


600035527S

HISTOIRE

DE LA

RÉVOLUTION DE 1848.

HISTOIRE

DE LA

RÉVOLUTION DE 1848.

PARIS. — IMPRIMERIE DE L. MARTINET,
RUE MIGNON, 2.

HISTOIRE

DE LA

RÉVOLUTION

DE 1848

PAR

DANIEL STERN

AUTEUR DE *L'ESSAI SUR LA LIBERTÉ*

. . . . . . et futurorum præsagia
læta, tristia, ambigua, manifesta.
TACITE.

TOME DEUXIÈME.

PARIS

GUSTAVE SANDRÉ, LIBRAIRE,

RUE PERCÉE-SAINT-ANDRÉ DES-ARTS, 11.

1851

HISTOIRE

DE LA

RÉVOLUTION DE 1848.

LIVRE PREMIER.

LE GOUVERNEMENT.

CHAPITRE PREMIER.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES. — L'HÔTEL-DE-VILLE. — LE DRAPEAU ROUGE. — AUGUSTE BLANQUI. — ABOLITION DE LA PEINE DE MORT EN MATIÈRE POLITIQUE.

Le 25 février 1848, Paris s'éveilla aux accents de la *Marseillaise* et connut avec certitude, à la joie des masses populaires, qu'il était définitivement passé de la monarchie à la république.

Un étonnement mêlé de stupeur accueillit cette nouvelle, que plusieurs refusaient encore de croire, tant elle leur paraissait invraisemblable. Les imaginations se troublèrent; la vague attente de quelque chose d'inévitable, de fatal, paralysa soudain le mouvement et comme la respiration de la grande cité. Aux acclamations du prolétaire triomphant qui attachait à ce mot de *république* des espérances infinies, la bourgeoisie répondit par un silence où la consternation avait plus de part que le consentement. On eût dit qu'à ses oreilles le son même de ce mot tout chargé d'électricité portait la menace, et qu'elle y entendait gronder de sourdes colères. Par une puissance étrange, ce mot jetait les uns dans

des frayeurs inouïes, les autres dans le délire de l'enthousiasme; chez tous, il suscitait une même pensée: c'est qu'aucune résistance à la révolution n'était imaginable; que désormais le seul maître c'était le destin, et qu'il allait à son gré, sans prendre souci ni conseil des hommes, remuer jusqu'en ses fondements la société ébranlée.

D'où provenait cette fascination exercée sur les esprits par un mot aussi ancien que le monde? Comment le même mot pouvait-il au même moment, dans le même lieu, éveiller chez une partie de la population de semblables transports, et frapper l'autre d'un accablement si morne? Essayons de nous en rendre compte.

Aux yeux du philosophe qui contemple l'idée pure, la république, c'est l'état le plus parfait auquel puisse se tenir une société entrée dans l'âge viril, qui s'affranchit de tutelle et se gouverne elle-même, soumise à la seule autorité légitime: l'autorité de la raison commune, manifestée dans la loi. Expression à la fois permanente et variable des volontés individuelles réduites en volonté nationale, c'est la chose publique confiée à la sagesse publique. Tel se conçoit, dans le domaine abstrait de l'intelligence, l'idéal, la théorie, le principe absolu de l'état républicain.

Dans le cœur du *juste*, de l'homme de bien, la notion de république prend un caractère supérieur encore; elle y devient l'expression du sentiment religieux appliqué aux institutions civiles. Le chrétien, s'il est pénétré de l'esprit de l'Évangile, ne saurait voir dans la république qu'une patrie plus douce et en quelque sorte plus maternelle, établissant dans la famille politique la fraternité de la primitive église, et répandant avec sollicitude, sans choix ni privilége, sur tous ses enfants, les dons de la Providence.

Dans la mémoire de l'historien, la république apparaît, suivant les temps, les lieux, les mœurs, sous des aspects multiples.

A Sparte, elle est pauvre, guerrière, frugale et rude sous

une étroite discipline. Chez les Athéniens, fille des Muses, elle orne la liberté de mille grâces, et nous séduit jusque dans ses erreurs et sa licence par les divins prestiges de l'art. Dans l'ancienne Rome, elle porte à son front l'orgueil des vertus civiques et marche d'un pas assuré à la domination du monde que les Dieux ont promise à la constance de ses desseins. A Carthage, on la voit opulente, avide et spéculatrice. Chez les peuples italiens, en proie à d'inquiets instincts de grandeur, tourmentée par son propre génie, tantôt elle appelle, tantôt elle conjure les orages; et, secouant d'une main fantasque la torche des discordes civiles, elle élève, de l'autre, au-dessus de sa tête le flambeau de la science nouvelle qui éclaire l'humanité tout entière de ses clartés sereines et impérissables. Au pied du Jura, dans les vallées Alpestres, elle demeure stationnaire, presque immobile, à la garde d'un patriciat circonspect. Dans les Pays-Bas, elle se montre grave, persévérante, d'une sagesse qui touche à la grandeur. En Angleterre, pendant sa courte durée, elle s'inspire, à la voix d'un grand homme, de l'esprit des camps et du fanatisme des sectes. Aux États-Unis d'Amérique, enfin, la prodigieuse activité de son industrie et l'instinct puissant de l'association la mettent en possession d'un bien-être social dont aucun peuple du globe n'avait encore pu, jusque-là, se former l'idée.

Ainsi, soit que nous le considérions chez les anciens ou chez les modernes, au sein du paganisme ou du christianisme, l'état républicain tel que nous le retrace l'histoire, tour à tour oligarchique, démocratique, fédératif ou unitaire, catholique ou protestant, guerrier, industriel, maritime ou agricole; admettant ou rejetant l'esclavage, n'implique nécessairement aucun ordre social à l'exclusion d'un autre. On ne le voit soumis à aucune condition particulière d'existence religieuse, civile, politique ou géographique. En vain chercherait-on aux époques antérieures à la Révolution française, dans les institutions qu'il fonde, dans les hommes qu'il suscite, dans les faits qu'il produit, la raison des enthousiasmes et

des épouvantes que nous venons de voir éclater au seul mot de république. C'est, en effet, uniquement dans les souvenirs les plus récents de nos propres annales que s'en trouve l'explication. C'est la République de 1792 et de 1793 qu'il faut interroger, si l'on veut comprendre la perturbation jetée dans les esprits par l'avènement de la République en 1848. Jusque-là, rien dans notre passé qui préjugeât très fortement ni pour ni contre l'établissement républicain en France, ou qui dût le faire considérer autrement que comme une conséquence naturelle, un développement probable de notre vie nationale.

On le sait, les principes essentiels de l'institution républicaine, la délibération et l'élection, remontent à l'origine et se perdent dans l'obscurité de nos traditions. Après les assemblées des Gaulois et des Germains, sources primitives de notre droit historique, l'organisation presbytérienne et l'esprit démocratique de la primitive église rétabli et ravivé par le protestantisme, le régime municipal et communal, les états-généraux, les parlements, les fondements grecs et latins de notre éducation universitaire, nos libres penseurs de tous les siècles, le jansénisme de Port-Royal, le mysticisme symbolique de la franc-maçonnerie, ne cessent d'entretenir, au sein de la France féodale et monarchique, un ferment d'indépendance et comme un foyer de vertus républicaines que les rois parviennent à couvrir de cendres, mais qu'ils n'étouffent jamais entièrement, et d'où jailliront, aux jours les plus asservis, de vives étincelles.

Ainsi, au moment même où la gloire de Louis XIV subjugue le pays à ce point qu'il en vient à confondre le patriotisme et l'honneur avec la soumission aux caprices du prince, quand le droit divin semble avoir absorbé en lui tous les autres droits, debout, au pied du trône, Fénelon évoque l'image d'une république idéale, dont la méditation du génie antique et la pratique de l'apostolat chrétien lui ont révélé les lois. Sous le règne de la Pompadour, Montesquieu pro-

clame, aux applaudissements de son siècle, que la vertu est le principe de l'état populaire. Avec lui et après lui, au plus fort des abus, des débordements, des insolences d'une cour sans frein, les philosophes, les légistes, les historiens, les savants, les politiques, travaillent de concert à établir dans la conscience publique la souveraineté de la raison et l'égalité des droits. Et leur commun effort s'adresse à des esprits si bien préparés, la résistance des préjugés est si faible et si vaine, que, trente ans après, quand le démocrate Franklin vient demander à la France son or et sa flotte pour soutenir les colonies insurgées, il trouve un roi, des ministres, une cour, que la révolte républicaine n'étonne ni n'indigne, et qui se jettent avec enthousiasme dans cette grande aventure de l'esprit de liberté.

Est-il besoin de rappeler combien fut restreinte et impopulaire, en 1789, l'opposition à la convocation des états-généraux? Quelques privilégiés, des princes du sang royal, des familiers de Versailles, protestent seuls contre la masse du pays qui reconnaît et salue dans l'Assemblée envoyée par le suffrage universel une institution sortie des entrailles de la société française, monarchique d'intention et de langage, il est vrai, mais virtuellement républicaine, de telle sorte que bientôt sans le savoir, sans le vouloir, embarrassée d'un roi inutile, n'en sachant que faire, de malentendu en malentendu, d'hypocrisie en hypocrisie, d'inconséquence en inconséquence, ses décrets et ses discussions nécessitent la fuite à Varennes.

A ce moment, la pensée d'une république immédiatement réalisable s'empare de l'opinion; la presse quotidienne prend l'initiative et prononce le mot; un écho populaire immense lui répond. « La république s'exhale de partout, » s'écrie avec transport une femme qui va bientôt périr victime de sa foi républicaine. L'heure semble venue; la circonstance est propice. Les idées pressent les événements; les esprits sont disposés, les principes acceptés, les formules prêtes. Que le

roi quitte le sol, que sa noblesse de cour le suive, s'il lui plaît, la France émancipée ne s'en troublera guère. D'un accord unanime, bourgeois et prolétaires défendront, maintiendront le droit, et poursuivront sans s'arrêter l'œuvre de la transformation sociale. Mais un zèle funeste ramène le roi captif. L'Assemblée s'émeut; le sens politique l'abandonne. Elle s'engage avec le roi contre le peuple, avec le passé contre l'avenir, avec la monarchie contre la république. La bourgeoisie, à son exemple, hésite. Une scission fatale s'opère au Champ-de-Mars. Le sang coule..... Dès lors, la libre et régulière métamorphose des institutions devient impossible. L'obstacle qui se dresse de toute sa hauteur défie le génie du siècle et provoque un effort désespéré. Cet effort exalte les têtes. Les idées sont entraînées par les passions; les passions, à leur tour, éveillent les instincts; les instincts s'arment d'une logique implacable. Ce qu'il y a de brutal dans les instincts et d'absolu dans la logique ne veut plus compter ni avec le temps, ni avec les hommes. L'instinct de l'aristocratie en détresse pousse un cri vers l'étranger. L'instinct de l'égalité démocratique tue le roi de l'aristocratie. La République française est fondée, mais par la violence et dans le sang français. Dès ses premiers pas, elle est jetée hors de ses voies. Fille de l'évangile et de la philosophie, c'est sa grandeur, et ce sera sa perte d'être incompatible avec la tyrannie des instincts. Elle ne saurait régner par la terreur. Il ne lui sied pas, comme à ces empereurs romains, de placer sur sa poitrine la tête de Méduse. L'esprit même de son institution, qui exalte la dignité de la personne humaine et rend la vie de l'homme plus sacrée pour l'homme, la condamne à périr. En abattant des têtes, elle paraît plus criminelle que les monarchies, par cela seul qu'elle agit contrairement à son principe. Pendant trois ans elle a beau accomplir des prodiges et tenter avec une audace inouïe de fixer dans les lois les plus sublimes aspirations de l'âme humaine, rien ne peut la soustraire à la fatalité de son origine. Tout ce

qu'elle déploie de génie et d'héroïsme reste vain. Il faut qu'elle meure, parce qu'elle a forfait à sa nature, et que l'impassible nature des choses l'emporte toujours, à la longue, sur la passion humaine. De convulsion en convulsion, elle tombe bientôt épuisée, laissant au monde frappé de stupeur, et qui la méconnaît parce qu'elle s'est méconnue elle-même, un nom glorieux et maudit, un testament mystérieux, inachevé, tracé en caractères de sang. Ce testament, est-ce une promesse, est-ce une menace? Est-ce une bénédiction, est-ce un anathème? Est-ce un sophisme inhumain, est-ce une vérité divine? Est-ce le testament de la Gironde, celui de la Montagne, celui de la Commune? Est-ce le testament de Condorcet, de Danton, de Robespierre, de Marat, de Babeuf? Quand Paris vit soudain reparaître sur ses murailles les trois paroles sacramentelles du testament républicain : « *Liberté, égalité, fraternité,* » chacun se fit à soi-même ces questions terribles. Mais vaincus ou vainqueurs, bourgeois ou prolétaires, républicains ou royalistes, tous étaient hors d'état d'y répondre. Dans la déroute complète des forces matérielles et morales de la société constituée, tout semblait à la fois probable et impossible. C'est pourquoi, la raison se taisant, l'imagination, qui se joue de tout, promenait ses fantômes et ses chimères sur la place publique.

Le gouvernement provisoire, en proclamant un peu malgré lui, sous la pression de la victoire populaire, la république démocratique, faisait-il donc, comme on le lui a reproché plus tard, un acte arbitraire, intempestif, contraire à l'opinion véritable du pays? Je n'hésite pas à affirmer que non. Toute autre conduite, en l'admettant possible, eût été souverainement inintelligente des nécessités du temps ; au rebours, si ce n'est des volontés explicites de la nation, du moins de ce vœu muet qui ressort pour l'homme d'État de l'ensemble des idées, de la situation des partis, et surtout du caractère général donné par les mœurs à une époque historique.

Examinons quel était ce caractère à la fin du règne de Louis-Philippe.

Répandu sur toute la surface du sol, attaché à une terre qu'il doit à la révolution, le paysan qui a entendu de loin s'élever des barricades et crouler des trônes, qui a vu passer empereurs et rois fuyants, qui a assisté dans l'église de son village à des *Domine salvum* pour toutes sortes de souverains dont pas un n'a été sauvé ; le royaliste de l'Ouest et du Midi abandonné de ses princes, le bonapartiste de l'Est et du Nord ruiné par les invasions étrangères, tous ont profité de ce cours éloquent de philosophie historique. Aujourd'hui, le paysan prend peu de souci des dynasties et reste indifférent aussi bien au droit divin qu'à la légalité constitutionnelle. Le gouvernement, dépouillé de son caractère sacré, est devenu pour lui une machine administrative qui ne saurait lui inspirer ni amour ni haine, car il n'entre en rapport avec elle que par l'impôt. Quant aux classes supérieures, bourgeoisie ou noblesse, c'est à peine s'il en fait la différenee. Quitte de toute obligation envers l'une comme envers l'autre, sachant très bien qu'il n'a plus à attendre d'elles ni injures ni bienfaits, il voit dans le seul lien qui le rattache à leur existence, le fermage, deux intérêts opposés et en lutte constante. Le plus bas fermage et l'impôt le moins lourd seront les marques auxquelles il reconnaîtra le meilleur gouvernement. Si le paysan n'a pas, à proprement parler, de principes républicains, son intérêt du moins le pousse, et très fortement, au progrès de l'égalité démocratique.

La bourgeoisie, grande et petite, bien qu'elle soit opiniâtrement revenue à trois reprises, depuis 1789, au système anglais de la monarchie représentative, par suite de l'insuccès réitéré de ces expériences, a perdu confiance dans ses théories politiques. Elle commence à comprendre que la logique du bon sens français s'accommode mal des fictions du régime parlementaire, et que perpétuer, sous une autre forme, la vieille lutte entre le sang royal et l'esprit des communes n'est

pas une œuvre de bien haute sagesse, ni propre à donner au pays la stabilité dont il a besoin pour l'accroissement de sa richesse industrielle.

Au sein de l'ancienne noblesse, il convient, pour être équitable, de distinguer deux fractions différentes : l'une, que l'on pourrait appeler la noblesse bourgeoise, tant par son contact fréquent avec la bourgeoisie elle a laissé s'émousser son caractère propre; l'autre restée plus fière et fidèle aux traditions. La première, ralliée à la royauté de la branche cadette, peu considérée aussi bien dans les rangs qu'elle quittait que dans ceux où elle venait faire nombre, sans autorité morale, sans intelligence politique, mérite à peine de nous occuper un moment. Ses opinions ne valent pas d'être comptées dans l'appréciation de l'état des esprits. On ne pourrait pas dire qu'elle fut absolutiste, constitutionnelle ou républicaine. Elle était égoïste jusqu'au cynisme. Aucun gouvernement n'avait à attendre ou à craindre d'elle un appui efficace ou une résistance sérieuse.

La noblesse légitimiste gardait intacte, il est vrai, sa foi monarchique; mais sans espérances prochaines, sans illusions sur les personnes royales, sans éloignement pour l'émancipation du peuple par le suffrage universel. Son sentiment le plus vivace était sa rancune contre la branche cadette; rancune poussée si loin qu'elle se réjouit de la révolution et déclara spontanément que non seulement elle n'apporterait point d'entraves à l'établissement de la République, mais encore que son honneur, qui l'avait tenue éloignée d'un trône illégitime, ne lui défendait point de servir le gouvernement de la nation par la nation elle-même.

D'accord en cela avec la majeure partie du clergé qui tendait à isoler sa cause de celle des maisons royales, parce qu'il espérait profiter de la liberté pour ressaisir l'empire des âmes, la noblesse légitimiste se plaisait à voir la justice de Dieu et sa propre vengeance dans la victoire populaire.

Un sentiment analogue animait le parti bonapartiste. Riche

et actif, mais effacé alors, amoindri par le ridicule des expéditions de Strasbourg et de Boulogne, ce parti d'origine et de pratique révolutionnaires, dont le chef était dans l'exil et qui comptait sur le prestige d'un nom glorieux, avait tout à gagner, et n'avait rien à perdre à l'institution de la république démocratique.

L'armée, depuis la première révolution, obéissait instinctivement à ce principe qu'elle appartenait au pays; que son devoir unique, c'était, quelle que fût la forme du gouvernement, de défendre le territoire.

Dans la succession rapide des pouvoirs politiques, la magistrature s'était pareillement désintéressée des questions de personnes. Ainsi, les classes, les partis, les corps constitués, tout ce qui tenait au sol par la propriété, à l'État par les fonctions, en était arrivé à une indifférence presque égale pour les formes de la vie politique. La grande majorité de la nation restait passive; elle ne sentait plus en elle aucune force d'initiative, parce qu'elle n'avait plus aucune foi.

La foi politique s'était réfugiée au sein de la classe ouvrière; là, elle était vive et profonde. Plus lettré que le paysan, moins matérialiste que le bourgeois, l'ouvrier des villes rattachait ses intérêts à des idées. La presse quotidienne l'avait initié, bien ou mal, aux débats parlementaires; il avait retenu la notion du droit et les principes égalitaires de la révolution française. Comprenant que les destinées de la royauté sont liées à celles du clergé et de la noblesse, et que jamais la cause du peuple ne serait prise à cœur que par le peuple lui-même, il n'entendait plus commettre à d'autres le soin de ses affaires. Il voulait être citoyen. Par sa capacité, par son sentiment de justice et par son patriotisme, il avait depuis longtemps le droit de l'être. L'ouvrier des villes appelait de tous ses vœux la république.

Mais quelle république voulait cette minorité énergique, et jusqu'où s'étendait à cet égard son droit d'initiative? En d'autres termes, quelle interprétation le gouvernement provi-

soire devait-il donner à la formule républicaine pour en faire la règle de l'ordre nouveau qu'il s'était chargé d'établir?

Dès les premières heures de la révolution, pendant que durait encore l'accord apparent des classes dans la soumission ou l'adhésion à la République, on aurait pu entendre, si l'attention n'avait été troublée par la peur chez les uns, par l'enthousiasme chez les autres, deux cris distincts. A la bourgeoisie, qui criait bien haut : « *Vive la république démocratique* », le prolétariat répondait par un autre cri peu accentué dans l'origine et qui ne semblait qu'un pléonasme, mais qui s'accusa bientôt et se différencia de plus en plus. L'ouvrier criait : « Vive la république démocratique et SOCIALE. »

Le premier de ces cris exprimait une idée très claire et comprise de tous. Que la république dût être *démocratique*, personne n'y contredisait. La monarchie de Louis-Philippe n'avait été qu'une démocratie inconséquente ; les événements venaient de le démontrer surabondamment. Faire justice de cette inconséquence en ôtant de l'institution politique le chef héréditaire ; sortir enfin, après trois expériences concluantes, des subtilités de la royauté parlementaire ; détruire par l'établissement du suffrage universel et par l'élection à tous les degrés de la hiérarchie politique les derniers vestiges du privilége, ce n'était pas là une entreprise téméraire. La révolution, sur tous ces points, n'était pas en contradiction avec le sentiment du pays. La république démocratique avait été suffisamment préparée dans les mœurs.

Quant à la révolution que le peuple appelait sociale, c'est-à-dire aux changements à apporter dans la relation du capital et du travail, dans la définition du droit de propriété et dans sa discipline, dans l'application de ce principe fondamental des constitutions démocratiques : « la société doit à tous ses membres la sécurité de l'existence », la conscience publique était encore d'une part à l'état d'ignorance profonde, de l'autre à l'état d'aspiration confuse. Il n'appartenait à aucun

gouvernement, si révolutionnaire qu'il fût, de violenter, par des lois arbitraires, l'action du temps. Aussi la classe ouvrière ne le prétendait-elle pas. Les différents chefs d'écoles socialistes, hormis un seul, ne se faisaient sur ce point aucune illusion. Le peuple ne demandait pas au gouvernement d'opérer en sa faveur des miracles; il ne voulait qu'un gage de bonne volonté, la certitude qu'on allait enfin penser à lui, reconnaître qu'il méritait un sort meilleur, chercher sincèrement les moyens de le lui procurer. Ce peuple fier, intelligent, porté à l'héroïsme, n'écoutait pas, quoi qu'on en ait dit, les suggestions de quelques terroristes plagiaires. Il ne voulait ni spoliation, ni exil, ni cachot, ni guillotine. Le peuple de 1848 ne ressemblait au peuple de 1792 que par le patriotisme et le courage. Ce n'était plus, comme dans cette première victoire de la démocratie, l'esclave exaspéré par de longues tortures, brisant ses chaînes dans un accès de frénésie, et courant à des vengeances aveugles; c'était l'enfant oublié, déshérité, qui demande à rentrer dans la famille sociale; non pour y porter la discorde ou pour y vivre aux dépens de ses frères, mais pour y travailler avec eux à la prospérité commune.

Et pour qu'il en fût ainsi, que fallait-il? Favoriser, au lieu de le comprimer, le mouvement naturel de la société vers l'égalité, par l'éducation, par l'impôt, par l'association, par tous les modes de protection que l'État doit à la faiblesse contre la force, à la pauvreté contre la richesse; reconnaître que les droits à acquérir sont aussi sacrés que les droits acquis; ouvrir les plus larges voies à cet instinct des masses qui cherche confusément l'organisation et la vie; en un mot, dégager des agitations factices d'une démagogie sans idées, la pensée vague encore mais juste, et le vœu légitime du peuple.

Si la République de 1848 n'a point été fondée sur ses véritables bases; si la démocratie s'agite encore aujourd'hui si misérablement entre deux menaces de despotisme également

contraires à sa nature, la raison n'en est pas, comme on l'insinue, dans l'incompatibilité du génie français avec les institutions républicaines, moins encore dans l'amour de la nation pour la royauté et pour l'aristocratie. Il en faut chercher la cause principale dans l'ignorance où les classes lettrées et riches sont demeurées à l'égard du peuple, et dans la fausse idée qu'elles ont conçue des exigences du prolétariat. Troublées par la vague conscience des devoirs auxquels elles avaient failli pendant les deux derniers règnes, elles ont cru à des ressentiments sans pitié et à des appétits insatiables. Le fantôme de 93 est apparu à leur âme en détresse. Elles n'ont vu, dans ces grandes masses soulevées au nom de la justice, que la turbulence de quelques factieux, dont les clameurs insensées ne valaient pas tant d'alarmes, car elles allaient se briser d'elles-mêmes contre la fermeté de la raison populaire. Elles ont confondu, pour ne s'être point assez rapprochées du peuple, l'esprit de secte avec le progrès même de la civilisation, le terrorisme avec le socialisme, les convulsions d'un babouvisme et d'un jacobinisme expirant avec les efforts légitimes du prolétariat pour entrer dans l'organisation sociale.

Et le gouvernement provisoire, composé d'éléments hétérogènes, désuni dès la première heure, tiraillé en tous sens, hésitant entre le peuple et la bourgeoisie, cédant, sans convictions arrêtées, tantôt à l'une, tantôt à l'autre, n'osant ni regarder hardiment en avant, ni retourner en arrière, s'est vu réduit à pratiquer une politique d'expédients, sans grandeur et sans force. Il a réussi, il est vrai, à éluder le conflit des intérêts et à retarder la guerre civile, mais sans semer le moindre germe de conciliation, et en laissant subsister dans tous les esprits le malentendu, le soupçon mutuel, la lutte et l'anarchie morale qui avaient causé la chute de la royauté, et dont l'institution républicaine devait tarir, si ce n'est à jamais, du moins pour longtemps, la source.

C'est pourquoi la République de 1848, faussée comme celle

de 1792, non cette fois par la violence, mais par l'inconséquence de ceux qui tentèrent de la fonder, a poussé si peu de racines encore dans un sol si bien préparé; c'est pourquoi, sans avoir rencontré d'obstacles ni dans les croyances, ni dans les mœurs, elle n'a conquis, après trois ans de durée, qu'une existence de fait, sur laquelle on s'interroge avec autant d'incertitude et de crainte qu'en ces premiers jours orageux dont je vais raconter la suite.

Il était midi environ. Depuis la veille au soir, Paris était au pouvoir du peuple. Les barricades, gardées par les plus intrépides entre les combattants, interceptaient les communications et tenaient isolé, dans une anxiété extrême, tout ce qui n'appartenait pas au mouvement révolutionnaire. Les soldats, désarmés, débandés, ou cernés dans leurs casernes, ne pouvaient plus rien. Les gardes nationaux essayaient timidement, en se mêlant à la multitude, de prévenir par leurs exhortations les désastres que l'effervescence générale semblait présager. Les bruits les plus sinistres se répandaient et trouvaient créance. A la bourgeoisie atterée on disait que des hordes de malfaiteurs, délivrés des prisons, portaient partout l'incendie et le pillage; les Tuileries et le Palais-Royal, assurait-on, étaient déjà dévastés de fond en comble; les musées, les bibliothèques étaient la proie de nouveaux Vandales. Paris allait souffrir tous les outrages et toutes les atrocités que subit une ville prise d'assaut. Des rumeurs d'une autre nature couraient de barricade en barricade. La duchesse d'Orléans et ses fils n'avaient pas quitté Paris. Le maréchal Bugeaud, le général Trézel et les princes, restés dans Vincennes, marchaient sur les faubourgs que les forts allaient bombarder. Une conspiration pour la régence se tramait au sein même du gouvernement provisoire; une Saint-Barthélemy des républicains montagnards était concertée entre les royalistes du dehors et les girondins de l'Hôtel-de-ville. Tels

étaient les propos qui semaient partout le soupçon. Et le peuple inquiété, excité par l'insomnie, par l'ivresse d'une victoire inespérée à tel point qu'il ne la tenait pas encore pour certaine, affluait de toutes parts vers la place de Grève et s'y amassait en flots pressés d'où s'élevait une clameur inarticulée, mais formidable.

L'hôtel de ville, envahi par la multitude, présentait un spectacle d'une inexprimable confusion. Des courants et des contre-courants d'hommes bizarrement armés d'armes de rencontre, piques, couteaux, fusils, sabres et baïonnettes, et qui paraissaient en proie à une sorte de vertige, se choquaient et se mêlaient dans les cours, sur les escaliers, dans les galeries, sous les voûtes, où retentissaient des coups de feu tirés à l'aventure par des enfants ou des gens ivres. Plusieurs, animés de cet instinct d'ordre que ne perd jamais, même dans ses plus grands entraînements, la population parisienne, gardaient les canons, mèche allumée, et, se plaçant en sentinelle au bas des perrons, devant les entrées principales, s'efforçaient par des discours pleins de sens d'arrêter, ou du moins de contenir les invasions de la foule.

A chaque instant, cette foule se rangeait d'elle-même et, se découvrant pieusement, livrait passage à des brancards ou à des cercueils qui, des points les plus éloignés de Paris, amenaient des morts et des blessés à ce gouvernement sans nom, sans pouvoir, né à peine, auquel par un penchant invincible du caractère français on remettait déjà tous les soins et tous les embarras de la vie civile. La vaste salle Saint-Jean recevait les cadavres qu'un prêtre veillait en silence et qu'honorait un *poste des morts*; tandis que, tout près de là, dans les salons somptueux destinés aux fêtes de la ville, des bandes de prolétaires se répandaient pêle-mêle, foulaient de leurs pieds nus les tapis d'Aubusson, se jetaient harassés sur les siéges de velours, étonnaient de leur aspect inculte, de leurs visages hâves, de leurs vêtements en lambeaux, de leurs regards curieux ou farouches, les glaces splendides où se répé-

taient naguère à l'infini les élégances exquises d'une société qui n'avait jamais vu que de loin la misère.

A l'extrémité d'un long couloir, dans un cabinet encombré déjà de solliciteurs, d'importants, de déserteurs de la royauté, de cette tourbe vile qui pullule dans toutes les antichambres et apporte à tous les souverains, quels qu'ils soient, l'hommage de ses lâchetés, un petit nombre d'hommes étrangers l'un à l'autre, surpris de se trouver ensemble, essayaient, en vertu d'une autorité dont eux-mêmes n'avaient pas le secret, d'arracher au hasard des événements la société éperdue. De braves jeunes gens, accourus de l'école de Saint-Cyr et de l'École polytechnique, des écoles de droit et de médecine, formaient autour du gouvernement provisoire une sorte de garde volontaire, et portaient par la ville ses ordres, ses proclamations, ses décrets. Dans un cabinet voisin, la mairie de Paris tentait de se reconstituer, et entrait en fonctions par d'urgentes mesures administratives. A deux pas de là, séparés seulement par l'épaisseur d'une cloison, une douzaine d'individus, se disant *délégués du peuple*, s'installaient en permanence et tenaient conseil, le sabre au côté, le fusil chargé sur l'épaule, pour savoir s'ils toléreraient, soutiendraient ou chasseraient un gouvernement d'origine suspecte.

Cependant les heures marchaient. L'agitation, en se prolongeant, prenait un caractère plus déterminé. Une partie du peuple demandait à grands cris qu'on le conduisît à Vincennes pour désarmer la garnison, tandis qu'une autre partie, se formant en groupes serrés autour de quelques chefs, paraissait, à son animation extraordinaire, concerter un nouvel assaut de l'hôtel de ville. On voyait depuis quelques instants des hommes accourus comme à un signal, distribuer avec une activité extrême, en haranguant la foule, des ceintures, des brassards, des cocardes rouges. Aux fenêtres, et jusque sur le toit des maisons qui entourent la place, des drapeaux rouges paraissaient et provoquaient des acclamations bruyantes. Le conseil s'alarma de ces démonstrations dont il ne devinait pas

le but; il envoya sur la place des émissaires, qui revinrent presque aussitôt, épouvantés de ce qu'ils avaient entendu. « Le gouvernement, dirent-ils, allait tout à l'heure être sommé, au nom du peuple, de faire descendre le drapeau tricolore, et d'arborer le drapeau rouge. En cas de refus, on devait s'attendre aux dernières violences.

La chose était grave et méritait qu'on y réfléchît mûrement. Mais à la réflexion le temps manquait. Les clameurs de la place, l'expression des physionomies, le choc des armes dans les salles voisines, tout commandait de se hâter. Il fallait saisir d'instinct le caractère et la portée d'un acte qui n'avait pu être ni prévu ni mesuré. Pour des imaginations exaltées au plus haut degré par la grandeur et la rapidité des événements, le signe extérieur par lequel on proclamerait l'avénement de la République prenait une importance immense. Les membres du gouvernement étaient dans la perplexité la plus grande. Était-ce un vœu légitime et véritablement populaire qui allait leur être apporté? N'était-ce, au contraire, que l'expression d'une volonté factice, soufflée à la foule par d'obscurs meneurs? Terrible question pour des hommes devenus à l'improviste le centre d'un mouvement dont personne encore ne comprenait bien toute l'étendue! Leur vie et leur honneur étaient intéressés dans ce conflit. On leur doit ce témoignage qu'aucune faiblesse ne se trahit néanmoins, malgré leur incertitude, ni dans leurs paroles, ni dans leur accent. Dans les deux opinions qui s'élevèrent, si l'intuition de ce que devait être la révolution fut différente, il y eut égal courage, égale loyauté, égal patriotisme.

En ce moment, le conseil n'était pas au complet. MM. Dupont de l'Eure et Arago, épuisés des fatigues de la veille, étaient restés au sein de leur famille. M. Ledru-Rollin, après avoir été prendre possession du ministère de l'intérieur, de retour à l'hôtel de ville, n'avait pu parvenir à fendre le flot populaire. Après d'inutiles efforts pour se faire reconnaître et se frayer un passage, il s'était vu contraint de chercher un

refuge dans la loge du concierge, où, seul et sans aucune communication avec ses collègues, il entendit, pendant trois heures, gronder une insurrection dont il ne devinait ni la cause ni le but[1]. MM. de Lamartine et Louis Blanc soutenaient avec animation deux avis opposés, entre lesquels hésitaient MM. Marie, Crémieux et Garnier-Pagès. M. Louis Blanc se prononçait pour le drapeau rouge. Plus en rapport que ses collègues avec les ouvriers qui formaient le véritable nerf de la révolution, M. Louis Blanc savaït que le motif de ce changement de couleur n'avait rien de répréhensible. Il n'ignorait pas, ce que M. de Lamartine reconnut plus tard, que ce n'était pas pour eux un *symbole de menaces et de désordre*[2], mais seulement un signe nouveau pour une institution nouvelle. Le règne de Louis-Philippe, la paix à tout prix, les bassesses du pays légal, avaient, aux yeux d'un grand nombre d'entre eux, enlevé tout prestige au drapeau tricolore. Ceux-là voulaient, en le quittant, marquer avec éclat qu'ils répudiaient les dix-sept années d'un gouvernement corrupteur. Ou, plus simplement encore, ils entendaient garder après la victoire le drapeau du combat. L'abolition de la royauté, l'union politique de toutes les classes par le suffrage universel, l'établissement d'une république démocratique, n'étaient-ce pas là, d'ailleurs, disait M. Louis Blanc, des choses assez grandes et assez nouvelles pour réclamer un symbole qui leur fût propre? Par un instinct dont l'explication se trouverait peut-être dans une des plus secrètes lois de la nature, le peuple souverain revêtait la pourpre pour son joyeux avénement; il choisissait pour exprimer son triomphe la

[1] M. Ledru-Rollin se rendait si peu compte de la passion qui mettait cette multitude en mouvement, qu'on l'entendit, à plusieurs reprises, exprimer son étonnement de ce que cette multitude n'allait pas briser les presses royalistes. Cet épisode, qui a passé inaperçu, ne figure-t-il pas d'une manière bizarre la rapidité avec laquelle les révolutions populaires échappent à leurs premiers chefs, et combien ceux-ci en méconnaissent vite le sens et le caractère?

[2] Voir le compte rendu de M. de Lamartine à l'Assemblée constituante (séance du 6 mai 1848).

couleur la plus éclatante. Sans connaître l'histoire, il imitait les souverainetés spirituelles et temporelles des temps passés, l'Église et l'Empire [1]. Il n'y avait rien que de naïf et d'honnête dans l'impulsion qui le faisait agir. A ces considérations tirées du sentiment et de la circonstance, M. Louis Blanc en mêlait d'autres qu'il empruntait à l'érudition, et qui n'étaient pas de nature à faire autant d'impression sur les esprits. Il parla de l'étendard des Gaulois, de l'oriflamme. Il expliqua que le drapeau tricolore, adopté en 1789 par Lafayette, au retour de Versailles, exprimait la coexistence des trois ordres sous le patronage de la royauté constitutionnelle, et ne pouvait plus convenir à l'unité républicaine. En présence d'une réalité si pressante, c'étaient là des arguments un peu subtils. La question était ailleurs. Il s'agissait uniquement de savoir ce que signifierait, dans les circonstances actuelles, l'adoption d'un signe nouveau; de quelles prétentions il serait le point de départ pour ceux qui le réclamaient; quels sentiments il ferait naître chez ceux qui l'avaient en appréhension. C'est à cet ordre d'idées que M. de Lamartine emprunta des objections qu'il fit valoir, son adversaire en convient lui-même, avec beaucoup de force [2]. Frappé plus que son jeune collègue du danger de donner un gage aux factions, craignant par l'abandon du drapeau tricolore de froisser l'armée et de laisser au parti orléaniste un signe glorieux de ralliement, M. de Lamartine exprima ses scrupules et ses craintes de manière à tenir en suspens l'avis du conseil. Cependant l'impossibilité complète où l'on se voyait d'opposer une résistance sérieuse à la volonté populaire qui s'accusait de plus en plus par l'intensité de ses clameurs, et surtout la pensée du sang qui

[1] On sait que la pourpre a été de tous temps, chez tous les peuples, affectée aux honneurs suprêmes. L'Église considère le rouge comme l'emblème de l'*ardente charité*. Elle le consacre spécialement, dans sa liturgie, aux fêtes commémoratives des martyrs, et à cette adoration du mystère suprême de l'amour divin qu'elle nomme par excellence la *Fête de Dieu*.

[2] Voir *Appel aux honnêtes gens*, par M. Louis Blanc, p. 11.

allait couler peut-être pour une contestation de pure forme, finirent par l'emporter. Déjà l'on préparait un drapeau rouge, quand l'un des ministres, M. Goudchaux, entra précipitamment dans la salle des délibérations, et, protestant avec véhémence contre le terrorisme qui, disait-il, frappait aux portes et n'attendait qu'un premier triomphe pour imposer à la France sa dictature sanguinaire, il conjura ses collègues de ne point faiblir. Sa voix était émue, sa parole chaleureuse; il raffermit de son accent énergique l'opinion un moment ébranlée de M. de Lamartine, et ranima dans tous les cœurs la résolution de maintenir à tout prix le drapeau tricolore. M. Louis Blanc lui-même céda ; soit que la violence de l'insurrection eût fait naître dans son cœur fier et honnête quelques doutes, soit qu'il se souvînt d'avoir en d'autres temps flétri d'une plume sévère une tentative analogue [1]. Seulement, par transaction et pour ne pas heurter de front ce qu'il affirmait toujours être le vœu général du peuple, M. Louis Blanc, en rédigeant le décret qui déclarait que *le drapeau national était le drapeau tricolore*, obtint d'y ajouter la phrase suivante : « Comme signe de ralliement et comme souvenir de reconnaissance pour le dernier acte de la révolution populaire, les membres du Gouvernement provisoire et les autres autorités porteront la rosette rouge, laquelle sera placée aussi à la hampe du drapeau. »

Alors, M. de Lamartine, qui déjà à plusieurs reprises avait paru aux fenêtres de l'hôtel de ville pour tenter de conjurer la tempête, résolut, au péril de ses jours, de descendre, en fendant une foule compacte et toute hérissée d'armes, jusqu'à l'entrée de la voûte principale, d'où sa voix sonore retentirait peut-être avec assez de force pour être entendue sur la place. Là, entouré, pressé, poussé, étouffé, menacé de mille morts par l'inadvertance, la passion, la folie ou l'ivresse de ces hommes hors d'eux-mêmes, M. de Lamartine, calme, imper-

[1] Voir *Histoire de dix ans*, t. III, p. 278, 7e édit.

turbable, ne perdit pas un instant, et c'est ce qui le sauva, le sentiment de l'ascendant que donne sur les passions impersonnelles et irresponsables de la multitude une volonté qui a conscience d'elle-même.

Tantôt se livrant à l'inspiration, comme s'il n'eût entendu au sein de cette épouvantable rumeur que la voix de la muse, tantôt silencieux, les bras croisés sur sa poitrine, laissant planer son œil confiant et doux sur des visages crispés par la colère, et désarmant d'un sourire les soupçons les plus farouches, il soutint, sans faiblir une minute, une lutte presque surnaturelle. L'électricité révolutionnaire dont son organisation nerveuse s'était tout imprégnée depuis vingt-quatre heures, son attitude fière, l'abondance et la souplesse de sa parole tour à tour impérieuse ou caressante, exerçaient sur le peuple une séduction à laquelle les plus endurcis cherchaient vainement à se soustraire. Vingt fois, pendant ces heures critiques, la vie de Lamartine dépendit d'un mot, d'un regard. Un instant, on vit osciller au-dessus de sa tête une hache dont l'éclair sinistre arracha à la foule un cri d'effroi. Soit qu'il ne l'eût pas aperçue, soit que, toujours maître de lui, il sentît que cet incident déterminait en sa faveur un mouvement sympathique, dont il fallait se hâter de profiter, Lamartine pressa sa parole et prodigua, dans un effort suprême, toutes les ressources d'une éloquence consommée. Il sut captiver, attendrir le peuple au récit des prodiges opérés pendant ces trois jours ; il l'exalta au tableau de sa propre grandeur ; et quand, par un heureux tour oratoire, il opposa *le drapeau rouge faisant le tour du Champ-de-Mars traîné dans le sang du peuple, au drapeau tricolore faisant le tour du monde et portant partout le nom et la gloire de la patrie*, une immense acclamation de ce peuple artiste lui apprit qu'il demeurait vainqueur. Un prolétaire en haillons, la poitrine nue et saignante encore d'une récente blessure, se jeta dans ses bras et l'étreignit en pleurant.

Tout fut dit. La tempête s'apaisa. Le drapeau rouge, qui

flottait aux mains de la statue d'Henri IV, fut enlevé aux cris de « Vive la République ! » Le drapeau tricolore se releva; les meneurs disparurent. Le peuple, qui n'avait alors que des pensées de paix, se persuada pour un moment qu'il s'était trompé et, après avoir salué Lamartine de mille vivats, il s'écoula peu à peu et rentra dans ses foyers en chantant la *Marseillaise*. La lutte n'avait pas duré moins de huit heures.

Cette première victoire de l'hôtel de ville sur la place publique ne fut immédiatement comprise que d'un très petit nombre. La plupart ne voyaient dans cette question de drapeau qu'une chose en soi de médiocre importance [1]. Beaucoup, même dans les rangs de la bourgeoisie, avaient pris et portèrent encore pendant plusieurs jours la rosette rouge à la boutonnière, tant il paraissait naturel qu'un changement de gouvernement amenât un changement dans les insignes. Personne ne se doutait dans Paris qu'il dût y avoir au fond de cette discussion sur les couleurs, la guerre civile. Elle n'y était pas en effet alors. On ne saurait trop le redire : comme il arrive presque toujours, les événements qui suivirent accusèrent profondément des différences très peu sensibles à l'origine.

Si, par suite d'une réaction aveugle contre l'esprit de la révolution, le drapeau rouge et le drapeau tricolore signalent aujourd'hui deux camps hostiles, le 24 février ils n'indiquaient que deux tendances à peine divergentes. L'union des classes n'était pas rompue. La bourgeoisie par les banquets de l'année 1847 avait pris l'initiative du mouvement révolutionnaire; la garde nationale pendant les trois jours avait d'abord favo-

[1] *La Presse* du 27 février ayant dit : « Le ruban rouge, le ruban du communisme ne se rencontre plus que pour attester son immense minorité. » Le journal *Le Populaire*, rédigé par M. Cabet, répondit en ces termes : « Nous n'examinerons pas si nos doctrines sont en minorité ou en majorité; mais *nous déclarons qu'il est faux que le drapeau rouge soit le drapeau du communisme.* » Et ailleurs : « Nous approuvons le drapeau tricolore plutôt que le drapeau rouge. » *Le Populaire*, 29 février 1848.

risé, puis très mollement repoussé l'insurrection. L'ouvrier de Paris, à son tour, n'avait ni insulté ni menacé le *pays légal*. Heureux jusqu'au délire de la proclamation de la République, il ne songeait ni au roi, ni aux princes, ni aux ministres, ni aux pairs, ni aux députés. Il oubliait tout, même sa misère, pour se réjouir de pouvoir enfin se montrer tel qu'il était : généreux, doux, humain, dévoué à la patrie.

L'adoption d'un nouveau drapeau dans des circonstances aussi favorables n'aurait pas eu le caractère de menace qu'une formidable insurrection lui a donné plus tard. Le gouvernement provisoire, en recevant des mains du peuple victorieux le drapeau des barricades, pouvait à son gré en marquer le sens. Il ne s'engageait point dans les voies d'un terrorisme repoussé par la conscience universelle. Si l'appréciation de M. de Lamartine avait été juste, s'il y avait eu alors dans Paris soixante mille hommes avides de sang et de pillage, ils n'eussent point attendu, pour se donner carrière, le congé du gouvernement. Paris, sans défense, était à la merci des prolétaires. Ils n'avaient besoin de la permission de personne pour saccager et tuer tout à leur aise.

M. de Lamartine s'exagéra le danger. Il grossit en artiste, plutôt qu'en politique, ce qui n'était qu'accident, fièvre passagère. A la vérité, au sein de la masse des prolétaires qui souhaitaient le changement de couleurs par un sentiment très noble et très légitime, s'agitaient un petit nombre de fanatiques qui se nommaient eux-mêmes *communistes-matérialistes* et dont les intentions n'étaient pas douteuses. Ce furent ceux-là qui prirent l'initiative de la scène à laquelle nous venons d'assister et qui faussèrent la pensée du drapeau rouge[1].

[1] Les communistes-matérialistes voulaient rendre au drapeau rouge le sens de celui qui fut déployé le 25 juillet 1792, dans une réunion de fédérés qui prit le nom de *Directoire de l'insurrection*. Sur ce drapeau apporté par Fournier, le girondin Carra avait tracé cette inscription : « *Loi martiale du peuple contre la rébellion du pouvoir exécutif.* »

Mais ces hommes audacieux ne formaient, dans la population parisienne, qu'un groupe isolé dont la violence apparente n'était nullement en rapport avec l'action réelle. Le Gouvernement provisoire ne sut pas distinguer d'une vue assez nette la fermentation de quelques esprits surexcités d'avec le mouvement spontané et normal du peuple. Dans son trouble, il grossit l'une et rapetissa l'autre. Le grand essor de la démocratie s'amoindrit pour lui aux proportions d'un complot ourdi dans les ténèbres par un chef habile. Sans tenir compte de la différence des temps et des mœurs, le Gouvernement provisoire crut voir dans la personne de Blanqui un nouveau Marat, méditant, du fond de son antre, la destruction et le carnage. Déjouer et démasquer Blanqui devint sa préoccupation principale. Force nous est donc aussi de donner à cet homme, non pas son importance véritable, mais l'importance exagérée que lui créa la peur. En étudiant d'ailleurs cette figure étrange, dès son entrée en scène, à l'occasion du drapeau rouge, nous aurons une mesure exacte pour apprécier la part qu'il convient de faire à l'action du terrorisme dans les événements qui vont se dérouler sous nos yeux, pendant la période révolutionnaire qui commence au 25 février sur la place de l'hôtel de ville et se termine si fatalement après les journées de juin par la dictature militaire.

Auguste Blanqui est né à Nice en 1807, d'un père qui fut député à la Convention et décrété d'arrestation avec les girondins. Venu à Paris dans les dernières années de la restauration, avec son frère aîné, Adolphe, tous deux se jetèrent dans le mouvement libéral et restèrent quelque temps ensemble, attachés en qualité de sténographes à la rédaction du journal *le Globe*. Mais bientôt la différence de leur caractère les entraîna dans des voies opposées. Adolphe Blanqui devint célèbre par ses travaux d'économie politique et par un professorat éloquent, tandis qu'Auguste, agité de plus sourdes ambitions, s'affilia aux sociétés secrètes qui complotaient déjà le renversement de la dynastie. La nature avait

fait de lui un chef de conjurés. Par une certaine puissance fébrile de pensée et de langage, il attirait à lui et soumettait à ses volontés les hommes de tempérament révolutionnaire. Petit[1], pâle, chétif, l'œil brillant d'un feu concentré, portant déjà le germe d'une maladie de cœur que les veilles, le dénûment, la prison devaient rendre incurable, il paraissait chercher par l'ardeur de ses colères à ranimer dans son sein le souffle frêle d'une existence qui menaçait de s'éteindre avant qu'il eût assouvi ses ambitions.

Ces ambitions, où le portaient-elles?

Resserrer fortement le lien détendu des traditions jacobines, planter plus haut et plus loin que personne le drapeau de l'égalité, personnifier en lui la douleur, la plainte, la menace du prolétaire tant de fois déçu par des révolutions avortées ; s'emparer ainsi de la dictature des vengeances, pousser en un jour de triomphe ce qu'il a appelé le *mugissement de la Marseillaise*, tenir, ne fût-ce qu'une heure, la société tremblante, comme une proie, sous sa main de fer, tel paraît avoir été le rêve de ce cœur taciturne. Ce rêve, communiqué à demi, exalté par un ascétisme qui accroissait chaque jour son besoin d'émotions, lui donnait sur la jeunesse un ascendant prodigieux. Il était doué, d'ailleurs, de facultés rares. Il possédait, avec l'audace de l'initiative, une intelligence profonde des oscillations de l'opinion et des prises que donne sur elle la circonstance. Jamais entravé par le besoin de repos, patient, habile au travail souterrain des conjurations, *simulé et dissimulé*, comme parle Salluste[2], prompt à ouvrir des courants électriques à travers les masses, il était versé dans l'art d'attiser, en le contenant, le feu des passions. Par sa vie pauvre et cachée, par sa tenue plus qu'humble, par la souffrance empreinte sur tous ses traits, par le sourire sarcastique

[1] On l'appelait familièrement dans les sociétés secrètes : *le petit Blanqui.* Après le 12 mai 1839, Barbès disait en expliquant la déroute des insurgés : « *Le petit a eu peur.* »

[2] Simulator ac dissimulator. Salluste, *Conj. Catilinæ*, cap. V.

la plupart coiffés du bonnet rouge, tous armés jusqu'aux dents d'armes bien éprouvées, tenaient un conseil tumultueux dans une salle à peine éclairée et dont l'aspect était lugubre. A travers une atmosphère épaisse et fumeuse, à la lumière rougeâtre des quinquets on voyait s'agiter un assemblage fantastique de figures sinistres. C'étaient des hommes hardis, sans scrupules, rompus à tout. Le plus grand nombre avaient pendant les dix premières années du règne de Louis-Philippe trempé dans les complots, préparé les embûches, fabriqué les machines meurtrières, conspiré les attentats qui portèrent à la cause républicaine une si grave atteinte morale. A voir ces rudes physionomies, ces fronts fuyants, ces regards secs, les gestes crispés de ces bras musculeux; à entendre les éclats brisés et stridents de ces voix sans timbre, on comprenait que c'étaient là des hommes chez qui la pensée troublée et le cœur endurci laissaient tout empire aux instincts [1].

Les notions les plus extravagantes se succédaient sans interruption, au bruit des crosses de fusils frappant les dalles, entrecoupées de rires et de bravos convulsifs. Expulser sur l'heure le Gouvernement provisoire, punir de mort la trahison de Lamartine, châtier et terrifier la bourgeoisie par des exemples fameux, désorganiser par deux ou trois décrets l'armée, la magistrature, tous les corps constitués, mettre hors la loi les hommes suspects, confisquer les biens des riches, fonder sous un niveau de fer l'égalité absolue, gouverner par un comité de salut public et selon les traditions de la *commune de Paris* en 93, telles étaient les idées fixes des *communistes-matérialistes;* mais, ni le président, ni aucun des plus violents sectionnaires, n'osaient presser la conclusion. Les yeux sans cesse tournés vers la porte d'entrée, ils épiaient avec une

[1] En racontant la conspiration du 12 mai, M. Louis Blanc caractérise ces natures de conspirateurs « qui, dit-il, ayant plus de foi aux victoires de la force qu'aux pacifiques et inévitables conquêtes de l'intelligence, font du progrès de l'humanité une affaire de coup de main, une aventure. » *Histoire de dix ans*, t. V, chap. XIII.

impatience extrême l'arrivée de Blanqui. Le grand conspirateur parut enfin. Avec une lenteur calculée, l'œil impassible, le visage composé et impénétrable, il traversa l'assemblée frémissante et prit place au bureau. La proclamation insurrectionnelle qu'il avait dictée était collée à la muraille; il y jeta un regard sombre et se tut longtemps.

« Citoyens, dit-il enfin, la république est en ce moment menacée de dangers immenses. Les royalistes épient nos dissensions pour renverser le Gouvernement provisoire et rappeler la régente. L'heure n'est pas venue d'en appeler au peuple des décrets du gouvernement. En présence de difficultés sans nombre, ce gouvernement a marché lentement jusqu'ici dans les voies révolutionnaires, mais enfin il y a marché. Si l'on compte dans son sein trop d'hommes tièdes ou timides, il s'en trouve aussi qui méritent la confiance du peuple. Sachons attendre qu'ils puissent agir. » Puis, déroulant avec un flegme étudié devant son auditoire tout haletant, mais qu'il refroidissait peu à peu, les difficultés de la situation, montrant en pilote consommé, à ces forbans politiques, les écueils, les rescifs de ces mers inconnues, il conclut en déclarant qu'il fallait *veiller sur la république* et remettre toute action au jour où le péril extérieur serait conjuré.

Les conspirateurs, accoutumés à l'obéissance passive, se turent. Le président annonça que la séance était close, et fixa l'heure du rendez-vous pour le lendemain. La proclamation fut enlevée du mur et déchirée en mille morceaux. Chacun s'éloigna. Blanqui rentra chez lui en compagnie de deux amis fidèles. En route, il s'arrêta devant la boutique d'un boulanger pour acheter un pain; il venait de s'apercevoir qu'il n'avait rien mangé de la journée.

Ainsi s'évanouit, à sa première heure, la tempête artificielle dont le Gouvernement provisoire conçut tant d'épouvante ; ainsi un juste sentiment de son isolement au sein d'un peuple ennemi de toute violence, et l'intelligence parfaite de son impuissance à faire revivre dans les masses l'esprit de 93,

arrêtèrent Blanqui dès les premiers pas. La finesse de son tact politique lui fit sentir qu'autant il lui était aisé de surprendre l'hôtel de ville, de laisser assassiner Lamartine, comme il en était sollicité par quelques uns des siens, autant il lui serait impossible de transporter sur d'autres l'autorité morale que donnaient en ce moment au poëte inspiré l'amour du peuple et les frayeurs de la bourgeoisie, qui se pressait déjà derrière lui, comme à la voix d'un sauveur.

Il vit l'inanité d'un complot au sein d'une révolution si profonde. Ce jour-là, comme plus tard, après s'être donné l'émotion de l'insurrection, après avoir joui, à part lui, de l'effroi qu'il faisait naître, il rentra dans l'ombre et laissa dédaigneusement ses conjurés subalternes interpréter, selon leurs vues étroites, le mystère de sa conduite.

On comprend que sous l'empire des inquiétudes que lui causaient Blanqui et les communistes révolutionnaires, l'une des plus vives préoccupations du Gouvernement provisoire fut de reconstituer et d'appeler à sa défense la force armée. Pour cela, il était urgent d'arrêter le mouvement de désorganisation qui, s'il eût continué quelques jours encore dans l'armée, amenait sa dissolution complète. Déjà un très grand nombre de soldats avaient quitté leurs corps, entraînés par des hommes du peuple, et il était à craindre que, autant par fausse honte que par désir de rentrer dans leurs familles, ils ne vinssent plus rejoindre le drapeau. La plupart des casernes avaient été forcées par le peuple qui s'était emparé des armes et des équipements. Dans la matinée du 25, le 52e régiment de ligne, caserné dans la rue de la Pépinière, après avoir résisté pendant quelques heures, avait, sur un ordre exprès du général Bedeau [1], rendu ses armes, et on l'avait vu, suivi d'un cortége populaire, promener dans Paris son humiliation.

[1] Voir le discours du général Bedeau à l'Assemblée législative (séance du 24 mai 1850).

La garde municipale, forcée de se dérober aux colères de la multitude, n'osait plus paraître. Un décret du gouvernement venait de la dissoudre. La garde nationale, qui montrait du zèle et qui conservait encore assez d'ascendant sur le peuple, était harassée et ne pouvait d'ailleurs suffire à tous les besoins.

Trois décrets furent rendus consécutivement dans l'après-midi du 25, à l'hôtel de ville, dans le but de reconstituer une force publique. Le premier de ces décrets, qui suivait dans le *Moniteur* une proclamation où le gouvernement invitait *l'armée à jurer amour au peuple*, lui promettant que *le peuple oublierait tout en serrant les mains de ses frères* [1], enjoignait aux autorités départementales de sévir contre les déserteurs selon toute la rigueur des lois. Le second, dont M. de Lamartine a revendiqué l'initiative, portait création de 24 bataillons d'une garde nationale mobile qu'on devait recruter au sein même de cette partie de la population parisienne qui venait de faire la révolution. On confiait le soin de son organisation à un militaire d'un caractère et d'un talent supérieurs : le général Duvivier. On lui assurait une solde exceptionnelle. Le troisième décret réorganisait les gardes nationales dissoutes par le dernier gouvernement pour des causes politiques.

Dans le même temps, l'un des secrétaires du gouvernement, M. Flocon, se mettait à la tête d'une colonne populaire qui marchait sur Vincennes et, la calmant peu à peu pendant le trajet, obtenait d'elle que, respectant l'honneur du soldat, elle se contenterait de sa soumission à la république et n'exigerait qu'une distribution partielle d'armes et de munitions.

Après avoir pourvu de la sorte à ce qu'il considérait comme nécessaire à la sûreté générale, le gouvernement songea à ses obligations plus particulières envers le peuple et prit quel-

[1] Voir aux *Documents historiques*, à la fin du volume, n° 2.

ques mesures inspirées par le sentiment populaire. Dès les premiers moments de l'invasion des Tuileries, quand tout pouvait faire craindre la dévastation ou l'incendie, une main invisible avait tracé à la craie sur les pilastres de la grille ces simples mots : INVALIDES CIVILS. Le conseil régularisa par un décret cette pensée anonyme ; puis il adopta les enfants des citoyens *morts en combattant pour la patrie* et mit en liberté les détenus politiques ; enfin, il rendit un décret à jamais mémorable : il abolit la peine de mort en matière politique.

La peine de mort, attaquée dans son principe par Thomas Morus, par Beccaria, par la plupart des philosophes du XVIIIe siècle, mise en question à l'Assemblée constituante et à la Convention par Condorcet, Dupont, Robespierre, de plus en plus réprouvée par l'esprit général de la civilisation moderne, reste dans nos lois comme un vestige attardé de la fatalité antique et de la barbarie féodale. Un philosophe contemporain avait dit sous le règne de Louis XVIII : « L'abolition de la peine de mort est réclamée avec cette sorte d'unanimité qui ne peut tarder de triompher, parce que c'est l'unanimité des hommes qui ont la pensée sympathique de ce siècle. » En effet, depuis bien des années, on voyait dans les hésitations du jury une marque signalée de cette répugnance à prononcer la peine capitale. Les acquittements en matière criminelle, les amnisties en matière politique, n'étaient plus en proportion de la gravité des crimes, mais en proportion du sentiment grandissant dans la conscience publique de l'inviolabilité de la vie humaine.

En 1830, pour sauver les ministres de Charles X, Louis-Philippe fit proposer aux chambres l'abolition de la peine de mort en matière politique. Une pétition qui appuyait cette proposition fut signée par les *blessés de juillet ;* mais la masse populaire protesta. Des bandes armées portant un drapeau sur lequel se lisaient ces mots : *mort aux ministres*, marchèrent sur Vincennes et peu après menacèrent le Luxembourg.

La garde nationale elle-même se montrait en proie à des passions violentes et souhaitait ouvertement une sentence de mort. Un discours de M. Eusèbe Salverte, dont la logique sévère écrasa les considérations un peu vagues de MM. de Tracy, Lafayette et Kératry, fit rejeter par la chambre des députés une proposition dont la circonstance rendait l'application particulière trop évidente. Cependant Louis-Philippe resta sur ce point fidèle à ses principes philosophiques. Pendant les dix-huit années de son règne il ne souffrit aucune exécution capitale en matière politique. La rareté des supplices adoucit singulièrement les mœurs; et le même peuple qui en 1830 demandait pour prix de sa victoire la tête des ministres de Charles X, applaudit avec enthousiasme, en 1848, le décret qui sauvait la vie aux ministres de Louis-Philippe. Ainsi s'accomplissent au sein des sociétés, sans qu'elles en aient conscience, ces progrès de la raison dont la puissance morale finit par nécessiter les réformes politiques. Les lois sont plus souvent le résultat que la cause de ce progrès; plus souvent l'expression que la règle des mœurs.

M. de Lamartine fut, dans le conseil du gouvernement provisoire, le premier interprète du sentiment universel. Quelque étonnement accueillit d'abord sa proposition. M. Louis Blanc la trouvait inopportune et impolitique. M. Marie lui opposait des scrupules de légiste, se fondant sur ce qu'un pouvoir révolutionnaire n'avait pas le droit de toucher ainsi à l'une des bases de la législation criminelle. Mais, dès le lendemain, M. Louis Blanc, mieux informé des dispositions du peuple et souhaitant pour l'honneur de la République de démentir avec éclat les accusations de terrorisme qui déjà se répandaient, rappela dans le conseil la motion de M. de Lamartine, en l'appuyant cette fois avec une chaleur extrême. Les objections secondaires furent entraînées par les considérations supérieures qu'il développa. Le décret fut signé avec une émotion religieuse. Unis un moment dans une effusion sincère, ces hommes étrangers, hostiles bientôt l'un à l'autre,

se tendirent la main, en se félicitant de consacrer par un acte d'éternelle justice leur pouvoir éphémère. Le vieux Dupont de l'Eure rendit grâces à sa longue existence de lui avoir donné ce jour. Puis, tous ensemble, ils se rendirent sur le perron de l'hôtel de ville, afin d'annoncer au peuple cette victoire nouvelle de l'esprit de clémence et de vie sur la fatalité et la mort.

Une foule innombrable d'ouvriers et de gardes nationaux stationnait depuis quelques heures sur la place, dans l'attente impatiente d'une communication de ce gouvernement que le peuple implorait et bénissait déjà comme une providence visible. M. de Lamartine s'avança : tous les yeux se tournèrent vers lui avec amour. Un silence profond succéda tout-à-coup au tumulte de la foule et au bruissement des armes. Il parla ainsi :

« Citoyens! le Gouvernement provisoire de la République vient prendre le peuple à témoin de sa reconnaissance pour ce magnifique concours national qui vient accepter ces nouvelles institutions.

» Le Gouvernement provisoire de la République n'a que d'heureuses choses à annoncer au peuple assemblé.

» La royauté est abolie.

» La République est proclamée.

» Le peuple exercera ses droits politiques.

» Des ateliers de travail nationaux sont ouverts pour les ouvriers sans salaire.

» L'armée se réorganise. La garde nationale s'unit indissolublement avec le peuple pour fonder promptement l'ordre, de la même main qui vient de conquérir la liberté.

» Enfin, messieurs, le Gouvernement provisoire a voulu vous apporter lui-même le dernier décret qu'il vient de délibérer et de signer, dans cette séance mémorable : l'abolition de la peine de mort en matière politique.

» C'est le plus beau décret, messieurs, qui soit jamais sorti de la bouche d'un peuple le lendemain de sa victoire.

» C'est le caractère de la nation française qui échappe en un cri spontané de l'âme de son gouvernement. Nous vous l'apportons. Il n'y a pas de plus digne hommage au peuple que le spectacle de sa propre magnanimité. »

Une acclamation enthousiaste salua ces paroles et s'étendit, en se prolongeant, de la place de l'hôtel de ville aux quais et aux rues environnantes. Des cris passionnés de : Vive la République ! vive le Gouvernement provisoire ! vive Lamartine ! s'élevèrent dans l'air et retentirent pendant longtemps. Le règne du Peuple fut inauguré, en cette heure solennelle, par une reconnaissance éclatante du *droit humain*, par le seul sacrifice compatible avec le dogme nouveau de l'humanité libre, par l'abolition même du sacrifice.

CHAPITRE II.

DROIT AU TRAVAIL. — MINISTÈRE DU PROGRÈS. — ADHÉSION GÉNÉRALE AU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE.

Cette acclamation unanime dont fut salué le décret qui, en abolissant la peine capitale en matière politique, réprouvait indirectement les excès de 93, révélait un état moral de la population qui devait rendre la révolution de 1848 beaucoup plus facile à arrêter, infiniment plus difficile à conduire que les révolutions précédentes.

En effet, depuis 1830, la classe ouvrière, dans Paris surtout, n'était plus la même. L'enseignement des écoles socialistes pendant le règne de Louis-Philippe, tout en répandant dans le peuple des idées erronées, avait éveillé en lui des sentiments moraux et des curiosités intellectuelles de l'ordre le plus élevé. Ouvert aux idées organisatrices et à des notions supérieures de progrès, l'esprit des masses imposait au gouvernement une tâche moins rude, mais aussi beaucoup plus étendue. Les prolétaires étaient convaincus qu'il existait des moyens pacifiques d'améliorer leur sort. Ils ne doutaient pas que l'État, sans violence aucune, sans porter atteinte à l'ordre social, par cela seul qu'il le voudrait sincèrement, ne dût leur procurer l'instruction, le travail, le loisir. Des prédications qui prenaient de jour en jour un caractère plus prophétique, entretenaient au fond de leur cœur l'espoir d'une prochaine et complète satisfaction de tous les intérêts dans un bien-être commun.

En 1839, M. Louis Blanc avait résumé les différentes questions agitées dans les écoles socialistes sous une formule qui indiquait nettement la tendance organisatrice du mouvement populaire. Depuis la publication de son livre, le mot

organisation du travail répondait à toutes les aspirations du prolétariat. En adoptant cette formule, l'ouvrier des villes protestait contre toute pensée subversive ou spoliatrice. Il savait très bien, aussi bien que les plus profonds politiques, que ni l'échafaud ni la persécution ne sont des moyens d'organisation sociale. Il comprenait, beaucoup mieux que les classes riches n'ont paru le comprendre plus tard, que la vraie justice exclut la vengeance, et que les passions haineuses ne sauraient fonder rien de durable. Mais si, d'une part, cette formule économique, *organisation du travail*, enlevait aux axiomes surannés du terrorisme leur prestige et leur puissance, d'autre part, elle pósait en trois mots dans sa généralité la plus vaste le problème encore insoluble de la civilisation moderne. Elle annonçait la fin d'une lutte aussi ancienne que le monde dans l'ordre religieux, politique et moral, mais toute récente et acharnée dans l'ordre industriel : la lutte entre l'autorité et la liberté. Portée par son auteur jusque dans les conseils du gouvernement, cette formule hardie d'une science qui n'existait pas encore, allait tout à coup s'imposer à la société et la jeter dans une angoisse inexprimable.

L'erreur du peuple de Paris fut de croire qu'une réforme d'une telle nature pouvait s'improviser par décret et s'opérer par la seule action du gouvernement. La faute du gouvernement fut, tout en s'exagérant la difficulté des améliorations immédiatement réalisables, de consentir à des mesures trompeuses qui perpétuèrent dans les masses une erreur funeste. Par une inconséquence singulière, ce gouvernement que nous venons de voir repousser avec tant d'opiniâtreté le drapeau rouge, c'est-à-dire la simple promesse de mettre en pratique l'axiome qu'il venait de proclamer : Que la révolution *faite par le peuple devait être faite pour le peuple*, eut cette fois la faiblesse de céder à une exigence bien autrement précise et grave. Il s'engagea à des réformes radicales, instantanées, qui n'étaient point de sa compétence. Il promit inconsidéré-

ment ce qu'il savait bien ne pouvoir tenir, il *garantit l'existence de l'ouvrier par le travail.*

Les choses se pressent de telle sorte dans les temps révolutionnaires, que ce fut le jour même où le gouvernement se flattait d'avoir remporté sur le peuple une victoire signalée, qu'on vit le prolétariat paraître pour la première fois sur la scène politique, et faire, par l'organe d'un ouvrier en armes, sa première sommation directe et en quelque sorte officielle à la société constituée.

Il s'était écoulé une heure à peine depuis que les bandes qui portaient le drapeau rouge avaient disparu, quand la place de Grève, un moment presque vide, reprit tout à coup son aspect tumultuaire. De nouveaux flots de peuple, poussés par une nouvelle tempête, y firent invasion et la remplirent de rumeurs. Le gouvernement comprit qu'il était menacé d'un nouveau danger; mais à peine avait-il eu le temps de se demander quel il pouvait être, que la porte du conseil s'ouvrit brusquement. Un homme entra, le fusil en main; son visage était pâle et crispé; sa lèvre tremblait de colère. Il s'avança d'un pas hardi jusqu'à la table des délibérations, et frappant le parquet de la crosse de son fusil, il montra du geste la place de Grève. Une clameur prolongée s'élevait à ce moment du sein de la foule et donnait un sens effrayant à ce geste muet. Chacun se taisait. La physionomie expressive de l'ouvrier, son attitude, le défi hautain empreint dans toute sa personne avaient saisi d'étonnement et d'un certain respect les hommes mêmes à qui sa présence semblait une insulte. Quelques ouvriers, entrés à sa suite, s'étaient groupés derrière lui sans proférer une parole. Cette attente, cette émotion contenue avait quelque chose de solennel. Enfin le prolétaire rompit le silence. D'une voix ferme, avec l'accent du commandement, il déclara qu'il venait, au nom du peuple, sommer le gouvernement de reconnaître et de proclamer sur l'heure le *droit au travail.*

« Citoyens, continua-t-il, depuis vingt-quatre heures la

» révolution est faite ; le peuple attend encore les résultats. » Sa patience se lasse, à la fin ; il commence à douter de vos » intentions. Il croit que vous obéissez à des conseils per- » fides. Le peuple m'envoie vous dire qu'il ne souffrira plus » de délais. Son parti est pris. Il ne se retirera point que » vous n'ayez assuré son existence par le travail. »

En parlant ainsi, Marche, c'était le nom de l'orateur populaire, fixait sur M. de Lamartine ses grands yeux brillants d'audace, pour lui faire entendre, sans doute, qu'il le soupçonnait plus encore que les autres de trahir la cause du peuple.

M. de Lamartine le devina. S'avançant vers l'ouvrier, il voulut essayer de le captiver par des caresses oratoires ; mais à peine commençait-il sa harangue, que Marche l'interrompit : « Assez de phrases comme cela, s'écria-t-il ironiquement, assez de poésie ! Le peuple n'en veut plus. Il est le maître et vous ordonne de décréter sans plus de retard le droit au travail. »

Alors, M. de Lamartine, irrité à son tour et provoqué par une sommation si impérieuse, reprit d'un ton altier : « Que » mes collègues fassent sur ce point ce qu'ils jugeront utile ; » quant à moi, je le déclare, fussé-je menacé de mille morts, » fussé-je conduit par vous en face de ces canons chargés à » mitraille qui sont là sous nos fenêtres, jamais je ne signerai » un décret que je ne saurais comprendre. » Puis baissant un peu le ton, et radoucissant les inflexions de sa voix, il mit la main sur le bras de l'ouvrier pour mieux s'emparer de son attention, et, tout en lui accordant que le vœu du peuple était légitime et méritait d'être pris en considération, il tenta de nouveau de le persuader. Il lui peignit en traits éloquents la situation critique du gouvernement en proie à mille soucis, obligé de pourvoir à la fois à tous les besoins ; il lui montra la République en danger, ses ennemis aux portes ; il insista sur ce qu'un aussi grand problème que celui du droit au travail ne pouvait être résolu sans le concours et l'avis de tous les hommes compétents, de tous les républicains éclairés en qui le peuple avait mis sa confiance.

A mesure que M. de Lamartine, de plus en plus calme, développait sa pensée, Marche, troublé dans sa conviction, hésitant, insensiblement ému, gagné, se tournait vers les délégués venus avec lui comme pour leur demander conseil. Ceux-ci, hommes de bonne foi et de sincérité, se rendaient à la voix de la raison et s'autorisaient l'un l'autre du regard et du geste à ne point insister. Marche les comprit : « Eh bien! oui, » s'écria-t-il enfin, nous attendrons. Les ouvriers souffrent; » tout leur manque à la fois. Pas de pain aujourd'hui, pas de » travail demain ; rien que la misère toujours. Mais que ne » supporteraient-ils pas pour la république? — Oui, reprit-il » avec feu, nous voulons vous aider à la défendre contre ses » ennemis; oui nous croyons à vos promesses; nous aurons » confiance dans notre gouvernement puisqu'il a confiance » en nous; le peuple attendra; il met trois mois de misère » au service de la république. »

Chose étrange! pendant que M. de Lamartine dissuadait les ouvriers d'une mesure prématurée; pendant que les prolétaires, par l'organe de Marche, remettaient à de meilleurs temps la réalisation de leurs vœux, M. Louis Blanc, retiré avec M. Ledru-Rollin et M. Flocon dans l'embrasure d'une fenêtre, improvisait au courant de la plume un décret qui leur accordait précisément ce à quoi ils venaient de renoncer. L'audace du jeune socialiste l'emportait ainsi au-delà de ce qu'exigeait véritablement la raison populaire. Ce n'était plus le peuple qui l'entraînait, c'était lui qui entraînait le peuple. Cependant, en voyant entrer Marche, en entendant ses menaces, la fierté de M. Louis Blanc s'était tout d'abord révoltée et il avait partagé le sentiment de ses collègues [1] ; mais, revenu de ce premier mouvement, il félicita l'ouvrier de sa démarche, et laissant M. de Lamartine aux prises avec lui, sans s'inquiéter du résultat de leur colloque, il rédigea le décret suivant :

[1] Voir *Pages d'histoire*, p. 31.

« Le Gouvernement provisoire de la république française
» s'engage à garantir l'existence de l'ouvrier par le travail ;
» Il s'engage à garantir du travail à tous les citoyens ;
» Il reconnaît que les ouvriers doivent s'associer entre eux
» pour jouir du bénéfice légitime de leur travail.
» Le Gouvernement provisoire rend aux ouvriers auxquels
» il appartient, le million qui va échoir de la liste civile. »

Cette dernière phrase, qui méconnaissait le peuple en lui jetant comme à un esclave cupide une pâture qu'il ne demandait pas, fut ajoutée au décret par M. Ledru-Rollin [1]. Par quelle inconséquence ou par quel calcul les membres du Gouvernement provisoire apposèrent-ils tous leur signature à ce décret ? Se payèrent-ils de quelque modification dans le texte? Parce que M. Louis Blanc avait omis, à dessein sans doute, le mot *droit* et le mot *organisation*, se persuadèrent-ils que le caractère de ce décret était changé? M. de Lamartine, satisfait de son succès oratoire, signa-t-il sans le lire, ou en le parcourant avec distraction un décret si contraire à ses convictions intimes ? M. Ledru-Rollin, qui se montra depuis si hostile au socialisme, eut-il peur de se voir dépasser dans la voie révolutionnaire par son rival ? M. Marie, dont l'opposition avait été si vive, fut-il tout-à-coup ramené à d'autres pensées? M. Marrast, enfin, qui écrivit son nom avec une répugnance marquée, n'eut-il pas le courage de protester contre l'entraînement général? Ces questions démeurent sans réponse.

Toujours est-il que le décret irréfléchi qui bouleversait d'un trait, sans rien statuer sur leur constitution nouvelle, toutes les lois et tous les rapports industriels et commerciaux de la société, fut signé par la totalité des membres du Gouvernement provisoire. Ce qui devait s'opérer graduellement, libre-

[1] M. Ledru-Rollin appartenait à cette catégorie de républicains qui se font de la raison du peuple une idée médiocre et gardent, jusque dans leur recherche de la popularité et comme un résté de préjugé aristocratique, la notion de *condescendance* envers une nature inférieure.

ment surtout, par consentement de l'opinion publique et par accord international, la transformation du monde industriel, fut décrété d'autorité par quelques hommes étrangers aux études économiques, à l'instigation d'un esprit versé, il est vrai, dans ces questions ardues, mais sans expérience des affaires et circonscrit dans l'étroitesse d'un système. La présomption et la faiblesse se jetèrent étourdiment dans un chaos où l'œil même du génie n'eût osé pénétrer qu'avec prudence.

Inséré au *Moniteur* du 26 février, ce décret donna quelque satisfaction aux prolétaires. Leur esprit plein de droiture ne considérait en ceci que la justice de leur cause et la modération de leur requête. Rien de plus explicable. Car, enfin, demander le *droit au travail*, ce n'était vouloir s'affranchir d'aucun devoir envers la société; ce n'était pas même exiger d'elle le délassement après la peine, la jouissance après le labeur. *Du travail et du pain*, quelle simple et noble exigence au lendemain de la plus complète des victoires! La plèbe de Rome ancienne implorait de ses empereurs du *pain et les jeux du cirque*. Le peuple souverain de Paris demande à ceux qu'il a lui-même chargés de le conduire *du travail et du pain*. Toute la grandeur austère de la civilisation chrétienne se peut mesurer dans cette substitution d'un seul mot à un autre. Il n'est pas de civilisation dans l'avenir qui ne doive rendre hommage à cette humble et fière formule de l'émancipation républicaine.

Il ne rejaillit donc rien sur le prolétariat du blâme que l'histoire fera peser sur l'imprévoyance du Gouvernement provisoire; le peuple n'en est point solidaire. N'ayant encore reçu aucune éducation ni historique, ni scientifique, comment aurait-il pu pénétrer tout à coup l'un des mystères les plus obscurs de la vie sociale? La culture que par une constance admirable il était parvenu à se donner lui-même, en sacrifiant son temps, ses épargnes, ses amusements et souvent ses joies de famille, avait bien pu élever son esprit jusqu'à des notions générales de droit et de devoir; mais cette philosophie des

lois de la société qui ressort de l'ensemble des connaissances humaines, comment aurait-il été capable, je ne dis pas de la comprendre, mais seulement d'en soupçonner l'existence ?

M. Louis Blanc, qui avait provoqué le décret et l'avait en quelque sorte imposé à ses collègues, n'était pas, lui, sans en pressentir l'inanité. Homme d'étude, il n'ignorait pas que les lois de l'association, sur lesquelles seules peut s'appuyer le *droit au travail*, n'étaient encore que très imparfaitement connues. Décréter qu'on les découvrirait, c'était chose aussi dérisoire qu'eût pu l'être, en d'autres temps, un décret par lequel on aurait ordonné la découverte du nouveau monde. Mais le jeune législateur se persuadait que si, par suite de l'initiative qu'il venait de prendre, on l'investissait de la dictature des travaux publics, il pourrait du moins imprimer au mouvement du commerce et de l'industrie un essor tout nouveau favorable au prolétariat. Il était animé de cette confiance en soi que donnent les convictions ardentes et les excitations de la popularité. Aussi apprit-il avec une satisfaction extrême que les ouvriers projetaient de se présenter une seconde fois à l'hôtel de ville, afin d'exiger du Gouvernement provisoire la création d'un ministère spécial chargé de l'exécution du décret sur le droit au travail.

Ce projet ne demeura pas longtemps en suspens. Le 28, dans la soirée, une réunion d'ouvriers mécaniciens, au nombre de quarante environ, apporta au conseil une pétition qui demandait pour le citoyen Louis Blanc la création immédiate d'un *ministère du progrès*, en annonçant que le peuple viendrait le lendemain pour connaître la réponse du gouvernement. Après que la députation se fut retirée, on entra en délibération. Une discussion s'éleva, la plus vive qui eût encore agité le conseil, entre M. Louis Blanc qui réclamait impérieusement l'adoption de la mesure demandée par le peuple, et M. de Lamartine dont le refus n'était ni moins hautain ni moins péremptoire. Sans doute il existait entre

ces deux hommes des différences profondes d'opinion ; mais cela seul ne les divisait pas. La passion de la popularité qui les commandait tous deux, la rivalité de leurs ambitions et de leurs talents les faisaient ennemis plus que tout le reste. Tous deux, ils aspiraient à subjuguer le peuple et se croyaient appelés par lui à diriger la République. De là, une aversion réciproque qui devait aller croissant avec leur fortune et se perpétuer dans leur chute en récriminations amères.

Ce jour-là, M. de Lamartine resta maître de la discussion. MM. Ledru-Rollin, Crémieux, Flocon, qui le combattaient d'ordinaire, se rangèrent de son côté. Chacun d'eux connaissait trop bien l'ascendant de M. Louis Blanc sur les masses, pour désirer d'y joindre un pouvoir au moyen duquel il lui deviendrait facile en peu de temps de s'élever sur leur ruine à la dictature. La création d'un ministère du progrès fut donc unanimement rejetée.

Irrité, offensé, M. Louis Blanc se leva et déclara que, puisqu'on ne faisait plus aucun état des volontés du peuple, ni lui, ni son ami Albert, l'*ouvrier*, ne pouvaient plus faire partie du gouvernement. Cette démission, dans un moment pareil, c'était le signal du combat dans les rues. La population ouvrière, passionnément attachée à M. Louis Blanc, en le voyant quitter l'hôtel de ville, allait considérer comme ennemi du peuple un gouvernement dont il répudiait les actes. Un mot, un geste, et la plus formidable insurrection éclatait dans Paris.

Tous comprirent l'imminence du danger ; se pressant autour de leur collègue, ils le conjurèrent de rétracter une parole dont les suites étaient incalculables. Mais M. Louis Blanc demeurait sourd à leurs supplications ; alors M. Garnier-Pagès, s'interposant, mit en avant l'idée d'une commission de travailleurs qui, présidée par M. Louis Blanc, serait chargée de préparer pour l'Assemblée nationale le plan complet d'une organisation nouvelle de l'industrie. M. Marrast, saisissant cette idée, dans l'espoir sans doute d'éblouir l'ima-

gination artiste de M. Louis Blanc et de flatter l'orgueil des prolétaires, ajouta qu'il jugerait convenable d'affecter pour résidence à cette commission, afin de mieux marquer son importance, le palais du Luxembourg. Ce fut en vain; M. Louis Blanc persista dans ses refus. « Que ferai-je, répétait-il, sans pouvoir, sans budget, sans aucun moyen de réaliser mes idées? Que dirai-je à ce peuple qui m'aime s'il me reproche de l'avoir trompé? On voudrait l'endormir par des paroles captieuses. On me juge propre à mieux jouer qu'un autre ce rôle perfide. On me demande de faire devant des hommes affamés un cours sur la faim. Mon honneur s'y refuse autant que ma conscience. Si le peuple doit être trahi encore, que ce soit du moins par d'autres que par moi. » Ces paroles si bien senties ne laissaient guère d'espoir de conciliation. Cependant M. Arago voulut tenter un dernier effort. Au nom d'une intimité ancienne, au nom de l'intérêt paternel qu'il avait porté pendant tant d'années au jeune écrivain encore inconnu, il pria, il supplia d'un accent irrésistible. Il s'engagea formellement à partager avec M. Louis Blanc les dangers d'une situation si difficile et l'impopularité qui ne pouvait manquer d'en résulter. Il offrit d'être le vice-président de la commission que devait présider son collègue.

Ces prières d'un homme de tant d'autorité émurent M. Louis Blanc. D'honorables scrupules s'élevèrent en lui. L'opiniâtreté naturelle à son esprit, son ambition très grande, son orgueil plus grand encore et roidi sous l'offense, s'apaisèrent peu à peu. Les paroles du vieillard, abondantes et persuasives, enveloppaient, pour ainsi dire, et amollissaient sa colère. Pour se disculper à ses propres yeux d'une apparente faiblesse, M. Louis Blanc faisait dans son for inférieur ces réflexions rapides : Que, si la commission des travailleurs devait rester sans effets immédiats et pratiques, elle lui donnerait du moins l'occasion d'une propagande immense; qu'on lui offrait au palais du Luxembourg ce qu'il avait souhaité ardemment

depuis tant d'années, une chaire libre, une tribune retentissante, une prédication sans contrôle. N'y aurait-il pas folie à rejeter de pareils avantages? M. Louis Blanc déclara qu'il se rendait à l'avis du conseil.

Le soulagement qu'en éprouvèrent ses collègues fut grand. Il était alors deux heures du matin. On savait que la manifestation populaire devait avoir lieu dans la journée même. En effet, le 28, vers midi, un grand nombre de corporations, formant environ 12,000 hommes, débouchèrent sur la place de Grève, où ils se rangèrent en silence. Ils portaient des bannières distinctives des différents métiers, sur lesquelles se lisaient en gros caractères ces mots : *Ministère du progrès; Organisation du travail; Abolition de l'exploitation de l'homme par l'homme.* Ainsi que le 25, une députation fut introduite auprès du gouvernement, et Marche fut encore cette fois chargé de porter la parole au nom de tous.

Après qu'il eut achevé sa harangue, il y eut dans le conseil un moment d'embarras visible. Les membres du gouvernement qui avaient le plus insisté sur l'inopportunité d'un ministère du progrès, s'étaient retirés dans le fond de la pièce, comme pour indiquer que cette affaire ne les concernait pas. Seul, M. de Lamartine, toujours prêt à accepter la responsabilité de ses actes, restait sur la brèche, et, voyant que personne ne se souciait de prendre la parole, il répéta au nom de ses collègues ce qu'il avait dit déjà en plusieurs rencontres. Il demanda aux ouvriers de la patience, du dévouement à la République. Ceux-ci l'écoutaient à peine. Ils questionnaient du regard celui en qui ils mettaient toute leur confiance, épiant un mot, un signe qui leur apprît ce qu'ils avaient à faire.

Longtemps M. Louis Blanc détourna les yeux en silence. Enfin, il se décida à parler; mais avec quel effort! Son geste si prompt, auquel le commandement semblait si familier, devint hésitant, presque timide. Son œil sincère se voila. D'une voix mal affermie, il répéta, comme une leçon mal apprise, des

considérations tirées d'une politique qui n'était point la sienne, et prononça sur lui-même une sentence dont il comprenait toute l'ironie. Les ouvriers, déconcertés, n'en pouvant croire leurs oreilles, se turent. On leur donna lecture du décret qui éludait leur vœu, après quoi ils se retirèrent, l'esprit rempli d'incertitude, se demandant l'un à l'autre le mot de cette énigme.

C'est ici le lieu de faire remarquer comment, dans des situations et à des heures différentes de la crise révolutionnaire, des hommes très différents aussi voient également s'évanouir leurs espérances de dictature devant une force des choses qu'ils ne peuvent combattre, car ils ne savent pas même où la prendre. Nous avons vu Blanqui, presque aussitôt après l'installation du Gouvernement provisoire, prêt à lancer sur l'hôtel de ville ses bandes armées, les arrêter, les disperser, détourner lui-même le coup qu'il venait de préparer. Quatre jours plus tard, M. Louis Blanc, appuyé sur une force populaire bien autrement considérable, et fermement résolu de s'imposer avec elle et par elle à un gouvernement sans vigueur, hésite à son tour, se trouble, et finit par supplier les envoyés du peuple de ratifier un décret qui déjoue leurs espérances communes[1]. Plus tard encore, nous verrons le général Cavaignac, à la tête d'une armée victorieuse, triomphant des factions, cher à l'Assemblée nationale, laisser peu à peu glisser le pouvoir entre ses mains, sans essayer de le retenir. A six mois de là, l'héritier d'un nom glorieux, porté au pouvoir par six millions de voix populaires, poussé par une croyance fataliste en son étoile, demeure aussi comme paralysé par la même force occulte, insaisissable. Cette force que personne ne nomme ni ne comprend, que tout le monde subit, c'est l'esprit même du XIXe siècle.

Cependant la majorité du conseil restait consternée de ce

[1] Le lendemain M. Louis Blanc reprocha aux ouvriers d'avoir accepté trop facilement la proposition d'une commission du travail.

qu'elle venait de faire. Elle s'alarmait de la popularité immense de M. Louis Blanc et prenait son audace pour de la force. Il lui semblait qu'elle venait d'abdiquer et de remettre entre ses mains le gouvernement du prolétariat. Aussi entendit-elle avec une joie extrême une proposition que la situation semblait commander, et qui, en venant en aide à la détresse des ouvriers d'une manière pratique, allait, selon toute apparence, contre-balancer l'influence de M. Louis Blanc et de ses théories. Le ministre des travaux publics apportait un projet d'ateliers nationaux, d'après lequel les ouvriers sans ouvrage seraient embrigadés et tenus sous des chefs militaires à la disposition du gouvernement.

Débarrasser la place publique, se donner, pour combattre la révolution, comme on l'avait fait déjà par la création de la garde mobile, une force armée tirée du sein même du peuple, opposer ainsi le prolétariat au prolétariat, parut au gouvernement le chef-d'œuvre de l'habileté politique. La chose ne fut point discutée; le décret, rédigé par M. Marie, fut signé sans que personne élevât d'objection.

Par l'organisation des ateliers nationaux, la majorité du conseil pensa non seulement avoir paré aux difficultés pressantes que lui créaient la cessation du travail et la détresse des ouvriers, mais elle crut encore organiser contre M. Louis Blanc et le socialisme une force supérieure; l'événement fit trop voir, à quelque temps de là, qu'elle n'avait fait autre chose que préparer et organiser contre elle-même la guerre sociale.

Mais toutes ces animosités, toutes ces discordes qui fermentaient au sein du gouvernement ne se trahissaient point au dehors. Bien au contraire. Les traces du combat des trois jours disparaissaient rapidement. Les barricades étaient abandonnées, les pavés rentraient en place. On enlevait les arbres abattus, les bancs brisés qui obstruaient les promenades; on réparait à la hâte tous les dommages. La police active de Caussidière rétablissait partout les apparences de l'ordre. In-

sensiblement les boutiques se rouvraient; les voitures, dont on s'était hâté d'effacer les armoiries, pour se conformer au décret du Gouvernement provisoire[1], se hasardaient une à une dans les rues fréquentées. La population qui était restée étrangère à la révolution, sortait, curieuse, de sa retraite, et se laissait gagner à l'allégresse qui paraissait sur les physionomies populaires. Les affiches bizarres qui couvraient les murs, les caricatures qu'on vendait au coin des rues, les titres excentriques des feuilles nouvelles criées sur la voie publique, égayaient les promeneurs. Les femmes remarquaient avec surprise le respect dont elles étaient l'objet, et se trouvaient mieux protégées par la décence publique depuis que les rues et les promenades étaient, en quelque sorte, à la garde des prolétaires.

Le 27, la proclamation de la République au pied de la colonne de Juillet présenta l'aspect d'une fête patriotique. Il est intéressant de voir comment le *Moniteur* rend compte de cette solennité. Son langage, tout empreint du sentiment des masses, exprime mieux que ne le pourrait faire un récit composé plus tard, la naïveté des espérances et des enthousiasmes populaires.

« Paris, dit le *Moniteur* du 28 février, a eu une des plus » grandes et des plus belles fêtes dont ses annales aient con- » servé le souvenir. Deux bataillons par chaque légion de la » garde nationale avaient été convoqués hier soir; quelques » heures après, tout le monde était à son poste, et jamais les » rangs ne furent mieux garnis. Les combattants encore » armés et qui depuis plusieurs jours partagent avec les

[1] M. Louis Blanc avait jugé utile un décret sur l'abolition des titres de noblesse. Ce décret déjà rendu par l'Assemblée constituante, mais qui ne spécifiait rien, pas plus en 1790 qu'en 1848, sur les peines attachées aux infractions, fut observé aussi longtemps que les amateurs de titres eurent peur. Mais la bourgeoisie, qui tenait fortement à ces distinctions de récente conquête, se hâta de les reprendre dès qu'elle crut le pouvoir faire sans danger. On vit alors une fois de plus combien il est puéril de décréter des changements dans les usages quand on ne peut rien changer à l'esprit des mœurs.

» gardes nationaux tous les services d'ordre et de sécurité
» publique, ajoutaient encore au nombre de cette milice
» populaire, et témoignaient ainsi de l'union fraternelle com-
» mencée sous les feux du combat et cimentée par la vic-
» toire. Ce peuple entier, sûr de sa force comme de sa gran-
» deur, s'était donné rendez-vous sur cette immortelle place
» de la Bastille, qui remplit plus d'une noble page dans l'his-
» toire de la Révolution et de la Liberté. Les membres du
» Gouvernement provisoire sont partis de leur salle de déli-
» bération à deux heures précises ; ils ont descendu le grand
» escalier de l'hôtel de ville au milieu d'un concours nom-
» breux de citoyens, la garde présentant les armes, et le
» tambour battant aux champs. Les cris de *Vive la Républi-*
» *que!* poussés par la foule enthousiaste, ont bientôt retenti
» dans la place encombrée d'une multitude infinie.

» Le cortége aussitôt s'est ébranlé. En tête marchait un
» détachement de la garde nationale à cheval, puis les élèves
» de l'école d'état-major. Ils étaient suivis par une légion de
» la garde nationale, où se mêlaient beaucoup d'autres ci-
» toyens dont les armes et le costume étaient comme le signe
» vivant de la révolution accomplie; entre les compagnies
» de cette légion, les jeunes gens de toutes nos écoles, dont
» la bravoure et le dévouement relèvent l'intelligence et le
» patriotisme. Les membres du Gouvernement provisoire ve-
» naient ensuite, en habit noir, avec l'écharpe tricolore et
» la rosette rouge à la boutonnière. Les ministres de la guerre,
» des finances, du commerce et de l'instruction publique, les
» adjoints de Paris, le directeur général des postes, s'étaient
» joints aux membres du Gouvernement provisoire. Tous ces
» élus de l'insurrection ont été salués par les acclamations les
» plus vives. Les officiers de Saint-Cyr les précédaient immé-
» diatement, et un détachement des élèves de l'École poly-
» technique, l'épée nue, formait la haie. Derrière eux venait
» une masse immense qui a été grossissant jusqu'à la fin.
» La cour de cassation, la cour d'appel, le général Bedeau,

» commandant la division militaire, des officiers de l'armée » et de la marine, des fonctionnaires des autres départements, s'étaient rendus sur la place de la Bastille, où la » foule pressée se serrait autour de la colonne de juillet, dont » le sommet était pavoisé d'étendards aux trois couleurs. Le » temps, qui avait été jusque là pluvieux, s'est éclairci, et » le soleil a voulu éclairer de ses rayons cette première fête » de la République. Arrivés au pied de la colonne, les membres du Gouvernement provisoire se sont rangés sur une » file pendant que la musique jouait la *Marseillaise*. Les » drapeaux se sont placés en face d'eux. Après un roulement » de tambour, M. Arago a pris la parole; il a d'une voix forte » annoncé au peuple que le Gouvernement provisoire avait » cru de son devoir de proclamer solennellement la République devant l'héroïque population de Paris, dont l'acclamation spontanée avait déjà consacré cette forme de gouvernement. La sanction de la France entière y manque » sans doute encore; mais nous espérons qu'elle ratifiera le » vœu du peuple parisien, qui a donné un nouvel et magnifique exemple de son courage, de sa puissance, de sa modération. Il tient à prouver à la patrie et au monde qu'il » n'a pas seulement l'instinct de ses droits, mais qu'il en » possède aussi l'intelligence et la sagesse. Calme et fort, » énergique et généreux, le peuple de Paris peut être présenté à la France comme un de ses titres d'orgueil. Il semble » avoir laissé tomber dans le plus dédaigneux oubli une » royauté malfaisante pour ne s'occuper que des grands intérêts qui sont ceux de tous les peuples, des principes » immortels qui vont devenir pour eux la loi morale de la » politique et de l'humanité.

» Citoyens! s'est écrié M. Arago avec enthousiasme, répétez » avec moi ce cri populaire: Vive la République! Tous les » membres du Gouvernement provisoire se sont découverts, » les drapeaux se sont inclinés; et, au bruit des tambours » battant aux champs, au bruit des trompettes et de la mu-

» sique s'est joint cet autre bruit immense du peuple qui
» couvrait tous les autres : Vive la République !

» Le vénérable président du conseil, M. Dupont (de l'Eure), » a remercié alors en ces termes la population de Paris de » la conquête qu'elle venait d'accomplir :

» Citoyens !

» Le Gouvernement provisoire de la République profite avec » bonheur et empressement de la première réunion de la » garde nationale de Paris pour venir la remercier des im- » menses services qu'elle a rendus à la patrie dans les grandes » circonstances que nous venons de traverser. Nous comptons » toujours sur votre patriotique concours pour la consolida- » tion du gouvernement républicain, que le peuple français » vient de conquérir au prix de son sang, pour le maintien » de l'ordre social et pour l'affermissement de toutes nos » libertés.

» Des bravos répétés ont accompagné cette allocution du » vénérable président. L'enthousiasme a augmenté encore » quand M. Arago a dit avec émotion : « *Citoyens, ce sont* » *quatre-vingts ans d'une vie pure et patriotique qui vous* » *parlent !..... — Oui, oui, vive Dupont de l'Eure!* Et celui- » ci ayant répondu en s'écriant *Vive la République!* ce cri » s'est prolongé pendant plusieurs minutes.

» M. Crémieux, dans de chaleureuses paroles, a invoqué la » mémoire des braves citoyens morts à la révolution de juillet » et dont les noms sont gravés sur le bronze de la colonne. » Cette journée doit consoler leurs âmes affligées pendant » dix-huit ans. Nul ne pourra désormais enlever au peuple » les fruits de sa conquête. Le gouvernement républicain dé- » rive du peuple, et il s'y appuie. Toutes les distinctions de » classe sont effacées devant l'égalité, tous les antagonismes » se calment et disparaissent par cette fraternité sainte qui » fait des enfants d'une même patrie les enfants d'une famille, » et de tous les peuples, des alliés. Ces paroles ont été inter- » rompues par les applaudissements les plus vifs.

» Le général Courtais, commandant la garde nationale, a » fait alors commencer le défilé; mais la foule était tellement entassée qu'elle rompait les rangs; elle défilait aussi » devant le Gouvernement provisoire, et à chaque instant les » cris de *Vive la République !* retentissaient avec éclat. Il a » fallu près d'une heure pour le défilé de la 1re et de la 2e lé- » gions. Les membres du Gouvernement provisoire se sont » alors mis en marche afin de passer devant le front des » autres légions échelonnées le long des boulevards. Depuis » la place de la Bastille jusqu'à la hauteur du faubourg Pois- » sonnière, ce n'a été qu'un seul cri dont l'écho se prolon- » geait au milieu d'une foule innombrable. Le peuple de Paris » semblait vouloir prendre à témoin le ciel et la terre, et il » consacrait la République française par les accents les plus » vigoureux que le désir et la conviction aient jamais arra- » chés à des poitrines humaines. Toutes ces figures avaient » le caractère de la confiance et de la joie : non pas d'une » joie emportée et frivole, mais d'une joie sereine et réfléchie. » Quand on se retournait du haut du boulevard Saint-Denis, » on apercevait, marchant derrière le Gouvernement pro- » visoire, une masse de citoyens énorme, immense, qui rem- » plissait la grande voie dans toute sa largeur, et qui s'éten- » dait jusqu'à perte de vue. C'était le plus important; rien » n'égale la pompe que donne la présence du peuple, rien » n'est comparable à sa majesté.

» Cette journée est désormais inscrite au nombre de celles » qui laissent dans l'histoire les traces qu'on aime le mieux » à retrouver. Ce peuple, si indigné, il y a trois jours, si » animé de toute la chaleur de la bataille, était là aujour- » d'hui tout entier, mêlant, confondant ses impressions, » n'éprouvant plus qu'un sentiment de concorde, et s'aban- » donnant à toutes les espérances d'un avenir de grandeur » et de prospérité avec une confiance qui, cette fois, du » moins, ne sera pas trompée. On peut le dire avec un juste » orgueil, le gouvernement, appuyé sur cette force populaire,

» sera le plus puissant des gouvernements. En servant la
» France il servira toutes les nations de l'Europe ; le peuple
» de Paris a ouvert une ère nouvelle ; la République française
» fait reprendre à notre patrie le cours glorieux de ses des-
» tinées ; elle lui rend l'initiative du progrès ; elle vient enfin
» au secours du temps et des idées qui préparent peu à peu
» les États-Unis de l'ancien continent. »

Et comment le Gouvernement provisoire aurait-il pu entrer un seul instant en doute sur les sentiments que lui portait la nation? Les adhésions lui arrivaient de toutes parts, non pas tardives, isolées, ou contraintes, mais empressées, ferventes. Les colonnes du journal officiel en étaient remplies. L'hôtel de ville semblait trop peu spacieux pour recevoir tous les dévouements qui venaient s'offrir à la République. Adresses, félicitations, offrandes, y affluaient sans relâche. Autant que la soumission au Gouvernement provisoire, l'admiration pour le peuple était à l'ordre du jour. Le ton dithyrambique s'élevait de minute en minute. Chacun voulait se signaler en excédant la mesure de la flatterie ; les plus effrayés étaient les plus prodigues de louanges. Les suffocations de la peur se soulageaient par des élans d'enthousiasme.

Le clergé avait donné l'exemple d'une adhésion spontanée. Dès le 24 février au soir, monseigneur Affre, archevêque de Paris, déclarait se rallier sincèrement à la République, et ordonnait aux curés de son diocèse de chanter aux offices le *Domine salvum fac populum*. Peu de jours après, le père Lacordaire exaltait dans la chaire de Saint-Merry *ce peuple superbe en sa colère*. *L'Univers*, journal du parti catholique, s'exprimait en ces termes :

« Dieu parle par la voix des événements. La révolution de
» 1848 est une notification de la Providence. A la facilité
» avec laquelle ces grandes choses s'accomplissent, et lorsque
» l'on considère combien, au fond, la volonté des hommes y a
» peu contribué, il faut reconnaître que les temps étaient
» venus. Ce ne sont pas les conspirations qui peuvent de la

» sorte bouleverser de fond en comble et en si peu de temps
» les sociétés humaines. Une conspiration qui réussit allume
» instantanément la guerre civile. Le principe politique
» attaqué et renversé par surprise cherche immédiatement à
» se défendre. Qui songe aujourd'hui en France à défendre la
» monarchie? Qui peut y songer? La France croyait encore
» être monarchique et elle était déjà républicaine. Elle s'en
» étonnait hier, elle n'en est point surprise aujourd'hui.
» Revenue d'un premier mouvement de trouble, elle s'appli-
» quera sagement, courageusement, invinciblement, à se
» donner des institutions en rapport avec les doctrines qu'elle
» a depuis longtemps définitivement acceptées. La monarchie
» succombe sous le poids de ses fautes. Personne n'a autant
» qu'elle travaillé à sa ruine. Immorale avec Louis XIV, scan-
» daleuse avec Louis XV, despotique avec Napoléon, inintel-
» ligente jusqu'à 1830, astucieuse, pour ne rien dire de plus,
» jusqu'en 1848, elle a vu successivement décroître le nombre
» et l'énergie de ceux qui la croyaient encore nécessaire.
» Elle n'a plus aujourd'hui de partisans. Charles X avait
» encore des amis personnels et des serviteurs dévoués. De
» nobles cœurs ont porté son deuil, son héritier a pu pendant
» un temps trouver des soldats. Louis-Philippe n'a été re-
» conduit que jusqu'à la porte de sa demeure. On a protégé
» sa vie, mais pas sa couronne, et on l'a laissé se sauver sans
» lui faire l'honneur de le croire dangereux. Jamais trône
» n'a croulé d'une façon plus humiliante. C'est que ce trône
» n'était plus un trône. *Il n'y aura pas de meilleurs et de plus*
» *sincères républicains que les catholiques français.* Parmi
» les principes sociaux qui viennent de triompher et qui vont
» se formuler en institutions, quels sont ceux que l'Église
» repousse? Quels sont ceux que sa voix n'ait pas fait retentir
» depuis dix-huit siècles à l'oreille des peuples et des rois?
» Nous n'en voyons aucun. »

Pendant deux mois consécutifs le clergé de Paris bénit les arbres de la liberté, les comparant à l'arbre de la croix, rap-

pelant avec complaisance que la cause du prêtre est la cause du peuple[1], et que Jésus-Christ a le premier donné au monde la formule républicaine : *Liberté*, *Egalité*, *Fraternité*. Le plus souvent, les peupliers symboliques étaient pris dans les beaux jardins des congrégations, et les religieuses les décoraient elles-mêmes de guirlandes, de nœuds, de banderoles. Elles offraient des lits pour les invalides du travail, adoptaient les filles des combattants morts pour la patrie. Le concours du clergé régulier et séculier fut unanime. Il ne s'éleva pas dans son sein une seule voix pour regretter la royauté déchue.

La magistrature n'opposa, non plus que le clergé, aucune résistance à l'entraînement général. La cour de cassation, la cour d'appel, la cour des comptes, le tribunal de commerce, la chambre des notaires, celle des avoués, l'ordre des avocats, les agents de change, apportaient à l'envi à l'hôtel de ville l'assurance de leur *dévouement sans réserve à la République* et leur *adhésion complète* à l'*entreprise généreuse*, à l'*œuvre admirable* du Gouvernement[2].

Par la bouche de M. de Cormenin, le conseil d'état exprimait « son dévouement à cette *grande et sublime révolution qui palpitait déjà dans le cœur du peuple avant d'être arrosée de son généreux sang et d'être portée dans ses bras héroïques jusqu'au pavois de la souveraineté.* »

On a vu que, dès le 28, l'armée, par l'organe des chefs les plus attachés à la dynastie, les maréchaux Soult, Bugeaud[3],

[1] Voir les numéros du *Moniteur* pendant les mois de mars et d'avril 1848.

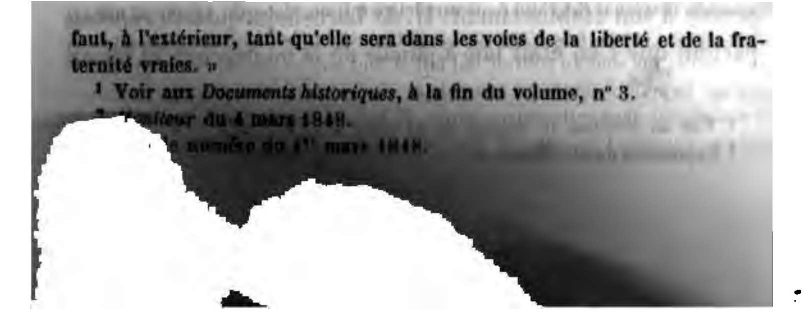
[2] Voir au *Moniteur* du 2 mars et des jours suivants, les discours de MM. Séguier, Dupin, Portalis, Baroche, etc.

[3] « Je n'ai pas besoin de vous dire que je ne désirais pas la République, écrivait le maréchal Bugeaud dans une lettre intime, datée du 16 mars, mais, enfin, nous l'avons. Elle s'annonce infiniment plus honnête que son aînée ; les hommes qui sont au pouvoir ont fait et font encore des efforts inouïs pour protéger la société contre les anarchistes : il faut donc les aider [illegible] et activement dans cette œuvre sainte. Si la République tient met en ce moment je l'aimerai bientôt ; en attendant, je la

Sébastiani, Gérard, les généraux Oudinot, Baraguay-d'Hilliers, de Fézensac, Lahitte, se mettait au service de la République. Le général Changarnier demandait en termes très pressants, dans sa lettre officielle au Gouvernement provisoire, que l'on voulût bien utiliser *son habitude de vaincre*[1].

L'Université, par la voix de M. Gerusez[2], exaltait « *cette révolution accomplie au profit du genre humain et qui avait eu pour instrument le peuple armé de la force invincible de Dieu.* » Elle saluait le *nom désormais impérissable de République.*

Les journaux orléanistes ou légitimistes exprimaient à leur manière le sentiment public. « Confiance! confiance! » s'écriait M. de Girardin dans la *Presse*, en repoussant avec énergie l'hypothèse d'une régence et en démontrant que, seule, la République pouvait rallier tous les partis. Le *Journal des Débats* parlait des *tempêtes par lesquelles Dieu et le peuple* manifestent leur *colère* et leur *puissance*. Il semblait prendre aisément son parti de ce qu'il appelait *le naufrage des rêves et des illusions*. Le *Siècle* affirmait *avec orgueil* qu'il n'y aurait pas dans l'histoire de gloire qui *pût effacer celle des vainqueurs de Février*. La *Revue des Deux-Mondes*, enfin, prodiguait les éloges au Gouvernement provisoire, vantait son *énergique patriotisme*[3], le félicitait d'avoir *garanti du travail à tous les citoyens*, donné aux ouvriers le million échu de la liste civile, et disait : « Depuis que la » pensée française a commencé, dans le dernier siècle, » l'émancipation politique du monde, personne n'a plus nié » en principe le droit des individus et des masses au bien-être » comme récompense de leur travail. Il y a eu même pour » arriver à un résultat aussi légitime de sincères efforts ho-



faut, à l'extérieur, tant qu'elle sera dans les voies de la liberté et de la fraternité vraies. »

[1] Voir aux *Documents historiques*, à la fin du volume, n° 3.

[2] *Moniteur* du 4 mars 1848.

[3] ...e numéro du 1er mars 1848.

» sera le plus puissant des gouvernements. En servant la
» France il servira toutes les nations de l'Europe ; le peuple
» de Paris a ouvert une ère nouvelle ; la République française
» fait reprendre à notre patrie le cours glorieux de ses des-
» tinées ; elle lui rend l'initiative du progrès ; elle vient enfin
» au secours du temps et des idées qui préparent peu à peu
» les États-Unis de l'ancien continent. »

Et comment le Gouvernement provisoire aurait-il pu entrer un seul instant en doute sur les sentiments que lui portait la nation ? Les adhésions lui arrivaient de toutes parts, non pas tardives, isolées, ou contraintes, mais empressées, ferventes. Les colonnes du journal officiel en étaient remplies. L'hôtel de ville semblait trop peu spacieux pour recevoir tous les dévouements qui venaient s'offrir à la République. Adresses, félicitations, offrandes, y affluaient sans relâche. Autant que la soumission au Gouvernement provisoire, l'admiration pour le peuple était à l'ordre du jour. Le ton dithyrambique s'élevait de minute en minute. Chacun voulait se signaler en excédant la mesure de la flatterie ; les plus effrayés étaient les plus prodigues de louanges. Les suffocations de la peur se soulageaient par des élans d'enthousiasme.

Le clergé avait donné l'exemple d'une adhésion spontanée. Dès le 24 février au soir, monseigneur Affre, archevêque de Paris, déclarait se rallier sincèrement à la République, et ordonnait aux curés de son diocèse de chanter aux offices le *Domine salvum fac populum*. Peu de jours après, le père Lacordaire exaltait dans la chaire de Saint-Merry *ce peuple superbe en sa colère*. L'*Univers*, journal du parti catholique, s'exprimait en ces termes :

« Dieu parle par la voix des événements. La révolution de
» 1848 est une notification de la Providence. A la facilité
» avec laquelle ces grandes choses s'accomplissent, et lorsque
» l'on considère combien, au fond, la volonté des hommes y a
» peu contribué, il faut reconnaître que les temps étaient
» venus. Ce ne sont pas les conspirations qui peuvent de la

» sorte bouleverser de fond en comble et en si peu de temps
» les sociétés humaines. Une conspiration qui réussit allume
» instantanément la guerre civile. Le principe politique
» attaqué et renversé par surprise cherche immédiatement à
» se défendre. Qui songe aujourd'hui en France à défendre la
» monarchie? Qui peut y songer? La France croyait encore
» être monarchique et elle était déjà républicaine. Elle s'en
» étonnait hier, elle n'en est point surprise aujourd'hui.
» Revenue d'un premier mouvement de trouble, elle s'appli-
» quera sagement, courageusement, invinciblement, à se
» donner des institutions en rapport avec les doctrines qu'elle
» a depuis longtemps définitivement acceptées. La monarchie
» succombe sous le poids de ses fautes. Personne n'a autant
» qu'elle travaillé à sa ruine. Immorale avec Louis XIV, scan-
» daleuse avec Louis XV, despotique avec Napoléon, inintel-
» ligente jusqu'à 1830, astucieuse, pour ne rien dire de plus,
» jusqu'en 1848, elle a vu successivement décroître le nombre
» et l'énergie de ceux qui la croyaient encore nécessaire.
» Elle n'a plus aujourd'hui de partisans. Charles X avait
» encore des amis personnels et des serviteurs dévoués. De
» nobles cœurs ont porté son deuil, son héritier a pu pendant
» un temps trouver des soldats. Louis-Philippe n'a été re-
» conduit que jusqu'à la porte de sa demeure. On a protégé
» sa vie, mais pas sa couronne, et on l'a laissé se sauver sans
» lui faire l'honneur de le croire dangereux. Jamais trône
» n'a croulé d'une façon plus humiliante. C'est que ce trône
» n'était plus un trône. *Il n'y aura pas de meilleurs et de plus*
» *sincères républicains que les catholiques français.* Parmi
» les principes sociaux qui viennent de triompher et qui vont
» se formuler en institutions, quels sont ceux que l'Église
» repousse? Quels sont ceux que sa voix n'ait pas fait retentir
» depuis dix-huit siècles à l'oreille des peuples et des rois?
» Nous n'en voyons aucun. »

Pendant deux mois consécutifs le clergé de Paris bénit les arbres de la liberté, les comparant à l'arbre de la croix, rap-

pelant avec complaisance que la cause du prêtre est la cause du peuple[1], et que Jésus-Christ a le premier donné au monde la formule républicaine : *Liberté*, *Egalité*, *Fraternité*. Le plus souvent, les peupliers symboliques étaient pris dans les beaux jardins des congrégations, et les religieuses les décoraient elles-mêmes de guirlandes, de nœuds, de banderoles. Elles offraient des lits pour les invalides du travail, adoptaient les filles des combattants morts pour la patrie. Le concours du clergé régulier et séculier fut unanime. Il ne s'éleva pas dans son sein une seule voix pour regretter la royauté déchue.

La magistrature n'opposa, non plus que le clergé, aucune résistance à l'entraînement général. La cour de cassation, la cour d'appel, la cour des comptes, le tribunal de commerce, la chambre des notaires, celle des avoués, l'ordre des avocats, les agents de change, apportaient à l'envi à l'hôtel de ville l'assurance de leur *dévouement sans réserve à la République* et leur *adhésion complète* à l'*entreprise généreuse*, à l'*œuvre admirable* du Gouvernement[2].

Par la bouche de M. de Cormenin, le conseil d'état exprimait « son dévouement à cette *grande et sublime révolution qui palpitait déjà dans le cœur du peuple avant d'être arrosée de son généreux sang et d'être portée dans ses bras héroïques jusqu'au pavois de la souveraineté.* »

On a vu que, dès le 28, l'armée, par l'organe des chefs les plus attachés à la dynastie, les maréchaux Soult, Bugeaud[3],

[1] Voir les numéros du *Moniteur* pendant les mois de mars et d'avril 1848.

[2] Voir au *Moniteur* du 2 mars et des jours suivants, les discours de MM. Séguier, Dupin, Portalis, Baroche, etc.

[3] « Je n'ai pas besoin de vous dire que je ne désirais pas la République, écrivait le maréchal Bugeaud dans une lettre intime, datée du 16 mars, mais, enfin, nous l'avons. Elle s'annonce infiniment plus honnête que son aînée ; les hommes qui sont au pouvoir ont fait et font encore des efforts inouïs pour protéger la société contre les anarchistes : il faut donc les aider sincèrement et activement dans cette œuvre sainte. Si la République tient ce qu'elle promet en ce moment je l'aimerai bientôt ; en attendant, je la défendrai s'il le

Sébastiani, Gérard, les généraux Oudinot, Baraguay-d'Hilliers, de Fézensac, Lahitte, se mettait au service de la République. Le général Changarnier demandait en termes très pressants, dans sa lettre officielle au Gouvernement provisoire, que l'on voulût bien utiliser *son habitude de vaincre* [1].

L'Université, par la voix de M. Gerusez [2], exaltait « *cette révolution accomplie au profit du genre humain et qui avait eu pour instrument le peuple armé de la force invincible de Dieu.* » Elle saluait le *nom désormais impérissable de République.*

Les journaux orléanistes ou légitimistes exprimaient à leur manière le sentiment public. « Confiance! confiance! » s'écriait M. de Girardin dans la *Presse*, en repoussant avec énergie l'hypothèse d'une régence et en démontrant que, seule, la République pouvait rallier tous les partis. Le *Journal des Débats* parlait des *tempêtes par lesquelles Dieu et le peuple* manifestent leur *colère* et leur *puissance*. Il semblait prendre aisément son parti de ce qu'il appelait *le naufrage des rêves et des illusions*. Le *Siècle* affirmait *avec orgueil* qu'il n'y aurait pas dans l'histoire de gloire qui *pût effacer celle des vainqueurs de Février*. La *Revue des Deux-Mondes*, enfin, prodiguait les éloges au Gouvernement provisoire, vantait son *énergique patriotisme* [3], le félicitait d'avoir *garanti du travail à tous les citoyens*, donné aux ouvriers le million échu de la liste civile, et disait : « Depuis que la » pensée française a commencé, dans le dernier siècle, » l'émancipation politique du monde, personne n'a plus nié » en principe le droit des individus et des masses au bien-être » comme récompense de leur travail. Il y a eu même pour » arriver à un résultat aussi légitime de sincères efforts ho-

faut, à l'extérieur, tant qu'elle sera dans les voies de la liberté et de la fraternité vraies. »

[1] Voir aux *Documents historiques*, à la fin du volume, n° 3.

[2] *Moniteur* du 4 mars 1848.

[3] Voir le numéro du 1er mars 1848.

pelant avec complaisance que la cause du prêtre est la cause du peuple [1], et que Jésus-Christ a le premier donné au monde la formule républicaine : *Liberté*, *Egalité*, *Fraternité*. Le plus souvent, les peupliers symboliques étaient pris dans les beaux jardins des congrégations, et les religieuses les décoraient elles-mêmes de guirlandes, de nœuds, de banderoles. Elles offraient des lits pour les invalides du travail, adoptaient les filles des combattants morts pour la patrie. Le concours du clergé régulier et séculier fut unanime. Il ne s'éleva pas dans son sein une seule voix pour regretter la royauté déchue.

La magistrature n'opposa, non plus que le clergé, aucune résistance à l'entraînement général. La cour de cassation, la cour d'appel, la cour des comptes, le tribunal de commerce, la chambre des notaires, celle des avoués, l'ordre des avocats, les agents de change, apportaient à l'envi à l'hôtel de ville l'assurance de leur *dévouement sans réserve à la République* et leur *adhésion complète* à l'*entreprise généreuse*, à l'*œuvre admirable* du Gouvernement [2].

Par la bouche de M. de Cormenin, le conseil d'état exprimait « son dévouement à cette *grande et sublime révolution qui palpitait déjà dans le cœur du peuple avant d'être arrosée de son généreux sang et d'être portée dans ses bras héroïques jusqu'au pavois de la souveraineté.* »

On a vu que, dès le 28, l'armée, par l'organe des chefs les plus attachés à la dynastie, les maréchaux Soult, Bugeaud [3],

[1] Voir les numéros du *Moniteur* pendant les mois de mars et d'avril 1848.

[2] Voir au *Moniteur* du 2 mars et des jours suivants, les discours de MM. Séguier, Dupin, Portalis, Baroche, etc.

[3] « Je n'ai pas besoin de vous dire que je ne désirais pas la République, écrivait le maréchal Bugeaud dans une lettre intime, datée du 16 mars, mais, enfin, nous l'avons. Elle s'annonce infiniment plus honnête que son aînée ; les hommes qui sont au pouvoir ont fait et font encore des efforts inouïs pour protéger la société contre les anarchistes : il faut donc les aider sincèrement et activement dans cette œuvre sainte. Si la République tient ce qu'elle promet en ce moment je l'aimerai bientôt ; en attendant, je la défendrai s'il le

Sébastiani, Gérard, les généraux Oudinot, Baraguay-d'Hilliers, de Fézensac, Lahitte, se mettait au service de la République. Le général Changarnier demandait en termes très pressants, dans sa lettre officielle au Gouvernement provisoire, que l'on voulût bien utiliser *son habitude de vaincre* [1].

L'Université, par la voix de M. Gerusez [2], exaltait « *cette révolution accomplie au profit du genre humain et qui avait eu pour instrument le peuple armé de la force invincible de Dieu.* » Elle saluait le *nom désormais impérissable de République.*

Les journaux orléanistes ou légitimistes exprimaient à leur manière le sentiment public. « Confiance! confiance! » s'écriait M. de Girardin dans la *Presse*, en repoussant avec énergie l'hypothèse d'une régence et en démontrant que, seule, la République pouvait rallier tous les partis. Le *Journal des Débats* parlait des *tempêtes par lesquelles Dieu et le peuple* manifestent leur *colère* et leur *puissance*. Il semblait prendre aisément son parti de ce qu'il appelait *le naufrage des rêves et des illusions*. Le *Siècle* affirmait *avec orgueil* qu'il n'y aurait pas dans l'histoire de gloire qui *pût effacer celle des vainqueurs de Février*. La *Revue des Deux-Mondes*, enfin, prodiguait les éloges au Gouvernement provisoire, vantait son *énergique patriotisme* [3], le félicitait d'avoir *garanti du travail à tous les citoyens*, donné aux ouvriers le million échu de la liste civile, et disait : « Depuis que la » pensée française a commencé, dans le dernier siècle, » l'émancipation politique du monde, personne n'a plus nié » en principe le droit des individus et des masses au bien-être » comme récompense de leur travail. Il y a eu même pour » arriver à un résultat aussi légitime de sincères efforts ho-

faut, à l'extérieur, tant qu'elle sera dans les voies de la liberté et de la fraternité vraies. »

[1] Voir aux *Documents historiques*, à la fin du volume, n° 3.

[2] *Moniteur* du 4 mars 1848.

[3] Voir le numéro du 1er mars 1848.

» norablement tentés; mais, il faut en convenir, aucun gou-
» vernement jusqu'ici ne s'est mis en mesure de marcher à
» un pareil but avec une énergie, avec une activité vraiment
» efficaces. Une pareille négligence n'est pas une des moindres
» causes de ces chutes profondes qui, au premier abord, con-
» fondent les imaginations. Assurément il n'est pas à craindre
» que le régime qui sortira de la révolution de 1848 tombe
» dans la même faute; mais il faut qu'à l'ardent amour de
» l'humanité et du peuple qui fait battre aujourd'hui tant de
» cœurs, s'associe une science sociale compréhensive et im-
» partiale, qui aille au fond de tous les problèmes, tienne
» compte de tous les droits, et sache établir entre toutes les
» classes de travailleurs des relations légitimes et de sincères
» sympathies. »

Pour aider le Gouvernement provisoire à faire face aux dépenses urgentes, les principaux banquiers de Paris prenaient l'initiative d'une souscription. M. Rothschild faisait acte de confiance et même de zèle en refusant de fuir et en envoyant une somme de 50,000 francs pour les blessés de Février. On voyait en tête des listes de souscription les noms les plus illustres. Les grandes dames légitimistes ou orléanistes, la duchesse de Maillé, la marquise de Lagrange, la comtesse de Chastenay, la comtesse de Biencourt, la comtesse de Lamoignon, etc., etc., tenaient à honneur de quêter en compagnie de mesdames Flocon, Ledru-Rollin, Marrast, pour les blessés de Février [1].

M. Thiers et les principaux membres de la chambre des députés, MM. Odilon-Barrot, de Maleville, Duvergier de Hauranne, qui croyaient la royauté *bien finie* [2], envoyaient assurer le Gouvernement provisoire qu'ils aideraient sans arrière-pensée à son établissement. M. de Larochejacquelein répétait partout que c'en était fait à jamais de la monarchie, et faisait

[1] Voir au *Moniteur* le numéro du 21 mars et les suivants.
[2] Expression de M. Thiers.

afficher sur les murs de Paris une adresse au Gouvernement provisoire qu'il terminait par ces mots : *comptez sur moi*[1]. Les familiers du château, les aides de camp de Louis-Philippe, M. d'Haubersaërt, MM. Liadières et d'Houdetot, de Berthois, etc., ne se faisaient attendre ni à l'hôtel de ville, ni dans les différents ministères. La famille Bonaparte, le roi Jérôme et son fils Napoléon, Pierre, fils de Lucien, adressaient au Gouvernement provisoire des lettres toutes républicaines[2]. Le prince Louis-Napoléon accourait de l'exil. Enfin on recevait d'Algérie la soumission du duc d'Aumale et du prince de Joinville.

Assurément un pareil concours de dévouements et d'hommages était de nature à rassurer pleinement le Gouvernement provisoire s'il avait conçu quelque doute sur sa légitimité. Et ce ne fut pas l'effervescence d'une première heure : six semaines plus tard, les mêmes sentiments se manifestaient encore sous une forme plus authentique, plus calme et plus réfléchie, dans les professions de foi des candidats à la représentation nationale ; et le 4 mai suivant, à l'heure où l'Assemblée entrait pour la première fois en séance, ils éclatèrent de nouveau par une salve répétée à vingt reprises, par un cri immense, unanime de *Vive la République !*

Aujourd'hui que nous connaissons avec certitude, par de cyniques répudiations, combien ces adhésions étaient mensongères, les esprits sévères ont le droit de regretter, jusqu'à un certain point, cette unanimité dans l'expression d'un dévouement qui ne pouvait honorablement exister que dans les âmes républicaines. On a pu sans injustice flétrir cet empressement des amis personnels de la maison d'Orléans, de ces hommes qui tenaient de la royauté leur fortune, leur position, leur existence tout entière. Les consciences honnêtes ont gémi, pour l'honneur du pays, des indignités, des ingra-

[1] Voir dans la publication intitulée *Murailles révolutionnaires*, 9e livraison, l'adresse signée de M. de Larochejacquelein.

[2] Voir aux *Documents historiques*, à la fin du volume, n° 4.

titudes, des sentiments bas de cette société cultivée, faite pour donner l'exemple des bienséances et pour imprimer aux mœurs leur caractère. Mais peut-être a-t-on exagéré un peu la part de la lâcheté dans cette déroute morale. S'il y eut lâcheté, ce qui semble aujourd'hui trop certain, il y eut aussi entraînement, et cet entraînement, bien qu'il se soit renié lui-même, fut sincère. La grandeur du peuple était si manifeste, qu'elle attira à lui jusqu'à ses adversaires. Sa magnanimité, sa naïveté, touchèrent les cœurs les plus endurcis. Plus d'un qui, depuis vingt ans, raillait toute grande pensée, se laissa gagner à l'émotion générale. Ce fut là la véritable *surprise* de Février. Cette société froide, calculée, sceptique, parut un moment comme enlevée à elle-même. Elle sentit que ces hommes du peuple, si au-dessous d'elle par la culture, lui étaient supérieurs par la vertu. Elle leur rendit un hommage involontaire en s'engageant d'honneur à servir le gouvernement qu'ils lui imposaient, en reconnaissant hautement qu'il n'y avait plus d'autre état possible en France que l'état républicain fondé sur l'égalité démocratique.

CHAPITRE III.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR. — M. LEDRU-ROLLIN. — MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — MANIFESTE DE M. DE LAMARTINE.

Les nouvelles que le Gouvernement provisoire recevait des départements venaient chaque jour le confirmer dans le sentiment de son droit et de sa force.

Au premier bruit de la lutte engagée dans Paris, des comités révolutionnaires, composés d'hommes les plus actifs entre les républicains, et les plus décidés, s'étaient dans tous les chefs-lieux de département formés spontanément et déclarés en permanence. Aussitôt la proclamation de la République connue, ces comités, s'emparant du mouvement, avaient tenté d'occuper les préfectures et les mairies ; presque partout ils avaient réussi ; et, de concert avec les conseils municipaux, ou bien à leur place, ils avaient pris la direction des affaires en attendant les ordres officiels du nouveau pouvoir. La plupart des fonctionnaires s'étaient retirés sans contestation, en toute hâte ; et quand les commissaires envoyés par le ministre de l'intérieur arrivèrent au lieu de leur destination, ils trouvèrent sur tous les points l'administration départementale ou dans les mains des chefs populaires, ou soumise et s'offrant à servir le gouvernement républicain.

Le choix de ces commissaires était une des graves difficultés et devint bientôt un des embarras les plus considérables du Gouvernement provisoire. Laisser les fonctionnaires politiques de la royauté présider à l'établissement des institutions républicaines, c'eût été, non seulement une faute, mais encore un scandale sans exemple. Ceux d'entre les fonctionnaires qui ne rougissaient pas de prétendre à ce triste avan-

tage, marquaient assez par cette impudeur qu'ils étaient indignes de l'estime publique; car la révolution qui venait de s'accomplir n'impliquait pas seulement un changement de personnes ou de tendance dans le gouvernement, elle devait être l'application sincère d'un principe éludé jusque-là et d'une conception différente de l'ordre social. Pour aider la société à reconnaître le droit commun fondé sur une véritable souveraineté du peuple, pour lui inspirer confiance dans la bonté des institutions républicaines, il fallait sans doute une certaine expérience des hommes et des choses, mais il fallait surtout un amour raisonné de ces institutions, et une conviction profonde de leur parfaite harmonie avec l'esprit du siècle. Les fonctionnaires choisis par MM. Duchâtel et Guizot, eussent-ils voulu se donner pour tâche de faire comprendre à des populations peu éclairées le sens nouveau que le progrès des mœurs allait donner au mot de république, ils ne l'auraient pas pu. La pratique vénale des élections sous le règne de Louis-Philippe avait abaissé leur caractère. Leur servilité, à la fois constante et variable selon les vicissitudes parlementaires, et qui avait contribué à introduire dans la langue politique le terme abject de *ministérialisme*, avait énervé en eux cette vigueur de volonté, cette confiance dans la sympathie des masses, sans laquelle aucune action morale n'est imaginable.

M. Ledru-Rollin ne faisait donc qu'un acte de pure nécessité en envoyant dans les départements des commissaires chargés d'administrer provisoirement la chose publique et de remplacer les hommes trop notoirement solidaires de la politique du gouvernement déchu. La mauvaise foi et le cynisme de l'apostasie passés dans les mœurs de la société officielle ont pu seuls accuser d'intolérance révolutionnaire une mesure de prudence et de convenance commune à tous les gouvernements. Ce qu'on peut plus justement reprocher au ministre de l'intérieur, c'est de n'avoir pas porté dans son choix tout le discernement souhaitable. La faiblesse naturelle de son ca-

ractère et son tact politique trop peu exercé l'entraînèrent en des erreurs dont l'établissement de la République eut à souffrir. Il se laissa circonvenir par des influences subalternes. Il y eut dans l'ensemble de ses choix peu d'homogénéité, dans les instructions qu'il donna peu de précision. Toutefois les fautes des commissaires ne furent ni aussi graves ni aussi nombreuses qu'on l'aurait pu craindre dans une situation où la plus grande hâte et la plus parfaite prudence étaient à la fois commandées. Et l'on devra plutôt s'étonner des erreurs évitées que des erreurs commises, si l'on vient à considérer la multiplicité des charges et la rareté des hommes auxquels il convenait de les confier à ces premières heures décisives de la République.

Le parti républicain, après la mort d'Armand Carrel et de Godefroy Cavaignac, était assez riche en talents oratoires et littéraires, mais pauvre en capacités politiques. Au premier rang dans l'estime générale paraissaient quelques hommes de cœur dont le sentiment faisait toute la force. C'étaient de ces natures plus généreuses que réfléchies, qui croient mener les sociétés par l'enthousiasme et comptent sur l'esprit de sacrifice, comme sur un état permanent de l'âme humaine, pour établir dans le monde le règne de la vertu. Ces patriotes sincères, dont Barbès était le type, ne connaissaient pas le pays auquel ils se dévouaient, ni n'en étaient connus. Exaltés par la solitude des prisons et par l'acharnement d'un sort toujours contraire, ils vivaient dans le monde des rêves, familiers avec l'idéal immuable de la justice abstraite, ignorant les intérêts mobiles et les droits relatifs qui gouvernent les choses humaines.

Dans les rangs plus serrés qui formaient comme le centre de l'armée républicaine, on comptait en grand nombre des avocats, des journalistes, hommes d'improvisation et de critique, que leur profession mettait chaque jour dans la nécessité de parler ou d'écrire sur les affaires publiques en leur ôtant le loisir de les étudier et même l'occasion de les bien

connaître. Pris ensemble, ces écrivains, qui s'étaient pour la plupart groupés autour du *National* ou de la *Réforme*, et suivaient la fortune de M. Marrast ou celle de M. Ledru-Rollin, avaient apporté dans la guerre offensive un concours efficace; mais, isolément, leurs talents inexpérimentés et leurs personnalités rivales allaient être d'une médiocre assistance dans l'organisation du pouvoir. Enfin, dans les derniers rangs du parti, se pressaient une foule de gens de mœurs basses, de caractère équivoque, tour à tour ouvriers de complots ou limiers de police, qui s'efforçaient de tirer de leur abjection même la popularité d'une heure, et de détourner par le fracas de leurs emportements démagogiques les soupçons et les répugnances que faisait naître leur existence suspecte. La plupart s'étaient glissés dans les sociétés secrètes et y avaient contracté des intimités dont il était difficile de ne tenir aucun compte. C'est le malheur des partis qui conspirent, quand ils arrivent au pouvoir, d'avoir à récompenser des hommes et des actes qu'il faut désavouer au grand jour de l'opinion publique. Ce fut l'entrave, ce fut la fatalité de M. Ledru-Rollin, de ne pas trouver immédiatement sous sa main des hommes de caractère, d'esprit, de mœurs véritablement démocratiques. Mais ceux-là ne se rencontraient pas dans la portion remuante du parti républicain. Ils se tenaient à l'écart, ils agissaient sans bruit; il aurait fallu une volonté active pour les chercher, du temps pour les attendre. Or les minutes étaient comptées, et le zèle du ministre se laissait facilement distraire. Assailli par des républicains pleins d'exigences qui, ne voyant dans la République qu'un coup de fortune favorable à leurs intérêts privés, évaluaient les persécutions subies, fixaient le taux des services rendus, sollicitaient au nom de leur pauvreté ou menaçaient au nom de leur influence sur les masses, le ministre de la République se voyait à leur égard dans une situation assez analogue à celle où s'étaient trouvés les ministres de la Restauration en présence des vieux émigrés. Une aristocratie d'un nouveau genre, mais aussi exclusive, aussi arro-

gante qu'aucune autre, s'imposait à lui. Les ultra-républicains de 1848, infatués à l'égal des ultra-royalistes de 1814, prétendaient, sous prétexte de puritanisme, éloigner des emplois et des places tout ce qui n'avait pas été éprouvé depuis 1830 dans les complots ou du moins dans les affiliations secrètes. M. Ledru-Rollin n'avait pas une volonté assez bien assise pour résister à de semblables violences. Nous l'avons vu déjà, le ministre de l'intérieur possédait un ensemble d'avantages très propres à le signaler dans les rangs de la démocratie militante, mais, du moment qu'il fut porté au gouvernement, ces avantages devaient perdre beaucoup de leur valeur par l'absence d'une qualité qui relie et couronne en quelque sorte toutes les autres. M. Ledru-Rollin manquait d'autorité. Ni sa vie privée qu'il n'avait pas su plier à une règle assez sévère, ni son patriotisme sincère mais emphatique, ni son caractère ouvert et généreux mais sans fixité, ni ses connaissances plus apparentes que solides, ni même sa droiture naturelle trop souvent altérée par le désir excessif de la popularité, ne le rendaient propre au commandement. Il avait conscience de cette incapacité, et pour échapper au malaise qu'elle lui causait, il mettait en œuvre un artifice familier aux caractères dont l'ardeur n'est ni soutenue, ni tempérée par le jugement. Il outrait son langage, il enflait sa voix; il affectait des allures despotiques. Craignant de ne pouvoir imposer le respect, il voulait imprimer la terreur. Ne se sentant pas assez fort pour conduire la révolution, il la voulait brusquer. Là gît tout le secret de ses contradictions et de ses inconséquences. Dès qu'il eut entrevu le succès de sa tactique, dès qu'il vit l'effroi s'emparer des imaginations et son nom prononcé avec tremblement, dès qu'il entendit ses flatteurs l'égaler à Danton, il se tint pour assuré d'un pouvoir sans bornes. Plus son langage excédait sa pensée et mentait à la bénignité de son caractère, plus ses paroles étaient en désaccord avec ses intentions, plus il se croyait profond politique. Il pensa naïvement que le meilleur moyen de prévenir les fureurs de 93,

c'était d'en laisser gronder la menace. Il ne comprit pas que cet effet momentané, obtenu par des fanfaronnades, ne pouvait tromper que le vulgaire. Il s'entoura avec complaisance d'un appareil théâtral. Autour de lui on s'affubla de costumes excentriques ; on porta des chapeaux *montagnards*, des gilets *à la Robespierre;* on se tutoya sans se connaître ; on affecta de choquer les bienséances par des rudesses triviales ; on mesura au cynisme des formes l'énergie des vertus républicaines [1]. M. Ledru-Rollin encouragea d'abord ce tapage révolutionnaire sans y participer ; mais bientôt il arriva qu'en pensant étourdir le pays, il s'étourdit lui-même. Poussé par les plus extravagants démagogues, il s'imagina qu'il entraînait le peuple à sa suite. Parce qu'il avait autant de flatteurs qu'un roi, il eut les illusions de la royauté. Il se crut le chef de la démocratie, tandis qu'il n'était en réalité que le porte-voix du jacobinisme.

Lorsqu'il se rendit, le 25 dans la matinée, au ministère de l'intérieur, M. Ledru-Rollin le trouva occupé par M. Andryane, jadis prisonnier de l'Autriche dans les cachots du Spielberg. Délégué provisoirement dans les bureaux par M. Garnier-Pagès, M. Andryane s'était hâté d'user de son pouvoir en faveur d'un homme devenu tristement fameux sous le dernier règne ; il avait mis en liberté un ancien ministre des travaux publics condamné pour cause de concussion : M. Teste. Ce ne fut pas sans peine que M. Ledru-Rollin parvint à éconduire M. Andryane ainsi qu'une foule de serviteurs de la dynastie, qui témoignaient déjà d'un zèle immodéré pour la République en s'emparant des titres et des emplois vacants. Par malheur, en éliminant les parasites

[1] Une des puérilités de cette vieille école révolutionnaire, ce fut de reprendre avec une affectation outrée l'appellation de *citoyen* et la formule : *salut et fraternité*. J.-J. Rousseau, dont l'enthousiasme n'aveuglait pas le bon sens, avait expliqué et condamné cette manie : « Les seuls Français, dit-il dans le *Contrat social*, prennent tous familièrement ce nom de citoyen, *parce qu'ils n'en ont aucune véritable idée*. »

royalistes, M. Ledru-Rollin ne sut pas tenir à distance les parasites démocrates; et bientôt les bureaux du ministère, encombrés à toute heure du jour et de la nuit par les solliciteurs, présentèrent le spectacle du plus affligeant désordre. Cependant le ministre avait hâte de rétablir le service public; il s'adjoignit, pour l'aider dans cette tâche difficile, M. Elias Regnault, ancien rédacteur du *Courrier de la Sarthe*, auteur de quelques travaux historiques estimés, dont il fit son chef de cabinet; M. Jules Favre, avocat connu dans le parti démocratique depuis le procès d'avril, auquel il remit les fonctions de secrétaire-général; M. Carteret, journaliste, homme ferme et dévoué, qu'il plaça à la tête de la direction de la sûreté générale; puis il s'occupa de l'envoi des commissaires dans les départements.

Les premières nominations avaient été faites dans le conseil du Gouvernement provisoire. M. Ledru-Rollin n'eut qu'à signer des pouvoirs dont le caractère n'avait pas été et ne pouvait pas être bien défini. Il se borna, en remettant ces pouvoirs aux nouveaux fonctionnaires, à les accompagner de quelques explications verbales, promettant d'envoyer sous peu de jours ses instructions écrites, officielles ou secrètes.

Suivre l'exemple du Gouvernement provisoire, éviter comme à Paris l'effusion du sang, veiller sur les partis royalistes sans toutefois porter atteinte ni aux propriétés ni aux libertés des personnes, en un mot faire connaître, comprendre, aimer la République, tel était le résumé des instructions données provisoirement aux commissaires. Nous verrons bientôt comment elles furent comprises et interprétées par les partis.

Pendant que M. Ledru-Rollin essayait de saisir les rênes de la révolution à l'intérieur, M. de Lamartine, en s'installant au ministère des affaires étrangères, préparait les instructions qu'il allait donner aux agents diplomatiques et fixait dans son esprit l'attitude qu'il convenait à la République de prendre vis-à-vis des puissances européennes.

Comme tous les autres édifices, le ministère des affaires

étrangères avait été envahi par les combattants ; mais, malgré la haine personnelle que le peuple de Paris portait à M. Guizot, malgré l'irritation produite par la catastrophe de la veille, tout y avait été respecté. Ces simples mots tracés à la craie le 24 février sur la porte d'entrée : *Ambulance, respect aux blessés*, et les efforts individuels de quelques ouvriers, avaient suffi pour retenir une bande furieuse qui menaçait de mettre le feu. Quand la garde nationale arriva le 25, sur un ordre du maire du I[er] arrondissement, au nom du salut public, elle trouva partout l'ordre et la discipline. A tous les étages, les ouvriers avaient d'eux-mêmes établi des postes de sûreté. Aux portes des archives, à l'entrée même du cabinet particulier de M. Guizot, des factionnaires en blouse gardaient religieusement les secrets d'un gouvernement et d'un homme détestés. La garde nationale se mêla aux bandes populaires. On bivouaqua ensemble dans les cours, dans les antichambres, sur les escaliers, en s'entretenant des événements accomplis avec une simplicité cordiale. Sur ces entrefaites, M. Bastide, envoyé par le Gouvernement provisoire, vint se faire reconnaître en qualité de sous-secrétaire d'état au ministère. Il était suivi de M. Hetzel, nommé chef du cabinet de M. de Lamartine, et de M. Payer, qui devait remplir auprès du ministre les fonctions de secrétaire. La principale occupation de ces nouveaux fonctionnaires, pendant vingt-quatre heures, fut de signer des passeports pour les peureux, parisiens ou étrangers, qui, selon l'opinion qu'on s'était faite du peuple dans les classes riches, croyaient devoir fuir une ville aux mains des barbares. M. de Lamartine ne vint que le 26 dans la soirée. Il était épuisé de fatigue, mais son visage exprimait la confiance. Une certaine solennité tranquille qui paraissait dans toute sa personne contrastait avec le trouble et l'agitation de ceux qui l'abordaient. En tendant la main à M. Bastide : « Soyez content, lui dit-il, soyez heureux. Vous pouvez considérer la République comme fondée en France. » Mais M. de Lamartine ne put se défendre d'une impression de tristesse lorsqu'on lui

ouvrit la chambre et le cabinet de M. Guizot ; il semblait que quelqu'un venait d'en sortir à peine et pour y rentrer aussitôt. Les meubles en désordre n'avaient point été remis en place depuis le 22. On voyait çà et là les vêtements que le ministre de Louis-Philippe avait quittés précipitamment pour se rendre aux Tuileries. Dans les tiroirs ouverts, sur les tables et les bureaux étaient épars de l'or, des médailles, des objets précieux, des décorations, des lettres intimes. Par un singulier hasard, l'œil de M. de Lamartine tomba sur une note tracée en marge de son dernier discours à la chambre des députés. « Plus j'écoute M. de Lamartine, avait écrit M. Guizot, plus je me convaincs que jamais nous ne pourrons nous entendre. » La Providence n'avait pas attendu longtemps pour mettre en action de la manière la plus saisissante cette réflexion si simple, écrite dans un dégagement d'esprit si parfait. Une amie du ministre déchu était présente à l'inspection décente et attristée de ses papiers publics ou privés. M. de Lamartine lui remit, ou plutôt lui laissa prendre tout ce qui pouvait être pour la famille Guizot d'une valeur ou d'un intérêt quelconque. Par un sentiment délicat des convenances, M. de Lamartine ne voulut point habiter l'appartement particulier de M. Guizot, et fit placer à la hâte quelques matelas dans les appartements de réception pour y passer la nuit, donnant ainsi l'exemple trop rare du respect qu'en des âmes élevées le succès doit à la défaite, le sort propice à la mauvaise fortune.

Après ces premiers soins intimes, le nouveau ministre rédigea et fit partir sur le champ une circulaire fort courte par laquelle il enjoignait aux agents diplomatiques de notifier aux différentes cours auprès desquelles ils étaient accrédités, l'avénement de la République : « La forme républicaine du gou-
» vernement, disait M. de Lamartine dans cette circulaire, n'a
» changé ni la place de la France en Europe, ni ses disposi-
» tions loyales et sincères à maintenir ses rapports de bonne
» harmonie avec les puissances qui voudront comme elle l'in-

» dépendance des nations et la paix du monde. Ce sera un » bonheur pour moi, monsieur, de concourir par tous les » moyens en mon pouvoir à cet accord des peuples dans leur » dignité réciproque, et à rappeler à l'Europe que le prin- » cipe de paix et le principe de liberté sont nés le même jour » en France. » Puis, rassemblant ses idées sur le rôle que la France allait avoir à jouer en Europe, M. de Lamartine composa plus à loisir, pour le soumettre au Gouvernement provisoire, une seconde circulaire ou programme diplomatique auquel on donna le nom de *Manifeste*, et qui porta bientôt à tous les souverains les assurances de bon vouloir et le salut pacifique de la République nouvelle.

Avant d'examiner ce document tant admiré d'abord, puis si violemment attaqué; avant de juger si la pensée de M. de Lamartine était, au moment où il l'exprimait, politique ou impolitique, il est nécessaire de jeter un coup d'œil sur l'état général de l'Europe dans ses rapports avec la Révolution française, et de bien préciser quelle était la situation de la France telle que l'avait faite le règne de Louis-Philippe.

Bien que cette situation fût depuis 1830 un isolement observé avec défiance par les royautés légitimes; bien que la seule alliance formée par Louis-Philippe fût une alliance de famille, rompue de fait par la révolution de février; bien que la proclamation de la République dût irriter et inquiéter au dernier point les maisons royales, cependant il n'y avait à redouter de leur part aucune coalition, aucune tentative pour rétablir sur le trône de France l'une ou l'autre branche de la maison de Bourbon. Des esprits peu judicieux pouvaient seuls concevoir cette crainte en rapprochant des dates aussi différentes que 1792 et 1848.

En 1792, l'esprit monarchique et théocratique régnait encore dans toute sa vigueur sur les États du continent. Les souverains croyaient d'une foi sincère à leur droit. Unis par des alliances intimes et par une diplomatie dont les fils secrets échappaient à l'œil le plus pénétrant, ils formaient tous en-

semble comme une famille sacrée que les rivalités d'ambitions territoriales venaient bien troubler temporairement, mais sans altérer dans son principe ce sentiment de race qui la rendait solidaire. Les peuples, au contraire, s'ignorant l'un l'autre, sans communication, sans échange de pensées, demeuraient livrés isolément au bon plaisir des rois. La démocratie n'avait pas conscience d'elle-même ; elle ne s'était pas encore nommée par son nom. Elle ne se connaissait ni droit, ni Dieu. La Providence était encore avec les princes. Ils gouvernaient en son nom, par son ordre, avec son appui rendu sensible dans les prières du sacerdoce et dans les serments chevaleresques de la noblesse.

Mais depuis un demi-siècle combien l'état de l'Europe avait changé ! Les armées royales battues par nos volontaires républicains ; une archiduchesse d'Autriche menée dans un triomphe insolent de Vienne à Paris, jusqu'au lit du grand parvenu de la Révolution française; nos soldats, vaincus sur le sol étranger, y laissant après eux je ne sais quel ferment de liberté qui troublait la victoire; les esprits gagnés à mesure que les batailles étaient perdues ; Paris occupé, humiliant ses vainqueurs par le spectacle de sa grandeur morale ; les routes, les canaux, les voies de fer enrichissant les peuples à mesure que les finances royales s'épuisaient par la permanence des armées, et portant bientôt jusqu'au cœur des nations les plus lointaines, avec les produits de l'industrie, les agitations de la pensée du siècle ; un doute salutaire, précurseur de la foi nouvelle, inquiétant les consciences ; la science interrogeant la révélation, la philosophie refaisant l'histoire ; la Germanie des Niebelungen devenue l'Allemagne de Faust ; enfin l'émigration polonaise, plus funeste au despotisme que l'émigration française ne s'était montrée jadis hostile à la liberté, propageant partout sur son passage la fièvre de l'indépendance ; tel était l'ensemble des faits, des idées, des progrès accomplis au sein de la société européenne. Et cette révolution morale mettait les monarques abandonnés de l'opinion dans l'incapacité

d'entreprendre quoi que ce fût contre la France et sa révolution politique.

Que si de ces généralités de l'état social nous passons à l'état particulier, national ou territorial des puissances européennes ; si nous nous plaçons au point de vue diplomatique de ce qu'on a nommé l'équilibre européen, l'impossibilité d'attaquer la République devient encore plus manifeste.

Les traités de 1815 ont réduit la France à des limites trop resserrées pour que les rivalités les plus ombrageuses puissent sans folie rêver de les resserrer encore ; tandis qu'aux premières hostilités l'occasion des conquêtes s'offrirait de tous côtés à notre ambition. Les deux grandes puissances allemandes poursuivent d'ailleurs chez elles, depuis la fin de la guerre continentale, un but qui les absorbe tout entières en les faisant ennemies. La prépondérance prussienne ou la domination autrichienne en Allemagne, c'est là entre elles l'objet d'une lutte opiniâtre, et les embarras intérieurs les plus graves compliquent encore les difficultés de leur situation respective.

L'empire d'Autriche, sur le point d'être démembré après la mort de Charles VI, n'est parvenu depuis lors à retarder l'explosion des haines qu'il inspire à ses sujets de races étrangères, qu'en fomentant les rivalités nationales d'États à États, les animosités de classe à classe dans chaque État séparé. Tour à tour centralisateur et décentralisateur, éteignant ou attisant le sentiment patriotique, excitant les passions subversives ou étouffant l'esprit de liberté, captant la noblesse ou provoquant les jacqueries, flattant tous les vices aussi bien du peuple que des grands, se jouant de la foi jurée et violant sans pudeur les droits les plus manifestes, le gouvernement autrichien s'est usé lui-même dans ce travail désorganisateur. En ces années dernières la décadence avait été rapide. Sous la conduite d'un vieux ministre sans passions et sans principes, le gouvernement impérial voyait ses finances délabrées, son crédit ruiné, son autorité affaiblie. Pressentant l'appui dont

il aurait besoin pour écraser des peuples qu'il n'avait pas su gouverner, inquiet de voir le goût des libertés constitutionnelles pénétrer jusque dans l'armée, il se tournait vers son éternelle ennemie historique, vers une rivale astucieuse qui épiait avec joie les progrès de son mal : il recherchait l'alliance de la Russie et livrait ainsi le secret de son impuissance.

Bien que la Prusse semble, à ne considérer que ses finances et son administration, dans un état assez prospère pour expliquer jusqu'à un certain point l'esprit d'ambition qui l'agite, cependant, en 1848, elle n'était pas plus que l'Autriche en état de rien entreprendre contre la République française. Sans parler des obstacles que présente à l'action militaire de son gouvernement un territoire très étendu, sans limites naturelles, un royaume de formation récente et factice, où se touchent sans se confondre des populations d'origine slave, saxonne et française, et que la fermentation dissolvante d'un protestantisme industriel et d'un panthéisme communiste travaille jusque dans leurs profondeurs, il s'en rencontrait d'insurmontables dans le caractère du roi Frédéric-Guillaume IV et dans la position personnelle qu'il s'était faite. Ce prince versatile et sans franchise avait essayé à son avénement, par inquiétude d'esprit et par frivolité de cœur, ce que Pie IX avait sincèrement voulu par humanité évangélique. Il avait fait passer devant les yeux de son peuple jusqu'à l'en éblouir mille images de liberté, mille chimères d'ambitions nationales. Tout en se croyant profondément religieux, et sous les dehors d'une sollicitude paternelle, il avait abusé de la manière la plus détestable de cette piété pour le souverain si naturelle aux peuples germaniques. Toutes ses promesses, il les avait successivement éludées ou violées ; tout son libéralisme littéraire, il l'avait fait tourner au profit d'un absolutisme politique d'autant plus odieux qu'il n'avait pas le courage de se nommer par son nom. En six années, ce prince ingrat, gâté par son peuple et par la fortune, était parvenu à

user jusqu'aux derniers restes d'une étonnante popularité. Toutes les classes, toutes les opinions, tour à tour flattées et jouées, s'étaient également retirées de lui. Le mécontentement général éclatait, et déjà, comme son rival l'empereur d'Autriche, le roi Frédéric-Guillaume, se voyant menacé au cœur même de ses États, prêtait l'oreille aux suggestions de la Russie. Le tzar Nicolas s'insinuait dans les conseils du cabinet de Berlin avec plus de facilité encore qu'il n'en avait trouvé à pénétrer les secrets du cabinet de Vienne. Le peuple prussien s'en indignait; par haine de la Russie, il exagérait l'expression de ses sympathies pour la France. De là l'impossibilité radicale pour le roi Frédéric-Guillaume de faire la guerre. Une guerre d'ambition contre l'Autriche, dans laquelle il eût été soutenu par l'esprit national, lui était interdite par sa menaçante alliée la Russie; une guerre de coalition avec la Russie et l'Autriche contre la France eût été le signal d'une révolution intérieure plus terrible peut-être que ne l'avait été la première Révolution française.

La pensée d'une guerre continentale ne pouvait être sérieusement conçue que par l'empereur Nicolas. Seul entre les monarques européens, ce prince exerçait dans son empire une puissance réelle, parce qu'il représentait encore intacte et pleine de vigueur l'orthodoxie religieuse et politique de tout un peuple. Le passé et l'avenir de la nation russe se personnifiaient en lui. Malgré son origine allemande qu'il avait su faire oublier, il était devenu comme la tradition vivante et l'idéal de la Russie. Dans la noblesse de son visage, dans la fierté de son port, elle se plaisait à reconnaître et à saluer le génie slave. Depuis son avénement au trône, l'empereur Nicolas avait repris avec suite et habileté la politique tracée à la Russie par le testament de Pierre-le-Grand [1]. Cette politique d'inspiration orientale, militaire et religieuse, que

[1] Voir aux *Documents historiques*, à la fin du volume, n° 5.

le libéralisme cosmopolite d'Alexandre avait un moment troublée, visait à la destruction de l'empire Ottoman, à l'anéantissement de la Pologne, au refoulement de la Suède, à la conquête de la Gallicie, et, par suite, à la subalternité des États de l'Allemagne [1]. Nos hommes d'État du XVIIIe siècle avaient pressenti le danger pour la France de laisser s'avancer vers l'Occident cet ennemi lointain encore, mais rapide, envahisseur à la façon des peuples barbares. Une constante sollicitude pour la Turquie, en même temps que pour la Hongrie et la Pologne, considérées comme les deux boulevards du monde occidental, n'avait cessé d'animer le cabinet de Versailles depuis Louis XIV jusqu'à Choiseul. L'empereur Napoléon, en invitant la Hongrie à reprendre son indépendance [2], et plus tard en s'alliant à l'Autriche, suivait une

[1] « Dans les vingt-trois ans qui se sont écoulés de 1792 à 1815, disait, au mois de mars 1848, la *Gazette d'Augsbourg*, la Russie nous a fait plus de mal lorsqu'elle était notre principale alliée contre la France, que lorsqu'elle était l'alliée de la France contre nous. Dans les trente-trois ans qui se sont écoulés de 1815 à 1848, ce que la Russie a fait contre la liberté et la puissance de l'Allemagne, il n'est pas un enfant en Allemagne qui ne le sache dire. Les dangers dont la Russie nous menace ne dépendent pas du caractère de tel ou tel empereur ; ils tiennent au caractère de la Russie, à sa politique séculaire, à sa destinée. »

[2] « Hongrois, dit l'empereur, dans un manifeste adressé aux Hongrois après qu'il fut entré à Vienne, et daté de Schönbrunn, 15 mai 1809, le moment est venu de recouvrer votre indépendance. Je vous offre la paix, l'intégrité de votre territoire, de votre liberté et de vos constitutions soit telles qu'elles ont existé, soit modifiées par vous-mêmes, si vous jugez que l'esprit du temps et l'intérêt de vos concitoyens l'exigent. Je ne veux rien de vous, je ne désire que vous voir nation libre et indépendante. Votre union avec l'Autriche a fait votre malheur. Votre sang a coulé pour elle dans des régions éloignées, et vos intérêts les plus chers ont été constamment sacrifiés à ceux de ses États héréditaires. Vous formiez la plus belle partie de son empire, et vous n'étiez qu'une province toujours asservie à des passions qui vous étaient étrangères. Vous avez des mœurs nationales, une langue nationale ; vous vous vantez d'une illustre et ancienne origine : reprenez donc votre existence comme nation ! Ayez un roi de votre choix, qui ne règne que pour vous, qui réside au milieu de vous, qui ne soit environné que de vos citoyens et de vos soldats ! Hongrois, voilà ce que vous demande l'Europe entière, qui vous regarde : voilà ce que je vous demande avec elle. Une paix éternelle, des relations de

pensée analogue. Mais les dispositions favorables de la Restauration et les embarras du règne de Louis-Philippe avaient laissé le champ libre aux ambitions du tzar. Il avait pu suivre, sans presque les dissimuler, ses plans d'agrandissement. Il avait achevé, sous les yeux d'une papauté complaisante, par violence et par ruse, par l'exil en Sibérie, par la confiscation, par la substitution frauduleuse du rite grec au rite catholique, par l'éducation despotique de la jeunesse, la ruine de la Pologne. Il se jouait à son gré, sous prétexte de protectorat, des provinces danubiennes. Il éveillait dans les populations slaves de la Bohême, de la Moravie, de la Hongrie, un esprit d'orgueil traditionnel, hostile à la Pologne catholique et à la Hongrie Magyare, et qui pouvait, au premier jour, favoriser, en les détachant de l'Autriche germanique, la création d'un vaste empire néo-byzantin auquel il aurait dicté des lois. Vénéré d'un peuple dont les instincts sont nobles, le caractère fidèle, patient, courageux, prompt au sacrifice ; maître à la fois des deux plus grandes forces organisées de toute civilisation, le sacerdoce et l'armée, l'empereur Nicolas regardait de loin, commodément, patiemment, se dissoudre un à un tous les éléments de la vieille société occidentale, catholique et protestante, absolutiste et constitutionnelle ; mais il avait trop de sagacité pour ne pas comprendre que tout lui commandait envers la France républicaine une politique d'abstention et d'expectative. Il n'ignorait pas que l'empire russe, auquel il rêvait un si grand avenir, portait aussi dans ses flancs des germes funestes. L'état régulier de ses finances et la force numérique de son armée le trompaient moins que personne. Il savait que, si le numéraire abondait dans les caisses de l'État, le crédit manquait à son gouvernement. Il connaissait la mauvaise administration de ses armées et leur infériorité dans les armes savantes vis à vis

commerce, une indépendance assurée, tel est le prix qui vous attend, si vous voulez être dignes de vos ancêtres et de vous-mêmes. »

des armées autrichiennes et françaises. L'organisation de la propriété et de la commune dans ses États pouvait donner lieu, il n'en était que trop averti, à des secousses intérieures, à des jacqueries épouvantables [1]. Les dispositions d'une partie de la noblesse à son égard n'étaient pas de nature non plus à lui enlever tout souci; il ne pouvait pas oublier la révolte prétorienne de 1825. D'ailleurs, en examinant les choses de sang-froid, n'avait-il pas tout lieu de se féliciter de la proclamation de la République en France? Outre qu'elle donnait raison à son mépris pour ce qu'il avait toujours appelé la *mystification* des monarchies représentatives [2], et qu'elle réalisait ses prophéties, en montrant à la Prusse, à la Belgique, à la Hollande, au Danemarck, à la Suède, aux États secondaires de l'Allemagne, le peu de vertu des chartes constitutionnelles, elle frappait d'une terreur salutaire les rois abusés quelque temps par la fiction parlementaire et les jetait tout tremblants dans les bras de la Russie. Si la démagogie enfin débordait et menaçait l'Allemagne, l'occasion épiée depuis tant d'années s'offrait; la providence ferait le reste.

La République de 1848 pouvait donc se considérer comme

[1] La commune agricole libre comprend plus des deux tiers de la population rurale dans les provinces russes. L'autre tiers appartient aux nobles. Toutes les fois que les seigneurs ont voulu tenter d'introduire chez eux le système occidental du morcellement de la terre et de la propriété privée, les paysans se sont soulevés. On évaluait, avant l'année 1848, à soixante-dix, en moyenne, le nombre des seigneurs annuellement massacrés par leurs paysans.

[2] Il sera intéressant, pour bien comprendre la politique de la Russie et les idées de l'empereur, de consulter un *Mémoire* présenté en 1848 à l'empereur Nicolas par un employé supérieur de la chancellerie russe. Ce document, tout à fait authentique, mais encore inédit, était destiné à la publicité. Il fut envoyé au mois d'octobre 1848 à Munich, avec l'assentiment tacite du gouvernement impérial pour y être imprimé. Des circonstances indépendantes de la volonté de son auteur en retardèrent l'impression, mais de nombreuses copies circulèrent dans les cercles diplomatiques. De longs et curieux extraits en ont été donnés dans une brochure intitulée : *Politique et moyens d'action de la Russie, par P. de B.* (Paul de Bourgoing), avril 1849, et tiré à un petit nombre d'exemplaires. Imprimerie de Gerdès, rue Saint-Germain-des-Prés, 10.

parfaitement assurée contre des coalitions de Pilnitz et des manifestes de Brunswick. Non seulement les États du continent n'avaient pas d'intérêt à commencer les hostilités, mais encore l'Angleterre, sans le secours de laquelle ils n'auraient pu entretenir leurs armées, avait un intérêt directement contraire. Depuis longtemps son animosité contre la France n'avait plus de motifs graves. L'empire des mers ne lui était plus disputé par cette vieille rivale. Ce n'étaient plus les Labourdonnays, les Dupleix, qui se jetaient à la traverse de ses ambitions ; elle voyait s'avancer par Constantinople, par le Caucase et la Perse, une autre ennemie. Une Rome orientale se dressait contre la Carthage du Nord, s'avançait en silence et se préparait à lui disputer la domination des Indes. La savante politique de l'Angleterre n'avait garde, en de pareilles occurrences, d'écouter les instincts de la haine nationale contre la France. Sous la conduite de lord Palmerston, aussi bien que sous celle de Pitt, elle voulait maintenir l'équilibre européen afin de réaliser ses plans de monopole commercial. Intéressée à nous voir engagés dans des révolutions intérieures nuisibles au rétablissement de notre marine et au développement de notre industrie, elle était lasse de soudoyer contre nous des coalitions inutiles. Ses hommes d'état poursuivaient d'autres desseins. Ils s'appliquaient depuis bien des années à favoriser l'émancipation des peuples pour créer à l'industrie et au commerce anglais de nouvelles relations d'échange, et s'efforçaient de prévenir par tous les moyens possibles l'agrandissement de la Russie.

De tout ce qui précède, il ressort avec évidence que la République française ne pouvait raisonnablement redouter aucune hostilité de la part des puissances étrangères, et que personne ne songerait à l'inquiéter dans ses affaires intérieures. S'ensuivait-il qu'elle dût profiter de ces circonstances pour prendre l'offensive, et, déclarant les traités de 1815 rompus par le seul fait de son avénement, ranimer dans la population l'esprit de conquête, franchir la frontière,

tenter de s'emparer à main armée de la rive gauche du Rhin, de la Belgique et de la Savoie? Je ne crois pas que personne en France eût, au mois de février 1848, une aussi téméraire ambition. Cette politique napoléonienne aurait été en opposition complète avec les tendances prononcées du pays. Si une minorité imperceptible d'ultra-républicains en parlait bien haut, c'était par habitude révolutionnaire encore plus que par conviction sérieuse. L'influence du règne de Louis-Philippe avait considérablement modifié sur ce point plus que sur tout autre le caractère national. L'activité française s'était tournée vers l'industrie. Les inclinations de la bourgeoisie n'étaient que trop naturellement portées à la paix. Pour intéresser le prolétariat, devenu indifférent aux questions de politique pure, à la guerre de conquête, il eût fallu donner à cette guerre un caractère de propagande sociale, c'est-à-dire déclarer qu'on marchait à la délivrance du prolétariat dans toute l'Europe. La pensée d'une telle entreprise ne pouvait venir ni au gouvernement ni à aucun parti. Pour conduire une guerre d'agression purement politique, tout manquait à la fois, soldats, argent, crédit. On verra tout à l'heure combien était faible l'effectif de notre armée, et quelles finances nous léguait le gouvernement de Louis-Philippe. On eût été contraint de recourir aux ressources extrêmes sans aucun des grands moyens d'action de la première révolution. Dans la nécessité d'abolir immédiatement des impôts très productifs mais très impopulaires, la République n'avait plus, comme en 1792, trois milliards de biens à saisir; l'adoucissement des mœurs et la solidarité des classes, favorisés par trente ans de régime constitutionnel, présentaient d'ailleurs un obstacle latent, mais presque insurmontable, au système de la violence politique.

Et quelle résistance, non seulement des gouvernements, mais des peuples, n'eût pas soulevée partout une provocation de la France. A l'instant même l'Angleterre, disposée à la neutralité, nous devenait hostile; l'esprit national se réveil-

lait en Allemagne; la démocratie allemande elle-même entonnait sa chanson du Rhin. Le Piémont et la Belgique, en admettant qu'ils se fussent prononcés pour nous, n'auraient été que des alliés défiants et tièdes. Bientôt, à l'intérieur, les mesures révolutionnaires commandées par une aussi vaste entreprise eussent ranimé les partis royalistes et conservateurs. Un déchirement profond nous livrait encore une fois peut-être à l'invasion étrangère. M. de Lamartine, qui avait pendant toute sa carrière politique combattu l'esprit napoléonien d'un parti peu intelligent, selon lui, des intérêts nouveaux de la France, fût entré, d'ailleurs, en contradiction avec tout son passé, s'il n'avait pas tenté d'établir la République sur les bases de la paix. Le langage de sa circulaire aux agents diplomatiques fut l'expression de sa pensée constante aussi bien que des tendances générales de l'opinion et des intérêts du pays.

« La Révolution française, y disait-il, vient d'entrer dans sa période définitive. La France est République; la République française n'a pas besoin d'être reconnue pour exister : elle est de droit naturel, elle est de droit national. Elle est la volonté d'un grand peuple qui ne demande son titre qu'à lui-même. Cependant, la République française désirant entrer dans la famille des gouvernements institués comme une puissance régulière, et non comme un phénomène perturbateur de l'ordre européen, il est convenable que vous fassiez promptement connaître au gouvernement près duquel vous êtes accrédité les principes et les tendances qui dirigeront désormais la politique extérieure du Gouvernement français.

» La proclamation de la République française n'est un acte d'agression contre aucune forme de gouvernement dans le monde. Les formes de gouvernement ont des diversités aussi légitimes que les diversités de caractère, de situation géographique et de développement intellectuel, moral et matériel chez les peuples. Les nations ont, comme les individus, des âges différents. Les principes qui les représentent ont des phases successives. Les gouvernements monarchiques, aristocratiques, constitutionnels, républicains, sont l'expression de ces différents degrés de maturité du génie des peuples. Ils demandent plus de liberté à mesure qu'ils se sentent capables d'en supporter davantage; ils demandent

plus d'égalité et de démocratie à mesure qu'ils sont inspirés par plus de justice et d'amour pour le peuple. Question de temps. Un peuple se perd en devançant l'heure de cette maturité, comme il se déshonore en la laissant échapper. La monarchie et la république ne sont pas, aux yeux des véritables hommes d'État, des principes absolus qui se combattent à mort; ce sont des faits qui se contrastent et qui peuvent vivre face à face, en se comprenant et en se respectant.

» La guerre n'est donc pas le principe de la République française, comme elle en devint la fatale et glorieuse nécessité en 1792. Entre 1792 et 1848, il y a un demi-siècle. Revenir, après un demi-siècle, au principe de 1792 ou au principe de l'Empire, ce ne serait pas avancer, ce serait reculer dans le temps. La révolution d'hier est un pas en avant, non en arrière. Le monde et nous, nous voulons marcher à la fraternité et à la paix.

» Les traités de 1815, disait encore le manifeste, n'existent plus en droit aux yeux de la République française; toutefois les circonscriptions territoriales de ces traités sont un fait qu'elle admet comme base et comme point de départ dans ses rapports avec les autres nations.

» Mais si les traités de 1815 n'existent plus que comme fait à modifier d'un accord commun, et si la République déclare hautement qu'elle a pour droit et pour mission d'arriver régulièrement et pacifiquement à ces modifications, le bon sens, la modération, la conscience, la prudence de la République existent, et sont pour l'Europe une meilleure et plus honorable garantie que les lettres de ces traités si souvent violés ou modifiés par elle.

» Attachez-vous, monsieur, à faire comprendre et admettre de bonne foi cette émancipation de la République des traités de 1815, et à montrer que cette franchise n'a rien d'inconciliable avec le repos de l'Europe.

» Ainsi, nous le disons hautement, si l'heure de la reconstruction de quelques nationalités opprimées en Europe, ou ailleurs, nous paraissai avoir sonné dans les décrets de la Providence; si la Suisse, notre fidèle alliée depuis François Ier, était contrainte et menacée dans le mouvement de croissance qu'elle opère chez elle pour prêter une force de plus au faisceau des gouvernements démocratiques; si les États indépendants de l'Italie étaient envahis; si l'on imposait des limites ou des obstacles à leurs transformations intérieures; si on leur contestait à main armée le droit de s'allier entre eux pour consolider une patrie italienne, la République française se croirait en droit d'armer elle-même pour protéger ces mouvements légitimes de croissance et de nationalité des peuples.

d'Arnim, ministre de Prusse, le marquis de Brignole, ministre de Sardaigne, le prince de Ligne, ministre de Belgique, le comte d'Appony, ambassadeur d'Autriche, et même M. de Kisseleff, chargé d'affaires de Russie, eurent des entretiens particuliers avec M. de Lamartine. Bientôt lord Normanby fut autorisé par lord Palmerston à entamer des négociations propres à consolider l'alliance entre les deux États. D'accord en cela avec le principe de l'école whig, qui depuis 1688 reconnaît que tout gouvernement né du peuple est légitime; espérant obtenir, en échange de cette prompte reconnaissance, que le gouvernement français respecterait l'indépendance de la Belgique et ne favoriserait ni directement ni indirectement l'Irlande et le chartisme, lord John Russel déclarait à la chambre des communes, dans la séance du 28 février, que le gouvernement britannique n'entendait pas intervenir « de quelque manière que ce fût dans l'établissement que les Français pourraient faire de leur propre gouvernement. » Lord Palmerston donnait au Gouvernement provisoire des explications sur l'hospitalité offerte aux princes déchus. « Cette hospitalité, disait-il dans une dépêche communiquée le 10 mars par lord Normanby à M. de Lamartine, n'est pas une marque de sympathie politique de nature à inquiéter la France. Il n'y a dans cet asile et dans ces égards accordés à de grandes infortunes d'autre signification que celle de l'hospitalité même. » Enfin, lord Wellington répondait à une avance indirecte de M. de Lamartine dans une lettre pleine de courtoisie pour lui et qui devait lui être communiquée.

Les représentants de la Suisse, de la République argentine et de l'Uruguay avaient reconnu immédiatement la République. M. Richard Rush, envoyé des États-Unis, prit l'initiative d'une visite officielle au Gouvernement provisoire et reçut bientôt l'approbation du président des États-Unis, M. Polk, qui s'exprima en ces termes sur la révolution dans son *Message:*

« Le monde a rarement vu un spectacle plus intéressant

et plus sublime que le dessein paisible du peuple français, décidé à se donner une liberté plus grande et à prouver, dans la majesté de sa force, la grande vérité que, dans ce siècle éclairé, l'homme est en état de se gouverner lui-même...... »

Quand il fallut nommer des agents diplomatiques, l'embarras de M. de Lamartine ne fût pas moindre que ne l'avait été celui de M. Ledru-Rollin dans le choix des commissaires. Si la pratique du journalisme et du barreau n'était pas propre à former de bons administrateurs, elle préparait encore moins aux fonctions diplomatiques qui demandent, avec de grandes connaissances historiques et géographiques, le don de l'observation, la maturité et l'exactitude de l'esprit, la politesse des formes. Depuis longtemps la diplomatie française était sensiblement déchue de sa supériorité passée. Les nobles traditions et les fières allures qu'elle avait conservées à travers bien des vicissitudes depuis le règne de Louis XIV, avaient fait place, sous la triste inspiration du règne de Louis-Philippe, à un étroit et méticuleux esprit d'intrigue sans suite et sans fierté. Non seulement la prépondérance de la France dans les affaires européennes était perdue, mais encore la dignité de son attitude semblait irréparablement compromise. A l'exception d'un très petit nombre d'agents distingués, le corps diplomatique français, recruté dans les rangs de la noblesse impériale et de la bourgeoisie industrielle, n'avait montré que des talents médiocres. De tous les fonctionnaires de la monarchie, les envoyés diplomatiques étaient peut-être ceux auxquels il convenait le moins de confier les desseins de la République.

M. de Lamartine commença par rappeler tous les ambassadeurs et presque tous les ministres plénipotentiaires qui résidaient auprès des puissances étrangères. Il supprima, sauf pour des occasions extraordinaires, le titre d'ambassadeur peu compatible avec l'esprit des institutions démocratiques, et se borna, dans ce premier moment, à envoyer dans les cours européennes, avec des instructions confidentielles, quel-

ques agents, sans caractère officiel, qu'il chargea d'observer les dispositions des souverains et l'esprit des peuples. Les premiers choix de M. de Lamartine tombèrent sur une personne de son intimité dont les opinions étaient plus royalistes que républicaines, et sur des républicains de la rédaction du *National* qui lui furent en quelque sorte imposés par son nouvel entourage. Ceux-ci, abandonnant subitement la politique qu'ils soutenaient depuis quinze années dans la presse, flattèrent le penchant de M. de Lamartine pour l'alliance anglaise qui fut ouvertement recherchée; ils ne combattirent point cette antipathie personnelle pour l'émigration polonaise qui lui fit très impolitiquement négliger les intérêts de la Pologne; ils n'éclairèrent point l'illusion qui l'inclinait à faire des avances au roi Frédéric-Guillaume. Enfin, la nouvelle diplomatie, au lieu de donner au *manifeste* l'accent et l'interprétation qui convenaient à la dignité de la France, montra bientôt le même désir de paix et le même empressement dans la recherche des alliances royales que l'opposition républicaine avait constamment reprochés au roi Louis-Philippe avec une sévérité implacable.

CHAPITRE IV.

MINISTÈRE DE LA GUERRE ET DE LA MARINE. — M. ARAGO. — LE GÉNÉRAL CAVAIGNAC.

Le Gouvernement provisoire ne voulait pas la guerre extérieure. Cependant il prenait très à cœur l'état de l'armée, parce que, prévoyant à l'intérieur de grands troubles, il sentait la nécessité d'opposer aux factions une force régulière. A cet égard, celui des ministres qui passait pour le plus révolutionnaire se montrait le plus résolu. M. Ledru-Rollin, dès sa première entrevue, le 25 février au soir, avec le général Bedeau, s'était formellement engagé à le soutenir dans toutes les mesures nécessaires pour rétablir la discipline et relever l'amour-propre humilié du soldat. Le général avait obtenu sur l'heure que tous les colonels resteraient à la tête de leurs régiments, et qu'aucune dénonciation des inférieurs contre les supérieurs ne serait écoutée. Il avait pu s'assurer par cet entretien que la rentrée des troupes dans Paris était aussi vivement désirée par le ministre de l'intérieur, dans l'intérêt de la République, qu'il la pouvait souhaiter lui-même à son point de vue purement militaire.

La pensée d'un grand désarmement ne se présenta point à l'esprit du Gouvernement provisoire. Cette pensée, émanée des écoles socialistes, et soutenue avec beaucoup de force avant la fin du règne de Louis-Philippe par le journal *la Presse*, avait trouvé très peu d'écho dans le parti républicain proprement dit. La rédaction du *National*, dont l'esprit influa sensiblement sur la conduite des affaires pendant toute la durée du Gouvernement provisoire, avait toujours affecté, jusque dans la question si impopulaire des fortifications de Paris, les allures les plus belliqueuses. Quant à l'opinion

publique, bien que favorable à la paix, elle n'aurait pas vu sans déplaisir le licenciement d'une partie des troupes. Tout le monde réclamait des économies, mais personne n'osait se dire, tant la coutume l'emporte chez nous sur le besoin d'innover, que la seule modification considérable dans l'ensemble de notre économie sociale serait la réduction du chiffre affecté à l'armée. Une initiative aussi hardie ne pouvait s'attendre d'un pouvoir aussi peu d'accord avec lui-même que le Gouvernement provisoire. Aussi ne fut-elle pas mise en délibération. M. Ledru-Rollin suivait, en cela comme en toute autre chose, la tradition révolutionnaire; M. Louis Blanc s'absorbait dans sa tâche spéciale; M. de Lamartine avait hâte d'accentuer par le son belliqueux du clairon et du tambour sur nos frontières le langage un peu vague de son manifeste.

Tout le souci du gouvernement fut donc de remettre aux mains d'un homme bien à lui le soin de constituer la force publique. Nous avons vu que l'embarras n'avait pas été médiocre de trouver sur le champ un ministre de la guerre républicain et de le faire agréer par les officiers supérieurs de l'armée. A peine le général Subervie était-il entré en fonctions, qu'il s'était vu en butte aux hostilités de la *commission de défense*. Cette commission, composée des officiers les plus distingués de chaque arme, des généraux Oudinot, Pelet, Pailhoux, Vaillant, Bedeau, Lamoricière; de l'intendant militaire Deniée; du chef de bataillon Charras, affecta d'abord de délibérer en l'absence du ministre et d'adresser directement ses rapports au conseil. Puis elle engagea l'attaque dans le *National*. On reprocha au général Subervie son inertie et les influences fâcheuses qu'il subissait. Peu versé dans les intrigues de la politique, le général se défendit loyalement, mais faiblement, contre des adversaires impatients de l'éconduire; et bientôt, dans une séance du Gouvernement provisoire à laquelle n'assistaient ni M. de Lamartine, ni MM. Ledru-Rollin et Louis Blanc, il fut brusquement destitué.

Dans la même séance le général Eugène Cavaignac fut nommé ministre de la guerre.

Cette élévation subite d'un officier assez peu connu surprit beaucoup. Le nom du général Cavaignac qui devait, à quatre mois de là, retentir avec un si grand éclat par toute l'Europe, avait été rarement prononcé dans la presse et n'attirait pas l'attention. Sa personne, même dans le parti républicain, était moins connue que sa parenté; et, soit faute d'occasions, soit absence de don naturel, Eugène Cavaignac, tout en s'étant fait généralement estimer dans l'armée par la noblesse de son caractère et la parfaite dignité de sa vie, n'avait su inspirer ni une sympathie très vive aux officiers, ni l'enthousiasme aux soldats qui s'étaient trouvés sous ses ordres. Originaire d'une ancienne famille du Rouergue anoblie par Henri IV, le général Eugène Cavaignac, second fils de Jean-Baptiste Cavaignac, député à la Convention, est né à Paris, le 15 octobre 1802. Après de bonnes études au collége Sainte-Barbe, il fut admis à l'École polytechnique, d'où il passa à l'école d'application de Metz, comme sous-lieutenant du génie. En 1828, il fit la campagne de Morée et devint capitaine en 1829. A son retour il fut envoyé à Metz. Là, l'esprit républicain qu'il avait hérité de son père lui valut une disgrâce momentanée. Pour avoir signé un projet d'association qui fut considéré comme un acte d'opposition au gouvernement, on le mit en non-activité pendant une année. Rappelé au service, il commanda en 1836, en Algérie, la garnison de Tlemcen. Cette garnison très faible, isolée au milieu des tribus kabyles, dénuée de tout, dut sa conservation au rare talent d'organisation, à l'activité, à la constance, à l'infatigable dévouement de Cavaignac. Cependant, au lieu d'une récompense signalée à laquelle il avait droit, il reçut à la fin de la campagne sa nomination au grade de chef de bataillon des Zouaves qui le plaçait sous les ordres du lieutenant-colonel Lamoricière. Cette mortification lui parut insupportable

et, dans un premier mouvement de dépit, il demanda sa mise en non-activité temporaire [1] et rentra en France.

En 1839, comme il se trouvait à Perpignan au moment où M. le duc d'Orléans y passait, le prince eut connaissance de cette situation qui pour être régulière n'en était pas moins défavorable à l'avancement. Tenté par l'idée de protéger un nom républicain, le duc d'Orléans obtint du ministre de la guerre que Cavaignac fût immédiatement employé comme chef de corps. On lui donna, en effet, le commandement d'un des trois bataillons de chasseurs à pied connus en Afrique sous le sobriquet de *Zéphyrs* et composés entièrement de soldats qui pour des fautes graves contre la discipline ont passé devant des conseils de guerre. Dans ce nouveau poste, Cavaignac, forcé de sévir fréquemment contre des hommes difficiles à conduire, contracta des habitudes de rigueur et une certaine dureté de langage dont il ne sut plus se défaire, et qui nuisirent singulièrement à sa popularité. Peu de temps après il fut nommé lieutenant-colonel des Zouaves. Venu en congé à Paris vers le milieu de l'année 1840, il se vit de la part du duc d'Orléans, et bien qu'il n'eût pas voulu se présenter aux Tuileries, l'objet d'une constante bienveillance et reçut pendant son congé même le brevet de colonel. A partir de cette époque, le général Cavaignac ne quitta plus l'Algérie qu'à de rares et courts intervalles. Le désir de rendre des soins à sa mère qui vivait fort retirée depuis la mort de ses deux autres enfants, l'attirait seul à Paris. Madame Cavaignac chérissait son fils et recevait de lui tous les respects de la piété antique. C'était à cause d'elle et par son entremise uniquement qu'il entretenait des rapports avec le parti républicain, n'ayant personnellement aucun goût ni pour le journalisme, ni pour la vie parlementaire. A son dernier voyage, en 1847, il indisposa même fortement

[1] La mise en non-activité temporaire pour cause d'*infirmités momentanées* constitue dans l'armée une situation régulière qui peut se prolonger trois ans.

quelques uns des principaux rédacteurs du *National* en repoussant l'offre qu'ils lui faisaient, au nom du parti républicain, de le rendre éligible. Sa fierté de soldat ne comprenait pas ces sortes de compromis politiques et s'en offensait. Il fondait, d'ailleurs, un médiocre espoir dans cette campagne des banquets qu'il voyait s'ouvrir par une alliance ambiguë antipathique à sa droiture, et les difficultés extrêmes qui chaque jour menaçaient l'existence de la *Réforme* le confirmaient dans la pensée que la république comptait trop peu de partisans pour ne pas être absolument impossible en France.

Quand la révolution de Février éclata, Eugène Cavaignac était maréchal de camp et commandait en Algérie la subdivision de Tlemcen [1]. Le Gouvernement provisoire n'eut garde d'oublier un officier de ce nom et de ce mérite. L'un de ses premiers décrets éleva Cavaignac au grade de général de division [2] et le nomma gouverneur-général de l'Algérie. C'était dans les circonstances critiques où l'on se trouvait une marque de confiance signalée. L'on n'était pas à Paris sans quelque doute sur la soumission de la colonie.

Un homme d'un talent militaire que de brillants succès avaient mis en évidence, le général Changarnier, esprit ambitieux, capable de résolution, commandait à Alger, sous les ordres du duc d'Aumale, soixante-seize mille hommes d'excellentes troupes françaises et 8,000 indigènes répartis sur les points importants du territoire. Ces forces, secondées par une escadre que la présence et l'action du prince de Joinville pouvaient entraîner peut-être à ne pas reconnaître le gouvernement révolutionnaire de Paris, seraient devenues, en faisant appel à tous les mécontents de la mère-patrie, le

[1] On raconte qu'en apprenant à Oran la nouvelle de la proclamation de la République, apportée par un bâtiment espagnol, le général Cavaignac s'écria : « La République ! c'est à six mois d'ici l'entrée à Paris d'Henri V ! »

[2] Les titres de général de division et de général de brigade avaient été rétablis par le Gouvernement provisoire, vu « les *glorieux souvenirs que rappelaient au peuple français et à l'armée les dénominations données sous la République et l'Empire aux officiers généraux.* »

ques agents, sans caractère officiel, qu'il chargea d'observer les dispositions des souverains et l'esprit des peuples. Les premiers choix de M. de Lamartine tombèrent sur une personne de son intimité dont les opinions étaient plus royalistes que républicaines, et sur des républicains de la rédaction du *National* qui lui furent en quelque sorte imposés par son nouvel entourage. Ceux-ci, abandonnant subitement la politique qu'ils soutenaient depuis quinze années dans la presse, flattèrent le penchant de M. de Lamartine pour l'alliance anglaise qui fut ouvertement recherchée; ils ne combattirent point cette antipathie personnelle pour l'émigration polonaise qui lui fit très impolitiquement négliger les intérêts de la Pologne; ils n'éclairèrent point l'illusion qui l'inclinait à faire des avances au roi Frédéric-Guillaume. Enfin, la nouvelle diplomatie, au lieu de donner au *manifeste* l'accent et l'interprétation qui convenaient à la dignité de la France, montra bientôt le même désir de paix et le même empressement dans la recherche des alliances royales que l'opposition républicaine avait constamment reprochés au roi Louis-Philippe avec une sévérité implacable.

---

l'un et l'autre que des pensées d'obéissance et de résignation. Ils quittèrent sans effort apparent le rôle de princes pour parler et agir en citoyens. On vit à plusieurs reprises le duc d'Aumale descendre dans la cour de son palais et communiquer lui-même, sans en rien dissimuler, aux soldats et au peuple les revers de sa famille. Il contenait son émotion, réprimait avec douceur l'enthousiasme qu'inspirait sa conduite, et, faisant taire les *vivats* qui s'adressaient à lui, il demandait qu'à son exemple on ne criât plus que : *Vive la France*[1] ! Le 3 mars, les deux frères s'embarquèrent avec leurs jeunes femmes et leurs enfants à bord du bateau à vapeur le *Solon* et firent voile sur Gibraltar, où ils se proposaient d'attendre des nouvelles de Paris. On dit qu'en prenant congé de la foule qui l'accompagnait en pleurant jusqu'au rivage, le prince de Joinville, vivement touché de ces témoignages d'affection, s'écria : « Bientôt, mes amis, vous aurez la guerre. L'Océan et la Méditerranée se couvriront de vaisseaux ennemis. Vous verrez alors arriver à l'improviste un schooner américain commandé par un jeune homme. Vous entendrez dire que ce jeune homme est le capitaine Joinville, et vous reconnaîtrez s'il est bon Français aux boulets que lancera son petit navire sur les vaisseaux des ennemis de la France. »

Après le départ des princes, le général Changarnier resta seul chargé du commandement jusqu'à l'arrivée du général Cavaignac. La République ne convenait guère à son humeur. Elle venait, d'ailleurs, l'arrêter brusquement au moment où il touchait au but de ses ambitions. Aussi son dépit extrême se trahissait-il dans tous ses propos. Une partie de la population s'étant portée à sa demeure pour lui demander de reconnaître la République et d'organiser une garde nationale, il s'y refusa ; et, de peur qu'on ne s'armât malgré lui, il fit secrètement enlever par la troupe les armes du dépôt de la

[1] Voir aux *Documents historiques*, à la fin du volume, n° 6.

milice. Quand le général Cavaignac arriva à Alger, le général Changarnier affecta de ne pas se rendre à sa rencontre. Le nouveau gouverneur-général, en prenant possession de son commandement, adressa aux soldats et à la population deux proclamations dans lesquelles, comme pour expliquer la faveur dont il se voyait l'objet, il rappelait la mémoire de son frère : « Soldats, disait-il dans la première, le Gouvernement
» provisoire m'a appelé à votre tête. Je ne m'y trompe pas:
» si la nation n'avait eu besoin que d'un homme dévoué, son
» gouvernement pouvait presque jeter au hasard parmi vous
» le bâton de commandement. Le gouvernement a voulu
» autre chose : il a voulu répondre à la pensée du pays tout
» entier. En me désignant, il a voulu honorer, au nom de la
» nation, la mémoire d'un citoyen vertueux, d'un martyr de
» la liberté. » Dans la seconde, il s'exprimait ainsi : « La
» mémoire de mon noble frère est vivante parmi les grands
» citoyens qui m'ont choisi. En me désignant, ils ont voulu
» faire comprendre que la nation entend que le gouverne-
» ment de cette colonie soit établi sur des bases dignes de la
» République. »

On voit, par ces premières paroles du général Cavaignac à son entrée dans les fonctions de la vie publique, combien il est pénétré de ses souvenirs de famille. Nous retrouverons perpétuellement dans la suite cette préoccupation honnête, mais un peu étroite peut-être, de l'honneur de son nom attaché au mot de république ; elle absorbe sa pensée et lui imprime une sorte de fixité qui contraste avec l'indécision générale de son esprit, que ne gouverne pas toujours une conviction personnellement acquise. Fixité du soldat et du citoyen dans la volonté de servir la République ; indécision de l'homme politique dans l'idée même qu'il doit se former de l'institution républicaine, telle est l'origine principale des contradictions dont la carrière du général Cavaignac nous offrira plus d'un exemple, et des accusations opposées auxquelles nous le verrons si souvent en butte. Ce point d'honneur de famille qui l'engage à

suivre opiniâtrement la tradition révolutionnaire, est, d'ailleurs, en lutte constante avec son caractère formé pour la grandeur, mais où dominent la superstition de l'autorité absolue et le respect aveugle du commandement [1]. Dans l'histoire de nos révolutions, on compterait peu d'hommes aussi visiblement combattus qu'il le fut à tous les moments graves de sa vie politique par ce qu'on pourrait appeler sa conscience traditionnelle et sa conscience individuelle; et peut-être n'y en eut-il jamais aucun à qui le sort imposa un rôle aussi peu conforme à sa nature.

Le général Cavaignac était à peine arrivé à Alger, que les hésitations de son esprit parurent en deux circonstances assez importantes et compromirent singulièrement son autorité. Par une inspiration regrettable où se trahit déjà cette étroitesse de l'idée républicaine dont je viens de parler, le nouveau gouverneur, malgré la réserve particulière que lui commandait le souvenir de ses rapports personnels avec le duc d'Orléans, donna l'ordre de faire enlever de la place publique la statue de ce prince. A cette nouvelle, la population s'émeut. On se rassemble en foule autour du piédestal, on en défend l'approche, et le tumulte prend un caractère assez grave pour que le général Cavaignac croie devoir céder et

[1] On raconte de la première enfance d'Eugène Cavaignac un trait où paraît dans toute sa naïveté cette croyance innée chez lui à la toute-puissance du commandement militaire, dont nous le verrons plus tard faire l'application au gouvernement politique de la France. Cette anecdote, bien que puérile, me semble assez caractéristique pour que je la rapporte ici. Le lecteur en jugera : Un des oncles d'Eugène Cavaignac lui avait donné pour le jour de sa fête (il comptait alors cinq ou six ans) un petit sabre de dragon. L'enfant tout fier et tout ravi se mit à courir par le jardin en brandissant contre tout ce qu'il rencontrait sur son chemin une arme qu'il supposait fort redoutable. Oiseaux, papillons, insectes, arbustes, il menaçait tout, il poursuivait tout; enfin, arrivé à l'extrémité du jardin, au bord d'un bassin d'où s'échappait une eau courante, il prit gravement à tâche d'arrêter le cours de l'eau en le tranchant du fil de son sabre. On le trouva au bout d'un quart d'heure encore très appliqué à son entreprise et s'écriant avec une énergie de commandement que l'insuccès n'avait pas découragée : « Eau! je te défends de couler! .. Eau je te défends de couler!... »

fasse annoncer au peuple que la statue du duc d'Orléans restera en place. A quelque temps de là, il donne de son indécision une preuve nouvelle et plus fâcheuse encore. Une partie de la population vient le chercher pour assister à la plantation d'un arbre de la liberté qu'on avait couronné d'un bonnet phrygien. Le général Cavaignac ne fait aucune difficulté de présider officiellement à la cérémonie, en présence de toute la troupe et des autorités constituées. Mais, le lendemain, une autre partie de la population, ayant pris ombrage de l'emblème révolutionnaire, exige à son tour qu'il soit enlevé, et le gouverneur préside encore, sans faire plus de difficulté que la veille, à cette seconde cérémonie. A coup sûr, et il fut sincère en le déclarant plus tard, le général Cavaignac ne pouvait pas attacher de l'importance à ce que le bonnet phrygien fût ou non suspendu à l'arbre de la liberté. Pour les esprits sérieux, les emblèmes ne sont plus aujourd'hui que des puérilités ou des anachronismes; mais il n'ignorait pas, sans doute, l'effet moral de ces contradictions de l'autorité, et sa conscience de soldat n'était pas sans en souffrir.

Cependant le ministre de la marine, qui avait pris *par intérim*, en attendant l'arrivée à Paris du général Cavaignac, le portefeuille de la guerre, s'occupait activement d'arrêter dans l'armée le mouvement de désorganisation dont la victoire populaire avait été le signal. Cela ne fut ni long ni difficile. Dès le 26, par ordre du Gouvernement, l'École militaire, Vincennes et tous les autres forts avaient été remis à la garde nationale. Quelques séditions fomentées dans les régiments de cavalerie et d'artillerie par les sous-officiers, furent promptement apaisées et punies avec rigueur. Les soldats revenaient d'eux-mêmes sous le drapeau; la discipline s'y rétablissait d'un accord spontané. Il ne se passa qu'un fait grave; ce fut la rébellion des invalides contre leur commandant, le général Petit. Voici quelle en fut l'occasion. Les invalides avaient reçu très récemment un legs de six mille francs environ, et le conseil d'administration avait jugé convenable de

leur en faire individuellement la distribution à raison d'un franc par mois. Une cupidité naturelle, excitée encore par l'oisiveté, par un usage plus fréquent de boisson en ces jours de désordre, les pousse à réclamer avec insolence la distribution intégrale et immédiate de ce petit capital. Comme on différait d'obtempérer à leur requête, ils s'emportent en plaintes, en accusations de toute nature. A les entendre, le général Petit, l'un des plus honorables militaires de la vieille armée, détourne à son profit la somme en question. Pour intéresser dans leur ignoble rébellion les ouvriers des ateliers nationaux occupés dans le voisinage aux terrassements du champ de Mars, ils prétendent que le général conspire contre la République, et vont jusqu'à soutenir qu'ils l'ont vu *traîner dans la boue* le drapeau national. Un certain nombre d'ouvriers crédules à ces calomnies grossit l'émeute. Armés de pelles, de pioches, drapeau et tambour en tête, deux à trois mille hommes se portent sur l'Hôtel des invalides en poussant des vociférations épouvantables. Le général Petit vient à leur rencontre. Mais ni son âge, ni son attitude courageuse n'imposent à la brutalité de ces furieux. Le vieillard, saisi au collet, garrotté, jeté dans une voiture de place découverte qu'entoure en se répandant en injures la troupe mutinée, est traîné dans la direction de l'hôtel de ville, où l'on prétend aller demander justice au gouvernement provisoire. Quelques hommes bien intentionnés qui s'étaient joints à la foule, redoutant ce long trajet au bord de la rivière, s'écrient qu'il faut conduire le général à l'état-major de la place du Carrousel. En même temps ils font avertir le général Courtais des dangers que court le gouverneur des Invalides. Quand on traverse le pont Royal, des cris : A l'eau! se font entendre. Mais les bons citoyens, qui ont pris à cœur de sauver le général, pressent le pas, et bientôt on arrive devant l'état-major, où le général Courtais et son chef d'état-major, M. Guinard, attendaient avec anxiété cet ignominieux cortége. Dès qu'ils l'aperçoivent, ils courent au devant du gé-

néral Petit, l'enlèvent à l'émeute, et le général Courtais, haranguant la foule, lui fait honte d'avoir pu accuser et insulter le brave guerrier chargé d'années (le général Petit comptait alors soixante-seize ans) qui, depuis 92 jusqu'à 1815, n'a cessé de combattre pour son pays, et qui a reçu à Fontainebleau les dernières paroles et la dernière accolade de l'empereur.

Les ouvriers, ouvrant les yeux sur l'énormité de leur faute, se dissipent aussitôt. Abandonnés par eux, les invalides se voient contraints de rentrer dans l'hôtel. Le lendemain, le général Courtais, après s'être assuré du concours de la population dans le quartier des Invalides et avoir fait connaître aux soldats qu'une enquête sévère serait ouverte pour découvrir les vrais coupables, annonça qu'à onze heures précises le général Petit serait solennellement ramené et réintégré dans son commandement. En effet, la réintégration se fit en grande pompe. M. Arago, au nom du Gouvernement provisoire, l'état-major, une députation considérable des écoles, un peloton de la garde nationale, prirent la tête d'un cortége qui fut reçu dans la cour des Invalides par le ministre de la guerre (c'était encore le général Subervie) et par une masse de 10,000 ouvriers environ, dont les acclamations arrachèrent des larmes d'attendrissement au vieillard si cruellement outragé la veille. Les instigateurs de l'émeute furent saisis en présence de leurs camarades et jetés en prison; mais, pour détruire dans les imaginations populaires jusqu'à l'ombre d'un doute, le gouvernement décida que les scellés seraient apposés sur toutes les pièces de l'hôtel où pouvaient se trouver des documents propres à éclairer la justice, et que l'enquête suivrait son cours. L'ordre du jour du général Petit ne décèle pas moins que ne le faisait cette condescendance du gouvernement, l'extrême faiblesse d'un pouvoir qui, à cette heure encore, n'avait pour faire respecter ses décrets d'autres armes que la persuasion, d'autre appui que l'adhésion des masses populaires. « Nous avons éprouvé un grand malheur, » dit le

général Petit en s'adressant le 25 mars aux soldats invalides; puis, il prend à tâche de leur démontrer qu'il ne saurait jamais avoir conçu la pensée du détournement de fonds dont on l'a accusé. « Faisons donc cesser, continue-t-il, ces bruits mensongers; rentrons dans l'ordre accoutumé, et soyez assurés que le Gouvernement provisoire a constamment les yeux ouverts sur vous, ce qui sera prouvé, d'ailleurs, par les deux enquêtes qui vont avoir lieu. » Ces enquêtes, comme on pense, n'eurent et ne pouvaient avoir aucun résultat; et si j'ai insisté sur une affaire peu importante en apparence, c'est qu'elle montre d'une manière frappante les embarras que le gouvernement voyait chaque jour surgir, et qui, en détournant sur des incidents déplorables l'application qu'il devait tenir attachée aux grandes affaires, entravaient misérablement sa marche qu'il eût fallu si rapide et si sûre.

Selon le rapport du comité de défense nationale, l'état de l'armée, telle que la laissait le gouvernement de Louis-Philippe, ne permettait pas de songer à la guerre. L'effectif dans tous les corps était si faible que les régiments d'infanterie, en réunissant tous les hommes disponibles, arrivaient à peine à fournir deux bataillons de guerre de 500 hommes chacun. Dans la cavalerie chaque régiment ne pouvait former que quatre escadrons de guerre, comptant ensemble 525 chevaux [1]. Les régiments d'artillerie, à moins de désorganiser les dépôts et d'arrêter ainsi l'instruction des recrues, ne pouvaient mettre chacun qu'une batterie sur le pied de guerre. Les services administratifs manquaient presque complétement de moyens de transport. Dans la situation la plus précaire où se soit jamais trouvé un gouvernement, sans argent, sans crédit, avec la volonté bien arrêtée de ne point faire appel aux passions révolutionnaires, il fallait parer tout-à-coup aux éventualités d'une guerre de coalition monarchique; il fallait garnir nos côtes et nos frontières sans affaiblir l'Algé-

1. Voir le rapport de M. Arago à l'Assemblée nationale, séance du 8 mai 1848.

rie.; nous tenir prêts, au premier signal des Lombards ou des Polonais, à franchir le Rhin ou les Alpes, sans toutefois abandonner le cœur du pays où l'on redoutait les menées des partis royalistes et les insurrections ultra-révolutionnaires. Le ministre des affaires étrangères ne demandait pas moins de 215,000 hommes pour soutenir la politique pacifique du manifeste. 150,000 hommes sur le Rhin, 30,000 au pied des Alpes, 15,000 à la frontière des Pyrénées étaient, selon lui, nécessaires. Ces exigences, combinées avec la sûreté de l'Algérie, que le comité de défense et le ministre ne voulaient en aucune façon compromettre, et avec les besoins du service intérieur, portaient à 514,000 hommes le chiffre des troupes à mettre sur pied. La dépense supputée pour atteindre ce résultat montait à 114 millions. Or les caisses de l'État étaient à peu près vides, et, selon le rapport de la commission de défense, on ne pouvait pas compter sur plus de 101,000 hommes immédiatement disponibles.

L'activité de M. Arago et son intelligence organisatrice surmontèrent tous les obstacles. Arraché à des travaux scientifiques qui avaient illustré sa jeunesse, et à un professorat qui avait porté son nom au niveau des plus grands noms contemporains, mais qui ne semblaient pas devoir le préparer à cette application aux détails administratifs, à cette aptitude spéciale qu'exigeait sa situation nouvelle, M. Arago, entré déjà dans l'âge où le besoin de repos domine chez la plupart des hommes toutes les passions, retrouva dans son ambition républicaine la verdeur de la jeunesse. Aidé d'un officier de grand mérite, le lieutenant-colonel Charras, ancien élève de l'École polytechnique, qu'il avait attaché à son ministère en qualité de sous-secrétaire d'état, il mit en deux mois l'armée sur le pied de guerre.

L'appel des classes arriérées depuis 1842 jusqu'à 1846, le rappel des militaires en congé, les engagements volontaires pour deux ans, l'achat de près de 30,000 chevaux de selle et de trait comblèrent les premiers vides. L'armée des Alpes,

portée à 31,000 hommes, occupa les vallées de l'Isère, de la Saône et du Rhône[1]. Une réserve de 12,000 hommes de troupes aguerries rappelées d'Afrique fut concentrée dans la vallée de la Durance. On les remplaça par des hommes prélevés sur les contingents arriérés de 1843 et 1844, de manière que l'armée d'Afrique ne se trouvât point diminuée. Les gardes nationales furent armées. On leur délivra au ministère de la guerre, pendant le mois de mars, 446,689 fusils, dont 150,000 pour la seule ville de Paris. Une réserve de 200 bataillons de gardes nationaux mobiles fut formée. Huit escadrons de guides furent créés pour les états-majors et pour le service de la correspondance. Et cependant des économies considérables effectuées par la réduction des cadres de l'état-major, par la diminution des divi ions et subdivisions militaires, par le licenciement de la garde municipale, et par d'autres réformes opérées sur différents services, permirent au ministre, lorsqu'il présenta à l'Assemblée constituante le compte rendu de son administration, d'annoncer, sur le budget de 1848, une économie totale de plus de 16 millions.

L'organisation de la garde mobile, confiée au général Duvivier, marchait aussi avec une rapidité extrême. La première idée de ce corps tiré des combattants de février avait été jetée en avant, dès le 24, à l'hôtel de ville par un M. Dubourg qui, en 1830, avait organisé les *volontaires de la Charte*, et qui depuis ce temps s'était adjugé le titre de général. Accouru à l'hôtel de ville dans le premier tumulte, il y resta sans désemparer pendant trente-six heures, demandant avec beaucoup d'instance et comme une récompense qui lui était

[1] Le général de division Oudinot fut nommé commandant en chef de cette armée. Les événements qui ont tristement illustré son nom donnent de l'intérêt à la proclamation adressée par lui aux soldats, à son arrivée à Grenoble. J'y lis le passage suivant : « La République est amie de tous les peuples ; *elle a surtout de profondes sympathies pour les populations de l'Italie.* Les soldats de ces belles contrées ont souvent partagé, sur d'immortels champs de bataille, nos dangers et notre gloire; peut-être de nouveaux liens ressortiront-ils bientôt d'une fraternité d'armes si chère à nos souvenirs. »

due, le ministère de la guerre. On parvint à l'éloigner; mais M. de Lamartine retint son idée et la formula aussitôt en un décret qui portait création, par engagements volontaires, de 20,000 hommes de garde nationale mobile. Les listes d'enrôlement ouvertes dans les mairies furent remplies en peu de jours. Une solde privilégiée de 1 fr. 50 c. (le soldat de ligne ne reçoit que 25 c.), était un grand appât pour la jeunesse parisienne que son instinct de tous les temps, l'enivrement des jours révolutionnaires, la tradition du *petit caporal* devenu de rien empereur, l'amour du bruit, du mouvement, de l'uniforme, et aussi l'absence de toute autre ressource, attiraient sous les drapeaux. Le général Duvivier prit en peu de temps sur cette jeunesse turbulente un ascendant prodigieux. Esprit ambitieux, caractère énergique, imagination vive et d'une richesse orientale, comprenant toutes les ardeurs de la jeunesse parce qu'il les avait connues toutes [1], il exerça sur ces enfants indisciplinés, moqueurs, déjà dépravés pour la plupart par le vagabondage des grandes villes, une autorité paternelle. Bientôt, par la rivalité du point d'honneur qu'il sut éveiller dans les rangs, on vit ces bandits de la veille, portant fièrement leurs haillons, l'arme au bras, attentifs au commandement, parcourir en patrouilles serrées les rues de la ville, dissiper les rassemblements, faire taire les cris, les pétards, les chants nocturnes qui troublaient le repos public; aussi zélés au rétablissement de l'ordre qu'on les avait vus jusque là prompts au tapage et à la mutinerie.

Les soins donnés à la réorganisation de l'armée de terre ne détournaient pas M. Arago de l'attention particulière que réclamait l'état de notre marine. A la vérité, la réduction immédiate de son budget fixé, de 10 millions à 5, ne lui permettait pas de songer à augmenter nos forces navales, et il dut se borner à rallier dans le port de Toulon une belle

[1] Le général Duvivier avait rêvé un grand rôle en Orient. On assure que, dans des vues secrètes d'ambition, il avait même embrassé la religion musulmane.

escadre d'évolution [1], destinée à montrer le pavillon de la République sur les côtes de la Méditerranée. Mais l'état moral et matériel de l'armée de mer appelait de notables réformes, et M. Arago en prit avec bonheur l'initiative. Malgré le conseil de l'amirauté qui jugeait toute discipline perdue si l'on se relâchait de l'ancienne rigueur, M. Arago, dès son entrée au ministère, fit décréter l'abolition des châtiments corporels à bord des bâtiments de l'État, effaçant ainsi de notre code maritime un système exceptionnel de répression dégradante qui n'était plus depuis longtemps en harmonie avec l'ensemble de notre pénalité. En même temps il s'occupait d'améliorer l'existence des marins à bord de la flotte. Des plaintes légitimes s'étaient élevées à ce sujet. Les marins recevaient des vivres de qualité défectueuse, en quantité insuffisante. Souvent on voyait les matelots descendre à terre pour *acheter du pain*. Sous un gouvernement qu'on disait paternel, quand un prince du sang était amiral, de telles rigueurs, jointes à une négligence si coupable, n'avaient point d'excuses. Ce fut un honneur pour le Gouvernement provisoire d'avoir sur ce point comme sur tous les autres, au plus fort de la crise révolutionnaire, rétabli les droits de l'humanité, et, quand tout menaçait sa propre existence, d'avoir relevé ces existences lointaines et obscures qu'une royauté prospère avait laissées dans l'oubli. Le conseil de l'amirauté reçut aussi par l'initiative de M. Arago des modifications importantes. Des officiers de tout grade, jusqu'à celui de lieutenant de vaisseau inclusivement, furent appelés à en faire partie. Et ce conseil devenu ainsi plus apte à représenter tous les intérêts de l'armée navale, on le chargea de former un état d'avancement des officiers par ordre de mérite, et un tableau particulier de ceux que l'on jugeait capables d'être appelés au commandement des bâtiments de l'État; le gou-

[1] Six vaisseaux de haut bord, une frégate à voiles, plusieurs frégates à vapeur.

vernement républicain ne devant plus rien accorder au privilége.

Non content de ces réformes partielles, M. Arago voulut encore attacher son nom à un grand acte historique de justice et d'humanité. Il appuya avec force dans le conseil du Gouvernement provisoire les instances de M. Ledru-Rollin; et, ayant obtenu le mémorable décret du 4 mars, qui prononçait l'abolition immédiate de l'esclavage dans nos colonies, il convoqua une commission chargée de préparer dans le plus bref délai l'acte d'émancipation des noirs et les mesures nécessaires pour en assurer le succès. La présidence de cette Commission fut donnée à M. Victor Schœlcher, l'un des rédacteurs de la *Réforme*, démocrate convaincu, dévoué, qui depuis bien des années déjà poursuivait avec ardeur, en y consacrant son temps, sa fortune, ses études et ses travaux, l'extension à la race nègre des principes de liberté et d'égalité proclamés à la face du genre humain par la Révolution française. M. Schœlcher, nommé sous-secrétaire d'état au département de la marine et des colonies, s'adjoignit M. Mestro, directeur des colonies, M. Perrinon, officier de marine, M. Gatine, avocat aux conseils, M. Gaumont, ouvrier horloger et MM. Henri Wallon et L. Percin, auxquels il présenta le 6 mars, jour de la première séance de la commission, un projet de décret dont le premier article était ainsi conçu :

« L'esclavage sera entièrement aboli dans les colonies et possessions de la France six semaines après la promulgation du présent décret dans chacune d'elles. Tous les affranchis deviennent citoyens français. »

La commission poussa ses travaux avec zèle. Le 11 avril, elle avait achevé sa tâche et remettait à M. Arago un ensemble de décrets qui abolissaient immédiatement l'esclavage, en renvoyant à l'Assemblée nationale le soin de fixer l'indemnité demandée par les colons; étendaient aux colonies le droit de représentation à l'Assemblée nationale; supprimaient les conseils coloniaux; confiaient leurs pouvoirs aux commis-

saires de la République; organisaient l'instruction publique, gratuite et obligatoire; instituaient la liberté de la presse, le jury, les ateliers nationaux, etc. Ces décrets, malgré les représentations et les sollicitations des colons, auxquels M. Marrast prêta son appui dans le gouvernement, furent signés en conseil et insérés au *Moniteur* du 17 avril. La politique généreuse l'emporta cette fois sur la politique circonspecte, l'esprit novateur fit taire la prudence conservatrice. Il serait difficile d'en bien établir la raison. La circonstance déterminait souvent comme au hasard l'adoption de l'une ou de l'autre de ces politiques. Il n'était pas rare que le même ministre se trouvât solidaire des mesures les plus contradictoires, qu'il eût à faire passer dans les faits les inspirations les plus hardies de la Révolution, et à rétablir des systèmes et des routines incompatibles avec le génie des institutions démocratiques. Plus nous avancerons dans le récit des événements, plus nous deviendra sensible cette duplicité involontaire, dont aucun des membres du gouvernement n'était en particulier responsable, mais qui résultait nécessairement des concessions mutuelles qu'ils croyaient tous devoir se faire dans l'intérêt de la paix publique.

Une extrême faiblesse au dehors, un trouble malfaisant dans la conscience du pays, furent les résultats de ces contradictions. Le peuple surtout en souffrit; sa simplicité, sa droiture n'y purent rien comprendre; il se crut trompé, s'irrita, entra en défiance, et finit, comme nous le verrons bientôt, par porter à la République qu'il chérissait et à lui-même des atteintes funestes.

CHAPITRE V.

MINISTÈRE DES FINANCES. — M. GOUDCHAUX. — M. GARNIER-PAGÈS.

A toutes les difficultés soulevées brusquement par la révolution de février venait encore s'ajouter l'embarras des finances. Soit que le gouvernement provisoire voulût arrêter ou précipiter la révolution politique, soit qu'il voulût refouler ou favoriser la réforme sociale, faire ou non la guerre, organiser de grands travaux publics ou mettre sur pied une armée, il avait besoin d'argent et de crédit; or l'état économique de la société lui ouvrait à cet égard les perspectives les moins rassurantes.

Sous le règne de Louis-Philippe, l'activité de l'industrie, surexcitée par l'immense entreprise des chemins de fer, la passion de l'agiotage et le goût effréné du luxe qui s'étaient répandus partout, avaient poussé les classes riches à des extrémités touchant à la ruine. Les établissements de crédit s'étaient engagés dans des opérations démesurées. Des affaires à longues échéances et pleines de risques étaient entreprises avec une légèreté incroyable. Les marchandises s'accumulaient dans les entrepôts et dans les magasins des producteurs ; les actions encombraient la place. La multiplication désordonnée des billets dans les transactions commerciales et l'exportation de numéraire nécessitée par l'achat des blés étrangers en 1846, avaient amené une crise métallique qui aggravait encore la crise financière. Le petit commerce ne pouvait plus suffire aux frais de maison accrus dans une proportion qui dévorait les bénéfices. Les particuliers, entraînés dans une rivalité onéreuse de dépenses, vivaient d'expédients

et d'anticipations. Tous les grands financiers prédisaient une catastrophe générale, si l'on ne parvenait au plus vite à rétablir le mouvement naturel de l'industrie et du commerce[1].

Du 1er janvier 1846 au 15 janvier 1847, la réserve de la banque de France avait diminué dans une proportion considérable. Elle était descendue à 172 millions et se voyait fort menacée, quand l'empereur de Russie la releva momentanément, en se rendant acquéreur de ses rentes pour une valeur de 50 millions.

Suivant le rapport de la commission du budget sur les dépenses de 1847, les finances de l'État étaient engagées pour onze ans, et les engagements pris ne pouvaient être éteints dans cet espace de temps qu'à la condition d'une paix ininterrompue et d'un budget ordinaire qui ne présentât plus aucun découvert : c'était, en d'autres termes, supposer l'impossible[2]. Le gouvernement avait abusé de toutes les ressources et de tous les expédients ; il avait émis des bons du Trésor autant que le public en avait voulu prendre ; il avait laissé monter au chiffre exorbitant de 630 millions la

[1] Voir au *Moniteur* les discours de MM. Fould, Léon Faucher, Thiers, Bignon, à la chambre des députés, pendant le mois de janvier 1848.

[2] Pour que les ressources cumulées de l'emprunt et des réserves de l'amortissement fussent suffisantes à la fin de 1855, il fallait les quatre conditions presque irréalisables que voici :

1° Que les budgets ordinaires de 1848 à 1855 ne présentassent aucun excédant de dépenses sur les recettes ;

2° Qu'aucun travail nouveau ne fût entrepris en dehors des travaux déjà votés et en cours d'exécution ;

3° Qu'aucune circonstance intérieure ou extérieure ne détournât les réserves de l'amortissement de leur action exceptionnelle pour les rendre, par suite d'une baisse de fonds publics au-dessous du pair, à leur destination légale, le rachat de la dette ;

4° Que la dette flottante pût être élevée, sans dommages pour le crédit public, et sans préoccupations pour le trésor, à 733 millions en 1850, à 801 millions en 1851, et à 736 millions en 1852, pour être ramenée enfin au chiffre de 539 à 476, 180 fr., à l'expiration de 1855 ; évidemment ces quatre conditions n'étaient pas admissibles. Voir au *Moniteur* du 26 avril 1849, *le rapport de M. Ducos au nom de la commission chargée d'examiner les comptes du Gouvernement provisoire.*

dette flottante [1], non compris les caisses d'épargne ; il avait accru la dette perpétuelle par des emprunts successifs ; enfin il venait, vers les derniers mois de l'année 1847, d'en contracter un dont les paiements s'échelonnaient à des termes si éloignés que c'était un secours presque illusoire. La caisse des dépôts et consignations, engagée aussi outre mesure, était surchargée d'actions de chemins de fer et de canaux.

Tous les ressorts, on le voit, étaient tendus à l'extrême. Le moindre événement survenant à l'improviste pouvait les briser. Depuis quelque temps on murmurait le mot de banqueroute ; la panique qui s'empara des esprits à la suite de la révolution de février, fit de ce mot le péril et l'épouvante du gouvernement républicain.

Non seulement ce gouvernement héritait d'une situation très compromise [2], mais encore il se voyait contraint par son principe et par la circonstance qui le faisait sortir d'une révolution populaire, à se retrancher de ses propres mains des ressources considérables. En présence d'un milliard [3] instantanément exigible, d'un budget de 1,700 millions réglé avec un découvert probable de 76 millions sur les dépenses ordinaires et de 169 millions [4] sur l'extraordinaire ; en présence d'une dette inscrite de 4 milliards 295 millions [5], les réserves de l'amortissement étant absorbées jusqu'en 1855 ; en présence de travaux publics commencés sur une vaste étendue et qu'il fallait continuer à tout prix ; obligé de faire face, avec 192 millions trouvés dans les caisses du Trésor, à une dé-

[1] Voir le discours de M. Dumon, ministre des finances, 1er janvier 1848. Ce chiffre était contesté par M. Thiers qui en accusait un de 800 millions.

[2] Le rapport de M. Ducos établit que la dépense totale surpassait le montant des recettes de 183,436,245 fr. (*Moniteur* 26 avril 1849).

[3] 800 millions, selon M. Fould (Voir au *Moniteur* du 22 avril 1849).

[4] Voir le rapport de M. Ducos, *Moniteur* du 26 avril 1849.

[5] Le capital de la dette publique est évalué par M. Garnier-Pagès à 5 milliards, dette fondée et dette flottante, tout compris. M. Lacave-Laplagne, ancien ministre des finances de Louis-Philippe, accepte ce chiffre.

pense courante de 125 millions par mois, de salarier les ateliers nationaux, de réorganiser l'armée et la garde nationale, de soutenir l'industrie et le commerce, de venir en aide aux ouvriers sans travail, de parer enfin à l'accroissement subit des dépenses, à la diminution des recettes, à l'éclipse du crédit qu'entraîne toute révolution, le Gouvernement provisoire devait encore abolir sur l'heure plusieurs impôts très productifs, mais impatiemment supportés par le peuple [1]. L'impôt sur le sel, l'impôt du timbre sur les écrits périodiques qui portait atteinte à la liberté de la presse, l'impôt des boissons, ne se pouvaient maintenir sans que le pouvoir parût mentir à toutes les promesses du parti républicain, et ne se pouvaient non plus suppléer d'aucune manière.

L'impôt sur le sel, qui produisait, en 1780, 54 millions à l'État, aboli par la première République, rétabli par l'Empire en 1806, réduit par la Restauration au chiffre de 50 millions, et qui en avait donné sous Louis-Philippe 65, allait, par sa suppression totale, créer un déficit énorme. Il était difficile de songer à grever encore la propriété foncière, très obérée, et qui attendait depuis longtemps un soulagement. De quelque côté qu'il se tournât, le gouvernement ne trouvait que des exigences à satisfaire et des ressources taries ou douteuses.

L'emprunt de 250 millions, contracté par le dernier gouvernement, et sur lequel 82 millions seulement avaient été versés, était abandonné par les souscripteurs. C'était dire assez qu'un nouvel emprunt devenait impraticable. Les banquiers, loin de pouvoir donner du crédit, en réclamaient tous, sous peine de faillite. Les caisses d'épargne ne recevaient plus de dépôts. Elles en avaient alors pour une somme d'environ 300 millions, mais de valeurs dépréciées et qui n'auraient pas produit, aliénées à la Bourse, plus de 150 millions. Les demandes de remboursement arrivaient, d'ailleurs, en foule.

[1] Voir le rapport de M. Garnier-Pagès à l'Assemblée nationale, séance du 8 mai 1848.

Il en était de même pour les bons du Trésor. Les capitalistes mettaient leurs fonds en réserve ou les envoyaient à l'étranger. Plus d'avances de la part des receveurs généraux, plus de dépôts à la caisse des consignations, plus de fonds provenant des communes. Les débiteurs de l'État demandaient des attermoiements, les chefs d'industrie des secours ; un mouvement général de rétraction s'opérait. La catastrophe prédite par MM. Thiers et Fould à la chambre des députés, hâtée par la révolution de février, semblait imminente.

M. Goudchaux, d'origine israélite, chef d'une maison de banque favorablement connue sur la place de Paris, réputé personnellement pour sa probité scrupuleuse et sa régularité dans les affaires, avait été chargé par le Gouvernement provisoire du portefeuille des finances. Ce choix paraissait à beaucoup de gens de bon augure. Le caractère de M. Goudchaux et la nature de ses opinions offraient des garanties d'ordre. Attaché à la rédaction du *National*, il s'était occupé sous le dernier règne des questions de finances dans leur rapport avec le prolétariat ; il s'était inquiété de l'hostilité qui s'accusait entre le travail et le capital, autant dans l'intérêt des classes riches que dans celui des classes pauvres. On le savait peu porté aux innovations. Aussi les capitalistes témoignèrent-ils de la satisfaction en le voyant accepter le portefeuille. Ils fondaient sur sa sagesse bien connue dans les affaires privées l'espoir d'une influence antirévolutionnaire dans les conseils du gouvernement, oublieux de cette vérité, banale à force d'être vraie, que dans l'extrême péril, quand le temps est passé de prévoir et de prévenir, la sagesse elle-même commande l'audace.

La prudence de M. Goudchaux eût paru, d'ailleurs, même en temps ordinaire, trop timorée. Il apportait aussi au Gouvernement provisoire des préventions personnelles et des antipathies outrées qui ne pouvaient que nuire à la netteté de ses vues, déjà troublées par son tempérament irascible. Dans les réunions provoquées par les rédacteurs du *National* vers

la fin du règne de Louis-Philippe pour tenter de rallier autour de leur journal les nuances diverses de l'opinion républicaine, M. Goudchaux s'était chargé de traiter les questions de finances, et en particulier de combattre les théories de M. Louis Blanc sur l'organisation du travail. Le principe de l'association avait été soutenu dans ces réunions par quelques prolétaires qui professaient les doctrines de M. Buchez et celles de M. Pierre Leroux. De tous ces débats, M. Goudchaux n'avait emporté que de l'irritation, et la résolution bien arrêtée de ne jamais entrer dans un gouvernement dont M. Louis Blanc ferait partie. Peu de jours avant le 24 février, comme on s'était réuni une dernière fois pour former, à toute éventualité, la liste d'un gouvernement provisoire, il avait obtenu que M. Louis Blanc et M. Ledru-Rollin, qu'il supposait apparemment favorable au socialisme, en seraient exclus.

Ce n'étaient pas là des antécédents favorables à la confiance mutuelle. On peut facilement se représenter le déplaisir de M. Goudchaux lorsque, en arrivant à l'hôtel de ville, il y fut reçu précisément par les deux personnes dont il avait exigé l'exclusion. Son premier mouvement fut d'une vivacité extrême. Il s'ouvrit à M. Garnier-Pagès, avec lequel il était lié d'une amitié étroite, lui dit qu'il ne pouvait consentir à prendre un ministère dans un gouvernement composé de la sorte, et voulut déchirer immédiatement sa commission. M. Garnier-Pagès, convaincu que le nom de M. Goudchaux était le plus propre à rassurer la banque et les capitalistes, l'exhorta à sacrifier ses ressentiments personnels au bien public, et réussit à le persuader. Cependant M. Goudchaux, dans la préoccupation constante des innovations auxquelles le gouvernement allait se laisser entraîner par M. Louis Blanc, ne consentit à garder le portefeuille qu'à la condition expresse qu'aucun des impôts en vigueur ne serait supprimé, ni même modifié, et fit sur le champ publier une déclaration de tous les membres du conseil dans laquelle il était dit que « le Gouvernement provisoire considérerait comme une usurpation sur les droits

de l'Assemblée nationale tout changement dans le système des impôts [1]. » Mais à peine eut-il pris l'engagement de rester dans le gouvernement qu'il s'en repentit. En examinant la situation financière, en écoutant les avis, les doléances, les prédictions lamentables des banquiers et des capitalistes que la peur pressait autour de lui, il se troublait, il entrait en angoisse, il voyait la France perdue, le gouvernement déshonoré. A ses yeux, il n'y avait plus de remède; le socialisme au Luxembourg, le jacobinisme dans les clubs, le tumulte et l'agitation dans la rue, présageaient, nécessitaient la ruine publique. Il ne voulait pas du moins laisser son honneur personnel dans cette ruine.

Comme il agitait en lui-même ces tristes pensées, il apprit que le Gouvernement provisoire venait d'abolir, sans l'en avoir prévenu, l'impôt sur le sel. Déjà la suppression de l'impôt sur le timbre, réclamée avec plus d'esprit de corps que de patriotisme par les journaux, l'avait fortement indisposé. Cette nouvelle violation des engagements pris avec lui porta au comble son mécontentement, et, sans plus délibérer, bien déterminé cette fois à imposer sa volonté ou à quitter la place, il demanda pour le soir même une réunion générale du conseil. C'était le 3 mars. La séance s'ouvrit sous la présidence de M. Dupont (de l'Eure). Personne n'avait manqué à l'appel; une inquiétude extrême se lisait sur tous les visages: on s'attendait à une communication grave. En effet, après un long et pénible silence, M. Goudchaux, très oppressé, très ému, fit en s'interrompant à plusieurs reprises, tant il avait peine à se contenir, un exposé de la situation qui jeta dans tous les esprits le trouble auquel il était lui-même en proie. Il se plaignit avec amertume des effets dangereux de certaines prédications; il protesta contre des mesures imprudentes qui, jetant l'effroi dans toutes les classes de la société, paralysaient le crédit et le mouvement des affaires. Il conclut enfin en

[1] *Moniteur* du 1er mars 1848.

montrant la ruine certaine et sans proposer un seul remède.

Personne n'éleva la voix pour lui répondre. La consternation était profonde. « Serait-ce vrai? murmura enfin M. de Lamartine, en se penchant vers M. Garnier-Pagès. Sommes-nous perdus, irrévocablement perdus? » Et cette interrogation effrayante, chacun se l'adressait intérieurement avec une inexprimable angoisse. Lorsqu'on fut un peu revenu de la première stupeur, les membres du conseil proposèrent successivement plusieurs mesures; mais toutes, à la discussion, parurent dangereuses ou vaines. La banqueroute fut écartée avec horreur. Mieux valait, disait-on, courir tous les périls que d'infliger à la République un tel opprobre. Pour sauver l'honneur du pays rien ne devait sembler impossible.

M. Goudchaux, insistant sur la nécessité de couper court aux bruits alarmants qui circulaient et de ranimer la confiance publique qui pouvait seule encore sauver le gouvernement, proposa d'anticiper le paiement du semestre des rentes, échéant le 22 mars; sa proposition fut accueillie. Mais cette espèce d'ostentation à devancer un paiement à échoir, quand on était en si grande peine de faire face aux engagements échus, n'était pas de nature à donner le change ni à rassurer personne; tout au contraire. En voyant la réserve ainsi diminuée, les porteurs de billets de banque s'effrayèrent davantage; la crise métallique, au lieu de s'arrêter, s'aggrava. La Bourse, que M. Ledru-Rollin avait espéré faire ouvrir dès le 26 à 60 et à 100, n'avait pu reprendre encore [1]. Toutes les transactions étaient paralysées; plusieurs maisons de banque avertissaient qu'elles allaient suspendre leurs paiements. Quand M. Goudchaux s'aperçut du peu d'effet de sa mesure, il désespéra de lui-même et de ses moyens de salut, et porta de nouveau sa démission au gouvernement. A toutes les instances du conseil il

[1] Le 5 p. 100 avait fermé le 23 février à 116 fr. 10 c. Lorsqu'on crut pouvoir rouvrir la Bourse le 7 mars au cours de 97,50, il tomba à 89. Après le décret sur l'impôt des 45 centimes et l'emprunt de 50 millions à la Banque, le 5 p. 100 descendit jusqu'à 55.

opposa cette fois des refus inébranlables. Il se voyait écrasé, disait-il, par la fatalité de la situation ; il ne se sentait pas capable de conduire les finances de l'État quand les principaux obstacles lui venaient d'un des membres du gouvernement ; il ne voulait pas être responsable de l'embrasement général dont le foyer s'attisait au Luxembourg ; il voulait, enfin, faire honneur à ses affaires privées et soutenir sa maison menacée comme toutes les autres d'une catastrophe prochaine.

La retraite de M. Goudchaux était aux yeux du gouvernement un dernier signal de détresse. Les prières, les supplications redoublèrent ; on refusait absolument d'accepter sa démission. Mais le ministre, en proie à une exaltation nerveuse dont il n'était plus maître, bien loin de se laisser toucher par ces marques signalées de confiance et d'estime, s'emporta en paroles amères et quitta la salle du conseil en déclarant que si le jour même, à deux heures, sa démission n'était point acceptée, il se brûlerait la cervelle. On connaissait trop le caractère de M. Goudchaux pour mettre en doute la sincérité de cette menace. Il n'y avait donc plus à balancer. A plusieurs reprises déjà M. Goudchaux avait désigné le maire de Paris comme beaucoup plus capable que lui de porter le fardeau des affaires ; le conseil se tourna vers M. Garnier-Pagès comme vers un sauveur. Il accepta ; non qu'il se fit illusion sur le péril, il était de sa nature de l'exagérer, mais parce que son dévouement au pays était à toute épreuve.

M. Garnier-Pagès, de même que le général Cavaignac, devait sa notoriété dans le parti républicain plus encore à la mémoire de son frère qu'à ses mérites personnels. Cependant une estime sérieuse s'attachait à sa personne. Tout en lui, caractère, esprit, langage, dans un accord devenu bien rare, portait l'empreinte d'une nature élevée. Son patriotisme était courageux et désintéressé. La pratique des affaires commerciales et de studieux travaux l'avaient rendu familier avec tous les systèmes financiers, et il apportait au gouvernement, à l'appui d'une volonté droite, des connaissances positives qui

eussent été d'un grand secours, si des scrupules méticuleux ne l'avaient retenu d'une manière trop absolue dans les voies pratiquées et dans les vieilles routines. M. Garnier-Pagès amenait avec lui au ministère des finances, pour y remplir les fonctions de sous-secrétaire d'état, un jeune homme qui avait été son secrétaire particulier. M. Eugène Duclerc, longtemps collaborateur de M. Pagnerre au *Dictionnaire politique*, puis attaché à la rédaction du *National*, y avait traité, non sans talent, la question du rachat des chemins de fer et les questions d'impôt dans leurs rapports avec le principe de l'égalité. M. Duclerc partageait toutes les idées financières de son ancien maître; il était comme lui d'une intégrité parfaite; sa confiance dans ses propres forces était, d'ailleurs, à peu près illimitée.

Il en fallait une immense, en effet, pour ne pas se laisser abattre en des conjonctures aussi difficiles. L'entrée de M. Garnier-Pagès coïncidait avec les symptômes les plus inquiétants. En neuf jours, du 25 février au 5 mars, l'encaisse du trésor avait diminué de 27 millions. Le 6 mars, l'une des maisons de banque les plus accréditées de Paris, la maison Gouin, suspendait ses paiements. Les maisons Ganneron et Baudon réclamaient des secours du gouvernement, et déclaraient que sans ces secours elles ne pouvaient plus faire honneur à leur signature. La consternation était générale, la panique s'emparait des plus fermes esprits.

Le 9, une réunion des hommes les plus considérables de la Banque, de l'industrie et du commerce fut convoquée à la Bourse. On s'y exalta mutuellement en constatant les pertes de chaque jour et le danger croissant d'une crise dont on ne voyait pas le terme. On s'en prit au gouvernement et l'on résolut de lui arracher par la menace une mesure de laquelle chacun espérait son propre salut, mais qui n'eût été rien moins que la banqueroute générale : il fut convenu que l'on exigerait la prorogation à trois mois de toutes les échéances. Le tribunal de commerce eut la faiblesse d'appuyer cette

motion, et, le lendemain, un cortége d'environ 3,000 personnes, sans armes, il est vrai, mais bien décidées à exercer une intimidation morale sur des hommes qu'elles croyaient peu capables de résister, prit le chemin de l'Hôtel-de-Ville.

Cependant la violence projetée contre le gouvernement s'était ébruitée ; on avait pris l'alarme. Le gouverneur et les sous-gouverneurs de la Banque étaient venus supplier les membres du conseil de ne point céder et de sauver la Banque d'une liquidation forcée. Les élèves des écoles accouraient pour défendre l'Hôtel-de-Ville. On attendit de pied ferme l'émeute financière. La lutte fut longue et vive. Irrités par le refus opiniâtre du ministre des finances, quelques uns des principaux chefs d'industrie s'oublièrent jusqu'à l'insulte. L'un des membres du conseil ayant opposé en de sévères réprimandes leur impatience égoïste au dévouement du peuple qui ajournait sa faim de peur de nuire à la chose publique, l'exaspération des fabricants excéda toutes bornes : « Vous nous vantez votre peuple, s'écria l'un d'eux, hors de lui ; eh bien ! nous vous ferons voir ce que c'est que le peuple. Demain nous fermons nos ateliers, nos boutiques ; nous jetons les ouvriers dans la rue ; nous leur disons à qui ils doivent s'en prendre ; et vous verrez alors s'il vaut mieux avoir affaire à eux qu'à nous, et s'ils se contenteront longtemps de vous entendre célébrer leur patriotisme ! » Mais toutes ces menaces, toutes ces sommations ne purent ébranler le conseil. Sans en tenir aucun compte, il refusa d'accorder au delà des dix jours de prorogation antérieurement décrétés. La députation se retira en murmurant.

Les jours suivants des tentatives nouvelles furent faites au ministère des finances, l'une pour sommer M. Garnier-Pagès d'accorder des secours directs ; l'autre, plus raisonnable, pour solliciter son intervention auprès de la Banque afin d'en obtenir pour les escomptes et les liquidations les plus grandes facilités possibles. La première de ces requêtes fut définitivement repoussée, mais la Banque ne refusa pas d'obtem-

pérer en partie à la seconde. La création des comptoirs d'escompte, au moyen d'un prêt de 11 millions fait par le trésor, vint bientôt parer aux dangers les plus imminents. En quelques jours, par les soins actifs de MM. Pagnerre et Marrast qui en avaient été spécialement chargés, ils furent établis sur les points les plus menacés. Combinés avec l'établissement de magasins généraux où les industriels purent déposer les objets fabriqués, moyennant un récépissé sur lequel les comptoirs et la Banque firent des avances, et avec la réunion des banques des départements [1] à la Banque de France, ils fournirent au commerce, dans l'espace d'un an, un crédit de plus d'un milliard. Mais les résultats des meilleures opérations financières sont lents à obtenir, et le gouvernement n'avait le loisir de rien attendre. Pour se créer les ressources immédiates dont il avait un si impérieux besoin, le ministre des finances, qui répugnait aux mesures révolutionnaires, n'avait à sa disposition que des moyens de peu d'efficacité. Chaque jour, cependant, des remèdes empiriques lui étaient proposés. Les plans, les projets, les inventions arrivaient par centaines au ministère; les murs de la ville se couvraient de conseils, signés ou anonymes, et des propositions les plus

[1] Cette mesure, réclamée depuis longtemps par les économistes de l'école socialiste, ne fut point d'un effet aussi étendu ni aussi prompt qu'elle aurait dû l'être, par la raison que les banques n'existaient que dans un petit nombre de villes, et que le cours forcé des billets ne fut pas immédiatement décrété pour toute la France, mais seulement pour la circonscription du département où chaque banque avait son siége. L'unité des banques ne fut décrétée, sur la demande réitérée des directeurs des banques départementales, que le 29 avril; il fallut six mois pour que les billets de banques locales se transformassent en billets uniformes de la Banque de France. Pour généraliser et centraliser le crédit il eût fallu créer, en les reliant fortement entre elles avec la Banque de France, des succursales de la Banque et des comptoirs d'escompte dans tous les départements avec les ressources combinées de l'État, des départements, des villes et des particuliers. Cependant, dans beaucoup de localités où le taux de l'argent s'élevait d'ordinaire à 12 ou 15 p. 100, les comptoirs d'escompte l'abaissèrent à 6. A la retraite du Gouvernement provisoire 44 villes possédaient des comptoirs. Un crédit de 60 millions leur avait été promis par décret; mais ils n'en touchèrent en réalité que onze.

extravagantes du monde. Une émission de 800 millions imposée à la Banque de France, un emprunt forcé de 60 à 80 millions extorqué par la menace aux capitalistes, furent très sérieusement conseillés à M. Ledru-Rollin et à M. Garnier-Pagès par deux financiers des plus considérables de Paris [1]. De son côté, le Gouvernement provisoire à qui M. Garnier-Pagès inspirait une confiance entière, l'autorisait par décret (le 9 mars) à aliéner, jusqu'à concurrence de 100 millions, les diamants de la couronne, les terres, les bois et forêts composant les biens de l'ancienne liste civile, les lingots et l'argenterie provenant des résidences royales. Mais, comme ces biens n'auraient pu être vendus sur l'heure qu'à moins de moitié de leur valeur réelle, M. Garnier-Pagès n'usa pas de l'autorisation qui lui était donnée; il se borna à attribuer une valeur de 75 millions sur ces biens comme garantie de l'emprunt de 150 millions qu'il fit bientôt à la Banque de France.

L'emprunt national, ouvert par décret du 9 mars sur une inscription de rentes 5 % au pair, n'avait produit au bout d'un mois que la misérable somme de 400,000 francs. L'idée d'un sacrifice volontaire n'approchait point des classes où cet emprunt aurait pu être réalisé. « Il serait bien temps, quand on y serait contraint, de donner son argent à l'État; » ainsi raisonnaient les riches. Et les bourses se resserraient, et

[1] Le bruit public a désigné MM. Fould et Delamarre comme ayant très vivement insisté sur la nécessité de l'emprunt forcé et l'utilité de la banqueroute. A en croire ce bruit, M. Delamarre se serait rendu, dans les premiers jours de la révolution, au ministère de l'intérieur et aurait remis à M. Ledru-Rollin, une liste contenant les noms des principaux capitalistes de Paris et la désignation de leur fortune. (Voir le *Moniteur*, 22 avril 1849.)

Des mesures que l'on a depuis qualifiées de socialistes étaient alors proposées par la presse conservatrice. Le *Journal des Débats* (17 mars 1848) recommandait à l'attention publique la brochure de M. Lehideux, *homme éclairé et pratique*, qui voulait qu'on *ajournât les bons du trésor, et tous les créanciers de la dette flottante, qu'on augmentât l'impôt à partir d'un certain chiffre et de manière à doubler les cotes les plus fortes, et qu'on imposât la rente et les bons du trésor*.

chacun diminuait ostensiblement sa dépense et prenait tous les dehors de la ruine. Les uns réformaient et jetaient sur le pavé sans secours la moitié de leurs domestiques, d'autres vendaient à vil prix leurs chevaux ou faisaient fondre leur argenterie; les femmes de l'aristocratie sortaient vêtues comme de petites bourgeoises et affectaient de monter dans les voitures publiques. Il était entendu qu'on ne payait plus aucun fournisseur. Les confiscations et les assignats de 93 paraissaient à beaucoup de gens des motifs suffisants pour se dire ruinés en 1848.

A la vérité, ces basses et égoïstes pensées n'étaient pas générales. Dans les mansardes, dans les ateliers, partout où régnait l'esprit républicain, le patriotisme relevait les courages. L'obole du pauvre ne se cachait pas, et la famille de l'artisan ne tenait pas conseil pour savoir s'il serait prudent de la mettre en réserve. Tous, émus de la détresse publique, auraient eu honte de parler de leur propre misère; c'était partout une rivalité, une folie de sacrifice : celui-ci donnait en un jour l'épargne de dix années; tel autre, qui n'avait point d'argent, offrait une montre, une chaîne d'or. Les femmes apportaient leurs présents de noce. Les offrandes spontanées furent si nombreuses que le gouvernement se vit obligé de nommer pour les recevoir une *Commission des dons patriotiques* qui siégea au palais de l'Élysée sous la présidence de deux vieillards illustres : MM. Béranger et de Lamennais [1].

Mais ces sacrifices, immenses pour ceux qui les accomplissaient, ce denier des plus pauvres entre les pauvres, produisaient une somme bien minime [2] relativement aux besoins qui allaient croissant dans une proportion effrayante. Il était urgent de trouver d'autres ressources. Par malheur, on se

[1] Voir aux *Documents historiques*, à la fin du volume, n° 7.

[2] La Commission, lorsqu'elle rendit ses comptes, n'avait touché qu'un million.

les créa aux dépens des intérêts qu'il importait le plus à la République de respecter. Le touchant empressement des classes pauvres à venir en aide au gouvernement aurait dû lui faire sentir, si l'esprit même de la Révolution ne l'eût dit assez, qu'il était particulièrement obligé envers le peuple et qu'à tout prix il le fallait ménager. Mais les habitudes financières transmises par les gouvernements monarchiques prévalurent sur les considérations politiques et morales. Le ministre des finances qui avait mis son honneur à payer intégralement et à jour fixe aux rentiers de la dette inscrite l'intérêt du semestre, ne se fit pas scrupule d'ajourner les infiniment petits capitalistes dépositaires des caisses d'épargne, les nécessiteux qui vivent au jour le jour. Il arrêta le remboursement des dépôts, donnant aux déposants la somme de 100 francs en numéraire et, s'ils exigeaient le solde de leur compte, de la rente 5 % au pair (la rente en ce moment était cotée à 77, plus tard elle tomba à 51 francs) et des bons du trésor à six mois d'échéance. Contre toute attente et toute vraisemblance, la patience du peuple soutint avec une constance admirable cette épreuve nouvelle; pas une plainte, pas une menace ne fut proférée; la résignation au sacrifice imposé fut aussi parfaite que l'avait été l'émulation dans le sacrifice volontaire.

Cependant la panique un moment calmée avait repris. Les conférences du Luxembourg qu'entourait une sorte de mystère, le langage officiel du ministre de l'intérieur, les discussions des clubs, la polémique des journaux révolutionnaires, jetaient de plus en plus l'alarme dans la bourgeoisie. Les divisions qui régnaient dans le Gouvernement provisoire commençaient à transpirer, et l'on croyait savoir que le parti modéré avait le dessous. Dans la prévision de nouvelles catastrophes, chacun se précipita vers les caisses de la Banque pour y échanger contre de l'argent les billets dont il était porteur. Du 24 février au 14 mars, l'encaisse descendit de 140 à 70 millions. Dans la seule journée du 15 mars, 10,800,000 francs furent

échangés. Le 15 au soir, il ne restait plus à la Banque de France que 63 millions dans les départements, et 59 millions à Paris, sur lesquels 45 étaient immédiatement nécessaires pour payer l'armée, les ateliers nationaux et les divers services.

Dans cette extrémité, M. Garnier-Pagès sut prendre un parti hardi et prompt. Depuis quelques jours déjà, prévoyant le danger, il avait obtenu du gouvernement l'autorisation de décréter les billets de banque monnaie légale, en accordant à la Banque la faculté d'émettre des coupons de 200 et de 100 francs [1]. Les adversaires du gouvernement s'écrièrent qu'on rétablissait le papier-monnaie, mais le bon sens public ne se laissa pas tromper par cette accusation sans fondement. La dépréciation des actions et des billets de banque ne dura pas au delà de quelques jours. La circulation se rétablit [2]. Les billets de la Banque de France, qui, avant 1848, ne sortaient guère de Paris, pénétrèrent jusqu'au fond des campagnes [3]. La Banque reprit sa liberté d'action et put venir en aide à l'État par des emprunts successifs qui s'élevèrent en peu de temps jusqu'à la somme de 230 millions. C'était beaucoup assurément, mais ce n'était pas assez, car les besoins urgents dépassaient 400 millions.

Le ministre des finances dut songer à augmenter l'impôt. Les convictions personnelles de M. Garnier-Pagès, qu'il fit aisément partager au conseil, le portaient à décréter tout de suite l'impôt progressif sur le revenu et l'impôt sur les créances hypothécaires. Mais l'impossibilité matérielle d'en établir la perception avant trois ou quatre mois lui fit abandonner ce projet; et, sur l'avis réitéré de M. d'Argout, il décida de pro-

[1] Cette opération si simple et qui fut si utile, MM. Thiers et Duchâtel avaient déclaré, dans une récente discussion parlementaire, qu'elle serait la ruine du crédit et qu'elle perdrait la Banque.

[2] La rente 5 p. 100 remonta de 72 à 77 du 10 au 16 mars.

[3] Le chiffre total des émissions, fixé d'abord à 350 millions, s'est élevé successivement à 525 millions.

poser au conseil une augmentation de l'impôt direct dont les rôles étaient distribués et dont le recouvrement serait facile.

Le 16 mars, M. Garnier-Pagès convoqua le conseil au ministère des finances. Après avoir brièvement rappelé ce qu'il avait tenté, l'insuffisance ou l'insuccès de plusieurs mesures sur lesquelles on avait fondé de grandes espérances, il proposa de frapper sur les quatre contributions directes un impôt extraordinaire de 45 centimes. Le ministre s'autorisait de plusieurs précédents : en 1813, Napoléon, pour subvenir aux préparatifs de la guerre, avait ajouté 100 centimes aux contributions des patentes, des portes et fenêtres, et 30 centimes aux contributions foncières. En 1814, il avait doublé cet impôt. En 1815, Louis XVIII frappait les départements d'une contribution de guerre de 100 millions. En 1830, Louis-Philippe élevait encore le chiffre des centimes additionnels de l'Empereur. Plus tard, il y ajoutait (budget de 1832) 30 centimes extraordinaires. M. Garnier-Pagès en concluait que la mesure était parfaitement légitime et d'un effet certain. Le conseil, pas plus que le ministre, ne voyait d'inconvénients à l'augmentation de l'impôt foncier. La proposition fut donc admise en principe ; seulement M. Louis Blanc et M. Ledru-Rollin réclamèrent dans l'application l'exemption en faveur des petites cotes. M. Garnier-Pagès s'y refusa. Il représenta que ce terme très vague de *petites cotes* pourrait facilement donner lieu à des interprétations arbitraires ; il fit remarquer que de très petites cotes appartenant souvent à des propriétaires très-riches, en beaucoup de cas la mesure proposée n'atteindrait pas son but. Le ministre ajouta qu'il estimerait plus utile et plus pratique de recommander aux percepteurs d'avoir égard à la situation de chaque contribuable, et de dégrever partiellement ou en entier tous ceux pour qui l'impôt serait trop onéreux. Alors M. Dupont (de l'Eure) prit la parole pour soutenir l'opinion de MM. Ledru-Rollin et Louis Blanc : il dit qu'habitant des campagnes, il les connaissait bien ; qu'il avait toujours vu partout le per-

cepteur ménager le grand propriétaire et frapper sans merci le petit contribuable; que remettre à un fonctionnaire subalterne l'appréciation des cas où il conviendrait de ne pas appliquer la loi, c'était vouloir qu'elle épargnât le riche dont le mécontentement pouvait se faire sentir, et qu'elle pesât de toute sa rigueur sur le pauvre, dont les réclamations n'arrivaient que bien difficilement aux oreilles du pouvoir. Il conclut en affirmant que le nouvel impôt serait la source des plus graves embarras, et qu'il ferait haïr la République par cette partie même de la nation sur laquelle elle devait s'appuyer. Mais M. Garnier-Pagès ne se laissa pas persuader; il s'engagea sur l'honneur à ne pas faire peser l'impôt sur le pauvre, et comme le conseil avait toute confiance dans sa loyauté et dans ses lumières, son avis l'emporta; le décret fut signé[1].

Fidèle à sa promesse, le ministre accompagna la promulgation du décret d'une circulaire aux commissaires des départements, dans laquelle il annonçait officiellement l'intention du gouvernement de dégrever les contribuables pauvres dans une *équitable mesure*, et, cette instruction ne lui paraissant pas encore suffisante, il fit rendre, le 5 avril, un nouveau décret qui enjoignait aux maires et aux employés de l'administration des finances de décharger de la contribution les pauvres et les malaisés[2]. Le 25 avril, une

[1] Peu de jours après, le club de la révolution apporta au Gouvernement provisoire une pétition pour demander que les petits contribuables fussent affranchis de cette surcharge d'impôt. Après avoir entendu MM. Barbès, Thoré et Lamieussens, le ministre des finances répondit « qu'en effet la nouvelle République entendait le système des impôts tout au rebours du gouvernement monarchique; que les charges publiques devaient être supportées par les privilégiés et que le peuple travailleur en serait libéré complétement. » Il promit en conséquence qu'un nouveau décret interprétatif serait incessamment publié dans le *Moniteur*.

[2] Le bulletin de la République (n° 7), en date du 25 mars, prenait aussi à tâche d'atténuer le mauvais effet de l'impôt dans les campagnes. « La République, disait ce bulletin, attribué à madame Sand, commence par vous demander un sacrifice nouveau; mais ce sera à la fois le premier et le dernier, si vous secondez le mouvement courageux et sincère que la République vous

nouvelle circulaire impérative confirma ces instructions[1]. Selon les calculs du ministre, l'impôt perçu dans toute sa rigueur aurait donné un produit de 190 millions. Il affectait 30 millions au soulagement des petits contribuables; restaient donc 160 millions à percevoir. Quand le Gouvernement provisoire remit ses pouvoirs à l'Assemblée nationale, 80 millions seulement étaient entrés dans les caisses de l'État.

Sous le rapport matériel, M. Garnier-Pagès ne s'était pas trompé : la perception de l'impôt des 45 centimes se fit sans difficultés sérieuses[2]; les fonds arrivèrent au bout de très peu de temps; tous les services purent être régulièrement payés, et la banqueroute fut évitée. Mais relativement à l'effet moral, l'erreur du ministre des finances fut bientôt sensible. Exploité par les partis royalistes auprès des paysans qui avaient vu avec indifférence la chute de la dynastie, l'impôt des 45 centimes donna le premier branle à l'opinion, et éveilla dans les campagnes un esprit d'hostilité contre la République. Un murmure général protesta contre l'avénement d'un gouvernement qui se manifestait par l'augmentation de l'impôt[3], et ce murmure prit, à la grande épreuve de l'élec-

imprime. Ce sacrifice, la République le considère comme un emprunt que, sous toutes les formes, elle vous rendra peu à peu, et que vous pouvez l'aider à vous rendre au centuple, en veillant plus que jamais au choix de vos députés républicains. »

[1] Le décret du 5 avril, dont l'application était confiée à des agents subalternes, ne reçut qu'une exécution très lente et très incomplète.

[2] Les principales difficultés ne vinrent pas des petits contribuables, mais de quelques propriétaires orléanistes ou légitimistes qui contestèrent au Gouvernement provisoire le droit de décréter l'impôt extraordinaire, espérant ainsi provoquer dans les campagnes un mouvement de révolte contre la République. Les départements du Midi, où les influences royalistes étaient prépondérantes, furent les plus en retard dans le paiement de l'impôt des 45 centimes.

[3] Je trouve dans une publication récente ce passage d'une *Note* de Mirabeau pour la cour, en date du 6 octobre 1790, encore applicable à la révolution de 1848 : « On a promis au peuple plus qu'on ne pouvait promettre; on lui a donné des espérances qu'il est impossible de réaliser; et en dernière analyse, le peuple ne jugera de la Révolution que par ce seul fait : lui prendra-t-on

tion présidentielle, un caractère d'opposition pratique extrêmement préjudiciable aux intérêts du pays [1].

J'ai dit que M. Garnier-Pagès, tout en approuvant dans son principe l'impôt progressif sur le revenu, y avait renoncé à cause des longueurs inévitables dans l'exécution du décret. Des considérations analogues lui firent ajourner la perception de l'impôt de 1 pour 100 sur le capital des créances hypothécaires décrété à sa requête. Une autre mesure d'intérêt public, à laquelle il avait paru favorable, le rachat des chemins de fer, ne fut pas non plus réalisée. Au lendemain de la révolution, le plus grand nombre des compagnies, alarmées par la dépréciation subite des actions, étaient venues d'elles-mêmes au-devant des intentions du gouvernement. Les actionnaires étaient presque unanimes à souhaiter le rachat moyennant une idemnité équitable. Un rapport, suivi d'un projet de décret, fut présenté dans ce sens au conseil, qui l'approuva [2]. M. de Lamartine en pressait l'exécution; M. Duclerc y insistait chaque jour. Mais les administrateurs des compagnies, se voyant menacés de perdre leurs fonctions, ou du moins d'en voir les bénéfices fort réduits, et quelques actionnaires qui, tout en désirant le rachat, jugeaient utile, afin d'obtenir des conditions meilleures, de crier à la spoliation et au communisme, firent traîner en longueur les délibérations. Pendant ce temps, les événements politiques

plus ou moins d'argent dans sa poche? — Vivra-t-il plus à son aise? — Aura-t-il plus de travail? — Ce travail sera-t-il mieux payé? » (*Correspondance entre le comte de Mirabeau et le comte de Lamarck*, v. II, p. 213.)

[1] Une des choses qui excitèrent le plus de mécontentement, parce qu'en réalité elle était souverainement injuste, c'est que l'impôt des 45 centimes fut assis, non sur la base de l'impôt ordinaire, mais sur la totalité des impositions extraordinaires que beaucoup de localités s'étaient imposées pour des travaux ou pour d'autres intérêts particuliers, d'où il résultait que les pays les plus grevés étaient encore surchargés.

[2] Les actions de chemins de fer formaient un capital d'environ un milliard. Il y avait trois catégories de compagnies exploitantes : 1° celles qui avaient terminé leurs travaux; 2° les compagnies dont les travaux étaient en cours d'exécution; 3° les compagnies associées à l'État et dont les travaux étaient également en cours d'exécution.

se compliquèrent. Le moment venu où l'Assemblée allait se réunir, le gouvernement ne se sentit plus assez d'autorité morale pour effectuer une opération de cette importance [1].

Quant aux réformes demandées depuis longtemps par les hommes éminents de tous les partis, ou bien elles ne se présentèrent pas à la pensée du Gouvernement provisoire, ou bien elles en furent écartées. Le ministre républicain qui professait la justice de l'impôt progressif et de l'expropriation pour cause d'utilité publique, sans toutefois mettre à exécution ni l'une ni l'autre de ces mesures, préféra recourir à des moyens opposés à l'esprit même des institutions démocratiques. Cette révolution, que l'on déclarait faite par le peuple et *pour le peuple*, on la fit peser directement sur les masses. Cette République qui se donnait officiellement pour but *l'amélioration du sort de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre*, n'osa pas imposer aux classes aisées un sacrifice dont elle aurait exempté les nécessiteux.

Le Gouvernement provisoire crut pouvoir faire impunément dans une société démocratique ce qu'il voyait se pratiquer dans les États monarchiques et aristocratiques : il augmenta l'impôt territorial, et cela au moment même où il remettait par le suffrage universel aux habitants des campagnes un moyen puissant de manifester leur mécontentement. Sa méprise fut chèrement expiée. De toutes les fautes qu'il commit, il n'en est point dont le contre-coup fut plus prompt, plus direct, plus manifeste.

[1] Un projet relatif à l'établissement d'un vaste réseau de chemins de fer sur toute la France avait été soumis aux délibérations de la chambre, en 1838, par le ministre du commerce, M. Martin (du Nord). Le parti démocratique appuya ce projet. La presse radicale, *le National*, *le Bon sens*, *le Journal du peuple*, *le Censeur*, de Lyon, traitèrent la question à un point de vue politique, industriel et moral avec beaucoup de talent. Le système de l'exécution par les compagnies fut soutenu par MM. Berryer et Duvergier de Hauranne. Le ministre se défendit mal. Le rapport de M. Arago, qui se prononça pour les compagnies, conclut à l'ajournement.

CHAPITRE VI.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE. — M. CRÉMIEUX. — MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. — M. CARNOT. — MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLIC. — M. MARIE. — ATELIERS NATIONAUX. — PRÉFECTURE DE POLICE. — M. CAUSSIDIÈRE. — MAIRIE DE PARIS. — M. MARRAST.

Le Gouvernement provisoire, absorbé par ses discordes intestines, par ses embarras financiers, par la crainte des insurrections populaires et par le souci des élections générales, ne donna qu'une attention médiocre à l'organisation de la justice.

Voyant les adhésions des magistrats lui arriver en foule, il ne se préoccupa point de l'esprit, bon ou mauvais, qui animait la magistrature. Cet esprit, cependant, lui était singulièrement hostile. La magistrature avait subi d'une manière toute particulière l'influence du règne de Louis-Philippe. Les destitutions qui suivirent la révolution de 1830, de nombreuses nominations, dictées par une politique de plus en plus étroite et, en dernier lieu, sous le ministère de M. Martin (du Nord), accordées au parti clérical, avaient porté de graves atteintes à son indépendance. L'esprit d'équité et de libéralisme qu'elle opposait aux tentatives de la Restauration pour étouffer la presse libre, s'était insensiblement émoussé en elle. Quand arriva la révolution de février, elle se sentait solidaire des fautes de la dynastie à ce point qu'elle estima ne pouvoir trop se racheter aux yeux du pays par des démonstrations exagérées de zèle pour la République, dont rougissaient tous les hommes intègres et fiers qu'elle comptait encore dans ses rangs. Les inquiétudes de la magistrature étaient bien concevables; le principe

même de son existence, l'inamovibilité, était menacé. Il paraissait à plusieurs des membres du gouvernement incompatible avec l'état démocratique, et les magistrats ne pouvaient invoquer pour fléchir la rigueur de cette opinion des antécédents dont les républicains n'avaient pas à leur tenir compte. Mais ces inquiétudes ne furent pas de longue durée.

Le ministère de la justice était échu à un homme dont les magistrats reconnurent aisément, sous des allures qu'il cherchait à rendre révolutionnaires, le caractère inoffensif. M. Adolphe Crémieux, né d'une famille israélite dans le midi de la France, envoyé en 1842 à la chambre des députés par le département d'Indre-et-Loire, avocat au conseil d'état et à la cour de cassation, apportait aux affaires une intelligence déliée, des connaissances étendues en matière de droit et de jurisprudence, de l'habileté, un esprit tolérant, une parole facile. Mais, quoiqu'il inspirât de la bienveillance, il lui appartenait moins qu'à beaucoup d'autres, peut-être, d'imposer à l'opinion et de porter la main sur les choses établies. Aussi ne l'essaya-t-il pas. Non seulement il ne prit aucune initiative importante, mais encore, soit de propos délibéré, soit par négligence, il fit traîner en longueur les travaux d'une commission qui, sous la présidence d'un républicain éprouvé, M. Martin (de Strasbourg), préparait un projet de réorganisation générale. Il ne fit qu'un petit nombre de changements et défendit en plusieurs circonstances des magistrats menacés de suspension par les commissaires de M. Ledru-Rollin. Au bout de très peu de temps la magistrature avait repris ses allures accoutumées; elle se vengeait même de ses alarmes passagères par un redoublement de rigueurs contre l'esprit de la révolution, et profita bientôt du pouvoir qu'on lui laissait pour poursuivre partout où elle croyait l'apercevoir, le progrès des idées démocratiques.

Cependant M. Crémieux, méconnaissant comme la plupart de ses collègues les véritables dispositions du peuple, imagina, pour donner satisfaction aux instincts populaires, de faire

exactement ce qu'avait fait la révolution de 1830. Il décida qu'un procès serait intenté aux ministres de Louis-Philippe, et chargea M. Portalis, conseiller à la cour d'appel de Paris, qu'il venait de nommer procureur général, de dresser un réquisitoire contre MM. Guizot, Duchâtel, de Salvandy, Hébert, de Montebello, Trézel, Cunin-Gridaine et Jayr, inculpés de violation de la constitution par refus des banquets et d'excitation à la guerre civile, attentats prévus par l'article 91 du code pénal [1]. La cour d'appel, sous la présidence de M. Séguier, évoqua l'affaire et nomma deux conseillers instructeurs : MM. Perrot de Chezelles et Delahaye. Mais l'embarras fut grand de trouver un crime palpable dans les conseils confus de cette royauté qui s'était laissé chasser sans presque se défendre, et surtout quand il s'agit de déterminer la part de responsabilité légale qui revenait à chacun des ministres.

Ni les visites faites dans les différents ministères, ni les dépositions des nombreux témoins entendus, ne produisaient de charges judiciaires. Chez M. Delessert on ne trouva de sa main que des ordres dictés par le désir d'éviter l'effusion du sang. Au ministère de l'intérieur, les papiers de M. Duchâtel, qui aurait pu être compromis parce qu'il avait été beaucoup plus déterminé que ses collègues dans l'avis d'une résistance énergique, avaient été enlevés à temps par son secrétaire. Ceux du chef de cabinet du ministre des affaires étrangères, M. Génie, ne furent point visités. Dans la volumineuse cor-

1 Voici les termes du réquisitoire de M. Portalis :

« Considérant que MM. Guizot, Duchâtel, de Salvandy, Hébert, de Montebello, Trézel, Cunin-Gridaine et Jayr, en prohibant un acte non défendu par la loi et en portant sur plusieurs points de Paris des masses de troupes avec ordre de faire feu sur les citoyens, sont inculpés d'un crime prévu par l'article 91 du code pénal ;

» Que cet acte, s'il est établi, doit constituer le crime d'attentat ayant pour but d'exciter les citoyens et les habitants à s'armer les uns contre les autres et à porter la *dévastation*, le *massacre* et le *pillage* dans la commune de Paris, requérons, etc., etc. »

respondance de M. Guizot et du roi, on ne découvrit pas trace d'un plan sérieux d'attaque ou de défense. Il était bien évident que la pensée d'une guerre civile ne s'était pas présentée à l'esprit de ces deux grands personnages politiques. Une lettre de Louis-Philippe, en date du 22 février, témoignait au contraire d'une sécurité parfaite [1]. D'ailleurs, on put très vite constater que le peuple auquel on prêtait gratuitement des désirs de vengeance, ne donnait aucune attention aux ministres dont plusieurs étaient restés dans Paris sans se cacher beaucoup. Ni les clubs, ni la presse, ne songeaient à ce procès. On le ralentit de plus en plus sous un prétexte, puis sous un autre, et l'on gagna ainsi l'époque de la réunion de l'Assemblée constituante. Celle-ci nomma une commission chargée d'examiner trois portefeuilles trouvés dans les boiseries du château des Tuileries [2], et qui nécessitaient, assurait-on, un supplément d'instruction. Le rapport de cette commission se fit attendre, le temps s'écoula; enfin, vers le mois de novembre, une ordonnance de non-lieu fut rendue par la chambre d'accusation sans que, à l'exception de quelques feuilles qui faisaient du bruit à propos de tout, personne en prît le moindre souci. La révolution, dans l'intervalle, avait de nouveau donné l'alerte; la société à peine reconstituée se sentait menacée de trop d'autres périls et vulnérable sur trop d'autres points pour qu'elle eût à s'inquiéter encore de condamnations rétrospectives et de chicanes constitutionnelles.

Cependant, le ministre de la justice, quoiqu'il ne voulût point faire usage de ses pouvoirs révolutionnaires pour toucher aux fondements de la législation, fut entraîné, comme tous les autres, par l'élan donné à l'opinion, et il rendit plu-

1 Dans ses dernières lettres datées de février, le roi déclarait la situation excellente; il s'en félicitait avec son ministre et ne lui recommandait autre chose que de bien soigner un mal de gorge dont il souffrait, afin de pouvoir soutenir avec sa supériorité accoutumée le débat parlementaire.

2 Ces portefeuilles contenaient en outre les mémoires de Louis-Philippe.

sieurs décrets inspirés par ce sentiment supérieur de la dignité humaine qui soulevait les masses à leur insu et fondait dans la conscience publique la force et la grandeur du droit républicain [1]. En matière criminelle, l'abolition de l'exposition publique, l'abrogation des lois de septembre contre la presse; en matière civile, l'abolition du serment politique, la suppression de la contrainte par corps, la diminution des frais de justice, les facilités données à la naturalisation des étrangers et quelques mesures analogues obtinrent l'assentiment général, et furent vantées ostensiblement par les hommes et par les partis qui déjà pourtant épiaient en dessous tous les moyens de discréditer les actes et les intentions du Gouvernement provisoire.

La tâche de M. Bethmont, ministre du commerce et de l'agriculture, fut beaucoup plus restreinte encore que celle de M. Crémieux. Les choses qu'en des temps réguliers on eût jugées de son ressort, se trouvaient par des circonstances exceptionnelles remises en d'autres mains. Tout ce qui, dans le mouvement agricole ou commercial, touchait à la politique se discutait au Luxembourg. Le reste relevait du ministère des travaux publics, du ministère de l'intérieur, du ministère des finances, ou même, en ce qui concernait l'institution commerciale des consulats, du ministère des affaires étrangères. Aucune entreprise vaste, aucune amélioration systématique n'était possible avec une pareille division de l'administration. M. Bethmont, dont l'esprit n'était pas d'ailleurs doué d'initiative, se borna à provoquer par la formation de commissions spéciales un ensemble d'observations et de documents sur la situation de l'agriculture, l'examen de différentes théories sur le crédit agricole, et l'étude des questions particulières les plus importantes. Il envoya en mission des hommes spéciaux chargés de lui adresser des rapports sur

[1] Les *considérants* de ces décrets, insérés au *Moniteur* des 2 mars, 10 mars et 13 avril 1848, témoigneront dans l'histoire de cette grandeur. Voir aux *Documents historiques*, à la fin du volume, n° 8.

la culture des terres vaines et vagues, sur l'élève du bétail, sur l'amélioration de la race chevaline, sur la culture du ver à soie, sur le régime des eaux, et fit composer sous ses yeux un plan général d'instruction primaire et d'enseignement professionnel, fondé sur le principe de l'application des sciences à l'industrie. Du 24 février au 4 mai il créa neuf fermes-écoles, indiquant ainsi à ses successeurs les voies qu'il convenait d'ouvrir pour tirer le pays de l'ignorance et de la routine où on l'avait laissé depuis tant d'années au grand détriment de la richesse publique, et pour améliorer l'état moral et matériel des populations rurales qui allaient peser par le suffrage universel d'un poids si considérable dans les destinées de la France.

Le ministre de l'instruction publique et des cultes, M. Hippolyte Carnot, parut d'abord, avec M. Ledru-Rollin, le plus enclin de tous les ministres à s'abandonner au courant révolutionnaire. Son nom et ses antécédents donnaient à croire que les innovations ne lui feraient pas peur. Fils d'un homme que sa carrière scientifique avait porté au rang des Lagrange et des Laplace, et que sa carrière politique conduisit en 1793 au comité de salut public, en compagnie de Saint-Just et de Robespierre, M. Carnot, saint-simonien ardent de la première période, par son nom seul, était pour le clergé et pour l'université une véritable menace. Le choix qu'il fit de M. Jean Reynaud pour remplir les fonctions de sous-secrétaire d'état, et la nomination de M. Édouard Charton comme secrétaire-général du ministère, n'étaient point de nature à rassurer. L'un et l'autre ils avaient appartenu à l'école saint-simonienne. M. Reynaud avait été longtemps collaborateur de M. Pierre Leroux à l'*Encyclopédie nouvelle ;* et les motifs de sa rupture récente avec le philosophe socialiste n'étaient pas suffisamment connus pour diminuer les préventions des catholiques et des universitaires. On s'attendait donc aux réformes les plus radicales ; et les deux puissances ennemies qui s'étaient disputé depuis près d'un demi-siècle la domina-

tion des intelligences, l'église et l'université, se trouvaient tout à coup rapprochées par une même appréhension dans le sentiment d'un danger commun.

Contre toute attente, M. Carnot se donna une tâche de conciliation. Il fit surtout de sensibles efforts pour apaiser le clergé qu'il savait hostile à sa personne. Mais cette conciliation de l'autorité religieuse et de la liberté philosophique dans un système d'éducation capable de satisfaire aux besoins d'une société aussi divisée contre elle-même que l'était la nôtre, était la plus chimérique des espérances. M. Carnot ne tarda pas à s'en apercevoir. L'animosité des deux partis aussi longtemps qu'on le crut fort, le dédain, dès qu'on le connut faible, furent tout le fruit de ses tentatives. Quant au peuple qui sollicitait l'enseignement d'une ardeur plus vive peut-être qu'il ne demandait du pain, il vit encore cette fois son attente trompée. Il vit ceux qui prétendaient diriger sa vie spirituelle dans l'impossibilité de tomber d'accord, ni sur le but à poursuivre, ni sur le moyen d'en approcher; et de cette lutte perpétuée entre l'institution civile et l'institution ecclésiastique, il ne recueillit qu'un trouble moral plus grand et une désaffection plus complète pour ces gouvernements trompeurs qui, en le proclamant souverain, laissaient sur lui la pire des servitudes : la servitude de l'ignorance.

Il est certain, il est incontestable que la condition essentielle d'un établissement politique dont le suffrage universel forme la base, c'est l'instruction du peuple. La légitimité de l'état démocratique repose tout entière sur la supposition qu'aucun des membres de la société ne demeure dans l'ignorance de ses droits et de ses devoirs civils. Le principe du libre examen dans l'ordre politique ne se peut soutenir s'il ne se fonde, comme le libre examen religieux dans les sociétés protestantes, sur l'instruction. Une démocratie ignorante est une force livrée au hasard, qui s'agite, se tourmente, se tourne contre elle-même, incapable de se comprendre, inha-

bile à se conduire, et qui devient, à la première occasion, un formidable instrument de despotisme. Cette vérité, encore trop peu comprise, n'avait pas échappé à l'instinct de la Révolution française. L'Assemblée constituante, en posant les assises du droit nouveau, déclarait en principe que l'instruction serait donnée à tous les membres de la société. Condorcet fit à l'Assemblée législative un rapport dans lequel il élevait la question à la hauteur d'une doctrine philosophique, et dont les idées servirent plus tard de base aux discussions de la Convention sur l'organisation des écoles primaires. Les Girondins, faisant un pas de plus, montrèrent la nécessité de la séparation de l'église et de l'état, si l'on voulait arriver à constituer une éducation publique véritablement libérale. Puis, vinrent Robespierre, Saint-Fargeau, Lakanal, Lepelletier, qui présentèrent successivement des projets inspirés par l'admiration des républiques antiques. Enfin Babœuf, sacrifiant beaucoup plus complétement que ne l'avaient fait les Montagnards la liberté à l'égalité, traça pour sa *Société des égaux* un plan d'éducation où l'individu intellectuel et moral était considéré uniquement dans sa relation avec la chose publique [1].

Arrivé à ce terme extrême, il fallait de toute nécessité reculer. L'empereur Napoléon se sentit assez fort pour ramener la société en arrière. Toutefois, en rétablissant le pouvoir sacerdotal, ennemi par nature de la liberté d'examen et conséquemment de l'instruction publique, il voulut préserver de toute atteinte l'enseignement laïque, et créa l'université, à laquelle il remit l'éducation nationale. A partir de ce moment, la société fut livrée à deux grands courants d'opinion qui, en se choquant perpétuellement sans jamais pouvoir se confondre, ruinèrent une à une les bases de l'ordre moral. Entre l'éclectisme de l'université, qu'un prêtre illustre appe-

[1] On aura la mesure de cette manière de concevoir l'éducation sans faire acception de l'individu, par l'article de ce décret où il est dit que le jeune homme apprendra à danser *pour égayer les fêtes de la patrie*.

lait le *vestibule de l'enfer*, et l'orthodoxie de l'enseignement catholique armé des peines éternelles, il ne pouvait s'établir aucune paix solide. Le clergé l'emporta sous la Restauration. Sous Louis-Philippe l'université ressaisit l'empire. Les inimitiés refoulées et amassées de part et d'autre n'en devinrent que plus vives.

La République, avertie par une aussi longue expérience, ne devait pas tenter une conciliation impossible. S'il était trop tôt encore pour imposer à la société l'unité de l'enseignement, si la sanction publique ne conférait pas aux *nouveautés* de la science et de la philosophie une autorité assez respectable pour qu'elles pussent se substituer pleinement au dogmatisme sacerdotal, il était temps du moins d'ouvrir un champ libre à la raison et de briser les liens qui rattachaient encore l'enseignement laïque à l'enseignement ecclésiastique. La séparation de l'église et de l'état, généralement admise en principe[1], devait s'opérer immédiatement par le retrait de la dotation du clergé, et alors la liberté de l'enseignement ne favorisait plus, comme elle le fait dans les conditions actuelles, les empiétements et la domination du pouvoir clérical. L'enseignement laïque ne luttait plus avec désavantage contre l'enseignement ecclésiastique, et le respect que tout gouvernement doit à la liberté de conscience, aux droits du père de famille, à la spontanéité de l'individu, s'accordait avec la sollicitude du législateur pour le progrès des générations à venir. Mais le Gouvernement provisoire ne prit pas le temps d'examiner cette question capitale, et le ministre de l'instruction publique, resté dans un cercle vicieux où les

[1] L'indépendance, envisagée comme un moyen de régénération pour l'église, était demandée par M. de Lamennais et par ses disciples, MM. Lacordaire, Gerbet, de Montalembert, etc., etc., depuis 1830 dans le journal l'*Avenir*. M. de Lamartine affirme dans son *Histoire de la révolution de* 1848, v. II, p. 461, qu'il « avoua avec franchise au souverain pontife que tel était son vœu. Rome et les hommes éminents du clergé, dit-il, ne paraissaient nullement effrayés de cette perspective. »

meilleures intentions devaient tourner à mal, n'apporta que des palliatifs là où il fallait un remède héroïque. Il commença, comme tous ses collègues, par nommer une commission à laquelle il remit le soin d'examiner les questions nouvelles [1] que soulevait dans l'instruction publique l'ordre républicain, et de préparer des projets de loi pour l'Assemblée nationale. Il annexa, par décret du 8 mars, au collége de France, une école administrative gratuite [2] établie sur des bases analogues à celles de l'École polytechnique, pour servir au recrutement des différentes branches du service civil, dépourvues jusqu'alors d'écoles préparatoires. Il institua une série de chaires nouvelles, ayant pour objet de répandre l'enseignement administratif et politique, s'occupa de fonder des bibliothèques communales, demandées de toutes parts dans le but de mettre des livres utiles à la portée des populations rurales, et institua des lectures publiques du soir pour les ouvriers. Il indiqua des tendances favorables à l'éducation des femmes, en autorisant l'ouverture d'un cours au collége de France qui leur serait plus spécialement destiné [3]. Il annonça l'intention

[1] On est frappé, quand on relit les décrets et les discours de cette époque, de voir incessamment revenir ces locutions : *examiner les questions*, *étudier les problèmes*, *chercher les solutions*. Rien ne montre mieux combien la révolution avait été peu concertée, et combien elle prenait au dépourvu ceux-là mêmes qui l'avaient le plus ardemment souhaitée. Ce qui fit l'influence des hommes attachés à la rédaction du *National*, pendant la durée du Gouvernement provisoire, c'est qu'ils arrivaient au pouvoir avec un programme exclusivement politique, restreint et défini à l'avance.

[2] « A plusieurs reprises, dit M. Carnot, dans sa brochure (*Le ministère de l'instruction publique et des cultes depuis le 24 février jusqu'au 5 juillet* 1848), sous la dernière législature de la monarchie, on a proposé de régler le recrutement et l'avancement dans les fonctions publiques. Les propositions, toujours accueillies comme nécessaires, ont néanmoins toujours échoué parce qu'elles manquaient de base. La véritable base devait être une école où se fit l'apprentissage de la science administrative. »

[3] « Considérant, dit le décret du 2 mars, qu'il est convenable d'éclairer l'opinion publique par des études et des discussions sérieuses sur une matière aussi importante et aussi agitée, etc., etc. »

« Il est impossible de ne pas prévoir, a écrit plus tard M. Carnot (*Mémorial de* 1848), que le plus prochain mouvement social aura pour résultat de

de relever la condition matérielle et morale de l'instituteur primaire, proclama la nécessité de joindre aux écoles primaires l'enseignement agricole et celui des devoirs civiques. Il insista dans ses circulaires sur la nécessité d'éclairer les populations des campagnes, et invita les instituteurs communaux à composer des manuels élémentaires de droit politique. Nous verrons plus tard comment la rédaction malhabile de quelques uns de ces manuels, et celle d'une circulaire que le ministre signa sans l'avoir lue, alarmèrent l'opinion publique et donnèrent, avec l'impôt des 45 centimes et le langage dictatorial du ministère de l'intérieur, des prises trop faciles dont les partis vaincus profitèrent pour reprendre l'avantage dans les élections générales.

Mais entre tous les ministres, le plus chargé de responsabilité devant l'opinion, ce fut le ministre des travaux publics, à qui échut la tâche difficile d'organiser les ateliers nationaux [1].

L'idée première des ateliers nationaux n'appartient point à la République de 1848. Les ateliers nationaux étaient implici-

modifier la position des femmes et de les relever de l'état de minorité où elles sont maintenues. »

[1] Il n'est plus nécessaire aujourd'hui de réfuter la calomnie qui pendant si longtemps imputa à M. Louis Blanc la création et l'organisation des ateliers nationaux. L'esprit de parti qui accusait alors les chefs des écoles socialistes de tous les désordres, réussit cependant à donner le change pendant très longtemps à l'opinion publique. Mais il a été authentiquement prouvé que M. Louis Blanc est resté étranger à toutes les délibérations qui ont eu trait aux ateliers nationaux, et que le système d'après lequel on les a organisés était de tous points contraire à ses théories. Voici comment M. de Lamartine a caractérisé les ateliers nationaux : (*Histoire de la révolution de février*, t. II, p. 120). « Commandés, dirigés, soutenus par des chefs qui avaient la pensée secrète de la partie *antisocialiste* du gouvernement, les ateliers contrebalancèrent jusqu'à l'arrivée de l'Assemblée nationale les ouvriers sectaires du Luxembourg. Bien loin d'être à la solde de Louis Blanc, comme on l'a dit, ils étaient inspirés par l'esprit de ses adversaires. » Dans sa déposition devant la commission d'enquête, M. Émile Thomas, directeur des ateliers nationaux, s'exprime en ces termes : « J'ai toujours marché avec la mairie de Paris contre l'influence de MM. Ledru-Rollin, Flocon et autres. J'étais en hostilité ouverte avec le Luxembourg. Je combattais ouvertement l'influence de M. Louis

tement et explicitement dans les *cahiers* de 1789 où l'on demandait « que *le pauvre appartînt à la société comme le riche;* » que « *toute aumône particulière fût sévèrement défendue;* » qu'on *assurât du travail à tous les pauvres valides;* » que « *l'on créât des ateliers de charité, publics, provinciaux, nationaux où les personnes valides ou invalides de tout âge et sexe, pussent trouver en tout temps une occupation convenable à leur état et à leur situation* [1]. » Le 30 mai 1790 l'Assemblée nationale rendait un décret qui ouvrait, dans Paris et dans les départements, des ateliers pour les hommes, pour les femmes et pour les enfants, « *attendu*, disait-elle, *que la société doit à tous ses membres et la subsistance et du travail.* » En 1791, les comités de mendicité, de constitution, d'imposition et le comité ecclésiastique, dans un rapport à l'Assemblée, proposaient de constituer un fonds de *secours général*, afin, disaient-ils, que la nation qui *reconnaît le droit du pauvre*, n'emploie plus le mot de *charité* ou d'*aumône*, et donne *du travail aux valides*, du secours aux enfants, aux malades, aux vieillards... » La Convention, en 1793, avait décrété que « *la société devait la subsistance aux citoyens malheureux, soit en leur procurant du travail, soit en assurant les moyens d'exister à ceux qui se trouvaient hors d'état de travailler.* Enfin, sous le règne de Louis-Philippe, la plupart des économistes, aussi bien les catholiques et les philanthropes que les socialistes, concluaient avec plus ou moins d'insistance à la nécessité de donner du travail à la classe laborieuse [2].

Il était donc de toute logique et de toute urgence que la

Blanc. » (Rapport de la commission d'enquête, v. II, p. 352). Enfin M. Garnier-Pagès (*Un épisode de la révolution de* 1848, p. 48) dit : « Je dois à la vérité de déclarer que les ateliers nationaux ont été ouverts avec l'approbation de tous les membres du Gouvernement provisoire sans exception, et que *du premier au dernier jour M. Louis Blanc est resté complètement étranger à leur direction.* »

[1] Voir les cahiers de la noblesse et du tiers-état et en particulier ceux de Paris, de Metz, de Riom, de Dourdan, etc., etc.

[2] M. de Lamartine lui-même, qui fut toujours l'adversaire déclaré de la

République, qui venait reprendre et réunir, pour en faire la constitution de l'État, les idées de 89, étouffées sous l'Empire, reparues isolément dans quelques livres et dans quelques écoles sous les deux monarchies bourbonniennes, s'imposât de réaliser autant qu'il était en elle le vœu des *cahiers* et les promesses de la Convention. L'erreur du Gouvernement provisoire n'est pas d'avoir proclamé ce devoir et sa résolution de l'accomplir; mais d'avoir abusé le prolétariat par un vain appareil dans les conférences du Luxembourg, et par une organisation vicieuse et stérile dans les ateliers nationaux[1]. Trompé lui-même par ces deux concessions très grandes, en apparence, aux besoins du moment, il crut avoir dégagé sa conscience et négligea les ressources réelles que lui eussent présentées, sans alarmer personne, la réduction systématique des dépenses et la répartition judicieuse des travaux utiles par toute la France. J'ai indiqué ailleurs ce qui aurait pu se faire; il me reste à montrer ce qui a été fait.

On a vu que le 25 février, le Gouvernement provisoire rendait un décret par lequel il *garantissait l'existence de l'ouvrier par le travail.* Le décret qui instituait les ateliers nationaux fut rendu le 27; le 28, le ministre des travaux publics annonçait à tous les travailleurs sans ouvrage (ils étaient à ce moment au nombre de 7 à 8,000) que des travaux importants allaient être entrepris sur divers points, et que les maires des douze arrondissements seraient chargés de recevoir les demandes d'ouvrage et de diriger les ouvriers

théorie de l'organisation du travail, disait en 1844, dans le journal *la Presse:* « Nous voulons que la société reconnaisse le *droit au travail dans les cas extrêmes et dans des conditions définies.* »

[1] En 1846, les misères amenées par la mauvaise récolte et les désastres causés par l'inondation donnèrent l'idée à un ingénieur, M. Boulangé, d'établir pendant l'hiver des ateliers de secours sur plusieurs routes du département de la Loire. « Une meilleure exécution des travaux, un bien-être passager, eussent été, dit M. J.-J. Baude, (*Revue des Deux-Mondes*, 18e année, t. 23) les moindres résultats de cette mesure : la véritable utilité de cette expérience a consisté dans les idées nouvelles qu'elle a semées parmi ceux qui l'ont faite. »

vers les chantiers. Les travaux en cours d'exécution et qui pouvaient fournir immédiatement de l'emploi, n'étaient pas considérables [1]; et le nombre des travailleurs inoccupés augmentant dans une progression rapide, à mesure que l'ouvrage diminuait dans les ateliers particuliers et que les manufactures et les usines se fermaient, les mairies furent assiégées de demandes. Il arriva ce que la plus simple réflexion aurait prévu. Les maires et les directeurs d'ateliers, n'ayant plus de travail à distribuer, se renvoyèrent l'un à l'autre les ouvriers. Ceux-ci, éconduits d'arrondissement en arrondissement, traînant leurs outils d'une extrémité de Paris à l'autre, de Chaillot à Saint-Mandé, de la barrière du Maine à Romainville, rentraient le soir chez eux, exténués de fatigue, se croyant joués, en proie à une irritation que la vue de leur famille en détresse, ou les plaintes de leurs camarades trompés comme eux, faisaient éclater en menaces. Des rassemblements se tenaient pendant tout le jour aux portes des bureaux; l'émeute s'organisait dans la rue.

Le gouvernement, averti de l'embarras où se trouvaient les directeurs d'ateliers et de l'agitation qui commençait à fermenter dans le peuple, crut y porter remède en faisant faire des distributions d'argent, à titre de secours, aux ouvriers sans travail. Chaque maire fut autorisé à délivrer à l'ouvrier, sur le vu d'un timbre constatant qu'il n'y avait pas de place dans les ateliers ouverts, la somme d'un franc cinquante centimes par jour. Cette mesure exorbitante produisit un effet désastreux. Le nombre des ouvriers oisifs s'accrut hors

[1] C'étaient: 1° les travaux de déblaiement des terrains communaux et de nivellement de la place de l'Europe où l'on occupait 1,500 ouvriers; 2° les travaux de terrassement exécutés au quai de la Gare, qui employaient 5 à 600 hommes; 3° le remblai des carrières de Chaillot, la construction en rivière des chemins de halage, le redressement et le nivellement de quelques routes, l'empierrement des chemins de ronde où l'on pouvait occuper de 1,000 à 1,200 ouvriers; 4° l'atelier du champ de Mars, ouvert par le ministre de la guerre concurremment avec la ville de Paris, réglé et organisé par le génie, qui employa dans l'origine 2,000 hommes.

de proportion. Tous ceux à qui des professions sédentaires rendaient le travail du terrassement trop pénible, les ouvriers-artistes, fondeurs, graveurs, ciseleurs, mécaniciens, bijoutiers, etc., etc., dont les mains délicates répugnaient à remuer la terre, les employés dans la librairie et dans les magasins, inhabiles à manier le pic ou la pioche, préférèrent à un labeur très rude et peu rétribué une grève que payait le gouvernement.

L'appât d'un salaire assuré sans travail attira bientôt à Paris une masse énorme d'ouvriers des départements et d'ouvriers étrangers [1]. Le désordre arriva à un tel point que le 2 mars l'administration se déclara dans l'impuissance de contenir plus longtemps cette multitude oisive. Ce fut alors qu'un jeune ingénieur, M. Émile Thomas, témoin des scènes tumultueuses qui se renouvelaient chaque jour devant les mairies, conçut un projet de centralisation et d'organisation qu'il soumit au ministre. Celui-ci l'approuva et convoqua à l'Hôtel-de-Ville une réunion des douze maires [2], du conseil municipal et des ingénieurs en chef qui, sous la présidence de M. Garnier-Pagès, discutèrent et adoptèrent le plan de M. Émile Thomas. Le lendemain, 6 mars, M. Émile Thomas fut nommé commissaire de la République et directeur des

[1] On voit dans une instruction, en date du 20 mars, adressée par M. Ledru-Rollin aux commissaires de la frontière belge, qu'il se préoccupe vivement de cet accroissement de la population ouvrière, et qu'il recommande les mesures les plus sévères pour « repousser de France les indigents étrangers dont la présence serait une charge pour les communes ou un sujet d'inquiétude pour les populations. »

Le 4 avril il leur annonce que « des ordres formels vont être donnés pour qu'on n'admette désormais aux ateliers nationaux que les seuls ouvriers domiciliés à Paris avant le 24 février, et qu'on va aviser à amener les autres ouvriers à retourner dans leurs départements respectifs. » (Voir le *Rapport de la commission d'enquête*, v. II, p. 170.)

[2] Cette réunion était composée de vingt-quatre personnes, dont aucune n'éleva la voix contre le projet de M. Émile Thomas. C'étaient le maire de Paris, M. Garnier-Pagès; le maire adjoint, M. Buchez ; M. Flottard, secrétaire-général ; M. Barbier, chef du personnel ; M. Trémisot, chef du service des eaux et du pavé de Paris, etc., etc.

ateliers nationaux. On lui assigna pour résidence le pavillon de Monceaux, appartenant à la liste civile, et l'on mit sous ses ordres une administration nombreuse. Quoiqu'il relevât immédiatement du ministre des travaux publics, M. Émile Thomas devait se tenir à la disposition du maire de Paris, et entrer en correspondance avec les maires des douze arrondissements. Le ministre lui promettait le concours actif du corps des ponts et chaussées qu'il allait mettre en demeure de fournir immédiatement les projets de travaux le plus rapidement exécutables. Il y avait donc lieu d'espérer que la situation critique, où l'on s'était si témérairement engagé, ne se prolongerait pas, et qu'une sérieuse reprise des travaux mettrait incessamment fin à des désordres dont le caractère devenait de jour en jour plus alarmant pour la paix publique. L'état dressé dans la réunion de l'Hôtel-de-Ville du nombre approximatif des ouvriers sans travail donnait 17,000 hommes. Personne alors ne pensait que ce chiffre dût beaucoup s'accroître, et généralement on le tenait pour exagéré. Cependant, vers le 15 mars, le chiffre réel s'élevait déjà à plus de 49,000 hommes.

L'organisation adoptée par M. Émile Thomas était toute militaire. L'administration, divisée en quatorze arrondissements correspondant aux quatorze municipalités de Paris et de la banlieue, se composait de quatre sous-directeurs. Huit commissaires spéciaux étaient chargés de maintenir l'ordre; quarante-huit agents de recensement revisaient les listes; douze inspecteurs, sous les ordres d'un inspecteur général, surveillaient chacun un arrondissement. On inventa pour les artistes nécessiteux, peintres, sculpteurs, comédiens, dessinateurs, qui étaient venus demander le bénéfice du décret par lequel le Gouvernement provisoire garantissait le travail à tous les citoyens, l'emploi d'agents payeurs rétribués à raison de 4 fr. par jour [1]. M. Émile Thomas eut aussi la

[1] Il y eut jusqu'à 800 de ces agents.

pensée de former à Monceaux une garde spéciale composée des anciens gardes-municipaux, au nombre de mille environ, qui n'avaient point cessé de toucher leur solde. Mais le projet ayant transpiré, les ouvriers murmurèrent; pour prévenir des rixes fâcheuses, on décida d'envoyer les gardes-municipaux à Beaumont-sur-Oise où ils formèrent, sous le commandement de leurs anciens officiers et sous-officiers, quatre compagnies que l'on occupa à l'extraction du minerai, et qui après les journées de juin où on les employa, furent organisées par les ordres du général Cavaignac en corps de gendarmerie mobile.

Quant aux ouvriers, voici quelle fut leur organisation : Onze hommes appartenant au même arrondissement formaient une escouade dont le chef était élu par les ouvriers et touchait une solde de 2 fr. 50 cent. par jour; cinq escouades composaient une brigade de 56 hommes dont le chef était également élu par le suffrage direct et touchait une solde de 3 fr.

Quatre brigades formaient une lieutenance.

Quatre lieutenances composaient une compagnie qui, avec le chef de compagnie, comprenait neuf cents hommes. Les chefs de compagnie et les lieutenants étaient nommés par l'administration.

En signe de ralliement, chaque service avait son étendard, chaque compagnie son drapeau, chaque brigade son guidon.

Un chef de service avait trois chefs de compagnie sous ses ordres et commandait ainsi à 2,708 hommes. Pour être embrigadé, le travailleur devait faire constater à la mairie de son arrondissement qu'il était âgé de plus de 16 ans, et se présenter avec un bulletin indiquant son nom, sa profession et sa demeure. La dépense, comme on le voit, même sur une base que l'on s'assura bientôt avoir été très mal établie, s'élevait à un chiffre considérable, car indépendamment des ouvriers employés aux travaux de terrassement qui touchaient 2 fr., il y avait les ouvriers en non-activité auxquels on continuait de compter 1 fr. 50 c., et ceux qui travaillaient

à la tâche, chacun dans sa profession, et recevaient un salaire plus élevé. Les bureaux de secours continuaient, d'ailleurs, à distribuer des bons de pain, de viande et de bouillon aux familles des ouvriers inscrits [1], et pour surcroît d'embarras, les travaux en cours d'exécution étaient insuffisants. Les ingénieurs n'envoyaient aucun projet ; à défaut de travaux sérieux, dans le seul but de ne pas laisser les brigades inoccupées, M. Émile Thomas décida de les employer aux travaux de plantation et de désouchement des boulevards ; mais ces travaux n'occupaient pas plus de 400 hommes à la fois. Plutôt que de laisser les autres dans l'oisiveté, M. Émile Thomas les envoya chercher des arbres dans les pépinières et des outils dans les forts. Ce système de transport n'était pas économique. Les ouvriers, comprenant tout ce que ce travail avait de dérisoire, n'y apportaient ni zèle, ni conscience. On les voyait passer par longues bandes, aux Champs-Élysées, sur les boulevards, chantant des chansons à boire, se moquant de leurs chefs et d'eux-mêmes, amusant les passants de leurs lazzis. Les plus honnêtes avaient la rage dans le cœur ; les autres se riaient d'un gouvernement qui les payait pour se promener tout le jour ; le plus mauvais esprit se répandait dans ces masses que l'on aurait pu si aisément conduire à d'utiles travaux et passionner pour de grandes entreprises.

Cependant, les demandes d'embrigadement continuaient toujours [2]. Les ateliers nationaux, considérés par les membres du gouvernement comme une espèce d'exutoire, leur servaient à se débarrasser des solliciteurs incommodes. Cha-

[1] En dehors de l'administration de Monceaux, il y eut aussi des ateliers de femmes, compris dans les ordonnancements du trésor pour 1,720,000 fr.

[2] D'après le recensement opéré le 7 juin 1848, la progression des embrigadements fut : du 9 au 15 mars, 5,100 hommes ; du 16 au 31 mars, 23,250 hommes ; du 1er au 15 avril, 36,520 hommes ; du 16 au 30 avril, 34,530 hommes. La dépense du 5 mars au 23 mai, sous la gestion de M. Émile Thomas, s'est élevée à 7,240,000 francs. (*Rapport de la commission d'enquête*, v. II, p. 156.)

cun d'eux, dans la prévision des élections prochaines, était bien aise d'y pratiquer des intelligences. Ces ateliers devinrent, au bout de peu de temps, un assemblage hétérogène d'artistes et d'artisans honnêtes, mais démoralisés [1], d'hommes que leur position mettait au-dessus du besoin [2], d'aventuriers, de vagabonds, qui sous des professions et avec des domiciles d'emprunt, venaient demander le subside de l'oisiveté, et se faisaient les agents des divers partis politiques, dont ils titiraient un supplément de salaire. Et le travail, qui aurait discipliné et moralisé cette masse incohérente, n'arrivait pas. Chaque jour, M. Émile Thomas se rendait au ministère pour demander qu'on fît hâte; chaque jour il recevait cette invariable réponse que les ingénieurs n'avaient rien apporté encore. Enfin, le 15 mars, M. Marie, indigné de cette lenteur, convoqua une réunion des ingénieurs ; après leur avoir exposé le péril pressant, il les somma de fournir sur-le-champ des travaux sérieux : les ingénieurs ne répondirent que par un profond silence. Alors, M. Trémisot, chef du service des eaux et du pavé de Paris, leur reprocha avec force leur inertie volontaire ou involontaire, dans un moment où il y allait du salut de tous, et proposa une série de travaux immédiatement réalisables. M. Émile Thomas appuya les plans de M. Trémisot et les compléta par d'autres propositions [3]. En

[1] « J'ai découvert dans l'affligeante statistique que j'ai maintenant sous les yeux, dit M. Marie, dans son rapport à l'Assemblée nationale, sur les ateliers nationaux (*Moniteur*, 8 mai 1848), le secret de bien des misères, dont je ne soupçonnais pas, dont vous ne soupçonnez pas l'existence. »

[2] On y voit, dit un rapport de police, en date du 7 avril 1848, des marchands de vin, des logeurs et même des propriétaires. (*Rapport de la commission d'enquête*, v. II, p. 178.)

« Il arrive, dit M. de Falloux, dans son rapport à l'Assemblée nationale (28 mai 1848), que des individus exerçant un état lucratif dans le sein de Paris, vont néanmoins au jour et à l'heure de la solde toucher un salaire aux ateliers nationaux. »

[3] M. Émile Thomas, dans une note adressée le 4 août 1848 au ministre des travaux publics, avoue que ces travaux, *parfaitement inutiles*, dont le résultat est un *capital mort*, n'ont occupé que 14,000 ouvriers par jour. (*Rapport de la commission d'enquête*, v. II, p. 157).

congédiant les ingénieurs, M. Marie leur recommanda de faire à l'avenir preuve de plus de zèle, car le nombre des ouvriers croissant à chaque heure, et leur mécontentement, leur irritation croissant avec leur nombre, il fallait les occuper sur-le-champ, ou bien s'attendre aux plus grands désastres.

Après que les ingénieurs se furent retirés, le ministre resta en conférence avec M. Émile Thomas, M. Buchez et M. Boulage, secrétaire général du ministère. M. Buchez exposa au ministre que les frais des ateliers nationaux devenaient trop énormes pour que les revenus de la ville y pussent suffire [1]. Il serait urgent, disait-il, de faire supporter par le trésor une partie de cette dépense extraordinaire. En tout cas, il fallait commencer à réduire la paie de non-activité afin d'arriver insensiblement à une suppression totale. Le ministre redoutait l'effet de cette mesure et n'osait en prendre la responsabilité. On commençait à s'alarmer très sérieusement de cette armée fainéante, dont on avait cru tirer un si bon parti. On sentait qu'elle échappait à ses chefs, et qu'il serait bientôt aussi difficile de la maintenir que de la dissoudre.

M. Émile Thomas rassura le ministre, se fit fort d'opérer la réduction du salaire, et dès le lendemain, 16 mars, il annonça dans une proclamation [2] que la paie ne serait plus dorénavant que d'un franc par jour pour les ouvriers sans ouvrage. Sa confiance ne fut point trompée. Le sentiment de la justice et la honte de retenir un salaire immérité par-

[1] Dans ces premiers temps la comptabilité des ateliers nationaux fut à peu près nulle. On mentionnait la recette et la dépense sur un simple carton. Les fonds destinés à la paie se distribuaient sans garantie, sans contrôle, sans responsabilité sérieuse, sur un reçu des agents chargés de la répartition ; un grand nombre de doubles paiements et même de fausses signatures résultèrent de cette absence de contrôle et d'administration régulière. La dépense du premier mois fut de 1,400,000 francs environ. Le 25 mars, un inspecteur des finances, M. Roy, fut envoyé pour organiser la comptabilité. Malgré un complet désordre, il ne constata cependant qu'un déficit de 600 fr.

[2] Voir aux *Documents historiques*, à la fin du volume, n° 9.

lèrent plus haut que le besoin dans ces masses troublées, mais non corrompues. Les prolétaires montrèrent une fois encore combien, même dans les circonstances les plus critiques, ils étaient accessibles à la voix de la raison. Aucun murmure ne s'éleva contre une mesure rigoureuse qui diminuait un salaire déjà insuffisant [1]. Les ouvriers se soumirent. C'était le jour même où l'élite de la garde nationale donnait l'exemple de la rébellion par une démonstration d'hostilité envers le gouvernement et de répugnance pour l'égalité démocratique ; démonstration à laquelle le bon sens railleur du peuple a infligé le sobriquet caractéristique de *manifestation des bonnets à poils.*

En dehors des ministères, trop peu subordonnés au conseil du Gouvernement provisoire pour lui créer une forte unité d'action, deux pouvoirs indépendants s'étaient élevés : la mairie de Paris et la préfecture de police. Dans les temps ordinaires, ces deux administrations considérables relevaient du ministère de l'intérieur qui tenait ainsi dans ses mains le gouvernement de Paris ; mais l'établissement révolutionnaire du 25 février scinda en trois et divisa profondément cette action commune.

Obsédé par les souvenirs de la première révolution, le conseil dans sa première séance de l'hôtel de ville avait ratifié l'élection d'un maire de Paris, faite, comme je l'ai raconté plus haut, dans l'assemblée tumultueuse du conseil municipal, et il avait conféré à M. Garnier-Pagès des pouvoirs extraordinaires. On a vu de quelle manière, pendant ce temps, l'un des agents de la *Réforme*, M. Marc Caussidière, ancien président de la société des droits de l'homme à Saint-Étienne, condamné à la prison perpétuelle après la dernière insurrection de Lyon, s'était installé à la préfecture de police. Les deux grandes rivalités du parti démocratique se trouvèrent ainsi en présence, retranchées chacune dans un poste impor-

[1] Les ouvriers ne travaillaient déjà plus qu'un jour sur *quatre*.

tant, en mesure de se combattre à armes égales. La lutte ne tarda pas à s'engager. Dès le 26 février dans la soirée, M. Garnier-Pagès, affectant de traiter M. Caussidière comme un subordonné, lui envoyait par M. Bethmont l'ordre de faire enlever les barricades qui gênaient l'arrivée des subsistances. Celui-ci reçut à la préfecture de police un accueil qui lui fit comprendre à quels esprits insubordonnés le gouvernement allait avoir affaire, et combien il serait malaisé de les plier à une autorité quelconque. Entouré déjà d'un bataillon intrépide d'hommes rassemblés au hasard par un instinct commun d'aventure, M. Marc Caussidière jouait avec un sérieux imperturbable un personnage à demi bouffon, à demi tragique. Tout était évidemment calculé à la préfecture de police pour grandir son importance. Frapper l'imagination des bourgeois par un contraste fortement tranché entre un appareil toujours menaçant pour les classes riches et des actes de protection individuelle, entre des discours insensés et une administration prudente, c'était là le but de M. Caussidière ou plutôt c'était le moyen par lequel il espérait se rendre indispensable, prolonger indéfiniment son autorité et la soustraire au contrôle du Gouvernement provisoire. Comme il était favorisé dans ses desseins par la perturbation des esprits et par les cabales des partis rivaux, Caussidière réussit pendant la crise révolutionnaire à se maintenir en équilibre en s'appuyant, non sans habileté, tout à la fois sur les bas-fonds du prolétariat, dont il savait flatter les instincts, et sur la bourgeoisie qui se divertit bientôt de sa verve excentrique; et lui sut un gré infini de l'ordre si vite rétabli dans la ville. A une première insinuation de M. Garnier-Pagès pour lui faire accepter le commandement du château de Compiègne, M. Caussidière avait répondu en homme résolu à ne pas se laisser éconduire. Quand M. Bethmont s'aventura le lendemain à la préfecture de police, elle était déjà occupée militairement; il n'y avait plus moyen de songer à en expulser personne. A travers les fumées de la poudre, du tabac et du

vin qui faisaient des salons récemment quittés par M[me] Delessert une tabagie armée, M. Bethmont apostrophé, injurié, traité de monarchiste et de traître à la République, parvint à grand'peine jusqu'à M. Caussidière ; et malgré la politesse du préfet de police [1] qui s'empressa d'accorder à l'intercession du ministre la grâce d'un malheureux chef de patrouille, qu'on se disposait à fusiller pour avoir oublié le mot d'ordre, il ne se dissimula pas la difficulté de ranger à l'obéissance une administration pareille. L'impression qu'il rapporta de sa visite et qu'il communiqua à plusieurs de ses collègues, leur donna l'éveil. Déjà l'on était convenu de la nécessité de reconstituer le Gouvernement provisoire sur de meilleures bases.

En entendant le récit de M. Bethmont, on résolut de se presser. Mieux valait, pensait-on, commencer immédiatement une lutte inévitable que de la remettre à une époque indéterminée ; laisser aux forces ennemies le loisir de se mieux reconnaître, serait une faute capitale ; il fallait réduire les factieux de l'hôtel de ville et ceux de la préfecture de police, avant qu'ils se fussent mis complétement d'accord. Selon le plan de ces conjurés de la République conservatrice, on devait faire une proclamation nouvelle de la République et former un nouveau Gouvernement provisoire dont M. de Lamartine, qu'on ne prît pas la peine de consulter, serait président.

La hâte était grande ; le rendez-vous fut pris pour le 27, dans la nuit, chez M. Marie, afin de combiner les moyens d'exécution. M. Bethmont, chargé de rédiger la proclamation, fut exact au rendez-vous ; mais il se trouva que M. Marie, l'âme du complot, l'avait oublié. Harassé des fatigues du

[1] Une politesse recherchée fut dans ces premiers jours l'ostentation de M. Caussidière. Des lettres de M[me] Delessert attestent sa courtoisie. M. Caussidière se conduisit à son égard comme M. de Lamartine l'avait fait à l'égard de M. Guizot. Il refusa d'entrer dans les appartements particuliers que madame Delessert avait quittés précipitamment, et ordonna que tous les objets qu'ils contenaient lui fussent remis. (Voir aux *Documents historiques*, à la fin du volume, n° 10.

jour, il s'était jeté sur son lit et dormait profondément. Néanmoins, comme la chose en valait la peine, on se décida à le tirer du sommeil et à lui faire connaître que MM. Marrast, Carnot, Pagnerre et Bethmont l'attendaient dans la pièce voisine pour affaires majeures. La délibération, ainsi entamée, ne prit ni une tournure bien sérieuse, ni un accent bien vif. On se voyait d'ailleurs en trop petit nombre pour procéder avec une apparence de légalité. M. Garnier-Pagès envoyait ses excuses; MM. Arago et de Lamartine ne paraissaient pas. Sur l'observation de M. Marrast, on décida aussi qu'il était indispensable de s'assurer le concours du général Courtais. Au bout d'une heure, les différents émissaires dépêchés de côté et d'autre n'ayant trouvé personne, on remit au lendemain la conférence. Le lendemain, d'autres soucis la firent encore oublier ou ajourner. Sur ces entrefaites, M. Caussidière, qui ne conférait ni ne délibérait, s'était fortifié de telle manière avec ses montagnards que c'eût été folie de l'attaquer de vive force. On essaya bien encore, à diverses reprises, de subordonner la préfecture de police à la mairie de Paris; on évita de reconnaître officiellement Caussidière; on tenta de lasser sa patience par mille tracasseries; mais la résistance, appuyée par M. Ledru-Rollin, se montra plus opiniâtre que l'attaque, et le 17 mars, à la sollicitation expresse du ministre de l'intérieur, la nomination de M. Caussidière fut enfin régularisée. Pendant ce temps, M. Caussidière mettait la préfecture de police sur le pied de la commune de Paris, en 93. Il réunit autour de lui un véritable corps d'armée qui, sous le nom de *gardes du peuple* et de *montagnards*, lui formait une garde personnelle redoutable. Il la divisa en quatre compagnies formant ensemble environ 2,700 hommes à pied et à cheval qui touchèrent une solde exceptionnelle de deux francs vingt-cinq centimes par jour, et portèrent, en guise d'uniforme, la blouse bleue, la ceinture et la cravate en laine rouge. Pour se faire admettre dans cette garde du peuple il fallait avoir combattu aux barricades, être affilié aux sociétés se-

crètes, ou tout au moins avoir été détenu politique. Un fanatisme extraordinaire pour leur chef, qu'ils appelaient le *soleil de la République*, régna longtemps parmi ces hommes de coups de main; mais peu à peu, malgré une surveillance soupçonneuse, des agents secrets d'un autre chef de bande, des espions aux gages des partis se glissèrent dans leurs rangs, si bien que Caussidière n'en fut plus absolument maître et rencontra plus d'un délateur dans ce bataillon de renommée incorruptible.

M. Caussidière était activement secondé dans ses menées par un jeune homme nommé Sobrier, qui exerçait un ascendant très étrange sur les plus violents d'entre les terroristes. A le voir, cela n'eût pas paru possible. Son visage pâle et délicat, la parfaite douceur de sa physionomie, la politesse de ses manières ne semblaient pas le désigner pour ce rôle de chef de sectionnaires. Les plus singuliers contrastes se montraient en lui. Originaire de Lyon, fils d'un épicier chargé de famille, M. Sobrier avait été adopté par un de ses oncles, percepteur d'un village du département de l'Isère. Mais au bout de peu de temps, il s'ennuya de la vie de bureau et partit un matin pour Paris sans savoir le moins du monde ce qu'il allait y faire. Il était alors âgé de vingt ans, frêle de corps, timide d'esprit, royaliste et bon catholique, d'une bravoure naturelle extraordinaire.

Pendant le trajet de Lyon à Paris, la diligence où il avait pris place s'arrêta de nuit au bas d'une côte, dans le voisinage d'un puits profond et découvert; M. Sobrier en descendant de voiture y tomba. On fut longtemps avant de l'en retirer. Il était évanoui, saignant, la tête meurtrie. On le tint pour mort. Quand il revint de la longue maladie qui fut la suite de cette chute, son cerveau, déjà faible, s'était affaibli encore; il s'exalta. Bientôt, sous l'influence de ses compatriotes lyonnais, tous affiliés aux sociétés secrètes, Sobrier tourna à une sorte d'illuminisme républicain dont ses nouveaux amis surent tirer avantage, quand par suite de deux héritages

opulents il fut devenu l'un des champions les plus riches de la cause démocratique. Entré en 1834 dans la société *des saisons*, M. Sobrier se trouva compromis dans le complot d'avril. Le 24 février, il combattait bravement aux barricades et il fut désigné dans les bureaux de la *Réforme* pour aller, de concert avec M. Caussidière, prendre possession de la préfecture de police. Deux jours après, M. Caussidière, soit pour éloigner un concurrent incommode, soit plutôt pour créer un autre centre révolutionnaire qui resterait, à l'insu de tout le monde, sous sa direction, envoyait M. Sobrier s'établir rue de Rivoli, n° 16, dans un appartement dépendant de l'ancienne liste civile, et lui remettait le soin d'y organiser au plus vite un club et un journal, Protégé par M. de Lamartine qui espérait se servir de lui, et secondé par MM. Cahaigne et Huber, Sobrier, tout en fondant ostensiblement un prétendu comice agricole, réunit secrètement des armes et des munitions, s'investit de sa propre autorité d'un commandement militaire et forma, sur le pied des montagnards de Caussidière, un corps de trois à quatre cents hommes qui, ainsi campé au milieu du quartier le plus paisible et le plus riche de Paris, y causa un étonnement et une frayeur immodérés. Le ton donné rue de Rivoli était celui de la préfecture de police. On y parlait à tous propos de brûler Paris, d'*en finir avec les bourgeois*. La vue ne s'y reposait que sur des pistolets, des sabres ou des carabines. On se tutoyait en se qualifiant de brigands ou de traîtres. On n'arrivait jusqu'au chef qu'à travers une haie d'estafiers armés jusqu'aux dents et demandant d'un air sinistre le mot de passe. Et pour compléter le tableau, une table de trente couverts recevait à toute heure quiconque se targuait de patriotisme, tandis qu'un carrosse de la liste civile, attelé de deux beaux chevaux des écuries royales, stationnait en permanence dans la cour pour porter sur tous les points de Paris les ordres de Sobrier et de ses acolytes. Ce fut un véritable carnaval révolutionnaire mené par le fou de la République. On en sourit aujourd'hui ; alors il faisait peur. On le croyait

ble ; il n'était qu'extravagant. Le Sobrier républicain qu'avait été le Sobrier royaliste : le meilleur cœur et le plus faible esprit, qui, au fond, n'en voulait ni à personne.

La majorité du conseil, voyant l'impossibilité d'évincer M. Caussidière et craignant que M. Ledru-Rollin, servi par la préfecture de police, n'usurpât, comme il paraissait y viser, la dictature, voulut du moins s'assurer au cœur de Paris un point d'appui solide.

La mairie de Paris, vacante par la nomination de M. Garnier-Pagès au ministère des finances, fut donnée à M. Marrast, c'est-à-dire au *National*, personnifié dans l'homme le plus capable par son esprit et par sa tactique de lutter avec avantage contre la ruse et la popularité de M. Caussidière, l'homme de la *Réforme*. Cette lutte n'était pas nouvelle. Depuis sa rentrée de l'exil en 1837, M. Marrast avait pris, dans le *National*, la direction de l'opposition républicaine ; et, du jour où la *Réforme* était venue lui disputer ce gouvernement de l'opinion en quittant la polémique politique, qui ne passionnait guère les masses, pour celle des questions sociales, il avait tourné contre elle sa verve railleuse et le trait acéré de ses épigrammes. Né à Saint-Gaudens, dans le département de la Haute-Garonne, d'abord élève, puis maître de classe au collége de Pont-le-Voy, M. Marrast s'ennuya de cette profession obscure, vint à Paris et chercha dans la politique du journalisme une activité plus conforme à la nature de ses talents. Après 1830, il devint rédacteur en chef de la *Tribune*, fut impliqué en 1834 dans le procès d'avril, s'évada de la prison de Sainte-Pélagie avec Godefroy Cavaignac et se réfugia à Londres, d'où il adressa au *National* une correspondance sur la politique de l'Angleterre. A son retour à Paris, il prit la direction de ce journal dont il fit la fortune et qui le porta au pouvoir.

M. Marrast n'était point un ambitieux. Ses vues ne portaient ni haut, ni loin. C'était un homme désireux de parve-

nir. Il souhaitait le pouvoir et la richesse, non pour élever son nom ou agrandir sa vie, mais pour se procurer des jouissances plus nombreuses. Esprit vif, habile à serrer les liens d'une coterie, à deviner, à capter, à tourner à ses fins des caractères supérieurs, il manquait cependant des qualités essentielles pour cimenter un parti. Inconséquent, railleur et d'une morgue offensante; léger, désordonné en affaires, il perdait en un jour, par un mot, par une inadvertance, l'avantage conquis par de longues menées. Toute son action pendant la durée du Gouvernement provisoire ne fut qu'une action de police ou de diplomatie. Ses préoccupations personnelles et le scepticisme invétéré de son esprit réduisirent à une influence négative la part d'autorité que lui faisaient ses antécédents, la persécution soufferte pour la cause républicaine et sa rare capacité.

Nous avons vu qu'à son entrée dans le conseil M. Marrast s'était contenté du titre modeste de secrétaire. Il n'appuya point les réclamations de M. Louis Blanc et demeura étranger à la substitution qui se fit dès le 26 au *Moniteur* [1]; il n'attachait pas d'importance aux marques extérieures du pouvoir et croyait d'autant mieux s'en assurer la réalité qu'il entrerait moins directement en lutte avec ses collègues. Mais une fois installé à l'hôtel de ville, le 10 mars, il sut prendre ses mesures. Son premier soin fut de congédier le conseil municipal dont le contrôle lui semblait importun, et de se procurer ainsi la libre disposition d'un budget de 35 millions; après quoi il fortifia la garde de l'hôtel de ville portée sous le commandement du colonel Rey à 2,700 hommes; puis, enfin, il mit sur pied une police active et nombreuse [2], chargée principalement de surveiller la police de M. Caussidière,

[1] Cette substitution se fit dans l'*Office de publicité* établi le 24 au soir, dans un bureau de l'hôtel de ville, sous la direction de M. Charles Blanc, frère de M. Louis Blanc.

[2] D'après l'évaluation de M. Adam, adjoint à la mairie de Paris, cette police, pendant l'administration de Marrast, n'a pas dû coûter moins de 50,000 fr.

celle de M. Ledru-Rollin et celle de M. de Lamartine. Il eut bientôt des agents au ministère de l'intérieur, dans tous les clubs, dans tous les ateliers[1], et fut de tous les membres du gouvernement le plus exactement renseigné sur les intrigues des chefs de parti. En même temps, il nommait au secrétariat de la mairie un homme d'une grande énergie dans l'opinion modérée, M. Edmond Adam, et plaçait auprès de lui à titre de secrétaires, un révolutionnaire ardent, nommé Daviaud, et l'un de ses anciens compagnons de captivité, ami intime de M. Barbès, le cordonnier Schilmann. De la sorte, il se ménageait des intelligences de différents côtés, se tenait prêt à tout événement, et pendant qu'il rassemblait avec activité des éléments de résistance, il ne négligeait pas de prévoir le succès possible de ses adversaires. Exempt de passions, il croyait pouvoir conduire les passions d'autrui parce qu'il les savait pénétrer, et se flattait de dominer ainsi la révolution. L'erreur était profonde. Si la finesse de l'esprit suffit à déjouer les individus, pour maîtriser les événements il faut la puissance du génie ou la grandeur du caractère.

Nous venons de passer en revue les forces diverses qui au sein du gouvernement s'efforçaient de saisir la direction des affaires. Il nous reste à prendre connaissance des différentes actions exercées en dehors de lui sur le peuple par la presse, par les clubs et par l'influence personnelle dès agitateurs.

[1] Les frais énormes de cette police et la négligence de M. Marrast en matière de comptes ont créé au budget de la mairie un déficit dont il a été impossible de rendre compte.

LIVRE II.

LA BOURGEOISIE ET LE PROLÉTARIAT.

CHAPITRE VII.

LES CLUBS. — M. BARBÈS. — M. RASPAIL. — M. CABET. — LES JOURNAUX. — M. PROUDHON. — M. DE LAMENNAIS. — ASPECT DE PARIS. — LES FEMMES.

Une révolution faite au nom du droit de réunion, un gouvernement qui invoquait pour unique raison d'existence la volonté du peuple, ne pouvaient ni limiter, ni entraver aucun des modes d'expression de l'opinion populaire. Les organisateurs des banquets, les rédacteurs du *National* et de la *Réforme* étaient engagés d'honneur et contraints par la nécessité politique à reconnaître la liberté absolue de la presse et de l'association. C'est ce que fit le Gouvernement provisoire en abrogeant les lois de septembre 1835, en abolissant l'impôt du timbre sur les écrits périodiques, le cautionnement des journaux, et en laissant enfin s'ouvrir des clubs dans Paris et dans toutes les villes de France. En même temps, il ordonnait la mise en liberté des détenus politiques et rendait ainsi à l'agitation de la place publique des noms connus, des hommes considérés par le peuple comme les martyrs de sa cause, et autour desquels allaient se grouper et s'organiser les forces révolutionnaires qui, ne se sentant pas suffisamment représentées au pouvoir, aspiraient à s'en emparer à leur tour.

L'origine des clubs, le mot l'indique assez, est anglaise. Le nom de *club* (*massue*) fut pris au temps de la lutte des *têtes-rondes* et des *cavaliers* par les premières assemblées po-

pulaires qui se formèrent dans le but de *terrasser* la monarchie. Plus tard, en changeant d'acception, le mot passa dans le vocabulaire de la royauté représentative. L'engouement de la noblesse française pour les modes britanniques et l'admiration de nos hommes d'état pour les mœurs politiques de l'Angleterre, préparèrent l'introduction des clubs en France.

Plusieurs clubs se formèrent spontanément à Versailles, en 1789, autour de l'Assemblée nationale [1], et la suivirent quand elle vint s'établir à Paris. Là, au sein d'une population effervescente, les clubs crurent rapidement en nombre et en force ; ils rivalisèrent bientôt d'influence avec l'Assemblée et finirent, en se propageant sur tout le territoire, par s'emparer presque absolument de la direction des affaires. Leur influence expira, comme on sait, le 9 thermidor avec la domination des jacobins qui leur avaient donné une organisation formidable [2]. Il serait hors de propos d'examiner ici leur action dans ses détails ; il convient seulement de remarquer que les clubs contribuèrent puissamment à répandre dans les masses cette opinion funeste, beaucoup trop accréditée encore dans certains esprits, que la liberté se peut fonder par le despotisme; et que la compression violente des adversaires de la révolution est une œuvre de raison politique. Le nouvel essai tenté pendant les trois premiers mois de la révolution de février, ne montre pas l'influence des clubs beaucoup plus favorable au progrès des idées, et l'organisation des réunions populaires demeure encore aujourd'hui, après ces ex-

[1] Le premier club avait été ouvert à Paris, par le conseiller Duport, dans sa maison au Marais. Il était composé de parlementaires. Il se transporta à Versailles à l'ouverture de l'Assemblée, et prit le nom de *club breton*. Revenu à Paris, il s'établit dans l'ancien couvent des Jacobins et changea complétement de caractère et de tendances sous l'influence de Danton et de Camille Desmoulins.

[2] Il y eut pendant le cours de la Révolution, jusqu'à 2,400 sociétés jacobines qui formèrent un gouvernement véritable, rendant des décrets, prononçant des jugements, etc., etc.

périences réitérées, une des difficultés les plus considérables de l'établissement républicain [1].

Le Gouvernement provisoire avait conscience de ces dangers, mais il pensa que, manquant du temps nécessaire pour préparer une sérieuse et utile organisation des clubs, il agirait néanmoins sagement en favorisant leur propagation, afin que par leur nombre et leur diversité même, toute action commune leur devînt impossible. En conséquence, le maire de Paris mit à la disposition des réunions populaires des salles convenables dans les monuments publics [2], et chacun des membres du conseil s'occupa d'avoir dans les clubs ses agents particuliers chargés de détourner les discussions dangereuses, de distraire, en les flattant, les passions révolutionnaires, de semer la division entre les meneurs de la place publique, et surtout d'avertir à temps le conseil des entreprises concertées contre l'hôtel de ville.

J'ai raconté comment s'improvisa, le 25 février soir, autour de M. Blanqui, le premier club. Le lendemain, M. Xavier Durrieu, rédacteur en chef du *Courrier français*, publiait une note par laquelle il invitait à se constituer en association et à s'entendre dans un but commun *tous les hommes d'intelligence et de dévouement consacrés par dix-sept années de lutte contre la tyrannie*. Un très grand nombre d'écrivains de nuances diverses répondirent à cet appel. On vit à la réunion préparatoire de la société, qui prit le nom de *société centrale républicaine*, MM. Vidal et Toussenel, économistes de l'école socialiste, M. Renouvier, M. Thoré, publiciste, ami de M. Barbès, M. Lachambaudie, fabuliste populaire, ancien saint-simonien, etc., etc. Mais beaucoup, soit qu'ils devinassent aussitôt que l'organisation de la *société centrale* avait, sous une ap-

[1] « Rien n'est plus mal combiné, dit madame de Staël (*Considérations sur la Révolution française*), dans un temps où les esprits sont agités, que ces réunions d'hommes *dont les fonctions se bornent à parler ;* on excite ainsi d'autant plus l'opinion qu'*on ne lui donne point d'issue.* »

[2] Le 14 mai suivant, les établissements de l'État furent fermés aux clubs.

parence de libre discussion, un dessein secret et qu'elle subissait déjà la loi d'un homme ; soit tous autres motifs particuliers, ne suivirent point M. Blanqui, quand celui-ci transporta les séances dans la salle du Conservatoire de musique ; et ils rejoignirent M. Barbès qui, de son côté, ouvrait au Palais national le *club de la Révolution*.

La Société centrale, appelée bientôt du nom de celui qui en était l'âme : le club Blanqui, devint ainsi la réunion à peu près exclusive des communistes matérialistes. Présidé par Blanqui, ou quand l'épuisement de ses forces le retenait chez lui, par l'un ou l'autre de ses plus fanatiques adeptes, le docteur Lacambre ou le cuisinier Flotte, ce club attira une affluence considérable, non seulement de prolétaires, mais aussi de bourgeois, curieux de voir de près l'homme qui passait pour le plus terrible des révolutionnaires, et flattés dans leurs secrets penchants par les critiques acerbes qui se faisaient là de toutes les personnes et de tous les actes du Gouvernement provisoire.

La société parisienne, après le premier moment de consternation, trop troublée encore pour reprendre ses réunions et ses plaisirs accoutumés, mais trop avide de distractions pour rester chez elle, courait de club en club et se donnait, comme elle l'eût fait à un spectacle mélodramatique, une excitation de nerfs qui la tirait de son abattement. Entre tous les clubs, le club Blanqui avait la faveur des curieux de cette trempe. Les loges et les galeries où, dans les années précédentes, une société d'élite venait entendre avec recueillement les chefs-d'œuvre de l'art musical, la *Symphonie pastorale*, le *Requiem* ou la *Création*, étaient chaque soir envahies par un public singulièrement mélangé et tapageur. Les femmes du monde sous des vêtements plus que modestes s'y glissaient furtivement, protégées par la lumière crépusculaire des quinquets où l'huile était parcimonieusement mesurée. On se reconnaissait de loin, on se saluait d'un signe rapide, perdu qu'on était dans cette foule en blouse et en veste que l'on

croyait armée, et qui s'amusait souvent dans ses harangues et ses apostrophes à qualifier les riches d'une façon peu flatteuse, à les menacer, à leur prédire, s'ils osaient lever la tête, un châtiment exemplaire.

Le *club de la Révolution* avait un caractère tout différent. M. Barbès attirait à lui, non par art ni par effort de volonté, mais par l'ascendant naturel d'une âme honnête, ce qu'il y avait dans la Révolution de mieux intentionné et de plus droit. Des hommes plus doués que lui de talent et de capacité rendaient hommage à sa supériorité morale. Il était en vénération au peuple. Le rare accord de ses actes et de ses paroles dans tout le cours d'une vie jetée à la tourmente révolutionnaire, la dignité parfaite qu'il avait su garder toujours dans les échecs de ses tentatives, dans les dissensions de son parti, devant ses juges, devant ses geôliers, devant la mort qu'il vit de près en plus d'une rencontre, donnaient à Barbès une autorité toujours croissante dans le déclin d'une fortune de plus en plus contraire. On ne lui demandait pas compte de ses doctrines. On ne s'inquiétait pas de savoir s'il avait ou non de la prudence et du discernement. La pureté de ses intentions, la candeur et le dévouement qu'il portait dans des entreprises nuisibles à sa propre cause, lui tenaient lieu de tout dans l'esprit des masses et forçaient au respect ses rivaux et ses adversaires.

L'enfance d'Armand Barbès avait été sans joie. Il était le fruit d'une union qui fut pleine d'amertume. Son père, d'une famille aisée de Carcassonne, était entré jeune dans les ordres. Aux premiers jours de la Révolution, il quitta l'habit ecclésiastique, passa à la Guadeloupe et y pratiqua la médecine pour vivre. Une jeune fille, sauvée par ses soins d'une maladie mortelle, s'éprit de lui et l'épousa. Lorsqu'elle revint avec lui dans sa ville natale, elle y apprit ce qu'il avait eu la faiblesse de lui cacher. Elle connut qu'elle avait contracté un lien réprouvé par l'église. Sa piété s'épouvanta. L'énormité de son sacrilége involontaire chargea sa conscience d'un poids acca-

blant. Elle languit dans les larmes et mourut bientôt, laissant deux fils et deux filles aux soins d'un homme atteint aussi et troublé par le remords. La fatalité acharnée contre Barbès ne devait pas s'arrêter là. Sa fille aînée inspira à un jeune homme très distingué, appartenant à une famille honorable du pays, une passion qu'elle partagea. Le mariage était convenu quand le père du jeune homme apprit qu'il allait recevoir dans sa maison la fille d'un prêtre marié. Il rompit aussitôt avec éclat. L'infortuné Barbès, déjà fortement ébranlé par la mort de sa femme, ne put supporter ce nouveau coup; il se donna la mort.

Ces événements sinistres et peut-être l'influence du sang imprimèrent de bonne heure à l'âme d'Armand Barbès un caractère d'abnégation et de tristesse religieuse. On eût dit qu'il se sentait prédestiné au martyre. Il adopta avec une ferveur concentrée la cause de ceux qui souffrent. Héritier de biens considérables, il professa les doctrines communistes dans ce qu'elles ont de plus absolu [1]. La compassion, en pénétrant dans son cœur, absorba toutes ses autres facultés. La pensée incessante des douleurs du peuple fit sur lui l'effet de ces vœux intérieurs qui consacraient les chevaliers du moyen âge à une entreprise héroïque. Une douceur et une égalité d'âme parfaites parurent constamment, depuis qu'on le vit mêlé aux troubles politiques, dans toute sa personne. Quand il revint à Paris, après neuf années passées dans les prisons d'État, sa belle tête, devenue un peu chauve, semblait encore plus fière; sa démarche, avec plus de lenteur, avait pris plus de dignité; son œil voilé et son visage pâli décelaient la souffrance, mais son sourire gardait une sérénité inaltérable et sa voix touchante n'avait pas perdu dans l'isolement le don de la persuasion.

[1] Il comparait la société actuelle, défendant ce qu'il appelait l'idole du capital contre les communistes, au paganisme défendant Jupiter et Mercure contre le Christ qui venait apporter au monde une religion nouvelle.

Le jour même de son arrivée, M. Barbès, après avoir entendu ses amis, et sondé avec chagrin la profondeur des dissentiments qui séparaient l'un de l'autre les membres du Gouvernement provisoire, résolut de tenter une conciliation; et comme M. de Lamartine lui paraissait, ainsi qu'à presque tous les chefs du parti populaire, l'homme le plus propre à réunir sous le drapeau républicain les différentes opinions du pays, ce fut lui qu'il alla trouver. Il lui offrit un concours désintéressé, s'engagea à soutenir le Gouvernement provisoire dans la tâche qu'il s'était donnée de traverser sans effusion de sang les jours qui devaient s'écouler jusqu'à la convocation de l'Assemblée, promit de modérer l'impatience des prolétaires et de veiller sur les hommes suspects, dont il voyait déjà poindre les mauvaises menées. Il témoigna à M. de Lamartine une grande confiance, et, satisfait de ses entretiens avec lui, il ouvrit son club par une adhésion explicite à la politique du Gouvernement provisoire.

Dans une des premières séances du conseil, M. Barbès avait été fait gouverneur du Luxembourg, et, peu de temps après, on le nomma colonel de la 12e légion de la garde nationale. Malgré les instances de M. Louis Blanc, il refusa la première de ces fonctions, la jugeant une sinécure, et n'accepta qu'avec peine le commandement de la légion. Sa simplicité et sa modestie répugnaient à toute distinction. Barbès était, entre les démocrates, l'un des plus sincèrement pénétrés du sentiment de l'égalité, et le plus conséquent à ses principes dans les habitudes de la vie. Son club, moins exclusif que d'autres, assidûment fréquenté par un auditoire sérieux, réunit un grand nombre d'hommes influents sur le peuple. MM. Pierre Leroux, Bac, Ribeyrolles, Martin-Bernard, Proudhon, Lamicussens, Greppo, s'y rendaient chaque soir. On y traitait avec beaucoup d'animation les questions politiques et sociales. Le communisme y eut des orateurs passionnés, mais pendant très longtemps on écarta toutes les propositions hostiles au Gouvernement provisoire, et les discussions les plus vives se

terminaient toujours par des paroles de conciliation et des conseils de prudence.

Le club des *Amis du peuple*, ouvert par M. Raspail au Marais, et qui rassemblait chaque soir environ six mille personnes, n'avait pas, dans l'origine, un caractère plus agressif que celui de M. Barbès. M. Raspail y parlait à peu près seul et ramenait le plus possible les délibérations à l'examen des questions de doctrine. Bien qu'il fût d'une nature soupçonneuse à l'excès, et que le langage du Gouvernement provisoire lui inspirât peu de confiance [1], M. Raspail était un esprit capable de politique, et il comprenait mieux que personne la nécessité d'accoutumer peu à peu, par un gouvernement sans violence, les classes bourgeoises à la République. Il pensait aussi que le nom et la personne de M. de Lamartine devaient rallier tous les partis, et qu'aucun chef populaire, pas plus lui-même que Barbès ou Blanqui, Louis Blanc, Pierre Leroux ou Cabet, ne pouvait sérieusement prétendre imposer à la nation un gouvernement dictatorial et des institutions communistes.

Quoique ses doctrines, fortement liées dans un système de philosophie panthéiste, allassent à un communisme radical, et qu'il considérât le *droit de propriété comme une illusion de l'amour-propre*, il s'élevait en toute occasion avec beaucoup de force contre la pensée d'une réforme immédiate et violente; il combattait la loi agraire, qu'il appelait une *chimère de répartition, une idée absurde.* « Ceux qui rêveraient la réforme sociale par le bouleversement subit de la propriété, disait-il, seraient plus que des coupables; ce seraient des insensés; ce seraient des sauvages qui se vengent de leurs ennemis en dévastant leurs moissons, et qui couronnent de leur propre mort le succès d'une stupide vengeance. *L'égalité des droits est une loi immuable, l'égalité des biens ne durerait pas deux heures.* »

[1] En passant le 26 février devant une affiche du gouvernement où le mot *citoyen* avait fait place à une M majuscule, M. Raspail signala à l'un de ses amis cette substitution qu'il considérait comme un premier acte significatif de réaction contre l'égalité démocratique.

Ce qu'il y avait d'absolu dans l'expression même de ses idées les plus sages, son caractère ombrageux, son austérité, isolaient Raspail des partis et des coteries. Il exerçait un ascendant personnel très grand sur la population des faubourgs. Son savoir médical le mettait à même de secourir efficacement, à toute heure, des maux et des souffrances que les rhéteurs des clubs se contentaient de peindre, et que les ambitieux savaient exploiter; mais c'était une action morale, isolée, secrètement jalousée et contrecarrée par les chefs de parti, et qui n'eut jamais l'initiative dans le mouvement révolutionnaire. A l'exception de M. Kersausie, noble breton [1], son inséparable compagnon dans la lutte et dans la captivité, on ne voyait autour de M. Raspail que les soldats obscurs de la démocratie. Les membres les plus radicaux du gouvernement, MM. Ledru-Rollin et Louis Blanc, le jugeaient dangereux. M. Caussidière, qu'il alla trouver le jour de son installation pour avoir communication des registres de la police et connaître ainsi les noms de ceux qui avaient trahi dans les sociétés secrètes, se refusa obstinément à cette confidence [2]. Peu de jours après, le journal de M. Raspail, *l'Ami du peuple*, fut enlevé des mains des crieurs et déchiré par une troupe d'étudiants à qui l'on avait su le rendre suspect. Le bruit se répandit, on ne sait trop comment, que Raspail prêchait, comme l'avait fait Marat, l'extermination des riches [3]. Alors, profondément blessé, ju-

[1] Kersausie (Théophile-Guillard) de Latour-d'Auvergne, était capitaine de hussards en 1830. Il donna sa démission et entra bientôt dans les sociétés secrètes. Condamné à la déportation, en 1835, il rentra en France après l'amnistie, alla combattre en Espagne contre les carlistes et passa de là en Italie, où il apprit, dans les premiers jours de mars 1848, la proclamation de la République.

[2] Jusque vers le milieu du mois de mai, M. Raspail ne cessa d'insister dans son journal, *l'Ami du peuple*, sur la publicité des dossiers et du *livre rouge* de la police.

[3] On trouve dans le n° 3 de *l'Ami du peuple*, 12 mars, le passage suivant qui montre suffisamment combien ces assertions étaient calomnieuses : « La terreur de 93, aujourd'hui, en 1848! elle n'a plus de sens; elle ne serait plus qu'une atroce folie, un drame à la Néron, un incendie de Rome, pour tra-

geant la République perdue, puisque le plus convaincu des républicains était persécuté et calomnié, il s'enfonça plus avant dans sa retraite, ne garda plus de ménagement et se mit à dénoncer au peuple les actes du Gouvernement provisoire, inspirés, disait-il, par l'esprit de réaction et funestes à la cause démocratique.

Un homme d'une valeur scientifique bien moindre que M. Raspail, mais infiniment plus propre au gouvernement du vulgaire, et préparé de longue main à jouer un rôle dans la révolution, M. Cabet, ouvrit dans une salle publique de la rue Saint-Honoré, pour ses adeptes, au nombre de 6 à 8,000, un club qu'il conduisit avec une autorité et une habileté remarquables. M. Cabet tenait par sa naissance au prolétariat dont il

duire en action l'incendie de Troie. La terreur contre qui? Contre nous-mêmes donc, puisque nous pensons tous de même.

Le prêtre, qui rougissait, en 93, de se dire assermenté, ne prête-t-il pas aujourd'hui, les deux mains sur le cœur, serment à la République? la République dont le programme est dans l'Évangile, au premier chapitre des actes des disciples du Christ! La République qui seule peut réaliser le rêve de l'apocalypse et ramener le règne de mille ans sur la terre, en reproduisant la fraternité admirable qui s'établit parmi les disciples, au pied de la croix du Christ, le plus sublime républicain de ce monde! Qui a effacé cet âge d'or du christianisme, si ce n'est la royauté avec ses catégories de classes et d'ordres, de priviléges et d'incapacité. Le christianisme, c'est la liberté en Dieu; la monarchie, c'est l'esclavage du paganisme. Par la République, le christianisme a donc triomphé.

La noblesse, épurée comme nous au creuset de la souffrance, a compris dans les montagnes de l'exil ce que nous comprenions sur la paille des cachots, combien l'air de la liberté est doux dans sa propre patrie, combien les rayons du soleil de France réchauffent le cœur et le portent à aimer son pays quand même, la terre natale quand même et fût-elle marâtre! combien, enfin, le titre de citoyen français a en lui quelque chose de plus noble et de plus grand que celui de baron étranger. La voyez-vous secouer hardiment le peu qui lui restait de la poussière monarchique, en venant s'enrôler dans les rangs des soldats citoyens! Caporal! relevez la sentinelle n° 1 (c'est un Choiseul) par la sentinelle n° 2 (c'est un Larochejacquelein). Vienne l'étranger troubler notre fête de famille! et Coblentz et Valmy se donneront la main pour l'accueillir en bons Français.

Depuis quinze jours je vois des Français partout et des ennemis nulle part. Au milieu de ce peuple de frères, promenez donc la guillotine, si vous l'osez! on vous conduira vous et elle à Bicêtre, le dernier jour du carnaval. »

avait embrassé les intérêts, et dont il servit la cause avec zèle et persévérance. Il était fils d'un tonnelier de Dijon. Élevé pour la magistrature, il fit connaître son nom au peuple par la publication d'une *Histoire universelle populaire*, par celle d'une *Histoire de la Révolution française*, que la presse démocratique appela le *Manuel des patriotes*, et par la fondation du journal *le Populaire*. Le parti démocratique le porta à la députation en 1831. En 1834, un procès politique l'obligea à s'éloigner. Il passa cinq années en Angleterre. C'est là qu'il entra en relation avec le célèbre Owen et qu'il étudia ses doctrines. A l'expiration de sa peine, M. Cabet, de retour à Paris, en 1839, désabusé des conspirations par l'expérience, ennemi par tempérament des luttes à main armée, se proclama communiste; et comme il était doué de l'esprit d'aspostolat, il entreprit de prêcher ses nouvelles théories, les rattacha à l'Évangile, et en composa un système d'organisation sociale dont il décrivit dans un ouvrage d'imagination (*Voyage en Icarie*) les lois, les mœurs, les coutumes et surtout les plaisirs. Des publications multipliées, une polémique très vive contre le *National*, la création sur de nouvelles bases et dans un esprit ouvertement communiste du journal *le Populaire*, groupèrent autour de M. Cabet des esprits simples, des hommes honnêtes qu'attiraient la morale bienveillante et le ton paternel d'un enseignement qui n'empruntait rien à la science ni à la philosophie. M. Cabet possédait à un haut degré le talent de l'organisation et cachait sous les dehors d'une bonhomie communicative l'instinct et même les habiletés du pouvoir. Il sut plier à une discipline aveugle des hommes d'une grande énergie, les fanatisa doucement par insinuation, et prit en peu d'années sur la secte particulière du communisme qui retint le nom d'*icarienne*, une autorité dont la nature et les moyens, petits en apparence, mais forts par leur multiplicité et leur unité, tenaient du despotisme clérical plutôt que de l'ascendant d'un chef populaire.

M. Cabet avait eu pendant qu'il était député des relations

bienveillantes avec M. de Lamartine. Il avait confiance dans ses intentions et souhaitait de prendre de l'influence sur lui pour le soustraire aux intrigues du *National* qu'il jugeait funestes à la République. Il ajournait de lui-même l'application des doctrines communistes. Les proclamer prématurément ce serait, pensait-il, effaroucher l'opinion et ruiner l'établissement républicain. Aussi se montra-t-il sincèrement disposé à soutenir le Gouvernement provisoire. Le jour qu'il ouvrit son club, il fit afficher dans tout Paris une déclaration de principes, où il disait explicitement que les Icariens entendaient ne porter aucune atteinte ni à la famille, ni à la propriété[1]. Pendant toute la durée du Gouvernement provisoire, M. Cabet demeura fidèle à ce programme, et, malgré son mécontentement très vif et sa défiance extrême, il contribua en plusieurs circonstances à sauver la majorité du conseil des complots qui se tramaient contre elle.

Indépendamment de ces clubs principaux, il s'en forma une multitude d'autres[2] dans tous les quartiers populeux de Paris. Le directeur des ateliers nationaux institua, le 2 avril, un club central composé de délégués élus par les travailleurs et qui se réunissaient sous sa présidence plusieurs fois la semaine. Les rédacteurs du *National* organisèrent le club ou comité central des élections, sous la présidence de M. Recurt.

Les phalanstériens, présidés par MM. Considerant, Cantagrel, Laverdant, Hennequin, continuèrent, sans y mêler beaucoup de politique, l'enseignement de l'école. Le club de l'*Arsenal* et le club des *Quinze-Vingts*, très violents, mais très surveillés, attiraient chaque soir les prolétaires. Les étudiants du quartier du Panthéon se rassemblaient au club de *la Sorbonne* et au club *du 2 Mars*.

Quelques clubs conservateurs ou légitimistes, le *club républicain pour la liberté des élections*, sous la présidence de

[1] Voir aux *Documents historiques*, à la fin du volume, n° 11.
[2] Voir aux *Documents historiques*, à la fin du volume, n° 12.

M. Viennet, le *club du 10me arrondissement*, présidé par M. de Vatisménil, essayaient aussi, mais timidement, de tempérer le mouvement révolutionnaire. Enfin, l'un des fondateurs de la *Réforme*, M. Grandmesnil, ami particulier de M. Ledru-Rollin, réunit le 2 mars dans les combles de la préfecture de police, sous les auspices de M. Caussidière, un certain nombre d'hommes énergiques qui constituèrent, sous le nom de *club des droits et des devoirs*, une société organisée militairement, dont le but secret était de faire passer aux mains de M. Ledru-Rollin le gouvernement dictatorial de la République. Ce club se fondit plus tard avec la *Société des droits de l'homme* [1], présidée par M. Villain, et tint ses séances au Palais-National où il se prépara sans beaucoup de mystère au combat à main armée.

Bientôt tous les clubs sentirent le besoin de s'entendre et de centraliser leur action pour agir sur les élections qui approchaient et dont on pressentait le caractère peu révolutionnaire. Le *club des clubs* fut organisé dans ce but par un nommé Longepied, et s'installa dans la maison qu'occupait M. Sobrier. Il se composait de trois délégués de chacun des autres clubs. Le ministre de l'intérieur lui alloua un crédit de 120,000 fr., afin qu'il pût envoyer dans les départements des agents secrets, chargés de surveiller l'action des commissaires officiels, de les seconder ou de les dénoncer suivant l'occasion [2], et de faire une propagande active dans les villages, dans les régiments, dans tous les lieux de réunions populaires. Ce fut dans ce club que s'exerça la police la plus active [3].

[1] La *Société des droits de l'homme*, qui fut un grand sujet de terreur pour les Parisiens, et que l'on croyait forte de 30,000 hommes, n'en compta jamais plus de 3,000.

[2] Il n'y eut pas moins de 450 agents envoyés par le *club des clubs*. Ils reçurent tous des instructions imprimées, et touchèrent une solde de 10 fr. par jour. Il y avait parmi ces agents des sous-officiers chargés spécialement de désigner aux soldats les chefs suspects. (Voir le *Rapport de la commission chargée d'examiner les comptes du Gouvernement provisoire*.)

[3] Voir au volume I, p. 247, du *Rapport de la commission d'enquête*, la déposition de M. Carlier sur les quatre polices de Paris.

MM. Ledru-Rollin, Lamartine, Marrast y répandirent des sommes considérables, prises sur les fonds secrets de leurs départements. Chacun cherchait à s'y faire des partisans. M. de Lamartine entretenait de fréquents rapports avec M. Sobrier. M. Ledru-Rollin y agissait par MM. Grandmesnil et Longepied. MM. Villain et Cahaigne appartenaient plus particulièrement à M. Caussidière. Mais, malgré tant d'intrigues, ou plutôt à cause de ces intrigues, le *club des clubs* et le journal la *Commune de Paris* qui lui servait d'organe, eurent un effet diamétralement contraire à celui qu'on en attendait. Ils déconsidérèrent dans l'opinion plusieurs des membres du Gouvernement provisoire qui s'abaissaient à chercher de pareils auxiliaires, et jetèrent dans la population des campagnes les plus déplorables préventions contre la République.

L'attrait des clubs était vif pour la population parisienne qui aime la nouveauté, la parole, et ne hait pas un peu de scandale. Mais leur influence ne fut ni homogène, ni salutaire. La voix des hommes sérieux y put rarement dominer le tapage des fous; les conseils d'une sage politique ne s'y frayèrent qu'un chemin difficile à travers les flatteries et les exagérations perfides dont on commençait à empoisonner l'oreille du peuple. Au lieu d'enseigner aux prolétaires les grandes nouveautés de l'institution démocratique et le sens profond de la souveraineté du peuple, on leur souffla dans la plupart des clubs un mauvais esprit d'imitation jacobine; on leur apprit le langage d'un autre temps qu'ils avaient oublié; on suscita en eux un esprit de despotisme révolutionnaire qui faillit en plusieurs circonstances perdre une cause dont la grandeur n'avait besoin pour triompher que de temps et de liberté. Des improvisateurs, des hommes sans étude et sans expérience, traitèrent à l'aventure, sans préparation, sans réflexion, les plus graves questions de droit politique, les ramenant toutes à je ne sais quelle doctrine de l'*infaillibilité du peuple*, qui rendait superflu l'exercice de la raison individuelle. Le mot même de peuple prit dans leur bouche

une acception étroite et ne signifia plus que le prolétariat industriel [1]. Ils accoutumèrent les masses à se payer de paroles sonores et vides, les abusant, les égarant par de détestables adulations, et, quand vint le moment où le peuple dut exercer son droit de citoyen et faire acte de souveraineté légale, ils se mirent à ébranler par avance le respect de la représentation nationale, et répandirent cette idée subversive qui rendrait à jamais impossible l'établissement de l'état démocratique : que si le résultat des élections ne convenait point au peuple de Paris, il lui appartenait d'en faire bonne justice et de se débarrasser comme il l'entendrait des élus du suffrage universel, des représentants de la France.

Un nombre infini de journaux, plagiaires jusque dans les titres qu'ils prenaient, ne secondèrent que trop cette action des clubs. Pour frapper l'oreille des passants et pour flatter les curiosités dépravées, les feuilles colportées et criées sur la voie publique rivalisaient de cynisme et de violence [2]. Les partis hostiles à la République se servirent de ce moyen abject de propagande et, comptant sur la crédulité des masses, ils dressèrent leurs embuches dans ce terrain fangeux de la démagogie. Quelques journaux bonapartistes essayèrent de réveiller dans le peuple le souvenir des gloires impériales, afin de préparer l'élection du prince Louis Bonaparte. Les légitimistes aussi cherchèrent à s'insinuer par cette voie détournée. Enfin, de toutes parts, les hommes et les partis politiques, au lieu de faire effort pour éclairer le peuple, aider ses grands instincts et sa droiture naturelle, ne le considérant point en vue de son propre bien, mais en vue de leurs ambitions,

[1] Cette antithèse créée par la presse et les clubs en 1848, entre le mot *peuple* et le mot *bourgeois*, n'existait pas dans la première Révolution. On disait alors *la nation* et *les citoyens*. Le mot peuple pris pour la masse ne fut adopté qu'à la fin de l'Assemblée législative, et encore ne fut-ce jamais pour désigner exclusivement le prolétariat.

[2] Il y en eut pendant les quatre mois que dura la liberté illimitée, jusqu'à 200. Voir aux *Documents historiques*, à la fin du volume, n° 13.

prirent à tâche de fausser son jugement et de troubler sa raison.

Les journaux d'un ordre plus élevé, qui auraient pu contre-balancer l'effet de ces prédications grossières, avaient perdu tout crédit. Le *National*, considéré par le peuple comme un organe semi-officiel du gouvernement, la *Réforme* même, dont les principaux rédacteurs étaient au pouvoir, n'inspiraient plus de curiosité. Le *Populaire* de M. Cabet n'intéressait que les Icariens; l'*Atelier* partageait la défaveur dont était frappé le *National* avec lequel il avait un lien intime. Le *Siècle*, le *Constitutionnel*, les *Débats*, n'ayant d'autre but, dans ces premiers temps, que de ne pas se compromettre par des opinions trop explicites, n'étaient lus que dans les classes riches. La *Presse* seule, où M. de Girardin redoublait de verve, réussit à fixer l'attention publique, d'abord par l'éclat de son adhésion à la République, et bientôt après par la hardiesse de ses attaques contre le gouvernement qui n'avait pas su ou voulu ménager une ambition irritable. Mais, entre tous les journaux, le seul qui se produisit avec une originalité et un talent tout à fait extraordinaires, ce fut le *Représentant du peuple*, publié par M. Fauvety et M. Proudhon. M. Proudhon, dont j'ai caractérisé dans la première partie de cet ouvrage la personne et les écrits, se trouvait à Paris au moment où éclata l'insurrection. Mais, comme il n'appartenait à la rédaction d'aucun journal ni à aucune coterie politique, et que son tempérament ne le poussait pas au combat à main armée, il demeura à l'écart. On ne le vit ni dans la rue ni à l'hôtel de ville. Son unique coopération au mouvement révolutionnaire fut de *composer* pour la *Réforme* l'affiche qui déclarait Louis-Philippe déchu. Après quoi il retourna à ses occupations habituelles, et du fond de sa retraite, en publiant un journal quotidien, il agita l'opinion plus fortement, plus profondément que ne le firent les hommes les plus mêlés à la multitude. Le *Représentant du peuple* prit des allures inaccoutumées dans la presse. Il ne se rangea

sous aucune bannière. Attaquant d'une verve hautaine aussi bien la majorité que la minorité du gouvernement, gourmandant les clubs, les journaux, la place publique, jugeant dédaigneusement et raillant sans pitié tantôt les républicains du *National*, tantôt les jacobins, tantôt les communistes, M. Proudhon surprenait chaque matin ses lecteurs qui avaient peine à concilier le ton et l'allure de sa polémique contre les révolutionnaires avec ce que l'on connaissait de ses opinions ultra-radicales. A tout moment, il paraissait en contradiction avec lui-même, parce qu'au lieu de chercher les moyens d'organiser la démocratie, son radicalisme négatif se donnait pour tâche la désorganisation de tous les pouvoirs. Il ne croyait pas que la révolution eût autre chose à accomplir que la destruction de toutes les entraves qui gênaient la spontanéité de l'instinct social. Plus de clergé, plus d'armée, plus de magistrature, plus de propriété, l'absence de tout gouvernement, l'*an-archie*[1], c'est-à-dire la société livrée à ses propres forces, c'était là l'idéal philosophique de M. Proudhon; mais, comme cette vue générale variait à l'infini dans les applications particulières, il en résultait des inconséquences, des revirements, des soubresauts, toute une manière de dire imprévue, saisissante, qui excitait au plus haut point la curiosité publique.

Il n'en était pas ainsi du *Peuple constituant*, fondé par M. de Lamennais. L'illustre vieillard, sorti brusquement de sa retraite au bruit du tocsin, apportait dans la lutte quotidienne du journalisme où l'avaient jeté la fougue de son caractère et l'ardeur du sang breton, des habitudes de style d'une majesté toute philosophique. Sa diction superbe et son accent sacerdotal ne transmettaient point à ses lecteurs la

[1] M. Proudhon empruntait cette expression dont on lui attribua tout l'honneur, à J.-J. May, l'un des communistes qui fondèrent en 1841 l'*Humanitaire*. Dans l'exposition des doctrines de l'école, May disait entre autres : « Le gouvernement démocratique doit être *anarchique* dans l'acception scientifique et non révolutionnaire du mot. Une république sans président est un gouvernement an-archique, c'est-à-dire sans chef, etc., etc. »

fièvre révolutionnaire dont son âme était tourmentée. S'il pensait souvent comme Danton, il parlait toujours comme Bossuet. Quand la passion le voulait faire journaliste, la forte discipline de son esprit le contraignait à rester Père de l'Église; et le peuple, qui ne connaît pas ces contradictions du génie, demeurait insensible à une éloquence dont le caractère était opposé à l'inspiration, et qui n'empruntait rien au temps ni à la circonstance.

Les relations personnelles de M. de Lamennais avec M. de Lamartine, qui le consultait fréquemment dans des réunions intimes, et son aversion profonde pour les théories communistes, le rangeaient, en dépit de ses entraînements, du côté modéré du Gouvernement provisoire. Aussi désintéressé à défendre la propriété, lui qui ne possédait rien, que Barbès, riche propriétaire, à prêcher le communisme, il exerça pendant quelque temps, sur plusieurs des hommes les plus exaltés de la révolution, une action modératrice, et ce ne fut qu'après la retraite du Gouvernement provisoire qu'il entra dans les voies de l'opposition socialiste.

Il ne faut pas l'oublier, d'ailleurs, à ces premiers mois de la République, malgré une certaine violence dans les clubs et dans les journaux, malgré une ostentation de terrorisme chez quelques meneurs, la pensée générale était portée à soutenir le Gouvernement provisoire, et plus particulièrement dans le gouvernement M. de Lamartine. Nous avons vu que les principaux chefs de secte et d'école, MM. Barbès, Raspail, Cabet, désiraient sincèrement s'entendre avec lui. M. Ledru-Rollin, qui commençait à rêver la dictature, ne croyait pas pouvoir écarter M. de Lamartine. Madame Sand, accourue du Berri à la nouvelle de la révolution, et qui s'était jetée avec ardeur dans l'agitation révolutionnaire, lui promettait le concours de sa plume éloquente. M. Sobrier le servait sous main; M. Considerant proclamait tout haut ses sympathies pour lui; M. Blanqui, nous le verrons bientôt, allait le trouver au ministère des affaires étrangères. Tous ces agitateurs sentaient bien que

s'il leur était facile de disposer à un jour donné d'une fraction plus ou moins considérable de la population ouvrière, ils étaient dans l'impossibilité de fonder un gouvernement qui ne soulevât pas aussitôt contre lui la masse de la nation[1]. Ils se savaient trop profondément divisés entre eux pour essayer de se mettre d'accord. Toute leur ambition était donc de se maintenir en bons termes avec M. de Lamartine, qui n'avait de parti pris contre personne, et d'abriter derrière cette popularité peu défiante les projets encore irréalisables dont ils nourrissaient la chimère. Au moment dont je parle, tous les courants de l'opinion arrivaient à M. de Lamartine. La France entière le considérait comme un médiateur providentiel entre les partis et les classes. Le nom et le rôle de Washington lui étaient assignés par le vœu public. La suite des événements nous montrera comment lui échappa cette fortune et comment cette belle concordance des sentiments de paix s'évanouit pour faire place à toutes les haines, à toutes les fureurs de la guerre civile.

L'aspect de Paris, dans cette première période encore toute pacifique de la révolution, ne peut guère se décrire. Le besoin immodéré d'expansion de cette grande masse populaire que des lois rigoureuses avaient tenue depuis un demi-siècle exclue de la vie publique, et comme frappée de silence, éclatait de toutes parts, se répandait en mille manières, prenait les formes les plus excentriques.

Les murailles étaient couvertes de placards de toutes couleurs où vers et prose se disputaient l'attention des passants. C'étaient le plus souvent des dithyrambes en l'honneur de la révolution et du peuple français ; des appels à la fraternité; des actions de grâces au Gouvernement provisoire ; des hymnes à la République ; des exhortations au calme, à la concorde,

[1] Il est curieux de consulter à cet égard l'opinion peu suspecte de M. Louis Blanc : « Est-ce que M. de Lamartine, dit-il, ne jouissait pas alors (au 17 mars) d'une popularité éclatante, non pas au sein de quelques clubs, il est vrai, mais parmi les masses ? » (Voir *Pages d'histoire*, p. 97 et suiv.)

au respect des propriétés; c'était enfin l'expression naïve, confuse, exaltée, dans un langage incohérent, souvent grotesque, des meilleures pensées et des sentiments les plus honorables[1]. A chaque instant on voyait défiler, enseigne déployée, tambour en tête, de longues processions d'hommes, de femmes, d'enfants, qui marchaient en se tenant par la main, le visage tout rayonnant de joie et d'orgueil, portant à l'hôtel de ville, dans des corbeilles ornées de rubans et de fleurs, le tribut volontaire, l'hommage reconnaissant d'un peuple qui se croyait devenu libre. Il n'y avait si pauvre corps d'état qui ne voulût présenter son offrande; si humble profession qui ne tînt pour un devoir sacré de féliciter le gouvernement, de l'encourager au bien, de lui demander surtout de procurer au plus vite le bonheur universel; il n'y avait si mince contestation qui ne prétendît à être vidée dans le conseil[2]. Dans le premier essor de cette vie nouvelle que la révolution faisait au prolétariat, dans cette communication perpétuelle de tous avec tous, le gouvernement était considéré par la candeur populaire comme une justice de paix ou comme un tribunal d'honneur qui devait redresser tous les torts, pacifier toutes les querelles, pourvoir à tous les besoins. Et comme si le jour n'eût pas suffi à ces démonstrations de la joie et de l'espérance publiques, la jeunesse parisienne imagina de faire des promenades nocturnes, à la clarté des torches, au bruit des pétards, et de sommer par voie de menaces ironiques les habitants paisibles d'illuminer partout sur son passage.

Dans le faubourg Saint-Antoine, les petits locataires exi-

[1] « Les gens mêmes qui s'alarment le plus sont obligés de rendre témoignage à la douceur de la population On n'est pas assez frappé du spectacle inouï que présente la France en ce moment. Dans aucun temps, dans aucun pays pareille chose ne s'était vue; dans aucun temps, dans aucun pays, une société de trente-cinq millions d'hommes n'aurait pu être livrée à elle-même avec si peu de dommages. » (*Journal des Débats*, 29 mars 1848).

[2] Voir aux *Documents historiques*, à la fin du volume, n° 14.

geaient du propriétaire la remise totale, ou tout au moins la réduction du terme échu des loyers. Ceux des propriétaires qui obtempéraient à ces requêtes voyaient leurs noms inscrits sur des drapeaux que l'on promenait triomphalement par les rues. Mais les propriétaires récalcitrants étaient hués et bafoués de toutes les manières. Le plus souvent on plantait sur leur maison un drapeau noir, et l'on venait pendre ou brûler sous leur fenêtre un mannequin vêtu d'une robe de chambre et d'un bonnet de coton, type consacré du mauvais propriétaire [1]. La plantation des arbres de la liberté devint aussi l'occasion ou le prétexte de beaucoup de bruit et de quelques désordres [2].

Pour inoffensives que fussent ces promenades, ces mannequins brûlés et ce gai refrain *des lampions*, devenu si populaire, ils ne laissaient pas de troubler beaucoup la sécurité des quartiers riches, et les avis affichés par le préfet de police pour exhorter les citoyens à s'en abstenir augmentaient plutôt les craintes qu'ils ne les calmaient [3].

[1] Ces désordres ne se passaient pas sans protestation de la part des ouvriers. Je lis dans le *Représentant du peuple*, du 11 avril, une lettre dont j'extrais le passage ci-joint :

« Quelques propriétaires préviennent toute demande. Bénis soient-ils! Mais d'autres refusent. Ont-ils tort? ont-ils raison? peuvent-ils faire remise? Ce n'est pas à nous à examiner ces trois points. Ce qu'il y a de certain, c'est que des drapeaux noirs flottent sur les maisons récalcitrantes. La propriété tremble sur sa base. Je ne suis qu'ouvrier, mais je proteste contre ces actes d'intimidation. Je ne me fais en aucune façon l'avocat des propriétaires; mais à chacun son droit; respect à tous! Il n'y a que les ennemis de la République qui puissent se réjouir en voyant de semblables faits. »

» Recevez, citoyen, mes salutations fraternelles.

AD. PARROT,
Ouvrier typographe.

[2] Le seul arbre qui soit resté debout depuis 1789, se voit encore à la fontaine du marché aux chevaux, au-dessus du Jardin des plantes.

[3] Un avis du préfet de police, affiché le 23 mars, disait: « Attendons que la République soit en danger pour *agir à la clarté des torches!...* » On ignorait alors dans Paris que le préfet de police, qui trouvait politique d'effrayer la bourgeoisie, encourageait ces promenades nocturnes.

Le palais des Tuileries était aussi, depuis le 25, le théâtre de scènes étranges. Quand M. Saint-Amand, capitaine dans la première légion de la garde nationale, y fut envoyé par le Gouvernement provisoire pour en prendre le commandement et le préserver de la dévastation, il y trouva des postes d'hommes du peuple qui s'étaient formés spontanément dans ce but et qui exerçaient une police rigoureuse à la sortie du palais, afin de prévenir ou de châtier toute tentative de vol [1]. Le ministre de l'intérieur avait chargé MM. Mérimée, Léon de Laborde, Cavé et Châlons d'Argé de faire retirer les tableaux et les autres objets d'art. M. de Pontécoulant était autorisé par M. Arago à opérer la recherche et le classement des papiers appartenant à la famille royale. On transporta les diamants et l'argenterie au trésor et à l'hôtel de la monnaie, dans des fourgons escortés par des ouvriers et par des élèves de l'école polytechnique. Enfin, malgré la foule immense qui ne cessa pendant plusieurs jours de traverser la longueur des appartements royaux depuis la porte de la chapelle jusqu'au pavillon de Flore, il se commit peu de dégâts, et l'on n'eut à regretter la perte que d'un très petit nombre d'objets de prix [2].

Le 1er mars, conformément au décret du Gouvernement provisoire, on organisa dans les grands salons de réception du premier étage un service d'hôpital pour les *Invalides civils*. 120 lits reçurent les blessés. M. Leroy d'Étiolles fut nommé médecin en chef, et M. Imbert, ancien détenu politique, directeur du service. Le clergé accourut avec empressement. Dans la salle du trône, sur une console dont on fit un autel, l'archevêque de Paris vint en grande pompe offrir le sacrifice de la messe. A l'aide de paravents on établit des confessionnaux; et, comme un grand nombre de blessés recevaient les

[1] Cette police fut si rigoureuse, qu'un homme fut fusillé sur l'heure sous le pavillon de l'horloge parce qu'on trouva sur lui un couvert d'argent.

[2] Sur une valeur de trois millions d'argenterie, par exemple, il en manqua pour une dizaine de mille francs.

soins de femmes avec lesquelles ils entretenaient des relations non consacrées par l'Église, et que beaucoup d'entre eux n'avaient jamais approché des sacrements, on célébra des mariages, on donna la première communion. Il arriva même que l'on eut à administrer le baptême en même temps que l'extrême-onction à ces prolétaires restés indifférents jusque-là aux enseignements de la religion catholique.

Et pour que rien ne manquât au spectacle étourdissant de cette mêlée révolutionnaire, pendant que le clergé officiait solennellement dans la salle du trône, une partie des hommes qui avaient formé les postes de surveillance et qui avaient empêché bien des dégâts, se relâchaient de leur première discipline et se mettaient à faire bombance dans les caves et les cuisines royales. C'étaient pour la plupart des gens exerçant les professions les plus basses, modèles académiques, escamoteurs, vendeurs de contre-marques, etc. On peut se figurer l'éblouissement de ces hommes de misère, quand ils se virent dans ce palais splendide, convives d'un festin préparé pour des princes, libres de troquer leurs haillons contre le brocart et la soie, et de reposer l'ivresse délicieuse de vins exquis sur les lits et les divans des princesses royales ! Afin de rendre la fête plus complète, ils appelèrent dans le palais des filles de joie.

Bientôt le bruit courut qu'ils prétendaient y perpétuer indéfiniment leurs saturnales. Comme on entendait parfois la nuit des détonations mystérieuses dans la cour ou dans le jardin, on crut qu'ils commettaient des crimes affreux ; on leur prêta mille projets sinistres. Le préfet de police pensa qu'il y allait de son honneur de mettre fin à un état de choses aussi irrégulier, et qu'il suffisait pour cela d'envoyer l'un de ses chefs montagnards à la tête d'une compagnie, avec l'ordre d'expulser de gré ou de force l'étrange garnison des Tuileries. Mais cet ordre imprudent faillit amener une catastrophe. Quand le capitaine Saint-Amand transmit à ces hommes auxquels il était censé commander, mais qui, en réalité, n'obéissaient qu'à deux

ou trois des leurs, l'injonction de M. Caussidière, on lui répondit par un refus péremptoire. Une rumeur effroyable s'éleva dans les rangs ; tous s'écrièrent qu'on leur faisait un sanglant outrage, qu'on les voulait chasser avec ignominie, eux, les braves combattants, les citoyens dévoués qui avaient sauvé les Tuileries de la dévastation; tous déclarèrent qu'ils feraient plutôt sauter le palais que de subir un affront pareil! Et tout en proférant ces menaces, ils chargeaient leurs armes et s'apprêtaient au combat. Dans le même temps on entendait au dehors la troupe de M. Caussidière qui battait la charge et croisait la baïonnette. Que le signal de l'assaut fût donné et c'en était fait peut-être du palais des Tuileries. Dans cette extrémité, le capitaine Saint-Amand, qui avait envoyé prévenir le Gouvernement provisoire, essaya de gagner du moins un peu de temps et se mit à haranguer sa redoutable garnison. Il feignit d'entrer dans ses colères, de partager son indignation, et, la calmant ainsi peu à peu, il obtint qu'elle laisserait entrer la troupe de M. Caussidière, lui promettant que le Gouvernement provisoire ferait réparation aux braves citoyens qui s'étaient dévoués à la garde des Tuileries, et ne les ferait sortir du palais qu'avec les honneurs de la guerre.

Il les persuada ainsi d'ouvrir la grille aux Montagnards, qui entrèrent tambour en tête et se rangèrent en bataille dans la cour. Sur ces entrefaites, le général Courtais, averti, accourait sans escorte. Resté seul au milieu de ces bandes en armes, auxquelles il essaya vainement de faire entendre raison, il se promenait de long en large dans la cour, attendant non sans inquiétude, car il était en réalité prisonnier, l'issue de cette incroyable aventure. Enfin le Gouvernement provisoire parut. MM. Ledru-Rollin, Arago, Marie, Crémieux, Marrast, Pagnerre, prirent successivement la parole et firent de véritables excuses à la garnison des Tuileries. Ils dirent que ce qui venait de se passer était une méprise; que le gouvernement n'avait pas été informé; qu'il regrettait qu'on eût méconnu le caractère honorable des citoyens auxquels il ren-

dait toute justice. Ils déclarèrent que la garnison des Tuileries demeurerait vingt-quatre heures encore dans le palais, afin de bien montrer qu'elle se retirait librement, et promirent de nouveau qu'elle sortirait avec les honneurs de la guerre. C'était le 6 mars. Le lendemain, à midi, le général Courtais vint en grand uniforme, suivi de son état-major, passer la revue des trois cents. Il fit décharger les armes, et, marchant en tête de la colonne, il prit, au milieu d'une foule innombrable attirée par la bizarrerie de ce spectacle, le chemin de l'hôtel de ville. Là les harangues et les remercîments recommencèrent; une somme de 500 francs fut distribuée. Puis, ces hommes qui avaient tenu un moment tout Paris en effroi, qui avaient vécu dans les splendeurs d'une résidence royale, qui avaient en quelque sorte traité d'égal à égal avec le gouvernement de la République, rentrèrent dans leur obscurité et dans leur indigence. Tout n'était pas dit cependant. A vingt jours de là, l'un d'eux, le nommé Bichair, allumeur de réverbères, étant mort à l'hospice des invalides civils, on lui rendit des honneurs funèbres dignes d'un héros. Dans un moment où des milliers d'honnêtes ouvriers manquaient de pain, on dépensa 11,000 francs pour ses obsèques. Le *Moniteur* décrivit dans un langage épique la cérémonie « qui fut, dit-il, la plus grandiose et la plus touchante. Jamais maréchal de France, s'écriait la feuille officielle, ne fut honoré avec plus de majesté. »

Après l'expulsion des trois cents, le jardin des Tuileries, resté fermé jusque-là, fut rendu au public. Tout y avait repris l'apect le plus tranquille; il ne restait aucune trace de désordre. Le printemps y faisait sentir déjà sa douceur précoce et la séve des marronniers rougissait les bourgeons. Les divinités de marbre, noircies sous la brume d'hiver, semblaient se ranimer dans l'atmosphère transparente qu'attiédissaient les premiers rayons du soleil de mars. L'iris parfumait les plates-bandes. Les enfants parisiens accoururent et se répandirent dans ces vastes espaces, sans se douter que le

sable qu'ils foulaient de leurs rondes joyeuses avait enseveli des cadavres. Les oiseaux n'avaient pas interrompu leurs gazouillements pour écouter les cris de mort de la guerre civile. Le sang humain n'avait pas empêché la violette de fleurir. Les cygnes nageaient paisiblement en cercle au bord des bassins, attendant le pain accoutumé. L'enfance et la nature sont soumises aux seules lois divines : elles ne sentent pas l'atteinte des révolutions qui bouleversent les institutions humaines.

Le 15 mai suivant, le général Courtais et son état-major, après avoir éconduit le capitaine Saint-Amand, s'installèrent dans les Tuileries. Les invalides civils furent peu à peu envoyés dans les hospices de Paris et de la banlieue. Le Gouvernement provisoire décréta la jonction des Tuileries et du Louvre, et décida que ce vaste édifice prendrait désormais le nom de *Palais du peuple*. Mais ce projet, comme tant d'autres, demeura inexécuté, et le palais des Tuileries attend encore à l'heure où j'écris une destination convenable.

Pendant que les événements que je viens de rapporter se passaient au grand jour et jetaient dans la stupéfaction les habitants des riches quartiers dont les Tuileries forment le centre, il se jouait à la préfecture de police et au Luxembourg une scène qui resta longtemps enveloppée de mystère, et qui, si elle eût été connue, eût frappé les imaginations d'une terreur bien plus grande encore. Un tribunal secret, réuni sur le simple appel d'un homme que rien n'autorisait à un pareil acte d'autorité, se rassemblait de nuit au Luxembourg, et là, à la façon du Vehmgericht, il faisait comparaître un accusé, l'interrogeait, le déclarait coupable, et, après l'avoir menacé de mort, ne lui faisait grâce que pour le jeter dans un cachot où sa vie était à toute heure à la merci de ses juges.

Voici le fait. En compulsant les dossiers de la préfecture de police, M. Caussidière y avait trouvé une suite de rapports signés *Pierre*, qui remontaient à l'année 1838 et contenaient les détails les plus circonstanciés sur les sociétés secrètes et

sur les complots du parti républicain. Les soupçons de M. Caussidière se portèrent aussitôt sur un nommé Delahodde, rédacteur de la *Réforme*, initié depuis 1832 à la *Société des droits de l'homme*, avec lequel un grand nombre de républicains et lui-même avaient eu et conservaient encore des relations intimes. Il se rappela que les conseils de Delahodde et ses plans d'attaque pendant l'insurrection du 23 lui avaient paru suspects, et, confrontant l'écriture des rapports avec la signature de Delahodde, qui s'était installé à la préfecture en qualité de secrétaire général, il demeura convaincu que ses soupçons étaient fondés. Son parti fut pris à l'instant. Il convoqua pour le soir même, au Luxembourg, une réunion de seize personnes qui toutes étaient désignées dans le rapport de Delahodde. Chacun ignorait le motif pour lequel il était appelé. Albert avait prêté sa chambre, sans savoir de quoi il s'agissait. Caussidière s'était contenté de dire qu'on aurait à s'occuper d'une affaire sérieuse. Quand la réunion, composée de Grandmesnil, Tiphaine, Monier, Bocquet, Bergeron, Pilhes, Léchallier, Albert, Mercier, Caillaud et Sobrier, fut au complet, Caussidière, qui venait d'arriver en compagnie de Delahodde avec lequel il avait dîné, prit la parole :

« Citoyens, dit-il, nous devions être plus nombreux, mais Louis Blanc et Ledru-Rollin sont retenus à l'Hôtel-de-Ville; Raspail et Barbès sont à leurs clubs ; Flocon est indisposé..... Citoyens ! il y a un traître parmi nous. Nous allons nous constituer en tribunal secret pour le juger. »

On s'entre-regarda avec un étonnement profond. Delahodde resta impassible. Après qu'on eut nommé Grandmesnil président du tribunal, Caussidière, qui s'arrogeait les fonctions d'accusateur public, prononça d'une voix solennelle le nom du traître : Lucien Delahodde. En s'entendant nommer, celui-ci bondit sur sa chaise et s'élança vers la porte. Caussidière l'avait devancé ; tirant de sa poche un pistolet, il lui barrait le passage. A cette vue, Delahodde recula et se mit à protester de son innocence ; mais le dossier qui contenait les rapports

était sur la table ; les écritures furent confrontées, et le délateur, confondu, vit qu'il n'avait plus qu'à implorer la miséricorde de ses juges. Ceux-ci, en proie à une colère violente, ne voulurent rien entendre ; et Caussidière, s'avançant vers Delahodde, lui présenta son pistolet tout armé, en lui disant avec le plus parfait sang-froid qu'il ne lui restait plus autre chose à faire, pour témoigner son repentir, que de se brûler la cervelle. Delahodde était terrifié, la sueur ruisselait de son front ; il tremblait, sanglotait ; il conjurait qu'on le laissât vivre. Alors Albert, touché de ses supplications, intervint en sa faveur. D'autres firent remarquer qu'un coup de pistolet donnerait l'alerte dans le quartier et trahirait une mort qui devait rester secrète. Quelqu'un proposa le poison. Un verre fut apporté ; Caussidière y jeta avec beaucoup d'ostentation une poudre de couleur blanche semblable à l'arsenic. Le malheureux Delahodde tenait toujours sa tête dans ses mains et tremblait de tous ses membres. Sur une nouvelle et plus vive intercession d'Albert, il fut résolu qu'on le laisserait vivre, mais qu'on le garderait au secret à la préfecture de police. Delahodde y resta, en effet, pendant quelque temps; de là il fut transféré à la Conciergerie, où il demeura jusqu'à la chute de Caussidière. Mis en liberté par le nouveau préfet de police, il publia un libelle digne d'un esprit aussi vil et dans lequel il se vengeait par l'injure et par la diffamation de la torture morale qu'on lui avait fait subir au Luxembourg.

Que l'intention de mettre à mort Delahodde ait été sérieuse, c'est ce qu'il n'est guère possible d'admettre ; mais la convocation de ce tribunal secret, l'incarcération de Delahodde sans aucune forme judiciaire, et cela dans Paris, au XIXe siècle, n'est-ce pas assez pour montrer la manière excentrique dont certains hommes interprétaient la révolution, et comment, par leur mépris affecté des formes sociales, ils donnaient prise à l'opinion contre les républicains et contre la République[1] ?

[1] Les révolutionnaires de cette école firent un tort considérable à la République en se persuadant qu'il y allait de leur honneur de heurter à tout

Dans ces mêmes jours, une cérémonie dont la pensée était vraiment pieuse eut lieu au cimetière de Saint-Mandé où reposent les cendres d'Armand Carrel. Les républicains avaient décidé de rendre un hommage public à la mémoire d'un des hommes les plus chevaleresques qu'ils eussent comptés dans leurs rangs. Des députations des écoles, des détachements de toutes les légions de la garde nationale, des délégués de tous les journaux et de nombreux citoyens, formèrent un cortége imposant qui partit de l'Hôtel-de-Ville et s'achemina lentement vers Saint-Mandé, ayant à sa tête M. Marrast. Celui-ci avait cru devoir inviter à cette solennité le rédacteur en chef de la *Presse*, l'adversaire malheureux d'Armand Carrel[2]. M. de Girardin, que tentait tout ce qui avait une apparence de singularité et d'audace, avait répondu avec empressement à cet appel. Arrivé au cimetière, on fit cercle autour de la tombe, et M. de Girardin, prenant la parole, proposa comme l'hommage le plus digne d'un homme tombé victime d'un préjugé barbare, de demander au Gouvernement provisoire qu'il complétât l'œuvre d'humanité commencée par l'abolition de la peine de mort, en proscrivant le duel. « Nous acceptons cette expiation, s'écria M. Marrast! La magnanimité que le peuple a déployée le jour du combat, commandait à tous les organes du Gouvernement provisoire la conduite qu'ils ont tenue. Quand nous sommes venus ici, nous n'avons voulu penser qu'à la vie d'Armand Carrel; nous avons oublié sa mort. Quelque part que se rencontre le talent allié à un noble caractère, le Gouvernement provisoire lui tendra la main, quand il viendra se vouer au service de la

propos l'opinion. Ils oubliaient que « l'opinion publique, dans un temps de révolution, doit être excessivement ménagée ; qu'il faut la recueillir avant de la fortifier, et la seconder plutôt que l'exciter. » (Mirabeau, *Correspondance avec le comte de Lamarck*, v. II, p. 216.)

[2] Les amis les plus intimes d'Armand Carrel ont rendu cette justice à M. de Girardin de reconnaître qu'il ne fut aucunement provocateur dans cette malheureuse affaire, et qu'il se conduisit pendant les pourparlers et sur le terrain en homme de sens, de courage et d'honneur.

cause que nous défendons tous, au service de la République.! » Et ces deux hommes, en présence de spectateurs nombreux et très diversement agités, se serrèrent la main en signe de réconciliation.

Certes, une telle pensée était belle et touchante; il y avait de la grandeur dans ce rapprochement de deux ennemis sur une tombe. Mais l'attitude et la physionomie des assistants montrèrent qu'ils n'interprétaient pas favorablement une démonstration qui, faite par des hommes simples, eût tiré des larmes de tous les yeux. On ne voulut voir dans cette réconciliation de deux hommes habiles qu'un jeu concerté; et, malgré ce qu'il y eut de sincère et de courageux dans la démarche de M. de Girardin, elle ne fit sur l'opinion publique d'autre impression que celle d'une scène médiocrement jouée. On aurait craint aussi de se montrer dupe en prenant trop au sérieux la magnanimité de M. Marrast.

C'est la punition des esprits sceptiques de comprendre parfois la grandeur, d'en approcher même d'assez près, mais de la faire évanouir dès qu'ils y touchent.

Dans la multitude d'idées et de sentiments que la fermentation révolutionnaire faisait surgir tout à coup du silence où ils étaient demeurés longtemps comme étouffés, les opinions nouvelles relatives à la condition des femmes, à leurs droits et à leurs devoirs dans la famille et dans l'État, ne devaient pas rester inexprimées. La révolution de 1848 essaya sur ce point, comme sur tous les autres, de reprendre les traditions de la première Révolution. Qu'il me soit permis de m'arrêter un moment sur cette partie de mon sujet. Bien qu'elle ne se rattache pas directement à la révolution politique, je la trouve digne d'attention, parce qu'elle est intimement liée à la révolution sociale dont je me suis proposé de suivre pas à pas les développements.

C'est à Condorcet, et non pas à Jean-Jacques, comme on le croit généralement, qu'appartient l'initiative des réformes proposées dans l'éducation et la condition des femmes. Le

avoir apporté de changements essentiels dans leur condition sociale. Cependant l'Assemblée constituante, non contente de leur rendre un éclatant hommage en remettant le *dépôt de la Constitution à la vigilance des épouses et des mères*, avait amélioré sensiblement leur sort dans la famille, en établissant le partage égal des biens et en abolissant la perpétuité des vœux monastiques. L'Assemblée législative crut faire plus en décrétant le divorce. Mais en ceci encore le législateur s'occupa exclusivement des femmes de la classe riche. Ces questions de partage égal, de vœu perpétuel et de liens indissolubles ne touchaient point la fille du peuple, car elle n'attend pas d'héritage, sa famille n'a nul intérêt à la pousser au cloître, et l'uniformité des habitudes de sa vie laborieuse la retient naturellement, sans qu'elle en souffre, dans un mariage unique. Les idées qui intéressent la généralité des femmes et leurs droits dans toutes les situations sociales ne furent traitées de nouveau, après le long silence de l'Empire[1] et de la Restauration, que par les écoles de Saint-Simon et de Fourier.

En 1830, les prédications des saint-simoniens surtout réveillèrent chez un certain nombre de femmes des idées d'émancipation. Malheureusement les vérités contenues dans la doctrine saint-simonienne furent rapidement perverties par l'influence personnelle de quelques sectaires qui confondaient toutes les lois naturelles et sociales dans un mysticisme de voluptés inacceptable pour la conscience moderne. Les femmes qui s'étaient jetées dans le saint-simonisme, sans bien comprendre le sens mystérieux de certaines formules, se troublèrent; leur imagination, exaltée au dernier degré par des rites et des cérémonies où le magnétisme jouait un rôle principal, entra en lutte avec leur raison et la délicatesse de leurs instincts. Beaucoup d'entre elles, après des combats

[1] Il serait injuste de ne pas tenir compte, dans ces années où le préjugé avait repris tout son empire, du beau travail de madame Necker de Saussure et du livre de madame de Rémusat, où je trouve cette pensée d'une simplicité si fière et si hardie. « Les femmes *ont droit au devoir*. »

intérieurs douloureux, rentrèrent dans le sein de l'Église catholique; d'autres, plus faibles ou plus intrépides, se donnèrent la mort. Le discrédit dont furent frappés les mystères du saint-simonisme rejaillit pendant longtemps sur toutes les idées favorables à l'amélioration du sort des femmes.

Vers cette même époque, parut aussi un talent féminin dont l'éclat et la nouveauté excitèrent une curiosité universelle. Aurore Dupin, baronne Dudevant, petite-fille du fermier général Dupin, et qui comptait parmi ses ancêtres le maréchal de Saxe, publia, sous le pseudonyme de George Sand, une suite de romans d'un style admirable, et dont l'esprit général était l'exaltation du caractère féminin et la peinture des souffrances de la femme dans le monde et dans le mariage. Une union ouvertement brisée, une existence pleine de fantaisie, une beauté singulière, un art accompli dans ses créations les plus spontanées, donnèrent à la personne et aux œuvres de George Sand un attrait extraordinaire. Les saint-simoniens, encore dans toute la ferveur de leur apostolat, voulurent s'emparer de la direction de ce talent si merveilleusement apte à la propagande. Mais l'intelligence de madame Sand n'acceptait pas volontiers le principe hiérarchique de la société saint-simonienne. Invinciblement attirée vers les idées égalitaires les plus simples et les plus radicales, elle comprenait la démocratie comme l'avaient comprise les babouvistes. Le vieux Buonarotti la trouva docile à ses enseignements. Le communisme de Pierre Leroux, celui de Louis Blanc, éveillèrent dans son esprit des échos qui retentirent au loin; quittant le roman de passion individuelle et de caractère, elle voua sa plume à la propagation du communisme et à la cause du prolétariat considérée du point de vue de l'égalité absolue. L'influence de madame Sand, que nous retrouverons tout à l'heure dans les conseils du ministre de l'intérieur, fut, malgré la force et la beauté de son talent, une influence purement agitatrice. Elle para de toutes

les grâces d'une imagination inépuisable des objets qui jusqu'alors avaient semblé peu propres à inspirer les poëtes. Elle prit pour sujet de ses nouveaux romans le prolétaire des villes et des campagnes, ses travaux, ses misères; elle opposa ses vertus à l'égoïsme des grands et des riches; elle appela sur lui la pitié en même temps qu'elle le montrait digne d'admiration; mais elle n'aborda pas directement les doctrines philosophiques ou historiques sur lesquelles se fonde le droit de la démocratie, et elle se mit soigneusement à l'écart de toutes les tentatives faites par d'autres femmes pour réclamer l'extension au sexe féminin des progrès accomplis ou annoncés par la nouvelle République.

Ces tentatives, il faut le dire, ne furent ni bien mûrement réfléchies, ni bien sagement conduites par des femmes dont le zèle était d'ailleurs trop imparfaitement secondé par le talent. Sans tenir compte de l'état des mœurs, elles heurtèrent de front les usages et les coutumes plutôt que de chercher à gagner les esprits. Au lieu de reprendre dans leurs écrits la pensée de Condorcet, de traiter avec simplicité et modestie les questions relatives à l'éducation des femmes dans toutes les classes, aux carrières qu'il serait possible de leur ouvrir, au salaire de la femme du peuple, à l'autorité de la mère de famille, à la dignité de l'épouse, mieux protégées par la loi [1]; au lieu d'avancer pas à pas, avec prudence, à mesure que l'opinion se montrerait favorable, elles firent des manifestations très impolitiques, elles ouvrirent avec fracas des clubs qui devinrent aussitôt un sujet de risée. Elles portèrent dans les banquets des toasts dont le ton mystique et le sens vague ne pouvaient ni convaincre, ni éclairer personne;

[1] Un historien d'une gravité philosophique qui ne sera récusée par personne, M. Henri Martin, dans son beau livre *De la France*, s'exprime ainsi sur cette matière délicate : « La position tout à fait inférieure et subordonnée, faite à la femme dans le mariage, ne répond ni aux idées, ni aux mœurs de la France. La femme est insuffisamment protégée par la société dans certains cas où la loi, qui s'abstient, devrait intervenir. »

elles publièrent des journaux qui ne se firent point lire. L'une d'entre elles réclama officiellement, à la mairie d'une petite ville de province, son droit d'électrice, et, peu après, une autre plus hardie encore afficha sur les murs de Paris sa candidature à l'Assemblée nationale. A ces démonstrations, qui n'étaient que hors de propos, il se mêla des excentricités de bas étage. Une légion de femmes de mœurs équivoques fut organisée par une espèce de fou, nommé Borme, qui leur donna le nom de *Vésuviennes*, et les conduisit à plusieurs reprises à l'hôtel de ville pour y haranguer et y être haranguées. Toutes ces choses bizarres, ce tapage extérieur, n'eurent d'autre effet que d'effaroucher beaucoup de bons esprits et de rendre au préjugé qui allait s'affaiblissant une force nouvelle.

Cependant le peuple jugea différemment cette levée de boucliers féminine. Le peuple, et cela se conçoit, n'est guère accessible à la notion du ridicule. Il ne raille pas la *bonne volonté;* il l'honore jusque dans ses écarts et ses échecs. Il a surtout, par droiture naturelle et par simplicité d'âme, un grand respect pour le caractère de la femme. Il ne partage à cet égard aucun des préjugés moqueurs qu'une éducation exclusivement littéraire entretient dans la bourgeoisie. Le peuple ignore l'infériorité de la femme, établie dans nos mœurs par la tradition latine. Il ne connaît guère davantage l'arrêt porté contre elle par la théologie chrétienne. Toute son érudition, à lui, c'est Jeanne d'Arc sauvant la France. Il n'a pas lu, il repousserait avec indignation les satires de Rabelais, les contes de La Fontaine, le poëme ignominieux de Voltaire. Le prolétaire, qui voit partout la femme active, intelligente et sérieuse à ses côtés, réclame pour elle, en dépit des sarcasmes de la bourgeoisie, qu'il ne saurait comprendre, ce qu'il demande pour lui-même : l'instruction, le travail bien tempéré, le loisir nécessaire à la vie morale, cette part dans les fonctions sociales qui relie dans une vie commune les existences isolées et fait des habitants d'un même pays les ci-

toyens d'une même patrie[1]. Des tentatives avortées ne le rebutent pas ; il ne se laisse pas déconcerter par le persiflage : ce qu'il croit juste ne peut jamais lui sembler risible. Aussi, peut-on affirmer que tous les progrès de la démocratie en France amèneront des progrès correspondants dans la condition des femmes. Le jour où il sera donné au peuple de faire passer dans les lois les sentiments dont il est animé, l'égalité et la fraternité ne s'enseigneront plus à l'exclusion de tout un sexe ; le droit ne sera plus contesté ; une existence supérieure commencera pour la femme dans la famille et dans la patrie.

[1] Une adresse remise le 3 mars au Gouvernement provisoire, s'exprime ainsi :

« Citoyens,

» Beaucoup de femmes sont dans une situation désespérée ; vous ne voudrez pas qu'elles continuent à être exposées à la misère ou au désordre. Les bonnes mœurs font la force des républiques, et ce sont les femmes qui font les mœurs. Que la nation honore par votre voix le travail des femmes ! Qu'elles prennent rang, par votre volonté, dans la réorganisation qui s'opère, et que le principe de l'association soit encouragé par vous pour les travaux qui sont de leur ressort.

» Les femmes méritent d'avoir part à l'honneur et au bien-être que nos institutions vont amener pour le peuple : c'est par elles que l'homme trouve le bonheur dans la famille ; ce sont elles qui lui donnent le principe de ses sentiments moraux. Elles sont depuis longtemps associées à toutes les gloires dans la littérature, dans les beaux-arts, dans l'industrie, comme elles sont associées à toutes les douleurs en la personne des admirables sœurs de charité.

» Faites, citoyens, que la gloire des femmes illustres et méritantes qui nous ont précédées rejaillisse en ce moment sur les femmes du travail et du dévouement obscur, sur les mères, les filles, les sœurs de ce peuple pour lequel vous faites de si grandes choses.

» Recevez, citoyens, etc. »

CHAPITRE VIII.

CONFÉRENCES DU LUXEMBOURG. — M. LOUIS BLANC. — JOURNÉES DES 16 ET 17 MARS.

Pendant que la presse et les clubs, livrés à tous les vents de la tourmente révolutionnaire, agitaient confusément les passions de la multitude, les conférences du Luxembourg s'ouvraient avec gravité, et le prolétariat, par l'élite de ses représentants, docile à la voix d'un homme d'étude et de doctrine, délibérait, cherchait avec bonne foi à concilier par l'*organisation du travail* les droits et les intérêts qu'une liberté illimitée avait rendus hostiles.

Ce fut un spectacle d'une nouveauté étrange pour la France et pour l'Europe, où l'on observait à ce moment avec inquiétude tous les pas, tous les actes, toutes les paroles du peuple de Paris, de voir le palais de Marie de Médicis, ses cours, ses escaliers, ses galeries de marbre, ses vastes et majestueuses enceintes, chaque jour traversés par de longues files de prolétaires inattentifs à ces magnificences de l'art florentin et de la royauté française, recueillis en eux-mêmes, absorbés par une pensée unique et qui poursuivaient avec une ardeur concentrée, digne d'un succès meilleur, un but qu'il ne leur était pas donné d'atteindre.

La salle des délibérations de l'ancienne chambre des pairs avait été choisie pour la convocation du parlement de l'industrie. Les huissiers, en tenue officielle, vêtus de noir, l'épée au côté, étaient venus reprendre dans l'assemblée des vestes et des blouses l'office qu'ils remplissaient huit jours auparavant auprès des habits brodés ; et cette invariabilité dans l'appareil du pouvoir, quand le pouvoir même avait pour ainsi dire changé de pôle, mettait en saillie de la manière la plus

pittoresque l'élément comique presque toujours mêlé aux plus tragiques vicissitudes de l'histoire.

Le 1er mars, à neuf heures du matin, deux cents délégués des différentes corporations ouvrières prenaient place sur les siéges de cette pairie, chargée naguère de condamner à la mort et au cachot les soldats et les confesseurs de l'égalité républicaine. M. Louis Blanc occupait le fauteuil du chancelier-duc Pasquier. L'ouvrier Albert, en qualité de vice-président, était assis au bureau, à ses côtés. M. Louis Blanc nous dit lui-même [1] qu'il éprouva en ce moment une impression solennelle et profonde; mais combien cette impression eût été douloureuse, si la joie qu'il ressentait à présider au triomphe extérieur de ses idées lui eût permis de voir dans un avenir bien rapproché l'impuissance d'un système et d'une volonté, si énergique qu'elle fût, à changer les conditions essentielles de la vie sociale. Bien que M. Louis Blanc eût deviné les motifs qui déterminaient le Gouvernement provisoire à lui faire tenir loin de l'hôtel de ville, ce qu'il nomma plus tard *les assises de la faim*, il croyait néanmoins, et cette croyance très vive faisait tout à la fois sa force et sa faiblesse, qu'il s'emparait ainsi de la révolution sociale et s'imposait à l'opinion. M. Louis Blanc avait trop d'élévation dans l'esprit pour jouer comme M. Ledru-Rollin à la terreur; il respectait trop sincèrement le peuple [2] pour le vouloir faire servir d'instrument à ses desseins personnels. Mais il ambitionnait d'être reconnu par tous comme l'organe éloquent des vertus et des douleurs sans voix de la masse populaire; il voulait donner à cette masse incohérente la conscience de sa force; il espérait opérer dans l'esprit de la bourgeoisie, par le déploiement de cette

[1] Voir *Pages d'histoire*, p. 49.

[2] Un jour, dans un entretien intime, M. Louis Blanc parlant des sentiments que lui inspiraient les prolétaires jusque dans leurs fautes ou leurs erreurs, dit ce mot d'un sens profond et qui mérite d'être cité : « J'aime le peuple, non pas tant pour ce qu'il est, que *pour ce qu'on l'empêche d'être!* »

force calme, mais inébranlable du prolétariat, une conversion qui rendrait toute violence inutile.

Le caractère de M. Louis Blanc et le rôle qu'il a joué pendant les premiers mois de la révolution méritent une attention sérieuse ; non pas qu'à son nom doive rester attaché le souvenir de quelqu'une de ces grandes réformes, gloire des hommes d'état venus à l'heure favorable ; non pas même qu'il ait su embrasser en philosophe l'ensemble d'un nouvel ordre social, mais parce qu'il a, l'un des premiers, révélé à la société des classes moyennes la lutte sourde élevée dans son sein sans qu'elle eût encore osé se l'avouer à elle-même ; parce qu'il a découvert d'une main hardie le mal qu'il fallait qu'elle sondât, dont il fallait qu'elle fût épouvantée pour chercher à le guérir ; parce qu'enfin s'il n'a pas donné à la masse du prolétariat l'organisation promise, il a, du moins, fortement suscité en elle une tendance organisatrice qui pourra s'égarer longtemps encore, mais dont le résultat définitif ne saurait plus être mis en doute.

Par une anomalie, assez fréquente dans l'histoire des hommes célèbres, le caractère et les instincts naturels de M. Louis Blanc étaient en opposition manifeste avec les idées qu'il s'était faites. Jamais le sentiment de la personnalité ne fut enraciné aussi profondément que chez cet adversaire opiniâtre de l'*individualisme;* les théories communistes n'eurent jamais pour champion un esprit moins propre à s'absorber dans la communauté, une nature qui répugnât davantage à l'assimilation, à l'abnégation du *moi* sous le niveau égalitaire. Sa vie tout entière est le combat de ce *moi* indestructible contre le sort et contre les hommes.

Né le 28 octobre 1813, à Madrid, où son père, originaire de Rhodez, était inspecteur général des finances du roi Joseph, parent, par sa mère, du général Pozzo di Borgo, M. Louis Blanc reçut avec son frère cadet, dans la maison paternelle, des impressions et des leçons qui devaient lui inculquer l'horreur de la Révolution française. Son aïeul avait expié sur

l'échafaud une existence entachée d'aristocratie, et la piété catholique de sa mère puisait dans ce souvenir de sévères avertissements. Mais le collége et l'étude effacèrent peu à peu ces impressions de l'enfance, en ouvrant à l'imagination du jeune homme des vues plus vastes sur le passé et sur l'avenir. Au sortir des classes, il perdit sa mère; son père, complétement ruiné par la chute du roi Joseph, entra dans une mélancolie sombre qui lui faisait appréhender dans tous ceux qui l'approchaient, et jusque dans ses fils, de secrets ennemis.

Sous ces tristes auspices, M. Louis Blanc vint en 1830 chercher à Paris quelques moyens d'exercer des aptitudes que ses maîtres avaient jugées extraordinaires et que lui-même sentait incompatibles avec l'obscurité où le retenait l'indigence. Doué d'un visage charmant, d'un esprit où la verve de l'expansion méridionale s'alliait à une rare faculté de concentration et à une maturité précoce, il intéressait, il captivait tous ceux dont il sollicitait le patronage; mais, de protection efficace, il n'en rencontrait pas. Et les heures et les jours passaient; et les plus rudes privations comprimaient dans un cruel isolement sa jeunesse avide de se répandre. Plus d'une fois il feignit d'avoir pris ses repas au-dehors afin de laisser à son frère, moins robuste que lui ou moins stoïque, sa part du pain quotidien ; plus d'une fois il fit de sa plume, déjà éloquente, un emploi servile pour procurer à son vieux père un soulagement passager. Enfin, voyant l'inutilité de tous ses efforts pour sortir de peine, il céda quoiqu'avec répugnance au conseil d'un de ses oncles qui, depuis longtemps déjà, l'exhortait à se prévaloir de sa parenté auprès du général Pozzo di Borgo et à réclamer, chose bien naturelle, l'appui d'un parent de sa mère.

Soit pressentiment de ce qui devait arriver, soit tout autre motif, M. Louis Blanc prit lentement, à contre cœur, le chemin de l'hôtel Pozzo di Borgo. L'accueil qu'il y reçut fut plein de politesse. Le général l'interrogea avec bienveillance, promit de songer à son avenir ; puis, quand il estima que l'entretien

s'était suffisamment prolongé, il sonna et donna à demi-voix un ordre à son valet de chambre. Celui-ci, au bout de peu d'instants, rentra, tenant à la main une bourse convenablement garnie. A cette vue, M. Louis Blanc qui avait répondu avec effort à l'interrogatoire de son nouveau protecteur, sentit la rougeur lui monter au front. Se contenir lui devint impossible lorsqu'il vit qu'un serviteur du frère de sa mère lui remettait de sa part une aumône. Toute sa fierté personnelle, tout son orgueil de famille se révolta. Jetant la bourse au loin et donnant un libre cours aux sentiments qui le suffoquaient, il repoussa sans plus rien ménager une protection qui prenait des formes si offensantes, et quitta brusquement, pour n'y jamais revenir, une demeure où désormais son nom ne fut plus prononcé qu'avec colère.

Par un hasard heureux, à peu de temps de là l'un de ses amis l'introduisit chez M. Hallette, riche fabricant d'Arras, qui cherchait pour son fils un précepteur. Celui-ci vit M. Louis Blanc avec plaisir, l'écouta favorablement, mais il ne pouvait se résoudre néanmoins à revêtir de la grave fonction de pédagogue un homme dont la taille enfantine, le geste et le rire faciles exprimaient l'insubordination d'une adolescence espiègle bien plus que l'autorité du professorat. Une femme intelligente intervint et fit taire les scrupules du père de famille. M. Louis Blanc partit pour Arras. Ce fut son premier pas dans une carrière où la célébrité vint pour ainsi dire à sa rencontre. Ce fut là qu'il entra dans la publicité en donnant à un journal radical des articles d'une facture excellente, et qu'il exerça pour la première fois ce talent d'enseignement et de propagande qui devait, au bout de si peu d'années, appeler sur son nom une popularité dont il avait au plus haut degré l'instinct, la passion, le pressentiment. La fabrique de M. Hallette occupait plus de trois cents ouvriers. M. Louis Blanc les vit, les aima, les associa aux leçons qu'il donnait à son élève. Bientôt, ayant trouvé le temps de leur faire des cours particuliers, il reconnut avec surprise chez ces hommes dé-

nues de tous moyens d'instruction, un désir ardent d'apprendre qui contrastait singulièrement avec la répulsion pour les livres et la paresse systématique qu'il avait vu pratiquer au collége. Dès ce moment, il résolut de se consacrer à l'enseignement des masses, et rechercha les lois de l'économie sociale les plus propres à procurer le développement intellectuel d'un peuple instinctivement spiritualiste, qui subissait avec honte et tristesse l'infériorité de sa vie morale.

De retour à Paris en 1834, M. Louis Blanc fut mis en relation par le rédacteur en chef du journal d'Arras, avec MM. Cauchois-Lemaire et Rodde qui dirigeaient alors dans le meilleur esprit un journal intitulé le *Bon sens*. Les articles sérieux et solides qu'y publia M. Louis Blanc eurent un succès trop incontesté pour qu'il en retirât l'honneur. Comme le temps et l'adversité glissaient sur son visage et sur son humeur sans y laisser de traces, on ne lui donnait pas plus d'une quinzaine d'années, et personne n'admettait qu'à cet âge il fût possible de penser et d'écrire ainsi. Enfin, s'étant rencontré un jour, dans une réunion de journalistes, avec Armand Carrel qui possédait le don bien rare de reconnaître et d'aimer la supériorité d'autrui, celui-ci le provoqua à la discussion, s'étonna de trouver un contradicteur si opiniâtre et, se sentant attiré par cette riche organisation d'artiste, lui offrit de coopérer à la rédaction du *National*. Malgré la résistance de la plupart des rédacteurs, Carrel leur imposa l'insertion d'une série d'articles de M. Louis Blanc, qui tranchaient avec l'esprit purement politique de la feuille radicale par la nature même des questions abordées, questions dont l'ensemble devait plus tard, sous le nom de *socialisme*, occuper et épouvanter le monde. Quelque temps après, et comme M. Louis Blanc s'était déjà fait un nom par ses travaux dans le *National* et dans la *Revue du progrès*, Godefroy Cavaignac, avec lequel il s'était lié intimement et qui subissait l'ascendant de ses idées socialistes de plus en plus systématisées, le fit entrer à la rédaction de la *Réforme*. Là, après la mort de Cavaignac, il prit à côté

de M. Ledru-Rollin et des autres continuateurs de la politique jacobine, une place à part et une importance toute personnelle.

J'ai dit dans la première partie de cette histoire quelle a été la suite des travaux de M. Louis Blanc à partir de ses articles isolés jusqu'à la brochure de l'*Organisation du travail.* Ses doctrines, ou plutôt son système, avait ses racines dans le saint-simonisme ; mais, laissant de côté les formules religieuses de l'école, il concentra toute son attention sur un seul point de la vie sociale et fit de l'atelier industriel le pivot du monde. Le babouvisme, c'est-à-dire le communisme gouvernemental appliqué spécialement à l'atelier, fut l'idéal qu'il se proposa de réaliser dans une société dont il voulait, avec les théoriciens de 93, ramener l'essor naturel et libre, la vie historique et organique sous les lois d'un État abstrait qui n'avait d'existence que dans son esprit. L'État, considéré comme dépositaire de la richesse commune, l'État capitaliste distribuant à la société des travailleurs la tâche et la récompense, réglant la production et la consommation, anéantissant la concurrence et avec elle toutes les inégalités de la fortune, telle était l'utopie que le talent abondant de M. Louis Blanc reproduisit sous toutes ses faces pendant plus de dix années et que le prolétariat, rassemblé à sa voix sur les bancs des législateurs du passé, devait prendre pour base d'une législation renouvelée de fond en comble.

Nous allons maintenant assister jour par jour à l'évanouissement de ces illusions gigantesques ; mais, pour être équitable, nous constaterons en même temps les résultats excellents qui, en dehors du rêve inapplicable, furent obtenus par les conférences du Luxembourg, et auxquels on ne saurait reprocher que leur disproportion avec les espérances infinies dont M. Louis Blanc avait bercé l'imagination populaire. Le bien que firent les conférences du Luxembourg, c'est-à-dire les nombreuses conciliations entre ouvriers et patrons dans ce Paris incandescent où les moindres contestations pou-

vaient à chaque minute allumer la guerre civile, et l'impulsion donnée aux associations ouvrières qui formeront, avec le temps, l'organisation naturelle du travail, se pouvaient obtenir avec moins d'appareil et de bruit. M. Louis Blanc, qui l'a compris sans doute, a rejeté sur le mauvais vouloir de ses collègues dans le gouvernement cette disproportion humiliante entre l'effet et la promesse. Il a dit qu'en lui refusant un budget et un ministère, on l'avait réduit à l'impuissance: c'était étrangement s'abuser. Un budget ne peut servir qu'à l'application de principes acceptés par la conscience publique; et les siens, qu'une grande partie de la nation ne connaissait seulement pas, n'étaient pas même adoptés encore par le prolétariat, dont ils caressaient cependant tous les instincts. Le peuple aimait la personne de M. Louis Blanc et le sentiment qui lui inspirait ses théories. Lui, toujours prompt à l'illusion, en conclut que ses idées étaient populaires. Ce fut une erreur dans laquelle un homme d'état ne serait point tombé, et qui l'entraîna en mille écarts de jugement. Nous ne tarderons pas à nous en convaincre en reprenant le fil des événements où nous l'avons interrompu.

Nous avons laissé les ouvriers en séance dans la salle des délibérations de la pairie. M. Louis Blanc leur expose le but de la commission, qui est d'étudier toutes les questions relatives au travail, d'en préparer la solution dans un projet qui sera soumis à l'Assemblée nationale, et, en attendant, d'entendre les requêtes urgentes pour faire droit à toutes celles qui seront reconnues justes. Quelques ouvriers montent à la tribune et déclarent que deux demandes sont l'objet d'une insistance particulière. Les ouvriers mettent pour condition à leur rentrée dans les ateliers la réduction des heures de travail et l'abolition du marchandage, c'est-à-dire de l'exploitation vexatoire des ouvriers par des sous-entrepreneurs de travaux qui, sans être d'aucune utilité réelle, absorbent une part considérable des bénéfices. Cette première réclamation, si modérée, si équitable qu'elle soit en principe, soulève des

difficultés dont M. Louis Blanc sent sur le coup toute l'importance. Secondé par M. Arago qui, fidèle à sa promesse, venait lui prêter l'appui de son nom et de ses années, il essaie de gagner du moins un peu de temps, en refusant de rien statuer avant que des élections régulières aient constitué une représentation complète des corporations. Il ajoute que l'avis des patrons, qui ne souffrent pas moins de la crise que les ouvriers, et dont les intérêts sont au fond semblables, mérite aussi d'être entendu, si l'on ne veut risquer de compromettre par une précipitation trop grande le succès des mesures demandées.

Cette convocation des patrons a lieu le soir même. La plupart témoignent à l'égard des ouvriers les intentions les plus libérales et agréent les requêtes qui leur sont présentées. M. Louis Blanc, soulagé d'une inquiétude très vive, fait rendre aussitôt par le gouvernement un décret qui abolit le marchandage et diminue d'une heure la durée de la journée de travail par toute la France, ce qui la fixe pour Paris à dix et pour les départements à onze heures. Mais la facilité qu'il rencontre dans ce premier essai de réforme est complétement illusoire. A peine rendu, le décret du 2 mars, qui n'est passible d'aucune sanction pénale [1], devient l'objet d'une résistance à peu près générale. Le plus grand nombre des chefs d'industrie refusent formellement de s'y conformer; d'autres vont plus loin et renvoient leurs ouvriers; beaucoup d'ouvriers ne veulent plus travailler que huit ou neuf heures.

Cependant l'imagination de M. Louis Blanc, un moment éblouie par la pensée des grands débats parlementaires qui du Luxembourg allaient retentir dans toute l'Europe, se calmait singulièrement en voyant dans la réalité, d'une part, des difficultés incommensurables à la moindre amélioration,

[1] Le gouvernement essaya plus tard de lui en donner une. La peine de l'amende et, en cas de récidive, celle de la prison, fut décrétée contre les chefs d'ateliers qui laisseraient leurs ouvriers travailler au-delà du temps prescrit par la loi. Mais ce décret ne reçut jamais d'application.

de l'autre, d'infiniment petits détails auxquels, du sommet de ses théories, il lui fallait descendre dans le domaine de la pratique. Son début en matière de gouvernement n'avait pas été heureux. Son premier décret du 2 mars n'était que très imparfaitement exécuté et jetait déjà le trouble dans l'industrie. Son second décret, qui portait création dans les douze mairies de Paris de douze bureaux de renseignements, chargés de dresser des tableaux statistiques de l'offre et de la demande du travail et de faciliter ainsi les rapports entre les chefs d'industrie et les ouvriers, ne reçut pas même un commencement d'exécution. C'étaient là des échecs sensibles et qui tempéraient beaucoup sa première ardeur. Des conciliations, après d'interminables détails, entre les entrepreneurs et les conducteurs d'omnibus et de cabriolets de place, entre les maîtres et les ouvriers couvreurs, boulangers, paveurs, etc., quoique d'une utilité réelle, ne pouvaient suffire à une ambition qui rêvait de changer le monde. On voit dans les réunions de publicistes et d'économistes qu'il provoque à plusieurs reprises au Luxembourg, et où se rendent MM. Considérant, Vidal, Pecqueur, Dupont-White, Duveyrier, Dupoty, Wolowski, Toussenel, combien ses espérances de réformateur sont déjà réduites, car il n'expose aucun plan général de réforme industrielle, et il se borne à proposer des palliatifs momentanés à la misère des ouvriers, tels que la création de cités ouvrières et la suppression du travail dans les prisons. Le langage de M. Louis Blanc aux ouvriers se ressent aussi de ce découragement intérieur. Il insiste de jour en jour davantage sur le danger de la *précipitation;* sur la nécessité de *méditer profondément* les problèmes ; sur la *patience* et la *prudence* qu'il convient d'apporter dans les délibérations ; sur l'impossibilité d'aucune réalisation immédiate ; il reporte constamment la pensée de ses auditeurs sur la prochaine convocation de l'Assemblée nationale, et, pour remplir les heures de séance, il use amplement des moyens oratoires que M. de Lamartine employait à l'hôtel de ville, en recommençant à

tout propos le récit épique de la révolution et le tableau des grandes choses accomplies par le peuple.

La réunion générale des délégués ouvriers légalement constitués au nombre de quatre cents, et la réunion des délégués des patrons qui se fit le 17 mars, dans laquelle ceux-ci témoignèrent de nouveau des dispositions les plus conciliantes, n'eurent d'autre effet sur l'esprit de M. Louis Blanc que de lui montrer avec plus d'évidence combien son rôle allait s'amoindrissant, et combien il lui importait d'occuper d'une autre manière l'activité des hommes que son éloquence captivait encore, il est vrai, mais qu'elle ne pourrait longtemps abuser sur le peu de fruit qu'on en devait attendre.

Désabusé lui-même de l'utilité de ces assemblées nombreuses, où la multiplicité des intérêts particuliers fait à chaque instant perdre de vue l'intérêt général, M. Louis Blanc fit élire un comité de vingt membres [1] qui dut rester en permanence au Luxembourg, pour élaborer les questions et les soumettre, lorsqu'elles auraient été suffisamment élucidées, à l'assemblée générale des ouvriers. MM. Vidal et Pecqueur, dont les ambitions plus modestes que celles de M. Louis Blanc n'étaient aucunement découragées, poursuivirent avec zèle au sein de ce comité l'œuvre dont celui-ci s'était si vite rebuté, et travaillèrent consciencieusement à un projet d'organisation du travail industriel et agricole, dans lequel les idées de M. Louis Blanc reçurent des modifications considérables. Ce projet, dont l'éclectisme faisait une part à tous les systèmes socialistes, et qui se fondait sur la supposition erronée qui leur est commune à tous, que l'État est en puissance de régler la production et la consommation générales, fut déposé sur le bureau de l'Assemblée, mais il ne fut pas lu à la tribune. On n'en fit aucune mention dans la grande discussion sur le *Droit au travail;* il passa inaperçu aussi bien des législateurs que du public, et de la plupart des ouvriers.

[1] Ce comité était composé de dix ouvriers et de dix délégués des patrons.

Cependant les prolétaires, que le sentiment de leur droit rendait persévérants, continuaient de se réunir, apprenaient ainsi à se connaître, à se considérer en corps et comme une force collective. Peu enclins à s'absorber dans l'examen des théories, ils commençaient à s'entretenir des avantages pratiques de l'association ; ils discutaient ses divers modes, se communiquaient des projets de société, des plans de règlements disciplinaires, se confirmaient insensiblement les uns les autres dans cette salutaire pensée que c'était en eux-mêmes et par eux-mêmes, en substituant à l'ancienne association partielle, incomplète et égoïste du *compagnonnage* une solidarité générale des corporations ouvrières, qu'ils devaient chercher la réalisation de leurs vœux. La sagacité de M. Louis Blanc comprit toute l'importance de cette nouvelle direction des esprits ; il se flatta de ressaisir par cette voie l'ascendant qu'il compromettait par ses harangues trop multipliées et trop vagues. Il encouragea les désirs manifestés par les ouvriers tailleurs, qui forment la corporation la plus nombreuse, la plus intelligente et la plus souffrante de Paris[1], de former une association ; il les aida à rédiger des statuts, leur fit ouvrir, le 28 mars, l'ancienne prison des détenus pour dettes à Clichy, et obtint pour eux, du ministre de l'intérieur et de la ville de Paris, une commande considérable d'habillements pour la garde nationale sédentaire et pour la garde mobile. M. Louis Blanc contribua aussi à fonder une association de selliers et une association de fileurs.

Au bout de peu de temps, ces associations, malgré les difficultés résultant de la crise industrielle et de l'impossibilité où se trouvaient les ouvriers sans fortune de réunir un capital suffisant, réussirent, ainsi que les mécaniciens de l'éta-

[1] Le nombre des ouvriers tailleurs paraît être de quinze à dix-huit mille hommes parmi lesquels se trouvent beaucoup d'étrangers ; celui des ouvrières est de cinq à six mille. (Voir les excellents articles de M. Cochut sur les *Associations ouvrières*, *National* du 24 janvier 1851 et des jours suivants.)

blissement Derosnes et Cail, à réaliser des bénéfices modestes. C'en était assez, dans la disposition des esprits, pour que leur exemple fût suivi. L'idée de l'association gagna de proche en proche. Les ouvriers de Paris, mus par un ardent désir d'affranchissement, préférant à la loi des maîtres tous les sacrifices que leur imposaient ces tentatives imparfaites d'indépendance, supportant avec un courage admirable, dans une pensée d'avenir, les privations et le joug aggravé du présent, firent à leurs risques et périls une expérience qui devait profiter au prolétariat tout entier[1].

L'administration, par des commissions électives, la discipline soumise à un jury également choisi par l'élection, l'égalité du salaire et l'égale répartition des bénéfices entre tous les associés, sans tenir compte ni de la quantité, ni de la qualité de l'ouvrage, furent la base commune à ces associations diverses. Nous verrons par la suite comment cette organisation dut se modifier, l'égalité des salaires ayant été reconnue à l'épreuve aussi contraire à l'intérêt collectif qu'à l'équité. Pour le moment, il nous importe seulement de constater comment, du sein même des délibérations les plus vagues sur des théories conçues *à priori* par un esprit systématique, sortit spontanément, en vertu même d'une liberté qu'on y attaquait trop souvent avec violence, un essai de réalisation pratique[2] que l'on peut considérer comme le point de départ de l'organisation *naturelle* du prolétariat, comme l'origine d'une *commune* industrielle destinée avec le temps à devenir pour les prolétaires du monde moderne ce que fut la *commune*[3] du moyen âge pour les bourgeois : la garantie

[1] En 1832, un essai d'association entre les tailleurs avait été fait à Nantes. Il échoua par mauvaise gérance. En 1848, quelques villes départementales imitèrent Paris, et des associations mutuellistes s'organisèrent à Tours, à Reims, à Lyon, à Angers, etc., etc.

[2] « En cherchant les chimères, ils trouveront les lois éternelles, » disait Bernard Palissy, en parlant des alchimistes du XVIe siècle.

[3] « *Les communes du moyen âge*, dit M. Guizot (*De la civilisation en France*, v. IV, p. 251), *sont sorties d'un sillon et d'une boutique.* »

des droits et la sécurité de l'existence[1] par la combinaison et la confédération des forces.

Les soins donnés par M. Louis Blanc à ce qu'il appela les ateliers *sociaux*, les arbitrages qui lui étaient sans cesse demandés au Luxembourg, et les séances du Gouvernement provisoire auxquelles il assistait de moins en moins, ne suffisaient point à occuper l'activité de son esprit. Les élections de la garde nationale qui se préparaient, et la convocation prochaine des réunions électorales pour l'Assemblée constituante, éveillaient en lui de vives appréhensions. Il sentait confusément la bourgeoisie passer de la première stupeur à la réflexion : de la réflexion au concert, il n'y avait pas loin ; si elle arrivait à se concerter, c'en était fait, selon toute apparence, de la prépondérance du prolétariat ; il importait donc que le prolétariat se coalisât fortement pour opposer aux habiletés de la bourgeoisie une action politique bien combinée.

Ce fut là l'objet des conférences particulières et confidentielles qui se tenaient au Luxembourg en dehors des séances à demi-officielles de la commission des travailleurs. Là ne furent admis que des hommes absolument dévoués à M. Louis Blanc, et disposés à recevoir de lui le programme de leur conduite politique. Ces hommes, choisis par les ouvriers comme les plus capables et les plus énergiques d'entre eux, exerçaient sur le peuple de Paris une influence considérable ; ils connaissaient avec exactitude ses dispositions morales, ses ressources matérielles, et pouvaient se rendre compte, jour par jour, des plus légères variations de l'opinion populaire. Par eux, M. Louis Blanc, qui n'avait aucun rapport direct ni avec les clubs, ni avec aucune police, pas plus avec celle de M. Caussidière que celle de M. Sobrier ou celle de M. Ledru-Rollin, restait cependant en contact avec le cœur de

1. Je reviendrai en temps et lieu sur les associations et en particulier sur celle des tailleurs, qui a été très violemment et très injustement attaquée.

la population ouvrière, et comptait en quelque sorte les battements de ce cœur agité. Au moment dont je parle, la fièvre populaire excitée par les clubs correspondait avec les vues intimes de M. Louis Blanc. Le jacobinisme, qui dominait dans l'entourage du ministre de l'intérieur, après avoir réveillé par des paroles provocantes les susceptibilités de la bourgeoisie, et voyant qu'elle pourrait bien prendre sa revanche dans l'urne électorale, jetait dans la population ouvrière cette pensée funeste qu'il fallait à tout prix retarder les élections, et perpétuer entre les mains du Gouvernement provisoire, qu'il serait facile de surveiller et d'épurer au besoin, le pouvoir révolutionnaire.

M. Louis Blanc qui, dès l'origine, avait conçu l'établissement de la République par l'action d'un gouvernement dictatorial indéfiniment prolongé, seconda de toute son éloquence, dans ses entretiens confidentiels du Luxembourg, les idées impolitiques suscitées dans les clubs et dans la presse par les agitateurs. Sans se concerter avec eux, il prépara, il organisa de son côté ce que l'on commençait alors à nommer une *manifestation* populaire, dans le double but de faire passer à la bourgeoisie, qui commençait à l'oublier, une revue du peuple, et d'obtenir de la majorité du conseil l'ajournement des élections et de la rentrée des troupes dans Paris, deux moyens infaillibles, selon lui, d'affermir et de perpétuer le gouvernement du prolétariat.

Afin de bien comprendre ce que fut cette manifestation, à laquelle est resté le nom de *Journée du 17 mars*, il nous faut retourner de quelques jours en arrière et saisir à son origine le premier mouvement de résistance à la révolution, le premier symptôme de rébellion contre le Gouvernement provisoire qui se trahit dans la bourgeoisie. L'occasion en fut puérile; les suites immédiates tournèrent à son détriment. Mais l'impulsion une fois donnée ne s'arrêta plus, et les factions royalistes, se fortifiant chaque jour et par le temps que leur laissait la prolongation d'un état provisoire, et par la tac-

tique absurde des meneurs populaires, regagnèrent insensiblement dans le pays une grande partie du terrain que la victoire clémente du peuple et l'établissement d'une république conciliatrice leur avaient fait perdre.

La désorganisation de l'ancienne garde nationale, de cette armée civique qui représentait, sous le règne de Louis-Philippe, le véritable esprit de la bourgeoisie, en défiance aussi bien contre les usurpations du pouvoir royal que contre les invasions de la force populaire, portait une atteinte profonde à l'orgueil et à la sécurité des classes riches. Par décret du 27 février, le Gouvernement provisoire avait déclaré que tout Français majeur faisait partie de la garde nationale, et, le 14 mars, sur la proposition du ministre de l'intérieur, il avait prononcé le changement des anciens cadres, la dissolution des compagnies d'élite, grenadiers et voltigeurs [1], et fixé au 18 avril l'élection des nouveaux officiers par le suffrage universel. Ce décret était tout à la fois le plus régulier dans la forme et le plus révolutionnaire dans le fond de tous ceux qu'eût encore rendus le gouvernement; ce n'était ni plus ni moins que l'armement légal du prolétariat et sa prépondérance organisée dans une institution dont le caractère et l'esprit primitif avaient été de le combattre. La bourgeoisie sentit le coup qui lui était porté : le sentiment d'égalité jalouse et le principe du droit démocratique qui l'avaient animée pendant sa longue lutte contre la noblesse et contre la royauté, semblaient tout à coup taris en elle du moment qu'elle se voyait forcée d'en étendre au peuple les conséquences. La féodalité industrielle ne voulut pas comprendre qu'à son tour il lui fallait renoncer à ses priviléges. La garde nationale se

[1] Les gardes nationales avaient été jusque-là composées : 1° de chasseurs qui formaient la masse des soldats; 2° de voltigeurs; 3° de grenadiers. Les voltigeurs et les grenadiers, recrutés parmi les habitants les plus considérables, formaient deux compagnies d'élite qui portaient des signes distinctifs et constituaient dans les rangs de la garde civique une espèce d'aristocratie bourgeoise.

révolta à la pensée de l'égalité dans l'uniforme, et sans prendre souci de l'exemple détestable qu'elle donnait à la multitude, elle se répandit en murmures contre le gouvernement.

M. de Girardin, qui s'irritait chaque jour davantage dans l'isolement où on le laissait, épiant toutes les occasions de faire sentir et d'imposer son influence, se hâta de saisir une circonstance aussi favorable. Il attisa les passions de la bourgeoisie, encouragea l'idée d'une protestation de la garde nationale, s'offrit à la rédiger, et, au risque d'allumer la guerre civile, il noua avec les meneurs subalternes des partis légitimistes et orléanistes des intrigues dont le but était d'étendre l'agitation, d'en aggraver le caractère et de rendre ainsi indispensable pour dissiper la sédition une main qui se montrait si habile à l'organiser.

De son côté, M. Ledru-Rollin venait de fournir un motif spécieux aux murmures de la bourgeoisie. Nous l'avons laissé au ministère de l'intérieur donnant aux commissaires envoyés dans les départements ses premières instructions. Comme ces instructions se trouvaient insuffisantes en présence des mille difficultés que soulevait à chaque pas une mission très complexe, les commissaires insistèrent vivement pour qu'on leur en adressât de plus précises. Alors le ministre chargea M. Jules Favre de rédiger une circulaire qui parut le 8 mars au *Moniteur*, revêtue de sa signature, et qui devint aussitôt l'occasion, le prétexte et le signal d'une scission ouverte entre les classes et les partis, scission que la sagesse du peuple de Paris et la balance établie dans le Gouvernement provisoire entre les opinions extrêmes avaient jusque-là retardée. La circulaire du ministre de l'intérieur ne contenait cependant rien, ni dans le fond, ni même dans la forme, d'aussi révolutionnaire que plusieurs des décrets du Gouvernement provisoire. Elle ne faisait autre chose que de confirmer un fait accompli et nécessité par la Révolution, c'est-à-dire la concentration provisoire de pouvoirs extraordinaires

entre les mains de républicains, chargés de remplir dans les départements les fonctions que le Gouvernement provisoire remplissait dans la capitale. Le ton de la circulaire était d'ailleurs, sauf une phrase malheureuse et qui donna prise à la malveillance, plein de modération, et en parfait accord avec les paroles que l'on applaudissait chaque jour dans la bouche de MM. de Lamartine, Arago, Garnier-Pagès : « L'union de tous, y disait le ministre de l'intérieur, doit être la source de la modération après la victoire. Votre premier soin aura donc été de faire comprendre que la République est exempte de toute idée de vengeance et de réaction. » Puis, il recommandait aux commissaires de rassurer les esprits timides et de calmer les impatients : « Les uns, disait-il, s'épouvantent de vains fantômes, les autres voudraient précipiter les événements au gré de leurs ardentes espérances. Vous direz aux premiers que la société actuelle est à l'abri des commotions terribles qui ont agité l'existence de nos pères ; aux autres vous direz qu'on n'administre pas comme on se bat. Le sol est déblayé, le moment est venu de réédifier. Or qui, pour l'accomplissement de cette grande œuvre, n'est pas disposé à s'élever au-dessus de tous les méprisables calculs de l'égoïsme ? La France est prête à donner au monde le beau spectacle d'une nation assez forte pour faire appel à toutes les libertés, assez sage pour en user pacifiquement. Dans ce vaste mouvement des esprits si énergiquement entraînés vers l'application des principes de fraternité et d'union, où est le danger pour qui que ce soit? Où rencontre-t-on le prétexte d'une crainte ? »

Non content de répudier ainsi, sans aucune équivoque, toute atteinte aux libertés et aux lois, M. Ledru-Rollin, pour achever de rassurer les esprits, annonçait le terme prochain d'un état transitoire par la convocation de l'Assemblée nationale. Il ne laissait subsister à cet égard aucun doute en disant :

« Quant à nous, salués par l'acclamation populaire pour préparer l'établissement définitif de la démocratie, nous

avons hâte, plus que tous, de déposer dans les mains de la nation souveraine l'autorité que l'insurrection et le salut public nous ont conférée. Mais, pour remplir plus dignement cette noble tâche, nous avons essentiellement besoin de confiance et de calme. Tous nos efforts tendront à ce qu'il n'y ait pas une heure de perdue, et qu'au plus tôt, sortis cette fois sans fiction du sein du peuple tout entier, les représentants du pays se réunissent pour révéler sa volonté et régler les destinées de l'avenir. A cette Assemblée est réservée la grande œuvre. La nôtre sera complète si, pendant la transition nécessaire, nous donnons à la patrie ce qu'elle attend de nous : l'ordre, la sécurité, la confiance au gouvernement républicain. Pénétré de cette vérité, vous ferez exécuter les lois existantes en ce qu'elles n'ont rien de contraire au régime nouveau. Les pouvoirs qui vous sont conférés ne vous mettent au-dessus de leur action qu'en ce qui touche l'organisation politique dont vous devez être les instruments actifs et dévoués. N'oubliez pas non plus que vous agissez d'urgence et provisoirement, et que je dois avoir immédiatement connaissance des mesures prises par vous. C'est à cette condition seulement que nous pourrons les uns et les autres maintenir la paix publique et conduire la France, sans secousses nouvelles, jusqu'à la réunion de ses mandataires. »

Il poussait enfin les ménagements envers les classes riches jusqu'à recommander explicitement aux commissaires *de résumer avec précision et clarté tout ce qui touchait au sort des travailleurs, de ménager les transitions, et de ne point inquiéter des intérêts respectables, dont le trouble pourrait nuire à ceux mêmes que l'on voudrait protéger* [1].

L'esprit de conciliation qui dictait de semblables instructions sera manifeste dans l'avenir pour tous les hommes de bonne foi ; mais, dans les discordes civiles, la bonne foi des partis qui relèverait la défaite et tempérerait la victoire, dis-

[1] Voir la première circulaire de M. Ledru-Rollin au *Moniteur* du 9 mars.

paraît si complétement que la calomnie trouve accès partout, et que là où l'on tente de la repousser, c'est encore en lui opposant le mensonge.

Une indignation vraie à demi, à demi factice, de même nature que celle qui poussait à la révolte les compagnies privilégiées de la garde nationale, éclata dans les partis royalistes à la lecture de la circulaire où se trouvait, entre tous les passages que je viens de citer, le passage suivant dont on se fit contre M. Ledru-Rollin une arme perfide :

« Le pouvoir méprisable que le souffle populaire a fait disparaître, disait la circulaire, avait infecté de sa corruption tous les rouages de l'administration. Ceux qui ont obéi à ses instructions ne peuvent servir le peuple. A la tête de chaque arrondissement, de chaque municipalité, placez donc des hommes sympathiques et résolus. Ne leur ménagez pas les instructions, animez leur zèle. Par les élections qui vont s'accomplir, ils tiennent dans leurs mains les destinées de la France : qu'ils nous donnent une Assemblée nationale capable de comprendre et d'achever l'œuvre du peuple. En un mot, *tous hommes de la veille et pas du lendemain.* »

Cette phrase malhabile qui cependant n'exprimait autre chose qu'une idée fort simple acceptée par tout le monde, à savoir que la République devait employer des agents républicains [1], fut commentée et raillée de mille manières par la presse royaliste. Comme il arrive généralement en pareilles occasions, ces attaques outrées, au lieu d'éclairer le ministre

[1] Cette nécessité était comprise de tous les hommes de bonne foi. Un grand nombre d'anciens députés, de personnes influentes dans le parti conservateur ou libéral, renoncèrent aux candidatures qui leur étaient offertes par ce sentiment de convenance politique. M. Paillard-Ducléré, beau-père de M. de Montalivet, proclamait tout haut l'intention d'appuyer l'élection de MM. Garnier-Pagès et Ledru-Rollin. Le maréchal Bugeaud déclinait la candidature. Un ancien député des Côtes-du-Nord et du Morbihan, M. Bernard, conseiller à la cour de cassation, s'exprimait ainsi dans une lettre à ses concitoyens : « Est-ce bien, d'ailleurs, aux députés qui ont soutenu depuis dix-huit ans la monarchie constitutionnelle, qu'il faut demander l'établissement de la République ? Quelque sincère que fût leur concours, la défiance inspirée par

et de le rendre plus circonspect, le provoquèrent à des exagérations nouvelles. Dans la circulaire du 12 mars, il insista sur le point qui avait blessé, et lui qui recommandait à ses agents dans ses instructions verbales tous les ménagements de la prudence, il leur adressa dans une circulaire officielle, et comme s'il eût pris plaisir à défier l'opinion, des injonctions aussi inutiles qu'impolitiques.

« Vous demandez quels sont vos pouvoirs, disait le ministre; *ils sont illimités. Agent d'une autorité révolutionnaire, vous êtes révolutionnaire aussi*. La victoire du peuple vous a imposé le mandat de faire proclamer, de consolider son œuvre. Pour l'accomplissement de cette tâche, vous êtes investi de sa souveraineté, vous ne relevez que de votre conscience, vous devez faire ce que les circonstances exigent pour le salut public. »

Cette seconde circulaire eut pour effet immédiat de déterminer dans Paris, et bientôt après dans les départements, un mouvement prononcé contre la République. Les petits commerçants, les petits capitalistes d'opinion libérale qui avaient accepté la République comme une conséquence un peu forcée, mais supportable de leur opposition au gouvernement déchu, en voyant qu'on voulait exclure de la représentation nationale les anciens députés de la gauche, s'irritèrent, et plutôt que d'examiner les choses de sang-froid et d'apprécier à leur juste valeur des paroles où l'inconsidération avait plus de part que la volonté d'opprimer, ils s'en prirent à M. Ledru-Rollin de tout ce qui les effrayait ou les blessait dans le mouvement révolutionnaire, et pour résumer tous leurs déplaisirs en une brève formule, ils l'accusèrent de communisme.

De son côté, la majorité du conseil blâmait M. Ledru-

leur passé ne les frapperait-elle pas d'impuissance? Il importe, à mon avis, que l'Assemblée nationale, sauf un certain nombre d'orateurs et d'écrivains éminents de nos deux anciennes chambres, soit composée d'hommes nouveaux. » (*Journal des Débats*, 23 mars 1848.)

compagnies privilégiées à rester en dehors de la règle commune; il évita de parler en son nom personnel, mais, en même temps, il promit que le gouvernement *tout entier* s'expliquerait sur la conduite qu'il entendait tenir dans les élections, et rétablirait ce qui, dans les termes et non dans l'intention des circulaires, avait pu blesser la fierté publique. Ces assurances engageaient M. de Lamartine à se retirer si le gouvernement refusait de les ratifier; mais il connaissait trop bien la faiblesse du ministre de l'intérieur et son isolement dans le conseil, où MM. Louis Blanc et Albert ne le soutenaient qu'à demi, pour concevoir à cet égard des inquiétudes sérieuses. Il s'occupa donc sans retard à rédiger un projet de proclamation, qui contenait le désaveu des circulaires, et l'apporta le lendemain au conseil réuni à l'hôtel de ville.

Depuis le matin, Paris était agité et mille bruits contradictoires jetaient le trouble dans les esprits. On savait qu'il se tramait quelque chose contre le Gouvernement provisoire, mais, ainsi qu'il arrive le plus souvent dans nos discordes civiles, l'émotion, produite à la fois sur tous les points de la cité, ou ne s'expliquait pas du tout à elle-même, ou s'expliquait par des causes opposées.

Aux abords de l'hôtel de ville, tout présageait une lutte sérieuse. Quand la 1re légion de la garde nationale, qui s'était mise en marche, tambours en tête, sous la conduite de ses officiers, déboucha sur la place du Châtelet, elle se vit tout à coup arrêtée par une masse considérable d'hommes du peuple, qui, avertis la veille au soir dans les clubs, étaient accourus pour défendre, contre les bourgeois et les légitimistes, le Gouvernement provisoire. Des colloques animés s'engagent, des propos injurieux sont échangés. Le général Courtais, escorté de trois chasseurs à cheval et de deux élèves des écoles, paraît à ce moment et, l'épée nue à la main, haranguant la 1re légion, il lui reproche, en termes très vifs, l'illégalité de sa démarche et le mauvais exemple qu'elle donne au peuple. Une clameur prolongée l'interrompt; les cris

de *à bas Courtais! à bas les communistes!* [1] retentissent dans les rangs ; le peuple se presse autour du général pour le défendre ; une lutte corps à corps s'engage pendant laquelle un garde national, se précipitant sur le général et l'accablant d'insultes, lui arrache son épée et ses épaulettes. A cette vue, la foule qui grossissait de minute en minute, se jette en avant, rompt les rangs de la garde nationale, la force à reculer, la disperse, et, après l'avoir poursuivie quelque temps de ses huées, revient triomphante occuper les quais et la place.

Mais pendant que la 1re légion subissait cet échec ridicule, la 10e occupait la place de l'hôtel de ville, appuyant les compagnies d'élite qui attendaient, dans une attitude menaçante et en proférant les propos les plus séditieux, le retour de la députation envoyée au Gouvernement provisoire. Pendant la délibération du conseil qui ne dura pas moins de deux heures, des clameurs de toute nature ne cessèrent de retentir. L'arrivée de M. Ledru-Rollin, qui se rendait à l'hôtel de ville dans la voiture de M. Arago, porta l'exaspération des séditieux à son comble. Mille propos insultants, mille outrages furent proférés sur le passage du ministre de l'intérieur. En vain M. Arago, penché hors de sa voiture, essayait de calmer, de ramener à la raison, au respect d'eux-mêmes ces hommes qui se disaient les défenseurs de l'ordre. « Mort à Ledru-Rollin ! » répétaient ces furieux sans vouloir rien entendre. L'un d'eux même, en se rapprochant de la voiture, fit un geste menaçant. « Malheureux ! s'écria M. Arago, en lui saisissant le bras, oubliez-vous donc qu'ici même, à cette place, périt Foulon ! » Mais que pouvaient sur de si aveugles passions les avertissements d'un vieillard et les souvenirs effacés de l'histoire !

Parvenu enfin, à travers cette émeute odieuse autant que

[1] A ce moment-là, la confusion des idées était si grande que la bourgeoisie voyait dans M. Ledru-Rollin le chef des communistes.

ridicule, jusqu'à l'hôtel de ville, M. Arago en faisant au conseil le récit de ce qui se passe sur la place, prête une force nouvelle à l'opinion de M. de Lamartine. M. Ledru-Rollin n'essaie point de la combattre ; il désavoue les termes de la circulaire dont il rejette la responsabilité sur M. Jules Favre, et, après que M. de Lamartine, sur les observations de M. Louis Blanc, eut de son côté consenti à modifier plusieurs des expressions de sa proclamation, tous les membres du gouvernement y apposent leur signature[1]. Pendant ce temps, MM. Arago, Marrast et Buchez recevaient la députation de la garde nationale et lui exprimaient avec sévérité le blâme que méritait sa conduite. M. Arago, surtout, usant du droit que lui donnaient son âge et l'autorité de son nom, lui faisait sentir sans ménagement l'absurdité d'une pareille rebellion et les effets fâcheux qu'elle ne pouvait manquer de produire.

« On a parlé de M. Ledru-Rollin, dit M. Arago, comme ayant pris personnellement la détermination dont il s'agit. En sa qualité de ministre de l'intérieur, M. Ledru-Rollin a des déterminations à prendre, dont nous le laissons seul responsable. Mais le décret qui vous émeut a été arrêté en conseil du gouvernement, après avoir entendu les chefs naturels de la garde nationale, MM. de Courtais et Guinard. Nous nous sommes bien imaginé que cette mesure causerait une petite émotion ; mais nous n'avions pas cru que cette émotion fût aussi profonde, et que surtout elle vous déterminerait à faire une démarche qui a déjà eu ses inconvénients, mais qui en aura peut-être un bien plus grave encore. Cet inconvénient-là, vous le verrez demain. Demain, nous aurons une manifestation de la classe ouvrière pour répondre à celle de la garde nationale. Nous la calmerons, je l'espère ; mais ne pensez-vous pas qu'il serait déplorable d'établir entre les ouvriers et la garde nationale un antagonisme, quand nous voulons, au contraire, la plus grande union ? »

[1] Voir aux *Documents historiques*, à la fin du volume, n° 16.

Le ton sévère de cette admonestation et l'annonce positive d'une démonstration populaire pour le lendemain firent tomber l'arrogance des députés. Ils se retirèrent en silence; descendus sur la place, ils virent qu'ils avaient agi prudemment, car les masses populaires affluaient de tous côtés aux cris de *vive Ledru-Rollin!* et il n'était plus possible à la garde nationale de persister dans sa tentative insensée.

Elle se retira donc, confuse et humiliée, emportant avec elle la honte d'une démarche puérile et la désapprobation de tous les bons citoyens. Dans une révolution où les masses aveugles s'étaient montrées si promptes à l'oubli et si facilement apaisées, n'était-ce pas, en effet, une faute impardonnable à la bourgeoisie de donner ouvertement, comme elle venait de le faire, l'exemple des rancunes et de l'esprit de vengeance? N'était-ce pas une chose inouïe que le premier signal de la lutte entre les classes partît de celle-là même qui se prétendait commise à la défense de l'ordre, et que les premiers cris de mort fussent poussés par les hommes de la légalité et de la paix?

Nous allons assister à un spectacle bien différent et voir comment le peuple, si follement provoqué, répondit une seconde fois encore par la modération et la sagesse.

J'ai dit que M. Louis Blanc méditait, depuis quelque temps déjà, une grande manifestation populaire, non dans le but de renverser la majorité du gouvernement, les complots et les conspirations répugnaient à son esprit orgueilleux [1], mais pour exercer sur elle une intimidation morale. Dans ce but, il était nécessaire que cette manifestation restât calme et ne devînt le prétexte d'aucun désordre. Aussi, en régla-t-il avec un

[1] M. de Lamartine lui rend ce témoignage : « Il souffla les erreurs, écrit-il dans son *Histoire de la Révolution de* 1848 (v. II, p. 207), jamais les séditions. » En effet, M. Louis Blanc refusa, quelques jours avant le 17 mars, de se rencontrer en maison tierce avec M. Blanqui. « Un membre du gouvernement, dit-il à la personne qui l'engageait à cette entrevue, ne doit pas voir un conspirateur. » Quelque temps auparavant, à des ouvertures de Girardin, il n'avait pas répondu du tout.

soin minutieux l'ordonnance et la discipline. Pas d'armes, pas de cris, pas de violence, mais une longue, silencieuse et solennelle procession de toutes les corporations à travers Paris; la demande respectueusement apportée au conseil par une députation de l'ajournement des élections et de l'éloignement des troupes : tel était le programme donné par M. Louis Blanc aux délégués du Luxembourg, d'accord en cela avec M. Caussidière, qui favorisait le parti de M. Ledru-Rollin mais ne jugeait pas le moment venu d'agir ouvertement à main armée.

Les clubs qui, de leur côté, sans projets bien arrêtés, entretenaient dans le peuple l'agitation et la défiance, comprirent, en voyant l'émeute avortée de la garde nationale, que l'instant était favorable pour faire la loi au gouvernement, et qu'il fallait le saisir. En conséquence, une réunion générale des chefs de clubs eut lieu dans la soirée du 16, et l'on y tomba d'accord sur la nécessité de convoquer le peuple pour le lendemain. Toute la nuit se passa à écrire, à imprimer des lettres, des proclamations, des affiches. Une foule d'émissaires se répandirent dans les ateliers de Paris et de la banlieue. Le Gouvernement provisoire, disaient-ils, attaqué par les royalistes, avait courageusement résisté ; il fallait aller l'en féliciter, lui promettre de nouveau le concours du peuple et remercier en particulier M. Ledru-Rollin de son dévouement à la nation.

La proclamation suivante, affichée dans la matinée du 17 sur tous les murs de Paris, et saisie, par ordre de M. Émile Thomas, dans les ateliers nationaux où elle avait causé une grande émotion, fait voir avec quelles précautions infinies ceux d'entre les chefs de clubs qui complotaient le renversement du Gouvernement provisoire, dissimulaient, en parlant au peuple, des projets que sa loyauté eût repoussés avec indignation.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

« Le peuple a été héroïque pendant le combat, généreux après la victoire, magnanime assez pour ne pas punir...

» Il est calme, parce qu'il est fort et juste.

» Que les mauvaises passions, que les intérêts blessés se gardent de le provoquer!...

» Le peuple est appelé aujourd'hui à donner la haute direction morale et sociale.

» Il est de son devoir de rappeler fraternellement à l'ordre ces hommes égarés qui tenteraient encore de se maintenir en corps privilégiés dans le sein de notre cité.

» Il voit d'un œil sévère ces manifestations contre celui des ministres qui a donné tant de gages à la Révolution. »

Cette proclamation, très habile, exprimait exactement les dispositions naïves de la masse populaire. La plus grande partie des ouvriers ne connaissaient encore que très vaguement la division qui régnait entre la majorité et la minorité du conseil. Ils vénéraient par tradition les noms d'Arago et de Dupont (de l'Eure). Ils ne s'occupaient ni de M. Marrast, ni de M. Marie, ni de M. Garnier-Pagès. La plus grave accusation qui se fût encore produite contre M. de Lamartine, c'est qu'il était un peu faible et se laissait tromper par les royalistes. Il ne s'agissait donc véritablement, dans l'esprit du peuple, que de donner confiance au gouvernement et de l'engager à persévérer dans le bien [1]. Les principaux chefs de clubs, qui portaient dans ce projet de manifestation populaire une vue plus politique et voulaient, en arrachant à la majorité du con-

[1] Qu'il me soit permis de rappeler ici un propos naïf entendu le 17, dans un groupe populaire, au moment où le gouvernement parut sur l'estrade de l'hôtel de ville, et qui peint admirablement le sentiment le plus général dont la masse était animée : « Quel malheur qu'il y en ait un qui soit un peu vieux, disait un ouvrier, en regardant Dupont (de l'Eure), les autres en ont bien pour vingt ans encore *à faire notre bonheur et à nous défendre contre l'étranger*. »

seil l'ajournement des élections et l'éloignement de l'armée, raffermir dans le gouvernement l'autorité de la minorité révolutionnaire, étaient loin cependant de se prêter à la trahison préméditée par quelques factieux. Aucun d'eux ne voulait renverser M. de Lamartine. M. Cabet, qui eût le 16 au soir et dans la matinée du 17 des entretiens avec lui, s'employa, avec beaucoup de zèle et d'habileté, à modérer ses hommes et à les mettre en garde contre les suggestions des agents de M. Blanqui; M. Sobrier, qui mieux que d'autres connaissait le plan des conspirateurs, promettait d'y avoir l'œil. Ce plan d'ailleurs, pas plus que le complot du 25 février, évanoui au souffle même de celui qui l'avait conçu, ne reposait sur rien de solide. Crier bien haut à la trahison du Gouvernement provisoire, dire tout bas qu'on était en force pour s'emparer de l'hôtel de ville, glisser dans l'oreille de quelques uns que Blanqui méritait seul la confiance des révolutionnaires, c'était toute la tactique des conspirateurs, et cette tactique, qui pouvait amener un tumulte passager, était absolument impuissante à remuer la grande masse du peuple. M. Blanqui lui-même, dans la dernière conférence qu'il eut à une heure du matin avec les conjurés, n'osa pas dire qu'il fallait *renverser* le Gouvernement provisoire, et ne parla que de l'*épurer*. La pétition qui demandait dans l'origine l'ajournement *indéfini* des élections, fut aussi très modifiée par l'influence de M. Cabet.

Cependant le Gouvernement provisoire, prévenu depuis plusieurs jours par M. Louis Blanc de la manifestation des corporations[1], et mieux instruit qu'il ne pouvait l'être lui-

[1] M. Louis Blanc apportait dans ses préparatifs une sorte d'enfantillage. Ainsi, pour faire impression sur le Gouvernement provisoire, il imagina de se faire écrire par deux jeunes gens des écoles une lettre anonyme qu'il reçut pendant le conseil et qu'il lut à haute voix. Mais la ruse avait apparemment été découverte, car M. Marie, lui frappant doucement sur l'épaule, lui dit en souriant : Nous connaissons cela, mon cher collègue ; croyez-moi, avertissez vos jeunes gens de changer de paletots, la police les reconnaît trop aisément dans les groupes et pourrait, un jour ou l'autre, leur jouer un mauvais tour.

même des éléments perturbateurs qui menaçaient d'en dénaturer le caractère, attendait avec une inquiétude extrême, à l'hôtel de ville, ce qu'il plairait à la Providence de faire sortir d'un pareil ébranlement de la population.

Si la majorité du conseil n'avait songé qu'à son propre salut, il lui était facile d'appeler à sa défense les baïonnettes de la garde nationale. La journée de la veille montrait assez son vif désir de commencer la lutte avec la révolution. Mais, j'ai déjà eu occasion de le faire remarquer, les hommes qui composaient la majorité du conseil, aussi bien que ceux qui s'y trouvaient en minorité, pour différer de vues politiques, n'en restaient pas moins d'accord dans le sentiment du dévouement au pays. Tous souhaitaient sincèrement d'épargner à la République les malheurs de la guerre civile.

Les préparatifs de défense du gouvernement se bornèrent donc à faire fermer les grilles de l'hôtel de ville, derrière lesquelles le colonel Rey disposa deux à trois mille volontaires auxquels il commandait depuis le 24 février. C'était une troupe formée au hasard, médiocrement disciplinée et plus disposée, à en juger par son origine et par son langage, à se joindre dans l'occasion au peuple qu'à lui opposer une résistance sérieuse. Tout allait donc dépendre de la sagesse du peuple, et l'issue de la journée se pouvait d'autant moins prévoir que cette sagesse instinctive et orageuse n'avait pas conscience d'elle-même.

Vers une heure de l'après-midi, on vit paraître, à l'extrémité de la place de Grève, la tête du cortége populaire. Elle était composée de cinq à six cents clubistes, parmi lesquels on comptait quelques femmes, et qui marchaient en rang, dix par dix, précédés de leurs drapeaux. Après eux venait la longue procession des corporations ouvrières. Séparées l'une de l'autre par des intervalles égaux, chacune de ces corporations suivait sa bannière flottante; et, s'avançant lentement, d'un pas mesuré, elle se rangeait sous les fenêtres de l'hôtel de ville dans un ordre parfait. On n'entendait dans cette

masse compacte d'hommes, de femmes, de vieillards, d'enfants, aucune rumeur. Le commandement s'y faisait sans bruit, et la plus stricte discipline maintenait dans les rangs de cette armée en blouse une régularité que les plus belles troupes du monde eussent applaudie. Les physionomies mêmes, toutes recueillies et graves, exprimaient la pensée du devoir accompli qui animait et contenait cette multitude.

Quand la place fut entièrement remplie, le mouvement du cortége s'arrêta : les chefs des clubs et les délégués des corporations, s'approchant de la grille, demandèrent à être introduits auprès du Gouvernement provisoire. M. de Lamartine, qui venait de recevoir de M. Cabet l'assurance que les clubs n'avaient aucune intention hostile, fit ouvrir les grilles à une cinquantaine de délégués, et le conseil tout entier se transporta dans une des salles les plus spacieuses de l'hôtel de ville, afin de les recevoir solennellement. Pendant ce temps, le peuple, resté sur la place, entonnait d'une voix mâle, et sans rompre ses rangs, la *Marseillaise*.

« Citoyens! que demandez-vous? » dit, en s'adressant à la députation des clubs le vieux défenseur des libertés constitutionnelles, Dupont (de l'Eure). Il y avait dans l'accent avec lequel il posa cette interrogation une certaine fierté qui contrastait avec l'affaissement de son corps et la tristesse résignée de son visage. Un moment de silence suivit ces paroles. De part et d'autre on s'observait, on cherchait à surprendre sur les physionomies le secret de chacun, à deviner le concert ou l'isolement des volontés, la force de l'attaque, les chances de la résistance. Aux deux côtés de M. Dupont (de l'Eure), qui était assis dans un fauteuil adossé à la muraille, les membres du Gouvernement provisoire se tenaient debout : à droite, MM. Arago, Louis Blanc, Albert, Ledru-Rollin; à gauche, MM. de Lamartine, Marrast, Crémieux, Marie, Garnier-Pagès.

Dans le groupe des clubistes, on remarquait MM. Barbès, Cabet, Sobrier, Michelot, Suau, Longepied, Lucien, Huber;

M. Blanqui, qu'entouraient plusieurs de ses hommes les plus intrépides, entre autres MM. Flotte et Lacambre, « *figures inconnues*, a dit M. Louis Blanc, *et dont l'expression avait quelque chose de sinistre* [1]. » Un ouvrier nommé Gérard, s'avançant vers Dupont (de l'Eure), lut une pétition qui, au nom du Peuple de Paris, réclamait l'éloignement des troupes, l'ajournement des élections de la garde nationale et celles de l'Assemblée. A peine l'ouvrier avait-il achevé sa lecture, que M. Blanqui prit la parole. Il ne fit autre chose que répéter à peu près les demandes formulées dans la pétition ; mais le ton et le geste dont il accompagnait sa requête tenaient plus de la menace que de la prière : il ajouta, d'ailleurs, à ce que l'ouvrier venait de dire, la sommation au Gouvernement provisoire de délibérer séance tenante et de rendre aux délégués du peuple une réponse immédiate. M. Louis Blanc, surpris de tant d'audace et la croyant sans doute appuyée sur une force dont il n'avait pas le secret, appréhenda tout-à-coup de voir passer en d'autres mains que les siennes la conduite du mouvement populaire. Un regard échangé avec M. Barbès ne lui laissa plus de doute. Si le gouvernement cédait aux injonctions des clubs, Blanqui, leur ennemi commun, en remportait l'honneur et l'avantage ; si Blanqui sortait de l'hôtel de ville triomphant, à lui la révolution, à lui le peuple : où les conduirait-il ?

Dans une pareille situation, il ne restait plus à M. Louis Blanc d'autre parti à prendre que de faire cause commune avec la majorité du Gouvernement provisoire, et de repousser une intimidation dont il avait eu cependant la première pensée, s'il ne voulait pas se livrer, se subordonner à un chef de factieux dont les desseins lui étaient inconnus et les intentions suspectes. Sa délibération intérieure ne fut pas longue. S'avançant hardiment vers le groupe des délégués : « Citoyens ! dit-il, d'une voix à laquelle le sentiment du péril et de l'outrage

[1] Voir *Pages d'histoire*, p. 90.

donnait une autorité singulière, le gouvernement de la République est fondé sur l'opinion ; il ne l'oubliera jamais. Notre force, nous le savons, est dans la force du peuple ; notre volonté doit toujours être en harmonie avec la sienne ; nous vous remercions des paroles pleines de sympathie et de dévouement que vous nous adressez. Le Gouvernement provisoire les mérite par son courage, par son ferme vouloir de faire le bien du peuple, avec le concours du peuple, et en s'appuyant sur lui. Les pensées d'ordre que vous avez manifestées sont la consécration de la liberté en France. Il faut que la force du peuple se montre sous l'apparence du calme ; le calme est la majesté de la force. Vous nous avez exprimé des vœux qui feront l'objet de nos délibérations. Vous-mêmes, citoyens, vous ne voudriez pas que le gouvernement qui est appelé à vous représenter, cédât à une menace. Nous vous remercions de ce que vous êtes venus à nous pleins de confiance dans notre patriotisme, pleins de confiance dans le désir qui est au fond de nos cœurs, de faire avec vous, dans votre intérêt, sans vous oublier jamais, le salut de la République. Nous vous remercions comme hommes de nous avoir mis en état de le faire avec indépendance. Maintenant, citoyens, laissez-nous délibérer sur ces vœux, laissez-nous délibérer, pour qu'il soit bien entendu que le Gouvernement provisoire de la République ne délibère pas sous l'empire d'une menace. A ceux qui ne représentaient que les privilèges, il était permis d'avoir peur : cela ne nous est pas permis, à nous, parce que nous sommes vos représentants, et qu'en gardant notre dignité, nous gardons la vôtre. »

Ces paroles, applaudies par les délégués des corporations qui s'abandonnaient aveuglément à la direction de M. Louis Blanc, provoquèrent dans le groupe des clubistes un murmure prolongé. « Le peuple attend autre chose que des paroles ! s'écria l'un d'entre eux, d'une voix pleine de colère ; il veut une réponse définitive ; nous ne sortirons pas d'ici sans avoir une réponse à transmettre au peuple. » Mais sans laisser à M. Louis

Blanc le temps de répondre; MM. Cabet et Sobrier, craignant de voir s'engager le conflit, s'interposèrent; par des paroles pleines de sens ils atténuèrent l'impression que venait de produire l'orateur clubiste, et donnèrent à M. Ledru-Rollin quelques minutes pour peser les paroles qu'il allait prononcer à son tour. « Je n'ai qu'un mot à vous dire, dit enfin le ministre de l'intérieur, mais je crois que ce mot aura quelque action sur vos esprits. Vous représentez Paris, mais vous comprenez que la France se compose de l'universalité des citoyens. Or, je me suis adressé, il y a deux jours, à tous les commissaires des départements pour leur demander ceci: Est-il possible matériellement que les élections aient lieu le 9 avril? Est-il possible politiquement et dans l'intérêt de l'établissement de la République que les élections aient lieu le 9 avril? Vous ne pouvez pas, citoyens, imposer au gouvernement de délibérer sans être éclairé avant tout sur l'état de la France, sans être informé par ses commissaires. Vous représentez indubitablement la cité la plus active et par cela même la plus intelligente, mais vous ne pouvez pas avoir ici la prétention de représenter la France tout entière; vous ne pouvez l'avoir qu'à une condition, c'est que, élus par le peuple, représentants du peuple, nous ayons pour les départements, pour la France entière comme pour Paris, la volonté et le dernier mot du peuple. Il faut que vous attendiez quelques jours. J'ai fixé au 25, au plus tard, les réponses qui doivent m'être faites. Quand le gouvernement, prenant en considération le vœu de Paris, qui ordinairement donne l'impulsion à la France, mais qui, cependant, ne peut vouloir opprimer la France; quand les vœux des départements auront été exprimés, alors le gouvernement, représentant du pays tout entier, pourra assigner un délai, et pourra dire si, en effet, cet ajournement est nécessaire pour l'établissement de la République. »

Ce discours, habile autant que ferme, déconcerta visiblement les fauteurs du complot, qui ne s'étaient pas attendus à

trouver dans le Gouvernement provisoire un pareil accord de résistance. Voyant que les paroles de M. Ledru-Rollin leur enlevaient toute chance de diviser le conseil et de se défaire de la majorité à l'aide de la minorité, ils ne voulaient pas cependant battre en retraite sans avoir porté à M. de Lamartine un coup décisif. M. Sobrier, qui venait de prendre la parole pour appuyer M. Ledru-Rollin, leur en fournit l'occasion.

« Les délégués du peuple, dit-il, n'ont nullement l'intention de faire violence au Gouvernement provisoire ; ils ont une confiance entière en lui. »

« Pas en tous ! pas en tous ! » interrompt brusquement l'un des hommes de Blanqui, en regardant M. de Lamartine ; et le nom de Lamartine est murmuré de bouche en bouche.

« Qu'il s'explique ! qu'il s'explique ! » s'écrient plusieurs.

Alors, M. de Lamartine s'avance à son tour et réfute avec beaucoup d'éloquence l'accusation portée contre le Gouvernement provisoire et contre lui, en particulier, d'avoir voulu faire rentrer les troupes dans Paris, afin d'opprimer le peuple. « Il faudrait, dit M. de Lamartine, que le gouvernement fût insensé, après ce qui s'est passé, après que la royauté déchue a vu se fondre 80,000 hommes de troupes contre le peuple désarmé de Paris, pour songer à lui imposer, avec quelques corps d'armée épars et animés du même républicanisme, des volontés contraires à vos volontés et à votre indépendance ! Nous n'y avons pas songé, nous n'y songeons pas, nous n'y songerons jamais ! Voilà la vérité, rapportez-la au peuple : sa liberté lui appartient parce qu'il l'a conquise ; elle lui appartient parce qu'il saura la garder de tout désordre ! La République, à l'intérieur, ne veut d'autre défenseur que le peuple armé.

» Mais quoique ceci soit la vérité aujourd'hui, et que nous vous déclarions que nous ne voulons que le peuple armé pour protéger ses institutions, n'en concluez pas que nous consentions jamais à la déchéance des soldats français ! N'en concluez pas que nous mettions notre brave armée en suspicion,

et que nous nous interdisions de l'appeler, même dans l'intérieur, même à Paris, si des circonstances de guerre commandaient telle ou telle disposition de nos forces pour la sûreté extérieure de la patrie ! »

Applaudi par un grand nombre de délégués, se sachant appuyé par les chefs des clubs, M. de Lamartine trouve en terminant sa harangue un de ces tours heureux, une de ces images frappantes qui si souvent déjà l'ont fait triompher de toutes les défiances populaires. « Soyez sûr, s'était écrié avec émotion un ouvrier, que le peuple n'est là que pour appuyer le gouvernement. » — « Je le crois, j'en suis certain, réplique M. de Lamartine ; mais prenez garde, citoyens, à des réunions comme celles d'aujourd'hui, quelque belles qu'elles soient : les dix-huit brumaire du peuple pourraient amener, contre son gré, les dix-huit brumaire du despotisme ; et ni vous ni nous n'en voulons. »

Un applaudissement général couvre, à ce mot, la voix de M. de Lamartine. La députation déconcertée s'ébranle. MM. Cabet et Sobrier saisissent ce moment favorable pour déterminer le mouvement de retraite. Blanqui et les siens sont entraînés. Au même instant, on entend sur la place des milliers de voix qui demandent à grands cris le Gouvernement provisoire. Il devient manifeste que la force morale est à lui. La colère et l'indignation éclatent sur les physionomies des factieux. Comme M. Louis Blanc descendait les degrés du grand escalier, l'un deux, lui saisissant le bras et le secouant brutalement : « Tu es donc un traître, toi aussi, s'écrie-t-il ! » M. Louis Blanc le regarde stupéfait ; il ne le connaissait pas ; c'était un séide de Blanqui, un jacobin fanatique, le cuisinier Flotte[1].

Quand le Gouvernement provisoire parut sur l'estrade, il fut reçu par une longue et enthousiaste acclamation du peuple qui

[1] Voir *Pages d'histoire*, p. 94.

né s'informait seulement pas si ses demandes avaient été accueillies ou rejetées. Seulement, il exprimait par les cris infiniment plus répétés de : vive Louis Blanc ! vive Ledru-Rollin ! sa sympathie plus grande pour les membres les plus révolutionnaires du conseil. M. Louis Blanc, sur l'invitation même de ses collègues, prit la parole pour remercier le peuple de la force qu'il donnait par son adhésion si chaleureuse et si complète au gouvernement chargé d'exécuter ses volontés.

Après qu'il eut terminé sa harangue, le Gouvernement provisoire rentra dans l'hôtel de ville et le défilé des corporations commença. Il fut long et garda jusqu'à la fin sa parfaite discipline. On a évalué à 100,000 hommes environ le chiffre de l'armée populaire. A cinq heures seulement les dernières corporations quittaient la place de Grève. Un groupe nombreux d'ouvriers y resta pour escorter M. Louis Blanc ; un autre accompagna M. Ledru-Rollin au ministère de l'intérieur, où le ministre essaya encore une fois, dans une chaleureuse allocution, de leur faire sentir combien ils avaient tort de vouloir éloigner de Paris une armée dévouée au pays et composée d'enfants du peuple.

M. de Lamartine, resté seul, pensif, atteint d'un premier doute, s'achemina lentement à pied par les rues qui s'illuminaient en l'honneur de ses adversaires politiques, vers l'hôtel de la rue des Capucines où l'attendaient dans une vive inquiétude sa femme et ses amis. Ceux-ci, effrayés des bruits qui couraient, veillèrent en armes, au ministère des affaires étrangères. Ils avaient été avertis par des agents de leur police secrète que Blanqui et ses hommes devaient, pendant la nuit, enlever M. de Lamartine.

Paris fut jusqu'au matin en proie à un grand trouble. L'impression produite par ce que l'on savait et par ce que l'on soupçonnait des événements de la journée pesait sur tous les esprits. Ce long cortége de prolétaires qui, de l'arc de triomphe à l'hôtel de ville et de l'hôtel de ville à la Bastille, avait partout, sur son passage, notifié, imposé en quelque sorte

à la bourgeoisie, avec une effrayante solennité, sa volonté muette et mystérieuse, jetait les imaginations dans une perplexité extraordinaire. Personne ne comprenait clairement le sens indéterminé de cette manifestation; chacun l'interprétait à sa manière. La majeure partie des ouvriers restaient persuadés qu'ils avaient protégé le gouvernement contre un complot des carlistes. Plusieurs d'entre les chefs populaires, MM. Cabet, Raspail, Barbès, qui accusaient ce qu'ils appelaient le parti du *National* de conspirer au sein du gouvernement, d'accord avec M. Thiers, le retour de la duchesse d'Orléans et de son fils, avaient eu principalement en vue de raffermir la minorité du conseil et d'enlever M. de Lamartine, en lui montrant le peuple si fort et si sage, aux influences d'un entourage suspect. Les cinq ou six cents partisans de M. Blanqui, dont l'espoir était déjoué, n'osaient pas le laisser voir et feignaient de partager la joie populaire. M. Louis Blanc, qui avait eu l'initiative et la conduite principale de la manifestation, avait senti cependant qu'il n'en tenait pas tous les fils; il se demandait, à part lui, ce que signifiait cette intervention occulte de quelques meneurs; il s'étonnait aussi que M. Ledru-Rollin eût une part égale, sinon supérieure à la sienne dans l'acclamation populaire.

On le voit, autant il y avait eu d'ordre, de régularité, de discipline extérieure dans cette grande procession du peuple, autant il y avait de confusion dans l'esprit de ceux qui l'avaient préparée. Par une coïncidence singulière qu'un artiste n'aurait pas laissée inaperçue, l'aspect de la ville et le mouvement orageux du ciel, pendant la nuit du 17 mars, offraient l'image de cette indéfinissable agitation des esprits. Des nuages rapides, sombres à leur centre, mais blanchissants à leur extrémité, tantôt se groupaient, tantôt se dispersaient dans l'espace en formant des figures étranges. La lune s'en dégageait et s'y replongeait tour à tour avec une mélancolie inexprimable. Les masses noires de Notre-Dame et des Tuileries apparaissaient et s'évanouissaient comme des fantômes

dans ces ombres et ces clartés mobiles. La splendide illumination des quais, la lumière artificielle qu'elle projetait sur les saules et les peupliers des bords du fleuve, dont on distinguait dans le silence des bruits du jour le cours lent et plaintif, tout conspirait à jeter dans l'âme je ne sais quel sentiment vague, mélangé d'appréhension et d'espoir.

L'appréhension, il faut le dire, domina, à partir de cette journée, toutes les pensées et tous les conseils de la bourgeoisie. Elle vit, dès le soir du 17 mars, M. de Lamartine, en qui elle avait mis son espoir, devenir soucieux. Elle reconnut dans les décrets, dans les proclamations qui suivirent coup sur coup, la prépondérance de M. Ledru-Rollin et l'influence de M. Louis Blanc. Elle comprit que Paris était décidément acquis à la révolution, et elle tourna son principal effort vers les départements, où les royalistes et les conservateurs, un moment dispersés, étourdis par un choc inattendu, commençaient à reprendre haleine, à se rapprocher et à se concerter pour la grande lutte électorale.

CHAPITRE IX.

SITUATION DES DÉPARTEMENTS. — COMMISSAIRES EXTRAORDINAIRES. — ROUEN. — LILLE. — STRASBOURG. — NANTES. — MARSEILLE. — TOULOUSE. — BORDEAUX.

Quand la première ivresse de la victoire se fut dissipée dans cette incroyable expansion de la joie populaire dont j'ai essayé de rendre quelques aspects, le gouvernement et les partis se prirent à songer aux départements et se demandèrent dans quel esprit allaient se faire les élections générales dont le jour était proche. Il était difficile de s'en former une idée exacte. Nous avons vu comment la province reçut l'avis d'une révolution à laquelle elle n'avait pris, par le mouvement réformiste, qu'une part lointaine et très indirecte. Son attitude passive, sa soumission inquiète et comme involontaire, ne surprirent personne. Si la société officielle, au centre même de son action politique, si les trois grands pouvoirs de l'État, réunis sur le point le mieux défendu du pays légal, s'étaient laissé disperser presque sans combat, comment la représentation affaiblie et partielle de ces pouvoirs se serait-elle maintenue ? En vertu de quel principe une administration locale, dépendante, étrangère aux populations sur lesquelles elle n'exerçait qu'une action passagère, superficielle et en quelque sorte mécanique, aurait-elle provoqué une résistance dont la royauté ne donnait pas le signal ? Il eût fallu pour cela un fanatisme de dévouement dont nos mœurs avaient depuis longtemps effacé jusqu'au souvenir dans les âmes. Le pays, d'ailleurs, eût-on voulu le pousser à la guerre civile pour un motif purement politique, non seulement n'aurait pas répondu à l'appel, mais ne l'aurait pas même compris. Sous ce rapport, la France si diverse de traditions et de coutumes, si variée d'opinions, si inégale dans la culture intel-

lectuelle et le bien-être matériel, était possédée d'un seul esprit. La prépondérance des intérêts positifs sur les sentiments et les croyances était universelle. Or, depuis 1789, les deux intérêts de la France, l'agriculture et l'industrie, ne relevaient plus que d'eux-mêmes. Le sillon et le métier, également affranchis, ne recevaient plus d'en haut la fécondité et le mouvement. La démocratie, qui ne se montrait pas encore à découvert dans l'établissement politique, avait pris racine dans le sol ; elle dominait les mœurs ; et, bien que ce caractère nouveau de la nation ne lui fût pas encore complétement révélé à elle-même, il était trop prononcé déjà pour qu'il fût possible de lui donner le change et d'entraîner les populations, même les plus ignorantes, à combattre la République, c'est-à-dire le gouvernement le plus conforme aux principes et aux intérêts de la démocratie.

Cependant, malgré ce caractère démocratique des mœurs nouvelles, les particularités originelles et traditionnelles, les conditions de sol et de climat, la nature des travaux, imprimaient aux provinces du nord ou du midi, du centre, de l'est ou de l'ouest une physionomie individuelle ; et les commissaires du gouvernement rencontrèrent des difficultés locales suivant qu'ils furent envoyés à des populations plus ou moins en rapport avec Paris, plus ou moins en proie surtout à la crise économique qui, depuis le commencement du siècle, allait menaçant et désolant chaque jour davantage la production industrielle et agricole. Le caractère et la réputation des commissaires, le respect qu'ils surent inspirer, eurent aussi une part notable dans l'accueil que reçut en leur personne la République. Si les choix arrachés à M. Ledru-Rollin n'avaient pas été si contraires à ceux qu'il fit de son propre mouvement ; si dans tous les départements on n'avait eu affaire qu'à des hommes honorables et prudents, tels que MM. Lichtenberger, Grévy, Émile Ollivier, Marchais, Guépin, Bordillon, etc., etc., bien des divisions, ou ne fussent pas nées, ou du moins n'eussent pas dégénéré en collisions

sanglantes. L'autorité du gouvernement n'eût pas été compromise par le renvoi de plusieurs commissaires, et l'on n'eût pas vu des électeurs démocrates voter pour des candidats orléanistes ou légitimistes, dans le seul but de protester contre les sottises administratives des fonctionnaires républicains.

Jetons un coup d'œil sur les points principaux d'après lesquels nous serons le mieux en mesure d'apprécier l'ensemble du mouvement qui agita le pays, pendant l'administration des commissaires, jusqu'à l'ouverture de l'Assemblée nationale.

Rouen, tout d'abord, fixera notre attention. Assise au sein des plus fertiles campagnes de France, la vieille capitale de la Neustrie, dont les traditions féodales semblent vivre encore dans ses nefs imposantes qui furent au moyen âge l'expression française du génie de l'art catholique, Rouen, sous ses dehors de grandeur et de prospérité, recèle des misères si profondes et d'une telle nature que le seul récit en paraît insupportable à notre imagination. La population rouennaise, qui porte l'activité dans le travail, l'intelligence dans les affaires; que tout favorise, son climat tempéré, sa situation géographique, ses communications faciles avec les deux nations les plus commerçantes du monde, l'Angleterre et les États-Unis, vit agglomérée hors de toutes proportions, dans des conditions d'existence auprès desquelles l'esclavage antique pourrait paraître enviable. Par une fatalité que la conscience moderne repousse, et que la science économique a mise dans une effrayante évidence, plus l'activité de la fabrication s'accroît, plus les machines se perfectionnent, plus les produits excellents et nombreux font honneur au génie de la nation qui en enrichit le monde, plus aussi la misère s'appesantit sur les travailleurs, et plus, enchaînés sans répit à un travail abrutissant et ingrat, ils perdent le temps, la faculté et parfois jusqu'au désir de cultiver leur être moral. Une hostilité profonde entre les maîtres et les ouvriers est l'effet d'un état aussi anormal qui crée, pour les uns, l'impérieuse obliga-

tion de produire vite, beaucoup, à vil prix, afin de soutenir toutes les concurrences intérieures et extérieures ; pour les autres, un travail de quinze à seize heures, l'emploi prématuré des forces de la jeunesse, l'abandon des enfants en bas âge par leurs mères assises tout le jour au métier, la cruelle nécessité, enfin, pour pouvoir exister, de se mesurer chaque jour plus avarement le pain dont on se nourrit, la paille sur laquelle on couche et jusqu'à l'air que l'on respire.

Et je parle ici de l'état habituel de la fabrique dans les temps où rien ne la trouble. On peut se figurer ce qu'une secousse politique doit jeter de perturbation violente dans ce désordre régularisé, et jusqu'à quel point d'exaspération elle doit porter les passions et les haines qui couvent sourdement, mais constamment, au sein du prolétariat industriel.

En 1830, quelques semaines seulement après les événements de Paris, une révolte générale des ouvriers éclatait à Rouen. Le tocsin sonnait dans les vallées ; des milliers de combattants sortaient à la fois de toutes les usines. Leur nombre et leur résolution paraissaient formidables ; mais l'insurrection, n'ayant ni drapeau, ni chef, ni but déterminé, avorta misérablement, et, pendant toute la durée du règne de Louis-Philippe, la paix extérieure ne fut plus troublée. En 1833, la *Société des droits de l'homme* essaya d'organiser à Rouen des sections. Mais elle ne réussit pas à embrigader au delà de 1,500 hommes que la loi de 1834 vint presque aussitôt forcer à se dissoudre. Depuis lors, la population ouvrière laissa faire à la bourgeoisie son opposition politique. En dernier lieu, elle ne parut prendre aucun intérêt au mouvement réformiste et n'inquiéta plus le pouvoir. Mais tout à coup, en apprenant la nouvelle de la chute de Louis-Philippe, et comme à un signal attendu, 30,000 ouvriers entrèrent en grève, demandant à la fois la réduction des heures de travail, la hausse du salaire, l'interdiction du travail dans les prisons et l'expulsion des ouvriers étrangers. En présence de ces exigences du prolétariat, les chefs d'industrie voyaient toutes les com-

mandes suspendues et le crédit anéanti [1]. Personne, d'ailleurs, pas plus à Rouen qu'à Paris, n'était préparé en aucune manière à cette subite explosion de la crise industrielle, et l'on n'y sut trouver d'autre remède que la création des ateliers nationaux, d'où sortit incontinent la guerre civile.

M. Ledru-Rollin avait nommé commissaire dans le département de la Seine-Inférieure un avocat radical d'un talent distingué, M. Deschamps, qui, depuis bien des années, rivalisait d'influence au barreau et dans la lutte politique avec M. Sénard, dont les opinions se rapprochaient davantage du libéralisme de la bourgeoisie. C'était encore là comme partout la querelle du *National* et de la *Réforme*. La campagne des banquets venait d'envenimer très fort cette querelle. Le parti radical s'était laissé battre sur la question du *toast* au roi, et quand M. Deschamps se présenta officiellement à Rouen en qualité de premier fonctionnaire de la République, la bourgeoisie, qui se croyait maîtresse du terrain, se tint pour offensée de ce choix. Elle envoya immédiatement à Paris une députation de gardes nationaux, chargée de protester contre la nomination de M. Deschamps et d'exiger qu'il fût remplacé par M. Sénard. Mais comme les accusations qu'elle portait contre M. Deschamps étaient des plus vagues et accompagnées de menaces, le ministre n'y fit pas droit. Dès lors, la ville de Rouen se partagea en deux camps pleins d'animosité, et il fut aisé de prévoir qu'ils ne tarderaient pas à en venir aux mains.

L'armement de la garde nationale dont, sous différents prétextes, on éloignait les ouvriers, fut pendant tout le mois de mars le sujet de plaintes de leur part et l'occasion de provocations imprudentes de la part de la bourgeoisie. L'irritation des ouvriers était grande, et loin de chercher à l'apaiser, on la porta au comble en les menaçant brusquement de faire fermer les ateliers nationaux. Enfin, l'agitation causée par

[1] On a constaté que le département de la Seine-Inférieure avait perdu une valeur d'environ 100 millions, pendant les premiers mois de l'année 1848.

les élections et l'échec de la liste exclusive très impolitiquement suggérée aux prolétaires par le comité parisien, amenèrent l'explosion, prévue depuis longtemps, des colères du peuple.

Sous beaucoup de rapports, la ville de Lille était en 1848 dans des conditions analogues à celles où se trouvait Rouen. Chef-lieu d'un département qui compte un million d'habitants répartis entre les travaux de l'agriculture, de la navigation et de la fabrique; centre actif et en apparence florissant d'une province où les progrès de la culture, savamment combinés avec ceux de l'industrie et l'extension du commerce, ont atteint, dans les genres les plus variés, une perfection admirable, Lille est comme Rouen, malgré ses anciennes institutions de bienfaisance municipale plus nombreuses et plus larges qu'en aucune autre ville de France, dévorée par un effroyable paupérisme [1].

Mais l'opinion républicaine et les traditions révolutionnaires sont demeurées plus vives dans le département du Nord que dans le département de la Seine-Inférieure. La ville de Lille qui s'était signalée en 1789 par son patriotisme, et sous la restauration par son esprit libéral, avait eu, dès les premières années du règne de Louis-Philippe, une société républicaine formée des débris du carbonarisme, qui fit par la presse et par des affiliations secrètes une propagande active. Peu à peu, le radicalisme se dégagea du libéralisme avec lequel il s'était d'abord confondu. On se rappelle comment, au banquet réformiste, il l'emporta définitivement sur l'opposition dynastique représentée par M. Odilon-Barrot, dans la personne de M. Ledru-Rollin à qui son ami, M. Delescluze, rédacteur en chef du journal l'*Impartial du Nord*, avait ménagé

[1] De plus amples détails ne seraient pas ici à leur place. Selon le rapport d'un médecin de Lille, on a calculé que dans les temps prospères Lille compte 1 indigent sur 3 habitants. Sur 21,000 enfants dans la classe pauvre, il en est mort, dans une année ordinaire, 20,700 avant l'âge de sept ans. (Voir le *Rapport de M. Blanqui à l'Académie des sciences morales et politiques*).

ce triomphe. Quant au socialisme, il existait à peine encore à l'état théorique; et l'école phalanstérienne, qui comptait à Lille un certain nombre d'adeptes, repoussait toute alliance avec les radicaux révolutionnaires [1].

Lorsque parvinrent à Lille les nouvelles de la fuite de Louis-Philippe et de l'établissement d'un Gouvernement provisoire, le préfet, M. Desmousseaux de Givré, quitta précipitamment la préfecture et se retira chez le commandant de la division militaire. Le 27 février au soir, M. Antony-Thouret, chargé par M. Ledru-Rollin d'une mission assez vague, mais qui s'annonçait comme préfet provisoire du département du Nord, arriva à Lille escorté de quelques jeunes gens des villes d'Amiens, d'Arras et de Douai où il venait de faire proclamer la République. M. Antony-Thouret fut accueilli sans démonstrations hostiles, mais avec une extrême froideur. Ni la famille, ni la personne du nouveau fonctionnaire ne jouissaient dans le département du Nord d'une notoriété considérable. Né à Tarragon d'un père espagnol, qui prit du service en France et habita Douai, M. Antony qui porta plus tard le nom de sa femme, Mlle Thouret, faisait son droit à Paris en 1830, et il y devint, après la révolution de juillet, gérant d'un journal républicain. Successivement condamné à plusieurs années de prison et à de fortes amendes à la suite de procès de presse, il s'occupa de littérature et écrivit des pièces de théâtre qui ne réussirent pas. A sa sortie de prison, il tenta de refaire sa fortune très ébréchée par des spéculations industrielles qui lui causèrent beaucoup d'ennuis et le brouillèrent avec la plupart de ses amis politiques. De tels antécédents ne donnaient pas à M. Antony-Thouret une grande autorité dans

[1] M. Hennequin, l'un des chefs de l'école phalanstérienne, se trouvant à Lille, le jour du banquet, non seulement ne s'y présenta pas, mais pour mieux protester, il fit annoncer pour la même heure une conférence publique. De son côté, M. Ledru-Rollin, à qui, dans un souper que lui offrait la loge maçonnique, l'un des convives posait cette question : « Êtes-vous communiste? » répondait catégoriquement : « Je ne suis ni communiste, ni socialiste. »

le département qu'il venait administrer, et cette autorité se vit encore fort amoindrie par la lutte qui s'engagea immédiatement entre lui et M. Delescluze, à qui il avait apporté, sans le savoir, une dépêche de M. Ledru-Rollin, qui conférait à ce dernier les pouvoirs extraordinaires de commissaire général dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais. Des conflits qui furent la suite de ce malentendu, de l'extrême négligence dans les instructions données au ministère de l'intérieur[1], et de leur peu d'accord avec celles qui émanaient des ministères de la police, des finances et de la guerre, il résulta ceci, que le

[1] J'ai déjà eu occasion de faire remarquer combien ces instructions, beaucoup trop vagues au point de vue administratif, étaient modérées et conciliantes au point de vue politique. La lettre ci-jointe de M. Jules Favre, adressée à M. Delebecque, rédacteur en chef du *Libéral du Nord*, en date du 2 mars, le montre avec évidence :

Paris, 2 mars 1848.

« La République doit être partout accueillie avec joie, parce qu'elle est la fin d'un système de compression et de honte nationale, et le commencement d'une ère vraiment démocratique. Pacifique, parce qu'elle est forte, elle doit se montrer calme et généreuse. Vous devez donc éviter avec soin tout ce qui peut effrayer la bourgeoisie qui est avec nous par le cœur, qui le sera dans peu par l'intérêt, mais qui s'inquiète d'un état de choses si nouveau pour ses idées. Annoncez partout que la République n'est pas la destruction de ce que la bourgeoisie peut croire menacé : la propriété, la famille. Elle en est au contraire la consolidation. En favorisant les travailleurs, elle intéresse un plus grand nombre de citoyens au repos social. Elle réalise ce que bien des gens traitaient hier d'utopie : tout pour le peuple et par le peuple. Ne craignez pas du reste les clubs qui vont s'ouvrir en province, comme ils sont ouverts déjà ici. Les libres réunions, les discussions publiques des actes du gouvernement et des théories politiques sont la conséquence du système nouveau. Contrariées, elles le renverseraient. Tolérées, encouragées, elles le fortifieront. Que vos amis s'empressent de se faire affilier à ces sociétés, et soyez sûr que la raison et le bon sens du peuple feront justice de toutes les exagérations, de toutes les excentricités de quelques esprits mal faits.

» En résumé, nous sommes forts ; nous pouvons être modérés. Ni persécutions ni menaces. Mais n'oublions jamais que nous sommes les instruments du peuple et que si nous cessions un instant d'obéir à ses inspirations, d'être guidés par le désir de tout faire par lui, nous travaillerions à désorganiser le nouveau gouvernement. »

Le secrétaire-général provisoire,

JULES FAVRE.

département du Nord resta comme abandonné à lui-même, et que les commissaires n'y eurent que l'apparence du pouvoir. C'est dans cette situation qu'on se prépara aux élections. Les républicains, mal dirigés par le commissaire qu'irritait sa situation fausse, se montrèrent ombrageux, excessifs, impolitiques.

La réaction s'organisa sous l'influence du procureur général M. Corne. Tous les partis monarchiques s'y joignirent. M. Delescluze s'irrita de plus en plus; M. Antony-Thouret, qui avait tenté d'attirer les anciens conservateurs, fut renvoyé de la préfecture et accepté comme candidat de la réaction en haine de M. Delescluze. Une polémique très vive s'engagea; on révéla alors des faits inconnus ou oubliés, relatifs aux spéculations industrielles de M. Antony-Thouret, qui se vit rayé des deux listes.

Tous les républicains prononcés échouèrent, et M. de Lamartine, porté sur toutes les listes, réunit plus de 200,000 voix.

Le commissaire nommé à Strasbourg, M. Lichtenberger, eut une tâche aisée par comparaison avec celle des commissaires de Rouen et de Lille. Aucune hostilité entre la bourgeoisie et le prolétariat n'existe en Alsace. La distinction des classes s'y fait à peine sentir. Un esprit très libéral et des habitudes très démocratiques dans cette population laborieuse ont depuis longtemps rapproché et presque confondu les rangs. L'ancienne noblesse est d'ailleurs peu nombreuse dans ce pays où le sol extrêmement fertile appartient à une multitude de petits propriétaires. La haute bourgeoisie industrielle s'y était montrée équitable, et l'ouvrier n'avait pas songé encore à chercher dans les utopies communistes un remède désespéré à des maux qu'il voyait compris et allégés par les chefs d'industrie. De grands établissements de charité prévenaient la misère ou la rendaient plus tolérable. L'instruction était généralement répandue, même dans la population catholique, par suite de l'émulation des deu[illegible]ments chan-

gements de religion depuis la Réformation, et l'usage établi de prendre alternativement les magistratures dans l'un et dans l'autre culte, y avaient enseigné une tolérance mutuelle singulièrement favorable au progrès de la liberté. Il ne faut pas oublier non plus, parmi les causes essentielles de ce progrès, qui faisait de l'Alsace le pays de France le mieux préparé aux institutions républicaines, les études scientifiques dont Strasbourg était le centre, et dont l'origine remontait à sa vieille université protestante. De brillantes écoles de droit et de médecine y avaient continué jusqu'à nos jours ce mouvement ininterrompu de la science ; la présence des régiments d'armes savantes servait encore à l'entretenir.

Le contre-coup de la Révolution de février fut donc à peine sensible en Alsace, où tout concourait depuis longtemps, dans la pratique de la vie, à familiariser les esprits avec l'égalité républicaine. Une partie seulement de la population eut à en souffrir. Dans un grand nombre de localités, les paysans se soulevèrent contre les usuriers, qui appartenaient presque tous à la religion israélite, et avant que l'autorité pût les protéger, ils furent chassés du territoire. Des villages entiers furent saccagés ; mais il ne se mêla à ces soulèvements aucune idée de politique ni de socialisme. Ce fut une vengeance brutale du débiteur sur le créancier, pas autre chose.

On n'ignore pas combien le prêt à usure cause dans la population des campagnes de détresse et de ruines. La passion de la propriété foncière, dont le rapport, dans les meilleures conditions, ne représente pas au delà d'un intérêt de 3 pour 100, livre le paysan, qu'elle entraîne à acquérir une plus grande étendue de sol qu'il n'en saurait payer avec son épargne, à la rapacité des usuriers. Dès qu'il est entré en relation de commerce avec cette race rusée, dès qu'il a mis son nom au bas d'un papier qu'il a lu et relu vingt fois sans apercevoir la clause cachée qui le perd, le paysan, malgré toutes ses finesses, ne parviendra plus à recouvrer sa liberté. Désor-

mais son activité, son intelligence, les bienfaits de la Providence qui lui envoie de riches moissons, ne profiteront plus à lui, mais à son nouveau maître. L'intérêt exorbitant d'un tout petit capital absorbera son temps et ses sueurs. Chaque jour il verra diminuer l'aisance de sa famille et grossir ses embarras. A mesure qu'approche le jour fatal de l'échéance, le visage plus sombre de son créancier l'avertit qu'il n'a point de répit à en attendre. Il faut se résoudre, il faut entrer plus avant dans la voie de perdition; emprunter encore, emprunter toujours, jusqu'à ce que la ruine soit consommée, et que champs, prés et bois, maison, troupeaux et ménage, tout soit passé de ses mains laborieuses dans les mains rapaces de l'usurier. Que de ressentiments alors, que de haine dans le cœur du malheureux dépossédé! Avec quelle ardeur il souhaitera, avec quelle patience il saura attendre, épier l'occasion des représailles! La pensée de commettre une injustice ne se présente pas même à son esprit lorsque, comme on l'a vu en Alsace, il saccage la demeure, il poursuit la famille, il pille les biens du juif usurier, et qu'il se venge en un jour des souffrances endurées pendant toute une vie! Et, chose incompréhensible, l'expérience n'éclaire ni l'un ni l'autre de ces ennemis. Les juifs de l'Alsace, rentrés dans leurs demeures ravagées, recommencent à tendre leurs embûches au paysan qui ne manque pas de s'y prendre encore. De part et d'autre, la passion d'acquérir fait tout oublier et rapproche dans une même hypocrisie des esprits tout chargés de haines irréconciliables.

Hormis cet incident, qui n'avait rien de commun avec la révolution politique, les départements du Rhin virent s'accomplir sans trouble le changement de l'administration. Les comptoirs d'escompte suffirent à parer aux difficultés de la crise financière; le parti républicain avancé sut ajourner ses prétentions et seconda l'action conciliante de M. Lichtenberger. Les partis royalistes étaient sans influence dans le pays, et les élections y furent, malgré les intrigues du clergé catho-

lique, l'expression modérée, mais sincère de l'opinion républicaine.

Un spectacle bien différent nous attend dans le département du Rhône.

Lyon, la seconde ville de France par sa force de production, la première peut-être par son énergie, moins spontané que Paris, moins prompt aux révolutions politiques, est le centre véritable, le foyer toujours incandescent de la guerre sociale. L'antique cité d'Auguste est aujourd'hui la capitale du prolétariat. Sur un sol qui présente des traces visibles d'immenses bouleversements, au-dessus des cryptes et des catacombes qu'arrosa le sang des premiers chrétiens, et qui, d'âge en âge, ont enfoui pêle-mêle les ossements des martyrs de toutes les croyances, s'élève sous un ciel pluvieux, enveloppée de brumes épaisses, une ville dont la richesse assombrit l'imagination, que l'on dirait maudite dans sa prospérité, où s'observent, se mesurent, se menacent incessamment, en silence, des haines invétérées.

La population lyonnaise, que ses origines druidiques et romaines, son christianisme mystique et longtemps persécuté, sa lutte prolongée contre les Sarrasins, les Francs et les Bourguignons, son esprit de secte et ses libertés consulaires, ont faite, à travers une succession de calamités inouïes, d'une trempe héroïque, était réservée encore à souffrir les plus cruelles angoisses de la vie moderne. Pas un des fléaux de la guerre industrielle ne devait lui être épargné, et la richesse croissante que produisait son industrie devait la précipiter au dernier degré de la misère.

A partir de ces premiers métiers pour le tissage de la soie qui, sous le règne de Louis XI, furent le commencement modeste de l'industrie lyonnaise, jusqu'au XVIII[e] siècle, où la fabrique organisée occupait 50,000 ouvriers, on peut suivre, dans la ville de Lyon, un progrès constant de la production et du commerce, malgré la révocation de l'édit de Nantes qui lui porta un rude coup, malgré des impôts très onéreux,

très mal répartis, et malgré de fréquentes séditions d'ouvriers provoquées par des règlements injustes[1]. En 1744, les ouvriers, réduits par ces règlements à une extrême disette, se soulevèrent et se rendirent maîtres de la ville. L'autorité, prise au dépourvu, leur accorda l'augmentation de salaire qu'ils exigeaient; mais dès qu'elle les eut ainsi pacifiés, elle les surprit à son tour et fit occuper la ville militairement. En 1768, une nouvelle sédition dans laquelle il y eut beaucoup de tués et de blessés n'eut pas pour les ouvriers des résultats meilleurs. Enfin, dans les premières années du règne de Louis XVI, l'industrie étant devenue très florissante[2], ils se crurent en droit de demander une augmentation de salaire de 2 sous par aune. Pour toute réponse, on en pendit quelques uns et l'on menaça les autres. Tout rentra dans l'ordre; mais la discorde intestine entre les maîtres et les ouvriers n'en devint que plus profonde, et les passions politiques de la Révolution trouvèrent dans cette irritation comprimée de la masse ouvrière un puissant levier de guerre civile.

Les péripéties sanglantes du drame lyonnais, depuis le commencement de la Révolution jusqu'à la fin du règne de Louis-Philippe, sont connues. En 1834, la construction de douze forts et d'une enceinte crénelée qui coupe en deux la ville des bourgeois et la ville des prolétaires, et renferme dans un cercle de fer la population la plus nombreuse, rendit sensible à tous les yeux la menace d'extermination toujours suspendue sur le prolétariat[3].

[1] En 1667, on comptait déjà dans la fabrique de Lyon 8,000 compagnons employés tantôt dans un atelier, tantôt dans un autre; 8,000 maîtres ayant chacun plusieurs métiers; et environ 90 marchands qui, sans prendre part au tissage, supportaient tous les risques de l'opération commerciale. D'après le recensement général fait en 1846, on comptait à Lyon 31,399 métiers de tous genres.

[2] L'imprimerie et la chapellerie étaient alors très florissantes à Lyon et sont aujourd'hui en pleine décadence. Le tissage des étoffes de coton et surtout le tissage des étoffes de soie sont à peu près les seuls qui occupent en ce moment la fabrique lyonnaise.

[3] L'enceinte fortifiée de Lyon date de plus de trois siècles. Détruite après

Toujours vaincus, jamais découragés, les ouvriers lyonnais avaient réussi, depuis la révolution de 1830, malgré une surveillance rigoureuse et des persécutions de tous genres, à se donner, par le moyen des sociétés secrètes, une organisation très forte. Sous l'influence de ces sociétés affiliées à celles de Paris, l'esprit républicain s'était infiltré dans ces masses que les questions de salaire avaient jusque-là exclusivement absorbées. La vaste société des *Mutuellistes*, entre autres, purement industrielle à l'origine, avait pris peu à peu un caractère politique. Bientôt les théories communistes y pénétrèrent; mais la rivalité des systèmes et la controverse n'engendrèrent pas comme à Paris la division : le lien indestructible d'une solidarité tant de fois cimentée dans le sang tenait fortement unis ces hommes intrépides. Rien ne pouvait les détourner de leur but commun; un même souffle vengeur les animait; une même destinée les ferait vaincre ou périr ensemble.

Moins lettré que l'ouvrier de Paris, moins avide de divertissement, d'une race moins mélangée, moins sociable et moins artiste, l'ouvrier Lyonnais couve, sous une impassibilité apparente, des haines inextinguibles. Sa passion, pour rester taciturne, n'en est que plus intense. Rien ne distrait, ne rebute, ni ne décourage sa patiente énergie. Il est l'homme de la fatalité. Tel il était par nature et tel il devient de plus en plus, en se heurtant à la dure loi sociale qu'il ne parvient pas à briser.

Cependant, vers la fin du dernier règne, la population lyonnaise paraissait sensiblement calmée. L'active persévérance d'un clergé habile secondé par une noblesse très opulente, les congrégations religieuses multipliées depuis vingt ans et qui occupaient, dans de vastes ateliers, des ouvriers

le siége, en 1793, elle a été reconstruite en 1831. Cette construction et celle des forts, ajoutés en 1834, défectueuses sous le rapport militaire, en vue de la défense extérieure, sont disposées de telle façon que les meurtrières du mur d'enceinte plongent à portée de pistolet sur les fenêtres et dans l'intérieur des ménages de l'ouvrier. Aussi le peuple lyonnais les a-t-il en exécration.

en grand nombre, le gouvernement occulte des jésuites dont l'établissement, rue Sala, formait le centre de la Compagnie en France, toutes ces influences morales, combinées avec l'intimidation des forts, inspiraient au pouvoir une sécurité entière. Dans le corps des électeurs censitaires [1], les républicains formaient une imperceptible minorité qui, à Lyon comme partout, se dissimula pendant la campagne des banquets, derrière l'opposition constitutionnelle. Un seul orateur, au banquet de Lyon, osa parler des misères du prolétariat. Le parti radical avait si peu de confiance dans ses propres forces qu'une adresse aux députés de l'opposition, signée le 17 février 1848, dans les bureaux du journal démocratique (*le Censeur*), ne fut pas même envoyée à Paris. La tiédeur politique était générale. Les affaires d'ailleurs allaient bien : 25,000 métiers étaient en pleine activité, quand les premières nouvelles de l'abdication de Louis-Philippe arrivèrent à Lyon par dépêches télégraphiques.

Un étonnement qui voulait encore douter accueillit dans tous les partis cette nouvelle incroyable pour les hommes politiques ; mais dès que la population ouvrière eut entendu le mot de *république*, elle fit éclater sa joie, et, se répandant par toute la ville, elle se montra préparée, décidée, au triomphe ou au combat. Personne n'essaya de disputer aux bandes populaires la préfecture, où elles se portèrent en premier lieu. Là elles nommèrent par acclamation une commission préfectorale et une commission exécutive, qui aussitôt alla s'installer à l'hôtel de ville où elle arbora le drapeau rouge. Le lendemain matin, le maire provisoire, M. Laforest, qui avait été à deux reprises différentes le candidat de toutes les nuances de l'opposition, fait connaître officiellement à la ville de Lyon que l'autorité républicaine est définitivement constituée et que le commandement des troupes est confié au général Neumayer, qui vient de prêter serment à la République.

[1] Ils étaient au nombre de 4,931 pour une population de 200,000 !

Mais l'inquiétude est vive dans le peuple, au sujet de la garnison des forts. Lyon est en ce moment occupé par 8,000 hommes de troupe de ligne, sous le commandement d'officiers supérieurs que l'on sait très mal disposés. Le général Perrot qui commande en chef, en l'absence du général de Lascours, a refusé, dit-on, de faire acte d'adhésion à la République et a donné l'ordre de concentrer la troupe dans la presqu'île de Perrache.

Bien que cet ordre ne soit pas mis à exécution, il suffit pour causer une fermentation extrême. Le peuple afflue à l'hôtel de ville pour y prendre des fusils; il exige à grands cris qu'on lui remette les forts; il menace de brûler les machines et de chasser les communautés religieuses. On ne parvient à le modérer un peu qu'en lui annonçant la prochaine arrivée du commissaire du Gouvernement provisoire et en organisant sur l'heure un comité de subsistance, qui délivre des bons de pain à tous les malheureux que la brusque cessation du travail laisse sans ressource; mais cet apaisement momentané est suivi d'un redoublement de fièvre populaire, et quand M. Emmanuel Arago arrive à Lyon, la ville est en proie à toute l'exaltation des passions révolutionnaires.

M. Emmanuel Arago, avocat, fils aîné de M. François Arago, membre du Gouvernement provisoire, était envoyé à Lyon en quelque sorte malgré le ministre de l'intérieur, qui lui croyait trop peu d'expérience et d'autorité pour occuper un poste aussi périlleux.

Sur aucun point de la France, en effet, la tempête révolutionnaire n'est plus violemment déchaînée. La noblesse et la haute bourgeoisie, saisies d'effroi, émigrent en toute hâte; les ateliers sont fermés; les bruits les plus sinistres se répandent et portent partout la terreur. Le gouvernement, assure-t-on, a promis aux ouvriers cinq millions et deux heures de pillage. La vérité est que les prolétaires sont maîtres des forts. Ils ont trouvé dans les casernes de Saint-Laurent et des Bernardines des armes et des munitions en abondance. Les as-

sociations ouvrières communistes et jacobines, les *Charbonniers*, les *Ventres creux* ou *Voraces*, les *Vengeurs*, les *Vautours*, ont constitué à la Croix-Rousse un pouvoir indépendant de l'hôtel de ville, et ils dirigent avec une autorité souveraine le mouvement populaire. Il n'y a plus dans Lyon aucune force de résistance. L'autorité militaire est anéantie. Le général Perrot, qui semblait d'abord disposé à engager la lutte, ne donne plus aucun ordre. Les soldats, qui ne sentent plus la main des chefs, fraternisent avec les ouvriers. Une multitude de clubs se sont ouverts; une presse violente les excite. Malgré l'adhésion de l'archevêque, M. le cardinal de Bonald, la haine du peuple contre les congrégations religieuses l'a emporté à des excès déplorables. Plusieurs fabricants sont menacés; déjà la scierie mécanique de Vaise, l'atelier de construction des bateaux à vapeur sont détruits. Le pénitencier d'Oullins, dirigé par l'abbé Rey, est réduit en cendres. Les souvenirs de la terreur se dressent dans toutes les imaginations.

Le premier acte par lequel M. Arago essaye de rétablir l'autorité centrale, qui dans toutes nos luttes civiles a rencontré à Lyon plus de résistance que dans aucune autre ville de France, c'est de substituer au drapeau rouge les couleurs officielles adoptées par le Gouvernement provisoire. La foule très agitée, à qui l'on avait déjà insinué que le gouvernement de Paris n'était pas républicain, ne paraissait guère d'humeur à souffrir ce changement. Cependant, quand M. Arago eut expliqué que le drapeau rouge était le drapeau du combat et qu'en signe de victoire il fallait arborer le drapeau tricolore, il fut applaudi, et les cris de *Vive Arago!* lui donnèrent quelque espoir de pouvoir se faire accepter par ce peuple en défiance.

Son premier soin fut d'annoncer publiquement le décret du Gouvernement provisoire qui *garantissait l'existence de l'ouvrier* et de nommer une commission, à l'instar de celle du Luxembourg, pour rechercher les moyens d'organiser le travail; puis il fit ouvrir des ateliers nationaux et commencer

des travaux de terrassement et de construction qui occupèrent une partie des ouvriers auxquels on avait distribué jusque-là des bons de pain [1].

Mais à Lyon comme à Paris, le gouvernement devait rencontrer dans le corps des ponts et chaussées la plus inexcusable inertie. Il n'y a rien d'exécutable sur-le-champ; les projets sont à l'étude, disent les ingénieurs : à peine trouvent-ils de l'ouvrage pour une centaine d'hommes, quand plus de 20,000 prolétaires demandent de l'emploi. Heureusement, les chefs du génie militaire font preuve de plus de zèle.

Cependant le travail reste bien au-dessous des besoins, et le mauvais système de salaire à la journée, joint à un affreux gaspillage dans l'administration, produit bientôt les résultats les plus pitoyables [2].

L'état des finances rendait d'ailleurs la situation infiniment critique. La caisse municipale était très obérée depuis longtemps; un emprunt était irréalisable, et chaque jour il fallait pourvoir aux achats de vivres, d'habillements, aux paiements des ateliers nationaux, etc. Les souscriptions volontaires, malgré la générosité du peuple, étaient insuffisantes. Les prolétaires exaspérés s'en prenaient aux riches qui émigraient, emportant, disait-on, des trésors; ils accusaient les fabricants qui fermaient leurs ateliers, attribuant ces effets spontanés de la peur à une savante machination contre la République. Dans l'espoir de déjouer ce complot, la multitude se porta aux barrières de la ville, et se mit en devoir de fouiller toutes les

[1] Du 26 février au 1er mai il a été délivré à Lyon pour 338,000 francs de bons de pain.

[2] « Le moindre des inconvénients de ces chantiers, dit l'*Annuaire de Lyon* (1849), c'était de coûter chaque jour à la ville, et en pure perte, des sommes énormes; le plus considérable fut la démoralisation des classes ouvrières. » Je trouve l'évaluation suivante des pertes éprouvées dans les ateliers nationaux sur divers points, dans un rapport de l'ingénieur en chef des ponts et chaussées du département des Bouches-du-Rhône : « A Paris, valeur des travaux exécutés à peu près nulle; à Lyon, 75 francs pour 100 de perte; à Nantes, 65 pour 100; à Nîmes, sommes dépensées presque en pure perte; à Arles, 66 pour 100. »

voitures. On peut se figurer de quels désordres une pareille exécution fut l'occasion ou le prétexte. M. Arago, qui malgré ses instances réitérées ne recevait du ministère de l'intérieur ni ordres, ni instructions, ni secours, eut dans cette pressante nécessité l'idée de donner une satisfaction apparente au peuple et de prévenir ainsi des désordres plus graves, en rendant un décret qui prohibait la sortie du numéraire [1], et un autre qui frappait les quatre contributions directes d'un impôt extraordinaire, avec exemption des cotes au-dessous de 25 fr., et des patentes au-dessus de 100 fr. En même temps, il prenait sur lui de consacrer une somme de 500,000 fr. envoyée par M. Garnier-Pagès pour fonder le comptoir d'escompte, à solder la paye arriérée des ateliers nationaux [2].

L'occupation des forts par les ouvriers donnait aussi de graves inquiétudes au gouvernement. M. Arago décida de se rendre à la Croix-Rousse et de tâcher d'obtenir par la persuasion ce qu'il n'avait aucun moyen d'obtenir d'une autre manière : la remise des forts à la garde nationale. Il comptait dans cette circonstance difficile sur le concours de quelques unes des principales associations ouvrières, entre autres sur celles des *Voraces*, avec laquelle depuis son arrivée à Lyon il entretenait de bons rapports, et qui s'était engagée d'honneur à exercer dans la ville une police rigoureuse. L'attente de M. Arago ne fut pas déçue. La réunion convoquée

[1] « Aucune somme numéraire au-dessus de 500 francs ne pourra sortir de Lyon sans un laisser-passer du commissaire », disait le décret. Il produisit un effet inverse de celui que M. Arago s'était proposé. Il provoqua, au lieu de l'arrêter, la sortie du numéraire, et fut révoqué le 23 mars.

[2] Ce changement de destination, devenu le texte de calomnies grossières, ne fut décidé par M. Arago qu'après qu'il eut pris l'avis de M. Laforest, maire de Lyon, de M. Delahante, receveur général, de M. Magimel, inspecteur des finances, de M. Olivier, directeur du comptoir d'escompte. Tout le monde tomba d'accord qu'il fallait courir au péril le plus pressant, et qu'on ne pouvait, sans s'exposer à d'horribles malheurs, ajourner la paye de 20,000 ouvriers en armes. Le Gouvernement provisoire approuva d'ailleurs la mesure de M. Arago.

par lui à la Croix-Rousse et composée du maire, du conseil municipal, des chefs de la garde nationale, de plusieurs ouvriers influents, se montra favorablement disposée, et il obtint sans beaucoup de difficultés la promesse que les forts seraient rendus le jour même. Mais comme il se disposait à rentrer dans Lyon, M. Arago, qui était venu seul et à pied à la Croix-Rousse, se voit tout à coup entouré d'une foule immense qui crie : *A la trahison!* et s'oppose de force à son passage. Il essaye de haranguer cette foule et de lui faire comprendre l'utilité de la mesure qui vient d'être adoptée par le conseil municipal ; mais des cris redoublés étouffent sa voix. Une trentaine d'hommes furieux ferment les grilles de l'octroi, saisissent M. Arago, le poussent contre le mur, le couchent en joue et menacent de le fusiller sur l'heure, à moins qu'il ne jure au peuple de lui laisser les forts. Cependant l'alarme s'est répandue, on entend sonner le tocsin de la ville, une compagnie de *Voraces* paraît. A cette vue, la foule se range, et le commissaire, délivré, est reconduit solennellement à la Préfecture.

Le lendemain, une longue procession d'hommes, de femmes, d'enfants, descend de la Croix-Rousse, tambours et drapeau en tête, défile devant l'hôtel de ville, où M. Arago, prévenu de cette manifestation, vient recevoir le témoignage des regrets que causaient à la population les violences dont il avait failli être victime. Les trente hommes qui l'avaient couché en joue marchaient ensemble et portaient en signe de repentir le crêpe noir au fusil. L'un d'eux essaie de prononcer quelques paroles ; mais son émotion est trop forte, les sanglots le suffoquent, ses camarades se prennent à pleurer avec lui. Pendant que la procession défilait encore, on entendit les coups de feu que les ouvriers tiraient en l'air en remettant les forts à la garde nationale. Dans les fluctuations orageuses de ces masses indéterminées, où, pour parler avec Bossuet, *tout est en proie*, des colères sauvages faisaient place à des docilités d'enfant ; à des révoltes confuses succédaient des repentirs aveugles ; et la raison, confondue encore avec l'instinct, jetait

comme au hasard, sur ce chaos mouvant, ses clartés rapides.

Pour se dédommager de la reddition des forts, les ouvriers s'étaient mis à démolir le mur d'enceinte, et poussaient avec un acharnement extrême cette œuvre de destruction et de représailles. M. Arago, pour prévenir les accidents causés par un travail précipité et désordonné, obtint qu'on en laisserait l'achèvement à la direction du génie militaire. Au bout de quelques jours, l'enceinte crénelée avait disparu. Il ne restait debout que le fort Saint-Jean, nécessaire, disait le décret, à la défense commune du faubourg et de la ville.

Toutes ces mesures, bien que révolutionnaires, ne soulevaient encore dans les classes riches aucune opposition apparente; la noblesse et la bourgeoisie savaient gré au commissaire du gouvernement de ses efforts pour maintenir l'ordre, et elles connaissaient trop la force populaire pour trouver mauvais qu'il composât avec elle; mais il n'en fut plus de même quand les jésuites et le parti ultramontain se virent menacés. Le signal de la résistance partit de ce côté, et la lutte commença, d'abord à demi avouée, mais bientôt ouvertement conduite avec une audace incroyable. M. Arago avait cru devoir prévenir le général des jésuites et le supérieur des capucins des dispositions hostiles de la population, et les avait engagés à quitter la ville, se déclarant dans l'impossibilité de protéger contre l'animadversion du peuple des congrégations non autorisées par la loi. Peu de jours après, le 12 mars, il rendait un décret qui, rappelant les décrets de la Constituante, la loi de 1792, celles de 1817 et de 1825, prononçait la dissolution de toutes les congrégations non autorisées.

Aussitôt une plainte des moins mesurées fut portée au ministre des cultes par l'archevêque de Lyon contre le commissaire; et comme le Gouvernement provisoire refusait de lui donner satisfaction en rapportant le décret, le parti ultramontain, à défaut de satisfaction, se mit en devoir de se procurer vengeance.

La presse cléricale et légitimiste se répandit en calomnies

contre M. Arago, le traitant tout à la fois de *pacha* et de *communiste*; elle n'appela plus son décret que l'*ukase* et démontra qu'il avait entrepris la destruction de la famille et de la propriété. Le langage des clubs et des émissaires du parti clérical fut plus violent encore. Ils dirent, ils répétèrent partout, dans les villes et dans les campagnes, que les *disciples de Voltaire écrasaient les catholiques*, que la République était une *monstruosité*. Ils appelèrent sur elle les *vengeances divines*[1], et prêchèrent ouvertement le refus de l'impôt.

Ces violences, inexcusables au point de vue de l'équité, étaient de la dernière imprudence au point de vue de la sécurité publique, car les ouvriers que l'on provoquait ainsi étaient encore, à ce moment, maîtres de la ville. Sous la dictature des *Voraces*, ils ne reconnaissaient ni l'autorité du commissaire, ni celle de la municipalité, obéissant exclusivement au *conseil exécutif*, constitué révolutionnairement le 25 février, et qui depuis lors n'avait pas quitté l'hôtel de ville. Le quartier général des *Voraces* était établi à la Croix-Rousse. En relation directe avec les clubs populaires, très mal avec la partie bourgeoise de la garde nationale, ils faisaient la police et maintenaient l'ordre dans les rues[2], mais à leur manière, et par des moyens qui causaient plus de frayeur qu'ils ne donnaient de sécurité. Les visites domiciliaires étaient extrêmement fréquentes, et l'on se sentait absolument à leur merci. Ni la troupe de ligne, où l'insubordination faisait chaque jour de nouveaux progrès, ni la garde nationale, où la bourgeoisie était en minorité, ne rassuraient personne.

Le général Bourjolly, qui remplaçait M. de Lascours dans le commandement de la division, sentait l'autorité militaire

[1] Les mots soulignés sont extraits textuellement des journaux ultramontains de Lyon.

[2] « Nous devons être impartiaux, même pour eux (les *Voraces*), dit l'*Annuaire de Lyon* (1849), publié par un conservateur; on n'eut à leur reprocher aucun attentat contre les personnes, ni contre les propriétés : *Ils ne coûtèrent rien à la ville*, etc., etc. »

lui échapper et ne répondait plus de rien. Presque journellement les scènes d'insubordination se renouvelaient dans les casernes [1]; une insurrection générale des soldats paraissait imminente.

Le 29 mars, un bataillon du 13e de ligne et quelques soldats du 12e léger, las des consignes sévères qui leur étaient imposées, entrèrent en révolte contre leurs officiers, et, après avoir passé la nuit à chanter la *Marseillaise*, ils allèrent le matin rejoindre sur la place Bellecour les groupes populaires réunis pour escorter les ouvriers étrangers qui se disposaient à rentrer dans leur patrie. Au retour, se formant en colonne, les soldats se promenèrent par la ville, musique en tête, précédés d'un large écriteau sur lequel on lisait la demande d'élargissement d'un de leurs camarades, le fourrier Gigoux, du 4e régiment d'artillerie, emprisonné la veille pour cause d'insubordination. La colonne, conduite par un maréchal des logis de ce même régiment d'artillerie, se présente devant les portes de la caserne et menace de les enfoncer si l'on ne livre immédiatement le prisonnier. Le général Neumayer paraît alors à l'une des fenêtres, harangue les soldats et le peuple, et s'engage à demander, en leur nom, au général Bourjolly la liberté du sous-officier. Mais la foule défiante ne se paye pas de cette promesse; elle exige du général qu'il se rende sur l'heure avec elle à l'hôtel du lieutenant-général. Celui-ci, prévenu de ce qui se passe, fait ouvrir les portes, annonce à la foule que la grâce est accordée, et qu'il vient d'envoyer chercher en poste à Grenoble le prisonnier, qui s'y trouve en ce moment.

Le peuple, satisfait de cette concession, se retire; mais ce n'était pas l'affaire des clubs qui entendaient tirer un meilleur parti de cet incident. Le 29 mars, dans la nuit, ils envoyèrent à M. Arago une députation pour demander, *au nom du peuple et de l'armée*, que les corps de la garnison, dont le départ était

[1] Le général Rey, commandant de l'artillerie, et M. Arago s'entre-accusèrent plus tard, dans une polémique très vive, de ces scènes regrettables.

fixé au lendemain, restassent jusqu'à l'arrivée du sous-officier afin de prendre part à l'ovation qu'on lui préparait. M. Arago, tout en essayant de leur faire entendre la nécessité d'obéir aux ordres précis du Gouvernement provisoire et de ne pas entraver la formation de cette armée des Alpes, qui va sur la frontière défendre la patrie, accorde aux clubs un délai de vingt-quatre heures.

Le lendemain, le fourrier Gigoux arrivait à Lyon. Une foule innombrable, qui l'attendait sur la place de l'hôtel de ville, demande à grands cris qu'il paraisse au balcon, et lorsqu'il se montre entouré des autorités municipales, une acclamation immense le salue à plusieurs reprises. Quand le calme est rétabli, Gigoux prend la parole. A la surprise universelle, il harangue la foule du ton le plus modéré; il recommande au peuple le bon ordre, le respect à la loi; puis, s'adressant particulièrement aux soldats, il les supplie de rentrer dans leurs casernes et de faire acte de soumission à leurs officiers. Il insinue même qu'il regrette d'avoir donné lieu, par un moment d'oubli de la discipline, à ce qui se passe. Sans trop s'arrêter au sens de son discours, la multitude bat des mains, crie : *Vive Gigoux!* et une heure après, une marche triomphale parcourt les rues et les quais de Lyon en célébrant, en quelque sorte malgré lui, le héros involontaire et repentant de l'indiscipline.

A la suite de cette journée, qui se termina par la mise en liberté de tous les soldats détenus au pénitencier militaire, le colonel du 4e régiment d'artillerie donna sa démission, et le général Bourjolly sollicita un changement de commandement.

Le commissaire commençait aussi à se décourager et à désespérer d'amener une conciliation entre la population ouvrière, qui s'exaltait de plus en plus, et les partis conservateurs qui, au lieu de seconder l'action du gouvernement, entretenaient par leurs actes et leurs discours provocants la méfiance et l'irritation dans les masses.

Cette méfiance donna lieu, pendant ces mêmes jours, à une scène dès plus étranges. Un bateau à vapeur, nommé *le Vautour*, venant de Valence, arriva le 30 mars au soir à l'embarcadère, portant à son mât une flamme blanche. Les ouvriers, qui travaillaient au remblai du quai, l'aperçoivent et se persuadent que c'est une manifestation légitimiste. Ils se précipitent vers l'embarcadère, et au moment où le capitaine du *Vautour* aborde, il est entouré, saisi et menacé de mort, sans pouvoir même deviner de quoi on l'accuse. Un poste voisin de gardes nationaux le tire des mains de la foule. Pendant ce temps, le drapeau arraché au mât du *Vautour* est traîné dans la boue et porté à l'hôtel de ville. L'animation causée par cet incident est si vive qu'elle se prolonge très avant dans la nuit, et le lendemain matin, pour éviter le pillage du bateau, le commissaire est obligé de le faire saisir au nom de la République et garder militairement en le déclarant propriété nationale. Le capitaine, conduit en prison, y reste trois semaines, pendant lesquelles le gouvernement est sensé poursuivre l'enquête ; après quoi la population étant occupée d'autre chose, on rend au prisonnier sa liberté et son bateau.

Ce trait montre jusqu'à quel point le peuple de Lyon était excité, hors de lui. Il demandait avec une instance menaçante qu'on lui remît les forts que la garde nationale avait très imprudemmeut remis à la troupe de ligne ; et comme M. Arago se refusait à les livrer, les clubs et le comité exécutif menaçaient de les reprendre de vive force.

C'est dans une pareille fermentation que les élections se préparaient. M. Arago, complétement découragé, voyant qu'il n'exerçait plus le moindre ascendant sur personne et qu'il avait réussi à se rendre également impopulaire dans tous les partis, demanda son rappel [1].

Il fut remplacé par M. Martin-Bernard, ancien ouvrier im-

[1] L'annuaire conservateur déjà cité lui rend ce témoignage : « M. Emmanuel Arago a montré du courage et du dévouement dans quelques circon-

primeur, homme honnête, exalté, violent en paroles comme toute cette école de démocrates que l'on appelait, depuis la circulaire de M. Ledru-Rollin, *républicains de la veille*, mais bien intentionné et ennemi des mesures arbitraires. Ce ne fut pas sans de grands efforts que le nouveau commissaire parvint à contenir de nouvelles explosions, et qu'il gagna le jour fixé pour les élections générales.

Rien assurément n'est plus propre à faire comprendre le caractère nouveau de la révolution de 1848 que le contraste entre l'agitation extrême des villes industrielles de Rouen, de Lyon, et un peu plus tard de Limoges, avec la tranquillité des villes de l'ouest pendant toute la durée du Gouvernement provisoire. Pour la première fois dans nos troubles civils, Nantes, Rennes, Angers, Saint-Malo, Brest, ces foyers naguère si incandescents du vieil esprit breton et vendéen, ne répondent point au défi que leur jette l'esprit du siècle. Les populations catholiques et royalistes de la Bretagne, de l'Anjou et de la Vendée, le noble, le prêtre, le paysan intrépide, que ni la Convention ni l'Empire n'ont pu dompter, et qui, forts de leur intime union, avaient à tant de reprises bravé le pouvoir central et repoussé la domination de Paris, se taisent cette fois, et, sans presque interrompre leur activité paisible, ils se conforment au gouvernement de la République. Cette soumission des populations royalistes, opposée à l'insurrection qui, au sein des populations républicaines, menace dès le lendemain de son établissement la République, rend, selon moi, d'une évidence incontestable, cette vérité à laquelle tant de bons esprits refusent encore leur assentiment, à savoir : que la République de 1848 ne faisait guère que *déclarer*, *nommer* un état politique préexistant dans les mœurs, tandis qu'elle *annonçait* seulement un état social dont les uns, n'en concevant encore aucune idée, rejetaient jusqu'à l'hypothèse,

stances critiques; il avait mission d'empêcher à tout prix l'effusion du sang, et il a réussi. » (p. 64).

et que les autres, s'en formant une idée fausse, supposaient immédiatement réalisable.

Si quelques éléments de la lutte ancienne entre la Monarchie et la République, entre l'Église et l'État, avaient encore existé en France, à coup sûr on les aurait vus aux prises dans ces contrées de l'ouest où la sincérité des croyances, la passion forte et grave eut dans tous les temps ses héros et ses martyrs. Le sang breton n'a pas dégénéré, et si le mot de république n'a pas rallumé ses ardeurs belliqueuses, c'est que les esprits et les cœurs désabusés, détachés des objets de leur culte, rendus à eux-mêmes par l'expérience, étaient au fond plus véritablement républicains dans leur indépendance un peu sauvage que l'esprit de parti qui si souvent ailleurs usurpe le nom de républicanisme.

En 1848, la ville de Nantes, dont le commerce colonial et l'industrie avaient pris un grand développement sous le dernier règne, et qui comptait une population d'environ 100,000 âmes, était devenue assez indifférente en matière politique. Les querelles de partis s'étaient fort assoupies depuis 1830. La majorité du clergé, de la noblesse et de la haute bourgeoisie restait comme presque partout légitimiste, plutôt par bienséance que par conviction. La classe moyenne s'accommodait fort de la paix qui favorisait les entreprises commerciales et se croyait orléaniste. Le parti républicain, en très petite minorité, se composait de radicaux proprement dits qui suivaient la politique de *la Réforme*, et de socialistes appartenant pour la plupart à la classe ouvrière.

Le commissaire, chargé par M. Ledru-Rollin de proclamer la République à Nantes, le docteur Guépin, professeur à l'école de médecine, connaissait bien l'état des esprits. L'exercice de sa profession le mettait journellement en rapport avec toutes les classes de la société ; ses études scientifiques le disposaient à la tolérance ; aussi, quoiqu'on le sût favorable aux tendances socialistes, sa nomination produisit-elle une bonne impression sur l'opinion publique. A la vérité, quelques

communistes exclusifs, mécontents de ce que le ministre de l'intérieur n'avait pas nommé leur chef, envoyèrent à Paris une députation pour demander la révocation du docteur Guépin. Leurs principaux griefs se résumaient à ceci : que le commissaire faisait trop peu de destitutions et qu'il avait rendu une visite à l'évêque. L'accusation, passionnée en raison même de sa puérilité, trouva au ministère des oreilles complaisantes. M. Guépin fut révoqué, mais pendant quelques jours seulement. A peine cette décision prise, M. Ledru-Rollin, mieux informé, faisait jouer le télégraphe et réintégrait dans ses fonctions le commissaire, sans toutefois lui donner aucun éclaircissement ni sur l'une, ni sur l'autre de ces mesures.

L'administration conciliante de M. Guépin ne tarda pas, du reste, à justifier la confiance du gouvernement et à gagner jusqu'à ses dénonciateurs. Nantes et le département du Morbihan, où il fut envoyé un peu plus tard, restèrent paisibles; le jour des élections arriva sans que, malgré la perturbation jetée dans les affaires et la nécessité de créer, comme partout, des ateliers nationaux, aucun conflit eût éclaté, ni dans les villes, ni dans les campagnes.

L'administration prudente de M. Bordillon, à Angers, eut à peu près les mêmes effets que celle du docteur Guépin, à Nantes, et l'ordre ne fut pas un moment troublé sur ce point si important de l'ancienne chouannerie.

Un homme, tout jeune encore et qui ne pouvait avoir aucune expérience des affaires publiques, M. Émile Ollivier, commissaire dans les départements du Var et des Bouches-du-Rhône, eut aussi l'heureuse fortune de retenir dans la soumission, sans recourir à aucune mesure violente, les passions et les intérêts que la révolution mettait aux prises, et cependant les populations auxquelles il venait annoncer le gouvernement républicain, étaient les moins préparées qu'il y eût en France à la République. Le très petit nombre de républicains que l'on comptait en Provence appartenaient à la vieille école jacobine, dont la mémoire était restée en exé-

cration au pays. Nulle part peut-être les souvenirs de la terreur n'étaient aussi vivants que dans les imaginations méridionales. L'échafaud de 1793 restait debout encore dans les esprits, et le mot de république, malgré la belle tradition qui y rattachait l'origine même et la grandeur première de Marseille, ne s'y prenait que dans le sens étroit et haïssable de terrorisme.

Une noblesse ancienne, illustre et opulente, mais entêtée de préjugés, y garde une influence considérable, subordonnée toutefois à la puissance du clergé, qui pénètre jusqu'au plus profond des masses populaires. Le catholicisme, à demi païen dans le midi de la France comme en Italie, possède le cœur et anime l'existence de ce peuple amoureux de symboles et de solennités. Le miracle est partout sur cette terre ardente. La légende peuple ces campagnes, splendides dans leur aridité, où le poëme divin de la Judée semble se continuer à l'ombre de l'olivier mélancolique qui en rappelle les plus suaves accents[1]. Tous les habitants sont religieusement associés et partagés en confréries. La mystérieuse organisation du *compagnonnage*, dont Marseille était une des villes capitales[2], et qui prenait ses couleurs à la Sainte-Baume, a créé au sein des corporations ouvrières un esprit d'aristocratie qui domine tout, mais qui est dominé lui-même par l'autorité ecclésiastique.

La révolution démocratique de 1848 ne trouvait donc aucune disposition favorable ni sur les degrés inférieurs, ni sur les degrés supérieurs de cette hiérarchie cimentée par l'esprit catholique. Elle devait encore moins espérer se concilier la classe moyenne, où régnait un esprit mercantile très habile, très hardi, mais avide et égoïste, qui voyait tout à coup

[1] On sait que, selon la légende, Madeleine demeura sept ans dans la grotte de la Sainte-Baume. De pieux pélerinages attestent le lieu où saint Lazare et saint André moururent.

[2] Les trois autres étaient Lyon, Nantes et Bordeaux.

son essor paralysé par la suspension des affaires et l'anéantissement du crédit.

Une absence aussi complète des sympathies préexistantes commandait au commissaire de la République une politique sans faiblesse, mais sans provocation. Il en trouva l'inspiration dans la droiture naturelle de son caractère et dans un don heureux d'expansion et de persuasion qui lui ouvrait l'accès des esprits les plus défiants. L'amour du bien public, dont il était pénétré, parut avec tant d'évidence dans tous ses actes et dans tous ses discours, qu'il désarma les préventions, les susceptibilités de classes et de partis, et lui rendit facile un problème en apparence insoluble : l'établissement, sans violence et sans ruse, de la République chez le peuple le moins républicain du monde.

Lorsque M. Ollivier arriva à Marseille le 3 mars, il trouva la préfecture et la mairie encore occupées par les fonctionnaires de la royauté. Appuyés sur l'opinion publique, ils avaient aisément repoussé les tentatives du comité révolutionnaire, qui s'était résigné à attendre le représentant officiel du Gouvernement provisoire. Tout se passa donc régulièrement. Le préfet, M. Lacoste, et le maire, M. Renard, remirent sans difficultés aucunes leurs pouvoirs à M. Ollivier. Le commandant de la division, le général d'Hautpoul, vint avec un empressement obséquieux faire acte d'adhésion à la République ; l'évêque prévint la visite du commissaire et lui exprima dans des termes affectueux les dispositions les meilleures ; la magistrature se montra, comme partout, beaucoup plus zélée qu'il n'était nécessaire ou convenable ; enfin, les rapports entre les anciens fonctionnaires et le nouveau pouvoir s'établirent avec une facilité et une courtoisie parfaites. Mais c'était là le côté apparent des choses, et M. Ollivier ne se dissimulait pas qu'il ne pourrait faire sérieusement accepter le gouvernement républicain par les populations qu'en ménageant le clergé et le parti légitimiste, et en tenant grand compte de leur puissance. Il s'employa d'abord à contenir

l'impatience des vieux républicains, qui n'avaient, non plus que les royalistes de la Restauration, *rien appris et rien oublié;* il entra en rapport direct et constant avec la classe ouvrière, et fit des ouvertures, dont la franchise fut l'habileté suprême, aux hommes éminents de tous les partis pour les engager avec lui, pour intéresser leur honneur à une œuvre commune de progrès. Dans la commission municipale, il introduisit des ouvriers républicains, mais sans exclure ni les bourgeois orléanistes ni les nobles légitimistes, et sut leur inspirer à tous un bon esprit de conciliation et de zèle pour la chose publique [1]. Par l'heureuse initiative de cette commission, la ville s'imposa des sacrifices qui permirent d'imprimer aux travaux publics une impulsion extraordinaire. Au milieu de la confusion et de la précipitation de toutes choses, l'organisation des ateliers nationaux, qui occupaient 9,000 ouvriers, se fit avec sagesse et discernement. Des améliorations et des embellissements d'une utilité générale [2] occupèrent les ouvriers d'une manière qui satisfit les classes riches. Enfin le comptoir d'escompte, organisé avec une promptitude merveilleuse par les soins de la chambre du commerce et le concours de la corporation des portefaix, vint en aide au commerce de telle façon qu'après un embarras momentané il reprit son mouvement normal sans avoir eu à souffrir la honte d'aucune faillite [3].

Tout allait donc bien, et la popularité que M. Ollivier

[1] Cette commission s'acquitta de ses fonctions avec une intelligence et un dévouement si parfaits que lors des élections municipales, et bien qu'on fût alors en pleine réaction contre l'esprit républicain, tous les membres furent réélus.

[2] Particulièrement les immenses travaux du canal qui conduit à Marseille les eaux de la Durance et les distribue dans la ville; le nivellement de la place de la Corderie, qu'aucune des administrations précédentes n'avait pu mener à bonne fin, à cause de l'opposition opiniâtre du génie militaire; la promenade du Prado, etc., etc.

[3] Le comptoir d'escompte de Marseille fut le premier qui fonctionna dans les départements. La chambre du commerce en fit les fonds principaux. Les portefaix déposèrent une somme de 60,000 francs.

s'était acquise dans toutes les classes préparait des élections excellentes, quand M. Ledru-Rollin, inquiété par les dénonciations qui lui arrivaient de tous côtés contre les commissaires, crut devoir, par une mesure générale, conférer des pouvoirs extraordinaires à des commissaires généraux auxquels il subordonna les commissaires particuliers.

Déjà les circulaires et les bulletins du ministère de l'intérieur, et surtout le retard impolitique des élections [1], avaient jeté l'incertitude et le trouble dans les esprits. La complication qu'apportèrent dans la direction des affaires les mésintelligences inévitables entre les commissaires généraux et les commissaires particuliers, offensés de cette espèce de surveillance et de suprématie qui leur était imposée, enlevèrent au gouvernement sa plus grande part d'action, et achevèrent de détruire le bon effet que l'établissement paisible de la République avait produit partout.

Le commissaire général nommé pour les quatre départements des Bouches-du-Rhône, du Var, des Basses-Alpes et de Vaucluse, M. Reppelin, avocat de Grenoble, appartenait à la fraction exclusive des *républicains de la veille*. A peine arrivé

[1] En réponse à une dépêche du ministre de l'Intérieur qui demandait l'opinion des commissaires sur l'utilité d'un retard, M. Ollivier répondit par les considérations suivantes qui pouvaient s'appliquer à la presque totalité des départements :

« A Marseille et dans les départements que je représente, la respiration sociale, si je puis parler ainsi, est suspendue jusqu'aux élections. Jusqu'à cette époque aucune affaire ne se fera, et si le délai se prolonge la stagnation pourra devenir un immense désastre. L'opinion du commerce, en majorité ici, ne saurait être douteuse; elle se fortifie de celle des travailleurs qui souffrent beaucoup de la suspension d'un grand nombre d'usines. Les malheureux consentent à ajourner leurs prétentions jusqu'à l'Assemblée constituante, mais à la condition qu'on n'éloignera pas cette époque désirée. Certes, les élections prochaines ne permettront pas à certaines personnes inconnues, qui tombent sur nous de Paris comme des nuées de sauterelles, de préparer leurs candidatures; mais, d'autre part, elles empêcheront les partis vaincus de nouer leurs trames. Les conservateurs du passé ont besoin de temps pour préparer leurs intrigues; nous, pour faire consacrer nos principes, nous n'avons besoin que d'enthousiasme. » (*Le commissaire du gouvernement au ministre de l'Intérieur*, Marseille, le 22 mars 1848.)

à Marseille, il se laissa circonvenir par les plus exagérés entre les révolutionnaires, et blâma la conduite de M. Ollivier. La garde nationale, selon lui, était beaucoup trop bourgeoise; il la fallait immédiatement dissoudre et reconstituer; le comptoir d'escompte était présidé par un réactionnaire qu'il fallait destituer; enfin, l'alliance avec les légitimistes et le clergé était une alliance adultère, et la candidature de M. Berryer, que M. Ollivier avait promis de ne pas combattre, devait être ouvertement repoussée.

A toutes ces prétentions d'un républicanisme absolu qui n'avaient aucun point d'appui dans une ville où la révolution de février n'avait pas trouvé plus de cent républicains, M. Ollivier opposait :

L'impossibilité d'opérer de vive force le désarmement de la garde nationale, qui certes ne se laisserait pas dissoudre de bonne grâce :

Les heureux effets produits par les opérations du comptoir d'escompte qui, n'étant point une institution politique, avait dû considérer dans la nomination de son président la probité et le crédit bien plutôt que le zèle républicain ;

Enfin, il affirmait que la nomination de M. Berryer, impolitiquement combattue, n'aurait pour tout résultat, en rompant l'alliance antérieure à la révolution des légitimistes et des radicaux, que de procurer l'élection de M. Thiers, considérée par le gouvernement comme infiniment plus dangereuse.

Des débats très vifs entre les deux commissaires se renouvelèrent sur ces trois points principaux, pendant une huitaine de jours; après quoi, le ministre de l'intérieur ayant donné raison à M. Ollivier [1], M. Reppelin dut céder et quitter Marseille, non sans avoir singulièrement nui à la cause qu'il

[1] Dans une dépêche du ministère de l'Intérieur, adressée le 18 mars à M. Émile Ollivier, le secrétaire-général, M. Jules Favre, s'exprime ainsi, au nom du ministre :

« Je partage votre opinion, que vous ne devez apporter aucun obstacle à la réélection du citoyen Berryer, qui, légitimiste seulement dans la forme, est au

croyait devoir servir par des moyens absolument incompatibles avec l'état des esprits.

Indépendamment des excellents résultats que je viens de rapporter, l'administration de M. Ollivier, à Marseille, fut marquée par un incident d'un singulier intérêt. Le jeune commissaire, qui croyait le gouvernement républicain engagé d'honneur à réparer toutes les fautes et toutes les injustices du dernier règne, voulut avoir un entretien avec Abd-el-Kader et porter à l'illustre victime de la politique dynastique quelques paroles de consolation, si ce n'est d'espérance, au nom du gouvernement de la République. On se rappelle que l'émir Abd-el-Kader était, depuis les derniers jours de l'année 1847, détenu au fort Lamalgue, malgré les stipulations expresses de sa soumission au général Lamoricière et malgré l'engagement formel pris par le duc d'Aumale. La politique conservatrice en avait ordonné ainsi. L'honneur éternel et sacré de la parole française invoquée par l'émir [1] avait été sacrifié, dans les conseils du roi, à la sagesse vulgaire de cette politique aux vues bornées. En vain les hommes les plus éminents dans la presse et à la tribune avaient réclamé ; M. Guizot, tout en déclarant aux chambres qu'il fallait *tenir grand et loyal compte des paroles dites et des promesses faites, et qu'il se proposait en effet de tenir la parole donnée* [2], annonçait l'ouverture de négociations avec le pacha d'Égypte dans le but d'obtenir de lui qu'il reçût l'émir à Alexandrie, en donnant au gouvernement du roi des garanties de surveillance. En

fond un patriote sincère, et dont l'éloquence, comme vous le dites avec raison, est une des gloires du pays.

« En principe, d'ailleurs, je ne crois pas que le succès des candidatures légitimistes, bien entendu toutefois à défaut d'autres, présente un danger réel. Les hommes les plus remarquables de ce parti, comprenant enfin qu'ils représentent des idées sans racines dans le pays, ont sincèrement adhéré à l'ordre de choses nouveau, les autres seront sans action sur l'Assemblée. »

[1] Abd-el-Kader avait une si entière confiance dans l'honneur français qu'il se serait livré à la France, disait-il, *sur la parole d'un simple soldat.*

[2] Chambre des pairs, 17 janvier 1848 ; Chambre des députés, 5 février 1848.

attendant l'issue de ces négociations, disait le ministre, Abd-el-Kader serait provisoirement retenu au fort Lamalgue. Dans la bouche de M. Guizot ces paroles signifiaient que, n'osant violer ouvertement la foi jurée par un fils du roi, on la voulait éluder. Chacun avait compris, par le ton et l'accent du ministre, que la captivité d'Abd-el-Kader était désormais, à ses yeux, l'un de ces faits accomplis dont la conscience publique n'avait plus à discuter le principe et dont on ne parlerait même plus que de loin en loin, pour jeter quelque promesse vague en pâture aux honnêtes gens, c'est-à-dire aux niais de la politique.

La révolution populaire de février, en donnant le pouvoir à des hommes qui représentaient plus particulièrement l'instinct des masses et le sentiment national, devait, selon toute apparence, faire prévaloir dans les conseils une politique différente, plus loyale, plus généreuse, et dont la délivrance d'Abd-el-Kader serait l'un des premiers effets. C'était l'opinion générale; c'était l'espérance positive du commissaire des Bouches-du-Rhône lorsqu'il fit annoncer sa visite à l'émir. Il voulait aussi voir par lui-même si la captivité que le fils de Mahi-Eddin s'obstinait fièrement à appeler l'hospitalité du fort Lamalgue, était adoucie par tous les soins et tous les égards compatibles avec l'exécution des ordres militaires. Il souhaitait enfin, tout en intercédant auprès du Gouvernement provisoire pour que la liberté fût rendue à Abd-el-Kader, de persuader à celui-ci, en cas de refus, de demander ou du moins d'accepter une liberté relative dans quelque belle résidence de l'intérieur du pays.

Abd-el-Kader se montra sensible à la démarche de M. Ollivier; mais il se refusa constamment aussi bien à se plaindre d'une sévérité ou d'une négligence qu'à solliciter une faveur de ses geôliers. Dans l'étroite enceinte où le sultan du désert se voyait confiné, il n'oubliait pas qu'il avait conquis naguère et possédé un royaume sans limites. En tendant sa main délicate à ce jeune inconnu qui venait lui offrir son appui, il

se rappelait que cette même main avait porté l'étendard triomphant du prophète, tracé à d'innombrables tribus les lois d'une civilisation nouvelle, reçu des présents de nos plus illustres chefs d'armée et signé avec le roi de France des traités superbes. Aussi ne voulait-il entendre parler que d'une seule chose : le maintien de la foi jurée. Le mot *clémence* blessait son oreille; il n'en prononçait jamais d'autre que *justice*. « Vous n'avez pas blessé mon cheval, disait-il à M. Émile Ollivier, en attachant sur lui son grand œil noir plein de douceur et de passion, et vous ne m'avez pas pris les armes à la main. J'ai envoyé volontairement mon sceau et mon sabre au général Lamoricière, qui m'a envoyé le sien en échange. Je me suis rendu parce que j'étais fatigué de lutter avec des hommes que je méprise. J'ai goûté la mort. Aujourd'hui, l'on peut me rendre sans crainte à la liberté; je ne demande plus qu'à aller dans un pays où je puisse élever mes femmes et mes enfants suivant ma religion. Je ne souhaite autre chose que de suivre la voie de mon père et de mes aïeux, que de m'ensevelir aux lieux saints, dans l'adoration de Dieu, jusqu'à la mort. » Et à la prière de M. Ollivier, il signait le serment solennel de ne jamais reprendre les armes contre les Français[1]. Quant au séjour en France, « cela n'est pas possible, disait-il encore avec son inflexible douceur. Nous sommes trop différents, répétait-il, en roulant dans ses doigts les grains de son chapelet; vous montrez vos femmes et nous cachons les nôtres; vous portez des vêtements étroits et nous en portons de larges; nous n'écrivons pas du même côté; nous n'avons pas la même religion; nous ne pouvons pas vivre sous le même soleil. »

Cependant M. Ollivier fit de vives instances auprès du Gouvernement provisoire pour obtenir la mise en liberté d'Abd-el-Kader, mais ses demandes restèrent sans effet. A la vérité, M. Arago écrivit à l'émir une lettre pleine d'égards où il

[1] Voir aux *Documents historiques*, à la fin du volume, n° 17.

promettait d'examiner ce que le gouvernement était à même de faire ; mais l'examen de M. Arago, pas plus que les négociations de M. Guizot, ne devait apporter aucun changement dans la condition d'Abd-el-Kader, et la République agit envers l'illustre captif exactement comme l'avait fait la monarchie.

Le commissaire envoyé par M. Ledru-Rollin dans les quatre départements du Gers, du Tarn, de Tarn-et-Garonne, et de Lot-et-Garonne, appartenait, ainsi que M. Reppelin, à l'école de la république dictatoriale. M. Jolly, avocat, député de l'Ariége en 1831, élu à Toulouse en 1839, non réélu en 1846, défenseur des accusés républicains dans le procès d'avril, était l'un des plus caractérisés entre ces républicains armés de toutes pièces, auxquels, depuis la circulaire du 8 mars, on donnait un peu ironiquement le nom de *républicains de la veille.* Il possédait à fond la pratique et le langage des anciens patriotes, aimait l'appareil militaire et croyait fermement ce que M. Ledru-Rollin ne parvenait pas toujours à se persuader : que le gouvernement républicain devait se montrer jalousement exclusif, et qu'entrer en accommodement avec le temps, les hommes et les choses, ce serait une trahison à la cause démocratique.

On se rappelle le triste procès intenté au frère Léotade, dans le courant de l'année 1847. La ville de Toulouse en était encore tout émue. Les passions religieuses s'étaient réveillées en cette occasion avec une ardeur qu'on ne leur croyait plus. Catholiques et protestants, nobles légitimistes et bourgeois libéraux se retrouvaient en présence, armés de tous leurs préjugés et de tous les souvenirs de leurs anciennes luttes.

M. Jolly, défenseur des parents de Cécile Combette, la victime de Léotade, était le 26 février à l'audience, où il se disposait à plaider, lorsqu'on lui remit une lettre qui lui apprenait les événements de Paris. D'autres correspondances, arrivées par le même courrier, annonçaient à plusieurs personnes

présentes au Palais la régence de Mme la duchesse d'Orléans et le ministère de M. Odilon-Barrot. Le trouble causé par ces nouvelles fut si grand qu'il fallut suspendre l'audience.

Les amis politiques de M. Jolly, qui l'attendaient à la sortie du palais, au nombre de quatre à cinq cents environ, décidèrent qu'il fallait faire la révolution à Toulouse, et sans attendre d'autres nouvelles de la capitale, proclamer à leurs risques et périls la République.

Aussitôt cette résolution prise, une vingtaine d'étudiants se répandent par les rues pour soulever le peuple. M. Jolly, à la tête d'une colonne de républicains, très petite au départ, mais qui grossit en marchant, va droit à la place du Capitole, où la troupe, sans trop comprendre de quoi il est question, la laisse passer. Il entre dans la salle du conseil municipal qui, en l'absence du préfet, M. Duchâtel, administre le département, et, après avoir destitué de sa propre autorité les membres présents, il paraît au balcon, harangue le peuple, qui dans cet intervalle s'est rassemblé en grande foule sur la place, proclame la République et ordonne aux officiers qui le regardent tout ébahis, de faire rentrer les troupes dans les casernes. A la préfecture, M. Jolly ne rencontre pas plus de difficultés. Le secrétaire général, apprenant ce qui se passait au Capitole, avait jugé prudent de s'éloigner en laissant les clefs à un garçon de bureau. Trois cents hommes du régiment d'artillerie, qui occupaient l'hôtel, ne firent pas mine de le vouloir défendre. Du 26 au 29 février, où le télégraphe apporta à M. Jolly la nouvelle officielle de l'établissement d'un Gouvernement provisoire et sa propre nomination aux fonctions de commissaire, la ville de Toulouse demeura dans le plus singulier état qui se puisse imaginer. La République était proclamée, à la vérité, mais elle n'avait qu'une existence tout à fait abstraite, car, en cas de lutte, la petite minorité de la population qui l'aurait soutenue était sans armes et sans organisation. Depuis sept ans la garde nationale était dissoute ; tandis que le parti conservateur, s'il avait eu la moindre

velléité de combat, disposait de 6,000 hommes de troupes régulières dans la ville et de 12 à 15,000 dans les environs. Les républicains eux-mêmes ne pouvaient croire à un si facile succès. Plus tard, quand les royalistes se vengèrent du dédain qu'on avait trop laissé paraître pour eux, ils oubliaient qu'ils devaient surtout s'en prendre à eux-mêmes de tout ce qui les avait blessés; ils oubliaient qu'une attitude plus ferme eût rendu les procédés dont ils se plaignaient absolument impossibles dans un pays où le courage tient le premier rang entre toutes les vertus dans l'estime publique.

Cependant M. Jolly se trouva bientôt dans une situation embarrassée entre le ministre de l'intérieur, qui désapprouvait formellement des destitutions, des suspensions et d'autres mesures un peu trop conformes au vieux programme de la politique jacobine, et le club communiste par lequel il se voyait traité de réactionnaire.

Les défiances en étaient venues à ce point parmi les ouvriers qui fréquentaient ce club dirigé par un partisan de M. Blanqui, que le 9 avril ils se portèrent à la préfecture dans le dessein de s'en emparer et d'en chasser le commissaire; mais M. Jolly avait été prévenu. La garde nationale accourue à sa défense eut aisément le dessus dans la lutte qui s'engagea, malgré l'extrême animation des ouvriers, parce que ceux-ci, au nombre de neuf cents environ, étaient très mal armés, et que leur chef se laissa prendre dès le commencement de la lutte. Le lendemain, le club communiste fut fermé, son journal suspendu, et la garde nationale vint féliciter le commissaire de la victoire que le parti de l'ordre, comme on disait déjà, avait remportée en sa personne.

Cette mesure, cependant, était beaucoup trop complète aux yeux de M. Jolly, car elle rendait aux royalistes, à la veille des élections, une force qu'ils n'avaient jamais perdue en réalité, mais dont ils avaient perdu le sentiment, et qui par conséquent leur était devenue inutile. M. Jolly crut donc devoir, sans plus tarder, combattre leur influence, et il s'atta-

qua, sans beaucoup de prudence, à l'un des hommes les plus considérables du parti orléaniste, M. Charles d'Arragon, qui devait à ses relations personnelles avec M. Garnier-Pagès sa nomination au commissariat d'Alby et le patronage presque officiel du gouvernement pour sa candidature. M. Jolly tenta d'autorité, sans aucun motif sérieux, presque sans prétexte, de révoquer M. d'Arragon, et il installa un avocat, nommé Boguel, à sa place; mais la force morale de l'opinion publique l'emporta sur la volonté cependant très énergique de M. Jolly. On écrivit de tous côtés à Paris pour protester contre la révocation de M. d'Arragon, et bientôt, à la grande surprise du commissaire, il se vit désavoué par M. Ledru-Rollin, qui réintégra M. d'Arragon dans ses fonctions.

Une pareille décision du ministre de l'intérieur avait d'autant plus droit de surprendre M. Jolly que, dans le moment même où M. Ledru-Rollin donnait cette marque de déférence à l'opinion publique en désavouant officiellement un de ses agents, il nommait à Montauban un commissaire choisi comme à plaisir pour heurter l'opinion et provoquer des conflits qu'ailleurs il paraissait soigneux d'éviter. Ce commissaire, envoyé dans la ville de France où l'ancienne noblesse légitimiste a conservé la suprématie la plus évidente, était un professeur nommé Sauriac qui n'avait ni par lui-même, ni par sa famille, ni par ses relations, aucune consistance dans le pays. Le hasard fit que, dans le trajet de Paris à Montauban, M. Sauriac se trouva dans la diligence en compagnie d'un étudiant en droit de Tarn-et-Garonne. Celui-ci engagea avec le nouveau fonctionnaire républicain une conversation politique dans laquelle M. Sauriac exposa, avec bien peu de circonspection, ses doctrines et ses vues. Son interlocuteur, content de le voir se livrer de la sorte, l'excita, le provoqua par la contradiction jusqu'à ce que M. Sauriac en vînt à faire une profession de foi complète et à peu de chose près communiste.

Le lendemain, à son arrivée à Montauban, M. Sauriac, à

sa grande surprise, en parcourant les journaux des départements, y lut, relaté dans le plus grand détail, avec des commentaires de toutes sortes, son entretien avec l'inconnu de la veille. Il sentit à l'instant sa faute, et comprit que cette malheureuse conversation en diligence allait le perdre. Quelques uns, à la vérité, ne firent que rire du bon tour d'écolier joué au commissaire du Gouvernement provisoire ; mais les meneurs du parti royaliste firent prendre à la chose un caractère politique. Le mot d'ordre est donné dans la presse, l'anecdote amplifiée et envenimée court partout ; on s'exalte, et bientôt les chefs de la garde nationale, à Cahors, à Agen, dans tous les chefs-lieux de canton, décident que le département ne saurait tolérer d'être administré par un communiste. L'exécution de cette sentence ne se fait pas attendre ; on bat la générale, non seulement dans le département, mais dans les départements voisins ; 15,000 gardes nationaux se rassemblent et marchent sur Montauban. Le 9 avril, le jour même où M. Jolly triomphait à Toulouse de l'émeute communiste, il voit arriver M. Sauriac, qui, chassé de la préfecture de Montauban, accourt pour lui demander main forte.

Cet incident venait à propos pour M. Jolly, un peu déconcerté, comme nous l'avons vu, de sa victoire, et il saisit avec empressement l'occasion de soutenir à Montauban un parti, ou plutôt un mot, car le prétendu communisme de M. Sauriac n'était pas autre chose qu'il venait de vaincre à Toulouse.

Sur son ordre, le colonel du 41e régiment de ligne part avec deux batteries de canons, pour aller réintégrer M. Sauriac dans sa préfecture. La chose se fait sans difficulté, mais aussi sans avantage pour l'autorité officielle ; car à peine la troupe de ligne a-t-elle repris le chemin de Toulouse que les mêmes 15,000 hommes de garde nationale, qui ont chassé M. Sauriac, rentrent dans la ville, bannière déployée, entourent la préfecture et forcent de nouveau l'infortuné commissaire à fuir, et cette fois pour ne plus reparaître. Après un assez long *interim* pendant lequel la commission municipale administre

la ville, un nouveau commissaire, M. Laroche, avocat, appartenant au communisme icarien, parvient par sa prudence et sa modération à calmer les esprits et à rétablir l'ordre.

Ces conflits entre la population des villes et l'autorité officielle, n'étaient pas les seuls qui agitassent le pays. Dans les campagnes, des mouvements où la politique n'entrait pour rien, éclataient sur plusieurs points à la fois, et l'on eut quelque peine à les apaiser. Les départements de la Haute-Garonne, des Hautes-Pyrénées, de l'Ariége et de l'Aude sont couverts de forêts magnifiques. L'État, dans le seul département de l'Aude, en possède pour une valeur d'environ 20 millions. Par une anomalie qu'a créée, de restriction en restriction, un pouvoir plus jaloux de ses droits qu'intelligent de ses intérêts véritables, les populations, pour lesquelles la proximité de ces richesses naturelles devrait être un accroissement de bien-être, souffrent des privations très dures et sont en butte à mille vexations intolérables de la part de l'administration forestière. Le droit des communes qu'on appelle *riveraines* et le droit de l'État perpétuellement contesté et interprété, donnent lieu sous tous les gouvernements à de sanglants conflits et tiennent les paysans de ces contrées, très braves et très bons tireurs, en état permanent d'insurrection; insurrection étrangère, comme je l'ai fait observer, à la politique, et qui, sous une forme particulière locale, n'est autre chose que la protestation aveugle de la misère du peuple contre la mauvaise gérance et le gaspillage de la fortune publique.

En 1830, après de très graves émeutes, le gouvernement rendit aux communes riveraines la plupart des droits anciens qu'elles avaient réclamés vainement sous la restauration; mais les concessions qu'on s'était cru forcé de faire en principe, on les retirait de fait, en mettant pour condition à l'exercice de ces droits, des formalités telles qu'elles les rendaient plus onéreux que profitables [1]. L'esprit de rébellion qui anime

[1] Il arrive ainsi que les arbres des forêts de l'État pourrissent sur place.

toutes ces campagnes ne pouvait manquer d'éclater de nouveau à la première occasion. Cette occasion fut la révolution de février. Trois à quatre mille paysans, intrépides chasseurs d'ours, se répandirent dans le pays en commettant toutes sortes de dégâts. Le château de M. de Goulard, noble légitimiste, et quelques autres habitations furent brûlés; il fallut envoyer deux régiments de troupes de ligne pour réduire les séditieux.

Entre toutes les villes importantes de France, c'est à Bordeaux que la révolution de février devait rencontrer les dispositions les plus défavorables. Ces dispositions se manifestèrent tout d'abord par une résistance passive, mais très prononcée à la proclamation de la république. L'opinion orléaniste était prépondérante à Bordeaux dans les classes aisées, et les ouvriers ne s'occupaient aucunement de politique. Ils avaient formé entre eux des associations de secours mutuels qui suffisaient, le travail n'ayant pas manqué depuis bien des années, à parer aux nécessités pressantes; c'est à peine si l'on aurait pu réunir à Bordeaux une cinquantaine de républicains très ignorés, et dont l'influence était nulle à ce point qu'ils n'étaient pas même parvenus à avoir dans la presse un organe de leurs opinions.

Les autorités de Bordeaux, le préfet M. Sers, et le maire M. Dufour Duvergier, tous deux attachés à la dynastie d'Orléans, ne mirent aucun empressement à proclamer la République, et comme le peuple ne les y poussait pas et que la garde nationale était avec eux, ils résistèrent à l'effort des révolutionnaires et demeurèrent en monarchie jusqu'à l'arrivée assez tardive de M. Ch. Chevallier, commissaire officiel du Gouvertement provisoire.

M. Chevallier, publiciste assez peu connu, homme de bonnes intentions et de peu de volonté, laissa les choses aller leur

tandis que les paysans manquent de bois à brûler. Dans les hivers rigoureux, il y a eu des exemples de personnes mortes de froid, dans des communes tout environnées de forêts.

cours naturel, et ce cours naturel était fort pacifique. L'état financier de la ville était meilleur qu'on ne devait l'espérer en une telle crise. La banque, ayant fait spontanément une souscription considérable pour fonder un comptoir d'escompte, vint en aide aux maisons dont le crédit était menacé. On trouva sans peine assez d'ouvrage pour faire vivre les ouvriers dans un pays où les denrées sont à très bas prix. La secousse commerciale et industrielle fut donc, comparativement à beaucoup d'autres points du territoire, fort peu ressentie à Bordeaux, et le mouvement révolutionnaire y parut plus factice que partout ailleurs. Ce mouvement partait principalement d'un club composé de fort braves gens, mais absolument dénués d'intelligence politique. Voyant que le commissaire ne faisait aucune destitution et qu'il restait en bons rapports avec l'archevêque et les autorités militaires, ils envoyèrent contre lui au ministère de l'intérieur des dénonciations passablement ridicules, et l'un des membres du club fit même le voyage de Paris tout exprès pour exiger la révocation de M. Chevallier; mais M. Ledru-Rollin ne tint aucun compte de ces dénonciations qui, en effet, ne reposaient sur rien de sérieux, et tout resta paisible jusqu'à l'arrivée à Bordeaux du commissaire général, M. Latrade.

Celui-ci, avant d'avoir pu se faire connaître à la population par aucun acte administratif, fut signalé par les partis royalistes comme un révolutionnaire de 93. On sema le bruit, on affirma qu'il venait établir la guillotine sur la place publique. Ces propos trouvèrent des oreilles crédules; on s'ameuta dans les rues, et bientôt un rassemblement immense entoura la préfecture en menaçant de mort le commissaire. M. Latrade, qui ne se sentait appuyé par personne, n'essaya pas de résister à l'émeute. Quelques amis l'aidèrent à s'évader par les toits, le cachèrent dans une maison particulière et le firent partir le lendemain matin pour Paris. M. Clément Thomas, l'un des rédacteurs du *National*, le remplaça et parvint à calmer l'agitation. Rappelé à Paris par sa nomina-

tion au grade de colonel d'une légion de la garde nationale, il fut remplacé à son tour par M. Henri Ducos, ancien député de l'opposition dynastique, qui présida aux élections.

Ces hostilités entre la garde nationale et les commissaires se produisirent dans plusieurs autres départements et partout restèrent impunies, parce que M. Ledru-Rollin, quand on lui faisait connaître les maladresses politiques de ses agents, les blâmait et les désavouait[1]. D'ailleurs, les pouvoirs illimités qu'il leur avait conférés ne pouvaient, en cas de résistance, se faire obéir qu'au moyen de la garde nationale; du moment que la garde nationale se tournait contre les commissaires, il n'y avait plus d'autre recours que l'appel aux passions ultra-révolutionnaires, le gouvernement des clubs, la terreur. Or, je crois avoir montré surabondamment que M. Ledru-Rollin ne voulait, pas plus que M. de Lamartine, de ces moyens extrêmes. Il redoutait la domination des clubs. Nous venons de le voir, à Marseille, à Lyon, à Toulouse, repousser presque constamment les dénonciations qui lui arrivaient contre les commissaires accusés de tiédeur politique. Il y avait donc contradiction flagrante entre ses paroles officielles et ses actes, entre les pouvoirs illimités qu'il proclamait et l'autorité absolument nulle qu'il donnait en réalité; il en résulta cet effet déplorable, qu'il fournit à ses ennemis mille prétextes d'accusation contre ses agents, en même temps qu'il ôtait à ceux-ci la seule force avec laquelle ils auraient pu triompher.

La négligence était aussi grande au ministère de l'intérieur que l'indécision; la plupart du temps les demandes des commissaires demeuraient sans réponse; souvent le télégraphe apportait dans l'espace de quelques heures des ordres et des

[1] A Besançon, par exemple, où sur une question d'étiquette entre les commissaires, MM. Faivre, Tisserandot et le général Baraguay-d'Hilliers, une émeute de la garde nationale avait forcé les commissaires à quitter la place. Le commissaire-général, J. Demontry, ayant adressé un rapport (8 avril) au ministre, n'en reçut aucune réponse.

contre-ordres, des révocations et des réintégrations qui jetaient le plus grand trouble dans les affaires. Entre les deux partis que le Gouvernement provisoire avait à prendre, administrer doucement, prudemment, sans secousse, ou gouverner avec une énergie toute révolutionnaire, il ne sut se tenir fermement ni à l'un ni à l'autre, et l'on vit pendant deux mois entiers, dans le pays le plus centralisé du monde, l'étonnant spectacle d'une multitude de tiraillements partiels et de rébellions locales; l'opinion, tantôt refoulée, tantôt emportée sous la main d'hommes divisés entre eux; la nation entière agitée vainement d'un mouvement confus, contraire à ses instincts, et qu'elle ne parvenait pas à s'expliquer à elle-même.

CHAPITRE X.

LA RÉVOLUTION EN EUROPE. — PÉTERSBOURG. — VIENNE. — MILAN. — BERLIN. — EXPÉDITION DES CORPS-FRANCS.

Si l'étonnement de la France démocratique fut grand lorsqu'elle apprit de Paris qu'elle n'avait plus de roi, que dut penser l'Europe monarchique et aristocratique en entendant tout à coup résonner à ses oreilles cette nouvelle incroyable : les Français viennent de chasser la dynastie d'Orléans et ils ont choisi pour les gouverner un poëte lyrique, un avocat radical, un astronome et un prolétaire !

Aucune explication vraisemblable d'une telle énormité ne venait à l'esprit ni des souverains, ni de leurs cours. Depuis bien des années déjà la diplomatie européenne considérait la force révolutionnaire comme très affaiblie, sinon détruite, en France par la longue application d'une politique savamment combinée. Les ambassadeurs des puissances étrangères, captivés par l'accueil et l'entretien aimables de Louis-Philippe, éblouis par le luxe élégant de la société parisienne qu'ils voyaient s'abandonner dans une sécurité parfaite à l'ivresse des plaisirs, avaient fini par réconcilier leurs maîtres avec la royauté illégitime. Les colères et les inquiétudes que l'usurpation de 1830 avait fait naître, s'étaient peu à peu dissipées avec les préventions conçues contre le favori de la bourgeoisie libérale, devenu roi par la grâce du peuple ; et, comme la surprise exagère tout, quand on vit Louis-Philippe sacrifier sa popularité au maintien de la paix et se retourner si résolument contre la révolution qui l'avait mis sur le trône, les hommes d'état de tous les pays le portèrent aux nues ; sa sagesse devint proverbiale ; on l'appela le ***Napoléon de la paix;*** on en vint à le regarder comme le régulateur de l'ordre européen, et le bruit de sa chute étonna les souverains plus

encore peut-être que ne l'avait fait le retentissement de son élévation.

Ce changement dans les dispositions des têtes couronnées était surtout remarquable à la cour de Russie. L'empereur Nicolas avait mis fin, en ces derniers temps, aux sarcasmes et aux épigrammes que pendant plusieurs années il s'était plu à lancer à tout propos contre Louis-Philippe et sa famille. Depuis qu'il avait vu tous ses desseins favorisés par l'attitude passive de la diplomatie française, qui n'osait même plus parler de la Pologne, il s'était singulièrement adouci. On assure que la connaissance personnelle qu'il fit, dans son voyage en Italie, du duc de Bordeaux et de ses conseillers, acheva de lui ôter la pensée d'une restauration [1], et qu'à dater de ce jour, le ton de ses agents auprès du Gouvernement français marqua, dans plusieurs circonstances, un désir de rapprochement très sensible. L'indifférence qu'il affecta en public lorsque se répandirent, à Saint-Pétersbourg, les premières nouvelles d'une insurrection à Paris, ne trompa que peu de gens; bien qu'il répétât d'un ton railleur « qu'après tout, les Français étaient les maîtres chez eux; que peu importaient à la Russie les fantaisies parisiennes, etc.; » bien qu'il voulût montrer au bal et au spectacle un front serein, il ne commandait pas à sa pâleur qui trahissait sa préoccupation secrète. Toute la ville avait les yeux sur lui. Les hommes de cour, voyant que l'empereur voulait paraître insouciant, se composaient le visage. Le peuple au contraire lui attribuant, comme à Dieu, tous les événements, disait que le Goçoudar [2] avait fait chasser Louis-Philippe, parce que ce prince déloyal refusait de lui rendre

[1] Selon le bruit général, l'empereur Nicolas aurait paru charmé de la dignité parfaite, de la politesse et même de l'intelligence du duc de Bordeaux, mais, en même temps, il n'aurait pas dissimulé qu'il ne lui supposait pas les qualités d'esprit et de caractère propres à gouverner la France dans des conjonctures aussi difficiles.

[2] Goçoudar : nom que le peuple russe donne à l'empereur, quand il est content de lui.

les millions qu'il lui avait empruntés. « Nous irons reprendre notre Paris ! *nasz Pariz*, » s'écriait-on dans les groupes populaires. Mais l'empereur ne se laissait pas distraire par ces naïvetés de l'orgueil national. Les dépêches qui lui arrivaient à la fois de tous côtés l'assombrissaient d'heure en heure. Au bruit bientôt démenti d'une contre-révolution dont on faisait honneur, tantôt au maréchal Bugeaud, tantôt au général Lamoricière, avait succédé la nouvelle officielle de la proclamation de la République, et presque au même moment des lettres particulières annonçaient comme accomplies les révolutions qui devaient éclater, quinze jours plus tard, à Berlin et à Vienne.

Il devenait indispensable de prendre, sinon un parti, du moins une attitude politique. L'empereur le sentit, et malgré son trouble il publia un manifeste dans lequel il se déclarait prêt à combattre *pour la justice de Dieu et pour les principes sacrés de l'ordre établi sur les trônes héréditaires*; il ordonna que l'on fît avancer sur la frontière deux corps d'armée et renvoya immédiatement à Varsovie le maréchal Paskewitch. En même temps, un agent diplomatique [1] partait pour Paris, chargé de porter à tous les Russes l'ordre de quitter la France au plus vite.

Sur ces entrefaites, l'arrivée du manifeste de M. de Lamartine rendit à l'esprit agité du czar quelque repos. Il éprouva d'autant plus de satisfaction de ce langage pacifique qu'il avait ressenti d'inquiétudes en se préparant à la guerre. Il sembla respirer plus librement. « Il n'aurait pas cru, répétait-il à son entourage, qu'un poëte fût capable d'autant de sagesse. Puisqu'il en était ainsi, et si la France demeurait fidèle au programme de M. de Lamartine, la Russie ne prendrait pas l'offensive et resterait chez elle. » Mais ce calme et cette

[1] M. Balabine. On raconte que dans son audience de congé, l'empereur lui dit en lui frappant sur l'épaule : « Prends bien garde au moins de ne pas te faire écharper par ces Parisiens ; toutes leurs peaux ensemble ne valent pas la tienne. »

satisfaction relative furent de courte durée, et l'empereur retomba dans un état violent. Tantôt il se parlait haut à lui-même, comme un homme qui n'est plus maître de ses pensées; plusieurs fois on le rencontra très avant dans la nuit, seul, à pied, enveloppé de son manteau, se dirigeant vers la demeure de son ministre de la guerre. Le récit des événements de Vienne et de Berlin, dont le bruit prématuré avait fait place à une certitude accablante, causait en lui cette perturbation nouvelle [1]. Toute dissimulation, toute réserve lui devenaient impossibles. Aucune expression ne lui semblait trop méprisante quand il parlait du roi de Prusse, des archiducs, du prince de Metternich, de tous *ces gens sans tête et sans cœur* qui déshonoraient, disait-il, les races royales. D'autres fois, en des entretiens intimes avec le duc de Leuchtenberg, qu'absorbait le souci de ses pertes pécuniaires sur les valeurs industrielles françaises, le souverain de toutes les Russies peignait dans un langage d'une éloquence amère, la ruine des espérances grandioses qu'il avait conçues pour lui-même et pour sa nation. « Nous voici, disait-il alors d'un accent navré, nous voici, moi et mon peuple, par la faute de ces misérables, refoulés vers l'Asie. La France triomphe en Occident; l'Europe nous repousse. Avant même que de l'avoir pu combattre, les Slaves sont vaincus par la Révolution française [2] ! »

Ainsi, par une de ces divinations subites dont la nature accorde le don à ces hommes de pouvoir en qui elle personnifie une idée, un siècle, une race, un peuple, et qui leur re-

[1] L'arrivée de la grande duchesse Hélène à Pétersbourg avait achevé de troubler l'empereur. Cette princesse, qui fuyait l'Italie insurgée, s'était arrêtée à Vienne, où elle avait trouvé le prince de Metternich très peu ému. « Les événements sont graves sans doute, lui disait le vieux ministre; mais ici du moins nous sommes à l'abri. Jamais la révolution ne viendra jusqu'à Vienne. »

[2] « L'empire de Russie voudra subjuguer l'Europe et sera subjugué à son tour, » a dit J.-J. Rousseau. (*Contrat social*, liv. II, ch. 9.)

présentent comme accomplis les événements à peine préparés, l'empereur de Russie voyait l'avenir de la démocratie française plus clairement qu'elle ne l'apercevait elle-même : il entendait distinctement, à travers le temps et l'espace, la voix encore incertaine et les pas chancelants de la Révolution; il la voyait déjà conquérante, souveraine, s'avancer jusqu'à lui, quand, pareille à ce lion du poëte que le doigt du Créateur appelle à l'existence, mais qui, resté engagé à demi dans la masse terrestre, s'étonne de sa force et s'effraie de son propre rugissement, elle ne connaissait encore ni sa puissance, ni sa destinée; elle ne s'était pas nommée de son nom véritable.

Ce qui venait de se passer à Vienne méritait bien d'ailleurs le mépris et l'indignation du czar. Quelques écrivains libéraux, des étudiants, des étrangers, y fomentaient depuis un certain temps, par des écrits clandestins et par une propagande orale assez confuse, une agitation et un mécontentement qui ne descendaient guère au-dessous de la classe bourgeoise. Une intrigue de cour favorisait cette agitation. L'archiduchesse Sophie, femme ambitieuse et rusée, voulait par son mari, l'archiduc François-Joseph, ou par son jeune fils, régner en Autriche. D'obstacles à ses projets, elle n'en voyait qu'un : le prince de Metternich. Aussi travaillait-elle sans relâche, de concert avec une partie de la noblesse qu'avait lassée la longue domination du vieux ministre, et secondée par quelques membres influents du clergé, à discréditer une politique et des conseils où elle n'avait point assez de part. Bien qu'elle fût, dans le secret de sa pensée, plus absolutiste que le prince de Metternich, elle savait, dans l'occasion, parler le langage du libéralisme, et, loin de redouter les démonstrations populaires, elle y voyait un moyen de renverser le cabinet et de nécessiter l'abdication d'un empereur incapable de gouverner par lui-même. Lorsque parvint à Vienne la nouvelle des événements de Paris, elle s'en réjouit parce qu'ils devaient précipiter une crise trop lente à

son gré ; et, comme elle vit qu'en effet la population commençait à s'émouvoir, et se rassemblait dans les rues aux cris de *vive la liberté! à bas Metternich!* elle mit en œuvre toutes ses habiletés pour empêcher qu'aucune mesure sérieuse de répression ne fût prise par le gouvernement. C'est par là que s'explique le facile succès d'une insurrection qui n'avait pour fondement, ni une opinion publique fortement constituée dans les classes supérieures, ni même de véritables passions dans la classe populaire.

Les premiers propos avant-coureurs de l'insurrection s'étaient tenus dans un café. Quelques étudiants, causant entre eux des affaires de Paris, tombèrent d'accord que le moment était venu d'agir, et qu'il fallait signer une pétition pour demander à l'empereur la liberté de la presse. Ce projet n'avait rien de séditieux ; il fut aussitôt mis à exécution. Le soir même, deux professeurs de l'Université portaient à l'archiduc Louis et au conseil d'état la pétition couverte de signatures. Dans le même temps, plusieurs requêtes analogues, entre autres celle de l'Union des arts et métiers, étaient remises à l'archiduc Charles. Les cours n'ont jamais hâte de répondre à ces sortes de demandes, et déjà les rassemblements populaires qui stationnaient sur la place publique, au lieu de s'irriter de cette longue attente, commençaient à se refroidir, quand des meneurs, parmi lesquels on affirme avoir vu des émissaires de l'archiduchesse Sophie, s'écrient que c'est Metternich qui trompe l'empereur et l'empêche d'accéder aux vœux du peuple. La multitude, crédule à ces propos, se précipite vers la maison de campagne du prince : les maîtres n'y sont pas ; les serviteurs ferment les portes. La foule les enfonce, se répand dans les appartements, brise les glaces, allume dans la cour, avec quelques meubles, un feu de joie ; après quoi elle revient triomphante grossir un attroupement qui entoure la chancellerie d'état, et demande à grands cris le renvoi du ministre. Là, le résultat est plus sérieux et le succès plus décisif. Au bout de très peu de temps, un conseiller impérial paraît au

balcon, harangue le peuple, et lui annonce que Sa Majesté l'empereur, plein de sollicitude pour ses fidèles sujets, s'occupe en ce moment même de décréter les libertés demandées. Par une étrange coïncidence, pendant que le conseiller parle encore, les troupes qu'on avait vues jusque-là immobiles, l'arme au bras, et qui partout avaient laissé passer le peuple, se déploient et s'apprêtent à dissiper les rassemblements. La foule murmure; quelques enfants jettent des pierres aux soldats; un officier supérieur est atteint au front d'un coup qui fait jaillir le sang. A cette vue, la troupe irritée oublie l'ordre et fait feu; cinq à six insurgés tombent morts ou blessés grièvement. Le peuple fuit, mais en criant *aux armes!* et les barricades s'élèvent. Dans le même temps, les députations se succédaient au palais impérial, et menaçaient d'une révolution si l'on n'accédait, sans plus tarder, au vœu du peuple. Elles sont reçues d'abord par les archiducs, puis enfin par le prince de Metternich, qui a pris sa résolution et qui vient lui-même leur déclarer qu'il ne veut pas être un obstacle à la paix publique, et qu'il va quitter Vienne. C'était bien ce qu'on souhaitait le plus; aussi un applaudissement général accueille-t-il ces paroles, et les députés se hâtent de parcourir la ville pour annoncer partout la bonne nouvelle. Alors la joie publique éclate; les cris de *vive l'empereur!* ébranlent les maisons. Des lampions, des transparents, des drapeaux décorent les fenêtres; la nuit se passe en réjouissances, et le lendemain matin la population, ivre de bonheur, lit sur toutes les murailles que les droits féodaux sont abolis, que la liberté de la presse est accordée, que la garde nationale va être organisée, que les condamnés politiques sont amnistiés, et enfin que des *Etats-Généraux* sont convoqués, pour le 3 juillet prochain, dans la capitale de l'empire. A côté de toutes ces proclamations libérales, une affiche était placardée, qui portait en grosses lettres le nom du prince de Windishgraetz, avec le titre de commandant-général de la ville et des troupes. Si l'insurrection avait eu des chefs politiques, il ne leur en eût

pas fallu davantage pour comprendre à quelles inspirations obéissait la cour, et pour toucher du doigt le piége où le peuple allait se laisser prendre; mais tout s'était fait, comme on vient de le voir, sans préparation et sans concert, à l'aventure. Rien de moins révolutionnaire que l'esprit de la population viennoise. Aussi, croyant avoir passé les bornes de la témérité en brisant les portes de la maison du prince de Metternich, elle se contenta de déchirer le placard qui portait le nom du prince de Windishgraetz, et sut un gré infini au gouvernement de sa condescendance, lorsque, deux heures après, elle lut, au lieu de ce nom détesté, le nom d'un grand seigneur auquel sa familiarité d'allure et de langage avait valu une sorte de popularité dans les faubourgs de Vienne : le prince de Lichtenstein. Tout parut alors terminé; les libraires étalèrent à leurs vitres les portraits de Voltaire et de Rousseau; les livres prohibés de Michelet, de Lamartine, de Louis Blanc. La nomination d'un ministère aristocratique, sous le patronage de l'archiduchesse Sophie, une promenade en calèche de l'empereur, une représentation gratuite au théâtre, mirent fin à ce que l'on voulut bien appeler en Europe la révolution de Vienne.

L'un des incidents les plus remarquables de cette révolution, ce fut l'arrivée de la députation hongroise dans la matinée du 15 mars. Quand le bateau à vapeur de Presbourg fut signalé, le peuple se porta en grande foule à la rencontre des envoyés de la diète, et salua de ses acclamations ces nobles patriotes qui les premiers, dans l'État autrichien, avaient revendiqué d'une voix virile le droit et la liberté. *Vivent les Hongrois! vive Kossuth! vive Batthianyi!* ce fut pendant plusieurs jours le cri d'allégresse de la population viennoise. Kossuth, plus que tous les autres, excitait une curiosité sympathique. Il ne pouvait se soustraire aux empressements de la foule qu'étonnait une si grande et si jeune renommée, que charmaient sa beauté, sa grâce, et qui ne pouvait se lasser d'entendre l'accent irrésistible de sa parole.

Arrêtons-nous un moment pour saluer aussi cet homme extraordinaire qui, sorti de la condition la plus humble, étranger au bruit des armes, à l'art de la guerre, appelle à lui par le seul magnétisme de la force morale, le peuple le plus belliqueux du monde; soumet la fierté jalouse des grands, enflamme le patriotisme des masses, ranime au cœur de tous cette foi superbe dans les anciens dieux qui, depuis ses origines conquérantes, a fait à la race magyare une vie indestructible, quoique toujours menacée, au sein des races ennemies qui l'enserrent et la pressent de toutes parts. Ne craignons pas de suspendre un peu le fil des événements, et disons quel était cet homme signalé que nous allons voir tout à l'heure susciter pour une lutte inouïe un peuple de héros, lui inspirer la sainte folie du sacrifice, et vaincu enfin avec lui, après des efforts prodigieux, paraître aussi grand, aussi glorieux même dans la défaite que plus d'un conquérant dans tout l'éclat du triomphe.

Louis Kossuth (Lajos) est né en 1804, d'une famille hongroise, protestante, dans un village du comitat de Zemplin, non loin de Theiss. Son enfance fut comme bercée par la légende païenne et chrétienne de cette contrée fameuse, qui vit se dresser la tente nomade d'Attila et s'arrêter, dans le IXe siècle, sous la conduite de son chef Arpad, la première invasion de ces tribus asiatiques auxquelles le peuple hongrois se plaît à rattacher son histoire. L'imagination très vive de Kossuth s'imprégna tout entière de ces récits merveilleux. On ne peut se défendre de l'idée d'une prédestination en voyant sa jeunesse se tremper ainsi aux sources primitives de la tradition magyare. Et plus tard, l'ardeur généreuse de ses pensées, l'abondance de sa parole, l'inexprimable mélancolie de sa fierté orientale, rappelleront involontairement à l'esprit les contrées où il vit le jour : cette *Égypte hongroise*, comme la nomment les chroniqueurs, cette Theiss, semblable au Nil, dont les débordements enfantent de riches moissons, ces monts Karpathes qui renferment l'or,

ces versants de l'Hegyalja où fleurit la vigne grecque [1], et le ciel toujours clément de cette terre *sans seconde* [2].

Resté jeune orphelin, dans un état voisin de l'indigence, à portée seulement de ces écoles ou gymnases des petites villes de la Hongrie, où le gouvernement autrichien perpétue systématiquement l'ignorance, Kossuth parvint néanmoins à cultiver les facultés éminentes dont la nature l'avait doué. A une époque où la littérature hongroise était tombée dans l'oubli, où les magnats et les gentilshommes affectaient de parler latin, français, allemand, Kossuth marqua une prédilection constante pour l'idiome national, que l'on n'entendait plus ailleurs que dans les rangs du peuple. Venu à Pesth à l'âge de dix-huit ans, il se lia avec deux écrivains distingués, les frères Kisfaludyi, et fit, sous leurs auspices, ses essais littéraires en langue magyare. Dès ce moment, il s'appliqua à développer, à rajeunir l'idiome de ses pères, qui prit sous sa plume, et plus tard dans ses harangues, une souplesse et une clarté admirables. Lorsque Kossuth parut pour la première fois, en 1830, dans l'assemblée du comitat de Zemplin où sa condition de gentilhomme et sa profession d'avocat lui donnaient accès, et qu'il appela les sympathies de ses concitoyens sur la Pologne insurgée, une acclamation immense l'interrompit à plusieurs reprises; il fut décidé aussitôt qu'on enverrait à Vienne des députés afin de demander pour les Hongrois l'autorisation de lever à leurs propres frais un corps d'armée de 50,000 hommes destinés à secourir l'insurrection polonaise. Seize comitats se joignirent en cette occasion au comitat de Zemplin. Ce premier succès donna au nom de Kossuth un retentissement dont lui-même, sans en être ébloui,

[1] On sait que des ceps envoyés de l'île de Chypre et plantés sur les versants méridionaux des Karpathes, par ordre de l'empereur Probus, sont l'origine du fameux vin de Tokay.

[2] « *Ubertate locorum, cœlique benignitate, nulli terrarum secunda,* » disent les chroniqueurs.

sentit toute l'importance. Kossuth était déjà possédé alors d'une haute ambition. Il voulait ranimer le patriotisme magyar et former en Hongrie un grand parti politique pour défendre la constitution contre les empiétements arbitraires de la cour de Vienne. N'ayant ni rang, ni biens, ni fonction dans l'État, son unique moyen de conquérir de l'ascendant sur les grands et sur le peuple c'était son éloquence et le prestige qui s'attache à la célébrité. Il saisit, il multiplia en conséquence les occasions de haranguer dans les réunions de gentilshommes (*Kortes; Bocskoros*) et réussit à se faire envoyer par eux, en 1832, à la seconde chambre de la diète en qualité de député suppléant. Bien que cette position ne lui donnât dans les délibérations qu'une voix consultative, et malgré la jalousie des magnats que l'éclat de son nom commençait à offusquer, il sut prendre en plusieurs circonstances une initiative très heureuse et qui marqua sa place à la tête du parti national. Ce fut lui qui le premier conçut l'idée d'adresser aux comitats des lettres circulaires où l'on rendait compte des discussions de la diète. Jusque-là, le pays n'apprenait le résultat des délibérations que par des résumés très succincts et très inexacts donnés par la presse censurée. La pensée de Kossuth, en répandant autant que le permettait la surveillance de la police ces comptes rendus, qui rappellent les fameuses *Lettres* de Mirabeau *à ses commettants*, était éminemment politique. Aussi le gouvernement autrichien ne tarda-t-il pas à en prendre ombrage et la correspondance parlementaire fut interdite. Mais elle avait déjà porté ses fruits. L'opinion publique avait reçu une impulsion décisive, et Kossuth se sentait appuyé à ce point qu'il pouvait tenter de résister ouvertement aux ordres despotiques de l'Autriche. Trois années dans la forteresse d'Olmütz châtièrent sa hardiesse ; une popularité immense la couronna. L'attention publique se concentra sur sa personne ; il préoccupa toutes les imaginations, absorba toutes les sympathies, et quand les portes de

la prison s'ouvrirent devant Kossuth, le pays tout entier crut avoir retrouvé la liberté.

Pendant les trois années qu'il vécut enfermé à Olmütz, il s'appliqua à l'étude de la révolution d'Angleterre et de la révolution française, particulièrement dans la conduite des assemblées. A peine hors de prison, en 1841, il prit la direction d'un journal démocratique (*Pesti Hirlap*) fondé à Pesth par le baron Wesselényi, chef du parti national en Transylvanie. Le succès de ce journal, le premier où les affaires publiques eussent été traitées avec talent et liberté, et qui fut bientôt tiré à 10,000 exemplaires, passa toute espérance. L'adhésion du comte Louis Batthianyi, chef de l'opposition dans la chambre des magnats, fut la marque la plus significative de ce succès. L'union du grand seigneur, resté jusque-là dans la mesure politique du parti tory, avec l'agitateur démocratique acheva de constituer sur des bases désormais inébranlables le parti national.

En 1847, le comte Batthianyi proposa la candidature de Kossuth aux électeurs du comitat de Pesth, et ceux-ci le nommèrent avec acclamation. Dès son entrée à la diète de Presbourg, et malgré les vives attaques du parti conservateur à la tête duquel était le comte Széchenyi, Kossuth se vit implicitement reconnu comme chef de l'opposition. Les hommes les plus considérables dans les deux chambres, Wesselényi Ladislas Teleki, Majlath, Déak, Szemere, Eotvos recherchaient son amitié et rendaient à l'envi hommage à un talent dont aucun autre ne pouvait déjà plus balancer l'influence. Rien ne saurait donner l'idée du caractère tout à la fois antique et moderne de cette éloquence religieuse, enthousiaste, mais positive aussi et ramenant tout à l'action. Chacun des discours de Kossuth devint un événement politique. Les applaudissements que lui prodiguait l'assemblée éveillaient des échos jusque dans les profondeurs du pays : chacun de ses succès de tribune relevait l'orgueil national et grandissait dans tous les cœurs l'image de la patrie.

Lorsque arriva à la diète la nouvelle de la révolution de février, ce fut Kossuth qui, dans un discours où il se surpassa lui-même en donnant un libre cours aux sentiments d'espérance dont son âme était tout électrisée, fixa les points principaux où l'opposition devait porter l'attaque, et posa en quelque sorte les bases du nouveau droit constitutionnel sur lequel ses concitoyens auraient à édifier l'indépendance de la Hongrie. Son grand sens politique lui faisait comprendre dès lors que la Hongrie ne devait pas combattre isolément pour des droits particuliers, mais se faire le champion du droit général de toute la monarchie autrichienne. « L'avenir de la dynastie, s'écriait-il dans ce fameux discours du 3 mars, est selon ma ferme conviction intimement lié à la confédération fraternelle des peuples sur lesquels s'étend son empire; et cette confédération, elle n'y peut parvenir qu'en inscrivant le droit des nationalités dans une constitution libérale. Ni le bourreau, ni la baïonnette ne seront jamais un moyen d'organiser et d'unir les peuples. » Et ce discours, accueilli par des applaudissements passionnés, déterminait l'assemblée à envoyer à Vienne une députation où toutes les nuances d'opinion étaient représentées, et qui, sous la conduite de l'archiduc palatin, se chargeait de porter à l'empereur les vœux de la nation hongroise.

Nous venons de voir comment cette députation fut accueillie par le peuple. Le nom de Kossuth, déjà populaire à Vienne, avait plus d'une fois retenti pendant les jours précédents. Son discours du 3 mars, lu à haute voix par un étudiant sous les fenêtres de la princesse de Metternich [1], avait passé de main en main et éveillé de vives sympathies pour sa personne et pour sa cause. La cour impériale, en voyant arriver la députation de Presbourg, comprit qu'elle allait être forcée d'étendre à la nation hongroise les concessions qu'elle venait de faire à l'Autriche, et, malgré la répugnance du parti qui

[1] On sait que la princesse de Metternich, née comtesse Zichy, est hongroise.

triomphait dans les conseils, le langage énergique des députés, les instances officielles du prince Esterhazy, la déterminèrent à céder. Le 18 mars, la députation repartit triomphante pour Presbourg, emportant la nomination du comte Louis Batthianyi en qualité de premier ministre, chargé de former un ministère indépendant pour les affaires de Hongrie. Cette nouvelle concession de la cour avait encore exalté les Viennois. Kossuth cependant était loin de s'abandonner à l'allégresse générale. Cette satisfaction immodérée lui semblait de mauvais augure. « Ce peuple croit avoir accompli la révolution, disait-il à ses compatriotes ; il ne se doute pas qu'il ne fait que la commencer. »

A peu de jours de là, la terrible insurrection de Milan venait donner raison à ce pressentiment du génie. Le caractère de cette insurrection n'eut rien de commun avec ce qui venait de se passer à Vienne. Autant la population viennoise inclinait par nature, par coutume, par la douceur d'un joug traditionnel que l'affabilité de ses princes savait lui déguiser, à l'indolence politique et au respect des volontés royales, autant la haine des Lombards pour la domination étrangère était profonde et irréconciliable. Le gouvernement allemand, établi en Lombardie par les traités de Vienne, était trop essentiellement contraire au génie de la nation italienne, pour que, même bienfaisant et magnanime, il ne dût pas rencontrer dans la seule antipathie de races des obstacles presque insurmontables. Mais loin de chercher à gagner le cœur du peuple par ses bienfaits, il n'avait pas même essayé de se faire accepter de la classe riche par ces ménagements habiles, par ces condescendances superficielles auxquelles la noblesse oisive et démoralisée de notre temps se laisse partout si facilement prendre. Le gouvernement autrichien avait affecté à Milan et à Venise des allures de conquérant. Non content d'opprimer, il avait humilié ses nouveaux sujets. A toutes les lois prohibitives, aux impôts excessifs qui pesaient sur les fortunes, à une conscription odieuse qui enlevait la

fleur de la jeunesse pour l'envoyer au loin dans des pays inconnus, aux lenteurs calculées de l'administration, aux vexations incessantes de la police, de la douane, de la censure, venait encore s'ajouter, par surcroît d'iniquité, l'insolence soldatesque qui, depuis le feld-maréchal jusqu'au dernier soldat de l'armée, semblait s'être donné pour tâche d'irriter en toute occasion la fibre endolorie de l'orgueil national.

Aussi, au bout de peu d'années, le patriotisme lombard qui s'était un peu émoussé sous l'administration française, se réveilla-t-il avec une vivacité incroyable. Par réaction contre le despotisme autrichien, la noblesse lombarde se passionnait pour les idées libérales en même temps qu'elle flattait les ambitions juvéniles d'un prince de la maison de Savoie, qui promettait d'entraîner l'armée piémontaise à sa suite et de chasser l'étranger du sol italien. On sait la triste issue de cette première alliance lombardo-piémontaise. Les cachots du Spielberg s'emplirent; Charles-Albert se rétracta. L'exil, la confiscation, la torture mirent à néant les espérances de la jeunesse italienne.

Au couronnement de l'empereur, en 1838, l'amnistie ramena en Italie les principaux conjurés de 1830 et de 1834. Ils ne conspirèrent plus cette fois, mais les idées anglaises et françaises qu'ils rapportaient de l'exil, conspirèrent pour eux. Des écrivains distingués, des poëtes, des hommes de cœur et d'intelligence, Gioberti, Durando, d'Azeglio, Balbo, Capponi, Mamiani, et enfin Montanelli, Tommaseo, Manin, Cattanéo, Guisti, étendirent à tous les États italiens la propagande libérale et créèrent, par la puissance de leur talent, une force morale capable de lutter avec la force des baïonnettes étrangères. L'opinion publique, nationale, *italienne*, prit une consistance qu'elle n'avait jamais eue auparavant. L'esprit aristocratique et l'esprit démocratique qui devaient la diviser plus tard se confondaient au début dans une commune entreprise de délivrance. *Odio e pazienza* était la de-

vise universelle; *fuor i barbari!* c'était la pensée, le cri unique de toute l'Italie.

En 1846, le libéralisme de Pie IX, l'impulsion des réformes donnée au Vatican et qui eut son contre-coup en Toscane, en Piémont, dans le royaume de Naples, exaltèrent singulièrement les imaginations. Une presse clandestine, fondée par Montanelli en Toscane et qui répandait par milliers les feuilles démocratiques, entretint l'agitation; la diplomatie anglaise favorisait presque ouvertement, dans les deux Siciles surtout, cette propagande révolutionnaire [1]. Le clergé, encouragé par l'exemple du souverain pontife, laissait paraître son patriotisme et prêchait la révolte dans les campagnes [2]. La population des villes entrait en lutte constante avec la police; des démonstrations, frivoles en apparence, mais très sérieuses au fond, telle que l'abstention du tabac et de la loterie, montrèrent bientôt que la conspiration contre l'Autriche était en permanence, et que la plus merveilleuse entente, si ce n'est dans les idées, du moins dans la haine, animait tous les rangs et tous les partis de la nation.

Cependant, l'opinion purement libérale, représentée par la noblesse, l'emportait en tous lieux, et à Milan en particulier, où l'aristocratie par ses largesses et par le concours du clergé exerçait sur le peuple une influence souveraine. Il eût été insensé au parti démocratique, connu sous le nom de

[1] La mission de lord Minto, en 1847, éveilla les appréhensions du cabinet russe et du cabinet autrichien. M. de Metternich, dans ses dépêches au comte Dictriechstein, ambassadeur à Londres (février 1848), se plaint de l'attitude du gouvernement britannique en Italie; et je trouve dans une dépêche du comte de Nesselrode au baron de Brunow (Pétersbourg, 24 février 1848,) le passage suivant: « Notre intention n'est certes pas de mettre à sa charge (à la charge du gouvernement anglais)... etc. » *Archivio triennale delle cose d'Italia*, série 1re, v. I, 1850.

[2] Le maréchal Radetzki connaissait si bien cette influence du clergé qu'il fit défendre par un ordre du jour aux soldats de se confesser à des prêtres italiens.

jeune Italie, d'entamer avec elle une lutte quelconque ; aussi ne l'essaya-t-il pas. Il se savait en trop petit nombre et trop discrédité par l'issue malheureuse de ses dernières tentatives insurrectionnelles pour se montrer à découvert ; et, bien que très dédaigneux de l'opposition légale des patriciens milanais, et très peu confiant dans l'alliance piémontaise que ceux-ci cherchaient à renouer, il suppliait Mazzini de modérer son langage, et se rangeait en apparence à la suite du mouvement qu'il espérait entraîner plus tard.

Les choses en étaient là quand le gouvernement autrichien promulgua en Lombardie la *loi d'état* (*legge stataria*) qui l'autorisait à faire rendre et exécuter ses jugements dans l'espace de *deux heures* : c'en était trop. La patience était à son terme ; un cri d'indignation éclata. A ce cri, répondit comme un écho le cri victorieux de la Révolution française.

Chose étrange, et qui marqua sur l'heure une dissidence inaperçue jusque-là, le parti libéral ressentit plus d'inquiétude que de joie à la nouvelle des événements de Paris[1]. Ni l'influence française, ni les idées républicaines n'étaient sympathiques à la noblesse. Elle appréhendait de voir se rompre les négociations à peine entamées avec le Piémont, et craignait dans Milan une insurrection dont le triomphe lui paraissait ou impossible ou redoutable.

Cependant, l'agitation était extrême dans la population milanaise. Le bruit public annonçait tantôt l'entrée en campagne de l'armée piémontaise, tantôt l'arrivée à Milan de

[1] Dans une dépêche adressée à lord Palmerston, le consul général d'Angleterre à Milan s'exprime ainsi : « La majeure partie de ceux qui ont quelque chose à perdre, presque toute la noblesse et les plus raisonnables dans la classe moyenne, considèrent ces événements avec frayeur. L'appréhension des effets possibles de ce qui s'est passé en France, l'emporte en ce moment sur la haine contre l'Autriche. »

Gioberti écrivait de Paris à ses amis politiques (3 mars) : « Quale è il pericolo più grave che ora sovrasti all' Italia ? Quello d'imitare scioccamente i Francesi, e di far qualche moto per suistire alla monarchia la republica. » *Archivio triennale delle cose d'Italia*, série I, v. I, 1850.

40,000 fusils envoyés par Charles-Albert. Le maréchal Radetzki semblait, par toutes les mesures qu'on lui voyait prendre, se disposer à une lutte prochaine. Il concentrait des troupes sur la frontière du Piémont, faisait entrer dans Milan des régiments croates et tyroliens; et enfin, le 17 au matin, sur un ordre exprès venu de Vienne, l'archiduc vice-roi et le comte de Spaur, gouverneur de la ville, partirent pour Vérone en lui remettant des pouvoirs extraordinaires. Mais tout à coup, au lieu des événements prévus, au lieu de la déclaration de guerre que l'on attendait de Piémont ou de France, une nouvelle inimaginable tombe comme la foudre sur Milan. Vienne est en pleine révolution; Metternich a pris la fuite. Une constitution libérale est promulguée en Autriche; c'est l'autorité autrichienne, le vice-gouverneur O'Donnell lui-même qui fait proclamer, le 17 mars au soir, cet attentat inouï du peuple viennois contre la majesté impériale. L'effet de cette proclamation ne se fait pas attendre. Aussitôt, et comme par enchantement, le drapeau tricolore flotte à toutes les fenêtres; on entend le tocsin sonner dans les soixante clochers de la ville; le peuple sans armes, mais résolu à tout, entoure la maison du podestat et l'entraîne malgré lui aux cris de *vive Pie IX! vive l'indépendance italienne!* au palais de la chancellerie. Les factionnaires surpris laissent entrer la foule, qui pénètre jusqu'aux appartements du gouverneur et le force à signer l'ordre d'organiser la garde civique. Dans le même temps, toutes les rues de la ville se hérissent de barricades. Une telle audace, sous les yeux d'une garnison de 20,000 hommes, ne s'explique pas. Le maréchal Radetzki se persuade que tout est concerté avec les Piémontais et, dans la crainte d'une surprise, il quitte à la hâte son palais, se retranche dans la forteresse, et s'apprête de là à bombarder la ville[1]. Mais rien n'arrête l'intrépidité des Milanais. Le mou-

[1] Le 19, le consul-général de France, M. Denois, réunit les consuls des différentes puissances et leur fit signer une protestation qu'il envoya au maréchal Radetzki. N'ayant pas obtenu de réponse, M. Denois demanda au ma-

vement est universel, irrésistible. A défaut de fusils de munition, on se distribue des fusils de chasse, des pistolets, des couteaux, des poignards; on parvient même à fabriquer quelques canons en bois, cerclés de fer, et l'on engage un combat à outrance avec la troupe, restée maîtresse du centre de la ville. En vain le canon autrichien tonne pendant cinq jours; en vain les bombes, les balles et la mitraille pleuvent du haut des bastions et des édifices publics sur cette héroïque population; elle prend d'assaut le dôme, les casernes, et jusqu'au palais du vice-roi, que défend une artillerie formidable. Les femmes se mêlent au combat et l'animent; elles chargent les fusils, portent les pavés, ramassent les morts, pansent les blessés, distribuent les vivres, chauffent l'huile bouillante que de tous les étages on verse sur la tête des ennemis. L'insurrection triomphe. Le 22, le maréchal Radetzki envoie proposer à la municipalité, qui s'est constituée en gouvernement provisoire, un armistice. Mais le peuple, exalté par sa victoire, force le gouvernement à rejeter l'armistice et lui arrache une proclamation qui appelle au secours de la ville la population des campagnes. On voit alors un étonnant, un merveilleux spectacle. Pendant que des hommes, munis de télescopes et postés en observation sur les clochers, signalent au peuple les mouvements de l'ennemi, des ballons, auxquels sont attachées les proclamations du Gouvernement provisoire, s'élèvent dans l'air, et, passant sur la tête des soldats par-dessus les bastions et les remparts, à travers les balles qui ne les atteignent pas, vont porter sur tous les points du territoire l'appel à l'insurrection. Nulle part on ne réfléchit ni on n'hésite. D'immenses masses d'hommes s'ébranlent : les montagnards du Tyrol et de la Suisse italienne, les paysans de la Brianza, de la Valsassina, ceux du lac de Côme et du lac Majeur accourent en foule; ils défont sur leur

réchal une entrevue, et le 21, il porta dans la forteresse les représentations énergiques du corps consulaire. Ce fut lui que le maréchal pria de se charger pour la municipalité de Milan d'une proposition d'armistice de trois jours.

route les troupes autrichiennes déconcertées. Une poignée de jeunes gens s'emparent de la porte Tosa ; d'autres ouvrent la porte de Côme. C'en est fait, et Milan est délivré ! Le maréchal Radetzki, averti d'ailleurs que l'armée piémontaise s'approche, lève son camp dans la soirée du 22, et se retire précipitamment en désordre, à travers les rizières de la plaine lombarde, vers Lodi et Mantoue, en vengeant par des atrocités exécrables l'humiliation de sa défaite.

Les cinq journées milanaises ont mis près de 1,000 de ses hommes hors de combat. Et ce n'est là, selon toute apparence, que le premier signal de ses désastres. De ces terres d'Italie qu'il foulait impunément depuis tant d'années de son pied lourd, et qu'il croyait, à les voir si mornes, ne plus recéler aucune vie, jaillissent tout à coup, comme de cette vallée des sépulcres que traverse le poëte, des flammes ardentes. Venise, presque sans combat, délivre ses lagunes d'une odieuse présence. Brescia chasse sa garnison ; Parme et Modène se proclament en république. A Turin, le peuple frémissant force le roi à déclarer la guerre et le pousse en quelque sorte à la tête de son armée. Enfin, Pie IX laisse s'organiser sous ses yeux un corps de 20,000 hommes prêts à voler au secours de la Lombardie [1].

Quel moment à saisir pour cette rivale de la vieille Autriche dont Frédéric-Guillaume guide les destinées, si l'âme étroite de ce prince pouvait s'ouvrir aux grandes ambitions ! Quel jour pour le chef de la maison d'Hohenzollern que celui où il voit les États d'Italie échapper à la maison de Hapsbourg, la Hongrie revendiquer fièrement ses droits historiques, et l'Allemagne, se détournant d'une fortune éclipsée, attendre, solliciter en quelque sorte de la Prusse une direction nouvelle ! Tout conspirait pour Frédéric-Guillaume, au dehors et au dedans. L'éducation parlementaire de la Prusse, très avancée

[1] Voir Cattaneo, *Insurrection de Milan* ; Pepe, *Révolutions et guerres d'Italie*.

depuis quelques années, par la publicité des états provinciaux, par celle des débats judiciaires, par une certaine liberté de presse et de réunion, et en dernier lieu par les états généraux, où des orateurs éminents avaient soutenu avec éclat tous les principes du droit constitutionnel, la rendait capable d'une initiative légitime dans la commune entreprise de la nouvelle unité germanique. Toute la politique du roi de Prusse, dans ses rapports avec les souverains allemands aussi bien que dans ses rapports avec son peuple, aurait pu se définir en un seul mot : sincérité. Mais, il ne paraît pas être dans la destinée des maisons royales de concourir volontairement à la formation des institutions démocratiques. Le sang parle en elles plus haut que la raison. Aux oreilles des rois les plus philosophes, le mot de liberté ne sonne pas beaucoup mieux que le mot de révolte. Frédéric-Guillaume devait bientôt mettre dans la plus triste évidence cette incapacité de race à comprendre et à aimer le progrès de la raison politique. La nouvelle de la révolution de Vienne troubla ses esprits au point qu'il ne vit dans la ruine d'une rivale redoutable qu'un sujet d'irritation. Au lieu de quitter résolument le rôle équivoque qu'il avait gardé pendant toute la session des états généraux, au lieu de saisir une occasion si belle de faire cesser une lutte contre l'esprit public, très maladroitement engagée et dans laquelle il n'avait pas eu l'avantage, Frédéric-Guillaume entra plus avant dans ses hypocrisies, et rusa de la façon la plus odieuse avec un peuple loyal, qui ne lui demandait que de grandir avec lui et par lui, et de prendre par une meilleure constitution politique un rang supérieur dans la hiérarchie des puissances européennes. Les premiers bruits de la chute du cabinet conservateur et de l'abdication de Louis-Philippe avaient été accueillis sans déplaisir à la cour de Berlin; mais dès qu'on y apprit la proclamation de la République et l'entrée d'un ouvrier dans les conseils du Gouvernement provisoire, la satisfaction fit place à la colère. La *Gazette d'État* publia le 1er mars un article très vif contre la

révolution. Elle accusa *d'ingratitude envers ses princes* la population parisienne et fit ouvertement des vœux pour que la nation, restée fidèle à la royauté, trouvât un chef capable de la venger de ce qu'elle appelait une *surprise de la force brutale*. La *Gazette* ajoutait que sans aucun doute l'Allemagne, avertie à temps, allait s'arrêter dans la voie fatale où elle s'était trop légèrement engagée. Mais pendant que la feuille semi-officielle trahissait ainsi la pensée de la cour, toutes les autres feuilles périodiques demandaient d'un commun accord la liberté de la presse et la convocation immédiate des états généraux. Les hommes les plus considérables de l'opposition libérale appuyaient ces instances auprès de Frédéric-Guillaume. Mais ni le vœu public, ni l'avis des plus honnêtes gens de son royaume, ni l'exemple de Louis-Philippe, ne furent pour le roi de Prusse un avertissement suffisant. Gagner du temps lui parut la seule chose à faire dans des conjonctures où il fallait au contraire devancer l'opinion et donner au plus vite de l'espace à la liberté. Aux sérieuses demandes qui lui étaient adressées, il répondait évasivement « que, sans aucun doute, il était disposé à y faire droit, mais qu'il jugeait convenable d'attendre les mesures générales de la Diète germanique. » En même temps, on concentrait par son ordre des troupes nombreuses à Berlin, à Potsdam, et M. de Radowitz partait pour Vienne afin de concerter avec le gouvernement autrichien les mesures propres à étouffer dans son germe le mouvement révolutionnaire.

De son côté, le prince de Prusse, chef déclaré de l'opinion absolutiste et grand partisan du gouvernement russe, flattait la vanité des officiers de l'armée et prenait à tâche de distraire l'opinion publique, en annonçant d'un ton provocateur la guerre contre la France. Mais une si pauvre tactique allait recevoir un prompt châtiment. Les rassemblements populaires, brutalement dissipés à plusieurs reprises par la troupe, se reformaient avec obstination et grossissaient d'heure en heure. On y tenait des discours politiques; on y signait des

pétitions, des adresses. Les députations municipales et provinciales qui arrivaient de tous côtés, des provinces du Rhin, de Breslau, de Kœnigsberg, montraient l'unanimité de ce mouvement constitutionnel dont l'expression était encore aussi légale qu'énergique. Cependant le roi refusait de se rendre à l'évidence. Quand, de guerre lasse, il daignait recevoir l'une ou l'autre de ces députations, il la persiflait ou la congédiait brusquement, en lui disant qu'il *n'ignorait pas ce qu'il avait à faire*. Cela signifiait, dans sa pensée secrète, qu'il voulait attendre le retour de M. de Radowitz et la réunion des souverains, annoncée par la *Gazette d'Augsbourg* pour le 25 mars, à Dresde.

Qu'on se figure son désappointement et sa frayeur, quand, au lieu de ce qu'il attendait, il reçut, le 17 mars, la dépêche officielle qui lui apprenait la révolution de Vienne. Le matin même, M. de Bodelschwing, son ministre des affaires étrangères, avait annoncé à l'ambassadeur de Russie que *tout était terminé à Berlin*. Le roi et ses ministres comprirent alors qu'il était temps de changer de ton, et qu'au lieu de jeter le masque comme on s'apprêtait à le faire, il devenait urgent de redoubler d'hypocrisie. Le langage de la *Gazette d'État* fut ce jour-là aussi vil qu'il avait été arrogant. « Voici donc, disait la feuille stipendiée, en ayant l'air de se féliciter, voici donc l'Autriche *entrée enfin, comme la Prusse l'a déjà fait depuis longtemps*, dans la voie des réformes ! » Et les faits, cette fois, répondirent aux paroles. Le 18, une députation de la bourgeoisie fut solennellement reçue par le roi, et elle rapporta au peuple la destitution du ministère. Ce fut alors à Berlin, comme à Paris, à la chute du ministère conservateur, une allégresse naïve et générale. Depuis la plus humble mansarde jusqu'aux palais des princes du sang, tout s'illumina, tout retentit de cris de joie. Une foule immense se porta spontanément sous les fenêtres du château et demanda à voir le roi. Contraint par l'insistance de ces cris et de ces prières, dont il se tenait pour offensé, à paraître au [illegible] Guil-

laume, pâle et courroucé, répéta d'une voix mal affermie l'annonce des concessions qu'on lui avait arrachées. Le peuple salua sa présence ; mais le souvenir des brutalités de la soldatesque était si récent, et la défiance qu'inspirait le prince de Prusse était telle, qu'aussitôt on demanda à grands cris la retraite des troupes. *Militair-fort!* ce cri importun retentit pendant plusieurs heures sur la place. Vainement, à différentes reprises, le roi essaya de haranguer le peuple et de supplier que du moins on lui laissât le temps de réfléchir; sa voix était couverte par la clameur populaire. A la vue de cette souveraineté nouvelle qui surgissait devant lui, son geste indécis retombait découragé, inhabile à la supplication comme il avait été impuissant au commandement.

Une dernière fois, ayant encore tenté sans succès de fléchir le peuple, il faillit se trouver mal et se retira, pour ne plus reparaître, dans le fond de ses appartements. C'est alors qu'on l'entendit murmurer d'une voix éteinte ces paroles indignes d'un souverain : « Du repos ! du repos ! j'ai besoin de repos ! » Que ces paroles aient été le signal d'une attaque traîtreusement concertée, ou que l'ordre de faire feu fût venu d'ailleurs, il n'en reste pas moins certain que le peuple sans armes et qui criait encore « Vive le roi ! » fut dispersé à coups de fusils, de sabres et de baïonnettes par les troupes royales, et que de nombreuses victimes expièrent, sous les yeux du souverain, le tort de l'avoir associé à leur joie et de lui avoir rendu grâce de ses bienfaits. A Berlin, comme à Paris, la révolution qui semblait arrêtée, reprit son cours. Les masses populaires chassées de la place du palais se précipitèrent par toutes les rues de la ville en criant : Aux armes! Le combat s'engagea et fut opiniâtre entre la bravoure enthousiaste des ouvriers et le courage discipliné des soldats. Après une lutte de seize heures, le bon droit avait triomphé, le peuple gardait l'avantage ; le prince de Prusse fuyait; Frédéric-Guillaume, portant les couleurs germaniques qu'il repoussait la veille encore avec indignation, annonçait pom-

peusement au peuple : pour la Prusse, une constitution démocratique ; pour l'Allemagne, une confédération unitaire dont la Prusse allait avoir l'initiative et en quelque sorte la souveraineté. L'humiliation était grande à coup sûr, mais Frédéric-Guillaume en avait mérité une plus grande encore et qui ne lui fut point épargnée.

Le 21, dans l'après-midi, on aperçut des fenêtres du château une longue procession qui s'avançait à pas lents en psalmodiant des chants d'église. Des femmes et des jeunes filles vêtues de deuil, tenant à la main des branches de cyprès, ouvraient la marche; puis, venaient deux par deux, sur une file dont on ne voyait pas la fin, des hommes du peuple qui portaient sur leurs épaules des cercueils ouverts. Une foule grave et recueillie accompagnait ce cortége. A mesure qu'il approchait et qu'on distinguait mieux les morts ensanglantés couchés dans leurs bières, on se sentait glacé d'horreur. Personne n'osa se présenter pour arrêter la procession lugubre quand, franchissant la cour intérieure du palais et le seuil de la demeure royale, elle se déploya avec solennité et déposa sous les fenêtres mêmes du roi ces morts à la face découverte, couronnés de fleurs funéraires. Autour de chacun des cercueils la famille du mort était groupée et gardait un silence pathétique. Après que ce silence se fut longtemps prolongé, tous ensemble réunis en un chœur religieux, ils entonnèrent l'hymne des funérailles. Mais ce n'était pas encore assez ; il fallut que le roi parût à son balcon, il fallut que pâle, défait, chancelant, tenant par la main la reine tout en larmes, il vînt faire acte de repentir et d'expiation. Après quoi, le cortége s'ébranla, les cercueils s'éloignèrent, et Frédéric-Guillaume, aussi blême que les cadavres qu'on venait de présenter à sa vue, remporta dans ses bras défaillants la reine évanouie.

C'est ici peut-être le lieu d'observer la différence profonde qui, dans des circonstances toutes pareilles, se marque entre le peuple de Paris et celui de Berlin ; entre le caractère d'une

révolution allemande, qui reste philosophique et je dirai presque contemplative jusque dans ses vengeances, et cet instinct dramatique, qui chez nous pousse tout à l'action, fait jaillir la poésie de la réalité, rend l'image vivante et met en quelque sorte l'épée aux mains de la Muse.

Quand le peuple de Paris relève ses morts et les range avec un sinistre appareil sur un char funèbre, ira-t-il, comme le peuple de Berlin, les mener en procession au roi et se donner tout à loisir le spectacle de ses remords et de son épouvante? Non, non! Cette vengeance abstraite n'est pas pour le satisfaire. Le peuple, ici, porte ses morts au peuple; et quand il se précipite vers les Tuileries, ce n'est pas pour y faire entendre des lamentations ni pour regarder de loin une reine évanouie; ce n'est pas non plus pour en chasser seulement un roi, c'est pour en bannir la royauté elle-même.

Les deux grandes puissances de l'Allemagne, l'empire d'Autriche et la monarchie prussienne, réduites, comme nous venons de le voir, à des concessions capitales, il n'était plus possible aux états secondaires de continuer la lutte. Partout l'opinion publique s'était prononcée dans le même sens qu'à Berlin et à Vienne; partout elle demeurait maîtresse. A Munich, le peuple force le vieux roi d'abdiquer et chasse une danseuse espagnole qu'il avait prise pour maîtresse. A Leipzig, l'insurrection arrache au roi de Saxe son accession au parlement allemand. En Hanovre, dans le Wurtemberg, dans les Hesses, dans le duché de Bade, mêmes démonstrations, mêmes résultats. Hambourg, Brême et Lubeck réforment leurs constitutions. Le Schleswig se prépare à la guerre. La Pologne menace à la fois la Russie, la Prusse et l'Autriche et promet d'entraîner tous les peuples slaves à sa suite. La presse de tous les États adresse un appel patriotique aux hommes éminents de chaque pays, et les invite à former à Francfort un parlement préparatoire chargé de constituer la *Diète du peuple*. Quelques publicistes, quelques docteurs en droit, quelques professeurs de philosophie et d'économie

politique se réunissent à Heidelberg, et fixent au 31 mars l'ouverture de ce parlement. Cinq cents notables sont désignés pour en faire partie. L'Allemagne tout entière va changer de face.

Ces nouvelles merveilleuses, ou plutôt ces éclairs qui sillonnaient à la fois tous les points de l'horizon embrasé, causaient à Paris une sensation extraordinaire. On y voyait, non sans raison, l'indice certain d'un état tout nouveau de l'Europe. Les prédictions des socialistes s'accomplissaient plus rapidement qu'ils ne l'avaient pensé eux-mêmes. Les peuples, en s'affranchissant, se reconnaissaient frères. Par ce bel enchaînement du progrès humain que la Révolution française avait si bien pressenti, partout la liberté révélait la fraternité. Si la surface géographique du continent restait encore ce que l'avaient faite les traités de Vienne, si les royaumes et les principautés gardaient leurs noms et leurs limites, on sentait que les esprits, devenus libres, franchissaient ces frontières artificielles, formaient entre les peuples d'autres associations, d'autres groupes d'idées, et préparaient en quelque sorte, par un mouvement commun à toute l'Europe et analogue à celui qui fonda l'église chrétienne, une catholicité nouvelle de la raison. Là, où les hommes aveuglés par la passion ne voulaient voir que le travail d'une propagande d'émigrés et l'agitation factice de quelques émissaires de sociétés secrètes, les esprits attentifs discernaient une œuvre providentielle. Les ennemis mêmes de la révolution ne s'y trompaient pas. « D'où vient, disait alors un recueil que j'ai fréquemment occasion de citer, parce qu'il est l'expression la plus intelligente de l'opinion stationnaire, d'où vient cet empire que la jeune république exerce déjà sur le vieux monde, où elle est à peine entrée? D'où vient le charme qui transforme, à sa seule apparition, les anciennes sociétés politiques? C'est qu'elle a dit le mot du siècle dès son premier pas ; c'est qu'elle a dit que la monarchie constitutionnelle, égarée dans ses voies

par de fausses directions, ne voulait pas et ne savait plus dire : elle a dit qu'elle s'appelait la démocratie [1]. »

On se rappelle qu'il y avait alors à Paris un très grand nombre de proscrits de toutes les nations : allemands, belges, italiens, polonais, etc. La persécution exalte et l'exil rend crédule. Tous, à la nouvelle des révolutions accomplies chez eux, conçurent les espérances les plus outrées. Beaucoup eurent la pensée funeste de rentrer à main armée dans leur patrie et d'y proclamer la république. Des députations incessantes vinrent à l'hôtel de ville, bannières déployées, demander dans ce but, au Gouvernement provisoire, des moyens de transport et des armes. Ils étaient encouragés dans leurs prétentions par les orateurs des clubs [2], et ils s'emportèrent plusieurs fois en menaces, parce que les réponses du gouvernement n'étaient pas conformes à leurs désirs. M. de Lamartine, fermement résolu à ne point favoriser des entreprises dont il n'attendait rien de bon, prenait à tâche, par ses discours aux émigrés et par ses avertissements aux cours étrangères, de bien établir que la France n'interviendrait point de cette façon dans les affaires européennes. Sa réponse aux Irlandais fit hausser la rente à Londres. La hauteur de sa réponse aux Polonais montra qu'il portait jusqu'à l'excès le soin de rassurer les puissances. Quand les Allemands et les Belges firent leurs préparatifs de départ, il en prévint l'ambassadeur de Belgique et le ministre de Bavière. Sur le bruit d'une expédition de Savoisiens qui s'organisait à Lyon, il fit

1 *Revue des Deux-Mondes*, n° du 1er avril 1848.

2 Cependant, même dans les clubs les plus violents, le bon sens et la fierté nationale se révoltèrent plus d'une fois à ces exigences des corps-francs. Un jour que M. de Bornstedt venait demander au club Blanqui des armes pour l'expédition du grand duché de Bade, il lui arriva, dans la chaleur de l'improvisation, de blâmer le Gouvernement provisoire et de dire « *qu'on aurait pu donner des armes en cachette.* » De violents murmures l'obligèrent à se rétracter et à déclarer *qu'il respectait les motifs du conseil.* Le peuple ne souffrait pas volontiers alors qu'on lui parlât mal de son gouvernement.

offrir au roi de Piémont de protéger par un corps de troupes françaises la frontière de Savoie. Mais une telle manière de voir et d'agir était absolument opposée à l'esprit qui régnait dans les conseils du ministre de l'intérieur. Là, comme nous avons eu occasion de le remarquer, on croyait beaucoup à l'intimidation extérieure et intérieure; on y poussait, et comme l'action de chacun des ministres était complétement indépendante des autres, il en résulta, dans cette occasion en particulier, pour le Gouvernement provisoire, une apparence de déloyauté qui eût été évitée par une concentration plus rigoureuse des pouvoirs politiques. Ni M. de Lamartine, ni M. Ledru-Rollin, n'avaient de vues bien arrêtées sur le rôle nouveau que la République créait à la France, dans cette transformation de l'état européen dont ils se formaient tous deux une idée assez vague; mais du moins M. de Lamartine restait-il conséquent, lui qui avait repoussé la guerre générale, en refusant son concours à de petites expéditions clandestines dont l'issue ne pouvait être douteuse; tandis que M. Ledru-Rollin, comme nous l'allons voir, entraîné par sa faiblesse, retenu par son instinct, ne sut ni les vouloir, ni les empêcher, et laissa se tramer sous ses yeux des complots dont le dénouement ridicule porta la première atteinte grave à ce sentiment de grandeur et d'invincibilité qui s'attachait dans toute l'Europe au seul nom de République.

Entre tous les esprits entreprenants qui exerçaient de l'influence sur le ministre de l'intérieur, M. Caussidière était le plus favorable à cette idée de propagande armée. L'émigration belge en particulier l'avait circonvenu. Chasser de Bruxelles le gendre de Louis-Philippe et proclamer la république belge lui paraissaient un jeu d'enfant. Dans les premiers jours de mars, il s'en ouvrit à M. Ledru-Rollin et lui communiqua un plan de campagne. Selon lui, 2,000 réfugiés belges sont prêts à partir, et si le ministre consent à mettre à leur disposition la somme de 100,000 francs et à leur adjoindre les 2,000 gardes municipaux inoccupés que l'on tient sous

la main à Beaumont-sur-Oise, l'affaire peut être considérée comme certaine. De son côté, le commissaire de la République dans les départements du nord, M. Delécluze, écrivait dans le même sens que parlait M. Caussidière, et demandait des armes. Mais M. Ledru-Rollin, ce jour-là et les jours suivants, malgré les instances de M. Caussidière et des réfugiés, refusa de faire, comme ministre, aucune dépense irrégulière; seulement, il promit d'user, en faveur de l'expédition, de son influence personnelle et d'accorder le transport gratuit des réfugiés. Bientôt M. Delécluze obtint de lui quelque chose de beaucoup plus compromettant: ce fut un ordre, expédié par le ministre de la guerre au général Négrier, commandant de la 16ᵉ division militaire, de délivrer au commissaire de la République 1,500 fusils de l'arsenal de Lille pour *l'armement de la garde nationale.*

Pendant ce temps, les réfugiés abusés par M. Caussidière, qui exagérait beaucoup l'importance des témoignages de sympathie qu'on arrachait à M. Ledru-Rollin, s'apprêtaient au départ. Un ancien officier de cavalerie au service belge, nommé Fosse, organise avec l'assentiment du maire de Paris, dans des bureaux ouverts à cet effet à l'hôtel de ville, une colonne où l'on embrigade ouvertement des recrues. Une autre colonne était organisée par un marchand de vin de Ménilmontant, appelé Blervacq, qui communiquait directement avec le ministre de l'intérieur. La division ne tarda pas à éclater entre les deux colonnes dont les chefs s'accusaient mutuellement d'être des agents provocateurs aux gages de l'ambassade. Le fait est que, de manière ou d'autre, le prince de Ligne n'ignorait rien et que par lui le gouvernement belge connaissait avec exactitude le jour et l'heure où les deux colonnes insurrectionnelles, qui comptaient environ 1,200 hommes chacune, prenaient par le chemin de fer la route de Belgique. Soit trahison, soit étourderie, les wagons du convoi emportant la première colonne se laissèrent remorquer à Valenciennes par des locomotives belges qui les entraî-

nèrent jusqu'à Quiévrain. Là, un bataillon de troupes belges les reçut au débarcadère ; et, après qu'on eut poliment reconduit les Français sur la frontière, on dirigea les Belges, dont plusieurs étaient des repris de justice, dans les prisons de leurs divers domiciles. Le sort de l'autre colonne, bien que moins rapidement décidé, ne fut guère plus heureux. Sous la conduite de quatre élèves de l'École polytechnique délégués par le gouvernement *pour accompagner les émigrants*, elle resta deux jours à Séclin, où, sur l'ordre du commissaire, on lui délivra des rations de pain, les 1,500 fusils, des cartouches et quelques secours en argent. Cependant, le ministre de la guerre, averti par le général Négrier, qui commandait à Lille, des projets d'invasion à main armée dont s'entretenaient les émigrants, envoyait l'ordre exprès aux élèves de l'École polytechnique de revenir à Paris, « *le Gouvernement provisoire ne voulant*, disait la dépêche, *ni violer, ni aider à violer la frontière belge.* »

Voyant la tournure que prenaient les choses, M. Delécluze, embarrassé de sa position vis-à-vis des réfugiés qui le sommaient de tenir ses promesses, écrivit en toute hâte à M. Ledru-Rollin cette simple question : Faut-il autoriser les Belges à passer la frontière ? Il demandait, vu l'extrême urgence, qu'on lui transmît par le télégraphe un *oui* ou un *non*, sans plus d'explication. M. Ledru-Rollin fit répondre *non*. Un signe mal interprété sur la ligne empêcha que cette réponse ne fût transmise, et les réfugiés, qu'on ne pouvait plus retenir, se mirent en marche, le 23 mars au soir, en se dirigeant, sous la conduite d'un contrebandier, vers la frontière à Bousbecque. Une influence, dont on a suspecté la loyauté, fait changer l'itinéraire, et après avoir erré toute la nuit à travers la campagne, la colonne arrive au grand jour à la douane belge. Un régiment d'infanterie et quelques pelotons de chasseurs évidemment prévenus, sortent d'une embuscade ; ils ouvrent le feu ; la colonne expéditionnaire riposte, mais après un combat d'une heure environ où sept

à huit hommes sont tués de part et d'autre, elle prend la fuite et, rentrée sur le territoire français, se rallie au village de Risquons-Tout qui, pour comble de malheur, laisse à cette expédition manquée un nom ridicule.

Personne, excepté peut-être MM. Delécluze et Caussidière, ne fut surpris d'un pareil résultat. Il avait fallu toute leur ignorance de la politique extérieure pour s'être persuadé que la Belgique souhaitait, à ce moment-là, le renversement de son gouvernement. Les dernières élections, en donnant la majorité au parti libéral, faisaient espérer de larges réformes électorales et municipales qui ranimaient le sentiment patriotique. Le clergé, aisément réconcilié par une reine très catholique avec un roi peu zélé protestant, aidait de son immense ascendant le rapprochement des partis constitutionnels. De nombreuses défections dans le parti radical avaient achevé de donner au libéralisme une prépondérance décisive. La Flandre, qui avait longtemps incliné vers la France, souhaitait aussi dans l'intérêt de son commerce l'union douanière avec la Hollande, où le roi abolissait les vieilles institutions restrictives de la liberté. Dans de telles conjonctures, l'expédition de Risquons-Tout n'eut et ne pouvait avoir d'autre effet que de resserrer le lien national, en achevant de discréditer, et pour longtemps peut-être, l'influence française.

Une expédition analogue en Savoie, expédition à laquelle M. Ledru-Rollin n'eut aucune part, et que le commissaire de Lyon s'efforça d'empêcher, eut un résultat pareil [1]. La colonne insurrectionnelle, forte de 2,000 hommes, s'empara par surprise de la maison de ville à Chambéry; mais, au

[1] « Les ministres et le public sont maintenant bien convaincus, écrit l'ambassadeur de Sardaigne au ministre des affaires étrangères, que le gouvernement de la République française n'a pas excité ce mouvement, et que s'il avait voulu intervenir, même indirectement, la lutte aurait été bien autrement sérieuse. » (Voir le discours de M. de Lamartine à l'Assemblée constituante, séance du 23 mai 1848.)

bruit du tocsin, les paysans accoururent au secours de la garde nationale, et, après un combat très court, ils reprirent la ville.

L'expédition des corps-francs allemands entrés dans le grand-duché de Bade ne fut ni mieux concertée ni plus heureuse. Les concessions que le grand-duc avait faites, dès la première nouvelle de la révolution de Paris, à l'esprit très démocratique qui régnait dans ses États, l'abolition des droits féodaux, la liberté de la presse, l'accession au parlement allemand, etc., décrétées le 4 mars, avaient satisfait l'opinion. Dans le grand-duché de Bade, comme dans toute l'Allemagne, on attendait de ce prochain parlement le salut du pays, et la proclamation à main armée de la république dans un pareil moment était l'acte le plus intempestif et le plus impolitique qui se pût faire.

La faiblesse dont le ministre de l'intérieur avait fait preuve dans cette circonstance porta aussi une première et fâcheuse atteinte à sa considération. Pendant que Caussidière et les clubs l'accusaient de déloyauté, les hommes politiques apercevaient dans ces entreprises faites en quelque sorte avec lui, malgré lui, l'irrésolution de son caractère et cette absence d'autorité dont j'ai parlé plus haut, qui le condamnaient, malgré sa passion révolutionnaire et ses talents, à ne jamais rien dominer ni conduire.

Ces premiers échecs si faciles à prévoir, ces tentatives qui vinrent si étourdiment se jeter à la traverse du mouvement spontané des nationalités, furent extrêmement nuisibles à la révolution elle-même. Elles fournirent aux princes étrangers des arguments tout-puissants sur la fierté offensée des peuples, et furent partout le signal contre la France d'une réaction dont les partis monarchiques profitèrent avec une grande habileté. Plus la mission de la République française était grande en Europe, plus il convenait d'y apporter de prudence.

A l'extérieur comme à l'intérieur, cette mission pouvait se

résumer dans un même mot qui est la formule du progrès démocratique : Association.

Association des citoyens libres au sein de l'État français; confédération ou association des gouvernements libres par groupes naturels au sein de l'État européen, c'était, au fond, pour elle un principe et un but identiques. Mais, pour apercevoir ce but et pour s'en rapprocher, il fallait tout à la fois une vue philosophique très étendue et une action politique très mesurée. Si la philosophie compte par siècles, la politique compte par jours. Ce que l'une prévoit, l'autre le prépare. S'il avait eu cette conscience des nécessités du présent et des besoins de l'avenir qui fait le jugement des hommes d'État, le gouvernement de la République aurait pu ébaucher le plan et commencer peut-être la réalisation d'une œuvre d'unité européenne, analogue à l'œuvre d'unité nationale accomplie par la monarchie sur le sol divisé des Gaules. Mais la révolution de 1848 ne devait porter au pouvoir ni ses philosophes ni ses politiques. L'esprit de parti s'empara d'elle et voulut la conduire. Or, l'esprit de parti, qui ne prévoit ni ne prépare rien, est ce qu'il y a dans le monde de plus opposé à la philosophie aussi bien qu'à la politique.

On l'a déjà vu dans ce qui précède, on le verra mieux encore dans les événements qui vont suivre, l'esprit de parti, en se jetant tête baissée dans des voies sans issue, brouilla tout, compromit tout, et rendit pour longtemps irréconciliables les hommes de spéculation et les hommes de pratique, dont l'action commune pouvait seule amener dans l'état français et dans l'état européen un progrès naturel et durable.

LIVRE III.

LE SUFFRAGE UNIVERSEL.

CHAPITRE XI.

SUITES DE LA JOURNÉE DU 17 MARS. — JOURNÉE DU 16 AVRIL. — LE GÉNÉRAL CHANGARNIER. — FÊTE DE LA FRATERNITÉ.

La manifestation du 17 mars (c'est le nom qui resta à ce long défilé des corporations et des clubs dont j'ai rapporté plus haut le but, l'ordonnance et l'issue), avait produit sur les imaginations une impression profonde. La puissance du prolétariat dans Paris était apparue visiblement à tous les yeux. Du moment que les prolétaires se montraient capables de discipline et d'organisation, par cela seul qu'ils savaient régler leurs mouvements, contenir leurs passions, et de l'état confus de *masse* s'élever à la notion distincte de *nombre*, ils devenaient formidables; la nécessité de subir leur loi ne paraissait plus pouvoir être conjurée. Dans le même temps, par la plus étrange anomalie, un mouvement opposé de l'opinion se déclarait dans les provinces, et l'on recevait de tous côtés l'avis que, selon toute vraisemblance, les élections pour la garde nationale et pour l'Assemblée donneraient la majorité à la bourgeoisie conservatrice.

Cette contradiction dans les faits simultanés, le contraste fortement tranché entre le triomphe incontesté à Paris et la défaite à peu près certaine dans les départements, suggéra aux meneurs du parti révolutionnaire une idée qui devait achever de brouiller des affaires déjà fort embrouillées, et compromettre gravement les intérêts de la démocratie. Ils

convinrent entre eux qu'il était urgent de faire ajourner des élections dont on ne pouvait pas se rendre maître, et qu'il faudrait, pendant la prolongation de l'état provisoire, saisir la première circonstance propice pour renverser la majorité du gouvernement, et remettre un pouvoir dictatorial aux hommes les plus prononcés du radicalisme et du socialisme. De cette conception impolitique, des trames, des intrigues et des complots qu'elle fit ourdir dans l'ombre, nous allons voir sortir au grand jour un dénouement inattendu qui changera le cours des événements, et sera pour le prolétariat le commencement d'une série d'échecs dans lesquels il perdra peu à peu les avantages qu'il avait conquis en quelques heures, et dont il avait usé avec générosité, il est vrai, avec grandeur, mais sans discernement ni prévoyance.

L'effet instantané de la journée du 17 mars avait donné dans le conseil du Gouvernement provisoire une prédominance marquée à MM. Louis Blanc et Ledru-Rollin ; mais ni l'un ni l'autre n'en surent tirer parti.

M. Louis Blanc, qui manquait d'instinct politique, se contenta d'une démonstration vaine en faveur des ouvriers et d'une mesure dont l'utilité était douteuse. A sa demande, le Gouvernement provisoire rendit une visite officielle à la réunion du Luxembourg, et autorisa l'envoi dans les départements de quelques ouvriers en qualité d'agents électoraux. Après quoi, M. Louis Blanc, sans plus se concerter avec M. Ledru-Rollin, ni avec aucun des autres chefs révolutionnaires, reprit isolément ses conférences, où beaucoup de paroles, et très éloquentes, accusaient des résolutions peu judicieuses, et nourrissaient dans le prolétariat des illusions dont tous les esprits clairvoyants apercevaient déjà l'inévitable, le prochain réveil.

De son côté, M. Ledru-Rollin, bien que mieux informé de l'état général des affaires et plus capable que M. Louis Blanc de comprendre, du moins par moments, ce qu'exigeait la diversité extrême des opinions et des intérêts qui partageaient la

France, se laissait pousser cependant par les plus aveugles et les plus compromettants de ses amis à des menées dangereuses.

Livré à sa propre inspiration, M. Ledru-Rollin avait, autant que pas un de ses collègues, le désir d'abréger pour le pays l'épreuve difficile de l'état provisoire. Il souhaitait de voir reconstituer une autorité bien assise, une hiérarchie de pouvoir bien défini, et ne confondait pas la licence avec la liberté. Aussi, le soir même du 17 mars, dans tout l'enivrement d'un triomphe populaire, résistait-il avec beaucoup d'énergie à la multitude qui lui demandait l'éloignement des troupes, et il bravait l'impopularité en terminant sa harangue par le cri de *vive l'armée!* Ce n'était pas là chez lui l'effet d'un entraînement passager ; car, dans le même temps, il prenait, pour la rentrée de plusieurs régiments dans Paris, des mesures sérieuses de concert avec ses collègues ; et, bien qu'il eût signé avec eux l'ajournement au 5 avril des élections de la garde nationale, et paru favorable à l'ajournement des élections pour l'Assemblée, il demandait loyalement aux commissaires, avant de prendre un parti définitif, leur avis sur l'utilité ou l'inconvénient de ce retard.

Mais, par malheur, l'entourage du ministre de l'intérieur était possédé d'ambitions plus impatientes ; on y rêvait pour lui la dictature ; on voulait avec lui et par lui gouverner révolutionnairement la France. Ce rêve de quelques hommes passionnés prenait chaque jour plus de consistance par l'intervention très directe et très efficace de M. Caussidière. Peu à peu, il se transformait en projet ; du projet au complot, il n'y avait pas loin pour des hommes habitués aux pratiques des sociétés secrètes. Sans y tremper d'une manière active, M. Ledru-Rollin prêtait une oreille quelquefois distraite, mais souvent complaisante, aux discours des conspirateurs ; et, tout en agissant contre eux de la manière que je viens de dire, en pressant la rentrée des troupes, il ne les dissuadait pas de leur entreprise et laissait faire leur zèle. Madame Sand était l'un des agents les plus animés de la conspiration, moins

dans l'intérêt de M. Ledru-Rollin que dans celui de M. Louis Blanc. Elle y avait amené M. Barbès, et travaillait dans ce sens l'esprit des ouvriers qu'elle réunissait tous les soirs dans un petit logement voisin du Luxembourg, où elle était descendue. Vers la fin de la soirée, elle allait rejoindre au ministère de l'intérieur le petit cercle des initiés, parmi lesquels on comptait habituellement MM. Jules Favre, Landrin, Portalis, Carteret, Étienne Arago, Barbès, etc. Là, soit en présence de M. Ledru-Rollin, soit en son absence, on discutait les moyens de remettre entre ses mains le sort de la République. Ces moyens, depuis le succès de la manifestation du 17 mars, paraissaient très simples. Provoquer, sous un prétexte quelconque, une réunion générale de prolétaires, tenir des armes et des munitions prêtes, ce qui était d'autant plus facile qu'on avait pour soi le préfet de police, entrer à l'hôtel de ville et en chasser ceux des membres du Gouvernement provisoire qui déplairaient, quoi de plus élémentaire et d'une exécution plus prompte? Une seule inquiétude, mais grave, troublait les conspirateurs. On avait vu, le 17 mars, M. Blanqui paraître inopinément en scène; on l'avait vu sur le point de remporter en un quart d'heure tout le fruit d'une journée préparée de longue-main et combinée en dehors de lui par ses adversaires. Quelle garantie avait-on qu'un homme aussi expert en matière de complot n'avait pas vent déjà de celui qui se tramait et qu'il ne saurait pas le faire tourner à son avantage?

On n'ignorait pas que l'influence de M. Blanqui allait croissant dans les clubs. Il parut donc urgent, et de la plus savante politique, de ruiner cette influence. Pour le cas où l'on n'y parviendrait pas assez vite, on concerta le moyen de se débarrasser de M. Blanqui à l'instant même où l'on se rendrait maître de l'hôtel de ville.

Le hasard vint servir à souhait la première de ces résolutions. Parmi les nombreux papiers trouvés au ministère des affaires étrangères, on avait mis la main sur un rapport

adressé à M. Duchatel, le 22 octobre 1839, au sujet de la conspiration du 12 mai. Ce rapport non signé, mais d'un style très particulier et très incisif que l'on crut reconnaître, contenait des détails circonstanciés sur l'organisation des sociétés secrètes, et spécialement sur les hommes qui avaient monté le coup du 12 mai. Dans le conseil du Gouvernement provisoire, personne ne révoqua en doute l'authenticité de ce document, car il venait confirmer des soupçons qui depuis longtemps déjà planaient sur la probité politique de son auteur présumé. Tous y virent un moyen assuré de perdre un ennemi dangereux, et l'on s'entendit aussitôt avec un écrivain du parti républicain, M. Taschereau, pour la publication d'une *Revue* composée de pièces historiques relatives à la monarchie déchue, et dont le rapport en question ouvrirait la série.

Le premier numéro de la *Revue rétrospective* parut le 31 mars. Ce fut un coup de foudre. A peine M. Barbès eut-il parcouru les premières lignes du rapport que, tout frémissant d'indignation, sans admettre une seule minute l'hypothèse d'une pièce supposée ou falsifiée, il nomma M. Blanqui. Blanqui seul au monde avec Barbès avait eu cette connaissance intime des moindres circonstances de la conspiration. Ou Blanqui ou Barbès était le délateur. Poser ainsi la question, c'était assurément la résoudre.

Une rumeur effroyable agita les clubs. M. Blanqui, frappé d'un coup si imprévu, protesta dans son club contre un document qui n'était ni écrit, ni signé de sa main, et déclara qu'il ne verrait plus personne jusqu'à sa justification complète. De son côté, le club de Barbès sommait Blanqui de s'expliquer devant un tribunal d'honneur chargé d'examiner l'affaire, d'entendre les témoignages et de prononcer la sentence; mais Blanqui récusait ce tribunal et refusait obstinément d'y comparaître. A huit jours de là, il publiait sa réponse qui était bien moins une justification qu'une accusation contre ses accusateurs. M. Raspail qui, malgré son

esprit soupçonneux, prenait seul alors dans la presse parti pour M. Blanqui, trouvait bien, à la vérité, que *sa réponse s'était fait attendre un peu trop longtemps*[1], mais il l'excusait en rappelant que M. Blanqui était sorti de prison *exténué, incapable d'un travail pénible;* et il terminait en sommant M. Taschereau de comparaître devant le peuple : « C'est devant le peuple que l'on triomphe, s'écriait Raspail ; c'est devant des juges opprimés par vous que l'on opprime. »

Cette intervention d'un homme aussi défiant que M. Raspail, en faveur de M. Blanqui, rendit courage à ses partisans, un moment déconcertés en le voyant assimilé à l'infame de Labodde. Ils relevèrent la tête et menacèrent à leur tour. Cependant, le tribunal d'honneur présidé par MM. Schœlcher et Étienne Arago, composé de MM. Lamieussens, Cabet, Dupoty, Langlois, Proudhon et Lachambeaudie, tenait ses séances ; il appelait en témoignage tous les compagnons de captivité de M. Blanqui à Doullens et au mont Saint-Michel ; on recueillit un grand nombre de faits qui pouvaient constituer une présomption morale, mais dont aucun ne produisait de charge judiciaire[2]. Peu à peu les déli-

[1] Voir *l'Ami du peuple*, n° du 16 avril 1848.

[2] Par suite d'une plainte en diffamation, portée vers la fin d'avril contre M. Blanqui par M. Taschereau, la chambre du conseil du tribunal de première instance entendit en témoignage MM. Pasquier, Zangiacomi, Dufaure, etc. M. Dufaure, qui était ministre en 1839, dit qu'à cette époque M. Blanqui avait demandé à être mis en rapport avec un membre du gouvernement ; que M. Duchâtel s'était rendu trois fois à la prison de M. Blanqui et avait reçu de lui des révélations importantes. Selon une version répandue par quelques uns des hommes qui composaient le tribunal d'honneur, M. Blanqui, pour obtenir sa grâce après le 12 mai, aurait consenti à faire connaître au ministre de l'intérieur les détails du complot. Il aurait dicté à sa femme le rapport en question. Celle-ci, suivant les conventions acceptées par M. Duchâtel, aurait été à plusieurs reprises lui faire la lecture du rapport en détruisant chaque fois les feuilles lues ; mais un sténographe, caché derrière une tenture, aurait écrit à mesure que madame Blanqui lisait ce document, où, d'ailleurs, Barbès et ses amis prétendaient reconnaître non seulement le style de Blanqui, mais jusqu'à certaines locutions non usitées, dont il faisait fréquemment usage. La défense de M. Blanqui portait sur ce que la pièce était controuvée. Quelques uns de ses amis admettaient l'hypothèse que sa femme

bérations perdirent leur intérêt; les procès-verbaux s'amassèrent sans établir aucune preuve matérielle; et bientôt le cours des événements qui se pressaient entraîna les accusateurs et l'accusé dans une même déroute politique.

M. Blanqui, cependant, après le premier étourdissement causé par un si rude coup, avait compris, avec son grand instinct, qu'au lieu de chercher à se disculper auprès d'hommes aussi fortement prévenus que MM. Barbès, Lamieussens, Martin Bernard, etc., qui avaient fait partager leur opinion à la presque totalité du tribunal d'honneur, il fallait faire diversion, agiter les ouvriers, les entraîner à un coup de main, se montrer plus révolutionnaire que pas un de ses accusateurs, et reprendre ainsi l'avantage que donne infailliblement, dans l'estime des masses, l'action sur la parole, l'audace sur la circonspection.

Redoublant autour de lui le mystère, qui était un de ses principaux moyens de fascination, il ne resta plus en communication qu'avec un petit nombre d'hommes tout à lui, dont la confiance n'avait pas été même effleurée et dont l'ardeur s'était encore accrue du désir de venger l'honneur outragé de leur chef. A l'aide de ces hommes très actifs et constamment en rapport avec les ouvriers, il excita partout le sentiment de crainte que donnait l'approche des élections. Il fit dire, répéter, démontrer que l'Assemblée nationale ne serait composée que de royalistes et que, si l'on ne prévenait pas sa réunion, c'en était fait de la révolution et de la république. De la sorte, il tenait les esprits en éveil, les entretenait dans l'espoir d'un coup de main et se disposait, comme il l'avait déjà tenté au 17 mars, à saisir la dictature au moment

avait pu, dans un moment de faiblesse, acheter la vie de Blanqui à son insu par cette communication. Le plus grand nombre ne voulait voir dans la publication de M. Taschereau qu'une manœuvre de la réaction pour perdre un ennemi dangereux, et la popularité de M. Blanqui n'en souffrit pas d'atteinte sérieuse.

même où ses ennemis, dont il connaissait les menées, se croiraient maîtres de l'hôtel de ville.

La première quinzaine d'avril se passa ainsi : préparatifs au Luxembourg d'une seconde manifestation assez imposante pour achever de détruire, dans le Gouvernement provisoire, le parti que M. Louis Blanc croyait frappé au cœur par la manifestation du 17 mars; conspiration permanente au ministère de l'intérieur et surtout à la préfecture de police, où M. Caussidière servait d'intermédiaire entre les combinaisons de M. Louis Blanc et celles de M. Ledru-Rollin, sans toutefois s'en ouvrir ni à l'un ni à l'autre, les sachant incapables de s'entendre pour une action commune; enfin, autour de M. Blanqui, comme je viens de le montrer, organisation d'un complot enté sur la conspiration, pour agir selon que l'indiquerait la circonstance et que le permettrait la fortune. Telles étaient les complications étranges du mouvement que, d'un jour à l'autre, on s'attendait à voir éclater dans Paris.

M. de Lamartine voyait grossir l'orage, et son esprit, si ferme tant qu'il avait senti la popularité, s'abandonnait à des inquiétudes extrêmes. La journée du 17 mars l'avait troublé profondément. Jusque-là, il ne lui était pas arrivé de mettre en doute son ascendant sur le peuple; il avait cru régner sur les volontés parce qu'il enchantait les imaginations populaires. Ce jour-là, son illusion se dissipa : déjà il voyait pâlir son étoile. Malgré les nombreux avis qui lui arrivaient sur le résultat certain des élections dans le sens de sa politique, il n'avait plus de confiance en lui-même depuis qu'il avait passé la revue de l'armée prolétaire. Le triomphe de M. Ledru-Rollin l'éblouissait; il croyait voir toute la force de la révolution se concentrer dans cet heureux rival, et il se reprochait de ne lui avoir accordé dans son estime politique qu'une valeur et une importance secondaires.

Dès ce moment son attitude changea. Il se rapprocha du ministre de l'intérieur, le flatta et déploya toutes les ressources de son esprit pour prendre sur lui de l'influence. Il lui repré-

senta avec force les périls auxquels l'exposait son alliance avec les ultra-révolutionnaires; il lui montra Blanqui dans l'ombre, minant sous ses pas tous les chemins, disposant des embûches, aiguisant des poignards; tout prêt, enfin, à donner un signal qui serait la perte, non seulement de lui et des siens, mais de la République.

Pendant qu'il essayait ainsi d'arracher M. Ledru-Rollin aux conspirations et qu'il se servait du nom de Blanqui pour l'effrayer, il voyait secrètement le fameux chef de conjurés, essayait également sur lui la séduction de son beau langage et ne dédaignait même pas de pratiquer les plus obscurs entre les agitateurs de la place publique. Par un effet très naturel de son organisation d'artiste, il apportait dans ces pratiques infiniment moins de duplicité qu'on ne l'a supposé plus tard. Sans doute, quand il se rendait chez M. Ledru-Rollin, quand il se décidait à voir MM. Blanqui, Raspail, Cabet, de Flotte, etc., il agissait par calcul politique; mais, dès qu'il se trouvait en présence de ces hommes passionnés, il subissait jusqu'à un certain point leur influence. Dans l'animation extrême de ses entretiens avec des esprits ardents, il se laissait pénétrer par je ne sais quelle électricité révolutionnaire. Il comprenait, il ressentait jusqu'à un certain point la fièvre de ces âmes agitées; par un don naturel de poëte, il parlait leurs langues, il sympathisait avec leurs espérances; il ne les trompait pas en leur tendant une main qui jamais depuis ne consentit à signer contre eux un acte de rigueur. M. de Lamartine, pas plus que M. Ledru-Rollin, n'eut, dans ces circonstances difficiles, de duplicité préméditée. Il parut quelquefois par élan d'imagination ce que M. Ledru-Rollin était par faiblesse de caractère : mobile et variable à l'excès, suivant l'heure et la circonstance; mais il ne fut jamais perfide de parti pris; il n'abusa jamais personne que dans la mesure où il s'abusait lui-même.

La disposition éminemment bienveillante et accessible de son esprit paraît dans la manière charmante dont il a ra-

conté lui-même sa première entrevue avec M. Blanqui [1]. Un officier de marine appartenant à l'école phalanstérienne, M. de Flotte, avait conduit au ministère des affaires étrangères le terrible conspirateur. A ce moment-là, des accusations formelles, des bruits sinistres, des soupçons de toute nature et le fanatisme redoublé de ses adeptes qui parlaient tout haut de le venger par l'assassinat, faisaient à Blanqui comme un cortége invisible d'épouvantements. On le disait, on le croyait capable de tout, prêt à tout. Chaque jour M. de Lamartine était averti que dans la nuit suivante il serait enlevé, enfermé dans quelque lieu inconnu, tué peut-être par les partisans de Blanqui. Ses amis ne le quittaient plus; ils veillaient armés aux abords de sa chambre, disposant tout dans l'hôtel et dans le jardin, soit pour soutenir un siége, soit pour faciliter une évasion. Les domestiques, malgré les plaisanteries de M. de Lamartine, étaient en proie à l'anxiété la plus grande. Qu'on se figure la stupéfaction de cette petite troupe de fidèles, amis et serviteurs, quand, dans la matinée du 15 avril, un homme vêtu misérablement et de visage très sombre, suivi de deux ou trois personnes inconnues, vint demander à l'huissier des affaires étrangères de l'annoncer à M. de Lamartine, et déclara se nommer Blanqui. Une telle audace avait de quoi confondre; mais l'étonnement fut au comble, lorsqu'au bout de deux minutes on vit la porte du cabinet du ministre s'ouvrir et se refermer aussitôt sur celui que l'on regardait comme son assassin.

L'entretien se prolongea de façon à donner lieu aux interprétations les plus étranges; ce qu'il fut en réalité, je doute que personne le sache avec exactitude. Une chose certaine, c'est que l'impression qu'en rapporta M. de Lamartine, et qu'il communiqua le soir même à des personnes fortement prévenues, n'était pas défavorable. Blanqui, selon M. de Lamartine, était un caractère aigri, mais non pervers; un es-

[1] *Histoire de la révolution de* 1848, t. II, p. 237 et suivantes.

prit fourvoyé, mais capable de rentrer dans le vrai ; un cœur ulcéré, mais qui sous l'écorce impénétrable qu'il s'était faite, battait encore avec force ; Blanqui, enfin, et comme homme et comme citoyen, n'était pas indigne des enthousiasmes et des dévouements qu'il faisait naître.

Pendant que M. de Lamartine essayait par la séduction de son éloquence, par le charme de ses entretiens, auxquels il savait donner l'accent d'une intimité confidentielle, de dissoudre les éléments de conspiration ; pendant qu'il concertait avec le général Négrier un plan de résistance dans les départements, en cas que Paris tombât aux mains des conjurés, les autres membres de la majorité du conseil ne demeuraient pas non plus inactifs.

Obligés, au lendemain de la manifestation du 17 mars, de feindre la satisfaction, de proclamer leur reconnaissance pour le peuple[1], et de donner de nouveaux gages au parti radical par l'ajournement des élections générales et par la suppression de l'impôt sur les boissons, se voyant dans le conseil hors d'état de résister à la domination de M. Ledru-Rollin, ils sentirent la nécessité de se créer au dehors une force capable de lutter avec la force populaire.

M. Marrast entreprit avec beaucoup de suite et d'habileté de former à l'hôtel de ville un centre de résistance composé d'éléments tirés en partie de la bourgeoisie, en partie du peuple. Secondé par MM. Buchez, Recurt et Edmond Adam, de concert avec M. Marie, il pratiqua des intelligences dans la garde nationale, dans les ateliers nationaux, et s'assura le concours de la garde mobile par le général Duvivier, qui était en ce moment fort irrité contre M. Ledru-Rollin, auquel il attribuait à tort les retards apportés à l'habillement de ses bataillons en blouse. M. Marrast, tout en cherchant son principal point d'appui dans la garde nationale, n'était pas

[1] Voir au *Moniteur* du 19 mars, la proclamation du Gouvernement provisoire et l'ordre du jour du général Courtais à la garde nationale.

exempt d'inquiétudes sur ses dispositions. Il faut se rappeler que le décret du 25 février, en appelant tous les citoyens à en faire partie, l'avait complétement renouvelée. L'ancien effectif des légions (56,751 hommes) était porté à 190,299 hommes. Les ouvriers y étaient conséquemment en majorité[1]. A l'élection des officiers, on avait posé aux candidats une question captieuse à laquelle la plupart avaient répondu en termes évasifs ou ambigus : « Si l'Assemblée nationale n'était pas avec nous, disaient les chefs de clubs, marcheriez-vous contre elle? » On comprend que la majorité du conseil ne devait pas se sentir très solidement appuyée sur une garde civique à laquelle on avait imposé un pareil programme. M. Marrast, en sa qualité de maire de Paris, était chargé de présider à la reconnaissance des officiers. Il en prit occasion pour les rassembler fréquemment, les haranguer, s'ouvrir plus ou moins, selon qu'il les trouvait disposés, sur les attaques projetées contre l'hôtel de ville et sur la nécessité d'une défense énergique de la société. Parlant, tantôt vaguement, tantôt d'une manière précise, du jour prochain où la lutte ne pouvait manquer de s'engager entre les communistes et les républicains modérés, défenseurs de la famille et de la propriété, il les animait, il les préparait au combat.

Dans les rangs de la garde mobile, il n'était question aussi que de se battre. Contre qui? On ne le savait pas trop, et, à vrai dire, on ne s'en inquiétait guère. Depuis quelque temps on avait des fusils de munition, les gibernes étaient remplies de cartouches, on savait à fond l'exercice et le maniement des armes, on exécutait des charges et des feux avec une précision admirable, la caserne paraissait fastidieuse; n'était-il pas bien temps de marcher à l'ennemi? Sur ce point, tous étaient d'accord dans les rangs bigarrés de cette bizarre milice. Recrutée, comme on l'a vu, au lendemain des

[1] Dans les premiers jours d'avril, 60,000 ouvriers des ateliers nationaux furent par les soins de M. Marie inscrits sur les nouveaux rôles.

barricades, la garde mobile était composée en presque totalité de l'essaim turbulent, et qu'on avait cru jusque-là indisciplinable, de ces enfants, vagabonds de rues et de carrefours, qu'on appelle *gamins de Paris*. Le reste était un mélange d'hommes de toutes conditions. Plusieurs venaient de ces régiments de soldats insubordonnés auxquels on donne en Afrique le sobriquet de *zéphirs*. Des fils de famille, croyant les temps glorieux de 92 revenus pour la République, s'étaient engagés dans un esprit tout patriotique, pour marcher à la frontière, et pour échapper ainsi honorablement aux malheurs de la guerre civile. Des officiers et des sous-officiers de différents régiments de l'armée avaient été appelés pour instruire toute cette jeunesse dans le métier de soldat. Au temps dont je parle, le plus grand nombre était encore déguenillé; beaucoup manquaient de chemises, de chaussures. Irrités de la lenteur qu'on apportait à les vêtir, ils allèrent plusieurs fois aux ateliers de Clichy réclamer leurs uniformes. Il y eut à cette occasion des querelles très vives entre eux et les ouvriers tailleurs. Ce fut l'origine de la scission qui s'opéra entre ces enfants de prolétaires et les prolétaires, entre le peuple en blouse et le peuple en uniforme; scission qui, à peu de jours de là, parut, passive encore et comme inavouée, dans la journée du 16 avril, et qui se révéla deux mois plus tard dans un combat sanglant.

J'ai dit que M. Marie secondait activement M. Marrast dans ses préparatifs de résistance. Le ministre des travaux publics fondait ses plus grandes espérances pour le jour de la lutte sur les ateliers nationaux. « Veillez à ce qu'ils soient armés, disait-il à M. Émile Thomas; ne ménagez pas l'argent : le jour n'est peut-être pas loin où il faudra les faire descendre dans la rue[1]. » Et ne s'en tenant pas aux paroles, il leur avait fait allouer un crédit de cinq millions, moyennant quoi, du 12 au 20 mars, on avait fait des embrigadements supplé-

[1] *Histoire des ateliers nationaux*, par M. Émile Thomas, p. 147 et suivantes.

mentaires de 1,000 ouvriers par jour [1]. Le 28 mars, on annonça une revue générale des ateliers nationaux. M. Marie harangua les ouvriers, les combla de louanges, leur accorda l'élection de leurs brigadiers. M. Marrast ajouta ses louanges à celles du ministre. Son influence était devenue très grande dans les ateliers. Chaque jour, par son ordre, MM. Buchez, Recurt, Edmond Adam avaient de longues conférences avec M. Émile Thomas. Enfin, de ce côté, le parti de la résistance se tenait pour assuré de garder à sa disposition une force considérable.

Dans la première semaine d'avril, M. Marrast s'occupa plus particulièrement de la défense de l'hôtel de ville. Deux bataillons de gardes mobiles bien armés et bien équipés y furent installés. Le général Bedeau et le général Changarnier aidaient M. Marrast de leurs conseils et lui dictaient des mesures stratégiques. Le général Changarnier surtout se montrait plein de zèle. A son arrivée d'Alger, dans les premiers jours de mars, il s'était rendu tout d'abord chez M. de Lamartine, parce qu'il le considérait comme le moins révolutionnaire d'entre les membres du Gouvernement provisoire et qu'il n'était pas éloigné, la guerre devenant fort douteuse, d'accepter une mission diplomatique, si on venait à la lui offrir. Sa surprise avait été grande d'apprendre de la bouche du ministre sa nomination aux fonctions de gouverneur général de l'Algérie, en remplacement du général Cavaignac nommé ministre de la guerre.

M. de Lamartine insistait même pour que le général Changarnier repartît sur l'heure, et celui-ci avait témoigné plus d'humeur que de satisfaction de se voir ainsi éloigner du théâtre des événements. Il s'était beaucoup plaint du mal de mer, des fatigues du voyage, et pour se montrer aussi désagréable que possible à un gouvernement qui ne l'employait pas selon son gré, il s'était répandu en éloges des princes de

[1] *Histoire des ateliers nationaux*, par M. Émile Thomas, p. 147 et suivantes.

la maison d'Orléans et avait exprimé avec affectation et exagération ses regrets de la monarchie.

Le général Changarnier était possédé d'ambitions d'autant plus impatientes qu'elles avaient été longtemps comprimées. Né à Autun, d'une famille obscure, il avait pris jeune du service; mais, sans protection, sans occasion de se signaler, il était resté pendant toute la restauration dans les grades inférieurs. En 1836, il n'était encore que chef de bataillon, lorsqu'à la retraite de Constantine, comme il commandait l'extrême arrière-garde, il couvrit l'armée par une manœuvre aussi hardie que savante, et mérita dans le rapport du maréchal Clauzel, cette phrase devenue célèbre et qui donna en quelque sorte l'essor à sa fortune : « Le commandant Changarnier s'est couvert de gloire [1]. » A partir de cette heure, il eut un avancement rapide et marqué par des actions d'éclat.

Lieutenant général en 1844, il fut obligé de quitter l'Algérie parce que son caractère hautain et provoquant ne pouvait se plier à l'autorité absolue du maréchal Bugeaud, et il n'y retourna qu'en 1847 pour fortifier de sa présence et de ses conseils l'autorité du duc d'Aumale. Nous avons vu comment il remit le commandement au général Cavaignac. Pendant qu'il faisait route pour aller le remplacer, celui-ci adressait au Gouvernement provisoire un refus formel d'accepter le ministère de la guerre [2], de sorte que le général Changarnier, à peine debarqué en Afrique, reprit la route de Paris, où le pressentiment de quelque événement favorable et d'une carrière politique nouvelle l'attirait puissamment. Cet événe-

[1] *Histoire de dix ans*, v. 5, p. 172.

[2] Voir aux *Documents historiques*, à la fin du volume, n° 18. La lettre de M. Cavaignac avait fortement indisposé le conseil, qui répondit au général par une lettre d'un ton très sévère. On y lisait, entre autres, la phrase suivante rédigée par M. Louis Blanc : « Le moment est proche où le pays aura besoin de tous ses généraux; restez en Afrique, général, le gouvernement vous l'ordonne. » M. Marrast, qui avait ajouté en marge des expressions fort dures, se réconcilia dans la suite avec le ministre de la guerre. Cette lettre fut l'origine de l'éloignement que témoigna plus tard le général Cavaignac pour celui qui avait été l'ami le plus cher de son frère.

ment favorable ne tarda pas. La journée du 16 avril mit en évidence le général Changarnier et le plaça en quelque sorte à la tête du mouvement réactionnaire.

Cependant les discussions au sein du Gouvernement provisoire prenaient un caractère d'acrimonie qu'elles n'avaient pas eu jusque-là. Il semblait que, lassé enfin de ménagements réciproques, on se reconnût ennemi et qu'on renonçât à le cacher. M. Ledru-Rollin, de plus en plus circonvenu et engagé par les conspirateurs, s'absentait fréquemment du conseil où sa présence irritait la discussion ; et l'on disait hautement qu'il se préparait au combat. M. Louis Blanc donnait des avertissements qui ressemblaient à des menaces. Le peuple, disait-il, ne se contenait plus, et le jour approchait d'une manifestation semblable à celle du 17 mars, mais beaucoup plus décidée, cette fois, à ne se retirer que satisfaite. Le 14 avril, dans une séance qui se prolongea très avant dans la nuit, il annonça positivement que cette manifestation aurait lieu le surlendemain. Déjà M. Flocon, qui, malgré ses relations intimes avec M. Ledru-Rollin, désapprouvait les entreprises violentes et se tenait politiquement avec M. de Lamartine, avait appris à ce dernier de la manière la plus précise le plan et le but de la conjuration. Enfin le *Bulletin de la République*, placardé le 15 au matin sur les murs de Paris, parut le signal décisif et comme l'appel aux armes des conjurés.

Le *Bulletin de la République*, affiché de deux en deux jours sur la place publique et envoyé dans toutes les communes de France, avait pour but, ainsi que l'indique l'article d'introduction au premier numéro du 13 mars, de mettre les habitants des campagnes et les ouvriers des cités en communication directe avec le gouvernement, et de leur faire connaître les droits et les devoirs de la vie politique qui commençait pour eux. « Le plus solide lien entre un gouvernement et le peuple, disait, avec une raison parfaite, le premier *Bulletin*, c'est un perpétuel échange d'idées. La royauté, qui

dédaignait le peuple, n'avait pas besoin de lui parler; le gouvernement républicain, qui est une émanation du peuple, doit lui parler sans cesse pour l'éclairer; car l'éclairer, c'est le rendre meilleur, et le rendre meilleur, c'est le rendre plus heureux. »

C'était là une pensée éminemment philosophique, républicaine, et qui répondait exactement aux vœux et aux besoins d'un peuple où commençaient à s'agiter les nobles curiosités de la vie politique. Si la rédaction des *Bulletins* eût été conforme à ce premier dessein, il n'est guère douteux qu'ils n'eussent fortement contribué à former dans le pays une opinion publique plus stable et plus réfléchie. Mais les intentions droites et sages du Gouvernement provisoire furent encore en ceci mal servies dans l'application. Rédigés dans l'origine par MM. Elias Regnault et Jules Favre, les *Bulletins* passèrent à peu près inaperçus jusqu'au commencement d'avril où, sur la proposition de M. Étienne Arago, madame Sand en devint le rédacteur principal [1] et donna au langage du ministre de l'intérieur, et à son insu [2], un accent d'impatience et en dernier lieu un ton de provocation qui dénaturaient complétement le caractère officiel et le but politique de cette publication. Si le *Bulletin* n° 12, où madame Sand peignait avec une éloquence admirable les souffrances de la femme du peuple et les hontes de la prostituée, trahissait plus qu'il n'était acceptable pour l'opinion et utile dans la circonstance, un talent de femme et d'artiste, le *Bulletin* n° 16 parlait la langue des factieux et proclamait hautement l'intention secrète des clubs : à savoir, que si les élections ne se faisaient point au gré du peuple de Paris, *il manifesterait*

[1] Voir au vol. II, p. 30, du *Rapport de la commission d'enquête*. « Le Gouvernement provisoire autorise le ministre de l'Intérieur à s'entendre avec madame George Sand, pour fournir des articles au *Bulletin de la République*. » Le *Bulletin* ne devait paraître que sur un *bon à tirer* de l'un des membres du gouvernement; mais cette clause ne fut pas exécutée.

[2] M. Ledru-Rollin a formellement désavoué, entre autres, le *Bulletin* n° 16, affiché le 15 avril.

une seconde fois sa volonté et ajournerait les décisions d'une fausse représentation nationale [1]. Cette imprudente menace produisit immédiatement un effet tout contraire à celui qu'en attendait sans doute l'auteur. Au lieu d'intimider, elle anima le parti de la résistance. Averti de la sorte vingt-quatre heures à l'avance, il eut tout le temps de prendre ses mesures et d'opposer à une conspiration si mal conduite des moyens bien concertés.

Cependant les clubs directeurs, persuadés que M. Ledru-Rollin marchait avec eux et que la majorité du Gouvernement provisoire, encore sous le coup de la manifestation du 17 mars, serait aisément expulsée de l'hôtel de ville, faisaient, sans beaucoup de mystère, leurs préparatifs pour le lendemain. Dans une réunion qui délibéra pendant la nuit chez M. Sobrier, on avait arrêté la liste des noms qui devaient composer le comité de salut public. On y gardait de l'ancien gouvernement, MM. Ledru-Rollin, Flocon, Louis Blanc et Albert auxquels on adjoignait MM. Raspail, Blanqui, Kersausie et Cabet.

M. Sobrier que M. de Lamartine tenait pour sien, et qui l'était à demi selon que le vent révolutionnaire soufflait avec plus ou moins de force sur ses pensées flottantes, avait reçu quelques jours auparavant, sur un ordre exprès du ministre de la guerre, 400 fusils et 3000 paquets de cartouches [2]. On était autour de lui parfaitement résolu aux dernières extrémités; mais M. de Lamartine se flattait que dans l'incroyable mêlée dont il connaissait, par M. Sobrier et par d'autres hommes bien instruits, tous les fils, Sobrier, comme au 17 mars, après avoir poussé à l'attaque, tournerait à la défense du Gouvernement provisoire et servirait à faire échouer la conspiration.

Pendant qu'on délibérait et qu'on s'armait rue de Rivoli,

[1] *Rapport de la commission d'enquête*, v. II, p. 73.

[2] Voir au vol. I, p. 227, du *Rapport de la commission d'enquête*, la déposition de M. Arago.

M. Caussidière, à la préfecture de police, faisait également des distributions d'armes et de munitions [1] et prenait, en se concertant à demi avec le Luxembourg et avec le ministre de l'intérieur, ses mesures pour le lendemain. Assez mécontent de M. Ledru-Rollin, qui, malgré sa vive opposition, venait de placer au département de la police un ancien agent de M. Duchâtel, M. Carlier, M. Caussidière agissait néanmoins encore en vue de la dictature du ministre de l'intérieur, le jugeant plus propre à gouverner révolutionnairement que M. Louis Blanc, qui d'ailleurs se refusait à conspirer et se berçait, avec les délégués du Luxembourg, d'espérances trop vagues pour satisfaire l'activité pratique du préfet de police. La grande préoccupation de M. Caussidière, c'était M. Blanqui. Il se demandait parfois si, en poussant au renversement du Gouvernement provisoire, il ne travaillait pas pour le compte d'un adversaire. S'il avait fait si grand bruit les jours précédents, c'est qu'il avait, lui aussi, souhaité, en intimidant le conseil et la bourgeoisie [2], de rendre superflue une manifestation populaire dont il n'était pas certain de demeurer maître.

A l'exception des clubs où dominait l'influence de M. Blanqui, le prolétariat n'était pas non plus sans hésitation. Le club de la *Fraternité* avait décidé de ne pas se rendre à la manifestation, et d'envoyer des délégués au Gouvernement provisoire pour l'assurer de son entier dévouement [3]. Le club de M. Cabet désapprouvait la conspiration. Au club de M. Barbès, on tenait en grande suspicion les menées de

[1] Par ordre ministériel envoyé le 14 avril à Vincennes, il lui avait été délivré 600 fusils et 3,000 paquets de cartouches.

[2] Le 3 avril, M. Caussidière avait convoqué à la préfecture tous les commissaires de police; il leur avait reproché leur tiédeur, leur inaction. Paris, disait-il, était menacé d'une destruction complète; il ne serait besoin pour cela que d'un paquet d'allumettes chimiques, etc.; 400,000 ouvriers n'attendaient qu'un signal pour exterminer la bourgeoisie. Un pareil langage, tenu devant un si grand nombre de personnes, n'était assurément pas d'un conspirateur sérieux.

[3] *Rapport de la commission d'enquête*, v. II, p. 105.

M. Blanqui. M. Pierre Leroux, arrivé la veille du Berry, et qui avait vu MM. Ledru-Rollin, Louis Blanc, Mme Sand, etc., augurait très mal d'une manifestation dont il voyait les éléments si confus et si opposés. Très inquiet cependant de la tournure que prenaient les élections dans les départements, il venait avertir le ministre de l'intérieur que si l'on n'avisait pas au plus vite, la révolution serait étouffée par une assemblée réactionnaire. Il proposait, dans ce péril pressant, un moyen qui, pour être différent du plan des conjurés, n'en était pas beaucoup plus praticable; il voulait que l'on rapportât sur l'heure la loi électorale, que l'on formât un conseil d'état composé des principaux chefs du socialisme et du radicalisme, et que le ministre soumît à leur approbation un projet de loi électorale imité du plan de Saint-Just, d'après lequel tous les électeurs, votant sur toutes les candidatures, les neuf cents candidats qui obtiendraient le plus de suffrages formeraient l'Assemblée nationale. Mais ni M. Ledru-Rollin ni M. Louis Blanc n'avaient goûté cette proposition. Ce dernier ne concevait pas la moindre inquiétude sur l'esprit de la future Assemblée. Il pensait qu'une fois réunie à Paris, elle se sentirait trop dominée par la force populaire pour oser agir contre la République. Il voulait, d'ailleurs, rester dans la légalité, au moins relative, du gouvernement, et se sentait engagé d'honneur à ne pas revenir sur les décisions prises en conseil. M. Ledru-Rollin était, lui, plus soucieux de l'avenir. Informé par ses commissaires, il savait que sa politique recevrait aux élections un échec considérable. Cependant il refusait de revenir sur la loi, ne voulant pas se séparer de M. de Lamartine [1], et tout en rêvant le renversement de la majorité et en souhaitant de se débarrasser de MM. Garnier-Pagès, Marie, Marrast, il craignait de travailler pour M. Blanqui et n'était pas trop sûr de pouvoir s'entendre avec

[1] « M. de Lamartine n'entend rien à la politique, ne s'en mêlera pas, laissera faire, » disait M. Ledru-Rollin en expliquant à ses amis sa résolution de garder dans le gouvernement son collègue des affaires étrangères.

M. Louis Blanc, dont le socialisme ne lui convenait guère. Quelques uns de ses amis les plus clairvoyants commençaient à craindre beaucoup pour lui qu'il ne restât pas vainqueur de la double et triple conjuration dans laquelle ils l'avaient si légèrement engagé, et s'efforçant un peu tard de le retenir, ils agissaient sur son esprit dans le même sens que M. de Lamartine. M. Carteret combattait l'influence de M. Caussidière ; MM. Jules Favre et Landrin le rendaient attentif aux menées de M. Blanqui ; M. Flocon le fortifiait dans la volonté de ne point se séparer de ses collègues. L'indécision naturelle de M. Ledru-Rollin leur venait en aide ; et à la veille même du jour de l'exécution, lorsque l'un des conjurés apporta au futur dictateur la liste de ses nouveaux collègues dans le comité de salut public, il entra dans une violente colère, déclara avec emportement qu'il n'entrerait jamais dans aucune combinaison avec M. Blanqui, et malgré les vives instances de MM. Caussidière et Sobrier, il refusa obstinément de recevoir Flotte.

Les choses ainsi brouillées et tous les fils de la conspiration à la fois mêlés et détendus de la manière que nous venons de voir, le jour parut sans qu'il fût possible aux hommes les mieux informés et le plus avant dans le complot, de prévoir ce qu'il apporterait.

Dix heures avaient sonné. Déjà les corporations du Luxembourg se rendent au champ de Mars, bannières déployées. Les mots *organisation du travail, abolition de l'exploitation de l'homme par l'homme*, inscrits sur ces bannières, montrent qu'ostensiblement du moins, les corporations suivent la direction du Luxembourg. Dans les jours précédents, M. Louis Blanc a obtenu de l'intervention de M. Guinard, pour contrebalancer l'effet des élections de la garde nationale qu'il juge mauvaises, quatorze places d'officiers d'état-major au choix des ouvriers ; et le motif apparent de la réunion au champ de Mars, c'est le scrutin préparatoire pour les candidatures populaires. On a décidé aussi de faire une collecte et de la

porter en signe d'hommage au Gouvernement provisoire.

Pour la majeure partie des prolétaires, c'est là, comme au 17 mars, tout le but de la réunion. Pour d'autres mieux informés, c'est un moyen de pénétrer dans l'intérieur de l'hôtel de ville et d'y seconder le coup de main préparé par M. Blanqui. Cependant, sauf un infiniment petit nombre, tous sont venus sans armes, et ils ne sont pas plus de 8,000. Dans le même temps, les ouvriers des ateliers nationaux, obéissant à l'impulsion donnée par M. Caussidière, se rassemblent à l'Hippodrome. Il était convenu entre les meneurs que les deux colonnes parties du champ de Mars et de l'Hippodrome se rejoindraient en route et marcheraient ensemble vers l'hôtel de ville.

Nous avons vu qu'on s'y préparait depuis quelque temps à la résistance; mais à mesure que le jour de la lutte approchait, on s'inquiétait davantage, car malgré la vigilance des agents de M. Marrast, et malgré ses informations nombreuses, il n'était guère possible de connaître avec exactitude ni le nombre des agresseurs, ni l'état des forces défensives. Les dispositions de la garde nationale, qui n'avait pas encore été réunie depuis sa nouvelle formation, et les éléments incroyablement mêlés de la manifestation populaire ne pouvaient être appréciés que d'une manière conjecturale. Tout dépendait, d'ailleurs, selon la plus grande vraisemblance, du parti qu'allait prendre M. Ledru-Rollin. Et à cet égard on était et l'on avait mille motifs d'être dans la plus complète incertitude.

Le 16, de grand matin, M. Marrast, à tout événement, avait fait passer dans les mairies des ordres secrets, afin que les gardes nationaux prévenus se tinssent prêts à un rappel général des légions. Vers onze heures, le général Changarnier était accouru au siége du gouvernement pour offrir ses services, et, autorisé par M. Marrast, à qui un pareil auxiliaire venait bien à point, il prenait des dispositions militaires à l'hôtel de ville.

C'était par le plus grand des hasards que le général Chan-

garnier venait d'apprendre les dangers qui menaçaient le gouvernenent. Il était allé au ministère des affaires étrangères afin de presser son départ pour Berlin, où M. de Lamartine se disposait à l'envoyer en mission. Ne trouvant pas le ministre et voyant sur tous les visages un trouble extraordinaire, il en demanda le motif, et sur l'invitation de madame de Lamartine, qui croyait son mari à l'hôtel de ville, il s'y rendit en toute hâte. M. de Lamartine, cependant, n'y était pas arrivé encore. Il avait veillé toute la nuit précédente, en proie à une tristesse profonde, recevant d'heure en heure les rapports les plus alarmants, et persuadé que le jour qui se levait serait le dernier de la République, telle qu'il l'avait voulue, et le dernier aussi de sa propre existence. Les nombreux agents envoyés par lui dans les réunions d'ouvriers afin d'y réveiller les sympathies populaires et d'organiser, au sein même de la manifestation générale, une manifestation en sa faveur, avaient rencontré l'accueil le plus froid. M. Ledru-Rollin l'évitait depuis quelques jours; les partisans du ministre de l'intérieur, réunis à ceux de MM. Louis Blanc et Blanqui, ne pouvaient manquer de déterminer un mouvement des masses si formidable qu'il n'y avait pas moyen de songer à en triompher. Ainsi pensait M. de Lamartine; et, croyant sa dernière heure venue, il s'y préparait avec calme. Ses dispositions testamentaires étaient faites; ses amis devaient conduire sa femme dans un asile sûr; tous ses papiers compromettants étaient brûlés; son sacrifice intérieur était accompli. Déjà il se levait pour se rendre à l'hôtel de ville, quand, la porte de son cabinet s'ouvrant brusquement, un homme entra, hors de lui, en proie à un trouble extrême: cet homme était M. Ledru-Rollin.

« Nous sommes perdus! s'écrie-t-il, sans laisser à M. de Lamartine le temps même de s'étonner; cent mille hommes sont en marche sur l'hôtel de ville. Les corporations du Luxembourg sont maîtresses du mouvement; Blanqui, au champ de Mars, les excite et les dirige. Les factieux usurpent mon nom,

je les connais ; me voici prêt à les combattre avec vous, prêt à mourir, s'il le faut, plutôt que de subir leur ignominieuse tyrannie ; je n'ai jamais été, je ne serai jamais un traître envers mes collègues ! » Et M. Ledru-Rollin, tendant la main à M. de Lamartine, convint rapidement avec lui des mesures qu'il fallait se hâter de prendre ; après quoi, ils allèrent tous deux donner de divers côtés des ordres pour lesquels il n'y avait plus une minute à perdre. M. de Lamartine courut prévenir le général Duvivier, à qui M. Marrast venait d'écrire, afin qu'il rassemblât ses bataillons et les fît marcher en colonnes par toutes les rues perpendiculaires au quai, depuis le Louvre jusqu'à la place de Grève. Comme on se plaignait de manquer de munitions, M. de Lamartine passa à l'état-major de la garde nationale pour demander des cartouches et s'assurer, en même temps, que l'ordre de battre le rappel avait été effectivement donné par le ministre de l'intérieur, dont il ne suspectait pas la loyauté, mais dont il craignait le trouble et la faiblesse. Vers midi, enfin, il arriva à l'hôtel de ville. Il se hâta d'apprendre à M. Marrast la résolution de M. Ledru-Rollin. « Si nous pouvons tenir trois heures ici, lui dit-il, nous sommes sauvés. » Le général Changarnier qui, en quelques instants, a transformé l'hôtel de ville en place de guerre, et dont l'ardeur s'est communiquée à toute la troupe, où règne une animation extraordinaire, répond de sept heures.

On attend ainsi l'événement. Il est une heure environ : on sait que la colonne populaire approche ; ni M. Louis Blanc ni M. Albert ne paraissent ; on n'entend point encore battre le rappel ; le ministre de l'intérieur ne vient pas ; aurait-il trahi M. de Lamartine ? A toute minute les émissaires de M. Marrast accourent et jettent l'alarme. Le faubourg Saint-Antoine est en pleine insurrection, disent-ils ; les communistes ont pris les Invalides et ils y mettent le feu ; deux cent mille prolétaires en armes s'apprêtent à saccager Paris. Sur ces entrefaites, MM. Louis Blanc et Albert entrent dans la salle du conseil. Leur extrême pâleur et leur consternation vi-

sible rassurent aussitôt leurs adversaires. On apprend en même temps que le rappel bat de tous côtés ; que la garde nationale occupe tous les abords de l'hôtel de ville ; que M. Barbès lui-même, à la tête de sa légion, débouche sur la place de Grève aux cris de : Vive le Gouvernement provisoire ! M. Ledru-Rollin a tenu parole ; la partie est évidemment perdue pour M. Blanqui ; la conspiration est avortée.

Cependant, entre deux et trois heures, la colonne des ouvriers du champ de Mars s'ébranle. Elle s'avance en bon ordre, portant sa collecte, se grossit en marchant d'une partie des ateliers nationaux rassemblés à l'Hippodrome [1], et d'un grand nombre d'hommes du peuple accourus sur le bruit répandu partout que MM. Ledru-Rollin et Louis Blanc viennent d'être assassinés. Elle arrive ainsi jusqu'au quai du Louvre sans avoir entendu aucun bruit de tambour, ni aperçu le moindre signe de défiance. Mais là, elle se trouve tout à coup en présence de deux légions de la rive droite qui, sans faire de démonstration hostile, enveloppent les ouvriers, les escortent en séparant les groupes et en les observant jusqu'à l'entrée de la place de Grève. Là, les légions de la rive gauche, arrivées par le pont Saint-Michel, coupent la manifestation. La place entière est hérissée de baïonnettes. Le général Duvivier, à cheval au milieu de ses bataillons de gardes mobiles, défend l'abord de la maison commune. Un cri formidable d'*à bas les communistes !* s'élève de cette forêt de baïonnettes et retentit longtemps. Les ouvriers, resserrés, ne pouvant plus avancer ni reculer, ne comprenant pas pour la plupart cet appareil de guerre opposé cette fois à une manifestation toute semblable à celle pour laquelle le gouvernement leur adressait il y a un mois des remerciements publics, restent déconcertés.

[1] La majeure partie des ouvriers rassemblés à l'Hippodrome quittèrent la manifestation en entendant battre le rappel, et rejoignirent les rangs de la garde nationale. Leur jalousie contre les délégués du Luxembourg avait été en ces derniers temps fort excitée ; on leur persuadait qu'ils agiraient directement contre leurs intérêts en favorisant les entreprises de M. Louis Blanc.

Les cris de la garde nationale : *A bas Blanqui ! à bas Louis Blanc ! à bas Cabet ! à l'eau les communistes !* redoublent et étouffent la voix de ceux qui essaient de se faire entendre. Cependant MM. Louis Blanc et Crémieux réclament vivement auprès de leurs collègues l'ordre de faire introduire les délégués du peuple ; mais dans les dispositions où l'on était à l'hôtel de ville, ceux-ci ne devaient pas rencontrer de grandes sympathies ; on ne les fit pas même entrer dans la salle du conseil. Les trois adjoints, MM. Recurt, Buchez, Edmond Adam, les reçurent dans les salles supérieures, écoutèrent la pétition qu'ils apportaient avec une froideur glaciale, et y répondirent par des paroles d'une sévérité extrême [1].

Les délégués allèrent se plaindre à M. Louis Blanc. Celui-ci, accablé en voyant la déroute si déplorable de cette marche des prolétaires qu'il avait voulue triomphale, isolé, suspecté, presque honni par la garde nationale, retrouva cependant quelque vivacité de colère pour reprocher à ses collègues l'accueil fait aux ouvriers, et pour ordonner au colonel Rey de faire ouvrir un large passage sur la place de Grève, afin que le défilé des corporations pût se faire avec convenance et dignité. L'ordre fut en effet donné immédiatement de laisser les ouvriers défiler devant le Gouvernement provisoire ; mais il fut exécuté de façon que la manifestation perdît tout son caractère. On lui traça, entre deux rangs très serrés de gardes nationaux en armes, un passage étroit, coupé de distance en distance, assez éloigné du perron pour que les vivats des ouvriers ne pussent être entendus distinctement par le gouvernement. Ce jour-là les rôles et les attitudes étaient bien différents de ce qu'ils avaient été au 17 mars. MM. Marrast, Marie et Garnier-Pagès triomphaient visiblement. M. de Lamartine, délivré d'un parti ennemi, en voyait surgir un autre plus redoutable et restait pensif. M. Crémieux se félicitait avec le général Changarnier, et se lamentait avec M. Louis Blanc de l'issue de la journée. Quant à M. Le-

[1] Voir aux *Documents historiques*, à la fin du volume, n° 19.

dru-Rollin, par un heureux don de son tempérament, il se réjouissait de son triomphe supposé sur ce qu'il appelait alors les *sectaires*, comme il s'était réjoui, au 17 mars, de son triomphe supposé sur la bourgeoisie; il n'était pas très fâché de l'humiliation du Luxembourg, et ressentait une satisfaction sincère de son union politique désormais fortement nouée avec M. de Lamartine.

Cependant, le morne défilé des ouvriers achevé, la garde nationale commença le sien, aux cris mille fois répétés de : *Vive Lamartine! à bas les communistes!* Les derniers bataillons passèrent à la clarté des flambeaux devant l'hôtel de ville; une illumination splendide éclaira la nuit. La bourgeoisie de Paris resta persuadée qu'on venait de la sauver du communisme.

Tout en se félicitant de la victoire obtenue sur le Luxembourg et sur M. Blanqui, la majorité du gouvernement ne laissa pas d'en être embarrassée. Un esprit de réaction exigeant et aveugle se déclarait tout à coup dans les rangs de la garde nationale. La bourgeoisie, à peine délivrée de l'oppression morale que lui avait causée la vue du prolétariat au 17 mars, voulait se venger; les arrestations et les dénonciations arrivaient de toutes parts. « La moitié de Paris veut emprisonner l'autre », disait le préfet de police.

Des maires et des officiers supérieurs pressaient M. Marrast de faire arrêter M. Louis Blanc. On s'était porté au club de M. Blanqui et à la maison de M. Cabet dans l'intention de mettre la main sur les deux chefs de parti[1]. Le langage des journaux conservateurs prenait un ton d'insolence extrême. L'accusation de communisme devenait l'occasion et le prétexte des calomnies les plus odieuses[2]. On représenta le Luxembourg comme un lieu de délices, où les plaisirs les plus raffi-

[1] Une foule furieuse promena un cercueil sous les fenêtres de M. Cabet. M. de Lamartine, apprenant qu'il était très sérieusement menacé, lui offrit un asile dans sa maison.

[2] « Les préventions que l'administration, du 24 février au 11 mai, a fait

nés et les festins les plus dispendieux rassemblaient chaque jour les sybarites du prolétariat[1]. Sous cette rubrique : *Nouvelles de la Cour*, le *Constitutionnel* et *l'Assemblée Nationale* racontaient des orgies à Trianon, qui n'avaient jamais existé. Selon ces chroniques scandaleuses, M. Ledru-Rollin faisait à une célèbre actrice des présents de roi ; des sommes immenses étaient détournées du trésor et passaient en Angleterre; M. Crémieux achetait une forêt avec les deniers de l'État[2]; l'ouvrier Albert devenait millionnaire[3], etc., etc.

naître dans l'esprit sont si profondes et si enracinées que l'opinion a accueilli avec une sorte d'avidité furieuse toutes les insinuations qui devaient l'égarer,» dit le *Rapport de la commission chargée de l'examen des comptes du Gouvernement provisoire.* (*Moniteur* du 26 avril 1849.)

[1] Il serait fastidieux et aujourd'hui heureusement superflu de répéter une à une ces ignobles calomnies. L'administration du Palais-National et du Luxembourg a prouvé, pièces en main, que la dépense de table du président et du vice-président de la commission était, pendant le premier mois, fixée à 6 francs par tête; mais que sur une réclamation de M. Louis Blanc, qui trouvait la nourriture trop abondante, les repas fournis par un restaurant du quartier restèrent fixés à la somme de 2 fr. 50 par tête, pour le déjeuner, et de 2 fr. 50, pour le dîner (voir le *Constitutionnel*, n° du 2 juin 1848). Pendant que le *Constitutionnel* et *l'Assemblée nationale* parlaient *de faisans à la purée d'ananas*, que l'on servait à la table du Luxembourg, M. Garnier-Pagès, mieux informé, reprochait à son jeune collègue une affectation spartiate qui, disait-il, déversait un blâme indirect sur les membres du Gouvernement provisoire, dont les frais de représentation étaient de toute nécessité plus considérables. Il est à remarquer encore que M. Louis Blanc et M. Dupont de l'Eure, seuls de tous les membres du Gouvernement provisoire, ne touchèrent pas d'appointements personnels. Les délégués du Luxembourg, pendant toute la durée des conférences, ne touchèrent pas non plus une obole.

[2] La commission nommée par l'Assemblée nationale pour examiner les comptes du Gouvernement provisoire, déposait, le 14 avril 1849, un rapport dont voici les conclusions : « Quant à nous, nous déclarons à l'unanimité que, dans les longues et laborieuses recherches auxquelles nous nous sommes livrés avec la plus rigoureuse impartialité, nous *n'avons découvert ou rencontré aucun témoignage*, *aucune* PREUVE qui accusât d'infidélité les membres du Gouvernement provisoire, et qui nous mît sur la trace de quelque détournement frauduleux des deniers confiés à leur gestion.

» Cette déclaration n'a pas seulement pour garantie l'honnêteté de notre parole. L'admirable combinaison de notre mécanisme financier suffirait pour rassurer toutes les consciences. *Un ministre ne peut soustraire du Trésor public une partie de sa richesse, sans avoir de nombreux complices et sans laisser à l'instant même des* PREUVES ÉCLATANTES *de sa culpabilité.* »

[3] La justification de M. Albert mérite de trouver place ici. On y remar-

Toutes ces attaques, répétées journellement par la presse royaliste, produisirent une impression très vive sur les esprits. Dans les salons de l'ancienne noblesse, où l'on ne s'était dans aucun temps piqué d'austérité, on ne voulait pas permettre à un gouvernement bourgeois de goûter des plaisirs aristocratiques; la petite bourgeoisie, qui avait si fort apprécié les habitudes plus que modestes du roi Louis-Philippe à son avénement, était véritablement outrée de ce luxe présumé du Gouvernement provisoire; et les ouvriers eux-mêmes, à force

quera comment, en réponse aux insolences de la bourgeoisie, le prolétariat commençait à prendre à son tour un ton de morgue très singulier. C'est à cette époque que, par peur ou par adulation, on imagina l'aristocratie ouvrière. Un homme de lettres célèbre en donna le premier le signal en s'intitulant *ouvrier de la pensée*. L'Assemblée nationale, dans ses premières séances, eut à casser l'élection d'un *faux ouvrier*. C'était quelque chose d'analogue à ces temps de la démocratie florentine qui précédèrent et suivirent la tyrannie du duc d'Athènes, où, pour ne pas se voir exclus de toutes les charges, de tous les emplois publics en vertu des *ordres de justice*, les grands abandonnaient leurs titres et leurs noms de famille, prenaient des noms plébéiens et tâchaient, dit Machiavel, de se donner l'air d'appartenir au peuple. (Machiavel, *Histoire de Florence*, liv. II.)

« Parmi les bruits plus ou moins malveillants ou ridicules qui ont été répandus sur le Luxembourg, dit le *Moniteur* du 5 mai 1848, il en est un qui s'attache particulièrement au citoyen Albert. On a dit que le citoyen Albert n'était pas ouvrier; que c'était un industriel enrichi; mieux que cela encore, un millionnaire! Rien n'est plus absurde et plus faux. La plus grande gloire que le citoyen Albert, membre du Gouvernement provisoire, revendique, c'est d'avoir été, c'est d'être encore un ouvrier prêt à prendre la lime et le marteau. Et pour que personne n'en ignore et ne vienne lui contester à lui, homme du peuple, son origine et son nom, voici ce qu'il veut que l'on sache:

» Albert (Alexandre-Martin), né à Bury (Oise), en 1815, d'un père cultivateur, a commencé son apprentissage chez un de ses oncles, le citoyen Ribou, mécanicien, rue Basse-des-Ursins, n° 21. Depuis, il a parcouru successivement plusieurs ateliers, parmi lesquels il faut citer celui du citoyen Pecqueur, mécanicien, près le marché Popincourt, et celui du citoyen Margox, rue Ménilmontant, n° 21; enfin, la veille même du jour qu'il vit triompher la République, le citoyen Albert travaillait comme mécanicien dans la fabrique de boutons du citoyen Bapterouse, rue de la Muette, n° 16, où se trouvent encore aujourd'hui sa blouse et son pantalon de travail. Ces explications simples et précises doivent mettre fin à des insinuations que le citoyen Albert avait dédaignées jusqu'ici, mais dont il ne lui convient pas d'encourager, par son silence, la persistance maligne et impudente. »

de l'entendre dire, commençaient à croire qu'on leur avait fait faire une révolution uniquement pour procurer à quelques prétendus républicains le luxe et les divertissements des familles royales.

Pendant que le gouvernement allait ainsi s'affaiblissant dans l'opinion, il se divisait chaque jour davantage. A partir du 16 avril, les discussions dans le conseil devinrent d'une violence inouïe. M. Marrast et M. Ledru-Rollin ne pouvaient plus se contenir, et il fallait les efforts constants de M. de Lamartine pour les empêcher de rompre avec éclat. A chaque instant, l'un ou l'autre membre de la minorité, et quelquefois la minorité tout entière, menaçait de se retirer. C'est de cette manière qu'elle obtint coup sur coup plusieurs décisions entièrement opposées à l'opinion qui venait de triompher. Ainsi, le 18 avril, on vit paraître au *Moniteur* une première proclamation qui affectait de confondre dans un même remercîment au peuple les deux journées si opposées du 17 mars et du 16 avril. Une proclamation rédigée en conseil par M. Louis Blanc confirmait la liberté des clubs déjà menacée, frappait de réprobation les cris hostiles aux personnes, c'est-à-dire les cris d'*à bas les communistes!* poussés par la garde nationale pendant la journée du 16 avril. Un décret supprimait les droits d'octroi sur la viande de boucherie et modifiait le droit d'octroi sur les vins. Un autre décret mettait à la retraite soixante-cinq officiers supérieurs de l'armée. Enfin, le 22 avril, le ministre était autorisé à faire rentrer l'armée dans Paris[1], et l'on annonçait officiellement pour le 23, sous le nom de fête de la fraternité, une revue générale de la garde nationale et des troupes de ligne. On proposa même dans le conseil de reprendre le drapeau rouge, mais la majorité, et en particulier M. Arago, s'y opposant avec force, les choses restèrent dans le premier état.

Ces concessions de la majorité à la minorité apaisèrent

[1] Le ministre fut autorisé à faire rentrer cinq régiments dont trois d'infanterie et deux de cavalerie.

pour un moment les colères. M. Ledru-Rollin surtout s'adoucit. On le vit alors fréquemment chez M. de Lamartine. Le ton des *Bulletins* changea du tout au tout. « Quant aux communistes, disait le numéro du 20 avril, attribué à madame Sand, contre lesquels se sont fait entendre des cris de réprobation et de colère, ils ne valaient pas la peine d'une démonstration. Qu'un petit nombre de sectaires prêchent le chimérique établissement d'une égalité de fortunes impossible, il ne faut ni s'en étonner ni s'en effrayer. A toutes les époques, des esprits égarés ont poursuivi, sans l'atteindre, la réalisation de ce rêve[1], etc. etc. »

M. Louis Blanc demandait de très bonne foi une enquête sur la manifestation du 16 avril; M. Ledru-Rollin, qui savait ce que deviennent les enquêtes, chargeait M. Landrin de poursuivre l'instruction[2]. Enfin, M. Caussidière, affirmant qu'il était sur la trace d'un nouveau complot de M. Blanqui, obtenait du Gouvernement provisoire l'autorisation d'arrêter le grand conspirateur, ainsi que ses amis MM. Flotte et Lacambre, et de les faire conduire tous trois à Vincennes[3]. L'importance que venait de prendre le général Changarnier causait aussi au Gouvernement provisoire assez d'ennui. Le désir très vif qu'exprimait le général de rester à Paris, son attitude, son langage hautain, montraient qu'il aspirait à jouer un rôle : celui de chef de la réaction s'offrait naturellement. Si cette réaction serait légitimiste ou orléaniste, on ne le pouvait deviner encore; mais les partis royalistes n'en étaient pas venus à ce point d'oser se démasquer et de se ranger sous leurs drapeaux particuliers; ils se confondaient alors sous le titre commun de

[1] Voir la publication intitulée : *Bulletins de la République émanés du ministère de l'intérieur*, du 13 mars au 6 mai 1848.

[2] Dans le même temps, le club de M. Raspail demandait qu'on fît connaître et poursuivre l'auteur du rappel qui avait, disait-il, *jeté l'épouvante dans la capitale*.

[3] Rapport de la commission d'enquête, v. I, p. 171. MM. de Lamartine et Crémieux engagèrent M. Caussidière à détruire le mandat d'arrestation lancé contre M. Blanqui.

parti de l'ordre, et ne visaient qu'à prendre dans l'Assemblée nationale une bonne position défensive. Quoi qu'il en fût, le ministre de la guerre donna l'ordre au général Changarnier de partir, dans les vingt-quatre heures, pour aller remplacer en Algérie le général Cavaignac, qui, blessé au vif de l'arrivée d'un commissaire de M. Ledru-Rollin revêtu de pouvoirs extraordinaires, venait de demander un congé.

Ce fut dans cette confusion extrême de pensées et de sentiments, dans cette absence complète de toute direction politique ou sociale, que parut enfin le jour désigné pour la *fête de la fraternité*. Le temps était nébuleux, l'air tiède. Paris était plongé dans cette vague atmosphère qui lui est propre, et qui atténue parfois si heureusement, en les enveloppant d'un voile mélancolique, les contrastes trop accentués de la vieille cité et de la ville moderne.

Les masses d'arbres des Champs-Élysées, du champ de Mars et des Tuileries, l'Obélisque et les colonnades de la place de la Concorde, les palais des Invalides et de l'École militaire, se dégageant tour à tour, selon qu'un rayon de soleil venait à les toucher à travers la brume, semblaient, comme à la voix d'un artiste, disposer, coordonner peu à peu la décoration d'une fête majestueuse. Dès le matin, une population avide de tout voir affluait dans les rues. Deux cent mille gardes nationaux de Paris et de la banlieue, et cent mille hommes environ de troupes de ligne, de gardes mobiles et de gardes républicains, étaient sous les armes. A neuf heures, une salve de vingt et un coups de canon annonça que le Gouvernement provisoire montait à l'estrade de l'Arc de Triomphe. Sur les gradins d'un amphithéâtre décoré de drapeaux et d'emblèmes, et qui dominait la longue avenue dont la ligne droite et toujours ascendante relie le palais de Catherine de Médicis au monument triomphal de Napoléon Bonaparte, le peuple apercevait de loin et saluait de ses vivats la représentation officielle et l'image imposante de sa propre souveraineté. Au haut de l'estrade des magistrats, des officiers de l'armée, des

fonctionnaires, des députations des corporations et des écoles prenaient place entre deux orchestres dont les accords retentissaient puissamment dans l'espace. Un groupe de femmes élégamment vêtues et qui tenaient toutes à la main des bouquets noués de rubans tricolores, couronnait, comme une gerbe de fleurs, cette ordonnance simple et grave de la fête patriotique. Vers dix heures, le défilé commença et ne se termina que très avant dans la soirée.

Pendant la longue durée de cette prodigieuse évolution de troupes pressées de toutes parts par le flux et le reflux d'une multitude innombrable, pas un accident, pas même un désordre momentané ne vint troubler la paix publique. La sombre bouche des canons ceinte de guirlandes, les baïonnettes ornées de lilas et d'aubépines, le miroir étincelant des cuirasses, les casques aux joyeux panaches, les sabres brandis en l'air, les épées nues levées vers le ciel, le roulement des tambours, les fanfares, les cris enthousiastes, tout cela composait un spectacle à la fois grandiose et touchant, où le caractère de la nation, ce caractère belliqueux et doux, passionné pour le mouvement et le bruit, mais amoureux d'ordre et de discipline, se montrait dans toute sa vérité et dans toute sa grâce.

A mesure que les détachements de cavalerie, d'artillerie et d'infanterie arrivaient devant l'Arc de Triomphe, les chefs de corps montaient à l'estrade et, recevant le drapeau des mains du ministre de la guerre, juraient à haute voix fidélité à la République; les soldats, détachant les fleurs enlacées à leurs armes, les jetaient en signe d'hommage aux pieds du Gouvernement provisoire; les femmes agitaient leurs mouchoirs en criant : vive l'armée !

Ce jour fut beau encore et plein d'illusions. Dans cette fête toute parée des plus riches dons du printemps, dans les effusions de la confiance universelle, la discorde et les mauvaises passions avaient honte d'elles-mêmes et rentraient dans l'ombre. Au sein de cette population immense, vieil-

lards, femmes, enfants, magistrats, soldats et prêtres, tous se sentaient au fond du cœur joyeux de la même joie.

Les partis, les factions, les classes, dociles à la voix de la patrie, animés d'un bon désir, semblaient se convier mutuellement à une grande destinée et, confiant dans les desseins de Dieu sur la France, se dire, comme ces amis de la sagesse aux beaux jours de la Grèce antique : « *Essayons le génie en vivant ensemble.* »

CHAPITRE XII.

BEAUX-ARTS. — LOI ÉLECTORALE. — PROFESSIONS DE FOI DES CANDIDATS A LA REPRÉSENTATION NATIONALE. — OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE. — LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE A BIEN MÉRITÉ DE LA PATRIE.

Personne, dans le gouvernement, ne reçût du spectacle que présenta la *Fête de la fraternité* une impression aussi vive que le ministre de l'intérieur. M. Ledru-Rollin avait l'âme jeune; il se prenait aisément au côté extérieur des choses. Plus qu'aucun de ses collègues il se considérait comme l'auteur de la révolution, et portait à la République un amour qui tenait un peu de la paternité. Il aurait voulu que toutes les classes, que toutes les opinions fussent séduites par la grandeur clémente du gouvernement républicain, et, comme il savait que l'appareil guerrier plaît par-dessus toutes choses aux fils des Gaules, il s'était singulièrement réjoui de cette journée de baïonnettes fleuries qui, pourtant, aux yeux de tous les hommes politiques, marquait le terme de sa propre autorité et la dernière heure de son pouvoir éphémère.

C'est à cette sollicitude pour l'honneur et le renom de la démocratie qu'il faut attribuer aussi le soin particulier que prit M. Ledru-Rollin de rassurer, dès son entrée en fonctions, les artistes très inquiets de leur avenir, et de convier tous les arts à célébrer l'avénement de la *jeune* République [1]. M. Ledru-Rollin n'avait pas craint, à cet égard, un peu d'ostentation en signant, le 24 février, au plus fort de la mêlée révolutionnaire, dans un moment où sa propre existence, celle de Paris, l'existence même de la République et de la société

[1] C'était à ce moment-là l'épithète obligée dans le langage politique.

semblaient menacées, un décret qui fixait au 15 mars l'ouverture de l'exposition annuelle de peinture, de sculpture et d'architecture.

A peu de jours de là, il nommait à la direction des Musées M. Jeanron, qui devait y marquer son passage par une excellente classification, selon les écoles et les siècles, des tableaux disséminés auparavant sans méthode, sans goût et sans profit pour l'étude de l'art. Enfin, M. Ledru-Rollin faisait ouvrir un concours de musique pour les chants républicains, et un autre concours d'esquisses peintes et modelées, de médaillons et de timbres gravés pour une figure symbolique de la République. Dans le même temps, le Théâtre français recevait l'ordre de donner des représentations gratuites pour le peuple.

De cet appel adressé aux artistes, de ce louable effort pour attirer leur attention sur le peuple, il ne devait malheureusement ressortir, pour l'observateur attentif, qu'une seule chose : l'absolue incapacité des arts à créer l'image, la forme sensible d'une idée qui n'est plus ou qui n'est pas encore vivante dans la généralité des esprits. La même fatalité, inexplicable pour le vulgaire, qui rend aujourd'hui la main de l'architecte inhabile à bâtir des temples ou des cathédrales, qui éteint sous le pinceau et sous le ciseau de nos artistes le courroux de Jéhovah ou la divinité du fils de Marie, glace leur inspiration quand ils cherchent un symbole aux vagues tendances du XIXe siècle. Dans l'étude même de la métamorphose qui s'accomplit, l'intelligence pure, la raison abstraite trouvent un vaste sujet de méditation et la satisfaction qui leur est propre ; mais l'art hésitant, déconcerté, inhabile à rendre par l'image le mouvement indéterminé d'une société qui se transforme à son insu par la science et par l'industrie, n'en saisit que les accidents individuels, les sentiments particuliers et conséquemment inférieurs, dont la reproduction, si parfaite qu'elle soit, n'a droit d'intéresser que la curiosité, et ne saurait ni enflammer la passion ni exalter la pensée.

Qui n'a pas senti naître cette réflexion en parcourant l'exposition des figures symboliques à laquelle sept cents artistes, dont beaucoup d'un talent incontestable, avaient concouru, et qui pourtant parut si insuffisante qu'on n'osa pas décerner le prix et qu'il fallut la recommencer? Le trouble de la conception et l'incohérence des idées étaient visibles dans ces esquisses. La plupart des artistes avaient fait de la République une furie, l'œil en feu, la chevelure au vent, brandissant sur des ruines amoncelées la torche ou la pique. D'autres lui avaient donné les traits, l'attitude et le geste d'une vivandière. Plusieurs, ne s'élevant pas même à l'idée de type, avaient tout simplement reproduit l'une de ces physionomies essentiellement parisiennes, tout à la fois vulgaires et étranges, où l'ardeur des cupidités se combine avec l'ennui d'une dépravation blasée. Pas un seul artiste ne paraissait avoir entrevu l'idéal de cette République fière, calme et douce, sortie tout armée, comme la Minerve antique, du cerveau de la nation française. Tous n'avaient su peindre que la licence ou la fureur, là où il fallait au contraire représenter la force paisible de la sagesse.

La plus grande artiste dramatique de ce temps ne réussit pas beaucoup mieux dans cette tentative que les peintres et les statuaires. Mademoiselle Rachel, pour complaire à l'auditoire populaire que lui imposait la révolution et pour flatter le nouveau souverain, imagina, un jour qu'elle venait de jouer la *Lucrèce* de M. Ponsard, de reparaître sur la scène dans son vêtement blanc, la taille ceinte d'une écharpe tricolore, et de déclamer, soutenue par l'orchestre qui jouait *pianissimo* la musique de Rouget de l'Isle, les strophes guerrières de la *Marseillaise*. Son succès fut immense. Les lignes pures de ses poses empruntées à Phidias, la pâleur passionnée de son visage, son œil qui dardait la colère, le geste impérieux de son bras frêle et jusqu'au sourire de sa lèvre de Méduse, arrachaient au public des applaudissements enthousiastes. Mais la réflexion qui succédait à l'entraînement ne demeurait pas sa-

tisfaite. Au lieu d'atténuer l'anachronisme qui plaçait dans la bouche d'une République pacifique des paroles de haine et de vengeance, mademoiselle Rachel en outrait l'accent. Sous la beauté sereine de la forme grecque qu'elle avait acquise par l'étude, éclatait le sombre génie de la race juive dont elle est issue. On ne sentait vivre en elle que l'imprécation. Sa voix gutturale semblait altérée de sang. Son œil fixe guettait la proie. Ni la pensée ne rayonnait à son front morne, ni le cœur ne battait sous le pli droit et immobile de sa draperie de marbre. Les anneaux déroulés de sa chevelure en désordre apparaissaient au regard fasciné comme les ondulations sinistres des serpents maudits. Cette personnification dramatique de la Némésis révolutionnaire formait un constraste frappant avec les sentiments du peuple, auquel on imposait d'y reconnaître et d'y applaudir sa propre image. Jamais, cependant, le progrès des mœurs ne fut plus sensible qu'à ces représentations populaires, où la politesse mutuelle, le silence, l'attention émue de cet auditoire en blouse et en veste, la vivacité et la justesse de ses applaudissements, le montraient accessible à toutes les nobles curiosités, passionné pour la vraie grandeur, pénétré de ce respect des maîtres et de ce respect de soi, qui est la marque certaine du sens moral.

Si les arts plastiques ne parvenaient pas à imaginer la figure de la République, il ne fallait pas attendre que l'art musical en rendît l'accent. A part des effets de rhythme variés et saisissants, mais toujours d'inspiration guerrière, les musiciens appelés à concourir pour la composition de chants patriotiques ne trouvèrent rien qui méritât d'être retenu. Il devint évident, pour tous ceux qui dans ces temps de bouleversements politiques gardaient la faculté de s'occuper du mouvement des arts, que la République, non plus que la monarchie du XIXe siècle, ne verrait se produire des œuvres d'un caractère sublime ou d'une beauté accomplie. La tendance générale de l'art au XIXe siècle n'est pas de s'élever, mais de s'étendre, de se vulgariser, de pénétrer dans les masses.

L'art, comme la politique, a pour mission de faire participer le grand nombre au mouvement de la vie intellectuelle. De là, la rareté de ces œuvres excellentes qui satisfont les esprits délicats; de là, les inventions, les méthodes, les procédés sans nombre d'un art devenu industriel pour mettre à la portée de tous, par la multiplication et la reproduction, ce qu'un philosophe de nos jours a si justement appelé le *pouvoir général de l'esprit humain*. A l'art aristocratique qui ne saurait souffrir les approches du vulgaire, succède un art démocratique qui appelle à lui le peuple tout entier. L'architecture élève pour la communication de tous avec tous d'immenses débarcadères. Elle s'essaie à construire de vastes enceintes, arènes ou jardins d'hiver, pour les plaisirs de la multitude [1]. La musique, par des méthodes faciles, se rend familière à une population jusque-là très rebelle aux mystères de l'harmonie. Le daguerréotype, la lithographie et la photographie, les procédés du moulage perfectionnés, arrivent pour les arts plastiques au même résultat [2], et l'on

[1] On promettait après la révolution de consacrer le Louvre et les Tuileries, réunis sous le nom de Palais du peuple, aux amusements populaires. Ce projet était, comme tous ceux que l'on formait alors, plus ambitieux que sensé. Mais le jour viendra où le gouvernement démocratique sera contraint de toute nécessité à construire, pour les réunions habituelles des citoyens, de vastes enceintes d'un caractère noble et simple, des salles appropriées à des concerts, à des cours, à des bibliothèques, reliées entre elles par des galeries couvertes, ou promenoirs d'hiver, dont une exposition perpétuelle de fleurs, de peinture et de sculpture formera la décoration toujours renouvelée.

[2] Il est curieux de voir comment, au temps de Catherine de Médicis, le calviniste Bernard de Palissy se plaint (*De l'art de terre*, 1580), de cette vulgarisation de l'œuvre des maîtres. « As-tu pas veu aussi, dit-il, combien les imprimeurs ont endommagé les peintres ou pourtrayeurs savants. J'ay souvenance d'avoir veu les histoires de Nostre-Dame imprimées de gros traits, après l'invention d'un Allemand nommé Albert, lesquelles histoires vindrent une fois à tel mépris à cause de l'abondance qui en fut faite qu'on donnait pour deux liards chacune des dites histoires, combien que la pourtraiture fût d'une belle invention. Vois-tu pas aussi combien la moulerie a fait dommage à plusieurs sculpteurs sçavants, à cause qu'après que quelqu'un d'iceux aura demeuré longtemps à faire quelque figure de prince et de princesse, ou quelque autre figure excellente, que si elle vient à tomber entre les mains de quelque mouleur, il en fera si grande quantité que le nom de

voit les génies individuels, comme effrayés de ce mouvement sans frein, consumer dans un stérile effort de résistance le temps de la production libre et féconde, se tenir opiniâtrément à la tradition, et s'attacher à préserver sur un autel à part, abrité, inaccessible au vulgaire, le culte de la beauté pure[1].

Après bien des hésitations, le Gouvernement provisoire avait définitivement convoqué les colléges électoraux pour le dimanche de Pâques, 23 avril.

La loi électorale était la plus largement démocratique qui eût encore été appliquée[2] dans aucun pays. Tous les Français résidant depuis six mois dans la commune étaient électeurs. A vingt-cinq ans, ils étaient éligibles. Tous les électeurs devaient voter au chef-lieu de canton par scrutin de liste. Chaque bulletin devait contenir autant de noms qu'il y avait de représentants à élire dans le département. Le dépouillement devait avoir lieu au chef-lieu de canton, et le recensement au chef-lieu de département. Le scrutin était secret. Nul ne pouvait être nommé représentant du peuple s'il n'avait réuni au moins deux mille suffrages. Enfin, chaque représentant recevait une indemnité de 25 fr. par jour, pendant toute la durée de la session.

Le premier effet de la promulgation de cette loi fut, sinon

l'inventeur, ni son œuvre ne sera plus connue, et donnera à vil prix lesdites figures à cause de la diligence que la moulerie a amenée, au grand regret de celui qui aura taillé la première pièce. »

[1] L'école de peinture si fortement retenue dans la tradition grecque et florentine et prémunie contre le dévergondage du temps par la rigoureuse discipline de M. Ingres; d'habiles travaux de restauration à la Sainte-Chapelle, à Fontainebleau, au Louvre ; des monuments d'une érudition pleine de goût élevés par MM. Labrouste et Duban, serviront d'exemple à ce que j'avance.

[2] On sait que la loi de 1791 excluait les hommes à gages et exigeait, comme cens électoral, une contribution égale à trois journées de travail. La loi du 21 juin 1793, qui établissait l'élection directe des députés par des assemblées formées de citoyens domiciliés depuis six mois dans un canton, ne fut pas exécutée. La loi du 22 août, qui rétablit l'élection à deux degrés, fut suivie jusqu'en 1799.

une satisfaction, du moins une sorte d'apaisement d'esprit à peu près général. Les dispositions principales, rédigées d'après les avis de MM. Cormenin et Isambert par M. Marrast, auquel revient plus particulièrement l'idée du scrutin de liste, annonçaient l'intention bien réfléchie de soustraire la population des campagnes aux influences qu'on appelait *de clocher*, c'est-à-dire à l'ascendant du curé et du gros propriétaire, et aussi d'ouvrir l'accès de l'Assemblée nationale au prolétariat [1]. En n'excluant pas les soldats du vote, en y appelant les domestiques, la loi de 1848 se montrait plus confiante dans le principe égalitaire qu'on n'avait encore osé l'être jusque-là. Enfin cette loi, défectueuse sans doute, mais la meilleure, selon toute apparence, que pût encore supporter la nation, obtint dans le premier moment l'approbation de tous les hommes sincèrement animés du désir de voir se fonder en France le gouvernement démocratique. Le suffrage universel était la seule base solide acceptable pour l'honneur des partis, et qui leur permît à tous ce qu'ils souhaitaient sans oser le dire : une défection avouable, et l'abandon, sans indignité, de principes auxquels ils avaient cessé de croire.

Le suffrage universel, c'était le gouvernement de la société remis à la société elle-même. Si donc, pour aucun parti, il n'en devait sortir l'accomplissement parfait de ses vœux, tous pouvaient se tenir assurés qu'ils seraient représentés à l'Assemblée nationale dans une proportion plus ou moins favorable, mais suffisante pour qu'aucune des opinions du pays ne demeurât étouffée.

Aussi aucun des partis n'eut la pensée de s'abstenir ; chacun d'eux, au contraire, redoubla d'efforts pour se faire dans l'Assemblée une place considérable. Le clergé donna l'exemple de cette politique plus habile que fière. Se pliant aux événements, se conformant aux circonstances, il ne perdit pas un

[1] L'indemnité de 25 francs par jour, si inconsidérément att[illegible] presse démocratique, n'avait pas d'autre but.

moment et n'omit aucun des moyens d'influence que lui donnaient, dans les campagnes surtout, ses relations étroites avec le peuple. Les listes du clergé très habilement combinées, mélangées, selon les localités, de noms choisis parmi les moins compromis dans la noblesse et dans la bourgeoisie, et parmi les plus catholiques entre les ouvriers et les paysans, obtinrent la majorité dans un très grand nombre de départements. Les noms qu'ils exclurent positivement ne passèrent pas ou ne passèrent qu'à grand'peine. Enfin, sauf quelques évêques ultramontains qui restèrent à part, le clergé, par ce rare don d'interprétation qui lui est propre et qu'il appliqua largement à la révolution de 1848, se trouva comme naturellement, sans apparence de lâcheté ou de désaveu de ses principes, placé au centre même du mouvement électoral; et, pendant que les partis politiques disputaient bruyamment sur le droit et sur le sens de la révolution, lui, sans rien contester, sans rien prétendre, il s'appliquait, et il réussissait à faire tourner cette révolution à son avantage[1].

La politique laïque ne montra pas, à beaucoup près, le tact et la convenance de la politique ecclésiastique : elle passa les bornes; la plupart des candidats royalistes ne gardèrent, dans leurs professions de foi, aucune mesure. Craignant sans doute de ne pas faire assez en se déclarant républicains, ils professèrent le socialisme. Les exemples en sont trop nom-

[1] Le passage suivant d'un mandement de l'évêque de Dijon, en date du 8 mars 1848, donne une idée exacte de l'attitude généralement prise par le clergé catholique :

« Monsieur le curé,

» Vous le savez déjà, le gouvernement fondé en 1830 vient d'être emporté par un orage semblable à celui du sein duquel il était sorti. Celui qui règne dans les cieux et de qui relèvent tous les empires vient encore de donner aux peuples et aux rois cette grande et terrible leçon. Tout pouvoir qui méconnaîtra les intérêts généraux du pays ne pourra jamais y prendre racine. Tout gouvernement qui voudra arrêter les développements progressifs des libertés publiques sera tôt ou tard englouti par ce flot des idées et des besoins légitimes qui monte sans cesse, et qu'on ne peut dominer qu'à la condition de lui tracer un libre et paisible cours. »

breux pour pouvoir être cités tous; je choisis les plus considérables. Dans sa circulaire aux électeurs du Doubs, M. de Montalembert s'accuse avec componction d'avoir partagé, *non pas l'indifférence, mais l'ignorance de la plupart des hommes politiques sur plusieurs des questions sociales qui occupent aujourd'hui une si grande et si juste place dans les préoccupations du pays;* il appelle la liberté *l'idole de son âme;* il se vante d'avoir toujours *proclamé la légitimité du peuple* et *le droit divin des nationalités*[1].

M. de Falloux, que l'on verra plus tard si prononcé contre la République, proclame son admiration pour *le peuple de Paris*, et dit *qu'il a donné à la victoire un caractère sacré;* rappelant le mot fameux de M. de Chateaubriand, qui s'était proclamé naguère *monarchique par principes, républicain par nature*, « il affirme que ce mot est *parfaitement sincère, surtout dans la bouche des hommes de l'Ouest.* »

M. Denjoy, qui vota à l'Assemblée constituante les lois répressives, voulait alors *la gratuité de l'enseignement à tous les degrés, depuis l'asile jusqu'à l'école professionnelle;* il exigeait *la rétribution, la retraite assurée à tous par l'État* et devenant un dogme *que suive immédiatement l'application*[2].

M. Léon Faucher affirme que *l'État a qualité pour mettre les instruments de travail à la portée du plus grand nombre, en développant les institutions de crédit et par la réforme hypothécaire. L'État peut*, disait-il, *limiter l'expansion des classes supérieures en les appelant à supporter une plus grande part des charges publiques.*

M. de Mouchy, dans le département de l'Oise, n'est pas moins explicite. Selon lui, l'Assemblée nationale est convoquée *pour continuer l'œuvre démocratique de la révolution sociale de* 1789; il demande que le travail soit *organisé*, que

[1] Voir la circulaire de M. de Montalembert, aux électeurs du Doubs, 3 avril 1848.

[2] Voir pour plus de facilité toutes ces professions de foi réunies dans le numéro de *la Presse* du 25 février 1851.

l'impôt soit plus *équitablement établi;* que les taxes sur les *denrées alimentaires de première nécessité pour le peuple soient supprimées*; que l'enseignement soit *gratuit et obligatoire.* Il déclare, enfin, que la République est le seul gouvernement possible pour la France, et qu'il *faudrait être insensé* pour rêver le rétablissement de la monarchie. Il accepte cette République avec ses *conséquences sociales. Il faut*, dit-il à ses électeurs, *nommer des hommes sincèrement dévoués à la sainte cause du peuple, au triomphe des idées sociales qui doivent régénérer la vieille Europe.*

M. de Dampierre, en s'adressant aux électeurs des Landes, confesse, comme l'a fait dans le Doubs M. de Montalembert, *le tort immense de n'avoir pas fait la préoccupation constante de toute sa vie des questions sociales.* Il demande un état social nouveau.

M. Fialin de Persigny dit aux électeurs de la Loire : « Ce n'est pas une révolution politique qui finit, c'est une révolution sociale qui commence. » Il proclame qu'il doit sa vie au service du peuple, et jure que : *tout ce que Dieu voudra lui accorder de courage, d'intelligence et de résolution, sera désormais consacré à l'affranchissement de la seule servitude qui pèse encore sur lui : la servitude de la misère.*

Selon M. Rouher, la révolution est à la fois politique et sociale. Il veut la suppression *immédiate des impôts vexatoires, plus particulièrement onéreux à la classe ouvrière; il demande la liberté de réunion pleine et entière; il juge les clubs indispensables; il veut l'impôt progressif, le travail organisé; tout enfin pour et par le peuple.*

Le général Grouchy et le général Gémeau parlent dans le même sens.

M. de Ségur d'Aguessau, après avoir proclamé son *inaltérable dévouement à la république*, déclare que : « *la forme monarchique a fini son temps;* elle est désormais, dit-il, convaincue d'impuissance pour satisfaire aux *nécessités sociales* de la démocratie triomphante. »

Que pouvaient souhaiter de mieux les républicains, et même les socialistes, que de voir leurs adversaires, sans aucune contrainte, spontanément, librement, se compromettre par des professions de foi si exagérées ; s'engager envers la République et s'exposer, en cas de rétractation et de palinodie, à une confusion et à un abaissement moral funestes à la cause royaliste ?

S'il y avait dans ce fait un indice fâcheux pour la moralité et la dignité des classes élevées de la société, les démocrates, en tant qu'hommes de parti, n'avaient pas à s'en plaindre : tout au contraire.

Laissant à Dieu le soin de scruter les consciences et de sonder les cœurs, ils devaient, en bonne politique, accueillir ces démonstrations et les tenir pour sincères. Ne pouvant d'ailleurs, l'eussent-ils voulu, exclure de l'Assemblée la majorité du pays qui n'était pas républicaine par principes, qu'avaient-ils de mieux à faire que d'engager autant que possible ces républicains du *fait accompli*, de les envelopper, pour ainsi parler, et de les entraîner dans le mouvement révolutionnaire contre lequel ils n'avaient pas la force de protester ?

Par malheur, cette politique si simple ne fut pas comprise par les comités électoraux républicains et par leurs agents. Ils voulurent à toute force *révolutionner*, *républicaniser*, c'était leur expression, un pays si profondément démocratique qu'il n'y avait qu'à le laisser aller à sa pente naturelle et à le préserver de toutes les oppressions, pour que la République fût fondée.

L'immense force jetée tout à coup dans la balance du côté du peuple par le suffrage universel, qui obligeait tous les partis d'entrer en rapport avec lui, c'était là, dans les conditions de temps nécessaire pour toute œuvre naturelle ou humaine, la révolution véritable. Le résultat des premières élections, dût-il même ne donner qu'une Assemblée p [illegible] e encore et moins républicaine que ne le fut l'A[illegible]

stituante, le mal était beaucoup moindre pour la démocratie que celui de montrer, comme le firent les meneurs des clubs, le parti républicain en contradiction flagrante avec son propre principe[1], le répudiant, le foulant aux pieds, s'efforçant d'entraîner la démocratie dans des voies où elle n'aurait plus été autre chose qu'une révolte perpétuelle de toutes les minorités contre toutes les majorités, c'est-à-dire, une constante anarchie.

Sans doute le mal était grand de donner au peuple l'exercice d'un droit préalablement à l'éducation qui lui en aurait enseigné le fondement et le but. Il aurait fallu, comme le dit Jean-Jacques, « que l'esprit social, qui doit être l'ouvrage de l'institution, présidât à l'institution même, et que les hommes fussent avant les lois ce qu'ils devaient devenir par elles[2]. » Mais cela n'était pas, cela ne pouvait pas être. Il avait été plus que démontré, sous le règne de Louis-Philippe, que la bourgeoisie n'entendait pas donner au peuple une éducation qui l'émancipât et le fît égal à elle en droit et en capacité. Il était donc de toute nécessité que le peuple conquît révolutionnairement l'émancipation politique *de fait*, pour pouvoir se donner lui-même, avec le temps, l'émancipation morale et *de droit*.

De cet ordre fatalement interverti par la faute des classes dirigeantes, ressortait pour le pays tout entier un danger très grave. Dans un pareil état des esprits, il fallait s'attendre à une expression de la révolution outrée chez quelques uns, insuffisante chez le plus grand nombre[3].

« Vous avez admis le principe, subissez-en la conséquence; un échec n'est qu'un retard », disait avec beaucoup de raison

[1] Il est remarquable que le langage de la presse réactionnaire et le langage des journaux ultra-radicaux étaient à ce moment le même. Les journaux royalistes protestaient aussi contre ce qu'ils appelaient une fausse *représentation nationale*. (Voir *l'Assemblée nationale*, 8 mars 1848 et suivants.)

[2] *Contrat social*, v. I, ch. VII.

[3] Beaucoup de paysans, dans les campagnes reculées, s'étonnaient de cette liste de noms imprimés qu'on leur remettait, et disaient naïvement : « *Mais puisque le gouvernement a déjà choisi, pourquoi nous fait-on voter ?* »

l'un des chefs les plus avancés du socialisme aux hommes de son parti qui songeaient dès ce moment à renverser l'Assemblée nationale [1].

Une Assemblée, même médiocrement révolutionnaire, n'aurait jamais pu faire autant de mal à la République qu'en firent ces prédications, et plus tard ces attentats contre la souveraineté du peuple, dont le premier signal partit malheureusement de la presse républicaine.

M. Ledru-Rollin avait commis, ainsi que nous l'avons vu, une faute capitale en remettant au *club des clubs*, dirigé par des hommes dont les uns étaient suspects et les autres sans capacité, le choix des agents envoyés dans les départements pour influencer les élections. Ces agents, inconnus ou trop connus dans les différentes localités où ils parurent, inondèrent les bureaux du ministère de dénonciations extravagantes; ils firent les rapports les plus faux ou les plus exagérés; les révocations qu'ils provoquaient, et les réintégrations qui se firent par suite de l'évidence de leurs erreurs, portèrent une grande perturbation dans les affaires. Pensant y remédier, le ministre publia le 8 avril une nouvelle circulaire; mais, bien loin d'atteindre son but, il ne fit que jeter un trouble plus complet dans les esprits.

De son côté, le ministre de l'instruction public avait jugé utile de stimuler le zèle des fonctionnaires dépendant de son administration et de leur donner des avis sur le caractère que devait avoir l'élection. Dans une circulaire en date du 6 mars, il disait : « La plus grande erreur contre laquelle il faille prémunir la population de nos campagnes, c'est que pour être représentant il soit nécessaire d'avoir de l'éducation ou de la fortune. Quant à l'éducation, il est manifeste qu'un

[1] Raspail, *l'Ami du peuple*, avril 1848. M. Louis Blanc, dans les *Pages d'histoire*, ch. XV, exprime la même pensée. « Ce n'est point à l'intérêt du moment que se doit mesurer l'importance des principes qui régissent les sociétés; le suffrage universel repose sur la notion du droit, et rien que dans la reconnaissance solennelle du droit il y a un fait d'une portée immense. »

brave paysan, avec son bon sens et de l'expérience, représentera infiniment mieux à l'Assemblée les intérêts de sa condition qu'un citoyen riche et lettré, étranger à la vie des champs, ou aveuglé par des intérêts différents de ceux de la masse des paysans ; quant à la fortune, l'indemnité qui sera allouée à tous les membres de l'Assemblée suffira aux plus pauvres... » — « Des hommes nouveaux, ajoutait le ministre, voilà ce que réclame la France : une révolution ne doit pas seulement renouveler les institutions, il faut qu'elle renouvelle les hommes. »

Cette dernière phrase, en rappelant la circulaire de M. Ledru-Rollin, que M. Carnot avait cependant fortement désapprouvée, parut l'expression d'une exclusion systématique concertée dans le gouvernement. Un ministre de l'instruction publique qui venait dire que l'instruction n'était pas nécessaire pour représenter le pays, c'était encore là un grand sujet de scandale pour les partis.

Le ministre, violemment attaqué, insista, comme l'avait fait M. Ledru-Rollin, et, le 10 mars, il fit paraître au *Moniteur* une note où il recommandait encore aux électeurs de nommer des paysans, *et de ne pas se laisser éblouir par le prestige de l'opulence et des manières du grand monde.* « Le danger que les amis sincères de la République peuvent redouter, disait encore M. Carnot, ce n'est pas qu'il y ait à l'Assemblée trop peu de lettrés, c'est plutôt qu'il y ait trop peu de gens de pratique honnêtement et profondément dévoués aux intérêts de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre. » Et il recommandait de nouveau *les hommes capables, qui, pour n'avoir pas dépassé le niveau de l'instruction primaire, n'en étaient pas moins dignes, malgré le défaut de ce que l'on nomme éducation et fortune, de figurer parmi les éléments précieux de l'Assemblée.*

Les manuels des droits et devoirs du citoyen, ou catéchismes politiques, publiés à la demande du ministre par les recteurs d'académie, commentaient et développaient pour la plupart

cette pensée [1]. A Paris, M. Henri Martin, M. Ducoux et M. Renouvier entreprirent cette tâche. Le manuel de M. Renouvier fut l'objet d'attaques très vives, que l'on résuma, afin de mieux frapper les imaginations, dans le mot de *communisme;* et l'on alla répétant partout que le ministre et ses subordonnés prêchaient l'égalité dans l'ignorance, et cette communauté dans l'indigence des biens intellectuels que M. Ledru-Rollin voulait établir dans l'indigence des biens matériels.

Ces accusations étaient injustes [2] ; mais il était bien imprudent d'en fournir même le prétexte. Le ministre de l'intérieur et le ministre de l'instruction publique n'y songèrent pas assez ; ils confondirent perpétuellement ce qui, dans un gouvernement, peut être l'objet d'instructions confidentielles données avec choix à un petit nombre d'hommes capables de discernement, et ce qui peut se dire dans des actes officiels lus par des adversaires, commentés par l'esprit de parti, mal interprétés par l'ignorance ou le mauvais vouloir. La pratique des affaires leur manquait à tous deux, et, par là, la mesure dans le langage et le sentiment de l'opportunité, qui fait le fond de la politique.

Cependant, malgré ces erreurs, ces fautes nombreuses, ces tiraillements du pouvoir, malgré les agitations journalières

[1] Cette pensée n'avait rien d'erroné, ni même de nouveau. Bien avant M. Carnot, Xénophon avait dit dans sa république d'Athènes (ch. I) : « Rien cependant de plus sage que de permettre, même au dernier plébéien, de parler en public. Le dernier artisan, étant maître de se lever et de haranguer l'assemblée, y donnera des conseils utiles à lui et à ses pareils. Dans l'opinion publique, cet homme, tel qu'il est, avec son ignorance, ses vues basses, mais son zèle pour la démocratie, vaut mieux qu'un citoyen distingué avec des vues nobles, de la pénétration, mais qui a des intentions perfides. »

[2] « La révolution qui a emporté les rois, les pairs et les députés, respecte la famille, le mariage, les testaments et les tribunaux, » dit le manuel de M. Renouvier; et partout il développe cette pensée, que *le capital et l'intérêt du capital, la donation et l'héritage* sont choses parfaitement légitimes, nécessaires à la dignité et à la liberté du citoyen. (Voir au *Manuel*, le ch. VII : *De la sûreté et de la propriété.*)

des clubs, la grande épreuve du suffrage universel fut soutenue avec honneur par le pays. A très peu d'exceptions près, les opérations du scrutin se firent avec une régularité parfaite.

On se rappelle que le 23 avril était le jour de Pâques. Quelques scrupules s'étaient élevés dans le conseil. On craignait de blesser le clergé et les populations religieuses, en assignant à l'accomplissement d'un acte politique le jour consacré à la plus grande des solennités du culte. M. de Lamartine combattit cette pensée timorée. Il voyait au contraire dans cette coïncidence un heureux augure, et pour la religion, et pour la République. Le clergé le comprit ainsi. Bien loin de murmurer, il se prêta avec empressement aux changements d'heures nécessités par cette décision. Partout, dans les campagnes, on célébra la messe de la résurrection à l'aube du jour; et à l'issue de l'office, le curé se joignant au maire, au juge de paix, au commandant de la garde nationale et à l'instituteur, ils rassemblèrent les électeurs, les formèrent en colonne, et les conduisirent processionnellement, bannière déployée et musique en tête, au chef-lieu de canton, en chantant des chants patriotiques.

Partout l'ordre et le calme régnèrent dans cet immense mouvement moral et matériel d'un peuple tout entier. Pas un accident, pas un désordre grave ne vint troubler une opération jugée *matériellement impossible*[1] par les habiles. Les craintes si vives qu'avait excitées cette journée reçurent un éclatant démenti. Au sein de la population la plus irritée du pays, à Lyon même, tout se passa avec une tranquillité merveilleuse. La veille même de Pâques, une immense manifestation, organisée par le club central, avait eu lieu. Dix à douze mille clubistes et ouvriers des chantiers nationaux, la plupart armés, avaient fait le tour de la ville, portant un transparent sur lequel on lisait les noms des quatorze candidats du commu-

[1] Ce fut l'avis émis par l'Institut; c'était l'opinion de beaucoup d'hommes politiques.

nisme. Le même jour, le club central avait fait afficher un placard qui dénonçait au peuple les manœuvres frauduleuses du comité préfectoral, et il avait envoyé demander au commissaire du gouvernement le changement de ce comité. Sur le refus du commissaire, avait paru un nouveau placard menaçant les autorités d'une *protestation d'une tout autre nature, afin d'apprendre à ce conseil que l'autorité du peuple souverain devait l'emporter sur les iniques et niaises machinations d'une infâme coterie.*

Mais en dépit de toutes ces démonstrations, le club central n'obtint au scrutin que six nominations, dont deux seulement appartenaient au communisme, MM. Greppo et Pelletier; les huit autres appartenaient à l'opinion républicaine modérée. Exaspéré de cet échec, le club central envoya une députation à M. Martin-Bernard pour protester, en menaçant, contre le résultat de l'élection; mais les opérations avaient été régulières. Ni à Lyon, ni ailleurs, on ne tint compte de ces protestations de l'esprit de parti. A Rouen et à Limoges seulement, elles prirent un caractère sérieux.

A Limoges, où la fabrique de porcelaine occupe plus de six mille ouvriers, et qui compte environ treize mille indigents sur une population de cent mille âmes, le peuple arracha les bulletins de vote aux mains des scrutateurs et désarma la garde nationale. Le 27 avril, les ouvriers de Rouen, irrités par l'échec de leur liste, qu'ils avaient faite beaucoup trop exclusive[1], et par des provocations imprudentes de la garde nationale qui, depuis la journée du 16 avril, se montrait animée d'un mauvais esprit de réaction, coururent aux armes. Le combat s'engagea et dura deux jours, si toutefois on peut appeler combat la lutte inégale d'une masse populaire, à peu près dépourvue d'armes et de munitions, mêlée de femmes, de vieillards et d'enfants, sans chef militaire, contre les troupes les mieux disciplinées agissant de concert avec la garde

[1] Sur cette liste, composée de 19 noms, il y en avait 10 appartenant au prolétariat.

nationale. La disproportion entre le chiffre des morts et des blessés, chiffre considérable dans les rangs du prolétariat[1], et si peu élevé dans les rangs de la troupe qu'on a pu dire que ni un soldat ni un garde national n'avaient péri, témoigne assez de cette inégalité. Cependant le général Gérard, qui commandait à Rouen, fit sur le combat un rapport dont le langage sévère, et sans aucun retour de pitié, blessa ceux-là mêmes d'entre les membres du conseil qui souhaitaient le plus une répression énergique des soulèvements populaires.

MM. Ledru-Rollin et Louis Blanc protestèrent contre ce rapport et demandèrent que le général Gérard parût devant un conseil de guerre; mais leur demande fut écartée. On chargea M. Frank-Carré, ancien procureur général dans la Seine-Inférieure, de dresser une enquête. M. Deschamps fut remplacé par M. Dussard, nommé commissaire général dans la Seine-Inférieure. Les prisons se remplirent; la plus grande rigueur des lois fut appliquée contre une sédition coupable sans doute, mais où les fautes de l'administration, les provocations de la bourgeoisie, et surtout la fatalité des circonstances avaient eu tant de part qu'une indulgence entière pour les vaincus n'eût été peut-être qu'une stricte justice.

A Paris, les élections furent principalement disputées entre les républicains modérés, qui représentaient l'opinion de la bourgeoisie, et les républicains socialistes ou communistes, qui représentaient l'esprit du prolétariat.

Les premiers avaient un grand avantage. Le comité central, dirigé par le parti qui se groupait autour du *National*, agissait avec ensemble et politique; il était soutenu par la mairie

[1] M. Senard, dans son discours à l'Assemblée nationale (séance du 8 mai 1848) donne les chiffres suivants : 41 barricades, contre lesquelles il aurait été tiré 19 coups de canons; 11 hommes tués dans le combat, 76 blessés, recueillis dans les hospices et dont 23 y sont morts. Mais ces chiffres paraissent être restés fort au-dessous de la réalité.

de Paris, et il disposait des fonctionnaires. Les brigadiers des ateliers nationaux et un grand nombre d'artistes, qui y recevaient une solde de 5 francs par jour, furent employés à la propagande électorale.

Le prolétariat, au contraire, à qui toutes les ressources de ce genre manquaient, et qui aurait eu besoin de concentrer tous ses efforts, se divisa. Les délégués du Luxembourg firent bande à part; les chefs de club agirent chacun de son côté; on ne voulut se faire que des concessions insignifiantes: la passion dicta les listes beaucoup plus que le jugement. Il en advint que pas un candidat socialiste ne réussit, à l'exception de MM. Louis Blanc et Albert, acceptés par le comité central, en leur qualité de membres du Gouvernement provisoire.

La liste des délégués du Luxembourg donna lieu à de très longs débats. Sur l'avis de M. Louis Blanc, les délégués avaient formé une commission chargée d'entendre les candidats présentés par les corporations et d'examiner leurs titres. Cette commission[1] posa d'abord en principe que, pour contre-balancer les candidatures presque exclusivement bourgeoises des élections départementales, il fallait mettre vingt noms d'ouvriers sur les trente-quatre de la liste pari-

[1] Elle se composait des citoyens : Viez, délégué des typographes; Six, délégué des tapissiers; Bonnefond, délégué des cuisiniers; Passard, délégué des brasseurs; Pernot, délégué des ébénistes ; et Duchêne, délégué des compositeurs. Cette commission siégea huit jours durant, à partir du 5 mars; elle entendit 70 candidats. Les questions auxquelles ils eurent à répondre étaient celles-ci :

« Que pensez-vous des institutions actuelles?

» Quelles sont vos idées en matière de religion? Êtes-vous pour la liberté des cultes? Les cultes doivent-ils être salariés par l'État?

» Quelles sont vos vues sur l'organisation du travail?

» Quelles réformes croyez-vous qu'on doive introduire dans la magistrature?

» Comment entendez-vous l'organisation de l'armée? Quel rôle doit être le sien, maintenant, et plus tard?

» Sur quelles bases doit reposer, suivant vous, le système des impôts?

» Quelle est votre opinion relativement au divorce?

» Que pensez-vous des relations à établir entre la France et les divers peuples de l'Europe, notamment l'Allemagne et l'Italie? »

sienne; après quoi, elle procéda pendant huit jours entiers à l'examen des candidats, et passa en revue les hommes politiques et les écrivains qui avaient donné des gages à la démocratie. L'esprit le plus exclusif domina malheureusement cet examen. M. Béranger, adopté par acclamation dans la plupart des réunions populaires, ne parut pas assez socialiste aux délégués du Luxembourg. M. de Lamennais, malgré les *Paroles d'un croyant* et tant d'autres écrits admirables, fut rejeté à cause d'une lettre au *National* sur les utopistes, et de ses récentes attaques dans le *Peuple constituant* contre l'atelier de Clichy et le communisme. M. Proudhon fut repoussé comme trop peu d'accord avec lui-même. MM. Cabet et Blanqui furent écartés sans discussion, ce dernier sans doute par l'influence de M. Louis Blanc, mais on accepta le cuisinier Flotte. MM. Pierre Leroux, Barbès, Raspail, Vidal, Caussidière, Sobrier, Flocon, et même M. Ledru-Rollin, malgré la journée du 16 avril, furent admis. M. Thoré n'obtint qu'une majorité peu considérable. Quant aux candidatures d'ouvriers, elles furent très vivement disputées.

On rejeta tout d'abord les candidats proposés par le compagnonnage, dont les vieilles prétentions à la suprématie n'étaient pas oubliées, et que l'on croyait influencé par le parti clérical. On fit exception, par des considérations toutes personnelles, pour trois d'entre eux, dont était M. Agricol Perdiguier, maître menuisier, homme de mœurs pures et d'un caractère droit, auteur de plusieurs ouvrages populaires écrits dans un excellent esprit de conciliation. Tous les autres noms d'ouvriers inscrits sur la liste du Luxembourg appartenaient à l'opinion communiste[1].

On a peine à comprendre comment des hommes aussi intelligents que les délégués du Luxembourg purent nourrir un seul instant l'espérance de faire réussir une liste aussi exclu-

[1] Voir aux *Documents historiques*, à la fin du volume, n° 20. La liste des candidats du Luxembourg fut arrêtée, après trois séances consécutives, dans l'assemblée qui se constitua le 17 avril.

sive. Une idée fausse, malheureusement encouragée par M. Louis Blanc, les égara. Ils se persuadèrent que la révolution devait amener la domination absolue du prolétariat, et, comme ils n'avaient aucun esprit politique, au lieu de dissimuler soigneusement une prétention blessante pour la masse de la nation, ils se hâtèrent de la faire sentir. Aussi arriva-t-il que sur une liste si mal combinée, il ne passa que les quatre noms du Gouvernement provisoire, acceptés par le comité central, M. Caussidière, pour lequel la bourgeoisie parisienne gardait encore quelques souvenirs reconnaissants, et M. Agricol Perdiguier, dont les opinions anticommunistes étaient notoires [1].

[1] Deux incidents de ce mouvement électoral méritent particulièrement d'être rapportés.

M. Blanqui proposa lui-même à son club la candidature de M. Auguste Comte, disciple de Saint-Simon, fondateur de la philosophie positive; et comme ce nom, commun à un physicien célèbre, fut accueilli par un éclat de rire, M. Blanqui entra en colère, gourmanda son auditoire et lui fit honte de sa profonde ignorance.

M. Béranger déclina la candidature par la lettre suivante adressée aux électeurs du département de la Seine. Cette lettre est un petit chef-d'œuvre de grâce ironique.

« Mes chers concitoyens,

» Il est donc bien vrai que vous voulez faire de moi un législateur. J'en ai douté longtemps. J'espérais que les premiers qui ont eu cette idée y renonceraient, par pitié pour un vieillard resté étranger jusqu'à ce jour aux fonctions publiques, et qui, pour s'en montrer digne, aura tout à apprendre à l'époque de la vie où l'on ne peut plus apprendre rien.

» Des amis m'ont répété que refuser de pareilles fonctions serait une faute. Je crois le contraire. Mais, en effet, si c'est une faute, évitez-la moi, vous à qui je voudrais les éviter toutes.

» Pour que l'étendue de ma popularité ne vous trompe pas plus sur ma valeur comme citoyen qu'elle ne me fait illusion sur mon mérite de poëte, écoutez-moi bien, je vous prie.

» Mes soixante-huit ans, ma santé si capricieuse, mes habitudes d'esprit, mon caractère gâté par une longue indépendance achetée chèrement, me rendent impossible le rôle trop honorable que vous voulez m'imposer. Ne l'avez-vous pas deviné, chers concitoyens? Je ne puis vivre et penser que dans la retraite. Oui, je lui dois le peu de bon sens dont on m'a loué quelquefois. Au milieu du bruit et du mouvement, je ne suis [illegible]
plus sûr moyen de troubler ma pauvre raison, d'où peut-être

Le 28 avril, à huit heures du soir, le maire de Paris lut, au peuple assemblé sur la place de l'hôtel de ville, la liste

conseil utile, c'est de me placer sur les bancs d'une assemblée. Là, triste et muet, je serais foulé aux pieds de ceux qui se disputeront la tribune, où je suis incapable de monter. Pour parler, même lire, je ne le puis en public, et pour moi le public commence où il y a plus de dix personnes. Une circonstance de ma vie, mal interprétée par plus d'un, vous en fournit la preuve.

» Un fauteuil à l'Académie française, ce corps illustre, unique dans le monde, est certes la plus belle récompense que puisse ambitionner un écrivain. Eh bien! cet honneur, j'ai constamment refusé de le rechercher, parce que je sais que mes habitudes de caractère et d'esprit ne s'arrangeraient pas des usages de cette compagnie, usages bien loin pourtant d'être aussi absolus que ceux d'une assemblée législative.

» Mes chers concitoyens, j'ai été depuis 1815 l'un des échos de vos peines et de vos espérances. Vous m'avez souvent appelé votre consolateur: ne soyez pas ingrats. En m'assignant une trop grande importance, vous ôterez à mes conseils le poids que leur donne ma position exceptionnelle. Dans les luttes politiques, le champ de bataille se couvre de morts et de blessés. Sans regarder au drapeau, en vrai soldat français, j'ai toujours aidé à enterrer les uns, à soigner les autres. Si je suis forcé de prendre part active à ces luttes, je deviendrai suspect à ceux-là mêmes à qui je tendrai une main fraternelle.

» Ne m'arrachez donc pas à la solitude où, recueilli en moi-même, je vous ai semblé avoir le don de prophétie. Je ne suis pas de ceux qui ont besoin de crier en place publique : je suis patriote ! je suis républicain ! Mais, me dira-t-on, il faut vous dévouer. Ah ! mes chers concitoyens, n'oubliez pas combien ce mot dévouement peut cacher d'ambition. Le dévouement véritable, utile, est celui qui s'étudie à ne nous faire entreprendre que ce dont nous sommes capables. Quant à l'égoïsme, si on m'en accuse, je laisserai répondre ma vie tout entière.

» Venons aux idées que je puis avoir conçues dans ma retraite pour mener à bien l'œuvre démocratique que Dieu impose à la France, au profit des autres nations, ses sœurs bien-aimées. N'aurai-je pas toujours assez d'amis dans nos assemblées pour que ces idées s'y développent, si, en effet, elles méritent quelque attention? Ma parole timide les compromettrait; ces amis les feront valoir. Il faut des esprits jeunes, des cœurs jeunes pour triompher de tous les obstacles que le bien à faire va rencontrer encore. Quelques uns de ces cœurs-là ne me seront-ils pas ouverts?

» Je vous en supplie donc, chers concitoyens, laissez-moi dans ma solitude. J'ai été prophète, dites-vous. Eh bien, donc, au prophète le désert. Pierre l'Ermite fut le plus mauvais conducteur de la croisade qu'il avait si courageusement prêchée, bien qu'il eût pour compagnon le brave Gautier-sans-Avoir, comme disaient les riches de ce temps-là.

» Puis n'est-il pas plus sage qu'à une époque où tant de gens se prétendent propres à tout, quelques uns donnent l'exemple de ne savoir être rien! La nature m'a créé pour ce genre d'utilité qui ne fait envie à personne.

» Enfin, chers concitoyens, que l'ivresse du triomphe ne vous abuse pas

des représentants élus dans le département de la Seine. Le premier nom, sorti avec 259,800 voix, était celui de M. de Lamartine. Les noms de MM. Dupont (de l'Eure), Arago, Garnier-Pagès, Armand Marrast, Marie et Crémieux [1], venaient immédiatement après. C'était une approbation éclatante donnée par les électeurs à la majorité du Gouvernement provisoire. Le premier nom de la minorité, celui de M. Albert, ne venait que le septième. Outre le nom de M. Albert, deux noms d'ouvriers, ceux de MM. Corbon et Peupin, étaient portés par le parti clérical et marquaient la concession très petite faite au prolétariat. Aucun des candidats du Luxembourg n'était élu. Les délégués, qui s'étaient flattés de disposer de 400,000 voix, n'en avaient pas réuni plus de 61,000 sur le nom de M. Savary, communiste. Les chefs d'écoles socialistes, MM. Barbès, Raspail, Pierre Leroux, avaient obtenu, le premier 64,065 et le dernier 47,284 voix. Le prolétariat, en tant que classe, était donc vaincu. Mais l'opinion républicaine restait victorieuse dans cette élection imposante de Paris, où l'indépendance et le choix raisonné des votes étaient beaucoup plus certains que dans tout le reste de la France.

L'élection des départements eut à peu près le même sens.

Vous pourrez avoir besoin encore qu'on relève votre courage, qu'on ranime vos espérances.

» Vous regretteriez alors d'avoir étouffé sous les honneurs le peu de voix qui me reste. Laissez-moi donc achever de mourir comme j'ai vécu, et ne transformez pas en législateur inutile votre ami, le bon et vieux chansonnier.

» A vous de cœur, chers concitoyens.

» Béranger.

» Passy, 30 mars 1848. »

M. Béranger, élu malgré lui, ne parut que très peu de temps à l'Assemblée constituante. Le 8 mai, il adressait au président sa démission sous le prétexte ironique qu'il ne s'était préparé au mandat de représentant, ni par des méditations, ni par des études assez sérieuses.

Cette démission, repoussée à l'unanimité par l'Assemblée, il la renouvela, le 14 mai, en termes plus pressants encore et la fit accepter.

[1] Voir aux *Documents historiques*, à la fin du volume, n° 21, la liste par ordre numérique des suffrages obtenus par les candidats à l'Assemblée nationale, dans le département de la Seine.

Les tendances socialistes y obtinrent une assez large place. Le communisme, proprement dit, y parut en minorité imperceptible. Le nom de M. de Lamartine, élu dans dix départements, caractérisa ce moment de la révolution ; il marqua l'acception libérale, pacifique et conciliatrice que la grande majorité des électeurs entendait donner au mot de république.

Le clergé envoya à l'Assemblée plusieurs évêques et un assez grand nombre d'ecclésiastiques. Le parti légitimiste fut brillamment représenté par environ 130 députés, parmi lesquels on comptait MM. Berryer, de Falloux, Larochejacquelein. A l'exception de M. Thiers, l'ancienne opposition dynastique revenait en masse à l'Assemblée nationale.

Une assemblée ainsi composée n'était assurément pas l'expression du prolétariat communiste, elle n'était pas même l'expression du mouvement révolutionnaire ; mais, siégeant à Paris, au foyer même de la révolution, sous l'action la plus vive des idées démocratiques, elle ne pouvait pas être rétrograde, et il y avait tout lieu d'espérer qu'elle donnerait au pays une constitution largement et sincèrement républicaine. Je ne veux pas anticiper ici sur les évènements et montrer ce qui arriva. Assistons à la cérémonie solennelle de son installation.

Un soleil splendide éclaira cette journée. Vers onze heures du matin, les membres du Gouvernement provisoire et leurs ministres, réunis au ministère de la justice, se mirent en marche et se dirigèrent, par la rue de la Paix, par les boulevards et par la place de la Concorde, vers l'ancien Palais-Bourbon. Précédés du commandant en chef de la garde nationale et de son état-major, ils marchaient tête nue entre deux officiers, l'épée à la main, et suivis de tous les maires et adjoints de Paris et de la banlieue. Une acclamation ininterrompue, partant à la fois de la foule pressée sur le passage du cortége, de toutes les fenêtres et de tous les toits des maisons, salua ces hommes au cœur intrépide, à l'âme douce, qui sans faire un seul acte de despotisme, sans verser une

goutte de sang, sans attenter à aucune liberté, avaient inauguré en France, dans les circonstances les plus critiques, le règne de la démocratie. Ce ne furent pas des applaudissements commandés, mais un mouvement spontané, unanime de reconnaissance qui éclata à la vue de ces hommes illustres, de condition obscure ou de rang élevé, à l'aspect imposant de ces premiers citoyens de la nouvelle République, qui venaient rendre à la représentation légale du peuple le pouvoir qu'ils tenaient de son acclamation.

Le canon des Invalides annonça l'entrée du gouvernement dans la salle des séances. L'Assemblée tout entière se leva pour le recevoir, au cri puissant et prolongé de *Vive la République!*

L'aspect de la salle, construite à la hâte et provisoirement dans la salle du Palais-Bourbon, décorée sans style, sans goût et sans magnificence, eût mieux convenu au parlement des États-Unis d'Amérique qu'à l'Assemblée nationale de la République française.

Aucun des représentants, à l'exception de M. Caussidière, ne s'était conformé au décret qui leur imposait un costume imité de la révolution; la plupart ne portaient d'autre signe distinctif qu'une rosette rouge et or à la boutonnière; mais sous cette uniformité extérieure de costume, les contrastes politiques et sociaux les plus piquants abondaient et excitaient la curiosité des spectateurs. Ainsi, M. Barbès venait s'asseoir auprès de ses anciens juges, et dans l'acclamation de la République, sa voix se mêlait aux voix de ceux-là mêmes qui avaient naguère prononcé sur lui la sentence de mort; ainsi, le père Lacordaire, dans son blanc vêtement de dominicain, apparaissait comme le fantôme de l'inquisition entre l'israélite Crémieux et le pasteur protestant Coquerel; le paysan du Morbihan et l'ouvrier de Vaucluse apportaient dans l'urne législative une boule de même poids que le savant de l'Institut et que le lettré de l'Académie française; deux Bonaparte envoyés par la Corse siégeaient en face d'un Laroche-

jacquelein ; des fils de régicides y coudoyaient des fils de chouans, et, par l'effet merveilleux de cette pénétration de l'esprit moderne qui s'assimile tout, ni les uns ni les autres ne s'étonnaient de se trouver ensemble.

Le contraste que présentaient les tribunes n'était pas moins frappant. Entre la tribune diplomatique, représentation officielle des royautés légitimes, et la tribune de la garde nationale, qui rappelait particulièrement la royauté quasi-légitime de Louis-Philippe, la tribune accordée aux délégués des clubs figurait le tumulte et le désordre révolutionnaires. Enfin, le seul aspect de l'Assemblée, la réflexion que la diversité inouïe de ses éléments ne pouvait manquer de faire naître, était un argument irréfutable en faveur du gouvernement républicain.

Une forme de gouvernement, qui retirait à tous les partis la prédominance exclusive pour donner à la conscience publique le temps de se former et la faculté de s'exprimer librement, était sans contredit la meilleure, la seule acceptable, dans l'état de nos mœurs et de nos croyances. Une assemblée issue du suffrage universel, et souvent renouvelée, était le gouvernement le plus apte à favoriser, sans le comprimer ni le précipiter, le mouvement des esprits.

La séance du 4 mai, solennelle et paisible, s'ouvrit sous la présidence du doyen d'âge, M. Audry de Puiraveau. Les six plus jeunes représentants occupaient le bureau. M. Dupont (de l'Eure) monta à la tribune et lut, au nom du Gouvernement provisoire, le discours suivant :

« Citoyens représentants du peuple, le Gouvernement provisoire de la République vient s'incliner devant la nation, et rendre un hommage éclatant au pouvoir suprême dont vous êtes investis.

» Élus du peuple ! soyez les bienvenus dans la grande capitale, où votre présence fait naître un sentiment de bonheur et d'espérance qui ne sera pas trompé.

» Dépositaires de la souveraineté nationale, vous allez fon-

der nos institutions nouvelles sur les larges bases de la démocratie, et donner à la France la seule Constitution qui puisse lui convenir : une Constitution républicaine.

» Mais, après avoir proclamé la grande loi politique qui va constituer définitivement le pays, comme nous, citoyens représentants, vous vous occuperez de régler l'action possible et efficace du gouvernement dans les rapports que la nécessité du travail établit entre tous les citoyens, et qui doivent avoir pour bases les lois de la justice et de la fraternité.

» Enfin, le moment est arrivé, pour le Gouvernement provisoire, de déposer entre vos mains le pouvoir illimité dont la révolution l'avait investi. Vous savez si, pour nous, cette dictature a été autre chose qu'une puissance morale au milieu des circonstances difficiles que nous avons traversées.

» Fidèles à notre origine et à nos convictions personnelles, nous n'avons pas hésité à proclamer la République naissante de février.

» Aujourd'hui nous inaugurons les travaux de l'Assemblée nationale à ce cri qui doit toujours la rallier : *Vive la République!* »

Ce cri, sorti de la bouche émue du vieillard, fut répété par un long et retentissant écho. Après quoi l'Assemblée passa dans les bureaux pour procéder à la vérification des pouvoirs. Lorsqu'elle rentra dans la salle, M. Démosthène Ollivier, représentant des Bouches-du-Rhône, demanda que chacun des membres jurât individuellement fidélité à la République ; mais cette proposition, combattue par M. Crémieux, qui flétrit avec beaucoup de verve le scandale si souvent renouvelé dans notre histoire des serments prêtés et trahis, fut en quelque sorte étouffée sous une acclamation unanime : l'Assemblée se leva spontanément en criant *Vive la République!* « Vos applaudissements, reprit M. Crémieux, qui n'avait pas quitté la tribune, disent assez ce qui est dans nos cœurs, qu'avons-nous donc besoin de le mettre sur un livre ? » Un nouveau cri de *Vive la République!* [illegible] à plusieurs

reprises dans la salle, exprima l'assentiment de l'Assemblée à ses paroles et termina ce premier incident.

Il était environ quatre heures. A ce moment, le général Courtais parut à la tribune et demanda à l'Assemblée de se rendre sous le péristyle du palais qui fait face à la place de la Concorde, afin d'y proclamer la République en présence du peuple. Malgré une légère opposition de la part de quelques représentants, qui prétendaient qu'on ne devait pas interrompre la vérification des pouvoirs, l'Assemblée quitta ses bancs et se rendit en masse sur le péristyle. Rien ne saurait rendre l'émotion profonde et religieuse avec laquelle le peuple immense, qui depuis plusieurs heures attendait ce moment solennel, accueillit ses représentants.

Des drapeaux de l'armée et de la garde nationale avaient été apportés. M. Audry de Puiraveau proclama, au nom du Peuple et de l'Assemblée nationale, la République démocratique. Un long transport d'enthousiasme couvrit sa voix; des larmes mouillaient tous les yeux; les mains se cherchaient et s'étreignaient sans se connaître, dans une indicible émotion de confiance et de joie.

L'Assemblée rentrée dans la salle, M. Trélat constata en termes précis le consentement unanime, formel et irrévocable qu'elle venait de donner au gouvernement républicain :

« Le témoignage le plus éclatant en faveur de la République, dit-il, c'est *que de ceux-là mêmes qui protestaient encore, il y a deux mois*, contre la République, il n'y en a pas un qui proteste aujourd'hui; c'est que leurs *vœux sont unanimes* et que, s'il est ici quelques citoyens qui, dans la sincérité de leurs consciences, aient proposé à la nation une autre forme de gouvernement il y a deux mois, aujourd'hui il n'y a plus qu'un seul cri, qu'une seule parole, qu'un seul hommage, qu'un seul sentiment au fond de tous les cœurs pour cette République éclairée, préparée, grandie, et tellement universalisée qu'elle est partout reconnue, que, comme on

l'a dit depuis longtemps dans de nobles paroles : la République est comme le soleil, aveugle qui ne la verrait pas! » Un dernier cri de *vive la République!* éclata encore à ces paroles, puis l'Assemblée se sépara. Cette belle journée, qu'on avait vainement tenté de troubler par des craintes et des menaces chimériques[1], s'écoula dans la joie et dans l'espérance d'un grand avenir.

Les trois jours suivants furent consacrés à la vérification des pouvoirs. L'élection contestée de M. l'abbé Fayet, évêque d'Orléans, montra les abus de l'influence cléricale dans toute leur immoralité. Refus d'absolution dans le confessionnal, recommandation d'un candidat dans la chaire évangélique, bulletins falsifiés distribués aux paysans qui ne savaient pas lire, aumônes politiques, tels étaient les moyens employés par les curés et les desservants des campagnes pour obtenir des voix à leurs supérieurs ecclésiastiques. L'Assemblée, cependant, ne cassa pas l'élection et se borna à ordonner l'enquête. Elle se montra plus sévère relativement à l'élection, dans le département de la Seine, d'un nommé Schmit, ancien maître des requêtes, ancien chef de division au ministère des cultes, auteur d'un *Catéchisme des ouvriers*, qui avait profité de l'erreur de beaucoup de prolétaires dont le suffrage s'adressait à un ouvrier cordonnier portant également le nom de Schmit. Interrogé dans le bureau chargé de la vérification de ses pouvoirs, Schmit dit qu'il n'avait pas été ouvrier et fut obligé d'avouer qu'il avait à dessein laissé subsister l'équivoque. Son élection fut annulée.

La vérification des pouvoirs terminée, l'Assemblée nomma son président et son bureau. La nomination de M. Buchez à

[1] Le procureur de la République, M. Landrin, avait averti le gouvernement que les clubs tramaient quelque complot, et il avait demandé quatre mandats d'amener contre M. Blanqui et les siens; mais le gouvernement s'y refusa. M. de Lamoricière, le matin même de l'ouverture de l'Assemblée, avait été demander au ministre de la guerre de prendre des mesures pour sa propre défense.

la présidence; celles de MM. Recurt, Cavaignac, Corbon, Guinard, Cormenin et Sénard en qualité de vice-présidents, marquèrent la victoire de la mairie de Paris sur le ministère de l'intérieur; l'ascendant du *National* et de *l'Atelier* l'emportait définitivement sur l'influence de la *Réforme*.

Les jours suivants, les membres du gouvernement montèrent, l'un après l'autre, à la tribune pour y lire un compte rendu circonstancié de leur administration. M. de Lamartine, au nom de M. Dupont (de l'Eure), avait commencé par un tableau général des actes accomplis et de la politique suivie par le Gouvernement provisoire. Écouté avec une faveur extrême, il fut couvert d'applaudissements, lorsqu'en terminant son tableau, il fit, d'une voix solennelle, cette belle invocation: « Puisse seulement l'histoire de notre chère Patrie inscrire avec indulgence, au-dessous, et bien loin des grandes choses faites par la France, le récit de ces trois mois passés sur le vide, entre une monarchie écroulée et une République à asseoir; puisse-t-elle, au lieu des noms obscurs et oubliés des hommes qui se sont dévoués au salut commun, inscrire dans ses pages deux noms seulement : le nom du Peuple qui a tout sauvé, et le nom de Dieu qui a tout béni sur les fondements de la République. »

Après M. de Lamartine, M. Ledru-Rollin fut le plus applaudi de tous les membres du gouvernement; mais ce n'était là qu'une démonstration très trompeuse et qui ne cacha pas longtemps les véritables dispositions de l'Assemblée à son égard.

Une partie des hommes qui avaient formé la majorité du conseil, tous ceux qui appartenaient à ce qu'on appelait alors la politique du *National*, voulaient à tout prix exclure M. Ledru-Rollin de la formation d'un nouveau pouvoir exécutif. A mesure que les représentants, déjà très médiocrement favorables à l'auteur des circulaires, arrivaient à Paris, on les travaillait dans ce sens et on les gagnait à l'idée que le premier acte de l'Assemblée devait être une désapprobation

manifeste de la politique de M. Ledru-Rollin. Des efforts inouis furent tentés auprès de M. de Lamartine afin de le décider à entrer dans les vues du *National;* mais il demeura inébranlable; rien ne put le décider à abandonner M. Ledru-Rollin. Non seulement, depuis le 16 avril, il se considérait comme engagé d'honneur à le soutenir, comme il en avait été soutenu, mais encore il croyait, beaucoup plus que personne, à la puissance de l'idée révolutionnaire, et il estimait souverainement impolitique de repousser du gouvernement l'homme en qui se personnifiait alors la révolution.

La combinaison du *National* fut proposée, le 9 mai, à l'assentiment de l'Assemblée, par MM. Jean Reynaud, Trélat et Dornès. Voici le texte de cette proposition : « L'Assemblée nationale constituante reçoit le dépôt des pouvoirs extraordinaires conférés au Gouvernement provisoire constitué le 24 février dernier; elle déclare que ce gouvernement, par la grandeur des services qu'il a rendus, a bien mérité de la Patrie.

» L'Assemblée nationale constituante étant investie de la souveraineté populaire dans sa plénitude, le Gouvernement provisoire, né de la révolution de Février, cesse d'exister.

» La souveraineté de l'Assemblée devant s'exercer par délégation jusqu'à la mise en vigueur de la Constitution qui va être décrétée par elle, elle confie le pouvoir exécutif à une commission exécutive composée de cinq membres. »

Après quelques débats, la proposition fut adoptée, et l'on procéda à la nomination des cinq membres de la Commission exécutive, chargée d'exercer le pouvoir jusqu'à l'établissement définitif de la Constitution.

MM. Arago, Marie et Garnier-Pagès furent nommés sans contestation. Le nom de M. Ledru-Rollin, repoussé à une grande majorité dans les bureaux, passa à une faible majorité au scrutin public et à une majorité un peu plus forte au scrutin secret, uniquement sur la déclaration formelle de M. de Lamartine que, si l'Assemblée persistait dans cette exclusion,

il ne consentirait pas à faire partie de la Commission exécutive. Cette déclaration excita un très vif mécontentement, et l'Assemblée, qui n'osa passer outre, en témoigna du moins son déplaisir en donnant à M. de Lamartine moins de voix qu'à ses trois collègues.

Le résultat du scrutin secret donna : 725 voix à M. Arago; à M. Garnier-Pagès, 705; à M. Marie, 702; à M. de Lamartine, 645; et à M. Ledru-Rollin, 458. M. Pagnerre fut nommé secrétaire de la Commission exécutive.

A l'issue de ce vote, MM. Louis Blanc et Albert se démirent de leurs fonctions de président et de vice-président de la commission des travailleurs.

La seconde partie de la proposition Dornès, qui déclarait que le Gouvernement provisoire *avait bien mérité de la Patrie*, fut l'objet d'une courte discussion soulevée par M. Barbès, qui protesta *au nom du peuple* contre *une foule d'actes faits par le gouvernement*, et qui demanda compte des *massacres commis à Rouen*, de l'abandon des Polonais, des Belges, des Italiens et des Allemands.

Pour toute réponse à ces accusations, M. Crémieux annonça qu'une enquête était ouverte sur les événements de Rouen, et l'Assemblée vota à l'unanimité, moins trois ou quatre voix, que le Gouvernement provisoire avait bien mérité de la Patrie.

Ainsi fut close la période purement révolutionnaire du gouvernement républicain. La royauté abolie, le principe de la souveraineté du peuple, non plus seulement reconnu dans le droit abstrait, mais pratiqué sans opposition ; une démocratie de trente-six millions d'hommes fondée ; la paix maintenue ; la liberté respectée ; c'étaient là les œuvres signalées, accomplies depuis le 24 février par un gouvernement né d'une insurrection, soutenu presque uniquement par l'amour et le dévouement des classes populaires.

L'Assemblée, issue du suffrage universel, allait avoir à fortifier, à développer, à constituer enfin cette œuvre immense. La France et l'Europe avaient les yeux sur elle ; ses déci-

sions souveraines seraient, pour toute une génération d'hommes peut-être, le sceau de la paix ou le signal de la guerre; l'accomplissement ou le déchaînement de la plus grande révolution des temps modernes.

Le Gouvernement provisoire avait-il, en effet, *bien mérité de la Patrie?*

Au moment où l'Assemblée nationale prononçait cette parole solennelle sur les hommes qui venaient abdiquer dans son sein le pouvoir révolutionnaire, et leur décernait ainsi la couronne civique, une seule voix s'éleva pour protester : c'était la voix de Barbès.

Depuis lors, les choses ont bien changé. Les partis vaincus, déconcertés et réduits au silence par la grandeur des événements, ont retrouvé dans un retour inespéré de fortune, avec la parole hautaine, l'esprit d'infatuation et d'injustice. Ce qui pour eux fut un objet d'étonnement et d'admiration est devenu un sujet de scandale. La calomnie succède à l'hyperbole. De ces lèvres pâlies qui balbutiaient naguère l'enthousiasme, on n'entend plus sortir que les accents raffermis de la haine et de la vengeance. A les croire, le gouvernement révolutionnaire a excédé tous ses droits; il a failli à tous ses devoirs; la patrie et l'histoire ne doivent à ses *forfaits* [1], à défaut d'un oubli impossible, que la flétrissure et l'anathème.

Si le lecteur a daigné accorder quelque confiance au récit qu'il vient de lire; s'il a cherché avec moi à pénétrer les sentiments des hommes sur lesquels on voudrait faire peser à cette heure une condamnation aussi rigoureuse, je doute qu'il la ratifie. La simple narration des événements, aussi fidèle qu'il m'a été possible de la faire d'après des témoignages nombreux, scrupuleusement confrontés, en sacrifiant à ma

[1] Expression des journaux royalistes.

conscience d'historien mes prédilections, mes antipathies et jusqu'à l'espoir du succès; cette seule exposition des faits que je n'ai point fardée, suffirait, à mon sens, pour établir une opinion très différente de celle qui prévaut aujourd'hui. Je crois utile cependant d'ajouter ici quelques réflexions générales, afin de résumer l'opinion qui me paraît devoir s'élever un jour au-dessus des clameurs de l'esprit de parti; mon but principal, en entreprenant la tâche ingrate de retracer des événements accomplis à peine, dont l'issue reste douteuse et dont les conséquences nous échappent, ayant été, non pas d'accommoder ces événements au gré de mes convictions et de faire connaître au public mes espérances, mais de transmettre à ceux qui viendront après nous le sentiment vrai des contemporains, de ceux-là du moins dont la raison a dominé les passions et dont la voix équitable et sincère a mérité d'être recueillie.

En vertu de quel droit le Gouvernement provisoire a-t-il gouverné la France pendant l'espace de temps qui s'est écoulé du 24 février au 4 mai 1848?

La négation de ce droit est le point de départ des accusations qui se sont élevées, après que les onze hommes investis du pouvoir par l'insurrection en eurent été dépossédés par l'Assemblée. Ce droit, il en faut convenir, n'est écrit nulle part; il n'a jamais été formulé dans un article de loi; on ne le rencontre dans aucune charte.

Le nier néanmoins, c'est, selon moi, nier quelque chose de plus évident et de plus légitime que toutes les lois écrites; c'est nier le droit, le besoin suprême, inhérent à tout ce qui respire, de résister à la dissolution par tous les moyens que suscite l'instinct conservateur de la vie.

L'instinct social de la population parisienne, en prononçant le nom des onze hommes qu'elle chargea de la guider pendant le déchaînement d'une tempête formidable, leur transmettait ce droit naturel et leur imposait le devoir de l'exercer en vue du salut commun.

Si l'on remonte dans l'histoire à l'origine des souverainetés les mieux établies, à partir de la souveraineté élémentaire des chefs de hordes nomades jusqu'à celle des dynasties royales et aux souverainetés compliquées des gouvernements constitutionnels, il est douteux qu'on en découvre une seule qui ait été conférée ou subie à un autre titre. Le consentement universel n'a jamais pu être que supposé et déduit de l'acclamation d'un grand nombre.

Mais cette légitimité d'origine, admise pour le Gouvernement provisoire, quelle était la nature et jusqu'où s'étendait la limite de ses pouvoirs? C'était là une question d'une nature plus grave encore, et qui devait donner lieu à des accusations nouvelles. Le gouvernement lui-même se partagea sur ce point; il se forma dans le conseil une majorité et une minorité; il s'y produisit spontanément comme deux consciences politiques. Selon la minorité, les pouvoirs du gouvernement, par cela seul qu'ils étaient révolutionnaires, étaient absolus, illimités, constituants; on ne devait les abdiquer qu'après avoir complétement organisé les forces et institué les principes révolutionnaires dans l'État. Selon la majorité, le gouvernement d'urgence sorti de l'insurrection avait pour tâche uniquement d'aider la nation à se donner un pouvoir légal, et, en attendant qu'il fût formé, d'administrer la chose publique, sans s'immiscer dans la législation, sans rien préjuger, sans anticiper en aucune manière sur les décisions de l'Assemblée nationale, pas même par la proclamation de la République.

Dans l'un comme dans l'autre de ces jugements, je trouve quelque chose de trop absolu.

Après trente années de règne constitutionnel, dans un temps et dans un pays où les mœurs ne permettaient pas les violences systématiques, la dictature exercée par onze hommes aussi divisés entre eux que l'étaient les différentes classes de la nation entre elles, c'était une conception chimérique. L'administration pure et simple des affaires

d'arbitrage, de justice de paix sans initiative, en était une autre non moins absurde, dans un moment où le besoin d'agir, de se répandre, de s'organiser, poussait chaque jour des masses immenses de prolétaires armés sur la place publique, et où la soif des nouveautés s'était emparée des imaginations, de telle sorte qu'il fallait se hâter de la satisfaire, sous peine de la voir dégénérer en fureur. La raison d'État commandait, en des circonstances si compliquées et si graves, d'abréger la durée d'un pouvoir né fortuitement d'une nécessité temporaire; mais elle commandait également d'ouvrir au plus vite de larges issues à l'esprit révolutionnaire qui, depuis 1789, n'a jamais reculé en France que pour revenir à la charge avec une intensité redoublée, et de lui donner toutes les satisfactions que ne repoussait pas la conscience publique.

C'était là une question d'appréciation infiniment délicate. Il aurait fallu aux hommes du Gouvernement provisoire un don singulier d'intuition pour reconnaître, dans la multitude des exigences, des vœux, des avis dont ils se voyaient assaillis à toute heure, les idées susceptibles d'être formulées en lois, autrement dit, les idées qui trouvaient dans les mœurs cette préparation suffisante, laquelle est aux créations de la science sociale ce qu'un certain état de l'atmosphère est aux créations de la nature physique. Il aurait fallu que, dans ce conflit tumultueux des passions déchaînées, ils entendissent distinctement, pour lui obéir, *la voix du peuple*, qui, selon l'antique et mystérieux axiome, est l'oracle souverain, *la voix même de Dieu*.

Nous touchons ici au point essentiel de notre examen.

Que doit-on entendre par cette *voix du peuple* ou *de Dieu*, que la révolution venait de donner pour fondement au droit politique, en instituant le suffrage universel?

Pas autre chose que l'instinct commun à tous les êtres organisés, depuis le plus infime animal jusqu'aux sociétés les plus parfaites, de retenir ou d'accroître en eux la vie en re-

poussant ce qui nuit, en s'assimilant ce qui convient à leur nature.

C'est par ce travail organique que les êtres s'individualisent, que les individus forment des races, que les races se conservent et se perfectionnent. Quand ce travail s'alanguit et s'arrête, l'individu ou la race décroît et meurt.

Mais ce qui reste chez les races inférieures à l'état de pur instinct, se combine chez l'homme avec la réflexion et prend un caractère supérieur : l'*instinct* devient le *génie*.

Tous les gouvernements que les peuples se sont donnés, ont eu pour mission de représenter cette action commune de la raison combinée avec l'instinct, et d'exprimer ainsi le génie national aux différentes phases de son développement historique.

Ils ont été légitimes et forts tant qu'ils ont écouté l'instinct confus et général des masses ; tant qu'ils l'ont défini, particularisé suivant les temps, et prononcé dans les lois. Ils ont été brisés, expulsés par les révolutions, quand, devenant sourds à la voix du peuple, ils ont opposé une volonté personnelle, isolée et conséquemment usurpatrice au génie national.

Les exemples en sont frappants dans notre propre histoire. L'instinct social a trouvé chez nous sa première expression dans la possession du territoire. L'idée de *patrie* s'est attachée au sol conquis et possédé exclusivement par la noblesse guerrière : la royauté féodale a été le gouvernement naturel et légitime de ce premier état.

La propriété héréditaire du sol, exempte de travail, défendue par les armes, c'est l'institution primitive et génératrice de la société française. *La voix de Dieu* parlait alors exclusivement par la bouche du seigneur, de son chef, le roi, et par celle de leur consécrateur à tous deux : le prêtre.

Mais peu à peu, le travail et l'industrie, concentrés aux mains des bourgeois et des manants, créa des richesses considérables. A côté de la propriété foncière, s'éleva la pro-

priété des capitaux mobiliers. Les communes se rachetèrent de la domination des seigneurs. Une longue lutte s'engagea pendant laquelle l'instinct social de la bourgeoisie, de plus en plus énergique, arriva à se connaître lui-même et devint capable de gouvernement. En 1789, il se sentit assez fort pour briser, pour expulser les derniers restes de la féodalité.

La voix de Dieu parla par la bouche du tiers-état. *Le droit du travail* fut glorieusement institué dans les lois sur les ruines du droit de conquête.

Le gouvernement constitutionnel correspondait exactement à ce droit nouveau de la richesse acquise par le travail; mais ce droit se montra jaloux, exclusif, comme l'avait été le droit de possession par la conquête; la bourgeoisie n'eut en vue qu'elle seule. Elle fit conspirer toutes les lois à un but égoïste : « *La défense du riche contre le pauvre, de celui qui possède quelque chose contre celui qui n'a rien*[1]. » Elle marqua nettement son règne par l'établissement du cens qui traçait avec un cynisme insolent les limites du pays légal et créait pour les enrichis l'aristocratie de la patrie.

Dès ce moment, une scission nouvelle s'opéra au sein de l'unité bourgeoise. Le travail industriel tombé rapidement, par un concours de circonstances imprévues, dans un état de misère qui l'excluait non seulement de toute participation à la vie politique, mais encore de tout espoir d'y arriver, forma une classe, un ordre nouveau. *L'hérédité de la misère* constitua *le prolétariat*.

Enfermé dans un cercle fatal, refoulé, comprimé, l'instinct social du prolétariat fit un effort prodigieux; il éclata en plaintes, en reproches; il réclama son droit par les armes. La bourgeoisie demeura sourde ou insensible. La royauté constitutionnelle refusa d'écouter le vœu du prolétariat; elle refusa même d'indiquer par l'abaissement du cens que peut-être elle l'écouterait un jour.

[1] Adam Smith, liv. V et I.

Ce fut le signal de la révolution. L'instinct social encore confus et vague, au sein du prolétariat, *la voix du peuple*, *la voix de Dieu*, se choisit un gouvernement qui devait être son expression rationnelle : la République fut proclamée.

Le Gouvernement provisoire a *bien mérité de la Patrie* parce qu'il a été animé tout entier du désir sincère de se conformer à la volonté nationale ; parce qu'il s'est dévoué à cette tâche, sans arrière-pensée ; parce que, enfin, si quelques uns de ses actes politiques ont été contre son but, tous portent l'empreinte d'un respect profond pour la dignité humaine que la révolution venait relever de son dernier abaissement.

Les difficultés immenses devant lesquelles le Gouvernement provisoire a vu échouer sa bonne volonté, et qui appellent toute l'indulgence de l'histoire, tenaient à une complication qui n'a pas été assez remarquée.

Le mouvement qui se produisait dans le prolétariat et qu'il fallait seconder, se manifestait par un phénomène complexe et jusqu'à un certain point contradictoire. Au plus profond des masses, un essor général, une tendance organisatrice, aspirait à procurer à tous ce que la bourgeoisie avait conquis pour elle seule : *la liberté et l'égalité*. Sous le nom de *socialisme* qu'on lui donna après la révolution de février, cette tendance voulait se frayer les mêmes voies légitimes par lesquelles la bourgeoisie est arrivée à l'émancipation : l'éducation qui donne la propriété intellectuelle ; le travail qui donne la propriété matérielle. Le socialisme demandait que l'État instituât l'éducation nationale égale pour tous ; il voulait rendre la condition du travail directement productif, qui est le travail du prolétaire, égale à celle du travail indirect de la spéculation capitaliste, qui est le travail de la bourgeoisie. Il voulait, en un mot, rendre la relation du capital et du travail concourant ensemble à la richesse publique, plus équitable, et telle qu'il n'en dût pas fatalement résulter cette *hérédité de la misère*, dont j'ai parlé, qui perpétue à

l'état de classe, le prolétariat, en l'excluant, sinon en droit, du moins en fait, de tous les bienfaits de la vie sociale.

Le mouvement du prolétariat socialiste n'était donc, au fond, que l'affirmation, la consécration nouvelle, par l'extension à tous, des principes et des droits *de liberté et de propriété*, sur lesquels repose la société européenne.

Mais cette tendance générale organisatrice était combattue par un mouvement accidentel, particulier, purement négatif qui, sous le nom de *communisme-matérialiste*, niait complétement ce que le socialisme voulait étendre et transformer: le principe de la liberté individuelle, ou la personnalité, et la notion de propriété qui en est, dans les sociétés modernes, le signe et le gage.

Cette opération élémentaire de l'esprit humain qui consiste à opposer la négation à l'exagération d'un principe, se fait généralement dans les cerveaux étroits où naissent les passions aveugles. Il en arriva ainsi au communisme matérialiste. Plus aisément formulé que le socialisme, il adopta comme mode de réalisation de son principe très simple, le procédé également très simple et très logique du terrorisme, et passionna un petit nombre d'hommes dont le fanatisme fut d'autant plus grand que leurs vues étaient plus bornées. Sans adopter ni rejeter les doctrines des communistes, le prolétaire, voyant en eux les défenseurs les plus intrépides de sa cause, les laissa dire et faire. La bourgeoisie peu disposée, au plus fort de l'orage, à examiner de sang-froid des théories, à distinguer le juste de l'injuste, le vrai du faux, dans un mouvement révolutionnaire qui détruisait sa sécurité et menaçait son règne, confondit, dans une même réprobation, le socialisme et le communisme ; elle engagea la lutte ; une lutte sans issue, à outrance, où ses victoires mêmes ne servent qu'à lui montrer plus manifestement les forces indestructibles qu'elle voudrait anéantir.

Le Gouvernement provisoire, où le socialisme avait pénétré, essaya bien de le séparer du communisme et de lui faire sa

place par les conférences du Luxembourg, par quelques mesures financières, par quelques projets de loi sur l'instruction publique, et marqua à cet égard des intentions sérieuses. Mais les exigences extrêmes d'un côté, les frayeurs outrées de l'autre, les heures et les jours emportés dans un tourbillon d'une rapidité inouïe, l'imprévu de tous les instants, la perplexité des meilleurs esprits, l'hésitation des consciences les plus fermes, paralysèrent sa bonne volonté. Après deux mois d'angoisses sans égales, il résigna le pouvoir comme il l'avait pris, avec la simplicité d'un patriotisme sincère. Mais, comme nous l'avons vu, il laissa toutes choses indécises et la nation en proie au plus grand trouble moral où on l'ait peut-être jamais vue. Qui ne l'absoudrait cependant; qui oserait se montrer plus sévère envers lui que ne le fut l'Assemblée nationale, en constatant qu'après trois années de luttes et de péripéties les plus extraordinaires, la situation reste au fond pareille, si ce n'est empirée?

Communisme ou *terrorisme*, c'est encore à cette heure le mot d'une lutte dont on ne sait pas conjurer la menace. *Socialisme* ou *démocratie*, c'est le mot incompris de l'organisation et de la paix indéfiniment ajournées. Aussi longtemps que la bourgeoisie confondra le communisme et le socialisme, et combattra l'un avec l'autre, au lieu de combattre l'un par l'autre, la société sera livrée à l'action et à la réaction perpétuelles de l'état révolutionnaire.

Le jour où la bourgeoisie comprendra que l'aspiration du prolétariat est légitime et qu'il lui faut donner satisfaction par la réforme des institutions sociales, le communisme et le terrorisme auront cessé d'exister. On ne saurait trop le répéter, le communisme n'a qu'une valeur accidentelle et toute négative dans l'état social au XIX[e] siècle, particulièrement dans l'état de la société française. Non seulement la conception sur laquelle il repose est anti-scientifique et radicalement opposée au mouvement de la civilisation moderne, mais encore il est plus spécialement anti-français.

L'hypothèse d'un état communiste, admissible à la rigueur pour quelques peuples de l'Europe orientale, n'est pas soutenable quand on l'applique aux nations de race latine où le sentiment de la personnalité, et conséquemment de la propriété, est arrivé à son plus haut degré de puissance. Dans la conception française de l'idée de propriété, on sent encore la consécration religieuse de son origine romaine [1]. Le prolétariat communiste lui-même, qui nie la propriété et la personnalité, par cela seul qu'il désespère d'y atteindre, le jour où il saisirait le pouvoir, se sentirait frappé d'impuissance et vaincu par le génie de la nation [2].

Aux yeux du philosophe, le problème reste aujourd'hui, après une douloureuse expérience de trois années, posé exactement dans les mêmes termes où le posa *la voix du peuple* en proclamant le 24 février 1848 la République *démocratique et sociale*.

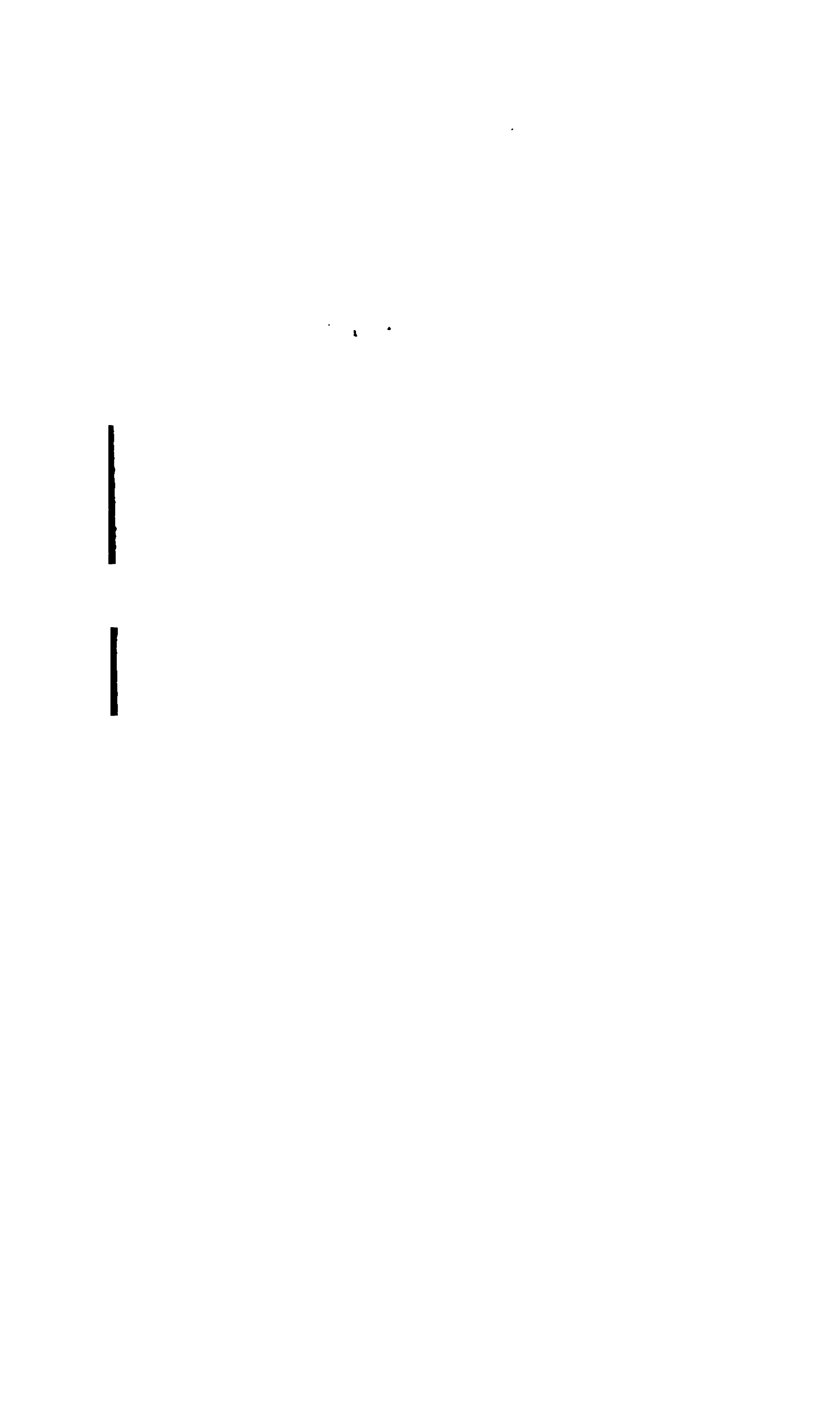
Quels que soient désormais les accidents prochains ou lointains de la crise dans laquelle la France est engagée ; quels que soient le nom et la forme des gouvernements qui se succèderont, ils n'auront pas d'autre sens, pas d'autre caractère, pas d'autre mission que celle qui fut donnée au Gouvernement provisoire. Ils seront brisés, expulsés, s'ils n'expriment pas le génie national, *la voix de Dieu* au XIX[e] siècle : *Le prolétariat instituant la démocratie.*

[1] On sait que sous le règne de Numa les arpenteurs étaient prêtres. Numa fut l'inventeur d'une liturgie pour les opérations cadastrales, et institua des formules de consécration pour la plantation des bornes.

[2] La répulsion profonde du peuple pour les deux formes de l'idée communiste qu'il voit réalisées, l'hospice et la fosse commune, serait, à défaut d'autres raisons plus scientifiques, un signe manifeste de son sentiment énergique de personnalité et de propriété. Un gouvernement qui assurerait au cadavre du pauvre la propriété de six pieds de terrain dans un cimetière serait le gouvernement le plus populaire qu'on ait jamais vu.

FIN DU TOME SECOND.

DOCUMENTS HISTORIQUES.



N° 1.

Proclamation de M. Blanqui.

AU GOUVERNEMENT PROVISOIRE.

Les combattants républicains ont lu avec une douleur profonde la proclamation du Gouvernement provisoire qui rétablit le coq gaulois et le drapeau tricolore.

Le drapeau tricolore, inauguré par Louis XVI, a été illustré par la première République et par l'Empire : il a été déshonoré par Louis-Philippe.

Nous ne sommes plus, d'ailleurs, ni de l'Empire ni de la première République.

Le peuple a arboré la Couleur Rouge sur les barricades de 1848. Qu'on ne cherche pas à la flétrir.

Elle n'est rouge que du sang généreux versé par le Peuple et la Garde nationale.

Elle flotte étincelante sur Paris, elle doit être maintenue.

Le Peuple victorieux n'amènera pas son pavillon.

N° 2.

Proclamation à l'armée.

GÉNÉRAUX, OFFICIERS ET SOLDATS,

Le Pouvoir, par ses attentats contre les libertés, le Peuple de Paris, par sa victoire, ont amené la chute du gouvernement auquel vous aviez prêté serment. Une fatale collision a ensanglanté la capitale. Le sang de la guerre civile est celui qui répugne le plus à la France. Le Peuple oublie tout en serrant les mains de ses frères qui portent l'épée de la France.

Un Gouvernement provisoire a été créé; il est sorti de l'impérieuse nécessité de préserver la capitale, de rétablir l'ordre, et de préparer à la France des institutions populaires analogues à celles sous lesquelles la République a tant grandi la France et son armée.

Vous saluerez, nous n'en doutons pas, ce drapeau de la Patrie, remis dans les mains du même Pouvoir qui l'avait arboré le premier. Vous sentirez que les nouvelles et fortes institutions populaires qui vont émaner de l'Assemblée nationale ouvrent à l'armée une carrière de dévouements et de services que la nation, libre, appréciera et récompensera mieux que les rois.

Il faut rétablir l'unité de l'Armée et du Peuple un moment altérée.

Jurez amour au Peuple, où sont vos pères et vos frères. Jurez fidélité à ses nouvelles institutions, et tout sera oublié, excepté votre courage et votre discipline. La liberté ne vous demandera plus d'autres services que ceux dont vous aurez à vous réjouir devant elle et à vous glorifier devant ses ennemis!

Les membres du Gouvernement provisoire,

GARNIER-PAGÈS, LAMARTINE.

N° 3.

Lettre du général Changarnier.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Je prie le gouvernement républicain d'utiliser mon dévouement à la France.

Je sollicite le commandement de la frontière la plus menacée. L'habitude de manier les troupes, la confiance qu'elles m'accordent, une expérience éclairée par des études sérieuses, l'amour passionné de la gloire, la volonté et l'habitude de vaincre, me permettent sans doute de remplir avec succès tous les devoirs qui pourront m'être imposés.

Dans ce que j'ose dire de moi, ne cherchez pas l'expression d'une vanité puérile, mais l'expression du désir ardent de dévouer toutes mes facultés au service de la patrie.

CHANGARNIER.

N° 4.

Lettre de M. Louis-Napoléon Bonaparte.

Messieurs,

Le peuple de Paris ayant détruit par son héroïsme les derniers vestiges de l'invasion étrangère, j'accours de l'exil pour me ranger sous le drapeau de la République qu'on vient de proclamer.

Sans autre ambition que celle de servir mon pays, je viens annoncer mon arrivée aux membres du Gouvernement provisoire, et les assurer de mon dévouement à la cause qu'ils représentent, comme de ma sympathie pour leurs personnes.

Recevez, Messieurs, l'assurance de ces sentiments.

Louis-Napoléon Bonaparte.

N° 5.

Testament politique du czar Pierre Ier.

Au nom de la très sainte et indivisible Trinité, nous, Pierre Ier, etc...

A tous nos descendants et successeurs au trône et gouvernement de la Nation russe.

Le grand Dieu, de qui nous tenons notre existence et notre couronne, nous ayant constamment éclairé de ses lumières et soutenu de son divin appui, me permet de regarder le peuple russe appelé, dans l'avenir, à la domination générale de l'Europe. Je fonde cette pensée sur ce que les nations européennes sont arrivées, pour la plupart, à un état de vieillesse voisin de la caducité, ou qu'elles y marchent à grands pas; il s'ensuit donc qu'elles doivent être facilement et indubitablement conquises par un peuple jeune et neuf, quand ce dernier aura atteint toute sa force et toute sa croissance.

J'ai trouvé la Russie rivière, je la laisse fleuve; mes successeurs en feront une grande mer, et ses flots déborderont malgré toutes les digues que des mains affaiblies pourront leur opposer, si mes descendants savent en diriger le cours. C'est pourquoi je leur laisse les enseignements suivants : je les recommande à leur attention et à leur observation constantes.

Entretenir la nation russe dans un état de guerre continuelle, pour tenir le soldat aguerri et toujours en haleine : ne le laisser reposer que pour améliorer les finances de l'État, refaire les armées, choisir les moments opportuns pour l'attaque, faire servir la paix à la guerre et la guerre à la paix,

dans l'intérêt de l'agrandissement et de la prospérité croissante de la Russie.

Appeler, par tous les moyens possibles, de chez les peuples instruits de l'Europe, des capitaines expérimentés.

Prendre part en toute occasion aux affaires et démêlés quelconques de l'Europe, et surtout à ceux de l'Allemagne qui, plus rapprochée, intéresse plus directement.

Diviser la Pologne en y entretenant le trouble et des jalousies continuelles, en soutenant les Cosaques zaporogues des provinces du midi de cette république : gagner les puissants à prix d'or, influencer les diètes, les corrompre afin d'avoir action sur les élections des rois, y faire nommer ses partisans, les protéger, y faire entrer les troupes moscovites et y séjourner jusqu'à l'occasion d'y demeurer tout à fait. Si les puissances voisines opposent des difficultés, les apaiser en morcelant le pays conjointement avec elles, jusqu'à ce que l'on puisse reprendre ce qui leur a été momentanément concédé.

Prendre le plus qu'on pourra à la Suède, et savoir se faire attaquer par elle pour avoir prétexte de la subjuguer; pour cela, l'isoler du Danemark et le Danemark de la Suède, et entretenir avec soin leurs rivalités.

Prendre toujours les épouses des princes russes parmi les princesses d'Allemagne, pour multiplier les alliances de famille, rapprocher les intérêts, et unir d'elle-même l'Allemagne à notre cause en y multipliant notre influence.

Rechercher de préférence l'alliance de l'Angleterre pour le commerce, comme étant la puissance la plus faible et qui a le plus besoin de nous pour sa marine, et qui peut être la plus utile au développement de la nôtre; échanger nos bois et autres productions contre son or, et établir entre ses marchands, ses matelots et les nôtres des rapports continuels, qui formeront ceux de ce pays à la navigation et au commerce.

S'étendre sans relâche vers le nord, le long de la Baltique, ainsi que vers le sud, le long de la mer Noire.

Approcher le plus possible de Constantinople et des Indes : celui qui y régnera sera le vrai souverain du monde. En conséquence, susciter des guerres continuelles, tantôt au Turc, tantôt à la Perse ; établir des chantiers sur la mer Noire ; s'emparer peu à peu de cette mer, ainsi que de la Baltique, ce qui est un double point nécessaire à la réussite du projet ; hâter la décadence de la Perse ; pénétrer jusqu'au golfe Persique ; rétablir, si c'est possible, par la Syrie l'ancien commerce du Levant, et avancer jusqu'aux Indes, qui sont l'entrepôt du monde : une fois là, on pourra se passer de l'or de l'Angleterre.

Rechercher et entretenir avec soin l'alliance de la maison d'Autriche ; appuyer en apparence ses idées de souveraineté future sur toute l'Allemagne et exciter contre elle, par dessous main, la jalousie des princes ; tâcher de faire réclamer des secours de la Russie par les uns et par les autres ; exercer sur le pays une espèce de protection qui prépare la domination future.

Intéresser la maison d'Autriche à chasser le Turc de l'Europe, et neutraliser ses jalousies, lors de la conquête de Constantinople, soit en lui suscitant une guerre avec les anciens États de l'Europe, soit en lui donnant une portion de la conquête, qu'on lui reprendra plus tard.

S'attacher et réunir autour de soi tous les Grecs désunis ou schismatiques qui sont répandus, soit dans la Hongrie, soit dans la Turquie, soit dans le midi de la Pologne ; se faire leur centre, leur appui, et établir d'avance une prédominance universelle par une sorte d'autocratie ou de suprématie sacerdotale : ce seront autant d'amis qu'on aura chez chacun de ses ennemis.

La Suède démembrée, la Perse vaincue, la Pologne subjuguée, la Turquie conquise, nos armées réunies, la mer Noire et la mer Baltique gardées par nos vaisseaux, il faut d'abord proposer séparément et très secrètement, d'abord à la cour de Versailles, puis à celle de Vienne, de partager avec elles

l'empire de l'univers; si l'une des deux accepte, ce qui est immanquable en flattant leur ambition et leur amour-propre, se servir d'elle pour écraser l'autre; puis écraser à son tour celle qui demeurera, en engageant avec elle une lutte qui ne saurait être douteuse, la Russie possédant déjà en propre tout l'Orient et une grande partie de l'Europe.

Si, ce qui n'est pas probable, chacune d'elles refusait l'offre de la Russie, il faudrait savoir leur susciter des querelles et les faire s'épuiser l'une par l'autre; alors, profitant d'un moment décisif, la Russie ferait fondre ses troupes rassemblées d'avance sur l'Allemagne, en même temps que deux flottes considérables partiraient, l'une de la mer Noire et l'autre de la Baltique, chargées de hordes asiatiques, flottes armées s'avançant par la Méditerranée et par l'Océan. Elles inonderaient, d'un côté la France à laquelle on aurait suscité une guerre civile, en soutenant les prétentions des princes légitimés, ou de la branche des Bourbons d'Espagne, ou de toute autre ambition personnelle, tandis que l'Allemagne le serait de l'autre, et ces deux contrées vaincues, le reste de l'Europe passerait facilement et sans coup férir sous le joug.

Ainsi peut et doit être subjuguée l'Europe !

N° 6.

Proclamation et ordre du jour du duc d'Aumale.

HABITANTS DE L'ALGÉRIE,

Fidèle à mes devoirs de citoyen et de soldat, je suis resté à mon poste tant que j'ai pu croire ma présence utile au service du pays.

Cette situation n'existe plus. M. le général Cavaignac est nommé gouverneur général de l'Algérie : jusqu'à son arrivée à Alger, les fonctions de gouverneur général par intérim seront remplies par M. le général Changarnier.

Soumis à la volonté nationale, je m'éloigne ; mais, du fond de l'exil, tous mes vœux seront pour votre prospérité et pour la gloire de la France, que j'aurais voulu servir plus longtemps.

Alger, 3 mars 1848.

H. D'ORLÉANS.

En me séparant d'une armée modèle d'honneur et de courage, dans les rangs de laquelle j'ai passé les plus beaux jours de ma vie, je ne puis que lui souhaiter de nouveaux succès. Une nouvelle carrière va peut-être s'ouvrir à sa valeur ; elle la remplira glorieusement, j'en ai la ferme croyance.

Officiers, sous-officiers et soldats, j'avais espéré combattre avec vous pour la patrie. Cet honneur m'est refusé ; mais, du fond de l'exil, mon cœur vous suivra partout et vous rappellera la volonté nationale ; il triomphera de vos succès ; tous ses vœux seront toujours la gloire et le bonheur de la France.

H. D'O

N° 7.

Adresse des ouvriers imprimeurs sur étoffe. — ***Remerciements du Gouvernement provisoire.***

Au Gouvernement provisoire.

Citoyens,

A son appel la France voit mourir ses enfants; à sa voix maternelle ses enfants répondent par leur amour et leurs sympathies filiales. Lorsqu'ils la croient en danger, ils accourent offrir à leur patrie, tête, bras, cœur, biens et courage, car c'est surtout dans les moments difficiles qu'il faut être courageux; c'est dans les circonstances extrêmes qu'il faut trouver des voies de salut.

Ouvriers nous-mêmes, imprimeurs sur étoffes, nous vous offrons notre faible concours, nous vous apportons 2000 francs pour aider à la réussite de votre noble création. Le seul regret que nous ayons est de ne pouvoir centupler notre modique offrande, que nous vous donnons avec bonheur.

Pour suppléer à notre impossibilité, nous engageons tous les citoyens qui veulent la prospérité de la République, du commerce, de l'industrie, de la confiance, de l'ordre, et qui veulent que les ouvriers aient du travail pour vivre, à nous imiter chacun suivant sa fortune, comme nous imitons ceux qui ont eu l'heureuse idée de nous devancer dans cette voie salutaire.

Par ce moyen, nous rassurerons ces êtres pusillanimes qui se sauvent de la capitale et de la France, emportant avec eux

les valeurs qui sont nécessaires à leur patrie. Qu'ils se rassurent, ces hommes qui peuvent aider à rétablir le crédit et nos finances! que nos actes de dévouement inspirent des sentiments d'honneur à ceux qui voudraient suivre l'exemple de l'émigration, que nous regardons comme une lâcheté! Qu'ils se rassurent, tous ceux qui pourraient croire au retour des scènes sanglantes qui sont tracées dans notre histoire! Qu'ils se rassurent! ni la guerre civile, ni la guerre de l'étranger ne viendront déchirer les entrailles de notre belle France! Qu'ils se rassurent aussi sur notre Assemblée nationale, car il n'y aura ni Montagnards ni Girondins! Oui, qu'ils se rassurent enfin, et qu'ils aident à donner à l'Europe un coup d'œil magique : qu'ils aident à faire voir à l'univers qu'en France il n'y a pas eu de violence dans la révolution, qu'il n'y a eu qu'un changement de système; que l'honneur a succédé au système de la corruption; que la souveraineté du peuple et de l'équité a succédé à un despotisme odieux; qu'à la faiblesse ont succédé la force et l'ordre; qu'aux castes a succédé l'union; qu'à la tyrannie a succédé cette devise sublime: *Liberté*, *Egalité*, *Fraternité*, progrès, civilisation, bonheur pour tous, et tous pour le bonheur.

Nous saisissons cette occasion pour demander au Gouvernement provisoire ou à l'Assemblée nationale, lorsqu'elle sera convoquée, pour tous nos frères de toute la France, que la durée de leur travail soit fixée à dix heures par jour, comme pour nous. Nous le demandons, parce que le mot *Egalité* se trouve dans la devise républicaine. Puisqu'on a aboli les priviléges, est-il juste qu'il y ait des priviléges dans notre République?

Nos frères des départements se plaignent de ce que leur temps est absorbé par le travail, sans cependant qu'il leur soit à charge. Ils voudraient aussi rendre leurs facultés intellectuelles, en les cultivant, dignes de notre ère nouvelle; eux aussi ils méritent d'avoir une heure au moins, une heure pour vivre de la vie intelligente et du cœur et de l'âme.

Mais, disons-nous à nos frères, prenons patience, ne soyons pas trop exigeants à la fois; demandons graduellement, avec prudence, avec ordre, dans toute la voie de la justice et de l'humanité, et nous obtiendrons. Le gouvernement veille sur nous, il se sacrifie pour nous; on ne peut pas être heureux du jour au lendemain. Nous avons beaucoup souffert sous un despotisme cruel; eh bien! souffrons encore un peu pour la liberté. Le moment de la récolte n'est pas encore arrivé; labourons le champ de la liberté, semons l'égalité, et nous recueillerons la fraternité, qui nous donnera infailliblement le bonheur intellectuel ou moral. Du courage donc, du courage, de l'énergie, et gardons nos armes. Si toutefois quelques ambitieux voulaient tourner la Révolution à l'égoïsme, nous leur dirions : Il est trop tard; de même que nous avons dit aux tyrans : Assez! il est trop tard!

Constituons la République, grande, pure, forte, dans toute son extension, telle qu'elle a été proclamée; faisons-la digne des hommes actuels et du siècle. L'Europe a les yeux sur nous; elle compte nos mouvements; elle aspire à notre émancipation; mais servons de modèle à tous les peuples...

Recevez, citoyens membres du Gouvernement provisoire, nos vœux et nos sympathies républicaines, ainsi que nos salutations fraternelles. *Vive le Gouvernement provisoire! Vive la République!*

Proclamation du Gouvernement provisoire.

CITOYENS,

Les dons patriotiques affluent à l'hôtel de ville. Chaque jour, tous les corps d'état rivalisent d'abnégation et de générosité. Des ouvriers qui peuvent à peine, par de trop rares travaux, nourrir leurs familles, savent encore prélever de

viques offrandes sur un salaire insuffisant. La pauvreté même, oubliant ses besoins, se fait un devoir et un bonheur d'une privation nouvelle, quand il s'agit de subvenir aux besoins de la République, notre mère commune.

Vous aurez donné au monde un sublime exemple! L'hôtel de ville, ce palais du peuple, en est tous les jours le silencieux témoin; mais si votre modestie veut cacher ces héroïques vertus, le Gouvernement provisoire doit les révéler à la France et à l'Europe qui vous contemplent!

La monarchie brisée par vous en Février avait corrompu bien des âmes; mais le mal n'a point encore pénétré jusqu'au cœur de la nation; vous le prouvez tous les jours. Il est beau de combattre et de vaincre pour la liberté; il est encore plus beau de fonder la liberté sur l'inébranlable base d'un désintéressement et d'un patriotisme que ne découragent point les épreuves les plus poignantes.

Le Gouvernement provisoire doit le proclamer hautement: la France est fière de vous; et la République, appuyée sur des cœurs tels que les vôtres, peut regarder sans crainte son avenir.

Au nom de la patrie, au nom de la France, au nom de l'humanité, le Gouvernement provisoire vous remercie.

30 mars 1848.

N° 8.

Considérants sur l'abolition de la contrainte par corps et de l'exposition publique.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

Le Gouvernement provisoire de la République;

Sur le rapport du ministre de la justice;

Considérant que la contrainte par corps, ancien débris de la législation romaine, qui mettait les personnes au rang des choses, est incompatible avec notre nouveau droit public;

Considérant que, si les droits des créanciers méritent la protection de la loi, ils ne sauraient être protégés par des moyens que repoussent la raison et l'humanité; que la mauvaise foi et la fraude ont leur répression dans la loi pénale; qu'il y a violation de la dignité humaine dans cette appréciation qui fait de la liberté des citoyens un équivalent légitime d'une dette pécuniaire;

Décrète :

Dans tous les cas où la loi autorise la contrainte par corps, comme moyen pour le créancier d'obtenir le paiement d'une dette pécuniaire, cette mesure cessera d'être appliquée jusqu'à ce que l'Assemblée nationale ait définitivement statué sur la contrainte par corps.

Fait à Paris, le 9 mars 1848.

Les membres du Gouvernement provisoire,

DUPONT (DE L'EURE), LAMARTINE, MARRAST, GARNIER-PAGÈS, ALBERT, MARIE, LEDRU-ROLLIN, FLOCON, CRÉMIEUX, LOUIS BLANC, ARAGO.

Le secrétaire général du Gouvernement provisoire,

PAGNERRE.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

Le Gouvernement provisoire;

Sur le raport du ministre de la justice;

Vu l'article 22 du Code pénal ainsi conçu :

« Quiconque aura été condamné à l'une des peines des travaux forcés à perpétuité, des travaux forcés à temps, ou de la réclusion, avant de subir sa peine, sera attaché au carcan sur la place publique; il y demeurera exposé aux regards du peuple durant une heure; au-dessus de sa tête sera placé un écriteau portant, en caractères gros et lisibles, ses noms, sa profession, son domicile, sa peine et la cause de sa condamnation. »

Considérant que la peine de l'exposition publique dégrade la dignité humaine, flétrit à jamais le condamné et lui ôte, par le sentiment de son infamie, la possibilité de la réhabilitation;

Considérant que cette peine est empreinte d'une odieuse inégalité, en ce qu'elle touche à peine le criminel endurci, tandis qu'elle frappe d'une atteinte irréparable le condamné repentant;

Considérant, enfin, que le spectacle des expositions publiques éteint le sentiment de la pitié et familiarise avec la vue du crime;

Décrète :

La peine de l'exposition publique est abolie.

Fait en séance du Gouvernement provisoire, le 12 avril 1848.

Les membres du Gouvernement provisoire,

DUPONT (DE L'EURE), LAMARTINE, LEDRU-ROLLIN, GARNIER-PAGÈS, LOUIS BLANC, ALBERT, ARAGO, FLOCON, ARMAND MARRAST, CRÉMIEUX, MARIE.

Le secrétaire général du Gouvernement provisoire,

PAGNERRE.

N° 9.

Proclamation de M. Emile Thomas.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

ATELIERS NATIONAUX.

ORDRE DU JOUR.

AUX OUVRIERS DU BUREAU CENTRAL DES ATELIERS NATIONAUX.

Le Gouvernement provisoire fait des sacrifices énormes pour procurer des moyens d'existence aux ouvriers sans travail; vous comprendrez facilement qu'il doit ménager ses ressources, s'il veut continuer à vous venir en aide.

En conséquence, à partir de demain vendredi, 17 de ce mois, les journées des ouvriers non travaillant seront réduites à 1 fr. au lieu de 1 fr. 50 c.

Le directeur peut affirmer aux ouvriers, qu'à partir de ce jour, ils seront occupés au moins de deux jours l'un; dans ce cas leur paie sera de 2 fr.

Les ouvriers comprendront la sollicitude du Gouvernement provisoire pour eux : et la République compte sur leur sagesse et leur patriotisme.

Qu'ils sachent, qu'ils comprennent tous que les fonds qui nous sont alloués, que nous leur distribuons, sont le pain des pauvres, leur pain quotidien ; qu'ils nous aident à le leur dispenser, qu'ils n'admettent dans leurs rangs que ceux qui véritablement ont *droit* à un secours parce qu'ils en ont *besoin.*

Le Commissaire de la République,
directeur du bureau central.
ÉMILE THOMAS.

Paris, le 16 mars 1848.

N° 10.

Lettre de M. Delessert à M. Caussidière.

Londres, le 29 avril 1848.

MONSIEUR LE PRÉFET,

Je viens d'apprendre, par mes amis de Paris, la bienveillance avec laquelle vous vous êtes exprimé au sujet du très petit séjour que madame Delessert a été faire à Passy, et le regret que vous avez témoigné de ce qu'elle ne s'était pas adressée à vous. Permettez-moi de vous offrir mes remerciements.

Je le fais avec d'autant plus d'empressement, que c'est pour moi une occasion de vous dire combien j'ai été sensible à tous les bons procédés dont vous avez usé envers nous, en permettant, avec tant de bonne grâce, la sortie de la Préfecture de Police des effets, chevaux et autres objets qui nous appartenaient personnellement, à ma femme et à moi; je suis heureux, monsieur le Préfet, de vous exprimer ma gratitude bien franche et bien cordiale.

J'ai l'honneur de vous prier de recevoir mes sentiments de haute considération.

GABRIEL DELESSERT.

N° 11.

Proclamation de M. Cabet (vendredi 25 février 1848).

LE POPULAIRE

AUX COMMUNISTES ICARIENS.

TRAVAILLEURS NOS FRÈRES,

Nous avons toujours dit que nous étions avant tout, Français, patriotes, démocrates, aussi intrépides qu'humains et modérés : vous venez de le prouver. L'horrible trahison qui a fait couler le sang des citoyens, mercredi soir 23 février, devant l'hôtel du ministère des affaires étrangères, a dû vous faire prendre les armes pour la commune défense ; et, dans l'immortelle journée du 24, vous avez partagé l'héroïque dévouement de la brave et généreuse population de Paris.

Aujourd'hui, c'est l'*union* seule, l'*ordre* et la *discipline*, qui peuvent assurer au Peuple le fruit de sa victoire, en garantissant ses droits et ses intérêts.

Rallions-nous donc autour du Gouvernement provisoire présidé par Dupont (de l'Eure), remplaçant l'odieux gouvernement qui vient de se rougir du sang des citoyens.

Appuyons ce Gouvernement provisoire qui se déclare républicain et démocratique ; qui proclame la souveraineté nationale et l'unité de la nation ; qui adopte la Fraternité, l'Égalité et la Liberté pour principes, et le Peuple pour devise et mot d'ordre ; et qui dissout les Chambres pour convoquer l'Assemblée nationale, qui donnera à la France la constitutio[illegible] [illegible]lle demande.

Mais sachons nous-mêmes réclamer constamment toutes les conséquences de ces principes.

Demandons que tous les Français soient déclarés FRÈRES, égaux en devoirs et en droits sans aucune espèce de privilége, tous membres de la garde nationale, tous électeurs et éligibles à toutes les fonctions publiques sans aucune vile condition d'argent.

Demandons le droit naturel et imprescriptible d'association, de réunion et de discussion ; la liberté individuelle, sans l'arbitraire d'aucun homme, la liberté de la presse, sans entraves, sans cautionnement ni timbre.

Demandons surtout la garantie de tous les droits et de tous les intérêts des travailleurs ; la reconnaissance formelle du droit de vivre en travaillant, afin que le père de famille ne soit plus réduit à l'affreuse nécessité d'abandonner sa femme et ses enfants pour aller mourir en combattant.

Demandons l'organisation du travail et l'assurance du bien-être par le travail.

Demandons la suppression de tous les impôts sur les objets de première nécessité.

Demandons l'abolition des humiliantes vexations et iniques institutions de la Douane et de l'Octroi.

Demandons, pour le Peuple, l'instruction générale, gratuite, commune, réelle et complète.

Demandons des institutions et des garanties pour le bonheur des FEMMES et des ENFANTS, pour que chacun ait la possibilité de se marier, avec la certitude de pouvoir élever sa famille et la rendre heureuse.

Fidèles à nos principes de fraternité, d'humanité et de modération, de justice et de raison, crions toujours et partout : Point de vengeance ! point de désordres, point de violences, point d'oppression pour personne ! Mais fermeté, clairvoyance et prudence, afin d'obtenir justice pour tous !

Point d'atteinte à la propriété ! mais inébranlable persévérance à demander tous les moyens que peut accepter la justice

pour supprimer la MISÈRE : notamment en adoptant un système démocratique d'inégalité successivement décroissante, et d'égalité successivement croissante.

Gardons-nous de demander l'application immédiate de nos doctrines communistes. Nous avons toujours dit que nous ne voulons leur triomphe que par la discussion, par la conviction, par la puissance de l'opinion publique, par le consentement individuel, et par la volonté nationale ; restons fidèles à nos paroles.

Mais beaucoup d'entre nous ont acquis de leur sang le droit d'association, de réunion et de discussion publique ; ayons donc aussi l'inébranlable constance de réclamer ces droits ; et l'expérience, jointe à la discussion, suffira pour persuader et pour convaincre que notre système d'organisation sociale et politique est le seul remède à la misère, le seul qui puisse assurer le bonheur et le salut de l'Humanité.

Encore un mot : le Gouvernement provisoire annonce l'armement de tous les citoyens et l'organisation générale de la garde nationale tout en assurant l'existence du Peuple : ne déposez donc pas les armes ; ne quittez pas vos glorieuses et immortelles barricades ! Laissez, au contraire, toutes vos affaires pour vous organiser et vous enrégimenter ! Achevez, complétez et régularisez votre armement ; demandez que les bastilles soient désarmées, que tous les canons, toutes les armes et toutes les munitions soient livrés au Peuple ; et que le Peuple parisien soit tout entier sous les armes, organisé, discipliné sous les chefs de son choix : c'est alors qu'on aura réellement la garantie de l'ordre comme de la liberté et de la liberté comme de l'ordre, de même que, quand toute la garde nationale de France sera armée et organisée démocratiquement, c'est alors qu'on aura la garantie réelle de la paix universelle, de l'indépendance des Nations et de la fraternité des Peuples.

Paris, le 25 février 1848.

CABET.

N° 12.

Liste des clubs.

Abbaye (Club de l').
Acacias (Club des).
Agriculture (Club central de l').
Allemande (Société démocratique).
Allemande-Parisienne (Réunion).
Alliance (Club patriotique et républicain de l').
Alsaciens, sentinelle avancée des droits de l'homme (Club des).
Amandiers (Club fraternel des).
Amis de la fraternité (Club des).
Amis de la République (Club des), à Vaugirard.
Amis de la République (Club des), rue Saint-Jacques.
Amis de l'ordre (Association des).
Amis de l'ordre (Société des).
Amis des noirs (Club des).
Amis du peuple (Club des).
Amis fraternels (Club des).
Antonins (Club des).
Arc-de-Triomphe (Club de l').
Arrondissement (Société républicaine démocratique du 1er).
Arrondissement (Club républicain du 2e), rue Lepelletier.
Arrondissement (Club républicain du 2e), Goudchaux, président.
Arrondissement (Club républicain du 3e), r. N.-Dame-des-Victoires.
Arrondissement (Club républicain du 3e), rue des Petites-Écuries.
Arrondissement (Club démocratique du 3e).
Arrondissement (Club républicain du 5e).
Arrondissement (Société démocratique du 5e).
Arrondissement (Club républicain socialiste du 6e).
Arrondissement (Club patriotique du 7e).
Arrondissement (Club du 10e).
Arrondissement (Club populaire du 10e).
Arrondissement (Comité électoral du 11e).
Arrondissement (Comité électoral démocratique du 11e).
Arrondissement (Club du 12e).
Arrondissement (Club démocratique du 13e), à Montmartre.
Arsenal (Club de l').
Artistes dramatiques (Club des).
Assemblée nationale (Club du journal l').
Association fraternelle médicale (Club de l').
Atelier (Club patriotique du journal l').
Ateliers nationaux (Club central des).
Augustins (Club des).
Avenir (Club de l').
Banquet du 12e arrondissement (Club du).
Barricades du 24 février (Club des).
Barrière du Maine (Club de la).
Batignolles (Club républicain des).
Beaune (Club de la rue de).
Belge (Société patriotique).
Belle moissonneuse (Club de la).
Bercy (Club républicain de).
Blancs-Manteaux (Club démocratique des).
Blessés de février (Club des).

Blessés et combattants de la barricade Saint-Merry (Club des).
Bureaucrates (Club des).
Butte des Moulins (Club de la).
Central (Club).
Central républicain (Comité).
Chaillot (Club de).
Chaillot (Comité central révolutionnaire de).
Charenton (Club démocratique de).
Charonne (Club démocratique de).
Cirque national (Club du).
Club des clubs (Comité révolutionnaire pour les élections).
Cluny (Club).
Comité central des élections.
Commerçants-locataires (Club réformiste des).
Commerce (Club du).
Commune de Paris (Club de la).
Compagnons des devoirs réunis (Club des).
Conciliation (Club de la).
Condamnés politiques (Club des).
Colons Algériens (Comité des).
Constituant (Club).
Décorés de juillet (Club républicain des).
Démocrates de Belleville (Club des).
Démocrates fraternels (Club des).
Démocratie militaire (Club de la).
Démocratique (Club).
Démocratique (Comité).
Démocratique (Société centrale).
Démocratique (Commission intérimaire des vingt-cinq ou Comité).
Deux-mars (Club du).
Devoirs et droits de l'homme (Club des).
Domestiques et gens de maison (Club des).
Droits civiques (Club des).
Droits de l'homme et du citoyen (Société des).
Droits des travailleurs (Club des).
École de droit (Club de l').
École de médecine (Club de l').
Écoles (Comité central des).
Égalité (Club de l').
Égalité et de la fraternité (Club de).
Électoral républicain (Club).
Émancipation des peuples (Club de l').
Émigration polonaise (Club de l').
Émigrés italiens (Club des).
Employés comptables du commerce et de l'industrie du département de la Seine (Club des).
Épiciers (Club des).
Équité (Club démocratique de l').
Espérance (Club de l').
Étoile (Club de l').
Faubourg-Saint-Antoine (Club du).
Femmes (Club des).
Février (Club du 27).
Fontaine-Saint-Georges (Club de la).
Français non naturalisés (Comité central des).
Franklin (Club).
Franchise (Club de la).
Francs républicains (Club des).
Fraternel (Club).
Fraternelle centrale (Société).
Fraternité (Club de la), rue du Cherche-Midi.
Fraternité (Club de la), rue des Deux-Boules.
Fraternité (Club de la), à Meudon.
Fraternité des peuples (Club de la).
Fraternité du Faubourg-Saint-Antoine (Club de la).
Fraternité universelle (Club de la).
Garde nationale (Cercle-club de la).
Garde nationale de Paris (Club démocratique central de la).
Garde nationale mobile (Club de la).
Gardes nationaux (Club des).
Gens de lettres (Société républicaine des).
Gentilly (Club de).
Gobelins (Club des).
Gravilliers (Club des).
Grutly (Société Suisse de).
Halles (Club des).
Homme armé (Club de l').
Hommes lettrés (Club des).
Hommes libres (Club des).
Ibérique (Club démocratique).

Incorruptibles (Club des).
Indépendants (Club des).
Industrie et du commerce (Club de l').
Institut (Club de l').
Institut oratoire de Paris (Club de l').
Intérêts communs (Club des).
Intérêts du peuple (Club des).
Intérêts populaires et de la garde mobile (Club des).
Jacobins (Club des).
Jacobins (Club central des).
Jeune-Montagne (Club de la) ou de la Sorbonne.
Jeunes-Étudiants (Club des).
La Chapelle-Saint-Denis (Club républicain de).
Liberté (Cercle-club de la).
Libertés politiques, civiles et religieuses (Comité électoral des).
Libres penseurs (Société démocratique des).
Luxembourg (Club des délégués au).
Maçonnique (Club central).
Maîtres d'études (Association démocratique des).
Maîtres de pension (Club des).
Marais (Club du).
Médical (Club).
Montagnards (Club des), à Belleville.
Montagne (Club républicain de la).
Montagne (Club de la), à Passy.
Montagne (Club de la), à Montmartre.
Montagne (Club de la), rue Frépillon.
Montmartre (Club républicain de).
Montrouge (Club populaire de).
Montrouge (Société populaire de).
Neuilly (Club de).
Neuilly-sur-Seine (Club républicain démocratique de).
Ouvriers allemands (Club des).
Ouvriers de la fraternité (Club des).
Panthéon (Club du).
Passy (Club de).
Patriotes indépendants (Club des).
Popincourt (Club).
Populaire (Club).
Porte-Montmartre (Club central démocratique de la).
Prévoyance (Club de la).
Prévoyants (Club des).
Prévoyants (Club des), rue de Clichy.
Progrès (Club du).
Progrès (Club républicain du).
Progrès (Club républicain du), à Montmartre.
Progrès démocratique (Club du).
Propagande républicaine (Club de la)
Publicistes (Club des).
Quinze-Vingt (Club des).
Quartier du Luxembourg (Club démocratique du).
Quartier Montorgueil (Club démocratique du).
Récollets (Club des).
Réforme (Club de la).
Régénération sociale (Club de la).
Religieux (Club).
Républicain (Club).
Républicain (Comité central).
Républicaine centrale (Société).
Républicain protestant (Club).
Républicains socialistes (Club des).
Républicains socialistes (Conseil central des).
Républicains unis (Club des).
République (Club de la).
République centrale (Club de la).
République nouvelle (Club de la).
Révolution (Club de la).
Révolutionnaire et socialiste du Rhône (Club).
Révolution sociale (Club de la).
Roisin (Club).
Saint-Georges (Club républicain).
Saint-Maur (Club démocratique de).
Seryandoni (Club).
Sorbonne (Club populaire de la)
Soufflot (Club).
Temple (Club du).
Travail (Club démocratique du).
Travailleurs et commerçants (Club des).
Travailleurs du Marais (Club des).

N° 13.

Liste des journaux.

24 Févr. La République.
L'Harmonie universelle.
La Voix du peuple.
Le Moniteur républicain.
27 Févr. Le Salut public (gérant, Loudun).
Le Salut public (Champfleuri, Baudelaire et Toubin).
La République française.
Le Peuple constituant.
L'Ami du peuple.
Le Représentant du peuple.
28 Févr. La Voix du peuple.
29 Févr. L'Assemblée nationale.
Le Girondin.
Le Drapeau républicain.
Le Réformateur des abus.
La Liberté (L'Herminier)
Le Mois.
Notre histoire.
L'Épilogueur.
1er Mars. La Liberté (Lepoitevin-Saint-Alme).
Le Peuple.
Journal de la garde nationale et de l'armée.
2 Mars. Les Droits de l'homme.
5 Mars. La Vérité.
8 Mars. La Commune de Paris.
9 Mars. La Tribune de 1848.
11 Mars. La Voix des clubs.
12 Mars. Le Garde national.
Le Père Duchêne, ancien fabricant de fourneaux.
13 Mars. L'Étendard des droits du peuple.
15 Mars. Le Garde national de 1848.
Les Guêpes hebdomadaires.
Le Salut public (A. Esquiros).
16 Mars. Le Tribun du peuple.
La Liberté religieuse.
18 Mars. L'Ordre.
19 Mars. Le Réveil du peuple.
20 Mars. La Sentinelle du peuple.
La Voix des femmes.
Le Courrier des chemins de fer.
21 Mars. Le nouveau Cordelier.
23 Mars. La Propagande révolutionnaire.
24 Mars. Les Murs de Paris.
25 Mars. Le Bon conseil.
Le Conseil républicain.
26 Mars. Le Peuple souverain.
La Vraie république.
28 Mars. Le Bon sens du peuple.
30 et 31 Mars. La Voix du peuple (Laudoin, gérant).
Le Magasin politique.
L'Alliance des peuples.
L'Avant-garde.
Le Représentant du peuple (Proudhon, Jules Viard, Ch. Fauvety).
L'Esprit du peuple.
La Souveraineté du peuple.

Le Moniteur des postes.
Le Monde.
L'Organisation du travail (gérant, Amédée Sellier).
La Minerve, journal militaire.
L'Éventail républicain.
Le Petit homme rouge.

2 Avril. L'Accusateur révolutionnaire.
L'Écho du soir.
Le Messager.
Le Banquet social.

6 Avril. La Sentinelle des clubs (Victor Bouton).

8 Avril. Le Bonheur public et général.

9 Avril. La Cause du peuple (George Sand).
Le Canard.
L'Organisation du travail (réd.-gérant, Letellier).
Le Père Duchêne, Gazette de la révolution (Thuillier et Colfavru).

13 Avril. Le Messager de la république.

15 Avril. L'Ère nouvelle (Lacordaire).
Nouvelles du soir.
La Propriété, journal des intérêts de tous.

16 Avril. L'Amour de la patrie (directrice: Mme Legrand).
Journal des faubourgs.
Le Conservateur de la République (Charles Marchal).

17 Avril. L'Égalité.

20 Avril. Le Démocrate égalitaire.
Le Travailleur.
La France républicaine.
La Tribune populaire.
La France libre.

29 et 30 Avril. Le Réveil du peuple.
La Pologne de 1848.
Revue patriotique.
Le Nouvelliste.
La Tribune des employés.
Le Manifeste des provinces.
Distractions géographiques, physionomiques, anecdotiques, etc.

Journaux sans date, mais publiés du 24 février au 4 mai 1848.

Le Travail, journal du travailleur électeur et éligible.
Charité et Justice.
La Dépêche du 21 mars (c'est le même que le Courrier du soir).
L'Écho du peuple.
Le Fanal républicain.
Franches paroles.
La Garde nationale.
Journal de Démocrite.
Journal des enfants.
Journal des églises de Paris et de la banlieue.
Le Journal pour rire.
La Lanterne.
La Lanterne; organe de la jeunesse républicaine démocratique.
La Nation armée, journal des clubs démocratiques de la garde nationale.
L'Omnibus.
L'Ordre public.
La Réforme agricole.
La Revue rétrospective.
Le Tam-tam républicain.
La Tarentule.
Le Triomphe du peuple.
Les Mystères de la Bourse.
Affiches républicaines.
Agenda parisien.
L'Ami de la religion.
Le Correspondant.
L'Enfer et le paradis du peuple (Mme de Beaufort).

La Foudre.
Le Girondin (Leo Lespès).
La Guillotine, par un vieux jacobin.
La Haute vérité, journal des lumières nécessaires pour l'ère nouvelle.
Journal des couturières et des modistes.
Journal du cinquième arrondissement.
Journal officiel des gardes nationales de 1848.
Le Pays, journal politique et littéraire.
Recueil des lois et actes de l'instruction publique.
Recueil général des lois, décrets et arrêtés depuis le 24 février.
La République des arts.
Révolution sociale.
La Sentinelle du peuple.
Les Soirées républicaines.
La Tribune nationale, organe des intérêts de tous les citoyens.
La Tribune parisienne, journal des intérêts populaires.
La véritable République.
La Vérité, journal des intérêts israélistes.
La Vérité, journal des intérêts du peuple.

Journaux du 1er *au* 4 *mai* 1848.

1er Mai. L'Assemblée constituante.
La Tribune des réformes.
2 Mai. L'Avant-garde (gérants : Lévêque et V. Berger).
L'Esprit national.
3 Mai. Le Flâneur.

N° 14.

Liste des Députations reçues par le Gouvernement provisoire.

27 février. Députation des Gardes nationaux de la 1re légion, venant demander que la statue d'Armand Carrel soit portée en tête du convoi qui doit avoir lieu pour les victimes des journées de février.

— — des Journalistes réclamant contre le rétablissement du timbre.

3 mars. — des Élèves du Val-de-Grâce demandant que les médecins militaires soient à l'avenir régis d'après les lois du 7 août 1793.

6 mars. — de la ville de Nantes.

— — des Ouvriers imprimeurs sur étoffes.

— — des Blessés de février.

— — des Chartistes anglais.

7 mars. — des Citoyens des États-Unis.

— — des Ponts-et-chaussées.

— — des Bâtiments civils.

— — des Courtiers du commerce.

— — des Villes de Beaumont-sur-Oise et Magny.

— — du Grand-Orient de France.

8 mars. — du Club républicain central.

9 mars. — des Démocrates allemands.

10 mars. — des Horticulteurs, Serruriers, Sauveteurs.

11 mars. — des Consistoires.

— — du Club démocratique de la Sorbonne.

12 mars. — des Délégués du Club du Marais.

12 mars. Députation des Démocrates de Londres.
— — des Anglais résidant à Paris.
— — de Saint-Laurent-les-Mâcon.
— — des Loges de Francs-Maçons de Paris.
— — des Gardes du commerce.
— — des Ouvrières en acier.
13 mars. — de 2,000 Suisses.
— — des Négociants et Fabricants.
14 mars. — des Israélites.
— — des Commerçants de Paris.
— des Tailleurs de pierre.
— — des Artistes peintres.
— — des Peintres en bâtiment.
— — du Commerce de la volaille.
— — des Marchandes de poissons.
15 mars. — des Hellènes.
— — de l'arrondissement de Mantes.
— — des Gardes nationaux de la 7e légion.
16 mars. — du Club républicain pour la liberté des élections.
— — de la Garde nationale de Belleville.
— — des Hongrois.
— — des Norvégiens.
17 mars. — des Gardes nationaux.
18 mars. — des Irlandais.
19 mars. — du Club de la Garde nationale.
— — des Employés et Ouvriers de la Compagnie d'éclairage par le gaz.
— — des Employés de la maison Launay.
— — des jeunes Créoles de l'île de la Réunion.
— — des Fils d'étrangers nés en France.
20 mars. — des Savoisiens.
— — des Compagnons charpentiers.
— — des Ouvriers du chantier de M. Hautry.
— — de la Fraternité.

20 mars. Députation des Instituteurs du département de la Seine.
21 mars. — du Club des Quinze-Vingts.
— — des Gardes du Génie.
— — des Ouvriers de la maison Guillot.
— — des Compagnons de tous les devoirs réunis.
— — des Démocrates belges.
— — des Habitants de la Romanie.
22 mars. — des Ouvriers imprimeurs sur étoffes.
— — de la Société démocratique du 5e arrondissement.
— — des Porteurs à la vente en gros de la marée et du poisson.
23 mars. — de la Société des Beaux-Arts.
— — de la Loge maçonnique des Émules d'Hiram.
— — du Club de Vaugirard.
— — des Messageries nationales.
— — des Ouvriers des ateliers Bouhoure.
— — du Commerce des huîtres.
— — des Ouvriers de l'atelier national du champ de Mars.
— — des Élèves des écoles.
— — du Conseil municipal de Belleville.
— — de la 2e légion.
— — de la Société générale de l'Unité.
— — des Portugais résidant à Paris.
— — Des Porteurs d'eau des Fontaines marchandes.
— — des Délégués du poste de la Préfecture de police.
— — du Club du Marais.
— — du Club fraternel de Ménilmontant.
24 mars. — des Délégués de la commune de Belleville.
— — des Instituteurs primaires.
— — du Club des Travailleurs.
— — des Ateliers du chemin de fer d'Orléans.

24 mars. Députation des Étrangers domiciliés à Paris.
— — des Ouvriers de la Villette.
— — des Habitants de la ville de Batignolles.
— — des Fontainiers et Gardes des Eaux de Paris.
— — des Délégués du Club communal électoral de la Chapelle Saint-Denis.
— — des Garçons bouchers.
— — des Ouvriers de la commune d'Ivry.
— — de la Fabrique de pompes à incendie de MM. Hanch et Ce.
— — des Décorés de Juillet.
— — des Ingénieurs civils.
— — des Invalides.
25 mars. — des Écoles.
— — des Délégués des officiers de toutes armes et de tous grades en non-activité, en réforme ou démissionnaires.
— — des Délégués des ouvriers composant l'atelier national du timbre.
— — des Délégués des fondeurs en caractères.
— — des Délégués des ouvriers de l'établissement de M. de Coster, mécanicien.
— — du Club républicain du Temple.
— — du Club des halles.
— — du Club de la rue Montorgueil.
— — des Ateliers de MM. Chaneroy et Ce, à la petite Villette.
— — des Ouvriers du chemin de fer de la rive gauche.
— — des Culottières et Giletières.
26 mars. — de l'Association républicaine pour l'enseignement national.
— — des Selliers.
— — des Ouvriers imprimeurs de M. Boulé.
— — des Charbonniers du 2e arrondissement.
— — des Ateliers Derosne et Cail.

27 mars. Députation des Polonais.
— — des Enfants de Sarrelouis.
— — des Vésuviennes.
— — des Apprentis bijoutiers, orfèvres-joailliers.
— — du Club démocratique de la Chapelle Saint-Denis.
28 mars. — de l'Association italienne.
— — des Commerçants de la ville de Paris.
— — des Propriétaires d'hôtels garnis.
— — des Ouvriers marbriers.
— — des Ouvriers des ateliers de la gare d'Ivry.
— — des Ouvriers de la commune de Meudon, de la commune de Montmartre.
— — des Gardes du génie.
— — des Ouvriers typographes de la maison Dupont.
— — des Ouvriers imprimeurs-lithographes des ateliers du citoyen Lemercier.
— — des Paveurs de Paris.
— — des Employés et Ouvriers de la maison Gouin.
— — des Fabricants de machines à vapeur.
— — des Ouvriers de la maison Leclaire.
— — de la Corporation des ouvriers coiffeurs.
— — de la Société mutuelle de Saint-André.
— — des Ouvriers chaudronniers.
— — des Marchands de journaux.
— — des Employés de l'éclairage à l'huile.
— — des Raffineurs de sucre de Bagneux.
— — Des Cartonniers.
29 mars. — du Cercle de la Liberté.
— — du Département de la Haute-Marne.
— — des Employés destitués de diverses administrations.
— — des Délégués du Club républicain du Temple.
— — des Employés, Ouvriers et Ouvrières de la manufacture des tabacs.

29 mars. Députation des Ouvriers de l'imprimerie Crapelet.
— — des Employés et Ouvriers de la fabrique de chaudronnerie de M. Lemaître, de la Chapelle-Saint-Denis.
— — des Ouvriers et Ouvrières de l'établissement du citoyen Boesson, fabricant de coton.
— — des Petites Marchandes du carreau du marché des Innocents.
— — des Habitants de la commune de Gentilly.
30 mars. — du Club républicain des Batignolles-Monceaux.
— — de la Loge maçonnique des commandeurs du mont Liban.
— — des Délégués des ouvriers de MM. Malen et Compagnie.
— — des Ouvriers pâtissiers.
— — des Ouvriers occupés aux travaux du champ de Mars.
— — des Employés supérieurs et servants de l'hôtel des Invalides.
— — des Sapeurs-pompiers.
— — des Ateliers de la fabrique de produits chimiques du citoyen Berthemat.
— — des Tambours de la 11e légion.
— — des Marins en détachement au ministère de la marine.
— — des Marchandes de fruits du marché des Innocents.
— — des Employés et Travailleurs de la gare des marchandises (chemin d'Orléans).
— — des Colons de l'Algérie.
31 mars. — du Club des blessés de la barricade Saint-Merry.
— — du Club républicain national.
— — des Ouvriers attachés aux carrières de grès exploitées par M. Lemoine.

31 mars. Députation des Ouvriers de la papeterie de la Glacière.

1er avril. — du Club démocratique de la Meurthe, à Paris.

— — des Entrepreneurs de voitures de remises.

— — des Porteurs d'eau.

— — du Club militaire.

— — des Cochers de voitures de place (Citadines, Lutéciennes, Désirées).

2avril. — des Employés de l'ex-chambre des députés.

4 avril. — des Citoyens irlandais habitant Dublin, Manchester et Liverpool.

— — des Suisses résidant à Paris.

— — des Blessés de février.

— — des Délégués du 18e bataillon de la garde nationale mobile.

— — des Commis vendeurs de la Vallée.

— — du Club des ouvriers de la Fraternité.

— — des Élèves de l'École préparatoire d'Alfort.

— — des Délégués de l'atelier du citoyen Piet, mécanicien.

— — des Huissiers, Garçons de bureau de l'hôtel de ville.

— — des Délégués des maîtres d'études du lycée Monge.

— — des Ouvriers de la Salpêtrière.

— — des Ouvriers marbriers des trois cimetières.

— — de la Fabrique de crayons du citoyen Guyot (maison Taillefer et Compagnie).

5 avril. — de Saint-Gaudens.

— — de la Société des hommes lettrés.

— — du faubourg Saint-Antoine.

— — des Militaires de la classe de 1841.

— — des Délégués des commis, ouvriers, ingénieurs, des chemins de fer de Saint-Germain et de Versailles.

5 avril. Députation des Ouvriers de la maison Maldant.
— — des Marchands de charbon des divers arrondissements de Paris.
— — des Marchandes des marchés.
— — des Gardiens et Gardeuses des halles et marchés.
— — des Allumeurs au gaz de la compagnie La Carrière.
6 avril. — des Délégués des administrateurs des omnibus spéciaux des chemins de fer du Nord et d'Orléans.
— — du Lycée Charlemagne.
— — des Cochers de la compagnie de l'Union.
9 avril. — du Clergé et des Membres de la fabrique de la paroisse de Saint-Pierre de Chaillot.
— — du 2e escadron de la garde du peuple.
10 avril. — des Délégués des Bons-Cousins Charbonniers.
— — de la 7e compagnie du 2e bataillon de la 2e légion.
— — des Ouvriers distillateurs.
— — des Blanchisseuses du port Saint-Paul.
— — de la Société fraternelle des Mécaniciens français.
— — des Délégués des vidanges de Paris.
— — d'un Bataillon de la Garde mobile.
— — des Lyonnais.
11 avril. — des Délégués des citoyens employés à des services publics et demandant le renvoi des étrangers.
— — des Membres de la fabrique de l'église Saint-Laurent.
— — des Vignerons de la commune de Sèvres.
— — des Communes de Vanves, Issy et Clamart.
— — des Fabricants de sucre des départements du Nord et du Pas-de-Calais.

11 avril. Députation des Délégués des Auvergnats industriels.
12 avril. — du Club du Bien-Public.
— — du Club républicain de la Fraternité.
— — des Citoyens de Beaugency.
13 avril. — de la Société des Sauveteurs de la Seine.
— — des Ateliers de l'entreprise des messageries Caillard.
— — des Employés et Courtiers des diverses maisons de roulage de Paris et de la banlieue.
— — des Élèves internes des divers lycées de Paris et de Versailles.
— — des Délégués de la Société dijonnaise.
— — de la Corporation des Bonnetiers.
— — des Ouvriers de la maison Taconnet.
— — des Ouvriers bitumiers.
— — des Ouvriers et Employés du commerce des huiles (la Villette).
— — des Ouvriers brasseurs de Paris et de la banlieue.
— — des Ouvriers de l'usine à gaz de la compagnie du Nord.
— — des Ouvriers et Ouvrières de l'Imprimerie nationale.
— — des Ouvriers de l'atelier des Pompes funèbres.
— — de 1200 Tonneliers de Bercy.
— — des Délégués de toutes les Écoles militaires, civiles et artistiques de Paris.
— — des Ouvriers du canal Saint-Martin.
— — des Espagnols résidant à Paris.
— — des Piqueurs des 3e, 4e et 5e divisions du pavé de Paris.
— — des Employés et Ouvriers du chemin de fer du Nord.

13 avril. Députation des Ouvriers et Employés de la fonderie en cuivre de la maison Thiébault.
— — des Ouvriers de la Compagnie française pour l'éclairage au gaz.
— — des Commis et Garçons du chantier de la Rapée.
— — des Ouvriers et Ouvrières composant les ateliers de la capsulerie de guerre.
— — des Ouvriers boutonniers en métal.
— — des Facteurs de la poste aux lettres.
— — des Travailleurs de la fabrique de caoutchouc des Thernes.
14 avril. — de la Corporation des ouvriers boulangers.
— — des Marchands des quatre saisons du 12e arrondissement.
15 avril. — de la 5e compagnie du 2e bataillon de la 1re légion.
— — des Délégués du Club des Vieux-Augustins.
— — des Délégués de l'Association des sciences médicales et naturelles.
— — des Agents du service municipal des eaux de la ville de Paris.
— — des Jardiniers du département de la Seine.
— — des Ouvriers, Architecte et Propriétaire de la maison en construction, rue Pigale, 65.
— — du Commandant, des Officiers et Soldats du 2e bataillon de la Garde mobile.
16 avril. — des anciens Militaires résidant à Paris et dans les arrondissements de Sceaux et de Saint-Denis.
— — du Club des Provençaux.
— — des Pêcheurs de l'île Saint-Denis.
— — des Employés de la Garantie de Paris.
— — des Français résidant à Madrid.
— — du Club des Quinze-Vingts.

16 avril. Députation des Ouvriers tailleurs de pierre.
— — des Ouvriers carriers de Paris et de la banlieue.
18 avril. — des Délégués de toutes les communes qui composent l'arrondissement de Corbeil.
— — des Délégués des ouvriers des corporations de Paris.
20 avril. — du Club démocratique de la 6e légion.
— — des Étaliers et Garçons d'étal de la boucherie de Paris.
— — des Enfants de l'Asile, École Fénélon.
— — du Club de l'Union Fraternelle.
— — des Habitants de Montreuil.
— — des Marchands des quatre saisons.
— — des Ouvriers travaillant à la salle provisoire destinée à l'Assemblée nationale.
22 avril. — de la Garde mobile demandant un drapeau.
— — du 1er bataillon de la Garde nationale mobile.
— — des diverses Sociétés de secours mutuels israélites de Paris.
— — des Socialistes fraternels de la Grande-Bretagne.
23 avril. — du Club des défenseurs de la liberté.
— — des Entrepreneurs de bâtiments.
— — des Vétérans de la Liberté (12e arrondissement).
28 avril. — de la Garde nationale de Melun.

N° 15.

Déclaration des droits de la femme, par Olympe de Gouges.

(EXTRAITS)

La femme naît libre et demeure égale à l'homme en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de la femme et de l'homme : ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté, et surtout la résistance à l'oppression.

Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation qui n'est que la réunion de la femme et de l'homme. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément.

La liberté et la justice consistent à rendre tout ce qui appartient à autrui. Ainsi, l'exercice des droits naturels de la femme n'a de bornes que la tyrannie perpétuelle que l'homme lui oppose. Ces bornes doivent être réformées par les lois de la nature et de la raison..... La loi doit être l'expression de la volonté générale : toutes les citoyennes comme tous les citoyens doivent concourir personnellement, ou par leurs représentants, à sa formation. Elle doit être la même pour tous. Toutes les citoyennes et tous les citoyens, étant égaux à ses yeux, doivent être également admissibles à toutes les dignités, places et emplois publics, selon leurs capacités, et sans autres distinctions que celles de leurs vertus et de leurs talents.....

La femme a le droit de monter à l'échafaud; elle doit avoir également celui de monter à la tribune.

La garantie des droits de la femme est pour l'utilité de tous, et non pour l'avantage particulier de celles à qui elle est accordée.

La femme concourt ainsi que l'homme à l'impôt public; elle a le droit, ainsi que lui, de demander compte à tout agent public de son administration.

Toute société dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée, ni la garantie des pouvoirs déterminée, n'a point de constitution. La constitution est nulle, si la majorité des individus qui composent la nation n'a pas coopéré à sa rédaction.

Femmes, réveillez-vous, le tocsin de la raison se fait entendre dans tout l'univers! Le puissant empire de la nature n'est plus environné de préjugés, de fanatisme, de superstition et de mensonge. Le flambeau de la vérité a dissipé tous les nuages de la sottise et de l'usurpation. O femmes, femmes! quand cesserez-vous d'être aveugles? Quels sont les avantages que vous avez recueillis dans la révolution? Un mépris plus marqué, un dédain plus signalé. Dans les siècles de corruption, vous n'avez régné que sur la faiblesse des hommes. Votre empire est détruit. Que vous reste-t-il donc? la conviction des injustices de l'homme... Réunissez-vous sous les étendards de la philosophie; opposez la force de la raison à la force matérielle, et vous verrez bientôt ces orgueilleux non pas ramper à vos pieds comme de serviles adorateurs, mais fiers de partager avec vous les trésors de l'Être suprême.

N° 16.

Proclamation du Gouvernement provisoire.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE AU PEUPLE FRANÇAIS.

CITOYENS,

A tous les grands actes de la vie d'un peuple, le gouvernement a le devoir de faire entendre sa voix à la nation.

Vous allez accomplir le plus grand acte de la vie d'un peuple : élire les représentants du pays, faire sortir de vos consciences et de vos suffrages, non plus un gouvernement seulement, mais un pouvoir social, mais une constitution tout entière! Vous allez organiser la République.

Nous n'avons fait, nous, que la proclamer ; portés d'acclamation au pouvoir pendant l'interrègne du peuple, nous n'avons voulu et nous ne voulons d'autre dictature que celle de l'absolue nécessité. Si nous avions repoussé le poste du péril, nous aurions été des lâches. Si nous y restions une heure de plus que la nécessité ne le commande, nous serions des usurpateurs.

Vous êtes forts!

Nous comptons les jours. Nous avons hâte de remettre la République à la nation.

La loi électorale provisoire que nous avons faite est la plus

large qui, chez aucun peuple de la terre, ait jamais convoqué le peuple à l'exercice du suprême droit de l'homme, sa propre souveraineté.

L'élection appartient à tous sans exception.

A dater de cette loi, il n'y a plus de prolétaires en France.

Tout Français en âge viril est citoyen politique. Tout citoyen est électeur. Tout électeur est souverain. Le droit est égal et absolu pour tous. Il n'y a pas un citoyen qui puisse dire à l'autre : « Tu es plus souverain que moi ! » Contemplez votre puissance, préparez-vous à l'exercer, et soyez dignes d'entrer en possession de votre règne !

Le règne du peuple s'appelle République.

Si vous nous demandez quelle République nous entendons par ce mot, et quels principes, quelle politique, quelle vertu nous souhaitons aux républicains que vous allez élire, nous vous répondrons : « Regardez le peuple de Paris et de la France depuis la proclamation de la République ! »

Le peuple a combattu avec héroïsme.

Le peuple a triomphé avec humanité.

Le peuple a réprimé l'anarchie dès la première heure.

Le peuple a brisé de lui-même, aussitôt après le combat, l'arme de sa juste colère. Il a brûlé l'échafaud. Il a proclamé l'abolition de la peine de mort contre ses ennemis.

Il a respecté la liberté individuelle en ne proscrivant personne.

Il a respecté la conscience dans la religion, qu'il veut libre, mais qu'il veut sans inégalité et sans priviléges.

Il a respecté la propriété.

Il a poussé la probité jusqu'à ces désintéressements sublimes qui font l'admiration et l'attendrissement de l'histoire.

Il a choisi, pour les mettre à sa tête, partout les noms des hommes les plus honnêtes et les plus fermes qui soient tombés sous sa main. Il n'a pas poussé un cri de haine ou d'envie contre les fortunes.

Pas un cri de vengeance contre les personnes.

Il a fait, en un mot, du nom de peuple le nom du courage, de la clémence et de la vertu.

Nous n'avons qu'une seule instruction à vous donner: Inspirez-vous du peuple, imitez-le! Pensez, sentez, votez, agissez comme lui!

Le Gouvernement provisoire, lui, n'imitera pas les gouvernements usurpateurs de la souveraineté du peuple, qui corrompaient les électeurs et qui achetaient à prix immoral la conscience du pays.

A quoi bon succéder à ces gouvernements, si c'est pour leur ressembler! A quoi bon avoir créé et adoré la République, si la République doit entrer dès le premier jour dans les ornières de la royauté abolie! Il considère comme un de ses devoirs de répandre sur les opérations électorales cette lumière qui éclaire les consciences sans peser sur elles. Il se borne à neutraliser l'influence hostile de l'administration ancienne, qui a perverti et dénaturé l'élection.

Le Gouvernement provisoire veut que la conscience publique règne! Il ne s'inquiète pas des vieux partis : les vieux partis ont vieilli d'un siècle en trois jours! La République les convaincra, si elle est sûre et juste pour eux. La nécessité est un grand maître. La République, sachez-le bien, a le bonheur d'être un gouvernement de nécessité. La réflexion est pour nous. On ne peut pas remonter aux royautés impossibles; on ne veut pas descendre aux anarchies inconnues ; on sera républicain par raison. Donnez seulement sûreté, liberté, respect à tous. Assurez aux autres l'indépendance des suffrages que vous voulez pour vous. Ne regardez pas quel nom ceux que vous croyez vos ennemis écrivent sur leur bulletin, et soyez sûrs d'avance qu'ils écrivent le seul nom qui peut les sauver, c'est-à-dire celui d'un républicain capable et probe.

Sûreté, liberté, respect aux consciences de tous les citoyens électeurs; voilà l'intention du gouvernement républicain, voilà son devoir, voilà le vôtre, voilà le salut du peuple! Ayez confiance dans le bon sens du pays, il aura confiance en

vous ; donnez-lui la liberté, et il vous renverra la République.

Citoyens, la France tente en ce moment, au milieu de quelques difficultés financières léguées par la royauté, mais sous des auspices providentiels, la plus grande œuvre des temps modernes : la fondation du gouvernement du peuple tout entier, l'organisation de la démocratie, la République de tous les droits, de tous les intérêts, de toutes les intelligences et de toutes les vertus !

Les circonstances sont propices. La paix est possible. L'idée nouvelle peut prendre sa place en Europe sans autre perturbation que celle des préjugés qu'on avait contre elle. Il n'y a point de colère dans l'âme du peuple. Si la royauté fugitive n'a pas emporté avec elle tous les ennemis de la République, elle les a laissés impuissants ; et quoiqu'ils soient investis de tous les droits que la République garantit aux minorités, leur intérêt et leur prudence nous assurent qu'ils ne voudront pas eux-mêmes troubler la fondation paisible de la constitution populaire.

En trois jours, cette œuvre, que l'on croyait reléguée dans le lointain du temps, s'est accomplie sans qu'une goutte de sang ait été versée en France, sans qu'un autre cri que celui de l'admiration ait retenti dans nos départements et sur nos frontières. Ne perdons pas cette occasion unique dans l'histoire ; n'abdiquons pas la plus grande force de l'idée nouvelle, la sécurité qu'elle inspire aux citoyens, l'étonnement qu'elle inspire au monde.

Encore quelques jours de magnanimité, de dévouement, de patience, et l'Assemblée nationale recevra de nos mains la République naissante. De ce jour-là tout sera sauvé ! Quand la nation, par les mains de ses représentants, aura saisi la République, la République sera forte et grande comme la nation, sainte comme l'idée du peuple, impérissable comme la patrie.

Les membres du Gouvernement provisoire,

DUPONT (DE L'EURE), LAMARTINE, MARRAST, GARNIER-PAGÈS, ALBERT, MARIE, LEDRU-ROLLIN, FLOCON, CRÉMIEUX, LOUIS BLANC, ARAGO.

Le secrétaire général du Gouvernement provisoire,

PAGNERRE.

N° 17.

Serment d'Abd-el-Kader.

Louanges à Dieu! rien n'est durable si ce n'est son règne.

Aux appuis solides de la République.

Après la manifestation de mes sentiments d'admiration pour vos personnes, je vous dirai que j'ai revu le citoyen Ollivier, et que j'ai eu avec lui un long entretien dont il vous fera part.

Je viens vous donner une parole sacrée, et qui ne doit après elle laisser aucun doute dans votre esprit; savoir :

Que je ne m'occuperai jamais plus de fomenter des troubles contre les Français, ni par moi-même en personne, ni par mes paroles, ni par mes écrits, ni par aucun des miens, et cela pendant toute ma vie.

Je fais le serment devant Dieu, par Muhammed, Abraham, Moïse et Jésus-Christ, par le Tourat, l'Évangile, le Zabour et le Coran, par la Mecque et Médine, par la Terre-Sainte (Kodss); je le jure par le Bokhari et le Mosslem et par ce que nous avons de plus cher; je le jure par le cœur et par la langue; je renonce entièrement à m'occuper des affaires des Français.

Tous mes compagnons font le même serment, ceux qui signent ci-après, aussi bien que ceux qui ne signent point ne sachant point écrire, tous au nombre d'environ cent. Salut.

Signé: ABD-EL-KADER BEN MEHHEDDIN.

En date du 10 Rebïa sani 1264 (15 mars 1848).

Suivent les signatures :

MUHAMMED EL MUSTAPHA BEN AHMED EL TEHANND CADOU BEN;

Mehhiddin ben Ali ben Mebarak; Muhammed Benchir; Abdelkader ben Hasser; Muhammed ben Abdraamann; Muhammed el Mekki; Abdelkader ben Abdelnabi; El Mokhtar; Muhammed Belkheir; Aga Bouzid; Aga; El Sodek Zerouali; Muhaddin ben Mustapha; Mustapha ben Hammou; Ben Khaddar; El Djatti; El Sohbi; Abdelkader ben Barka; Muhammed ben Amran.

Abd-el-Kader au Gouvernement provisoire.

Louanges à Dieu seul et unique; rien n'est durable si ce n'est son règne.

Aux appuis solides de la République qui gouvernent toute la France, et qui sont à son égard ce que les yeux et les bras sont au corps. Par eux le corps est mis en mouvement, et par eux aussi il reçoit ce qui lui convient, et est garanti de ce qui lui est nuisible.

Salut à ceux que Dieu a rendus honorables, et qui a voulu que leurs actions respirent le bien et le bonheur pour tous, qui les a doués du pouvoir d'être utiles au fort et au faible. Ils empêchent les forts de commettre l'injustice et de faire peser leur grandeur sur les faibles; c'est un bien qui est tout à l'avantage des forts, et qu'au jour de l'éternité seulement, et devant Dieu, ils pourront reconnaître et apprécier: ils protégent les faibles qui, dans ce monde, n'ont point d'apui, et ils les préservent des injustices des grands.

Le citoyen Ollivier, votre délégué, est venu me voir hier, et m'a informé que les Français sont tous unis pour un seul et même but, et qu'ils ont aboli la royauté pour que la France soit gouvernée par la République.

J'ai été réjoui en apprenant cette nouvelle, parce que j'ai

lu dans les livres qu'un tel état de choses est convenable aux peuples, puisqu'il anéantit l'injustice et empêche le fort d'opprimer le faible, que par conséquent tous deviennent frères, et que par cette raison nul frère ne peut s'élever sur son frère.

Les anciens juges ont dit : « Quiconque veut s'agrandir s'abaissera. »

Vous avez fait dans ce monde ce qui sera dans l'éternité pour tous les mortels devant le Tout-Puissant. Tous les hommes sont fils d'Adam, et Adam est né du limon. La nation qui est unie, et dont les intérêts sont soumis à l'examen et à l'opinion de tous, est celle qui sans contredit est la plus forte, parce que, par les conseils donnés par tous, il est rare de faillir, tandis que le conseil d'un seul entraîne souvent l'erreur.

Les anciens sages ont dit : « Celui qui ne consulte que son opinion glisse et tombe. »

Dieu, dans le sublime livre du Coran, a chéri les hommes qui sont doués de tels sentiments; il a dit : « Leurs actions doivent être toujours conformes à leurs opinions prises en masse. »

Aujourd'hui vous êtes des hommes de grand cœur, compatissants; vous aimez le bien et ne jugez que par la légalité. Dieu vous a placés où vous vous trouvez pour être les protecteurs de l'infortune et des affligés : Je suis un de ceux-ci, et je suis malheureux, et je demande de vous et de votre justice d'arracher l'affliction qui m'oppresse.

Si je n'ai point obtenu justice par le passé, je dois l'obtenir maintenant, puisque vous êtes les auteurs de l'état de choses qui ne veut plus ni injustice ni oppression.

Je n'ai rien fait qui puisse être blâmé par des hommes sages comme vous l'êtes.

J'ai défendu mon pays par tous mes moyens ; j'ai la conviction que par cette raison vous m'estimez. Quand j'ai été vaincu et que Dieu ne m'a pas donné l'avantage, j'ai songé à tranquilliser mon âme en renonçant aux choses de ce monde;

et quoiqu'il me fût possible de me rendre dans le pays des Berabers (Maroc) ou dans le Sahara, j'ai préféré pour mon âme sa remise entre les mains des Français. Je désirai être envoyé par les Français dans le pays que je choisirais; dans mon esprit, et parmi toutes les nations musulmanes et chrétiennes, j'ai donné à la nation française la préférence pour l'inviolabilité d'une parole donnée.

J'ai demandé au général Lamoricière de me faire transporter à Alexandrie, pour de là me rendre à la Mecque et à Médine; je l'avais prié de ne pas me faire passer ni par Oran ou Alger, ni par Toulon ou tout autre port de France; je lui avais demandé de m'embarquer à *Djemà Ghazaouat* pour me rendre directement à Alexandrie, et, pour l'accomplissement de ces demandes, je demandai une *parole française;* c'est ce qu'il a fait en m'adressant un écrit en arabe qu'il a signé en français et revêtu de son cachet écrit de la même langue.

Quand cet écrit m'est parvenu, et dans la conviction que la parole des Français est inviolable, je me suis rendu à lui. S'il m'avait dit : Je ne puis pas vous promettre ce que vous me demandez, je ne me serais point rendu.

J'avais la certitude que la parole française est une parole solide, fût-elle donnée même par un simple soldat, et qu'il était impossible de la violer.

Aujourd'hui, les choses ne sont plus les mêmes pour moi, et cette conviction s'est évanouie en moi : je vous demande et vous supplie de me rendre justice, en rendant plus vaste ce qui est restreint pour moi, et en transformant ma tristesse en joie et bonheur.

Vous avez aujourd'hui opéré et fait une œuvre grande et qui réjouit tout le monde. Si vous réjouissez tout le monde et que vous me laissiez dans l'affliction, je vous en demanderai compte devant le Tout-Puissant!

Vous êtes des Ulémas (savants) et savez bien ce qui nous convient.

Nous ne pouvons pas vivre dans un pays dont les vête-

ments, le langage, la nourriture et tout, en général, diffèrent entièrement des nôtres.

Je me disais toujours que, quand bien même je serais pris par les Français par la force, je n'aurais que du bien à recevoir chez eux, parce que ce sont des hommes de cœur et d'honneur, et qu'ils savent rendre mérite au vainqueur aussi bien qu'au vaincu.

Je n'ai point été pris les armes à la main; je suis venu aux Français volontairement et parce que je l'ai bien voulu : si j'avais pensé trouver chez eux quelque chose qui pût me déplaire, je ne serais point venu à eux.

Je crains que quelques uns de vous puissent dire qu'en retournant aux choses de ce monde et en revenant en Algérie, j'y ferai renaître des troubles; c'est une chose impossible, et qui ne pourra jamais arriver : n'ayez aucun doute sur moi à cet égard, pas plus que vous n'en auriez en pareille circonstance de la part d'un individu qui est mort, car je me place au nombre des morts : mon seul désir est de me rendre à la Mecque et à Médine pour y étudier et adorer Dieu jusqu'à mon dernier jour.

Salut.

De la part de ABD-EL-KADER BEN MEHHEDDIN, infortuné dans le pays des Français.

En date du 9 Rebïa sani 1264 (15 mars 1848).

N° 18.

Lettre du général Cavaignac.

Alger, 27 mars 1848.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Je trouve insérée, au *Moniteur officiel de la République*, ma nomination au ministère de la guerre. J'ai à regretter que le Gouvernement provisoire n'ait pas voulu accueillir la communication si positive qui lui a été faite. J'ai à regretter qu'en ne m'interrogeant pas, le gouvernement m'oblige à décliner un honneur que je n'ai point recherché, au-devant duquel j'aurais été s'il eût été convenable de le faire.

Je n'accepte point le ministère de la guerre.

Il me reste à en faire connaître le motif.

Au jour même d'une révolution, lorsqu'il n'est question que d'une chose, de donner au gouvernement nouveau un gage de dévouement absolu, le nom d'un bon citoyen appartient à la nation; elle en dispose suivant sa volonté. Si donc, le 24 février au soir, mon nom eût figuré au nombre des ministres, j'eusse accepté cette désignation comme j'ai accepté celle qui m'a placé où je suis.

Aujourd'hui, la République n'a pas besoin d'un sacrifice semblable, et pour entrer dans son gouvernement, il devient utile, nécessaire, que celui qui, par exemple, acceptera le ministère de la guerre, connaisse la volonté du gouvernement, soit éclairé sur ses vues. En un mot, les hommes qui sont appelés à composer à l'avenir le ministère de la République, doivent s'être interrogés et rester convaincus qu'ils veulent servir la République de la même manière. Dans les circonstances présentes, si j'avais à entrer au ministère, j'aurais

avant tout à savoir quel doit être l'avenir de l'armée dont on me confierait le commandement.

Comme soldat, je serai toujours prêt à verser mon sang pour la République, de quelque manière et en quelque temps qu'elle l'exige.

Comme homme politique, si j'étais condamné à le devenir, je ne sacrifierais jamais mes convictions de soldat déjà avancé dans sa carrière : la République a besoin de son armée. Loin de mon pays, j'ignore aujourd'hui ce qu'est l'armée, où elle est ; mais ce que je sais, c'est que si malheureusement elle était profondément atteinte dans ses conditions d'existence, il faudrait la réorganiser ; si elle était inquiète, il faudrait la rassurer ; si sa tête était inclinée, il faudrait la relever ! Voilà mes convictions.

Comme homme politique, je sais quels sont les hommes avec qui je voudrais seulement marcher ; mais ceux-là mêmes, s'ils veulent atteindre l'armée, s'ils ne veulent lui rendre ce qui seul la fera vivre, le sentiment de sa dignité, de son rôle dans tout pays vivant entouré de nations armées elles-mêmes, ceux-là mêmes, je le déclare, ne me compteront pas dans leurs rangs.

Ainsi, pour être ministre, j'ai besoin de connaître la pensée, la volonté de la République ; j'ai besoin d'être certain que je n'aurai pas à mutiler l'armée que je connais depuis bientôt trente ans, de la même main qui a soutenu avec elle la même épée.

Rien ne coûte à dire quand on n'a rien à cacher. Je n'éprouve donc point d'embarras à parler nettement ; je ne puis donc être ministre tant que la pensée de la nation ne se sera point fait connaître.

Et, d'ailleurs, au moment où l'Assemblée nationale va se réunir, j'arriverais à Paris. Pourquoi ? pour y résigner un pouvoir qu'il ne me reste pas le temps d'aller prendre. Je dois donc, je le répète, ne point accepter la désignation dont je suis l'objet.

N° 19.

Pétition des ouvriers.

Citoyens, la réaction lève la tête ; la calomnie, cette arme favorite des hommes sans principes et sans honneur, déverse de tous côtés son venin contagieux sur les véritables amis du peuple. C'est à nous, hommes de la révolution, hommes d'action et de dévouement, qu'il appartient de déclarer au Gouvernement provisoire que le peuple veut la République démocratique ; que le peuple veut l'abolition de l'exploitation de l'homme par l'homme ; que le peuple veut l'organisation du travail par l'association.

VIVE LA RÉPUBLIQUE ! VIVE LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE !

N° 20.

Liste des candidats du peuple.

Ledru-Rollin.
Louis Blanc.
Albert.
Flocon.
Pierre Leroux.
Vidal, secrétaire de la commission des travailleurs.
Caussidière.
Raspail.
Louis Deplanque, président du club des clubs.
Napoléon Lebon, ancien détenu politique.
Étienne Arago.
Thoré, journaliste.
Barbès.
Sobrier, du comité révolutionnaire.
Savary, cordonnier.
Montagne, forgeron.
Valério, scieur de long.
Drevet, mécanicien.
Adam, cambreur.
Malarmet, ouvrier en bronze.
Gautier, dessinateur.
Chevassus, doreur passementier.
Flotte, cuisinier.
Dupuis, serrurier.
Bérard (Philippe), tailleur d'habits.
Cartigny, tisseur en châles.
Redou, chapelier.
Guillaumou, cordonnier.
Charles, compagnon des devoirs réunis.
Lagarde, horloger.
Agricol Perdiguier, menuisier.
Hubert, corroyeur, ancien détenu politique.
Martin Bernard, typographe, ancien détenu politique.
Grimaux, corroyeur.

ERRATA.

Page 149, ligne 2 de la note, *au lieu de :* Mme Delessert, *lisez :* M. Delessert.
— 293, ligne 26, *au lieu de :* Caltanéo, *lisez :* Cattaneo.
— — ligne 27, *au lieu de :* Guisti, *lisez :* Giusti.
— 294, ligne 1, *au lieu de :* Fuor, *lisez :* Fuori.
— 298, ligne 1 de la note, *au lieu de :* Caltaneo, *lisez :* Cattaneo.
— 356, ligne 31, *au lieu de :* Ségur d'Aguessau, *lisez :* Ségur d'Aguesseau.

TABLE DES MATIÈRES.

LIVRE PREMIER.

LE GOUVERNEMENT.

LIVRE II.

LA BOURGEOISIE ET LE PROLÉTARIAT.

LIVRE III.

LE SUFFRAGE UNIVERSEL.

FIN DE LA TABLE.

